REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (17, rue Bonaparte) est ouverte les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures.

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Émile Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, 17, rue Bonaparte.

Tout membre qui, après deux avis, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME I

ANNÉE 1888

30749

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

1888

DF
10
R4
t.1

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique
par décret du 7 juillet 1869.)

STATUTS.

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an ;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit ;

3° Les autres membres sont rééligibles ;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances ; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nous rappelons à nos confrères qu'une souscription permanente est ouverte pour la publication des *Monuments grecs*, recueil qui jusqu'ici a fait le plus grand honneur à l'Association et qu'elle a la ferme volonté de ne pas interrompre, malgré les sacrifices qu'il lui impose.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs*. Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique et en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques*.

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 francs seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

Art. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Magnabal, trésorier, 22, rue de Saint-Cloud, à Clamart, près Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 AVRIL 1888

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. JULES GIRARD

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Vous avez entendu l'an dernier, à l'assemblée générale et à la séance de mai, deux excellents discours. M. de Saint-Hilaire, dont le dévouement aimable est toujours prêt, remplaçait le président absent et accomplissait le premier devoir que notre Association impose à ses représentants, celui de rendre hommage à ceux des nôtres que nous avons perdus. M. Gréard, dont la conscience ne se soustrait à aucune obligation et qui tenait à nous prouver l'intérêt qu'il nous porte, vous exposait, dans un langage élevé dont vous n'avez pas perdu le souvenir, et avec l'autorité de son caractère et de sa science pédagogique, ses idées sur l'état actuel des études grecques en France, sur leur rôle dans l'éducation et sur le patronage qu'elles attendent de vous. De ces deux tâches si bien remplies l'année dernière par une sorte de dédoublement de la présidence, je ne m'attacherai guère aujourd'hui qu'à la première; et encore le nombre de nos pertes m'obligera-t-il à ne donner aux confrères qui viennent de nous quitter qu'une mention trop rapide et trop au-dessous de ce qu'ils méritent.

Le premier nom qui appelle notre pensée, par l'impression récente et par la grandeur du deuil, est celui de DÉSIRÉ NISARD, que beaucoup d'entre vous conduisaient, il y a huit jours à peine,

à sa dernière demeure. M. Nisard n'appartenait pas directement à nos études. Mais combien il appréciait la Grèce, comme il goûtait Homère, Sophocle, Démosthène, c'est ce que je puis vous attester pour l'avoir vu sous sa direction à l'École normale. Il trouvait dans ces belles œuvres du génie grec la facile et complète application de ses plus chères doctrines. Cette force naturelle de la raison qui soutient également la pensée et le langage et les unit jusqu'à les confondre, cette vie puissante d'un style qui, sans jamais forcer l'effet, ne souffre en soi rien d'inerte ni de vide, où en voyait-il de plus parfaits et de plus brillants exemples? Ce maître, ce critique, cet écrivain de premier ordre, dont l'enseignement, plein de sincérité et de foi, exerce par ses livres une action de plus en plus forte sur la jeunesse sérieuse, ressentait la plus vive admiration pour ces types supérieurs de la beauté littéraire, et, mieux que nul autre, le digne appréciateur de Descartes, de Pascal, de Bossuet, de Racine, a montré par l'esprit de ses jugements les affinités qui rapprochent de la Grèce antique les grands génies de notre XVIIe siècle.

La mort de M. Nisard a suivi de trois semaines celle de M. Chassang, ancien président de l'Association et son secrétaire pendant les premières années de son existence. Ces titres disent assez que M. Chassang était dévoué aux études grecques. Il les a servies par son zèle au milieu de nous, par ses leçons à l'École normale, par ses livres : *Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs, L'histoire du roman dans l'antiquité grecque et latine,* la traduction de la *Vie d'Apollonius de Tyane*. Ces ouvrages, dont deux ont obtenu des prix de l'Institut, attestaient à la fois l'élévation et la curiosité de son esprit; son dictionnaire et sa grammaire de la langue grecque ont fait voir mieux encore en lui l'helléniste. Je ne parle, dans la vie et les travaux de M. Chassang, que de ce qui a pour nous un intérêt direct. Je ne saurais cependant me dispenser de rappeler que, dans les hautes fonctions d'inspecteur général de l'Instruction publique et de président de l'agrégation de grammaire, ses lumières et sa bienveillante sollicitude lui ont gagné, sur toute l'étendue de la France, l'estime et la reconnaissance affectueuse d'une très grande partie du corps enseignant.

M. Aubé, professeur de philosophie au lycée Condorcet, a

rencontré nos études par ses travaux sur l'histoire religieuse. Il laisse des écrits importants sur les premiers siècles du christianisme, des thèses sur saint Justin, philosophe et martyr, et sur Constantin, une *Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins* que l'Académie française a couronnée, bien d'autres ouvrages encore, parmi lesquels je dois principalement signaler un livre intitulé *Polémique païenne* dont une partie, *Le discours véritable de Celse,* a obtenu un prix de notre Association. M. Aubé nous appartenait depuis 1868. A la même date, un autre membre de l'enseignement, M. Edmond Montagne, venait aussi apporter son concours à notre œuvre naissante. C'était un helléniste très préoccupé des méthodes. Il donnait ses leçons de langue grecque, il y a peu de jours encore, dans la maison d'éducation qu'il dirigeait à Villiers-le-Bel, et où les élèves comme les parents regrettent le chef dévoué autant que le maître habile.

Messieurs, il y a bien des manières de se rattacher à nous. On peut servir la cause de l'hellénisme comme grammairien, comme érudit, comme artiste : on le peut aussi en traduisant les chefs-d'œuvre anciens, et s'il arrive que ces traductions, s'animant sur la scène, ressuscitent les personnages de Sophocle et réussissent à exciter chez nous les émotions qu'éprouvaient les Athéniens au théâtre de Bacchus, assurément le traducteur doit compter parmi ceux qui répandent avec le plus de succès le goût de la Grèce antique. Tel est le genre de service que nous rendait Jules Lacroix, dont l'*Œdipe-Roi,* représenté d'abord à l'Odéon, était encore applaudi, il y a quelques années, aux Français. C'est l'œuvre que l'Académie française avait choisie pour lui décerner une haute récompeuse, parmi toutes les productions de cet écrivain fécond, traducteur de Shakespeare, romancier, poète, dramaturge, à qui les plaisirs de l'activité littéraire faisaient noblement oublier la plus triste des infirmités.

Parmi les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avec laquelle des liens particutiers nous unissent, nous avons perdu deux savants éminents, l'Intendant général Charles Robert, homme aimable et bon, qui avait surtout dirigé ses études vers la numismatique de l'empire romain, de la Gaule et du moyen âge français, mais qui s'intéressait à l'anti-

quité grecque et nous avait donné l'autorité de son nom dès la première heure ; et M. Eugène Benoist, professeur de littérature latine à la Sorbonne, dont la mort me touche particulièrement, car je ne puis oublier que j'ai eu l'honneur de le compter au nombre de mes premiers élèves à l'École normale. Nous le verrions encore parmi nous, s'il avait su résister à sa passion pour le travail. Tout le monde sait que, si le vaste savoir de M. Benoist s'étendait aussi sur la Grèce, c'est principalement à ses éditions érudites de Virgile, de Plaute, de Catulle, qu'il doit sa notoriété. Comme l'a dit son camarade M. Bréal, qui présidait l'Académie au moment de sa mort, « il a remis en honneur les méthodes de nos savants du XVIe et du XVIIe siècle. » Ajoutons qu'il a eu le rare mérite de communiquer à d'autres l'ardeur dont il était animé ; il a suscité des vocations et formé des disciples dignes de lui.

Un autre membre de l'enseignement supérieur, M. Heinrich, professeur et longtemps doyen de la Faculté des lettres de Lyon, est connu de tous ceux qui s'occupent de la littérature allemande. Son grand ouvrage sur l'histoire de cette littérature restera. Mais son titre particulier à nos regrets, c'est d'avoir, par sa propre initiative, avant toute institution officielle, créé et organisé à la Faculté de Lyon ce travail fécond des conférences, qui est aujourd'hui la meilleure défense contre l'affaiblissement des études classiques.

J'aurai achevé, je crois, pour la France la commémoration de nos pertes, quand j'aurai rappelé le souvenir d'hommes qui, sans donner à l'érudition le concours de leur activité personnelle, nous ont témoigné un bienveillant intérêt et se sont associés à notre œuvre. Deux, MM. Lavotte et Maigret, auraient reçu plus tôt notre hommage, si nous avions pu être informés à temps. Ils faisaient partie de l'Association depuis l'origine, de même que l'éditeur Auguste Garnier, dont la mort remonte au mois de mai, et M. Ludovic de Vauzelles, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Orléans, dont la perte est beaucoup plus récente. A ces noms il convient d'ajouter celui de M. Prilejaeff, archiprêtre à l'église russe et aumônier de l'ambassade de Russie.

La liste des pertes que nous avons faites à l'étranger est

moins longue, sinon moins douloureuse. Nous avons perdu : à Zante, Mme Adélaïde Terzetti, auteur d'un livre intitulé *La Grèce ancienne et moderne, considérée sous l'aspect religieux,* et publié en France chez l'éditeur de l'Association; à Athènes, M. Saripolos, avocat, connu par des écrits sur le droit qui lui ont valu en 1876 l'honneur d'être élu correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques. Plusieurs d'entre vous ont pu le voir souvent à Paris, où il était loin d'être un étranger, surtout dans le cercle des hellénisants. A Athènes encore, le numismate et antiquaire Paul Lambros; enfin, à Taganrog, M. Constantinos Manoussis.

Telle est, Messieurs, la longue énumération qui m'était imposée par les deuils d'une année particulièrement atteinte. Ai-je besoin de dire, cependant, que notre Association, quelque éprouvée qu'elle soit par de pareilles pertes, est pleine de vie et florissante? Vous entendrez tout à l'heure votre secrétaire vous parler des ouvrages auxquels votre commission attribue les prix dont vous disposez. Il vous parlera aussi d'excellents livres sur la littérature, sur l'art, sur d'autres matières encore, qui, pour diverses raisons, étaient, pour ainsi dire, hors concours, mais qui n'en font pas moins d'honneur aux études que l'Association représente. Trois d'entre nous ont vu leurs travaux honorés par des récompenses de l'Institut. M. Huit, un des fidèles de nos séances, dont nous écoutions récemment une élégante dissertation sur la date du *Phèdre,* a obtenu à l'Académie des sciences morales et politiques le prix Victor Cousin. Le sujet mis au concours était l'authenticité des dialogues de Platon, et le mémoire de M. Huit a été couronné avec de grands éloges. L'Académie des Inscriptions et Belles lettres a décerné le prix Delalande-Guérineau à M. Julien Havet pour ses *Questions mérovingiennes.* Ce sont, il est vrai, des matières en dehors de notre domaine; mais qui s'étonnerait d'entendre prononcer ici un nom deux fois cher à tous les amis de l'antiquité classique? A la même académie, on avait mis au concours pour un prix Bordin l'histoire de l'art étrusque. Le mémoire de M. Jules Martha sur cette difficile question a été très favorablement apprécié par ses juges. Ils y ont loué la méthode, la rigueur scientifique, les vues générales. Aussi ce travail, aussitôt après

avoir obtenu leurs suffrages, a pu être livré à l'impression, et il va paraître dans peu.

Ces succès, ces publications, tout ce travail d'érudition et de critique sont la meilleure preuve de l'activité que nous avons pour mission d'encourager, et nous sommes fondés à dire qu'ils témoignent de la prospérité de notre œuvre. Notre tâche, qui est de nous intéresser et de prendre part aux progrès de l'Hellénisme, s'étend et s'accroît de jour en jour. Elle ne comprend pas seulement les travaux et les études qui se poursuivent en France ; nous devons aussi entretenir des relations avec les pays étrangers, où le culte de l'antiquité grecque n'est pas moins en honneur que chez nous ; nous devons surtout nous maintenir en communication constante avec l'Orient, principal théâtre du mouvement moderne et dépositaire de tant de précieux restes de la Grèce ancienne.

En Orient, nous trouvons d'abord l'École française d'Athènes, qui nous tient de si près et dont l'œuvre se confond en partie avec la nôtre. Comme nous, elle représente l'action de la France dans le monde grec ; elle suit, de plus, dans le pays même, les découvertes, si importantes pour l'art et pour l'archéologie, qui se multiplient depuis vingt-cinq ans. Elle fait plus que les suivre, elle y contribue elle-même pour une large part. A Délos, en Béotie, à Mantinée, sur les côtes et dans l'intérieur de l'Asie-Mineure, ses jeunes membres rendent à la lumière des quantités d'inscriptions, qui nous révèlent dans le détail l'histoire, les mœurs, la religion de la Grèce antique, des statues et des terres cuites, qui offrent à notre étude et à notre admiration les essais anonymes de l'archaïsme, la perfection de Praxitèle et la facture avancée d'une fantaisie spirituelle et gracieuse. Nous trouvons aussi en Grèce les Grecs eux-mêmes, parmi lesquels nous comptons beauconp d'associés et beaucoup d'amis, qui hâtent avec ardeur l'œuvre de leur civilisation renaissante, et dont les divers instituts scientifiques sont en rapport direct avec nous.

Cette activité croissante qui se manifeste en Orient et partout où l'on s'intéresse aux choses de la Grèce nous imposait à nous-mêmes un redoublement d'efforts. Nous l'avons senti, et c'est ce qui a décidé l'importante innovation qui a été discutée

dans nos délibérations de cette année. Il a été résolu, vous le savez, que la publication annuelle faite par l'Association serait transformée en une revue trimestrielle, plus apte à suivre le mouvement multiple de l'hellénisme, à entretenir le goût de nos études et à stimuler les bonnes volontés. Grâce surtout au zèle intelligent de celui de nos jeunes confrères à qui revient le mérite de cette heureuse pensée, la transformation est aujourd'hui un fait accompli. Le premier numéro est imprimé, et il va être mis en distribution.

RAPPORT DE M. PAUL GIRARD

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1887-88

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans défiance de moi-même que je prends aujourd'hui la parole au nom de votre Commission des prix. En m'appelant à succéder à M. Alfred Croiset comme secrétaire, vous m'avez imposé une obligation redoutable, celle de continuer la tradition de ces rapports où il excellait et dont l'ensemble constitue un si vivant chapitre de l'histoire de nos concours. Je n'ai, pour m'acquitter de cette tâche délicate, qu'a su remplir avec tant de tact et de mesure mon prédécesseur pendant onze années, ni son autorité, ni sa compétence. Je ne puis vous promettre que ma bonne volonté et le zèle qu'un admirateur sincère de la Grèce doit apporter à un pareil devoir.

C'est chaque année, Messieurs, un regret pour votre Commission de ne pouvoir couronner tous les ouvrages de valeur qui sont soumis à son examen. Ce regret, elle l'a ressenti plus vivement encore cette année-ci que les précédentes, en présence du grand nombre de travaux distingués qui lui étaient présentés et parmi lesquels elle avait le devoir de faire un choix. Trois de ces travaux ont particulièrement fixé son attention, sans que les étroites limites où elle est tenue de se renfermer lui aient permis de leur accorder une récompense : c'est l'*Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon,* ainsi que la traduction des œuvres du même orateur, par M. Ch. Cucuel, et la *Grammaire grecque* de Koch, traduite en français par un de nos confrères,

M. l'abbé Rouff. M. Cucuel, chargé de cours à la Faculté des lettres de Bordeaux, est un tout jeune homme, mais il a déjà quelques-unes des qualités qui font un maître. Le plus important de ses deux ouvrages, l'essai sur Antiphon, est plein de fines et judicieuses remarques sur le vocabulaire et la syntaxe de cet orateur, dont les discours, vous le savez, sont les plus anciens monuments que nous possédions de la prose littéraire des Athéniens. M. Cucuel a lu et dépouillé son auteur avec un soin minutieux, notant et classant les formes et les tours; mais, soit faute de temps, soit prudence excessive, son livre manque un peu de ces vues générales dont ne saurait se dispenser même la pure érudition : c'est plutôt un recueil de matériaux tout prêts pour une histoire de la prose attique, qu'une œuvre définitive, ayant un intérêt et une portée propres. Quant à la traduction des plaidoyers d'Antiphon, on doit féliciter M. Cucuel de l'avoir entreprise : personne, avant lui, n'avait encore essayé de faire passer dans notre langue ces vieux textes, si pleins de curieux renseignements sur l'ancien droit criminel d'Athènes. Mais un travail de cette nature exige des qualités multiples : il y faut à la fois la science du philologue et l'expérience du juriste, réunion bien rare de mérites divers, qu'on ne pouvait attendre d'un débutant. Quoi qu'il en soit, Messieurs, voilà de belles promesses pour l'avenir, et si vous avez aujourd'hui le regret de ne pas récompenser M. Cucuel, ce regret doit être tempéré par la certitude de le retrouver à l'un de vos prochains concours, mieux armé pour la lutte et plus digne de vos couronnes.

La *Grammaire grecque* de Koch, traduite par M. Rouff, rendra et rend déjà de grands services à notre enseignement supérieur. C'est un excellent livre, très apprécié en Allemagne, et qui méritait de prendre place dans la bibliothèque de nos étudiants. Non seulement M. Rouff a mis tous ses soins à rendre aussi fidèlement que possible le texte même du grammairien allemand, mais il l'a enrichi de notes nombreuses, qui le rectifient ou le complètent, notamment en ce qui concerne les règles de la syntaxe attique. Ce patient travail lui a coûté beaucoup de temps, beaucoup de peine, et sans les publications d'un intérêt exceptionnel qui ont sollicité votre attention, vous eussiez eu,

Messieurs, un véritable plaisir à récompenser d'un prix de si persévérants efforts. A défaut de prix, vous avez voulu que cette traduction si méritoire fût, dans le rapport de votre secrétaire, l'objet d'une mention spéciale, qui pût être pour l'auteur un encouragement et une espérance.

N'ai-je point encore d'autres ouvrages à vous signaler? Je trouve, parmi les livres qui vous ont été offerts, une étude du P. Edmond Bouvy sur *Les origines du rythme tonique dans l'hymnographie de l'Église grecque*, œuvre ingénieuse où, malgré la difficulté du sujet, l'auteur réussit à dégager les lois de ce lyrisme chrétien qui n'est pas sans analogie avec celui de l'époque classique. Voici d'autre part le début d'une importante publication entreprise par M. Berthelot avec la collaboration de M. Ruelle : c'est la *Collection des anciens alchimistes grecs*, recueil dont l'intérêt n'échappera point aux spécialistes, mais qui dépasse un peu notre compétence. J'arrive enfin, Messieurs, à nos lauréats.

Le prix ordinaire de l'Association est décerné à M. Homolle, professeur suppléant au Collège de France, pour ses deux thèses intitulées : *Les archives de l'intendance sacrée à Délos*, et *De antiquissimis Dianæ simulacris deliacis*. Le prix Zographos est attribué au journal athénien l'*Hestia*.

Vous connaissez, Messieurs, les fouilles heureuses exécutées par M. Homolle sur l'emplacement et aux abords du temple d'Apollon Délien. Ces fouilles, poursuivies avec succès pendant plusieurs années consécutives, ont mis au jour de nombreuses substructions à l'aide desquelles il est aisé de reconstituer l'aspect de l'antique Délos, avec ses môles et ses quais, ses sanctuaires et ses portiques, ses habitations privées, son théâtre, le tout merveilleusement encadré par le Cynthe et les lointaines silhouettes des Cyclades environnantes. A ces débris, il faut ajouter une multitude d'inscriptions qui nous renseignent sur le culte d'Apollon et sur son histoire, de très anciennes statues qui nous font assister aux tâtonnements d'un art déjà libre et original, malgré son inexpérience, enfin, une quantité d'autres objets de moindre valeur. Tant de documents variés ne pouvaient être utilisés en quelques semaines, ni même en quelques mois ; des années seront nécessaires à M. Homolle

pour achever de les classer et de les mettre en œuvre. Mais en attendant qu'il expose, dans un grand ouvrage, les résultats généraux de ses recherches, il leur a consacré deux études partielles, qui sont comme deux chapitres détachés de la monographie qu'il prépare. L'une a pour sujet toute une catégorie d'inscriptions relatives à l'administration du temple d'Apollon et à ses fonctionnaires; l'autre se propose de nous faire connaître et goûter cette sculpture archaïque à laquelle je faisais allusion tout à l'heure et qui a tant de charme pour les historiens de l'art.

On ne soupçonnait pas, avant les fouilles de M. Homolle, ce que pouvait être l'administration d'un grand sanctuaire comme celui de Délos. Ce nom même de Délos n'éveillait guère dans la mémoire que de poétiques souvenirs; il faisait songer à la naissance d'Apollon, telle qu'elle est contée dans l'hymne homérique, à ces déesses sorties des profondeurs de la mer et du ciel pour assister Latone et la réconforter de leur gracieuse présence, à ce « sourire de la terre », comme dit le poète, saluant l'apparition du dieu du jour. On aimait à se figurer l'île sainte, consacrée par un pareil miracle, recevant les hommages des innombrables fidèles qui y apportaient de toute part leurs dons et leurs prières; on se représentait des vaisseaux ornés de fleurs, un peuple de pèlerins vêtus d'éclatants costumes, des processions, des chœurs, des sacrifices; volontiers on se fût imaginé que la vie des habitants de Délos était une fête continuelle, où la religion et l'art s'alliaient harmonieusement pour le plaisir des yeux. Il faut renoncer, Messieurs, à ce tableau enchanteur. Qu'importe, si la vérité y trouve son compte? Ne gardons pas rancune à l'archéologie de nous peindre parfois les anciens sous des traits moins séduisants que ceux que nous leur prêtions : la vérité, en somme, vaut mieux que la poésie, du moins en histoire. Avec les Grecs, d'ailleurs, nous n'avons rien à craindre : on aura beau nous les montrer tels qu'ils étaient, on ne réussira jamais à les enlaidir. Les découvertes de M. Homolle nous font voir dans les Déliens des gens pratiques et positifs, très occupés de leur dieu et de ses cérémonies, mais plus encore de ses biens et de leur bonne gestion; car ce dieu était propriétaire : non seulement le temple où on l'ado-

rait et les nombreuses offrandes déposées dans ce temple lui appartenaient en propre, mais il avait des terres et des maisons de rapport, que faisaient valoir des banquiers publics ou des fermiers d'impôts, et dont les revenus grossissaient chaque année sa fortune ; il prêtait de l'argent aux particuliers et à l'Etat, et l'intérêt de ces prêts était pour lui une nouvelle source de richesse ; il subvenait lui-même à l'entretien et à l'embellissement de son sanctuaire ; il payait ses desservants. Toutes ces opérations et beaucoup d'autres encore s'accomplissaient sous la surveillance de magistrats annuels, dont les comptes, gravés sur le marbre, étaient exposés à tous les regards. Ces comptes formaient de véritables archives, où l'on pouvait suivre dans le détail l'administration des intendants du dieu. C'est une partie de ces archives que M. Homolle a eu la bonne fortune de retrouver. Elles nous sont parvenues sous la forme de grandes stèles, couvertes de chiffres et de caractères, et qui relatent avec minutie les moindres actes de l'intendance sacrée. Je n'ai pas besoin, Messieurs, d'insister sur la valeur de semblables documents. Que de renseignements nouveaux sur le droit, l'économie politique, l'art, les habitudes sociales, les mœurs, les idées religieuses de la Grèce ! C'est une résurrection de la vie antique que nous devons à ces marbres. Dans ce premier essai qu'il vous présente, M. Homolle ne pouvait songer à faire une étude approfondie de toutes les questions qu'ils soulèvent : avant de s'aventurer dans un pareil travail, il était nécessaire de comparer ces inscriptions entre elles et d'en établir un rigoureux classement chronologique. C'est ce qu'a tenté M. Homolle pour une série seulement de ces curieuses archives, la plus riche, il est vrai, et la plus intéressante, celle qui appartient à la période comprise entre les années 315 et 166 avant notre ère. Tout ce que peuvent produire une méthode sévère, un esprit scientifique à la fois vigoureux et sagace, qui ne néglige rien d'essentiel, mais qui sait se reconnaître dans la foule des faits et marcher au but d'un pas sûr, tout cela se rencontre dans ce volume, préface indispensable du travail d'ensemble que l'auteur nous promet sur Délos et que le public érudit attend impatiemment.

Le second ouvrage de M. Homolle, la dissertation sur d'an-

ciennes statues d'Artémis trouvées par lui au cours de ses fouilles, se recommandait à vous par les mêmes qualités et par d'autres encore, je veux dire, par une connaissance très exacte des monuments figurés et par un sens très fin des choses de l'art. Ces statues étaient des ex-voto offerts par les fidèles à la déesse, dont le temple se dressait non loin du sanctuaire d'Apollon. La plus archaïque d'entre elles peut remonter au début du VIIe siècle avant l'ère chrétienne; les plus récentes paraissent appartenir aux dernières années du siècle suivant. Or, il est aisé de constater entre toutes ces œuvres, malgré l'état fragmentaire où elles se trouvent, une sorte de parenté plastique, qui permet de suivre pas à pas, pendant près de deux siècles, le développement de la sculpture en Grèce et d'en noter les progrès. De l'une à l'autre, en effet, l'effort est sensible pour accuser et assouplir les formes. La plus ancienne de ces vieilles images est raide et presque sans vie : les autres respirent déjà; le vêtement, la coiffure y sont plus librement traités; les lignes du corps s'y dessinent élégantes et fermes; le bras, au lieu de rester pendant et collé le long du buste, s'écarte légèrement pour relever la tunique avec un geste gracieux. Ces hardiesses, au premier abord, peuvent sembler timides : quand on y regarde de près, on s'aperçoit qu'elles sont probablement le résultat de bien des essais successifs et qu'elles marquent autant de conquêtes de l'esprit d'initiative sur l'esprit de routine. Quelle est l'origine de ces représentations? Quel en est le point de départ? Faut-il y voir l'influence d'un art étranger? Est-ce d'Égypte, est-ce d'Asie qu'en est venu le premier modèle? D'après M. Homolle, c'est en Grèce même qu'elles ont pris naissance. Primitivement, les Grecs adoraient des pierres et des arbres : avec le temps, l'idée leur vint de façonner ces rustiques symboles et de leur donner la forme humaine; ils produisirent d'abord de grossières ébauches, mais bientôt l'émulation et surtout une étude attentive de la nature les rendirent plus habiles. C'est ainsi que, se corrigeant eux-mêmes, ils arrivèrent par degré à sculpter ces statues de la fin du VIe siècle, si expressives dans leur archaïsme et qui annoncent déjà la belle époque de l'art. Que, dans cette période d'élaboration et de perfectionnements graduels, la sculpture orientale, particulièrement celle

des Assyriens et des Phéniciens, n'ait exercé aucune action sur la sculpture grecque, c'est ce qu'on ne saurait prétendre, et M. Homolle est loin de l'affirmer; mais cette action se réduit à peu de chose et n'ôte rien aux Grecs de leur libre originalité. Ainsi, Messieurs, se trouve confirmée par l'examen d'une curieuse série de monuments une vérité familière à tous ceux qui ont quelque peu pratiqué les Grecs, c'est que leur génie, si haut qu'on remonte dans l'histoire, y apparaît toujours indépendant et personnel. Cette personnalité, qui est, par excellence, la marque de leur littérature, il est intéressant de la voir se manifester de bonne heure dans leur art; en sculpture, comme en poésie, comme en tout, ils ont été eux-mêmes, et c'est pour cela qu'ils ont conquis le monde. Une étude fine et pénétrante, où ces idées sont mises en lumière comme elles le sont dans l'étude de M. Homolle, devait réunir les suffrages unanimes de votre Commission : aussi ne l'a-t-elle pas séparée de la précédente, jugeant que l'une et l'autre honorent également la science française et voulant, par ce double choix, récompenser les plus belles découvertes que depuis longtemps la France ait faites en Orient.

Le journal l'*Hestia*, auquel votre Commission décerne le prix Zographos, n'est guère connu des Occidentaux. La Grèce, en revanche, et l'Orient hellénique le lisent et l'estiment. Quand il fut fondé, en 1876, par M. Paul Diomède, secrétaire général de la Banque de Grèce, il répondait si bien aux besoins du jour, que le succès ne s'en fit pas attendre; la popularité s'en est encore accrue sous l'habile direction de M. Kasdonis, si bien qu'il compte aujourd'hui parmi les journaux grecs les plus suivis et les plus goûtés. C'est un recueil à la fois scientifique et littéraire, dont le but principal est d'instruire et de récréer la jeunesse, mais qui s'adresse aussi aux autres âges : comme son titre l'indique, c'est le journal du foyer. Il suffit de le feuilleter pour avoir une idée de la variété des sujets auxquels il touche. La pédagogie et la morale, les connaissances utiles, la physique et la chimie à l'usage du monde, l'économie domestique, l'hygiène y sont représentées; comme il est naturel, l'histoire nationale y a aussi sa place, et l'on y trouve de belles pages sur la Grèce du moyen-âge, signées d'un des plus doctes profes-

seurs de l'Université d'Athènes, M. Constantin Paparrigopoulo. Ce n'est pas assez, en effet, de vulgariser parmi les Grecs les découvertes de la science moderne : il faut aussi les initier au passé de leur patrie, à sa grandeur, à ses misères; il faut qu'ils sachent ce qu'ils ont été et ce qu'ils peuvent être. A ces leçons de patriotisme se mêlent des romans choisis avec soin parmi les meilleurs romans étrangers; on puise un peu partout, mais surtout en France, et les noms de Balzac, de Mérimée, de Marmier, d'André Theuriet apparaissent fréquemment dans le journal, à côté de ceux de Louis Figuier et de Jules Verne. Car c'est, Messieurs, un trait caractéristique de l'*Hestia* que la prédilection qui y éclate presque à chaque page pour la littérature et les idées françaises. Un de nos auteurs en renom vient-il à disparaître? Immédiatement, l'*Hestia* publie sa biographie et apprécie ses œuvres d'une façon souvent fine et personnelle. Nos arts, notre industrie l'intéressent; chacun de nos progrès y est signalé avec empressement. Ai-je besoin d'ajouter que les travaux de l'Association y sont attentivement suivis? Rien de ce qui se fait ici n'y passe inaperçu, et l'on y a vu paraître, traduite en grec moderne, plus d'une de ces notices que, par un pieux souvenir, vous consacrez à la mémoire des plus illustres de nos confrères. N'est-ce pas quelque chose, en ce temps d'indifférence internationale, pour ne pas dire plus, que de pareils témoignages de confraternité et de sympathie?

Tout journal qui réussit devient ambitieux. L'*Hestia* n'a pas échappé à cette loi. Il est intéressant de la voir grandir et se faire une idée chaque jour plus haute de son rôle. Son but, à l'origine, est modeste : c'est une publication avant tout instructive, destinée à répandre dans un pays neuf et qui ne comptait alors que cinquante années d'existence, des connaissances pratiques, des notions utiles. Bientôt, elle se complète par l'addition d'un *Bulletin* paraissant tous les dimanches, avec chaque numéro, et contenant la liste des livres récents publiés en Occident sur la Grèce ancienne et moderne, la mention des dernières découvertes archéologiques, puis, des observations astronomiques, des renseignements maritimes et commerciaux. Aux traductions de romans étrangers viennent s'ajouter des articles originaux, dissertations sur les monuments d'Athènes,

sur les mœurs et les croyances des Grecs anciens, récits de voyages en Crète, en Eubée, à Volo, à Olympie, à Tinos. Enfin, les rédacteurs se persuadent de plus en plus que si les conseils pratiques et les histoires édifiantes sont un excellent moyen de cultiver les esprits, la littérature qui ne prétend rien apprendre, pourvu qu'elle soit saine, n'est pas moins efficace, et qu'en éducation, ce qu'il y a de plus utile, c'est ce qui ne sert à rien. De là, Messieurs, ces charmantes nouvelles, d'une inspiration toute grecque et qui ne doivent rien à la littérature des autres nations. Après avoir cherché leur bien ailleurs, les Hellènes s'aperçoivent qu'ils ont sous la main des richesses inexploitées et que leur pays, avec ses coutumes et ses mœurs locales, offre à l'analyse psychologique, qui est le fonds du roman, une ample matière. Ils se mettent à l'œuvre et créent le roman grec, cette nouveauté littéraire de notre temps. C'est l'honneur de l'*Hestia* d'avoir encouragé ce mouvement et donné asile, dès le début, à ces productions d'un art tout national. C'est dans ses colonnes, en effet, qu'ont paru tant de récits originaux de MM. Drosinis, Palamas, Bizyénos, Kourtidis et de beaucoup d'autres dont l'énumération m'entraînerait trop loin ; c'est là que notre confrère M. Bikélas a publié son roman de *Louki-Laras,* dont vous n'avez pas oublié le prodigieux succès, là encore que récemment il a fait paraître ces gracieuses nouvelles que vous avez pu lire dans l'élégante traduction qu'en a donnée l'année dernière M. le Mis de Queux de Saint-Hilaire, *La Sœur laide, L'Enragé, Le Papas Narkissos, Chez l'Oculiste.* Vous vous rappelez, Messieurs, ces fines peintures des mœurs grecques actuelles, particulièrement des mœurs de la campagne. Le paysan grec est doublement fin, parce qu'il est paysan, et parce qu'il est Grec ; à l'esprit qu'il tient de sa condition, il joint un peu de l'esprit de ses ancêtres ; il est curieux, avide de s'instruire, indiscret aussi et questionneur ; il a pour son *papas* une vénération familière qui déconcerte nos idées occidentales sur le respect ; il aime la danse et les chansons ; il aime aussi beaucoup la France, et c'est un sentiment trop rare aujourd'hui pour que nous n'en soyons pas touchés. Tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts, M. Bikélas sait le faire vivre dans ses contes ; sans l'idéaliser, sans lui ôter non plus ce qu'il a de poétique, il le peint au

naturel, et le portrait si vrai qu'il en trace est en même temps un aimable portrait.

Ce sont, Messieurs, tous ces mérites qui ont déterminé le choix de votre Commission des prix. Elle a pensé que notre Association ne doit pas s'intéresser seulement à la Grèce ancienne, qu'elle doit suivre aussi et favoriser, dans la mesure de son pouvoir, la renaissance intellectuelle et morale de la Grèce d'aujourd'hui. Agir ainsi, n'est-ce pas servir encore les intérêts de l'antiquité? Tant qu'il y aura des Grecs, il y a de grandes chances pour que la Grèce antique leur soit chère, et plus ces Grecs seront cultivés, plus vive et plus raisonnée tout ensemble sera leur admiration pour la Grèce classique, plus ils l'étudieront avec amour, plus leurs efforts pour la bien connaître profiteront à la science. Notre devoir est donc d'encourager les publications qui peuvent contribuer à de pareils résultats. Or nulle, Messieurs, n'y travaille avec plus de persévérance ni plus de succès que l'*Hestia* qui, depuis douze ans, répand autour d'elle la lumière, affine les esprits, élève les cœurs. C'est par là que ce journal se recommandait à votre attention bienveillante et méritait de prendre rang parmi les ouvrages que vous distinguez.

J'aurais fini, Messieurs, s'il ne me fallait encore vous entretenir de quelques travaux dont votre Commission voit avec joie grossir le nombre chaque année : je veux parler de ceux qu'elle met, pour ainsi dire, hors concours, soit que la présence de leurs auteurs dans votre Comité l'empêche de leur décerner un prix, soit qu'elle ait affaire à d'anciens lauréats. Voici d'abord le livre que notre confrère, M. Eugène d'Eichthal, a dédié à la mémoire de son père. Vous connaissez ce recueil de notices et d'articles réunis sous ce titre, *La langue grecque*, et dans lesquels on sent, d'un bout à l'autre, l'ardeur communicative d'un esprit pour qui l'amour de la Grèce était une religion. En tête de l'ouvrage est reproduite l'intéressante étude de M. de Saint-Hilaire dont vous avez entendu la lecture à nos séances, et qui contient sur toute une période de la vie de M. Gustave d'Eichthal, sur son séjour en Grèce et les services qu'il a rendus au peuple hellène, tant de renseignements curieux et jusqu'ici peu connus. Un de vos premiers lauréats, M. Dimitza,

vous adresse, en grec moderne, une savante dissertation sur Olympias, mère d'Alexandre, et une histoire d'Alexandrie depuis sa fondation jusqu'au VIIe siècle de notre ère. M. Tannery, couronné l'année dernière pour une série d'opuscules relatifs à l'histoire des sciences exactes chez les Grecs, vous apporte deux volumes, dont l'un, *La géométrie grecque,* est le début d'un ouvrage qui sera considérable, dont l'autre, *Pour l'histoire de la science hellène,* se suffit à lui-même et forme un tout complet dans chacune de ses parties. Vous savez quelle compétence toute spéciale M. Tannery met au service de ces études qu'il poursuit avec un zèle infatigable depuis de longues années. Ces deux dernières publications sont dignes de celles qui lui ont déjà valu un de vos prix, et l'on ne peut que souhaiter de le voir de plus en plus consacrer ses loisirs à l'éclaircissement de ces obscurs problèmes scientifiques dont il a fait son domaine. M. Edmond Pottier, récompensé par vous pour une curieuse étude de céramique athénienne, et M. Salomon Reinach, dont vous avez couronné le *Manuel de philologie*, vous présentent cette année les résultats de leurs fouilles communes sur l'emplacement de la nécropole de Myrina. Ce sont deux gros volumes, dont l'un se compose uniquement de planches représentant les plus remarquables des terres cuites rapportées d'Asie Mineure par les deux jeunes archéologues. Les originaux sont au Louvre, où trois vitrines remplies de ces spirituelles figurines disent assez le succès de leurs recherches. Un autre de vos lauréats, M. Collignon, vous offre une *Histoire de la céramique grecque,* jadis commencée par notre regretté confrère Olivier Rayet. M. Collignon a pieusement achevé l'œuvre de son ami : grâce à lui, nous possédons un tableau complet et attachant des développements de l'art céramique en Grèce depuis ses origines jusqu'aux derniers temps de l'hellénisme, tableau qui nous instruit, non-seulement de la chronologie des vases peints, mais du secours qu'y peuvent trouver l'histoire proprement dite, l'histoire générale de l'art et même l'histoire littéraire. Enfin, Messieurs, voici le premier volume d'une grande histoire de la littérature grecque dont les auteurs portent un nom cher à notre Association. Vous connaissez cette œuvre magistrale, entreprise par MM. Alfred et Maurice

Croiset dans un sentiment commun d'admiration pour la Grèce. Ce premier volume, qui s'ouvre par une remarquable préface de M. Alfred Croiset, est tout entier de son frère, dont l'essai sur Lucien a mérité, il y a quelques années, l'un de vos prix. Je n'ai pas à dire ici tout ce qu'il renferme de science et de goût : votre appréciation a devancé la mienne. Quand ce bel ouvrage sera terminé, il comptera parmi les plus nobles monuments élevés par la France d'aujourd'hui à la Grèce d'autrefois.

Si vous songez, Messieurs, que les travaux que je viens d'énumérer sont dus à peu près tous à d'anciens lauréats de vos concours, vous éprouverez une satisfaction légitime à constater la judicieuse répartition de vos faveurs. Les sociétés savantes sont portées à l'optimisme et volontiers elles s'exagèrent leur influence. Notre Association ne mérite pas ce reproche, car elle est pour beaucoup dans cet essor de publications savantes qui ont la Grèce pour objet et dont l'importance augmente tous les jours. Si la masse des intelligences est moins sensible qu'il y a vingt ans au charme des études grecques, on peut dire que ces études trouvent dans le zèle et dans la science d'une élite une compensation amplement suffisante à la froideur du grand nombre. Jamais en aucun temps la littérature et l'art de l'ancienne Grèce, son histoire, ses mœurs, n'ont été étudiés avec autant de méthode ; jamais on n'a porté dans les recherches qu'ils suscitent un pareil sentiment de la réalité antique. Ces efforts rencontrent ici des encouragements et des exemples : voilà pourquoi, Messieurs, vous avez le droit d'en être fiers.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE

PROCÈS-VERBAL

Lu dans l'Assemblée générale du 5 avril 1888.

Le 13 mars 1888, à quatre heures, la commission se réunit à la Bibliothèque pour entendre le rapport des membres correcteurs et arrêter les résultats du concours.

Le président constate avec satisfaction qu'à une exception près, tous les ouvriers et élèves inscrits ont subi l'épreuve, savoir : dix-sept compositeurs sur dix-sept, et douze apprentis sur treize. Les opérations se sont accomplies avec le plus grand ordre et dans le temps prescrit.

Compositeurs ouvriers. — La commission, après avoir pris connaissance des résultats de la correction, décide qu'il y a lieu d'accorder des récompenses dans l'ordre suivant, aux épreuves portant les devises ἡδονή, αἰχμή, κιθάρα.

L'enveloppe cachetée, qui renferme les fiches signées par les candidats et reproduisant les devises, étant ouverte, il résulte du rapprochement de ces fiches avec les épreuves que les récompenses doivent être décernées, savoir :

1er prix : Jomat (Eugène), Imprimerie Lahure.
2e prix : Charles (Eugène-Alfred), Imprimerie nationale.
Mention honorable : Prieur (Alphonse), Imprimerie Delalain.

L'épreuve signée par M. Leclère (Émile), de l'Imprimerie Lahure, avait mérité une mention très honorable qui n'a pu être maintenue, M. Leclère ayant obtenu, l'an dernier, un prix partagé.

Les deux premières épreuves ayant un mérite presque égal, la commission demande que la médaille (bronze) de l'Association soit décernée aux deux lauréats.

Apprentis. — La même opération, en ce qui concerne les apprentis, donne lieu aux constations suivantes :

Des récompenses seront accordées aux épreuves inscrites sous les devises πόνος, δεσμός, ἵππος, θυμός.

1er livret : Colas (Célestin-Esther), Imprimerie nationale.
2e livret : Selin (Charles), Imprimerie nationale.
Mentions honorables : Béliard (Jean-Auguste), Imprimerie nationale ; Dufraix (Henri), Imprimerie Chaix.

Relativement à la valeur de ce troisième concours, la commission estime qu'il n'est pas inférieur aux deux précédents, dont elle avait été très satisfaite.

La Commission,
Ch. Ruelle,
C. Huit,

Le Président,
Ch. Glachant.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

En 1887.

VERSION GRECQUE

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS, DE VERSAILLES ET DE VANVES.

Rhétorique. — Mooc (Jules), né à Besançon, le 27 décembre 1868, élève du Lycée Louis-le-Grand.

Seconde. — Manoury (Jules-Paul-Théophile), né à Lille, le 18 septembre 1872, élève du Lycée Charlemagne.

Troisième. — Tiquet (Charles), né à Clamart (Seine), le 12 juiliet 1872, élève du Lycée Louis-le-Grand.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

Rhétorique. — Teste (Louis), élève du Lycée de Bordeaux.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Messieurs,

A partir du 1er janvier 1888 et après vingt-deux ans d'existence heureuse, vous avez résolu de donner une forme nouvelle à la publication littéraire de votre Société et de transformer l'Annuaire si intéressant de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en une Revue trimestrielle des Études grecques. Votre commission administrative ne peut que voir d'un œil favorable cette tentative qu'elle estime aussi heureuse au point de vue littéraire qu'au point de vue financier. Elle espère que les livraisons de la *Revue* venant, quatre fois par an, frapper l'esprit des souscripteurs, les feront penser aux sacrifices que l'Association s'impose dans l'intérêt des études grecques et qu'ils mettront alors plus d'empressement à apporter le contingent de leur cotisation annuelle.

C'est aussi en vue d'une régularité plus complète que votre commission administrative a accepté la modification qui lui a été proposée de nouveau par votre trésorier. Jusqu'ici, votre exercice budgétaire commençait au 1er mars de chaque année, pour se terminer fin février de l'année suivante. Cette manière d'opérer, qui semble toute naturelle, puisque c'est toujours une période de douze mois qu'elle embrasse, ne laissait pas d'offrir quelques inconvénients pour l'imputation des

recettes et des dépenses, et quelques difficultés pour l'apurement des comptes de l'année budgétaire. Votre trésorier avait déjà signalé ces inconvénients et ces difficultés à votre commission administrative ; celle-ci avait senti l'importance des observations qui lui étaient soumises, mais le désir de ne rien innover lui avait fait maintenir la pratique ordinaire de ne commencer qu'au 1er mars l'année budgétaire de votre Association.

Votre Comité de publication et l'assemblée générale ayant voté la transformation de l'Annuaire, à partir du 1er janvier 1888, votre trésorier a renouvelé ses observations et insisté pour faire commencer l'année budgétaire au 1er janvier et la faire finir au 31 décembre. Cette fois la commission administrative s'est rendue devant l'exposé des avantages que cette modification présente, au point de vue de la régularité des comptes, et désormais, que votre trésorier conserve ses fonctions ou qu'il les quitte, pour un motif ou pour un autre, le budget des recettes et des dépenses de l'Association des Études grecques s'ouvrira au 1er janvier de chaque année pour se terminer au 31 décembre.

Votre commission administrative a pensé qu'il n'était pas hors de propos de vous faire part de ces considérations afin qu'aucun des membres de l'Association ne fût surpris de ne pas trouver, dans les divers tableaux des recettes et des dépenses, les états comparatifs qui s'y plaçaient d'ordinaire. S'ils ne figurent pas dans le compte rendu actuel, c'est qu'il n'était pas possible de les établir pour des périodes d'une durée différente, l'une de douze mois et l'autre de dix. Cette dernière s'étant écoulée du 1er mars au 31 décembre 1887, il a fallu se borner à relever les recettes et les dépenses effectuées durant cette époque de transition, sauf à reprendre les tableaux comparatifs, à partir des comptes-rendus des années 1888 et suivantes.

Voici donc premièrement l'état des recettes opérées du 1er mars au 31 décembre 1887.

1° Reliquat de l'exercice précédent au 1er mars 1887. ci.....	11,521 16
2° Coupons de 150 obligations des chemins de fer de l'Ouest.....	1,088 91
3° Coupons de 15 obligations du Midi.....	109 12
A reporter.....	12,719 19

Report		12,719	19
4° Arrérages de la rente Deville		375	»
5° Intérêts des fonds déposés à la Société générale		89	61
6° Cotisations annuelles	2,630 »	3,320	»
— arriérées	690 »		
7° Versements de membres donateurs		600	»
8° Versements pour les *Monuments grecs*		100	»
9° Vente de livres		813	55
10° Vente de médailles		»	»
11° Don de l'Université d'Athènes		800	»
12° Subvention du Ministère de l'Instruction publique		500	»
TOTAL de la recette du 1er mars au 31 décembre 1887		7,796	19
TOTAL de l'avoir		19,317	35

De ce total des recettes il faut déduire les dépenses correspondantes et les paiements effectués du 1er mars au 31 décembre 1887, dont la nomenclature figure au tableau ci-après :

1° Publication de l'Annuaire 1886-87, frais d'impression, tirage	2,751	10
Rédaction de la bibliographie	150	»
2° Recueil des *Monuments grecs*	760	»
3° Impressions diverses	148	70
4° Envoi de publications	213	20
5° Loyer de la rue Bonaparte	475	40
Assurances	12	35
Service et aménagement	173	»
6° Service du palais des Beaux-Arts	156	10
7° Indemnité à l'agent bibliothécaire	1,000	»
8° Recouvrement de cotisations	94	»
9° Garde de titres à la Société générale et menus frais divers	37	25
10° Courses et commissions	58	75
11° Frais de correspondance	94	85
12° — de bureau	164	25
A reporter	6,288	95

Report.....	6,288	95
13° Reliure et achat de livres.....	226	75
14° Prix de l'Association.....	1,000	»
15° Prix Zographos	1,000	»
16° Prix des lycées.....	205	70
17° Médailles.....	»	»
18° Concours de la typographie grecque.....	300	»
TOTAL de la dépense.....	9,021	40
Si de l'avoir total.....	19,317	35
on retranche le total de la dépense effectuée, soit..	9,021	40
Il reste au 31 décembre 1887.....	10,295	95
Les dépenses effectuées du 1er mars au 31 décembre 1887, s'élevant à.....	9,021	40
et les recettes à.....	7,796	19
Il en résulte une différence de dépenses en plus de	1,225	21
Le montant des recettes pour les dix mois de 1887 est de.....	7,796	19
A cette somme, il faut ajouter l'encaisse disponible au 1er mars 1887.....	11,521	16
et l'on obtient la somme totale de.....	19,317	35
Retranchant le montant de la dépense.....	9,021	40
il reste au 31 décembre 1887 un avoir de.....	10,295	95
Somme représentée :		
1° Par le solde de notre compte à la Société générale.....	9,942	67
2° Par l'encaisse de l'agent bibliothécaire.....	323	28
3° Par l'encaisse du Trésorier.....	30	»
TOTAL égal.....	10,295	95

Après avoir ainsi constaté les recettes et les dépenses des dix derniers mois de l'année 1887, la Commission administrative vous propose d'établir le budget de 1888 de la manière suivante :

Budget des recettes de 1888.

1° Reliquat de l'exercice 1887	10,295	95
2° Coupons de 150 obligations du chemin de fer de l'Ouest	2,177	»
3° Coupons de 15 obligations du chemin de fer du Midi	218	24
4° Intérêt des fonds déposés à la Société générale	100	»
5° Arrérages de la rente Deville	500	»
6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500	»
7° Cotisations	4,000	»
8° Don de l'Université d'Athènes	400	»
9° Vente de livres	500	»
TOTAL de la recette annuelle	8,395	24
TOTAL général	18,691	19

La Commission administrative vous propose également les dépenses ci-dessous pour l'exercice 1888 :

Budget des dépenses de 1888.

1° Publication de l'annuaire de 1887	2,500	»
2° Rédaction de la Bibliographie	150	»
3° Publication de la Revue	3,700	»
4° Monuments grecs	1,000	»
5° Impressions diverses	125	»
6° Envoi et distributions de publications	250	»
7° Loyer de la rue Bonaparte et assurances	500	»
8° Service du palais des Beaux-Arts	150	»
9° Indemnité à l'agent bibliothécaire	1,000	»
10° Droits de garde des titres	20	»
11° Recouvrement des cotisations	150	»
A reporter	9,545	»

Report	9,545	»
12° Courses et commissions	185	»
13° Reliure et achat de livres	150	»
14° Frais de bureau	160	»
15° Prix de l'Association	1,000	»
16° Prix Zographos	1,000	»
17° Concours entre les ouvriers et apprentis typographes	300	»
TOTAL	12,340	»
Si l'on retranche la somme des recettes	8,400	»
il ressort un excédent de dépenses de	3,940	»

Les dix mois de 1887 ont laissé un excédant de dépenses de 1,225 fr.; l'exercice de l'année budgétaire précédente 1886-1887 a également présenté sur les recettes un excédant de dépenses de 2,173 fr. 44. Votre Commission administrative vous signale cette situation. Voilà deux ans qu'elle se produit sans espoir d'amélioration probable en 1888. En effet, le budget de cet exercice doit comprendre au moins une dépense extraordinaire, le paiement de l'Annuaire de 1887, et de plus, l'augmentation votée pour la nouvelle Revue. D'autre part, les frais de distribution seront nécessairement plus considérables, la Revue paraissant quatre fois par an, et non une, comme l'Annuaire. La réserve de la Société peut encore suffire à ces dépenses, soit nouvelles, soit extraordinaires, mais il serait bien à désirer que les cotisations suivissent de leur côté une progression ascendante. Alors, au lieu de faire concourir au paiement des dépenses annuelles les sommes offertes par les donateurs, on les verrait employées, par la consolidation, à augmenter le fonds social.

Les membres de la commission administrative :

DARESTE. — H. HOUSSAYE. — LAPERCHE.
PESSON. — TALBOT.

Le Trésorier :

J.-G. MAGNABAL.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Adert, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).

† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.

Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain.

† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut.

Burnouf (Emile), ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes.

Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.

† Daremberg, de la bibliothèque Mazarine.

† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.

† Dehèque, membre de l'Institut.

Delyannis (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.

† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.

† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

† Dübner, helléniste.

Duruy (Victor), membre de l'Institut, ministre de l'Instruction publique.

† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand.

Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.

† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.

Havet, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Heuzey (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.

Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.

† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.

Legouvé, de l'Académie française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
Maury (Alfred), membre de l'Institut.
Mélas (Constantin), à Marseille.
† Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
Renan (Ernest), membre de l'Institut.
† Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thénon (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Valettas (J.-N.), professeur, à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
Weil (Henri), membre de l'Institut.
Wescher (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.
Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS

(1875-1888)

Le Ministère de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire l'*Union*.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.
Basily (Demetrius).
Bikélas (D.).
Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Etienne).
Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Chévrier (Adolphe).
Coromilas.
† Didot (Ambr.-Firmin).
Drême.
† Dumont (Albert).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Foucart (Paul).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Lereboullet (Léon).
Misto (H.-P.).

MM.

Negrepontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
Pélicier (P.).
Perrot (Georges).
Piat (A.).
Pottier (Edmond).
Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
Rodocanaki (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
Syngros (A.).
Vaney.
Verna (baron de).
Witte (baron J. de).
† Wyndham (George).
† Wyndham (Charles).
Zafiropulo (E.).
Zographos (Christakis Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION.

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand,
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*

MEMBRES DU BUREAU POUR 1888-89

Président : M. Alfred Mézières.
1er *Vice-président :* M. A. Croiset.
2e *Vice-président :* M. G. Maspero.
Secrétaire-archiviste : M. Paul Girard.
Secrétaire-adjoint : M. Am. Hauvette.
Trésorier : M. J. Magnabal.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1888-89

Nommés en 1886.

MM. Cartault.
Vidal de Lablache.
Dussouchet.
Edon.
MM. Egger (Max.).
Legouez.
Weil.

Nommés en 1887.

MM. Bikélas.
Eug. d'Eichthal.
Gréard.
Haussoullier.
MM. Huit (Ch.).
Psichari.
Talbot.

Nommés en 1888.

MM. Bréal.
Collignon.
Decharme.
Gidel.
MM. Homolle.
Mis De Queux de Saint-Hilaire.
Reinach (Th.).

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Dareste.
Houssaye (Henry).
Laperche.
MM. Pesson.
Talbot.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Bikélas.
Haussoullier.
Houssaye (Henry).
Maspero.
MM. Reinach (Théodore), *rédacteur en chef de la Revue.*
Talbot.
Les anciens présidents de l'Association.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. Collignon (Max.).
Guillaume.
Haussoullier.
Héron de Villefosse.
Heuzey (L.).
Homolle.
MM. Martha (J.).
Perrot (G.).
Pottier (E.).
Reinach (Th.).
Saglio.
Witte (baron de).

MEMBRES DONATEURS

MM.

Adam (Mme Juliette), à Paris.
Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie).
Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie).
† Avierino (Antonine), à Taganrog.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
Barenton (Arm. de), à Paris.
Baret, avocat, à Paris.
Basiadis (Héroclès-Constantin), à Constantinople.
Beaudouin (Mondry), professeur à la Faculté de Toulouse.
Beer (Guillaume), à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-l'Évêque (Calvados).
Berthault (E.-A.), docteur ès-lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Paris.
Bimpos (Th.), archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Galatz (Roumanie).
Blampignon (l'abbé), à Paris.
Bounos (Élie), à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), capitaine au 29e de ligne.
† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès-lettres, à Paris.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
Caratheodory (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Casso (Mme), à Paris.
Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
† Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
Chévrier (Ad.), avocat général, à Paris.
Choisy (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
Chrysovelonis (Léonidas), négociant, à Manchester.
Clado (Costa), à Paris.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Coronio (Georges), à Paris.
Coumanoudis (Ét.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.

Courcel (baron Alphonse de), ancien ambassadeur, à Paris.
Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
Croiset (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
Cucheval (Victor), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog.
Delyannis (N.), ministre de Grèce, à Paris.
Demetrelias (C.), à Odessa.
† Desjardins (Charles-Napoléon).
Desjardins (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles.
† Deville (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'École française d'Athènes.
Deville (Mme veuve), à Paris (1).
† Didion, inspecteur général des Ponts et chaussées
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N.), professeur au Gymnase hellénique de Galatz.
Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Henry), à Paris.
Dozon (Aug.), ancien consul de France, à Versailles.
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
Drême, président de la cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).
Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Duruy (Victor), membre de l'Institut, à Paris.
École hellénique d'Odessa.
† Egger (Émile), membre de l'Institut, à Paris.
Egger (Mme Vve Ém.), à Paris.
Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
Egger (Max.), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
Fallex (Eug.), proviseur du lycée de Versailles.
Fallières, député, ancien ministre de l'Instruction publique.
Ferry (Jules), député, ancien président du conseil des ministres.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut, à Athènes.
Fournier (Mme Vve Eugène), à Paris.
Gennadios (J.), ministre de Grèce à Londres.
Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
Gidel (Ch.), proviseur du lycée Louis-le-Grand.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Girard (Jules), membre de l'Institut.
Girard (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.
† Giraud (Ch.) membre de l'Institut.
Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Goirand (Léonce), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
Goirand (Léopold), avoué près la cour d'appel de Paris.
Gonnet (l'abbé), docteur ès-lettres, à Lyon.
Gréard, membre de l'Institut.
Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis.
Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
Gymnase de Janina.
Hachette (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
Hadgi-Costa (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa.
Hanriot, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.
Hauvette (Amédée), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.
Havet (Ernest), membre de l'Institut, ancien professeur au Collège de France.
Havet (Louis), professeur au Collège de France.
Havet (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Paris.
† Heuzey, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, à Paris.
Houssaye (Henry), homme de lettres, à Paris.
Inglessis (Alex.), à Odessa.
Jasonidis, à Limassol (île de Chypre).
Johannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
Jolly d'Aussy (D.-M.), au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
Jordan (Camille), membre de l'Institut, à Paris,
Joret (Ch.), professeur à la Faculté d'Aix.
Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
Kontostavlos (Alexandre), à Athènes.
† Kontostavlos (Othon), à Marseille.
† Kostès (Léonidas), à Taganrog.
Krivtschoff (Mme), à Moscou.
† Labitte (Adolphe), libraire à Paris.
† Lacroix (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Lamy (Ernest) à Paris.
Landelle (Charles), peintre, à Paris.
Laperche, à Paris.
Lattry (A.), à Odessa.
Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† Lattry (Dr Pélopidas), à Odessa.
Lecomte (Ch.), à Paris.
Legantinis (J.-E.), à Odessa.
Legrand (Émile), à Paris.
Lereboullet (le docteur Léon), à Paris.
Lesseps (Ferdinand de), membre de l'Académie française.
Leudet (Mme Vve), à Rouen.

Leviez (Ernest), à Paris.
Ludlow (Th.-W.), à New-York.
Macmillan (Georges-A.), éditeur, à Londres.
Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Maisonneuve, libraire-éditeur, à Paris.
Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manoussis (Constantinos), à Athènes.
Manoussis (Demetrios), à Taganrog.
Mantzavinos (R.), à Odessa.
Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† Marcellus (comte Edouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Maspero (G.), membre de l'Institut, professeur au collège de France.
† Maurice (Mme Ch.), née Vincent.
Mavro (Sp.), à Odessa.
Mavrocordato (le prince Nicolas).
Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
Mavrogordato (M.), à Odessa.
Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), ancien député, à Athènes.
Maximos (P.), à Odessa.
Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† Melas (B.), à Athènes.
Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
Misto (H.-P.), frères, négociants, à Smyrne (1).
Monceaux (Paul), à Paris.
Monginot (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† Negreponte (Michel), négociant, à Paris.
Negroponte (Dimitrios), à Taganrog.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
Nicolaïdès (Nicolaos), à Taganrog.
Nicolopulo (Jean G.), à Paris.
Nicolopulo (Nicolas N.), à Paris.
Nolhac (P. de), au Palais de Versailles.
Paisant (A.), juge au tribunal civil, à Paris.
Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théodore), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
Paspatis (Georges), à Liverpool.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons.
† Perrin (Hippolyte).
† Perrin (Ernest), à Paris.
Persopoulo (N.), à Odessa.
Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Phardys (Nicolas B.), à Samothrace.
Pispas (Dr B.), à Odessa.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

Pottier (Edmond), à Paris.
Psicha (Etienne), à Athènes.
Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris.
Ragon (l'abbé), professeur à l'école Bossuet, à Paris.
Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, à Paris.
Reinach (Salomon), attaché au Musée gallo-romain de Saint-Germain.
Renieri (Marc), gouverneur de la Banque nationale, à Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires, à Paris.
Richard-Kœnig, à Paris.
† Robertet, licencié ès-lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
Rochemonteix (Mis de), à Paris.
Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa.
Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
Rodocanachi (Théodore), à Paris.
Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), à Paris.
Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
† Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes
Sathas (Constantin), à Venise.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Paris.
Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Doucas-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
† Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
Schliemann (H.), à Athènes.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Sinadino (Michel), à Paris.
Sinadino (Nicolas), à Paris.
Sinano (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
Souchu-Servinière, à Laval.
Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucharest.
Soutzo (prince Constantin D.) à Slobosia (Roumanie).
Souvadzoglou (Basili), banquier, à Constantinople.
† Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française.
Syllogue littéraire Hermès, à Manchester.
† Symvoulidès, conseiller d'Etat, à Saint-Pétersbourg.
Syngros (A.), à Athènes.
Tannery (Paul), directeur des tabacs, à Bordeaux.
Tarlas (Th.), à Taganrog.
Telfy, professeur de l'Université de Pesth.
† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
Tilière (marquis de), à Paris.

Tougard (l'abbé), professeur au petit séminaire de Rouen.
Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Tourtoulon (baron de), à Valergues (Hérault).
Travers, inspecteur des postes et télégraphes, à Hanoï.
Tsacalotos (E.-D.), à Athènes.
Université d'Athènes (1).
† Valieri (N.), à Odessa.
Valieri (Oct.), à Londres.
Vlasto (Antoine), à Paris.
Vlasto (Ét.-A.), à Marseille.
Vlasto (Th.), à Liverpool.
Vlasto (Ernest), à Paris.
Voulismas (E.), archimandrite, à Odessa.
Vucina (Al.-G.), à Odessa.
Vucina (Emm.-G.), à Athènes.
Vucina (J.-G.), à Odessa.
Waddington (W. Henry), membre de l'Institut, ambassadeur de France à Londres.
Wescher (Carle), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.
Xanthopoulos (Dem.), à Odessa.
Xydias (Sp.), à Odessa.
Xydias (Nicolas), artiste peintre à Paris.
† Zariphi (Georges), négociant, à Constantinople.
† Zavitzianos (C.), docteur-médecin, à Corfou.
† Ziffo (L.), négociant à Londres.
Zographos (Christakis Effendi), fondateur du prix Zographos, à Paris.
Zographos (Xénophon), docteur-médecin, à Constantinople.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de 400 francs.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 1888

Nota. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

Abbott (Albert-Edouard), directeur de la régie des tabacs à Xanthi (Turquie). — 1885.
Achillopoulos (Évangèle), négociant, à Alexandrie. — 1880.
* Adam (Mme Juliette), 23, boulevard Poissonnière. — 1883.
Albert frères, négociants, rue du Tapis-Vert, 13, à Marseille. — 1868.
Alexandre (le président), 25, rue de l'Arcade. — 1883.
* Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.
Ambanopoulos, négociant, 33, cours P. Puget, à Marseille. — 1867.
Anagnostakis (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.
Andreadis (Mme), ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue du Château-Fadaise, à Nîmes. — 1867.
* Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, avenue de Paris, 1, à Versailles. — 1872.
* Antrobus (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.
Apostolidis (B.), à Alexandrie. — 1876.
Apostolidis (G.), à Constantinople. — 1880.
Aretaios (Théodore), professeur à l'École de médecine à Athènes. — 1868.
Aristarchy-Bey (Demétrius), 81, rue de l'Assomption. — 1868.
Aristarchy-Bey (Stavrace), grand logothète et sénateur, Yenikeni, à Constantinople. — 1884.
Armingaud, professeur au lycée Henri IV, 7, rue Cassette. — 1868.
Artemiadis (Jacques), à Constantinople. — 1882.
* Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.
Athanassaki (Jean), avocat, au Caire. — 1880.
Athenogenès (Georges), banquier, à Athènes. — 1868.
Aubigny (comte d'), consul général et agent de la République française au Caire. — 1888.
Audiat (G.), professeur de rhétorique au prytanée militaire de la Flèche. — 1886.

Baguenault de Puchesse (Gustave), docteur ès-lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
Bailly (Anatole), professeur honoraire de l'Université, à Orléans, 128, rue Bannier. — 1867.
* Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1868.
* Barenton (Arm. de), place du Palais-Bourbon. — 1877.
Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, 4, boulevard Flandrin. — 1867.

* Basiadis (Héroclès-Constantin), docteur ès-lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi, à Constantinople. — 1868.
Basili (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1867.
Basily (D.-M.), à Athènes. — 1867.
Bayet (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — 1875.
Baxter (John), à Hoboken, New-Jersey (États-Unis d'Amérique). — 1884.
Bazin (Hippolyte), censeur des études au lycée de Nîmes — 1883.
Beau, professeur au lycée Condorcet, 19, rue Saint-Pétersbourg — 1873.
* Beaudouin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.
Beaussire, membre de l'Institut, 96, boulevard Saint-Germain. — 1867.
Beautemps-Beaupré, vice-président du tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.
Beauverger (baron de), 8, rue du Cirque. — 1883.
* Beer (Guillaume), 34, rue des Mathurins. — 1872.
Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
Benoit (Ch.), ancien doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.
Bernard (l'abbé Eugène), 5, rue Gay-Lussac. — 1871.
* Berranger (l'abbé H. de), curé de Saint-Mihiel, à Trouville (Calvados). — 1869.
* Berthault (E.-A.), agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, 18, rue de Miroménil. — 1882.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du Musée gallo-romain à Saint-Germain-en-Laye. — 1888.
Beurlier (l'abbé), 4, boulevard de Vaugirard. — 1886.
Bibesco (prince Alexandre), 69, rue de Courcelles. — 1888.
* Bikélas (D.), 4, rue de Babylone. — 1867.
* Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.
* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique, à Galatz (Roumanie). — 1883.
* Blampignon (l'abbé), professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.
Blancard (Jules), professeur de grec moderne à la Faculté de Marseille, 40, boulevard Baille, à Marseille. — 1867.
Bloch (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure. — 1877.
Block (R. de), professeur à l'école normale des humanités, rue Fabri, à Liège (Belgique). — 1872.
Boissier (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, 79, rue Claude-Bernard. — 1869.
Boissonade (G.), professeur agrégé à la Faculté de droit, 7, rue Michel-Ange. — 1867.
Bonnaric (Victor), professeur au lycée de Nice. — 1888.
Bonnefon (Paul), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, 19, rue Nicole. — 1880.
Bontemps (Georges), 11, rue de Lille. — 1883.
Boppe (Auguste), 13, rue Bonaparte.
Boucher de Molandon, 23, rue Pothier, à Orléans. — 1879.

Boucherie (Adhémar), ancien chef de bataillon à la Légion étrangère, à Royan. — 1883.
Bouilhet (Henri), de la maison Christofle et Cie, vice-président de l'Union des arts décoratifs, 58, rue de Bondy. — 1884
Bouillier (Francisque), membre de l'Institut, 33, rue de Vaugirard.—1867.
Boulatignier, ancien conseiller d'Etat, à Pise, par Lons-le-Saulnier (Jura). — 1870.
* Bounos (Elie), à Paris. — 1875.
Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor. — 1874.
Boutmy (Emile), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.
Bouvier, professeur au lycée de Cherbourg. — 1888.
Brancovan (la princesse), 34, avenue Hoche. — 1885.
Branos (D.), professeur de grec, à Constantinople. — 1886.
* Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris, 77, boulevard Haussman. — 1876.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 15, rue Soufflot. — 1868.
Brelay (Ernest), propriétaire, 35, rue d'Offémont. — 1867.
Broglie (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1871.
Broglie (prince Victor de), 48, rue de la Boétie. — 1888.
* Brosselard (Paul), capitaine au 129e de ligne, à Paris. — 1883.
Brunetière (Ferdinand), maître de conférences à l'École normale supérieure, boulevard de Saint-Julien, à Bellevue-Meudon. — 1885.
* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique, à Constantinople. — 1876.
Bufnoir (Raymond), licencié ès lettres, 1, quai d'Orsay. — 1888.
Buisson (Benjamin), examinateur à l'Université de Londres, Savile-Club, Piccadilly, à Londres, et à Paris, 100, rue d'Assas. — 1870.
Burnouf (Emile), ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes, 34, rue d'Alésia. — 1867.

Cabanel (Alex.), membre de l'Institut, 14, rue de Vigny.—1867.
Caffiaux, receveur municipal de la ville de Valenciennes.—1868.
Caillemer (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.
Calliady-Bey (Constantin), conseiller d'Etat, à Constantinople. — 1868.
Calligas (P.), sous-gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1868.
* Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres, 374, rue Saint-Honoré. — 1875.
Caplanidis, directeur de l'École Abet, au Caire.— 1887.
Cappa (E.-S.), négociant à Nicolaieff. — 1888.
* Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.
* Caratheodory (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.
Caratheodory (Th.), ingénieur des ponts et chaussées, à Constantinople. — 1876.
Caravias (Jean-C.), chef de bureau à la Société de crédit mobilier, à Odessa. — 1887.

Carbon-Bazaine (Mlle Am.), 65, rue d'Anjou. — 1888.
Carrière (Auguste), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille. — 1873.
* Cartault (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
* Casso (Mme), 66, avenue d'Iéna. — 1875.
* Castorchis (Euthymios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.
Catzigras (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
Caussade (de), conservateur à la bibliothèque Mazarine. — 1868.
Cephalas (Nectarius), archimandrite au patriarchat du Caire. — 1888.
Cerf (Léopold), ancien élève de l'Ecole normale, imprimeur-éditeur, 13, rue de Médicis. — 1883.
Chabaneau, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.
Chaber (Alfred), 6, place Louis XVI, à Montpellier. — 1877.
Chabouillet, conservateur-directeur du Cabinet des médailles, 12, rue Colbert. — 1867.
Chaignet, recteur de l'académie de Poitiers. — 1871.
Chantepie (de), administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.
Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, 34, rue Jouvenel, à Auteuil. — 1876.
Chappuis, recteur de l'Académie de Dijon. — 1868.
Chapu, membre de l'Institut, statuaire, 23, rue Oudinot. — 1876.
* Chasles (Henri), 31, rue de la Baume. — 1881.
* Chassiotis (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris, 28, rue des Ecuries d'Artois. — 1872.
Chatel (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.
Chenevière (Ad.), licencié ès-lettres, 50, rue Bassano. — 1882.
Chevreul, membre de l'Institut, au Jardin des Plantes. — 1867.
* Chévrier (Adolphe), avocat-général, 13, rue de Téhéran. — 1873.
Chévrier (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.
* Choisy (Aug.), ingénieur des ponts et chaussées, 11, rue Chomel. — 1867.
Christofle (Paul), chef de la maison Christofle et Cie, 58, rue de Bondy. — 1884.
* Chrysoveloni (Léonidas), négociant à Manchester, Belmont-Terrace Higher Broughton. — 1869.
Citoleux, professeur au lycée Henri IV, 3, rue des Feuillantines. — 1872.
* Clado (Costa), 176, boulevard Haussmann. — 1884.
Clavel, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1876.
Clermont-Tonnerre (duc de), 41, rue de l'Université. — 1867.
Cogordan (Georges), sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, 7, rue Marbeuf. — 1873.
Collard (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.
Collignon (Maxime), professeur suppléant à la Faculté des lettres, 6, rue Herschel. — 1875.
Colmet d'Aage, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.

Colmet d'Aage, doyen honoraire de la Faculté de droit, 126, boulevard Saint-Germain. — 1872.
Comanos, docteur-médecin, au Caire. — 1880.
* Combothecras (S.), à Odessa. — 1873.
* Constantinidis (Zanos), négociant, à Constantinople. — 1873.
Constantinidis (M.), professeur de lettres helléniques, Dodlenston House Kirchen Road Ealing, à Londres. — 1873.
Corgialegno (M.), négociant, 38, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
Coromilas (Lambros), libraire-éditeur, à Athènes. — 1878.
* Coronio (Georges), 66, rue de Monceau. — 1884.
Correra (Luigi), professeur libre d'épigraphie latine, à Rome. — 1888.
Cossoudis (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.
Couat, recteur de l'Académie de Douai. — 1876.
Cougny, inspecteur d'Académie honoraire, 59, rue Boissière. — 1871.
* Coumanoudis (Etienne-A.), correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
Courbaud, professeur au lycée Condorcet, 3, rue Vézelay. — 1876.
* Courcel (baron Alphonse de), ancien ambassadeur, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse. — 1886.
Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Lille. — 1876.
* Cousté (Augustin-E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, 5, place Saint-François-Xavier.
Crépin (A.), professeur au lycée Charlemagne, 278, boulevard Saint-Germain. — 1870.
Croiset (P.), ancien professeur au lycée Saint-Louis, 7, rue Berthier, à Versailles. — 1874.
* Croisèt (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 54, rue Madame. — 1873.
* Croiset (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.
Crouslé (L.), professeur à la Faculté des lettres, 24, rue Gay-Lussac. — 1880.
* Cucheval (Victor), professeur au lycée Condorcet. 46, rue de Clichy. — 1876.

* Damaschino (Dr), professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine, 199, boulevard St-Germain. — 1879.
* Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.
Dauphin, banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1875.
David (Paul), avocat, docteur en droit, 81, rue des Saints-Pères. — 1883.
David-Sauvageot (Albert), professeur au collège Stanislas, 12, rue de Tournon. — 1887.
Decharme (Paul), professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, 95, boulevard St-Michel. — 1868.
Delacroix (Alfred), 37, rue Claude-Bernard. — 1883.
Delacroix (Gabriel), professeur au lycée de Lille. — 1883.
Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delalain (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles.— 1867.
Delaville de Mirmont, maître de conférences à la Faculté des lettres de de Bordeaux. — 1888.
Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.
* Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.
Deloche (Maximin), membre de l'Institut, 8, avenue de Gravelle, à Saint-Maurice (Seine). — 1874.
Deltour, inspecteur général de l'Université, 48, rue Pergolèse. — 1867.
Delyannis (Théodore-P.), ancien président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.
* Delyannis (N.), ministre plénipotentiaire de Grèce, à Paris, 127, boulevard Haussmann. — 1875.
* Demetrelias (C.), à Odessa. — 1873.
Depasta (A.-N.), libraire, à Constantinople. — 1868.
Depasta (Antoine), négociant, à Constantinople. — 1868.
Deprez (Michel), conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 2, rue de Fleurus. — 1888.
Deschamps (Arsène), professeur à l'Université de Liège, rue de la Paix. — 1867.
Deschamps (G.), ancien membre de l'École française d'Athènes. — 1886.
* Desjardins (Mme v^e^ Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
Desjardins (Paul), professeur de rhétorique au collège Stanislas, rue Boulainvilliers. — 1885.
Desnoyers, vicaire général, à Orléans. — 1879.
* Deville (Mme veuve), 112, rue de Provence. — 1868.
Devin, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 39, rue de la Boétie. — 1867.
Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut de France, 11, rue Vital-Carle, à Bordeaux. — 1869.
* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
Dieulafoy (Marcel), ingénieur en chef des ponts et chaussées, 2, impasse Conti. — 1884.
Dimitza, professeur de géographie à l'Université d'Athènes. — 1875.
* Dorisas (L.), à Odessa. — 1873.
* Dossios (Nic.), professeur, à Galatz (Roumanie). — 1881.
Doucet (Camille), secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut. — 1869.
* Doudas (D.), banquier, à Constantinople. — 1872.
* Doulcet (l'abbé Henry), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.
Dounis (Constantin), licencié en droit, 129, rue d'Eole, à Athènes.— 1883.
* Dozon (A.), correspondant de l'Institut, ancien consul général de France, à Versailles, 56, rue de la Paroisse. — 1869.
Drapeyron (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de géographie*, 55, rue Claude-Bernard. — 1867.
* Drême, président de la Cour d'appel d'Agen. — 1867.
Druon, proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet, à Nancy. — 1874.
Dubief, ancien directeur de l'institution Sainte-Barbe, 30, rue Gay-Lussac, à Paris. — 1874.

Duchataux, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.
Duchesne (l'abbé L.), membre de l'Institut, 66, rue de Vaugirard. — 1877.
Dugit, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble.— 1869.
Dumontier, commandant du génie en retraite, 75, rue de Rennes.— 1882.
Dupré, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, 20, rue Saint-Georges. — 1878.
* Dupuis (Jean), proviseur honoraire, 88, rue Claude-Bernard — 1881.
Durand (Ch.-H.), professeur de rhétorique au collège Stanislas. — 1888.
Durassier (Edouard), ancien secrétaire de la direction des ports au ministère de la marine, 70, rue de Miromesnil. — 1875.
Duret (Mme), 1, quai, d'Orsay. — 1867.
* Duruy (Victor), membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publiqne, ancien ministre de l'Instruction publique, 5, rue de Médicis. — 1867.
Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, 46, rue de Madame. — 1871.
Duverdy (Ch.), 1, place Boïeldieu. — 1884.

Ecole normale supérieure. — 1869.
Ecole des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille.— 1877.
* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.
Ecole normale d'humanités de Liège. — 1880.
Edon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard. — 1882.
* Egger (Mme vve Emile), 68, rue Madame. — 1885.
* Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1872.
* Egger (Max.), professeur au collège Stanislas, 29, rue Saint-Placide. — 1885.
Eichthal (Adolphe d'), ancien député, 42, rue des Mathurins. — 1867.
* Eichthal (Eugène d'), 57, rue Jouffroy. — 1871.
Eichthal (Georges d'), 48, rue de Londres. — 1888.
Elèves (les) du lycée d'Orléans. — 1869.
Elèves (les) de rhétorique du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
Élèves (les) de rhétorique du lycée Condorcet (divis. Gidel-Talbot). — 1869.
Elluin (le père A.), pour le collège français de Smyrne, chez M. Mailly, 95, rue de Sèvres. — 1873.
Erlanger (Emile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout. — 1869.
Esmein (Adhémar), professeur agrégé à la Faculté de droit, 7, rue Leroux. — 1881.
Essarts (Emmanuel des), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1867.
* Estournelles de Constant (baron Paul d'), 9, rue des Ecuries-d'Artois, Paris. — 1872.
Étangs (Georges des), à Beaumont-Cottage, par Cunfin (Aube). — 1883.
Euclidis (Jean), avocat à Athènes. — 1875.
Eumorphopoulos (A.-G.), négociant, Ethelburghouse, Bishopsgate street, à Londres. — 1867.

Évelard, ancien professeur au lycée Saint-Louis, 54, rue du Faubourg Saint-Honoré. — 1868.
Fagniez, à Meudon. — 1882.
* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
* Fallex (E.), proviseur du lycée de Versailles. — 1873.
* Fallières, député, ancien ministre de l'Instruction publique.
* Ferry (Jules), député. — 1880.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
Filleul (E.), 31, rue d'Amsterdam. — 1873.
* Fix (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
Florissone, 76, boulevard St-Marcel. — 1886.
Follioley (l'abbé), proviseur du lycée de Caen. — 1884.
Fontaine (Médéric), ancien notaire, 7, rue Léonie. — 1868.
Fortoul (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. — 1870.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes, 13, rue de Tournon, à Paris. — 1867.
Fougères, ancien membre de l'École française d'Athènes. — 1886.
Fouillée (Alfred), villa Sainte-Anne, à Menton (Var). — 1884.
* Fournier (Mme ve Eugène), 86, rue La Fontaine. — 1884.
France (Anatole), 5, rue Chalgrin. — 1886.
Fringnet, proviseur du lycée Lakanal, à Sceaux. — 1885.
Froment, directeur de l'Institution Sainte-Barbe, à Paris. — 1878.

Gaffarel (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — 1867.
Galuski (Ch.), à Créance (Manche). — 1868.
Ganneau (Paul), 114, rue de Provence. — 1868.
Gantrelle, professeur à l'Université de Gand. — 1873.
Garnier (Hippolyte), libraire-éditeur, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.
Gaspard (E.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 33, rue Claude-Bernard. — 1878.
Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat à la cour de Paris, 66, boulevard Malesherbes. — 1878.
Gautier, proviseur du lycée de Vanves. — 1878.
Gebhart, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue Gay-Lussac. — 1868.
Geffroy, membre de l'Institut, directeur de l'École française à Rome, et à Paris, 32, rue du Bac. — 1872.
Génin (Aug.), 11, rue du Plat, à Lyon. — 1871.
* Gennadios (Jean), ministre de Grèce à Londres. — 1878.
Georgantopoulos (J.), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1869.
Georgiadis (D.), 28, avenue de l'Opéra. — 1886.
* Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.
* Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople. — 1868.
Gibon, directeur des forges de Commentry. — 1887.
* Gidel (Ch.), proviseur du lycée Louis-le-Grand. — 1867.
Girard (Amédée), médecin, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.
* Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 7, rue de l'Université. — 1867.
Girard (Julien), proviseur du lycée Condorcet, 8, rue du Havre. — 1869.
* Girard (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres, 89, rue de Rennes. — 1880.

* Glachant, inspecteur général de l'instruction publique, 5, avenue Montespan (rue de la Pompe, Passy). — 1868.
Glachant (Victor), professeur de rhétorique au lycée d'Orléans. — 1884.
Glachant (Paul-Gabriel), professeur de seconde au lycée d'Orléans. — 1886.
Glycas (Nicéphore), archevêque de Méthymne. — 1868.
* Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, député des Deux-Sèvres, 16, place Vendôme. — 1883.
* Goirand (Léonce), avoué près la cour d'appel de Paris, 128, rue de Rivoli. — 1883.
Goldschmidt (Léopold), 19, rue Rembrandt. — 1876.
* Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.
Gonse, chef de division au ministère de la Justice, 2, rue de la Pompe, à Versailles. — 1880.
Goumy, maître de conférences à l'École normale supérieure, 88, boulevard Saint-Germain. — 1867.
Grandgeorges (Gaston), 23, rue des Jeûneurs. — 1872.
Granges (Charles des), 41, rue Mozart. — 1886.
Graux (Henri), propriétaire, à Fontaine, près Vervins (Aisne). — 1882.
* Gréard (Octave), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.
* Grégoire, archevêque d'Héraclée , à Constantinople. — 1872.
Grisot (J.), professeur au lycée Charlemagne, 8, rue de Rivoli. — 1875.
Grizani (P.), professeur de musique, à Alexandrie. — 1880.
Grollos (François), négociant, à Alexandrie. — 1876.
Gros (Dr), 10, rue de l'Oratoire, à Boulogne-sur-Mer. — 1879.
Groussard (E.), professeur au lycée d'Angoulême. — 1882.
Grousset (Henri), 35, rue Laromiguière. — 1887.
* Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
Guillaume, membre de l'Institut, 5, rue de l'Université. — 1867.
Guillemot (Adolphe), professeur au lycée Condorcet, 26, rue de Turin. — 1869.
Guimet (Émile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde, à Lyon, et à Paris, Musée Guimet, place d'Iéna. — 1868.
Guizot (Guillaume), professeur au Collège de France, 42, rue de Monceau. — 1877.
Guldencrone (baronne de), 18, rue de Belloy. — 1887.
* Gymnase de Janina (Turquie). — 1872.

* Hachette et Ce, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
Hadgi-Christou (Christos), directeur de l'École grecque de Péra, à Constantinople. — 1880.
* Hadgi-Consta (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa. — 1885.
Hallays (André), licencié ès lettres, 176, boulevard Saint-Germain. — 1880.
Halphen (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.
* Hanriot (Ch.), professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. — 1876.
Hatzfeld, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon. — 1869.
Haury, professeur au lycée de Guéret. — 1883.

Haussoullier, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 37, rue Vaneau. — 1881.
* Hauvette (Amédée), maître de conférences à la Faculté deslettres, 41, rue St-Placide. — 1883.
* Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 99, rue des Petits-Champs. — 1867.
* Havet (Louis), professeur au Collège de France, chargé de cours à la Faculté des lettres, 16, place Vendôme. — 1869.
* Havet (Julien), archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 6, rue de Sèze. — 1870.
Henneguy (Félix), 54, rue Denfert-Rochereau. — 1873.
Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Lille. — 1884.
Héron de Villefosse, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, 80, rue de Grenelle. — 1872.
* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 5, avenue Montaigne. — 1867.
Hignard, professeur honoraire de l'enseignement supérieur, 15, rue de l'Hôpital, à Cannes. — 1867.
Hittorff (Charles), 54, avenue de Villeneuve-l'Étang, à Versailles.— 1867.
Hodji (S.), secrétaire de l'ambassade ottomane, à Rome. — 1876.
Homolle, professeur suppléant au Collège de France, 177, boulevard Saint-Germain. — 1876.
* Houssaye (Henry), 47, avenue Friedland. — 1868.
Hubault (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.
Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
Huit (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.
Humbert, professeur au collège Rollin, 3, rue Cretet. — 1875.

Iatrou (Sarante), médecin oculiste, au Caire.
Iatroudakis, avocat, au Caire. — 1876.
Iconomopoulos (Denis), médecin-chirurgien, au Caire. — 1874.
Iliasco (Constantin), à Constantinople. — 1869.
Inglessi, ingénieur, ancien élève de l'Ecole des ponts et chaussées à Athènes. — 1887.
* Inglessis (Alexandre), à Odessa. — 1880.
Inglessis (Panaghis), négociant, à Constantinople. — 1868.
Inglessis (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
Iserentant, professeur de rhétorique au collège de Malines (Belgique). — 1880.

Jardin, avocat, 17, rue Saint-Marc. — 1871.
* Jasonidis, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
Jeuch (Jules), 3, rue d'Uzès. — 1876.
* Joannidis, (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce). — 1869.
* Jolly d'Aussy (Denis-Marie), au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure). — 1879.
* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varennes. — 1874.

* Joret (Ch.), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.

* Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople. — 1873.
Kann (Mme Edouard), 33, rue de Monceau. — 1888.
Kebedgy (Stavro-M.), négociant, à Constantinople. — 1868.
Kehaya (Mlle Calliope), directrice de l'École normale Zappeion, à Constantinople. — 1876.
Knuth (Oscar), directeur du Collège, à Steglitz (Allemagne). — 1880.
* Kontostavlos (Alexandre), député, à Athènes. — 1876.
Kortz (Édouard), proviseur du lycée Janson de Sailly. — 1885.
Krebs (Adrien), professeur à l'École alsacienne, 23, rue Denfert-Rochereau. — 1878.
* Krivtschoff (Mme), à Moscou. — 1874.

Labbé (Édouard), professeur au lycée Saint-Louis, 35, rue Vavin. — 1876.
La Coulonche (de), maître de conférences à l'École normale supérieure, 53, quai des Grands-Augustins. — 1874.
Laffon (Gustave), consul de France, à Valparaiso. — 1880.
Lamare (Clovis), ancien administrateur de l'institution Sainte-Barbe, 5, place Clichy. — 1870.
Lambros (Spyridion), professeur à l'Université, d'Athènes. — 1873.
Lamouroux (Georges-Victor), 9, boulevard Saint-Denis. — 1880.
* Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann. — 1883.
* Landelle (Charles), 17, quai Voltaire, — 1868.
* Laperche (Alexis), 54, rue Bonaparte. — 1872.
Laprade (Paul de), licencié ès lettres et en droit, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.
Larroumet, docteur ès lettres, directeur des Beaux-Arts. — 1884.
* Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique de Smyrne. — 1882.
* Lattry (Al.), à Odessa. — 1873.
Lebègue (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 12, place Sainte-Scarbe. — 1876.
Lebègue (Henri), licencié ès lettres, 35 bis, rue Denfert-Rochereau. — 1888.
Le Blant (E.), membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome, 7, rue Leroux (avenue du Bois de Boulogne). — 1867.
Le Bret (Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1867.
* Lecomte (Ch.), négociant, 41, rue du Sentier. — 1875.
* Legantinis (J.-E.), négociant, à Odessa. — 1873.
Legentil (V.), professeur en retraite, 15, rue de l'Eglise Saint-Julien, à Caen. — 1868.
Legouez, professeur au lycée Condorcet, 17, boulevard de Versailles, à Saint-Cloud. — 1867.
* Legrand (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 25, rue de Humbolt. — 1870.
Lelioux (Armand), sténographe reviseur au Sénat, 6, rue Donizetti. — 1879.
Lemaître (Raoul), procureur de la République, à Argentan. — 1874.
Lemoinne (John), de l'Académie française, 58, rue de Clichy. — 1870.

Lenient, professeur à la Faculté des lettres, 14, rue du Cardinal Lemoine. — 1867.
Léotard (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres, 3, cours Morand, à Lyon. — 1868.
Lequarré (Nicolas), professeur à l'Athénée royal de Liège (Belgique), rue André-Dumont. — 1872.
* Lereboullet (Dr Léon), 44, rue de Lille. — 1872.
Leriche (J.), professeur agrégé de l'Université de France pour la langue anglaise, 19, Tavistock Road, Westbourne Park, à Londres. — 1877.
Leroux (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
Leroy (Alph.), professeur à l'Université, 34, rue Fusch, à Liège. — 1868.
Leroy-Beaulieu (Anatole), 67, rue Pigalle. — 1870.
Le Sourd (docteur E.), directeur de la *Gazette des hôpitaux*, 4, rue de l'Odéon. — 1883.
* Lesseps (Ferdinand de), membre de l'Académie française, président de la Compagnie universelle du canal de Suez, 9, rue Charras. — 1884.
* Leudet (Mme Vve), 49, boulevard Cauchoise, à Rouen. — 1887.
Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Bellevue, près Paris. — 1867.
* Leviez (Ernest), directeur de la Compagnie d'assurance contre l'incendie l'*Urbaine*, 27, rue du Mont-Thabor. — 1886.
Lévy (Georges-Raphaël), 80, boulevard de Courcelles. — 1888.
Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique. — 1884.
Limpritis, avocat, à Alexandrie. — 1877.
Loué (l'abbé), curé de Morsan, par Brionne (Eure). — 1879.
* Ludlow (Thomas-W.), Cottage Lawn Yonkers, New-York City et à Paris, chez M. Terquem, libraire, 31, boulevard Haussmann. — 1881.

* Macmillan (Georges-A.), éditeur, Bedfort Street, Covent-Garden, W. C., à Londres. — 1878.
* Maggiar (Octave). négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.
Magnabal, inspecteur général de l'instruction publique en retraite, 22, rue de Saint-Cloud, à Clamart. — 1867.
Maigret (Théodore), 8, rue Volney. — 1867.
* Maisonneuve et Ch. Leclerc, libraires-éditeurs, 25, quai Voltaire. — 1875.
Maliaca (Abraham), professeur, à Constantinople. — 1868.
Maliadis (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.
* Mallortie (H. de), principal du collège, à Arras. — 1870.
Manolopoulos (Ém.), chancelier du consulat général de Grèce, 82, boulevard Saint-Marcel. — 1887.
* Manoussis (Constantin), à Athènes. — 1869.
* Manoussis (Démétrios), à Paris, 4, rue Christophe-Colomb. — 1869.
Manuel (Eug.), inspecteur général de l'Instruction publique, 6, rue Raynouard. — 1871.
* Mantzavinos (R.), à Odessa. — 1873.
* Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes. — 1885.
Maratos (le dr), au Caire. — 1873.
Marcheix, sous-bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts. — 1885.

Marinos (Miltiade), à Athènes. — 1873.
Martel, sénateur, 180, boulevard Haussmann. — 1879.
Martha (Constant), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1873.
Martha (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, 62, rue Saint-Placide. — 1881.
Martin (Abel-Tommy), Dr en droit, avocat à la Cour d'appel, 3, rue Bastiat. — 1871.
Martin (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.— 1887.
* Maspero (G.), membre de l'Institut, 24, avenue de l'Observatoire. — 1877.
Masqueray (P.), à Berlin, 75, II, Dorotheenstrasse. — 1888.
Mathiudakis (Alexandre), docteur en droit, directeur de la banque d'Epiro-Thessalie, à Volo. — 1868.
Maucomble (Émile), avoué près le tribunal civil de la Seine, 28, rue Joubert — 1876.
Maulde (de), directeur de la Société d'histoire diplomatique, 10, boulevard d'Enfer. — 1887.
Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur général honoraire des Archives nationales, rue de Condé, 12. — 1867.
* Mavro (Spiridion), à Odessa. — 1873.
* Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin). — 1873.
* Mavrocordato (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris, à Saint-Petersbourg. — 1868.
Mavrogordato (Dimitrios-A.), négociant, à Liverpool. — 1867.
* Mavrogordato (M.), à Odessa. — 1873.
Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), ancien député. — Athènes.
Mayrargues (Alfred), ancien professeur, trésorier de l'Alliance française, 103, boulevard Malesherbes. — 1868.
* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.
* Mazerolle (Joseph), artiste peintre, 45, rue du Rocher. — 1884.
Melas (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.
Mencke (Max), libraire de l'Université, à Erlangen. — 1885.
Mengin (Paul), à Colmar, 37, rue des Clefs. — 1888.
Mengola (D.), avocat, à Alexandrie. — 1887.
Merlet (Gustave), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 64, boulevard Saint-Germain. — 1869.
Metaxas (St.), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille. — 1867.
Metaxas (Gerasimos), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille. — 1887.
Meunier du Houssoy, 22, rue de Prony. — 1870.
* Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. — 1884.
Mézières, de l'Académie française, professeur à la Faculté deslettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.
Micheli, étudiant. — 1888.
Miot, colonel, chef d'état-major, 2, rue d'Auteuil. — 1878.
* Misto (H.-P.) négociant, à Smyrne. — 1880.
* Monceaux (Paul), professeur au lycée Condorcet, 34, rue de Londres. — 1885.

* Monginot, professeur au lycée Condorcet, 38 *bis*, avenue de Neuilly. — 1867.
Monod (Gabriel), directeur de la *Revue historique*, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 18 *bis*, rue du Parc de Clagny, à Versailles.
Moraïtis (Demetrios), à Londres, 1879.
Moraïtis (Spyridion), à Athènes. — 1887.
Moreau-Chaslon (Georges), 6, place de Valois. — 1869,
Moschopoulos (Théodore), secrétaire du consulat de Roumanie, à Constantinople. — 1886.
Mossot, professeur au lycée Condorcet, 20, rue de Verneuil. — 1878.
* Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris, 220, rue de Rivoli. — 1867.
Mouttet (Félix), avoué-licencié, 109, rue Lafayette, à Toulon. — 1882.
Mouy (comte de), ancien ambassadeur de France à Rome, 26, rue Nicolo. — 1884.
Müntz (Eugène), conservateur de la Bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts, 14, rue de Condé. — 1887.
Myriantheus (dr Hiéronymos), archimandrite, à Londres. — 1879.

Naville (Edouard), licencié ès lettres, à Genève. — 1867.
* Negroponte (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes. — 1868.
Nicolaïdy (le commandant B.), 6, avenue Percier. — 1878.
* Nicolopulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
* Nicolopulo (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
Nicot (Augustin), pharmacien, 37, rue des Nonnains-d'Hyères. — 1876.
Nisard (Charles), membre de l'Institut, 6, rue des Batignolles. — 1867.
* Nolhac (Pierre de), maître de conférences à l'École des hautes études, au Palais de Versailles. — 1888.

Oddi (F.-F.), professeur de langues, au Caire. — 1880.
Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, 6, place Saint-Sulpice. — 1869.
Omont (H.), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 30, rue Raynouard. — 1884.
Ormelingen (Ernest van), avocat à la cour d'appel de Liège, 60, rue d'Anerscœur. — 1887.
Orphanidès (Démétrius), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.
Oulianoff (L.-L.), juge de paix à Nicolaieff. — 1888.
Oursel (Paul), 36, rue de l'Arcade. — 1867.

* Paisant (Alfred), juge au tribunal de la Seine. — 1871.
Panas (le dr F.), professeur de clinique ophthalmologique à la Faculté de médecine, 17, rue du général Foy. — 1875.
Papadakis (le dr A. E.), de Crète, médecin à Athènes. — 1884.
Papadaki (Théophraste), 4, avenue Van Dyck, Paris. — 1884.
Papadopoulos Kerameus, à Jérusalem. — 1888.
Papamarcos (Charissios), directeur de l'Ecole normale à Athènes. — 1882.
Pappis (Timoléon), à Constantinople. — 1883.

Parapantapoulos (Jean), professeur à l'Ecole commerciale hellénique de Chalki, à Constantinople. — 1868.
Pardeilhan (Ch. de). — 1887.
Paris (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 110, rue du Bac. — 1868.
* Parissi, à Athènes. — 1878.
* Parmentier (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.
Paspalli (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.
Paspatis (Alexandre), docteur-médecin, à Athènes. — 1868.
* Paspatis (Georges), maison Ralli frères, à Liverpool. — 1888.
Passerat (Louis), professeur agrégé en retraite, 66, rue Claude-Bernard. — 1874.
Passy (Louis), député, 45, rue de Clichy. — 1867.
Paté (Lucien), attaché à la Direction des beaux-arts, 31, rue de Sèvres. — 1877.
Pedone-Lauriel, libraire-éditeur, 13, rue Soufflot. — 1868.
* Pélicier (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.
Pepin-Lehalleur (Adrien), 14, rue de Castiglione. — 1880.
Perrard (E.), professeur de rhétorique au Lycée de Sens. — 1887.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure. — 1867.
Perroud (Cl.), recteur de l'Académie de Toulouse. — 1884.
Person (Émile), professeur au lycée Condorcet, 33, rue d'Amsterdam. — 1877.
* Persopoulo (N.), à Odessa. — 1873.
* Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 25, boulevard Malesherbes. — 1878.
Pessonneaux (Raoul), professeur au lycée Henri IV, 80, rue Bonaparte. — 1888.
Petit (Arsène), 49, avenue de l'Observatoire. — 1880.
Petit de Julleville, professeur adjoint à la Faculté des lettres, 49, rue du Ranelagh. — 1868.
Peyre (Roger), professeur d'histoire au collège Stanislas, 42, rue Jacob. — 1879.
* Phardys (Nicolas B.), ancien directeur de l'École hellénique de Cargèse. à Samothrace par Dedeagatch, chez MM. Hampouri frères. — 1884.
Pharmacopoulos, (P.) journaliste, à Nauplie (Grèce). — 1887.
Photiadis (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.
Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.
* Pispas (B.), à Odessa. — 1879.
Pitra (le cardinal), administrateur de la bibliothèque Vaticane, à Rome. — 1884.
Poffandis, 199, boulevard Saint-Germain. — 1879.
Poitrineau, inspecteur d'Académie, à Vannes. — 1869.
Polycarpos (Hierodiaconos), archimandrite, à Constantinople. — 1873.
Pommeraye (E. de la), avocat, à Alexandrie. — 1887.
Potron, 14, rue de l'Arcade. — 1867.
Pottier (René-Jean), professeur suppléant au lycée Condorcet, 26, rue Joubert. — 1870.

* Pottier (Edmond), professeur à l'École du Louvre, 4, passage des Eaux, à Passy. — 1884.
Prarond (Ernest), 42, rue de Lillers, à Abbeville. — 1871.
Psaras, professeur de grec, 17, Alexandra street, Westbourne Park, à Londres. — 1871.
* Psicha (Étienne), à Athènes. — 1884.
Psichari (Jean), agrégé de l'Université, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 26, rue Gay-Lussac. — 1879.

* Queux de Saint-Hilaire (marquis de), 3, rue Soufflot. — 1867.

* Ragon (l'abbé), professeur à l'école Bossuet, 77, rue de Vaugirard. — 1888.
Ralli (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.
Ralli (Théodore), 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
Ralli, Schilizzi et Argenti, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
Rally (Nicolas), 8, rue de Lisbonne. — 1884.
* Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, 76, rue d'Assas. — 1870.
Rangabé (Rizo Al.), ancien ministre plénipotentiaire, correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.
Rangabé (Cléon), agent diplomatique de Grèce, à Sofia. — 1884.
Raphanel (l'abbé), directeur de l'école de Bossuet, 51, rue Madame. — 1888.
Reinach (Joseph), directeur de la *République française*, 6, avenue Van-Dyck, — 1888,
* Reinach (Salomon), attaché au musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 31, rue de Berlin. — 1878.
Reinach (Théodore), 26, rue Murillo. — 1884.
Renan (Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — 1867.
* Renieri (Marc), gouverneur de la Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1867.
Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.
Richard (Louis), attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
* Richard-Kœnig, négociant. — 1869.
Rieder, directeur de l'École alsacienne, 109, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1878.
Rinn (Charles), professeur au collège Rollin, 59, rue Rodier. — 1876.
Roberti (A.), professeur d'anglais au collège de Briançon. — 1873.
Robiou (Félix), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, à Rennes. — 1872.
* Rochemonteix (marquis de), 11, rue des Beaux-Arts. — 1888.
Rocheterie (Maxime de la), à Orléans. — 1879.
Rodillon (l'abbé), ancien supérieur du séminaire de Crest, à Lyon, 16, rue de Tramassac. — 1885.
* Rodocanachi (Théodore), 18, avenue de l'Opéra. — 1884.
* Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa. — 1873.

Rodocanachi (Th.-E.), négociant, 14, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
Rodocanachi (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* Rodocanachi (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.
Roersch, professeur à l'Université, à Liège. — 1873.
* Romanos (Jean), proviseur du gymnase de Corfou (Grèce). — 1873.
Rothschild (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.
* Rothschild (le baron Edmond de), 21, rue Laffitte. — 1884.
Rouff (l'abbé), 19, rue N.-D. des Champs. — 1887.
Roux (Ferdinand), avocat, à Issoire (Puy-de-Dôme). — 1887.
Ruelle (Ch.-Émile), conservateur adjoint à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 44, rue du Cherche-Midi. — 1869.

Saglio (Edmond), conservateur au musée du Louvre, 24, rue de Condé. — 1868.
Sakelaridis (Dimitri), à Alexandrie. — 1888.
Salomon, professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, boulevard Saint-Michel. — 1867.
Saltelis (Th.), professeur, à Constantinople. — 1886.
Sanson (Ernest), architecte, 48, rue d'Anjou. — 1888.
* Sarakiotis (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.
* Saraphis (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.
Sarcey (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.
* Sathas (Constantin), campo San Stae, à Venise. — 1874.
* Sayce, professeur à l'Université d'Oxford, King's College. — 1879.
* Scaramanga (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.
* Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.
* Scaramanga (Pierre-J.), attaché à la légation hellénique à Paris, 6, rue Le Chatelier (place Pereire). — 1872.
* Scaramanga (Jean-E.), 2, allées des Capucines, à Marseille.— 1876.
* Schliemann (Henri), à Athènes. — 1868.
Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 150, rue du faubourg St-Honoré. — 1888.
Sellet (Eug.), professeur au lycée de Vanves, 30, boulevard du Lycée. — 1876.
Senart (Émile), membre de l'Institut, 16, rue Bayard. — 1867.
Serbos (N.-A), négociant à Nicolaieff. — 1888.
Serres (Victor). — 1885.
Sestier (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. -- 1881.
* Sinadino (Nicolas), 4 *bis*, rue du Quatre-Septembre. — 1884.
* Sinadino (Michel), 18, avenue de l'Opéra — 1880.
* Sinano (Victor), 4, rue Meissonier. — 1884.
Siphnaios (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
Skliros (Georges-Eustathe), 289-291, Regent Street. W., à Londres. — 1876.
Sorel (Albert), secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.
Sotiriadis (Georges), professeur, à Odessa, — 1888.
* Souchu-Servinière, docteur-médecin, à Laval. — 1876.

* Soutzo (prince Grégoire-C.), ancien sénateur de Roumanie, 29, rue Calzea, à Bucharest. — 1888.
* Soutzo (prince Constantin-D.), officier du Sauveur de Grèce, à Slobosia-Corateni, district de Phimnic (Roumanie). — 1888.
* Souvadzoglou (Basile), négociant, à Constantinople. — 1878.
Stephanos (Dr Clon), à Athènes. — 1879.
* Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.
* Syllogue littéraire l'*Hermès*, à Manchester. — 1874.
* Syngros (A.), à Athènes. — 1877.

Talamon (Henri), 64, rue de Richelieu. — 1883.
Talbot (Eugène), professeur au lycée Condorcet, 11, rue de Lille. — 1867.
Tamvacos (N.-D.), à Constantinople. — 1874.
Tamy, ancien professeur, 35, rue de Grenelle. — 1877.
* Tannery (Paul), directeur des tabacs, à Bordeaux — 1885.
Tardieu (Amédée), bibliothécaire en chef de l'Institut.— 1872.
* Tarlas (Th.), à Taganrog (Russie). — 1873.
Tascher de la Pagerie (Robert duc de). — 1886.
* Telfy (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.
Ternaux-Compans, conseiller d'ambassade, 3, rue Neuve-Fortin, à Paris. — 1878.
Terrier, professeur au collège Rollin, maître de conférences à l'École normale primaire, de Sèvres, 42, rue de La-Tour-d'Auvergne. — 1878.
Tertu (comte de), à Tertu, par Trun (Orne). — 1867.
Theodoridis (Nicolas), pharmacien, à Constantinople. — 1868.
Theologos, chef de la maison P. Théologos, de Manchester, à Athènes. — 1872.
* Tilière (marquis de), 14, rue de Marignan. — 1873.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire de Rouen.— 1867.
* Tournier, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.
* Tourtoulon (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.
Tranchau, inspecteur d'Académie honoraire, à Orléans (Loiret). — 1868.
* Travers (Albert), inspecteur des Postes et Télégraphes, à Hanoï. — 1885.
Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1877.
Tresse, 184, rue de Rivoli. — 1868.
Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1869.
* Tsacalotos (E.-D.), à Athènes. — 1873.

* Université d'Athènes. — 1868.

Valettas (J.-N.), professeur, 16, Durham Terrace, Westbourne Parck. W, à Londres. — 1867.

* Valieri (Octave), 2, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1879.
Valieri (Jérôme), négociant, 65, cours Pierre Puget, à Marseille.— 1868.
Vaney (Emmanuel), conseiller à la Cour, 14, rue Duphot. — 1872.
Vaphiadis (Apostolos), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.
Vaphiadis (Georges), journaliste, à Constantinople, librairie Depasta.—1868
Vast (Henri), professeur au lycée Condorcet, 9, rue de Greffulhe.— 1875.
Vatikiotis (le docteur), à Alexandrie (Egypte). — 1870.
Venetocles (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie. — 1879.
Venieris (Anastase), directeur de l'Institut hellénique de Galatz (Roumanie). — 1885.
Vérin, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.
Verna (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère).— 1869.
Véron-Duverger, professeur à la Faculté de droit, 2 *bis*, rue Soufflot. — 1872.
Verpeaux (l'abbé M.), curé de Blancey (Côte-d'Or). — 1887.
Vidal de Lablache, maître de conférences à l'École Normale Supérieure. — 1870.
Vincent (Edgar), 8, Ebury street, S. W., à Londres. — 1880.
* Vlasto (Antoine), 28, rue de Naples, à Paris. — 1884.
* Vlasto (Étienne-A.), 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1875.
* Vlasto (Ernest), ingénieur, 69, boulevard Haussmann. — 1884.
Vlasto (Michel-A.), rentier, à Alexandrie. — 1884.
* Vlasto (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. —
Vogüé (Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.
Voltera (Gerasimos), négociant, au Caire. — 1876.
* Voulismas (Eust.), archevêque de Corfou. — 1873.
Vouros (J.-D,), rentier à Athènes. — 1872.
Voutyras (Stavros-Jean), journaliste, à Constantinople. — 1868.
* Vucina (Emmanuel-G.), à Athènes. — 1873.
* Vucina (A.-G.), à Odessa. — 1873.
* Vucina (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

* Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, 11 *bis*, rue Dumont d'Urville. — 1867.
Waddington (Ch.), professeur à la Faculté des lettres, 50, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1873.
Wagener (A.), membre de la chambre des représentants, à Gand. — 1873.
Wallon (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue Miroménil.— 1871.
Weil (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, 64, rue Madame. — 1867.
* Wescher (Carle), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 27, rue Notre-Dame des Champs. — 1867.
Witt (Pierre de), 83, boulevard Haussmann. — 1882.
Witte (baron de), membre de l'Institut, 5, rue Fortin. — 1867.
Worms (Justin), banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1876.

* Xanthopoulos (Démétrius), à Odessa. — 1879.
* Xydias (S.), à Odessa. — 1873.
* Xydias (Nicolas), artiste peintre, 19, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1884.

Zafiropulo (Étienne), 11, cours du Chapitre, à Marseille. — 1877.
Zaïmis (Alexandre), député, à Athènes. — 1879.
Zaja (Louis), avocat, à Alexandrie. — 1880.
Zalocosta (Eugène), premier secrétaire de la légation de Grèce, à Rome. — 1887.
Zalocostas (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
Zappas (Constantin), à Bruthim (Roumanie). — 1887.
Zarifi (Léonidas), banquier, à Constantinople. — 1867.
Zarifi (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille.— 1867.
* Zographos (Christakis Effendi), banquier, fondateur du prix Zographos, 21, avenue de l'Opéra. — 1868.
* Zographos (Xénophon), docteur-médecin, 18, rue Nouvelle, à Constantinople. — 1868.
Zographos (Solon), 21, avenue de l'Opéra. — 1876.
Zygomalas (A.), ancien ministre de l'instruction publique en Grèce, à Athènes. — 1887.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Athènes.

École française d'Athènes.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.
— pour la propagation des études grecques.
— d'enseignement (διδασκαλικός).
— littéraire, le *Byron*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs,

Boston.

Archæological Institute of America.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Société pour le progrès des études helléniques.

Marseille.

Comité *Coray*.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier

Paris.

Société bibliographique universelle.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association pendant l'année 1887-88.

Paris.

Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Revue critique d'histoire et de littérature.
Bulletin critique.
Le Canal de Corinthe.
L'Orient, revue franco-grecque.

Athènes.

Bulletin de correspondance hellénique.
Πρακτικά... Actes de la Société archéologique d'Athènes.
Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, recueil publié par la même Société.
Παρνασσός, recueil publié par le Syllogue « le Parnasse ».
Ἑστία.
Ἐφημερίς.
Ἑβδομάς.
Γαληνός.
Φοῖβος.
Ἐφημερὶς, etc., Journal de la Société hygiénique.
Ὥρα.
Παλιγγενεσία.
Διάπλαστις τῶν παίδων.

Auxerre.

Mémoires de la Société des études historiques et naturelles.

Baltimore.

John Hopkins University. American Journal of philology.

Bordeaux.

Annales de la faculté des lettres de Bordeaux et de Toulouse.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bucharest.

Οἱ Σύλλογοι.
Ἴστρος

Constantine.

Recueil de la Société archéologique de Constantine.

Constantinople.

Recueil du Syllogue littéraire hellénique.
Ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς, par A. Paleologos.
Νεολόγος.
Κωνσταντινούπολις.
Ἐκκλησιαστικὴ ἀλήθεια p. p. Manuel Gédéon.

Le Hâvre.

Recueil de la Société havraise d'études diverses.

Londres.

Journal of hellenic studies.

Montpellier.

Mémoires de la section des lettres de l'Académie des sciences et lettres.

Osceola (Missouri, E. U.).

The Platonist, publié par Thomas Johnson.

Smyrne.

Publications du Musée et de l'École évangélique.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1888)

1868. Prix de 500 fr. M. TOURNIER, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. BOISSÉE, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. WEIL, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. BAILLY, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. BERNARDAKIS, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis PIERRON, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. PAPARRIGOPOULOS, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile RUELLE, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. SATHAS (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. VALETTAS (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).

1872. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. (N'a pas été décerné.)

— Médaille de 500 fr. M. POLITIS, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée TARDIEU, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. BOUCHERIE, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Jules Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de ROCHAS D'AIGLUN, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. COUMANOUDIS (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. SATHAS, *Bibliotheca græca medii ævi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. WESCHER, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quæ supersunt, græce et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile LEGRAND, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites en français pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. FILLEUL, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred CROISET, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. SATHAS *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

1876. Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiæ tyranni vita ac scriptis ;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* v^e^ *et au* ive *siècle avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos : MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. B. Aubé (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon (*Manuel d'archéologie grecque*) et M. V. Prou (*Les théâtres d'automates en Grèce*, au iie siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Sacerdoces Athéniens*) et M. P. Girard (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes*).

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset (*Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*) et M. Couat (*La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*).

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. Émile Legrand (*Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III).

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet (*Acta Thomæ, partim inedita*) et M. Victor Henry (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque*).

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy (*Études sur l'architecture grecque*, et M. Edmond Pottier (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Lécythes blancs attiques*).

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Am. Hauvette-Besnault (*De archonte rege ; — Les stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès-lettres) et M. Bouché-Leclercq (*Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque*).

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin (Thèse pour le doc-

torat ès-lettres sur les *Cavaliers athéniens)* et M. Paul Monceaux (Thèse *De Communi Asiæ provinciæ* et sur *les Proxénies grecques)*.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos Kerameus (Ouvrages divers sur l'antiquité grecque) et M. Paul Tannery (Nombreux opuscules sur l'histoire de la science grecque).

1888. Prix de l'Association. M. Homolle. Thèses pour le doctorat ès-lettres (*Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacis*).

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon; Œuvres complètes de l'orateur Antiphon,* traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque,* de Koch, traduction française.

A NOS LECTEURS

L'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France se transforme en revue trimestrielle. La meilleure manière d'expliquer et de justifier ce changement, c'est de rappeler quelles pensées avaient présidé à la fois à la naissance de l'Association et à l'institution de l'Annuaire. On reconnaîtra facilement que la présente modification n'a pas d'autre objet que de mieux répondre aux intentions des premiers organisateurs.

En 1857, trois hommes aujourd'hui disparus, Gustave d'Eichthal, dont nous pleurons encore la perte récente, Brunet de Presle et Beulé, formèrent le projet de créer un centre d'étude et de propagande destiné à réunir tous ceux qui s'intéressaient à la Grèce, ancienne et moderne. Ils étaient partis de points de vue différents : Brunet de Presle et Gustave d'Eichthal, sans se détourner complètement de l'antiquité, pensaient surtout, et depuis longtemps, à resserrer nos liens avec les Grecs d'aujourd'hui, en répandant chez nous la connaissance et la pratique de leur langue. Le philhellénisme de Beulé était à la fois politique et littéraire, et, s'il songeait à l'agrandissement de la Grèce actuelle, c'étaient principalement la langue et les chefs-d'œuvre de la Grèce antique dont il voulait étendre l'influence. Bientôt toute pensée politique fut écartée, et le titre adopté pour l'Association en indiqua nettement le caractère. Grâce à la puissante initiative de Beulé, l'œuvre fut aussitôt réalisée que conçue. Les souscriptions affluèrent; l'Association fut constituée; elle eut pour premier président le doyen de la Faculté des Lettres de Paris, membre de l'Académie française,

dont bientôt il allait devenir le secrétaire perpétuel (1). Ce choix la rattachait directement à nos grandes traditions classiques et littéraires, représentées par leurs plus hautes expressions. M. Patin transmit la présidence à M. Egger, l'un de nos patrons les plus zélés et les plus actifs, dont le nom, inséparable de notre histoire, marqua d'une manière précise l'objet plus particulier de nos occupations, la philologie grecque et l'hellénisme.

A la fin de sa première année d'existence, l'Association publia un annuaire. En y lisant la liste de ses membres, on put apprécier la force du sentiment qui nous attire vers la Grèce et l'intérêt qu'excite toujours ce peuple unique qui parle une langue vieille de trente siècles et nous a donné presque en tout nos premiers modèles. Non seulement des membres de l'Institut, des professeurs, des savants, des écrivains et des artistes, mais des hommes appartenant à diverses professions et à diverses conditions sociales s'empressèrent de s'inscrire parmi ces amis de la Grèce. Les Grecs, de leur côté, envoyèrent de nombreuses et d'importantes contributions, du royaume hellénique, de Marseille, de Londres, de Constantinople, de Zante, de Taganrog. Ainsi cette première publication de l'Annuaire constatait le succès de l'idée originelle. C'était bien le rapprochement que l'on avait désiré, s'opérant au profit de la Grèce et avec la Grèce elle-même, mais dans une pensée toute pacifique de sympathie et de civilisation.

L'Annuaire eut encore d'autres genres d'utilité. Outre qu'il enregistrait dans les archives de l'Association les encouragements qu'elle accordait, les prix qu'elle donnait aux lauréats des concours généraux et ceux qu'elle décernait à des auteurs, soit sur ses fonds particuliers, soit avec les arrérages de la fondation Christakis Zographos, il provoqua des écrits sur la Grèce en leur offrant l'avantage de sa publicité. De cette manière aussi nous accomplissions la mission que nous nous

(1) Sur ces faits, que je retrace en partie d'après mes souvenirs personnels, il faut lire la *Notice sur la fondation et le développement de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, par Gustave d'Eichthal, publiée dans l'Annuaire de 1877 et reproduite dans le livre intitulé *Gustave d'Eichthal. La langue grecque.*

étions donnée. Des travaux sur l'antiquité grecque et byzantine, des études sur le grec moderne, des textes nouveaux ont été ainsi présentés à leur public. La valeur de ces écrits et la régularité de la publication depuis vingt ans, en même temps qu'elles attestent notre prospérité, achèveraient de prouver, si la démonstration était nécessaire, que l'Annuaire a rendu de réels services et n'a pas trompé les espérances des fondateurs.

Cependant, on s'est demandé s'il fallait se tenir pour satisfait des résultats obtenus et s'il n'y avait plus rien à tenter pour mieux atteindre le but en vue duquel l'Association s'est formée. La question, soulevée par un des membres les plus jeunes et les plus actifs, a paru mériter le plus sérieux examen. Nous nous étions proposé principalement d'entretenir le goût et la connaissance des choses de la Grèce : une publication annuelle était-elle suffisante pour y réussir ? Ne serions-nous pas plus sûrs de tenir la curiosité en éveil, en multipliant les informations sur l'état si complexe de l'hellénisme ? Nos lecteurs n'y porteraient-ils pas plus d'intérêt, et ne les attacherions-nous pas davantage à l'Association par des communications plus fréquentes et plus variées ? Ne serait-ce pas enfin introduire dans notre œuvre plus de mouvement et plus de vie ? Telles sont les observations qui, acceptées par le comité, l'ont déterminé à transformer l'Annuaire en revue trimestrielle.

En réalité, nous ne pouvions pas nous dissimuler la nécessité d'un progrès. En général, dans le domaine de la science et de la critique, l'immobilité n'est pas possible ; elles ne vivent que par un renouvellement perpétuel de leur matière et de leurs formes, et il faut bien que les organes par lesquels elles communiquent avec le public soient en état de les suivre. L'Association, dans le champ particulier qu'elle s'est choisi, n'échappe pas à cette loi. Elle ne saurait s'en tenir à la mesure de ses premiers efforts, qu'au risque de rester au-dessous de la tâche qu'elle s'est fixée. Quelles ne sont pas aujourd'hui, en effet, l'activité et l'étendue des études et des travaux qui se rapportent à la Grèce ? Et quelle est aujourd'hui la signification de ce mot *d'hellénisme*, qui résume en lui les objets multiples de nos occupations ?

L'hellénisme, c'est la tradition pieuse et vivante du passé,

c'est l'esprit de la Grèce antique conservé par l'intelligence de sa littérature et de ses arts, animant la Grèce moderne, lui faisant sa place dans le monde et rayonnant sur toutes les nations civilisées ; c'est le lien de reconnaissance qui les unit à elle ; c'est le sentiment qui suscite des efforts de plus en plus actifs, soit pour découvrir et comprendre les restes de l'antiquité hellénique, soit pour propager la connaissance de sa langue, de son histoire, de ses mœurs et de sa civilisation. Aujourd'hui, les esprits curieux de ce qui touche à la Grèce sont constamment sollicités par les travaux des philologues et des historiens. Les interprètes littéraires, les critiques d'art, les érudits, les linguistes multiplient leurs études sur cette vaste matière qui s'étend depuis les temps homériques jusqu'à nos jours. Les inscriptions sortent en foule du sol pour nous révéler sur le culte, sur les institutions, sur les faits, des détails qui donnent à l'histoire la précision et la vie. On sait quelles richesses les fouilles ont rendues à l'art depuis vingt-cinq ans. Quel intérêt n'y a-t-il pas à se tenir au courant de ces révélations du passé, dans un temps où reparaissent en quelques années à la lumière le théâtre de Bacchus et les tombeaux du Céramique à Athènes, l'Hermès de Praxitèle à Olympie, la Gigantomachie à Pergame, les figures archaïques de Délos, d'Acræphion et de l'Acropole d'Athènes, les figurines de Tanagre et de Myrina?

Le plan de la revue est déterminé par l'ensemble de ces considérations. Il est conçu de façon à conserver la partie de l'Annuaire qui ne devait pas disparaître : celle où est constaté l'état de l'Association et où est reproduite son assemblée générale. Le reste, modifié sur quelques points, est surtout développé et complété.

Des articles de fond traiteront les nombreuses questions qui ont rapport à la littérature, à l'histoire, à l'archéologie et à l'art de la Grèce, ancienne et moderne. Ces articles, dont chacun pourra être d'une certaine étendue, formeront la partie la plus considérable de la nouvelle publication.

Une seconde partie renfermera des articles plus courts sur des points de détail. On y trouvera des notions fournies par l'examen et l'interprétation de textes, de manuscrits, d'inscriptions, de médailles et, en général, de monuments de toute na-

ture. Ce sera, à proprement parler, une réunion de notes et de documents.

Des comptes rendus bibliographiques tiendront le lecteur au courant des publications à mesure qu'elles paraîtront au jour. La bibliographie générale, c'est-à-dire la liste de tous les écrits sur la Grèce publiés dans l'année, qui était donnée par l'Annuaire, ne sera pas pour cela supprimée. Elle trouvera sa place naturelle dans le numéro du dernier trimestre ; et, comme elle sera confiée au même rédacteur, M. Ruelle, elle continuera d'offrir les mêmes garanties d'exactitude.

Enfin, une chronique, alimentée par des relations et des correspondances avec des Sociétés savantes et des particuliers en Orient et ailleurs, complètera ces informations en insérant toutes les nouvelles qui se rapportent à la Grèce et à l'hellénisme. Les fouilles, les découvertes de tout genre, en général les faits qui se rattachent au mouvement scientifique seront portés à la connaissance du public aussitôt qu'ils se seront produits.

Telles sont les quatre parties dont se composera chaque numéro de la revue. Par cette distribution, elle pourra devenir chez nous le fidèle organe de l'hellénisme. Elle en constatera et en favorisera les progrès, et elle complètera les titres de notre association à être considérée comme le centre français des études grecques. Comme elle paraîtra plus souvent que les revues analogues, elle entretiendra avec ses lecteurs des relations plus étroites, et son action, plus répétée, sera plus vive et plus efficace.

Nous espérons que cette tentative pour accroître son influence sera favorablement accueillie. Grâce aux ressources toutes prêtes de la rédaction et à la bonne volonté d'un éditeur qui aime à prêter son concours aux entreprises scientifiques, le fonctionnement de la Revue est assuré. Nous savons que son rédacteur en chef, qui apporte avec de rares aptitudes l'ardeur de la jeunesse, n'épargnera rien pour faire prospérer une œuvre qui lui tient de plus près qu'à personne et qui a des droits à tout son dévouement. C'est pour nous une raison de plus de compter sur le succès.

Jules Girard.

DES TRACES DE REMANIEMENT

DANS

LES DRAMES D'ESCHYLE

Les textes que nous possédons des tragiques grecs ont éprouvé de nombreuses et graves altérations, et il ne faut pas toujours accuser les copistes du moyen âge des fautes qui déparent les vers de Sophocle et d'Euripide. Les *grammairiens,* c'est-à-dire les littérateurs, d'Alexandrie les lisaient déjà dans un état fautif ; les vieilles scholies en font foi. Parmi ces altérations, les plus graves ne viennent pas d'erreurs ou de distractions, mais ont été faites à dessein, dans l'intention de corriger le vieux texte. Il y a, en effet, dans les œuvres des trois grands tragiques, des changements voulus, qui s'expliquent par l'histoire du théâtre grec.

Les drames des trois maîtres furent quelquefois repris sur la scène d'Athènes après leur mort. Au IVe siècle avant notre ère, époque à laquelle la production dramatique commençait à baisser, et où, d'après une loi qui semble générale, on vit, aux grands poètes, succéder de grands acteurs, ces derniers, devenus les gardiens des trésors dramatiques, se permettaient certaines libertés, ajoutant, retranchant, modifiant, suivant leur convenance. Aussi, du temps d'Alexandre, l'orateur Lycurgue fit-il rendre un décret portant qu'il serait procédé à la confection d'un exemplaire officiel du théâtre des trois grands tragiques, avec ordre aux acteurs de ne pas s'en écarter dans la

copie de leur rôle (1). Galien rapporte qu'un roi d'Égypte, bibliophile peu scrupuleux, emprunta aux Athéniens le précieux manuscrit et le garda pour sa bibliothèque. Nous voyons cependant que les savants commentateurs d'Euripide accusent encore les acteurs de certaines altérations, quelquefois en se référant à des textes plus purs, parfois aussi par simple conjecture. Il faut croire que la mesure ordonnée par Lycurgue vint trop tard pour réparer le mal qui était déjà fait, et qu'elle n'empêcha pas absolument le renouvellement des abus qu'elle voulait prévenir.

Ici il convient cependant de distinguer entre Eschyle et les deux autres grands tragiques. Les œuvres du vieux maître semblaient déjà quelque peu surannées au IVe siècle et ne furent guère reprises dès cette époque. Un curieux document épigraphique, publié d'abord par M. Koumanoudis (2), donne de précieux renseignements à ce sujet. Il nous apprend que, vers le milieu de ce siècle, trois poètes continuaient, suivant l'ancien usage, de concourir aux grandes Dionysiaques, chacun avec trois tragédies, ou, par exception, avec deux seulement. Mais, avant ces pièces nouvelles, on jouait une tragédie du vieux répertoire, qui était hors concours. Dans les trois années consécutives auxquelles se rapporte ce fragment d'inscription, la pièce ancienne est exclusivement empruntée au répertoire d'Euripide ; c'est *Oreste*, *Iphigénie*, et un autre drame dont le nom a disparu. A côté d'Euripide, Sophocle se maintint sur la scène. Nous savons qu'un des acteurs les plus vantés de ce temps, Polos, excellait dans l'*Electre* de Sophocle (3) ; et Démosthène nous apprend que l'on continuait de jouer *Antigone* (4). J'en dirai autant d'*Œdipe :* Aristote mentionne plusieurs fois cette tragédie dans sa *Poétique*. Or il est évident

(1) *Vies des Dix Orateurs, Lycurgue*, § 11.

(2) Voy. Ἀθήναιον, VI (1878), p. 476 sqq. M. Ulrich Koehler a commenté ce document dans *Mittheil. des deutschen archaeologischen Instituts in Athen*, III, p. 105 sqq. Le texte est dans *C. I. A.* II, 2, 973.

(3) Cf. Aulu-Gelle, VI (VII), 5.

(4) Cf. Démosthène, *Ambassade*, § 246. Je ne sais de quelle époque est Timothée de Zacynthe, surnommé Σφαγεύς à cause de sa bravoure dans le rôle d'Ajax.

pour tout lecteur attentif de ce traité que le philosophe prend les exemples dont il se sert presque exclusivement dans le répertoire contemporain.

Quant à Eschyle, il dit avec raison, dans les *Grenouilles* d'Aristophane, que ses tragédies ne sont pas mortes avec lui (1). Mais ce qui était vrai en 405, quand cette comédie fut jouée, cessa bientôt de l'être, et après la fin du ve siècle, les chefs-d'œuvre d'Eschyle trouvaient sans doute encore un certain nombre de lecteurs, mais furent de moins en moins offerts en spectacle au public. C'est donc au demi-siècle qui suivit la mort du poète qu'il convient de limiter l'effet du décret par lequel les Athéniens enjoignaient à l'archonte de ne jamais refuser le chœur à quiconque voudrait monter un drame d'Eschyle. L'auteur de la *Notice biographique*, auquel nous devons ce renseignement (2), ajoute qu'Eschyle remporta plus d'une victoire après sa mort. En s'exprimant ainsi, avait-il uniquement en vue des œuvres posthumes et qui paraissaient pour la première fois, ou bien faut-il croire que, contrairement à la pratique du siècle suivant, des drames anciens concouraient alors avec les drames nouveaux des poètes vivants et leur disputaient le prix? Quoiqu'il en soit, il paraît que le soin de remettre sur la scène les œuvres du vieux maître n'était pas confié alors à des acteurs. Les nombreux poètes de la famille d'Eschyle, et en particulier son fils Euphorion, s'acquittaient de ce pieux devoir. Quintilien prétend que la reprise des tragédies d'Eschyle ne fut permise qu'à condition de les rajeunir par des corrections (3). Quintilien attribue à tort aux Athéniens du siècle de Périclès l'appréciation littéraire d'une époque qui ne savait plus goûter la simple grandeur du vieux maître. Le décret fut rendu, comme l'attestent nos sources grecques, par admiration pour le génie d'Eschyle. Cependant Quintilien ne se trompe certainement pas quant au fait des corrections introduites dans

(1) *Grenouilles*, 868.

(2) Voy. aussi *Acharn.*, 10, avec la scholie.

(3) Voy. Quintilien, X, 1, 66 : « Correctas ejus fabulas in certamen deferre posterioribus poetis Athenienses permiserunt. » Mais le Βίος Αἰσχύλου dit : Ἀθηναῖοι δὲ τοσοῦτον ἠγάπησαν Αἰσχύλον, ὡς ψηφίσασθαι μετὰ θάνατον αὐτοῦ τὸν βουλόμενον διδάσκειν τὰ Αἰσχύλου χορὸν λαμβάνειν.

ces drames afin de les accommoder au goût d'un public habitué à un système dramatique plus varié. Les modifications faites alors aux pièces d'Eschyle peuvent donc avoir eu plus d'importance que celles qu'on fit plus tard à l'œuvre de Sophocle et d'Euripide. Elles furent faites, non par des acteurs, mais par des poètes familiarisés avec la méthode et le style du maître; et, par là même, elles doivent être plus difficiles à reconnaître.

Parmi les sept tragédies d'Eschyle qui sont venues jusqu'à nous, y en a-t-il qui furent reprises et qui peuvent avoir subi quelques-unes de ces modifications qu'entraînait la remise sur la scène? Il y a tout lieu de le croire. Dans la Parabase des *Nuées*, Aristophane fait une allusion aux *Choéphores*, laquelle suppose que le public se souvenait de la scène d'Electre trouvant une boucle des cheveux d'Oreste sur le tombeau d'Agamemnon. Euripide, ennuyé sans doute des critiques de ses adversaires, qui ne cessaient de lui opposer Eschyle et de l'écraser par ce parallèle, se laissa aller un jour, on le sait, à une digression toute personnelle. Dans son *Electre* (1), il fait, par la bouche d'un de ses personnages, avec peu d'à-propos dramatique, la critique d'une scène des *Choéphores*, la même précisément que rappelait Aristophane. On peut induire de ces faits, avec assez de probabilité, que l'*Orestie* d'Eschyle fut reprise à l'époque de la guerre du Péloponnèse.

Quant aux *Sept Chefs contre Thèbes*, il y a des indices plus légers, mais qui ne laissent cependant pas d'avoir une certaine valeur. Dans les *Phéniciennes*, Etéocle déclare qu'il va préposer un guerrier à la défense de chacune des sept portes de Thèbes ; les énumérer tous, ajoute-t-il, ce serait perdre le temps, quand l'ennemi est déjà au pied de nos murs (2). C'est là une critique de la belle scène du drame d'Eschyle où les sept couples de combattants, leurs armures, leurs emblèmes, leurs sentiments, sont si vigoureusement décrits, et où les adversaires, qui doivent se rencontrer sur le champ de bataille, sont opposés les uns aux autres dans les vers du poète. Une autre allusion, moins

(1) Voy. Euripide, *Electre*, v. 520-544.
(2) Cf. *Phéniciennes*. v. 751 sq.

évidente, se trouve peut-être dans les *Suppliantes* d'Euripide. Aux funérailles des chefs argiens, Adraste prononce l'éloge de ses compagnons d'armes, et il vante les vertus de Capanée et des autres, qui sont présentés par Eschyle comme des orgueilleux impies et fanfarons. Le discours d'Adraste devient piquant quand on se souvient des *Sept contre Thèbes;* il semble contenir une satire discrète de la sincérité des oraisons funèbres (1).

Si l'on cherche maintenant dans l'*Orestie* des traces de remaniement, on n'en peut guère signaler avec une certaine probabilité que dans les *Euménides*. Dindorf croyait découvrir des interpolations dans les deux premiers drames de la trilogie. Il retranchait une grande partie du discours étudié que Clytemnestre adresse à l'époux qu'elle va immoler. Il est vrai que cette tirade est verbeuse et déclamatoire, mais telle était l'intention du poète, qui a lui-même signalé par la bouche d'Agamemnon ce qu'il peut y avoir de choquant dans cette longue allocution (2). En protestant de sa fidélité et de sa tendresse, Clytemnestre devait tomber dans la déclamation; il n'est pas dans son caractère de dissimuler, et elle ne saurait mentir sans exagérer.

Dans les *Choéphores,* l'énumération des supplices dont l'oracle de Delphes menaçait Oreste, s'il négligeait de venger la mort de son père, n'a pas non plus trouvé grâce devant Dindorf. Le morceau en question (3) offre des difficultés : il a été maltraité par les copistes, mais la langue en est forte et hardie, on sent la touche eschyléenne, et s'il y a une longue accumulation de terreurs et de tourments de tout espèce, c'est qu'il fallait un fort aiguillon pour porter un fils à verser le sang de sa propre mère.

Arrivons aux *Euménides*. Grâce à l'intervention de la déesse d'Athènes et au tribunal institué par elle, Oreste, délivré de la poursuite des Furies, retourne dans son pays et remonte sur le trône de ses pères. Plein de reconnaissance, le roi d'Argos jure qu'il n'oubliera jamais ce bienfait et que lui et ses descendants seront toujours les fidèles alliés d'Athènes. Cette solennelle

(1) Voy. Eurip., *Suppl.*, v. 857 sqq.
(2) Voy. Eschyle, *Agam.*, v. 916.
(3) Voy. *Choeph.*, v. 276-296.

promesse avait de l'à-propos : nous savons en effet que l'*Orestie* fut jouée à un moment où Argos, toujours impatiente de la suprématie de Sparte, venait de conclure un traité d'alliance avec Athènes (1). Il y a cependant dans la tirade d'Oreste huit vers (767-774) qui font tache. Oreste menace des plus grands malheurs le chef argien qui porterait jamais les armes contre la ville de Pallas. Un pareil langage n'était de mise qu'à un moment où l'on pouvait appréhender que les Argiens ne se tournassent contre Athènes. L'obèle critique de Dindorf est donc motivé à cet endroit. Il faut ajouter que la rédaction quelque peu prolixe de ce passage et la faiblesse du style achèvent de rendre ces vers suspects. J'ai cru reconnaître la main du même interpolateur dans un autre passage de la tragédie. Après avoir présenté la défense d'Oreste, Apollon ajoute les mêmes promesses, la même perspective d'une alliance éternelle entre Athènes et Argos. Les vers que j'ai en vue (667-673) ne se relient pas à ceux qui les précèdent et ne pourraient être tolérés qu'en supposant une lacune. On peut aussi dire qu'il est peu convenable que l'avocat du prévenu fasse valoir un pareil argument à l'institution d'un tribunal devant lequel il était défendu aux partis de rien dire qui fût en dehors de la cause.

Y a-t-il dans les *Euménides* d'autres morceaux encore qui trahissent une origine postérieure ? Je ne le pense pas, quoi qu'on en ait dit. Au moment où les juges vont porter leurs suffrages sur la grave question qui leur est soumise, Minerve prononce un discours solennel, qui, tout en s'adressant au tribunal qu'elle institue, n'en doit pas moins agir sur les générations à venir et le peuple tout entier assis sur les gradins du théâtre. L'à-propos de ce morceau est plus évident encore que celui du passage relatif à l'alliance argienne. L'*Orestie* fut jouée en 458, et c'est vers le même temps que l'Aréopage fut privé par Ephialtès, l'ami de Périclès, d'une grande partie de ses prérogatives. S'il fallait en croire Diodore de Sicile (2), la réforme aurait déjà été accomplie un an avant la représentation de la trilogie ; mais les dates de cet historien sont, on le sait, sujettes à caution.

(1) Voy. Thuc., I, 102, 4 ; 107, 5.
(2) Diodore de Sicile, XI, 77.

Dindorf écartait une grande partie du discours de Minerve, de manière à le réduire à neuf vers (1), quoique la déesse déclare elle-même qu'elle a longuement développé les conseils qu'elle voulait donner à ses Athéniens. M. Wecklein vient de reprendre la thèse de Dindorf (2), en la modifiant quelque peu, afin de la rendre plus acceptable. Il veut que la harangue de Minerve, telle que nous la lisons maintenant, soit, à peu de vers près, l'œuvre d'un autre poète, et que la harangue primitive se soit trouvée plus haut, au début même des débats judiciaires. Pour ce qui est de ce dernier point, on peut trouver en effet que le discours qui institue le nouveau tribunal vient un peu tard, et Kirchhoff avait déjà eu l'idée de le transposer après le vers 573; mais comme Minerve, à la fin de son discours, invite les juges à se lever pour voter, cette transposition n'est pas admissible, à moins de supposer que ce discours, en recevant une autre place, ait subi un remaniement complet. Encore faut-il dire qu'une transposition intentionnelle est tout ce qu'il y a de plus improbable. Pourquoi l'aurait-on faite? Nous n'en voyons pas les motifs. C'est Eschyle lui-même qui a voulu que la déesse haranguât les juges au moment solennel où ils allaient procéder au vote, plutôt qu'au commencement des débats.

Mais y a-t-il donc, dans le discours même, des choses assez choquantes pour justifier l'hypothèse d'un remaniement radical ? Le nom de l'Aréopage est généralement expliqué par la légende suivant laquelle Arès, ayant tué un fils de Poseidon, fut jugé par les douze dieux, siégeant sur cette colline. Cette explication est la bonne, si l'on veut bien traduire le langage mythologique en langage ordinaire. La colline où l'on connaissait de l'homicide fut appelée colline d'Arès, c'est-à-dire colline de l'homicide en personne, et le mythe que nous venons de rappeler exprime parfaitement l'origine du nom. Eschyle lui-même emploie quelque part une périphrase poétique qui peut servir de commentaire à la légende. Les Furies disent chez lui qu'elles

(1) Les vers retranchés par Dindorf sont 682-703.

(2) Wecklein, dans les Comptes-rendus de l'Académie de Munich, *Philosophisch-philologische Classe*, 1887, p. 62 et sqq.

poursuivent le coupable : « Quand Arès au sein de la paix a tué l'ami », la traduction littérale serait : « Arès, devenu apprivoisé » : ὅταν Ἄρης τιθασὸς ὢν φίλον ἕλῃ (v. 355). Cette image rappelle les lionceaux, les jeunes fauves, dont le poète parle ailleurs, qui, apprivoisés et devenus animaux domestiques, révèlent subitement leur vraie nature.

A cette légende, la plus répandue et la bonne, j'en conviens, le texte des *Euménides* en substitue une autre. L'Aréopage aurait tiré son nom de ce que les Amazones, faisant la guerre à Thésée, campèrent sur cette colline et y sacrifièrent à leur dieu Arès. Je ne sais si cette légende existait déjà avant Eschyle ; cela me semble assez probable, mais quand même le poète l'aurait inventée, je m'expliquerais parfaitement les raisons qui lui firent abandonner le mythe le plus connu. Ce mythe ne pouvait convenir à un drame dans lequel l'institution du premier tribunal qui connût d'un cas d'homicide était rattachée à la fable d'Oreste. Minerve dit aux juges qu'elle établit (v. 682) :

Πρώτας δίκας κρίνοντες αἵματος χυτοῦ.

Comme, d'un autre côté, la guerre des Amazones contre Athènes constituait dès lors un des grands titres légendaires des Athéniens, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'Eschyle y fît allusion.

Mais il y a plus, Eschyle ne pouvait se dispenser de désigner avec précision le lieu de réunion du sénat fondé par Minerve. On sait que le lieu de la scène change dans le cours du drame : du sanctuaire de Delphes, le spectateur est transporté dans le sanctuaire de Minerve, sur l'Acropole d'Athènes. On a souvent discuté la question de savoir s'il ne fallait pas admettre un nouveau changement de décoration, afin qu'Oreste fût jugé sur la colline d'Arès. Mais comme le chœur ne quitte point l'orchestre pendant la seconde partie de la pièce, et que d'ailleurs un nouveau changement n'est nulle part indiqué dans le texte du poète, il faut se ranger à l'opinion, encore dernièrement défendue par MM. Todt (1) et Wecklein, qu'Eschyle, obéissant à des nécessités scéniques, fait siéger les Aréopagites cette première

(1) Todt, *Philologus*, XLI, p. 207, sqq.

fois sur l'Acropole. S'il en est ainsi, on voit que nous avons absolument besoin des vers dans lesquels l'Aréopage est désigné comme la résidence future de la cour suprême, et comme le nom même de l'Aréopage rappelait une légende familière aux Athéniens, il convenait d'y opposer expressément une autre, mieux d'accord avec la donnée du drame.

Reste toutefois une dernière difficulté. En parlant de la colline d'Arès, la déesse se sert deux fois d'un démonstratif (1) qui, d'après plusieurs interprètes, se rapporte au lieu même où elle se trouve. Mais dans Eschyle ce lieu était l'Acropole, et les vers en question trahissent par là même, à ce que sous-soutient M. Wecklein, une origine postérieure. Cependant M. Wecklein croit que le discours de Minerve fut remanié à propos d'une nouvelle représentation. Or le texte actuel, celui qui aurait servi à cette nouvelle mise en scène, n'indique d'ailleurs aucun changement de lieu ; la difficulté reste donc la même, car je ne vois pas comment on pourrait supposer pareille distraction chez un poète qui écrivait pour le théâtre. Le démonstratif doit s'expliquer autrement. Je sais fort bien que la colline de l'Aréopage n'était visible d'aucune partie de la *cavea* du théâtre de Dionysos : alors même que l'Odéon d'Hérode Atticus et d'autres monuments n'existaient pas encore, la vue était arrêtée par une saillie de l'Acropole. Un des jeunes membres de notre École d'Athènes a bien voulu vérifier sur les lieux ce point, qui est hors de doute. Rien n'empêchait cependant, ce me semble, que l'acteur, s'avançant sur le bord du *logeion*, n'indiquât de la main la direction dans laquelle se trouvait la colline d'Arès. Son geste était clair pour tous les Athéniens.

Voici maintenant la suite du morceau suspecté : « De ces lieux se répandront, et de jour et de nuit, le respect et la crainte, parente du respect, pour empêcher les citoyens de faire le mal, pourvu qu'eux-mêmes ne corrompent pas la loi. Si vous infectez une source limpide par des affluents fangeux, vous ne trouverez plus de boisson salubre. Ni anarchie, ni despotisme, voilà la règle que doivent respecter mes citoyens. Qu'ils se gardent de bannir toute crainte de la ville ! Quel est le mortel qui,

(1) Πάγου τόνδε, v. 635 ; πόλιν τήνδε, v. 688.

n'ayant rien à craindre, observe encore la justice? Si vous révérez une autorité si auguste, vous aurez un boulevard tutélaire de la ville et du pays, tel que n'en possède aucun peuple, ni parmi les Scythes, ni dans l'île de Pélops. Voilà le sénat incorruptible, vénérable, inflexible, que j'établis comme gardien du pays, veillant sur le sommeil des citoyens. » Cette traduction rend bien faiblement un beau morceau, qui me semble tout à fait digne d'Eschyle. Qu'allègue-t-on pour le lui ôter? La critique de la réforme est trop âpre, trop violente, dit M. Wecklein. Faisons d'abord remarquer que l'image des affluents fangeux porte uniquement sur les dernières innovations, non sur la composition de l'Aréopage. Il se recrutait toujours parmi les archontes sortants, et depuis longtemps déjà Aristide lui-même avait ouvert l'accès de l'archontat aux citoyens de toutes les classes. J'accorde cependant que la harangue est vive ; mais est-il possible aujourd'hui de déterminer le degré de chaleur avec lequel Eschyle dut défendre ce qu'il considérait comme la bonne cause? De quel droit lui interdirions-nous de dépasser certaines limites? Partir d'opinions préconçues et indémontrables pour condamner certains vers, n'est-ce pas là tourner dans un cercle vicieux?

Le conseil de suivre une voie intermédiaire entre le despotisme et l'anarchie avait déjà été donné d'une manière générale dans un beau chœur de la même tragédie (v. 525-530). Mais rien n'est plus familier aux poètes tragiques (il y a longtemps que je l'ai fait observer), que de répéter dans le dialogue iambique des idées qu'ils avaient déjà exprimées dans un morceau lyrique. Si, dans le cas présent, des considérations générales se trouvent plus loin appliquées spécialement à l'autorité de l'Aréopage, j'avoue que je n'y vois rien de choquant, ni qui doive faire suspecter le second passage. On n'a pas même essayé de trouver en défaut les vers suivants, dans lesquels la justice incorruptible et la majesté de l'Aréopage sont louées avec tant de noblesse.

Après avoir insisté sur la défense de l'authenticité d'un passage important, nous ne dirons que peu de mots d'un autre endroit des *Euménides* que Dindorf et Wecklein s'accordent à condamner. Dans la scène où Minerve s'efforce d'apaiser le

courroux des Furies, on lit neuf vers (858-866) qui interrompent la suite des idées et brisent la symétrie très évidente d'un morceau dans lequel les trimètres alternent avec des chants antistrophiques. Pour remédier à ces inconvénients, j'ai essayé tour à tour de deux transpositions, dont la seconde, qui consiste à les insérer entre 912 et 913, me semble décidément la bonne. La déesse demande aux Euménides, dans les vers en question, de ne pas susciter de haines, ni de dissensions sanglantes parmi les Athéniens. La seule bonne guerre, c'est la guerre contre l'étranger, et là, Minerve se charge de donner la victoire à sa cité. Tout cela est dit dans une langue vigoureuse, colorée, à la fois familière et hardie. Dindorf y voit la marque d'un imitateur ; mais il faut dire que ce grand helléniste, qui connaissait si bien tout ce qui a été écrit en grec, était par là même disposé à faire passer tous les auteurs sous un même niveau. Il lui est arrivé de corriger des passages d'une hardiesse tout eschyléenne, afin de les ramener à la moyenne de l'usage, et ici encore, si je ne m'abuse, il ôte à tort au grand poète ce qui répugne au goût timoré du critique. Dirons-nous avec M. Wecklein que le vers 864,

θυραῖος ἔστω πόλεμος, οὐ μέλις παρών,

dans lequel la guerre est donnée comme presque imminente, ne put être écrit en 458 ? Je ne le pense pas. A cet âge héroïque de la république athénienne, on se battait en Égypte contre le roi de Perse, et on pouvait toujours s'attendre à une guerre nouvelle. J'ajoute que les *Euménides* feront en effet des vœux (v. 916-986) pour détourner d'Athènes la guerre civile, ainsi que la déesse le leur avait demandé. Or les vœux et les promesses du chœur sont généralement dictés par Minerve. En somme, je réduis au nombre de deux les morceaux que l'on puisse légitimement attribuer à une nouvelle mise en scène.

Dans les *Sept Chefs*, la question des remaniements a plus de portée. Il ne s'agit plus de quelques vers, mais de scènes tout entières. Rien n'est plus connu que la fin de ce drame. Les corps d'Étéocle et de Polynice ont été apportés, le chant funèbre a retenti sur eux, on se dispose à les conduire au tombeau

de la famille, quand paraît un héraut qui interdit, au nom des autorités de Thèbes, de donner la sépulture à celui des deux frères qui porta la guerre dans sa patrie ; mais Antigone refuse d'obéir à un ordre qui lui semble impie. Accompagnée d'une moitié du chœur, elle part pour rendre les derniers honneurs à Polynice, tandis qu'Ismène, suivie de l'autre demi-chœur, conduit le convoi d'Étéocle. Le lecteur se demande si Antigone pourra accomplir son dessein, si sa tentative restera impunie. Le héraut l'avait avertie, lui avait dit qu'un peuple qui vient d'échapper à un grand péril est sans pitié pour ceux qui l'y ont mis. Nous assistons à un confiit qui est engagé sans être vidé, et le dénouement est comme le point de départ d'une autre intrigue. Cela est si vrai que Welcker et K. O. Müller supposèrent autrefois que les *Sept Chefs* étaient suivis d'une autre tragédie. Mais la notice didascalique, découverte depuis, ne laisse plus aucun doute sur la place que ce drame occupait dans la trilogie, où il se trouvait précédé d'*Œdipe* et de *Laïos*. Que dire de cette singularité? Une nouvelle action commencée et laissée en suspens est choquante à la fin d'un drame, plus choquante encore, ce me semble, à la fin d'une vaste composition trilogique, dans laquelle le poète a pu s'étendre à son aise sur tous les incidents de son sujet. On a dit qu'Eschyle voulait amener un certain apaisement, en réunissant les deux frères ennemis dans le même tombeau. Mais ce but d'apaisement est beaucoup mieux atteint sans la dernière scène. Les deux corps ont été portés dans l'intérieur des murs, les deux frères sont également pleurés, et le chœur déclare expressément que, de ce patrimoine qu'ils se sont disputé le fer à la main, ils auront part égale, une place dans le tombeau de leurs pères. La scène finale, au contraire, met en question, non-seulement le sort d'Antigone, mais aussi la sépulture de Polynice. J'ai tenté moi-même une autre explication. Après avoir montré dans trois drames consécutifs l'exposition d'un nouveau-né, le parricide, l'inceste, l'imprécation d'un père, la haine des frères poussée jusqu'au fratricide, le poète aurait-il eu le dessein de nous consoler de tant d'horreurs, en mettant sur la scène une vierge issue de cette même souche maudite, qui se dévoue aux chastes affections et aux pieux devoirs si cruellement méconnus dans sa maison? Aujourd'hui

j'avoue que cette explication est quelque peu recherchée, et qu'elle ne suffit pas pour excuser les inconvénients réels d'une pareille conclusion.

Bergk (1) a été le premier à émettre la conjecture que la scène finale des *Sept Chefs*, loin de préluder, comme on l'avait cru, à l'Antigone de Sophocle, fut au contraire inspirée par cette dernière tragédie. Un poète de la famille d'Eschyle aurait ajouté un supplément, d'ailleurs très bien écrit, à une époque où la pièce primitive semblait trop maigre, trop dénuée d'incidents, Sophocle et Euripide ayant accoutumé le public à des compositions plus riches et plus variées. La tragédie de Sophocle étant alors présente à tous les esprits, les spectateurs complétaient mentalement la suite du drame. Cette hypothèse ne laisse pas d'être très séduisante, quoiqu'on puisse invoquer en faveur de l'authenticité de la scène un parallèle assez frappant. A la fin des *Phéniciennes* d'Euripide, Antigone déclare aussi qu'aucun décret ne saurait l'empêcher de donner la sépulture à son frère, et la scène qui termine les *Phéniciennes* est si évidemment préparée dans le corps du drame, qu'il est impossible de ne pas l'attribuer à Euripide lui-même. Il est vrai que, dans ce drame, Euripide s'est plû à accumuler les incidents, en prolongeant la vie, non-seulement de Jocaste, mais aussi d'OEdipe, en introduisant Ménécée et son dévouement volontaire, au point de détruire l'unité d'action au profit d'une abondance stérile. C'est que, vers la fin de la guerre du Péloponèse, le public demandait des drames longs et chargés d'incidents. Aussi aimera-t-on mieux mettre la scène parasite sur le compte d'un poète plus jeune et de second ordre, que sur celui du grand Eschyle. Cependant, si la légende d'Antigone était déjà, ce que nous ignorons, fixée et répandue avant d'être traitée par Sophocle, il ne serait pas impossible qu'Eschyle lui-même y eût touché dans cette scène finale. Comme nous ne connaissons qu'un petit nombre de ses tragédies, il serait téméraire de rien affirmer sur ses principes de composition. Cherchons donc d'autres indices qui pourraient servir à résoudre cette question.

(1) Bergk dans *Philologus*, XII, p. 579. *Griech Literaturgeschichte*, III, p. 303 et suiv.

La scène finale est précédée d'un chant funèbre, disons mieux, de deux chants distincts, qui diffèrent autant par les idées que par la composition. Le second de ces deux morceaux lyriques se rattache étroitement à la scène finale. Les voix d'Antigone et d'Ismène y alternent : les deux sœurs se répondant, se renvoyant la plainte funèbre, adressent, chacune à l'un des deux frères, une courte apostrophe d'un vers ou d'un demi-vers. Peut-on assurer avec Bergk que ces deux scènes étroitement liées exigeaient trois acteurs, et que ce fait suffit à lui seul pour démontrer qu'il y a là une addition postérieure à l'an 467, époque à laquelle les poètes tragiques ne disposaient encore que de deux acteurs? Il est vrai que trois interlocuteurs sont en présence, les deux sœurs et le héraut; mais Ismène n'a qu'à chanter peu de chose, et son rôle, tout à fait secondaire, pouvait être rempli au moyen de ce qu'on appelait un παραχορήγημα.

Une autre observation de Bergk a plus d'importance. Quand les deux cadavres sont apportés sur la scène, Antigone et Ismène arrivent d'un autre côté, pour accomplir leur triste devoir. Après les avoir saluées, le chœur entonne un long chant funèbre, composé de quatre couples de strophes. Il est inadmissible que les deux sœurs auxquelles revient le premier rôle dans cette cérémonie restent si longtemps muettes. Pour obvier à cet inconvénient, j'avais imaginé une autre distribution des rôles. Chacune des strophes du premier chant funèbre se décompose en deux parties. Au lieu de les distribuer entre les divisions du chœur, je donnais le début des strophes tour à tour à Antigone et à Ismène; la partie finale, au chœur. Cette répartition, dont il reste quelques indices dans les manuscrits, fut depuis adoptée par Dindorf et par Kirchhoff; j'y ai néanmoins renoncé en publiant dernièrement un texte d'Eschyle, et voici pourquoi. Par la nature des idées qui y sont exprimées, ce grand morceau lyrique semble mieux convenir au chœur qu'aux jeunes princesses. Le sujet développé, c'est l'accomplissement des imprécations d'Œdipe, de l'antique malédiction qui pèse sur la maison depuis la faute de Laios, la victoire que la sombre puissance d'Até vient de remporter sur les derniers rejetons de la race. Dans toute la suite de ces strophes, les deux frères figurent constamment ensemble, ils ne sont jamais sépa-

rés, comme dans le chant suivant. D'un autre côté, ce dernier chant constitue un morceau à part, ayant son commencement et sa fin, une proode et une épode, entourant deux strophes similaires. Cette indépendance des deux morceaux lyriques rend très improbable que les deux sœurs, qui chantent le second morceau, aient déjà eu un rôle dans le premier. Si cette vue est juste, l'objection de Bergk subsiste, et le soupçon d'une amplification postérieure prend de la consistance. Le drame se serait terminé primitivement par le grand chœur où se trouve résumée la destinée de la maison de Laïos, sujet de toute la trilogie.

Le *Prométhée* est certainement l'œuvre d'Eschyle la plus originale, la plus fortement empreinte de la marque du maître. Cependant certaines particularités ont fait penser à un remaniement postérieur. Westphal (1) estime que les morceaux lyriques du drame sont d'une autre main, et cette conjecture a été adoptée par plusieurs savants allemands.

Il est vrai que les chœurs du *Prométhée* sont assez courts ; que la proportion du chant et du dialogue est dans cette tragédie très différente de ce qu'elle est dans les autres. Ce fait incontestable autorise-t-il une conjecture aussi hardie, quand nous ne pouvons juger de la méthode du poète que sur une très petite partie de son œuvre? Remarquons la diversité des sujets. Dans les *Suppliantes* et les *Euménides* le chœur remplit le rôle principal. On peut presque en dire autant des *Perses*. Dans les *Sept Chefs* le chœur représente toute une moitié de la population d'une ville assiégée. Restent donc, comme seuls points de comparaison, l'*Agamemnon* et les *Choéphores*. Dans ces deux dernières tragédies, le chœur rappelle le passé, pressent les évènements, proclame des vérités générales. Dans le *Prométhée*, au contraire, la connaissance du passé et de l'avenir est le privilège du personnage principal. Prométhée sait ce qu'il a fait pour le genre humain, lui seul connaît sa destinée et celle du maître des dieux. De plus, sa grandeur morale écrase, en quelque sorte, le chœur des Océanides, auquel elle ne permet que

(1) Voy. Westphal, *Prolegomena zu Æschylus*, p. 6. Rossbach und Westphal, *Metrik*, III, *passim*.

de timides remontrances. D'un autre côté, le peu d'étendue des chants du chœur se trouve, jusqu'à un certain point, compensé par le chant d'Io. Sans doute la monodie de ce personnage est encore un fait unique dans les drames conservés d'Eschyle et étranger à ceux de Sophocle ; les morceaux de ce genre ne se rencontrent que dans Euripide, qui, lui, les affectionne. Mais étant donnée la situation d'Io, sa course vagabonde, le trouble de son esprit, le chant et la musique s'imposaient, en quelque sorte ; et le chœur ne pouvait mêler ses chants à ceux d'un personnage inconnu et survenant inopinément : Prométhée seul pouvait répondre, en quelques vers calmes et fermes, aux questions d'Io. Le fait particulier de la monodie tient donc à une situation particulière. On peut encore remarquer que, à la différence des morceaux analogues dans Euripide, la monodie d'Io est antistrophique.

M. Westphal a fait valoir, à l'appui de sa conjecture, d'autres considérations d'une nature plus délicate. Il croit que les mètres des chœurs du *Prométhée* diffèrent par le style de ceux des autres pièces d'Eschyle. Quelle que soit l'autorité de M. Westphal en cette matière, ses arguments ne m'ont pas convaincu. Deux chœurs du *Prométhée* (vers 526 sqq. ; 847 sqq.) offrent une composition métrique qui se trouve dans beaucoup d'odes de Pindare : ils sont formés de vers que nos métriciens appellent des dactylo-épitrites. Il faut dire qu'il n'y en a pas d'autre exemple dans les sept drames d'Eschyle, très peu dans Sophocle, plusieurs dans Euripide. M. Westphal pense qu'Eschyle ne s'est jamais servi de strophes dont l'allure calme et posée lui aurait paru incompatible avec le style tragique. On peut objecter que cette allure répond à la nature des considérations des deux chœurs en question. Mais il y a une réponse plus positive à faire. Un fragment lyrique des *Héraclides* d'Eschyle, publié en 1877, par M. de Wilamowitz-Mœllendorf (1), est rédigé dans les mêmes mètres. On voit par cet exemple combien il est dangereux d'étendre à l'œuvre entière d'un poète extrêmement fécond des observations faites sur les quelques ouvrages qui restent de lui. Je n'attache donc pas grande importance à une

(1) Voy. *Programme* de Greifswald, 1877.

autre assertion de M. Westphal. Il établit une différence entre les « dactylo-trochées » des *Euménides* et des *Suppliantes* et ceux que l'on trouve dans deux strophes du *Prométhée* (159 sqq. et 425 sqq.). Il assure que ces dernières strophes seules présentent le type d'un style métrique nettement accusé, tel qu'il fut fixé par Euripide. Enfin, il est encore plus difficile d'être de l'avis de M. Westphal quand il signale les premiers vers (128 sqq.) chantés par le chœur du *Prométhée* comme l'unique exemple, chez Eschyle, d'une strophe « iambico-choriambique ». Le scholiaste a déjà indiqué la vraie nature de cette strophe, qui est essentiellement ionique, c'est-à-dire d'un rythme particulièrement affectionné par Eschyle et que M. Westphal ne peut s'empêcher de reconnaître lui-même dans un autre chœur du *Prométhée*, celui qui commence par le vers 397 :

Στένω σε τᾶς οὐλομένας τύχας, Προμηθεῦ.

Or, si l'on divise le premier chœur conformément aux indications du scholiaste et aux analogies, il débute par le vers tout semblable :

Μηδὲν φοβηθῇς, φιλία γαρ ἅδε τάξις.

En somme, il faudrait, ce me semble, des arguments plus solides pour admettre que les chœurs du *Prométhée*, chœurs dont les idées et le ton s'accordent si bien avec les situations et avec le caractère des Océanides, sont d'une autre main que le dialogue.

Est-il d'ailleurs très probable que cette tragédie ait été reprise après la mort d'Eschyle? Quoique le poète se soit efforcé d'en varier le spectacle, elle vaut par les pensées plus que par l'action, et, quand l'art dramatique s'était transformé, elle dut, ce me semble, intéresser les lecteurs plus que les spectateurs. Veut-on que la pièce soit posthume et qu'Eschyle l'ait laissée inachevée? Mais il n'était pas de ceux qui attachaient assez peu d'importance à la partie lyrique du drame pour la négliger dans un premier jet.

Terminons par un drame d'Eschyle qui pourrait avoir été remanié par le poète lui-même. Les scholiastes parlent d'une reprise des *Perses*, à la demande d'Hiéron, sur la scène de

Syracuse. On peut se demander si le texte de cette tragédie, tel que nous le lisons maintenant, porte les traces d'une double rédaction. On se souvient qu'Atossa, ayant appris que Xerxès a déchiré ses vêtements, annonce le dessein d'aller au-devant de son fils avec un vêtement neuf. Faut-il croire qu'elle exécute ce dessein? Les avis des interprètes diffèrent. Les uns pensent que Xerxès paraît sur la scène dans un costume plus digne de son rang, et qu'Eschyle n'a eu garde de fournir un précédent à Euripide, qu'Aristophane blâmera d'avoir rendu ses héros pitoyables en les revêtant de guenilles. On peut répondre que, si le roi de Perse porte chez Eschyle des vêtements déchirés, ce n'est point par dénuement et misère, mais par affliction, et conformément aux démonstrations de deuil de tout temps usitées dans les pays d'Orient. Plus j'y réfléchis, plus je me persuade que ce signe extérieur de douleur ne pouvait manquer à la scène qui termine la pièce et qui est une espèce de plainte pour les funérailles de l'empire perse. Remarquez l'insistance avec laquelle le poète revient sur ce détail. Le récit du Messager nous apprend (vers 468), qu'à la vue de la défaite des siens, Xerxès déchira ses vêtements, dans l'excès de sa douleur. Déjà auparavant, cette défaite était vaguement annoncée par le songe d'Atossa. Dans cette image symbolique des choses à venir, un seul trait est exactement conforme à la réalité : déjà dans son rêve, la reine avait vu son fils déchirer ses vêtements (v. 199). L'ombre de Darius nous apprend que Xerxès n'a pas changé de costume (v. 835); enfin Xerxès lui-même rappellera ce fait (v. 1030). Un autre argument peut se tirer du contraste établi par le poète entre Darius et Xerxès. Il évoque des Enfers l'ombre du grand roi, sage, heureux, vénéré, image de la grandeur passée de l'empire, pour l'opposer à cet autre roi, téméraire, impie, malheureux, auteur de la décadence du même empire. Le poète s'est efforcé de rendre ce contraste sensible, d'en frapper les yeux du spectateur. Darius paraît la tiare sur la tête, dans toute la pompe d'un despote de l'Asie ; il est inadmissible que Xerxès se soit montré dans le même attirail pompeux. Son vêtement déchiré est une partie intégrante, nécessaire, de la scène finale.

Mais s'il en est ainsi, pourquoi Atossa va-t-elle chercher

d'autres vêtements dans le palais? Sur le théâtre, une intention pareille n'est annoncée que quand elle doit être réalisée. Bergk conclut de cette parole d'Atossa qu'il y a ici mélange de deux rédactions et que, dans une version du drame différente de celle qui nous est parvenue, Xerxès changeait de costume avant de paraître sur la scène. J'avoue ne pouvoir me faire aucune idée de cette autre version. Le vêtement déchiré revient, nous l'avons vu, si souvent, dans toutes les parties de la pièce, qu'il serait bien difficile de l'éliminer, et il faudrait du même coup supprimer une scène aussi essentielle au drame que la scène de l'ombre de Darius. Examinons donc de plus près les paroles d'Atossa, pour nous assurer de la portée qu'elles peuvent avoir. La reine dit (aux vers 849-850), qu'elle va chercher une parure dans le palais et qu'elle essayera ensuite de rencontrer son fils. Elle essayera, elle n'est donc pas sûre de le rencontrer. Sa pensée deviendra plus claire, si nous insérons ici cinq vers qui se sont égarés dans les manuscrits, après le vers 526, à un endroit auquel ils ne conviennent nullement, et qu'une conjecture évidente de M. Nikitine (1) a transposés en cet endroit. Atossa y engage les Fidèles à apaiser la douleur de son fils et à le conduire dans le palais, s'il arrivait avant le retour de la reine. Peut-on laisser prévoir plus expressément qu'Atossa ne rejoindra pas son fils? Ces vers tranchent la question. La reine n'exécutera pas son dessein, et si le poète le lui a prêté c'est uniquement afin d'avoir un prétexte pour l'écarter de la scène.

J'ai raisonné jusqu'ici comme si la reprise des *Perses* à la cour de Syracuse était un fait certain. J'avoue cependant avoir des doutes à ce sujet. Il est vrai que le scholiaste d'Aristophane invoque à ce sujet une autorité aussi respectable que celle d'Eratosthène. Mais ce qu'il en dit n'exclut pas la possibilité que ce grand savant se soit exprimé dubitativement. L'auteur de la Notice biographique sur Eschyle fait précéder le même renseignement d'un « on dit ». Didyme, cité par le même scholiaste d'Aristophane, est plus explicite. On sait qu'il est question dans un vers des *Grenouilles* (1028) des exclamations du chœur, dans les *Perses* d'Eschyle, à la nouvelle de

(1) Voy. *Journal Ministerstva Narodnago Prosvestchenïia*, 1876, octobre.

la mort de Darius. Ce vers a déjà fait le tourment des grammairiens anciens, car on ne trouve rien de pareil dans le drame d'Eschyle. Didyme, après avoir constaté la difficulté, rapporte qu'elle a fait supposer à quelques-uns que les *Perses* avaient été joués deux fois et que l'une des deux rédactions était perdue (1). Cela donne à penser que la reprise de cette tragédie n'était qu'une conjecture, imaginée pour rendre compte d'un vers obscur et peut-être altéré. En effet, Eratosthène parlait de cette reprise dans le troisième livre de son traité sur la comédie, c'est-à-dire à propos d'Aristophane, non d'Eschyle.

En résumé, nous avons cru trouver des traces de remaniement dans deux passages des *Euménides* et à la fin des *Sept Chefs*. Il n'est pas impossible qu'ailleurs encore des modifications aient eu lieu dans les drames d'Eschyle à l'occasion de nouvelles représentations. Mais des changements introduits peu de temps après la mort du maître, non par des acteurs, mais par des poètes de sa famille, sont difficiles à constater, et il est sage de s'abstenir de conjectures qui ne peuvent se justifier par des arguments solides.

Henri Weil.

(1) Schol. Aristoph. *Ran.* 1028 : Δίδυμος, ὅτι οὐ περιέχουσιν θάνατον Δαρείου οἱ Πέρσαι τὸ δρᾶμα · διό τινες διττὰς καθέσεις, τουτέστι διδασκαλίας, τῶν Περσῶν φασι, καὶ τὴν μίαν μὴ φέρεσθαι.

L'INSCRIPTION DE LYGDAMIS

INTRODUCTION

Le texte épigraphique dont il va être question dans cet article est loin d'être une nouveauté. Découvert à Boudroun (Halicarnasse) et édité par M. Newton, il y a environ vingt-cinq ans (1), il a, depuis cette époque, été publié et commenté par une douzaine de savants, dont on peut lire les noms en note (2). Il semblerait, en présence d'une bibliographie aussi étendue, que tout fût dit sur ce texte célèbre, ou du moins qu'il n'y eût

(1) C. T. Newton, *History of discoveries at Halicarnassus* (1863), II, p. 23 et 671 ; planche LXXXV.

(2) Newton, *Transactions of the Royal society of literature*, 18 décembre 1867 (IX, 2, 183).

Du même, *Essays on art and archaeology* (1880), p. 106 (Traduit dans S. Reinach, *Traité d'Epigraphie grecque*, 1885, p. 18).

H. Sauppe, dans *Nachrichten von der Kœnig. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen*, 1863, p. 303.

A. Kirchhoff, *Studien zur Geschichte des griechischen Alphabets*, 4e éd. (1887), p. 5 suiv.

Roehl, *Inscriptiones graecae antiquissimae* (1882), n° 500.

R. Dareste, dans *Journal des savants*, 1884, p. 513.

Hicks, *A Manual of greek historical inscriptions* (1882), n° 17.

Cauer, *Delectus inscriptionum graecarum propter dialectum memorabilium*, 2e éd. (1883), n° 131.

Dittenberger, *Sylloge inscriptionum graecorum* (1883), n° 5.

D. Comparetti, dans les *Mélanges Graux* (1884), p. 175.

Le même dans *Museo italiano*, I, 151 (1885).

Maunde Thomson, dans *Classical Review*, déc. 1887, p. 314.

Roberts, *An introduction to greek Epigraphy*, I (1887), p. 174 et 339 (n° 145).

plus qu'à glaner quelques observations de détail. En y regardant de plus près, cependant, on ne tarde pas à s'apercevoir que c'est le fond même de l'interprétation qui est encore en discussion. Que l'on compare, par exemple, les récents travaux de MM. Comparetti et Kirchhoff sur notre sujet, on verra que ces éminents savants diffèrent du tout au tout sur le sens général qu'il convient d'attribuer à l'inscription : on ne sait bien ni ce dont il s'agit, ni quelles sont les circonstances historiques au milieu desquelles le texte doit être replacé. Ces divergences sont d'autant plus remarquables que la reconstitution et la lecture de notre inscription n'offrent pas de difficultés sérieuses. La pierre où elle est gravée, actuellement conservée au Musée britannique (1), est, à la vérité, cassée longitudinalement par le milieu, mais le nombre des lettres disparues ne dépasse pas, en général, deux ou trois par ligne ; l'inscription est complète au commencement et à la fin ; les premiers interprètes ont déjà rempli la plupart des lacunes ; il n'en restait qu'une seule de quelque importance (2) et je crois l'avoir comblée. Ce n'est donc pas le déchiffrement ni la traduction matérielle de l'inscription d'Halicarnasse qui causent de l'embarras : c'est l'obscurité de la procédure juridique qu'elle règlemente et de la situation politique qu'elle présuppose ; c'est-à dire, pour parler net, notre ignorance du droit grec et de l'histoire d'Halicarnasse.

Heureusement, cette inscription, qui, pour être bien comprise dès le premier abord, eût exigé des connaissances précises qui nous manquent, est elle-même de nature à compléter sur plus d'un point notre science défectueuse. Par un cercle vicieux, fréquent dans le domaine scientifique, l'histoire a besoin de l'épigraphie et l'épigraphie de l'histoire ; toutes deux ont besoin d'analyses patientes et minutieuses, de la collaboration de tous les travailleurs de bonne volonté qui ont quelque teinture du droit et du grec, enfin d'un certain *minimum* de conjectures, qui sont comme les supports provisoires, mais néces-

(1) C'est une plaque de marbre oblongue, ayant 1 mètre de haut, $0^{m}48$ de large, et $0^{m}12$ d'épaisseur.

(2) Ligne 8, au début.

saires, de l'édifice. On me pardonnera donc si j'essaie à mon tour d'apporter quelques éléments nouveaux à la solution de cet intéressant problème.

§ 1

Texte de l'inscription

Je donne d'abord (p. 30) un fac-similé de l'inscription d'après le recueil de Rœhl (1), puis une transcription en minuscules, où, pour faciliter la lecture, j'ai séparé les mots, rétabli l'orthographe usuelle et inséré les compléments. La transcription a été, d'après le sens, divisée en six paragraphes ou articles, qui, bien entendu, n'existent pas dans le texte original.

J'indique tout de suite les deux seules corrections de quelque importance que j'aie introduites dans le texte courant :

1° A la ligne 8, les premiers interprètes admettaient le nom propre impossible Θεκυιλώνεω et comblaient la lacune suivante des façons les plus diverses. M. Comparetti a déjà corrigé le nom propre et écrit Θεκυίλω (peut-être Ὀεκυίλω à cause de l'identité de formes du Θ et de l'O). Νε(ωπ)οι (εἶν τοὺ)ς μνήμονας. Ces derniers mots n'offrent aucun sens acceptable et ont conduit M. Comparetti à une explication aussi confuse qu'inexacte de l'ensemble de l'inscription ; mais ils renfermaient une idée juste et m'ont mis sur la voie de la leçon Ὀεκωίλω νε (ωπ)οιοῦ. Τοὺς μνήμονας, etc., que je considère comme absolument certaine. On pourrait cependant proposer νεωποιεῦντος et supprimer l'article devant μνήμονας ; le sens serait le même, mais la construction un peu moins grecque ;

2° A la ligne 20, Sauppe lit ὅτι δ'ἂν, Dittenberger ὅτι ἂν. J'ai préféré ὅτου (c'est-à-dire ὅτο) δ'ἂν parce que κάρτερος dans le sens où il est pris ici ne se dit, à ma connaissance, que des personnes (cf. *infra*, l. 29 et *Loi de Gortyne*, I, 15 : καρτόνανς ἔμεν ὅττοι... ἀποπονίοντι).

(1) M. Roberts a également emprunté ce fac-similé

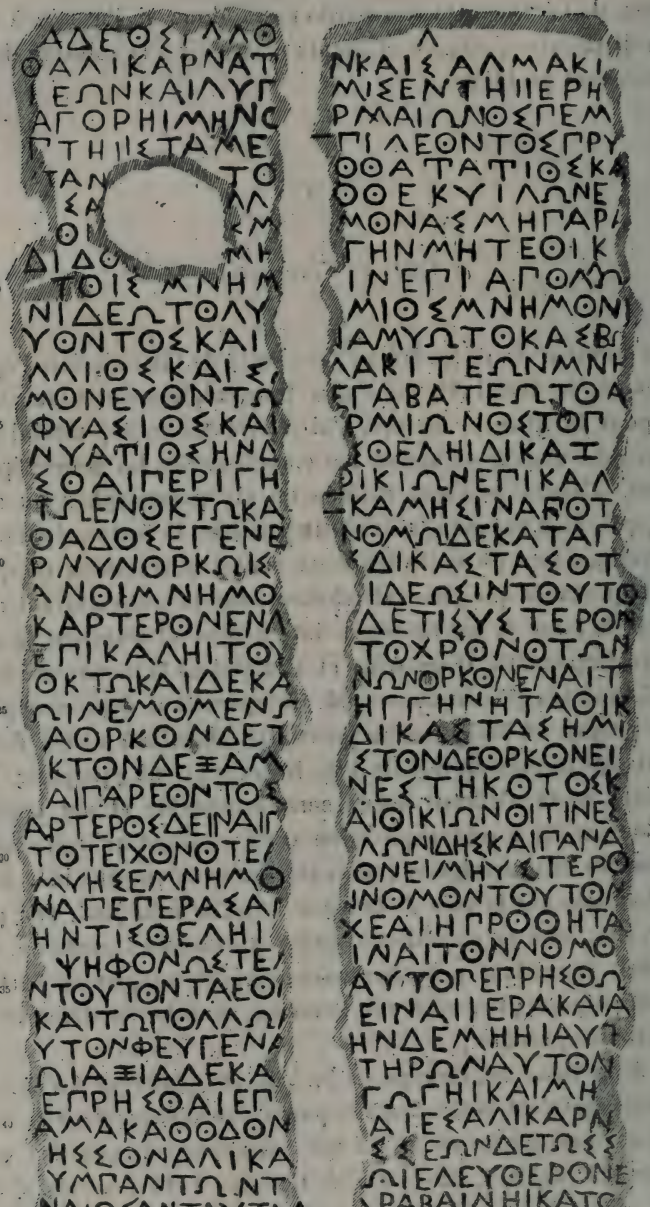

(I) Τάδε ὁ (σύ)λλο(γος) ἐ(β)ουλεύσατ(ο)
ὁ Ἁλικαρνατσ(έω)ν καὶ Σαλμακι-
τέων [1] καὶ Λύγ(δα)μις ἐν τῇ ἱερῇ
ἀγορῇ μηνὸ(ς Ἑ)ρμαιῶνος πέμ-
πτῃ ἱσταμέ(νου, ἐ)πὶ Λέοντος πρυ-
ταν(εύον)το(ς τ)οῦ Ὀατσάτσιος κα-
(ὶ) Σα(ρυσώ)λλ(ου τ)οῦ Ὀεκυίλω νε-
(ωπ)οι(οῦ. (II) Τοὺ)ς μ(νή)μονας μὴ παρα-
διδό(ναι) μή(τε) γῆν μήτε οἰκ(ί-
α) τοῖς μνήμ(οσ)ιν ἐπὶ Ἀπολλω-
νίδεω τοῦ Λυ(γδά)μιος μνημονε-
ύοντος καὶ (Πα)ναμύω τοῦ Κασβώ-
λλιος, καὶ Σ(αλ)μακιτέων μνη-
μονευόντω(ν Μ)εγαβάτεω τοῦ Ἀ-
φυάσιος κα(ὶ Φο)ρμίωνος τοῦ Πα-
νυάτσιος. (III) Ἢν δ(έ τις) θέλῃ δικάζ(ε)-
σθαι περὶ γῆ(ς ἢ) οἰκίων, ἐπικαλ(εί)-
τω ἐν ὀκτὼ κα(ὶ δέ)κα μησὶν, ἀφ'οὗ τ-
ὸ ἄδος ἐγένε(το) · νόμῳ δὲ, κατάπ(ε)-
ρ νῦν, ὁρκῶσ(αι [2] τοὺ)ς δικαστὰς · ὅτ(ου δ')
ἂν οἱ μνήμο(νες ε)ἰδέωσιν, τούτο(ν)
καρτερὸν εἶνα(ι. (IV) Ἢν) δέ τις ὕστερον
ἐπικαλῇ τού(του) τοῦ χρόνου τῶν
ὀκτὼ καὶ δέκα (μη)νῶν, ὅρκον εἶναι τ-
ῷ νεμομένῳ (τ)ὴν γῆν ἢ τὰ οἰκ-
(ί)α, ὁρκοῦν δὲ τ(οὺς) δικαστὰς ἡμί-
(ε)κτον δεξαμ(ένου)ς · τὸν δὲ ὅρκον εἶ-
(ν)αι παρεόντος (τοῦ ἐ)νεστηκότος · κ-
αρτεροὺς δ'εἶναι γ(ῆς κ)αὶ οἰκίων, οἵτινες
τότ' εἶχον ὅτε ('Απο)λλωνίδης καὶ Πανα-
μύης ἐμνημό(νευ)ον, εἰ μὴ ὕστερο-
ν ἀπεπέρασα(ν. (V) Τὸ)ν νόμον τοῦτον
ἤν τις θέλῃ (συγ)χέαι ἢ προθῆτα-
(ι) ψῆφον, ὥστε μ(ὴ ε)ἶναι τὸν νόμο-
ν τοῦτον, τὰ ἐόν(τα) αὐτοῦ πεπρήσθω
καὶ τοῦ 'Απόλλων(ος) εἶναι ἱερά, καὶ α-
ὐτὸν φεύγειν ἀ(εί) · ἢν δὲ μὴ ἢ αὐτ-
ῷ ἄξια δέκα (στα)τήρων, αὐτὸν (π)-
επρῆσθαι ἐπ' (ἐξα)γωγῇ καὶ μη(δ)-
αμὰ κάθοδον (εἶ)ναι ἐς Ἁλικαρν-
ησσόν. (VI) Ἁλικα(ρνη)σσέων δὲ τῶν σ-
υμπάντων τ(ούτ)ῳ ἐλεύθερον εἶ-
ναι, ὅς ἂν ταῦτα μ(ὴ πα)ραβαίνῃ, κατό-
περ τὰ ὅρκια ἔτα(μον) [3] καὶ ὡς γέγραπτ-
αι ἐν τῷ 'Απολλ(ωνί)ῳ, ἐπικαλεῖν.

(1) Σαλμακίτης et non Σαλυακίτσης (= τσης) est attesté par Etienne de Byzance.

(2) J'ai suivi avec un peu d'hésitation Hicks et Dittenberger, en considérant le ι après le ω comme une erreur du lapicide.

(3) Restitution douteuse.

§ 2

Observations grammaticales

Pour tout ce qui est relatif à la langue, à l'alphabet et à l'orthographe de notre texte, je renvoie au travail de Kirchhoff. Je me contente ici de quelques observations particulièrement importantes pour la fixation de la date :

1° L'alphabet de notre inscription est l'alphabet *ionien* tel qu'il fut introduit à Athènes en 403 av. J.-C., sauf les modifications ci-après ;

2° Les lettres Θ et O ont toutes deux le même aspect : un cercle avec un point au milieu. Il en résulte des difficultés de lecture réelles quand on n'est pas guidé par le sens : par exemple, ligne 7, faut-il lire Θεκυιλω ou Οεκυιλω? On ne saurait admettre que l'alphabet d'Halicarnasse n'eût vraiment qu'un seul signe pour deux sons si différents. L'explication de cette pauvreté apparente a été donnée par M. Maunde Thomson : dans le Θ le point est intentionnel, il fait partie intégrante du caractère ; au contraire, dans le O il est dû simplement au procédé employé par le graveur pour tracer cette lettre à l'aide d'un compas. La preuve en est que dans les dernières lignes de l'inscription le Ω a également un point central ;

3° Notre inscription présente, outre le τ ordinaire, un caractère en forme de T, mais avec des branches latérales, absolument comme le T français. Ce caractère a ici évidemment une valeur particulière : c'est le son *ts*, étranger au grec classique, mais qui reparut à l'époque byzantine et qui est aujourd'hui fort employé en grec. L'exemple le plus frappant de ses vicissitudes est le nom d'une peuplade du Pont oriental que Strabon appelle encore Σάννοι, tandis que Procope transcrit plus exactement Τζάννοι (aujourd'hui *Djanik*). Le grec archaïque possédait non seulement le son, mais un caractère spécial pour l'exprimer : on a voulu y reconnaître le *Sampi*, devenu depuis un simple signe numéral. Notre inscription n'emploie le *ts* que dans des noms d'origine barbare : ligne 6, 'ΟαΤαΤιος ; ligne 16, Πανυά-

Τίος; ligne 2, Ἁλικαρνα Τέων. Dans ces deux derniers mots, le *ts* a été plus tard remplacé par le σ simple ou double (Panyasis, Halicarnasse), et déjà dans notre inscription la forme moderne Ἁλικαρνη ΣΣός (l. 40 et 41) est la plus fréquente. De même, à côté de Panyatsis on trouve Aphyasis (l. 45). En dehors d'Halicarnasse, le *ts* s'est encore rencontré sur les monnaies de Mésembria (en Thrace) où la légende ΜΕΤα paraît être pour Μετσα, et peut-être sur une inscription de Téos (Rœhl, n° 497) où l'on lit ΘαλαΤης pour Θαλάσσης;

4° La diphtongue EI est représentée tantôt par ε, tantôt par ει; de même le groupe ου est ordinairement écrit ο sauf dans les formes de οὗτος (l. 35); ces fluctuations indiquent bien une période de transition, où l'orthographe n'est pas encore absolument fixée;

5° Le dialecte est purement ionien, quoique la ville fût d'origine dorienne. On comprend maintenant pourquoi Hérodote, contemporain de notre texte, a écrit son livre en dialecte ionien. Ce n'était pas pour lui, comme on l'a longtemps cru, d'après Suidas, une langue acquise, mais naturelle.

Terminons par une remarque sur les noms propres d'hommes qui figurent dans le texte. Ces noms sont au nombre de douze, sur lesquels trois seulement ont un caractère hellénique (Apollonidès, Léon, Phormion). Les autres sont barbares; la plupart cariens, comme Panyatzis, Aphyasis, Saryssole, Casbollis (1); un perse, Mégabate. On verra plus loin que Lygdamis est probablement un nom cimmérien. Plusieurs de ces noms, Apollonidès, Saryssollus, Panyasis, Mégabate, Panamyès, Phormion, figurent également sur une autre inscription que j'aurai souvent l'occasion de citer sous le nom *d'inscription des ventes* (2); mais on ne peut affirmer qu'il s'agisse des mêmes personnages. L'inscription des ventes est sensiblement posté-

(1) Comparez la nomenclature de noms propres cariens transcrits par Newton à propos de l'inscription des ventes sacrées d'Halicarnasse (*Essays*, p. 427). Cette liste s'est grossie depuis de quelques noms nouveaux découverts par M. Clerc. (*Bull. corr. hell.*, VI. 191.)

(2) C'est l'inscription publiée en même temps par MM. Newton (*Essays*, etc., p. 42) et Haussoullier (*Bull. corr. hell.*, IV, 295 et 522). Elle est reproduite dans Dittenberger, n° 6.

rieure à la nôtre, comme l'orthographe des noms propres suffirait à le démontrer.

§ 3

Aperçu historique.

Un simple coup-d'œil jeté sur notre inscription prouve qu'elle appartient au ve siècle avant notre ère. Pour préciser davantage, il faut résumer brièvement l'histoire d'Halicarnasse jusqu'à la fin de ce siècle (1).

Halicarnasse est une colonie dorienne dont l'origine, d'après la tradition locale, remontait au XIIe siècle av. J.-C. (2), c'est-à-dire à l'époque même de la grande migration dorienne. Mais les colons doriens trouvèrent le sol de la presqu'île déjà occupé par les Cariens : peut-être même le nom d'Halicarnasse signifie-t-il « l'île des Cariens maritimes ». Le nom grec primitif était Zéphyra (3) ou Isthmus (4). On ne songea pas à exterminer ces indigènes, mais il est probable qu'ils se groupèrent à part, dans un quartier distinct de la ville. M. Haussoulier a conjecturé, en effet, que *Salmacis,* qui désigne quelquefois la citadelle d'Halicarnasse (5) et une fontaine miraculeuse, fut, au début, le quartier carien : on verra que dans notre inscription, Salmacis,

(1) Comparez Busolt, *Griechische Geschichte*, I, p. 203 et II, p. 90-1.— Jürgens, *De rebus Halicarnassensium*, Halle, 1877, diss.— Rühl, *Herodotisches* dans le *Philologus*, tome XLI (1881). — Bauer, *Herodots Biographie* dans les *Mémoires de l'Académie de Vienne*, tome LXXXIX (1878), p. 391. Les doutes exprimés par cet auteur sur la parenté d'Hérodote avec Panyasis, sur son séjour prolongé à Samos et en général sur les renseignements de Suidas ne me paraissent nullement fondés.

(2) Tacite, *Ann.*, IV, 55. Les calculs de Bœckh, à propos de la liste des prêtres de Poseidon (C. I. G., 2655), reposent sur une base fausse. Cf. Dittenberger, n° 372.

(3) Strabon, XIV, 2, 16.

(4) Philon, chez Etienne de Byzance, FHG. III, 574, 16.

(5) Strabon, *loc. cit.* Arrien, *Anab.*, I, 23, 3. (Cp. Sésamus, à Amastris, qui représente également une ville ancienne.) Salmacis est appelée une ville par Etienne de Byzance. Strabon ne donne pas le nom de la citadelle.

quoique étroitement unie à Halicarnasse, posséde une certaine autonomie et des magistrats particuliers.

L'élément carien était très nombreux à Halicarnasse, comme le prouvent les noms évidemment cariens qu'on a relevés dans diverses inscriptions de cette ville (1). Parfois des noms grecs et cariens se rencontrent dans la même famille (2) ; on peut en conclure à des mariages mixtes. Mais là ne se bornait pas le mélange des nationalités dans ce singulier coin de terre.

D'abord, les Doriens qui avaient colonisé Halicarnasse n'étaient pas de race pure. Ils sortaient pour la plupart de Trézène, en Argolide (3) et l'on sait quels étroits rapports religieux, attestant une affinité de races, existaient entre Trézène et Athènes. Ainsi les Doriens, en arrivant à Halicarnasse, étaient déjà à demi ionisés, et il ne faut pas s'étonner qu'au contact de la civilisation supérieure des cités ioniennes, particulièrement de Samos et de Milet, ils aient achevé de perdre leur dorisme primitif. Voilà pourquoi au ve siècle l'alphabet et le dialecte ionien sont exclusivement employés à Halicarnasse, comme le prouvent et notre inscription et l'ouvrage d'Hérodote ; voilà pourquoi Halicarnasse ne tarda pas à sortir de la confédération des colonies doriennes, l'*Hexapole*, que sa défection transforma en *Pentapole*. Le délit insignifiant d'un citoyen d'Halicarnasse, qu'Hérodote donne pour cause de cette rupture (4), n'en fut évidemment que le prétexte.

Nous avons déjà constaté à Halicarnasse des Doriens, des Ioniens et des Cariens ; peut-être faut-il y reconnaître un quatrième élément ethnique, des Cimmériens. En effet, au ve siècle, nous trouvons Halicarnasse et les îles avoisinantes (Cos, Nisyrus, Calymna) gouvernées par une dynastie de tyrans, vassaux et, sans doute, créatures du Perse (5). Or, le nom le plus fréquent dans cette dynastie est celui de *Lygdamis*. Ce nom, auquel on a vainement cherché une étymologie grecque, fut porté pour la

(1) Inscr. des ventes et Clerc, *Bull. corr. hell.*, VI, 191.

(2) Ainsi dans notre inscription, Léon est fils de Watzatzès, Phormion fils de Panyatzis, etc.

(3) Hérodote, VII, 99. Strabon, *loc. cit.*

(4) Hérodote, I, 144.

(5) Sur le lien entre les tyrans et la Perse, cf. Hérodote IV, 137.

première fois à notre connaissance par un chef cimmérien, placé à la tête des bandes qui ravagèrent la Lydie dans la seconde moitié du VIIe siècle avant notre ère. Lygdamis prit Sardes, brûla le temple de Diane à Ephèse et se tourna contre la Cilicie où il périt (1). Environ un siècle plus tard, le nom de Lygdamis est porté par un tyran de Naxos, vassal de Pisistrate et ami de Polycrate : nous ne savons s'il appartenait à la famille ou à la race du premier Lygdamis, mais le nom permet de le croire ; un établissement cimmérien à Naxos n'aurait rien d'invraisemblable, car les Cimmériens était un peuple de navigateurs, pirates sur mer et brigands sur terre, les Normands de la haute antiquité. Par la même raison, je crois volontiers que les Lygdamis d'Halicarnasse étaient également des descendants ou des compatriotes du célèbre conquérant cimmérien : Halicarnasse était sur le chemin des Cimmériens en allant d'Ephèse en Cilicie et la position avantageuse de cette forte presqu'île dut les tenter comme celle de Sinope sur l'Euxin, où leur présence est attestée par Hérodote (2). Une preuve indirecte, mais à mon avis décisive de l'origine cimmérienne — et non carienne — (3) de la dynastie des Lygdamides, c'est l'existence à Halicarnasse du culte de la vierge Παρθένος (4), divinité thraco-cimmérienne, identique à l'Artémis taurique, et dont le culte n'est attesté que dans les villes où le séjour des Cimmériens est certain (Chersonèse taurique) (5) ou probable (Néapolis de Thrace) (6). Disons tout de suite que c'est la même divinité dont le culte, bizarrement associé à celui d'une Déesse Mère, a formé la grande divinité hybride de la Cappa-

(1) Strabon, I, 3, 21 (cf. XIII, 4, 28). Plutarque, *Marius*, 11. Callimaque, *Hymne à Diane*, v. 252. Hésychius s. v. *Lygdamis*. (Hérodote, I, 15, fait allusion à cette invasion, mais sans nommer Lygdamis.)

(2) Hérodote, IV, 12. On peut aussi supposer que les Lygdamides de Naxos s'emparèrent d'Halicarnasse avec la complicité des Perses.

(3) Remarquez que dans la longue liste des noms cariens fournis par les inscriptions, on n'en trouve *aucun* qui rappelle Lygdamis soit par le radical, soit par la terminaison.

(4) Inscr. des ventes l. 3. Cf. C. I. G. 2661 *b* (provenance douteuse).

(5) Strabon, VII, 4, 3 et inscription de Diophante (Dittenberger, n° 253). Cf. Hérodote, IV, 103.

(6) Inscription de Néapolis chez Dittenberger, n°s 45 et 90. Cf. aussi Patmos, Ἐφ. Ἀρχ. 1862, n° 229.

doce, adorée à Castabala et dans les deux Comana. Les trois divinités tutélaires que cite le préambule de l'inscription des ventes, Apollon, Athéné et la Parthénos, représentent donc trois races, trois éléments de la population : Doriens, Ioniens et Cimmériens. Il faut y ajouter les Cariens, dont le dieu marin *Osogos*, appelé Zéno-Poseidon par les Grecs, avait à Halicarnasse un sanctuaire renommé (1) que les Hellènes s'approprièrent.

Revenons maintenant à l'histoire des Lygdamides d'Halicarnasse : elle présente quelques obscurités, car Hérodote (2), qui aurait pu si bien nous renseigner, ne s'intéresse qu'à Artémise, et les notices complémentaires de Suidas sont remplies d'erreurs. Le premier tyran connu de la dynastie paraît avoir été Lygdamis Ier, qui vécut vers le commencement du ve siècle ; il laissa le trône à un enfant mineur, Pisindélis, au nom duquel régna sa mère Artémise (3). Celle-ci prit part à l'expédition de Xerxès où, d'après Hérodote, elle se couvrit de gloire. Pisindélis régna peu et eut pour successeur son fils Lygdamis II, dont le gouvernement eut à lutter contre des séditions. Un des rebelles ou conjurés, le célèbre poète Panyasis, fils de Polyarque, fut mis à mort par le tyran ; ses amis se retirèrent à Samos, d'où ils dirigèrent de nouvelles tentatives contre Halicarnasse, qui furent finalement couronnées de succès. Parmi les vainqueurs se trouvait Hérodote, proche parent de Panyasis (4); mais son triomphe fut de courte durée et l'on sait que, devenu suspect à ses concitoyens, il dut s'expatrier. Il me paraît probable que le parti vieux dorien reprochait, entre autres crimes, à Hérodote ses sympathies athéniennes qui éclatent dans plus d'une page de son ouvrage et que confirme son établissement final à Thurium, colonie attique. Mais si Hérodote dut partir,

(1) Ditt., n° 372 (C. I. G. 2655). Cf. Lebas, n°s 360, 361.

(2) Hérodote, VII, 99; VIII, 103. — Suidas, *s. v.* Ἀρτεμισία, Ἡρόδοτος, Πανύασις, Πίγρης.

(3) Hérodote fait d'Artémise la *fille* de Lygdamis et non sa veuve, mais il y a lieu de croire que le texte est corrompu. Artémise était sœur de Pigrès, et celui-ci est fils d'Hysseldomus. (Hér., VII, 98.) Je reviendrai ultérieurement sur ce point.

(4) Son cousin paternel ou maternel, mais non pas son neveu comme le ferait croire le texte de Suidas où il faut corriger Πανυάσιδος en Πολυάρχου.

l'évènement donna raison à la ligne politique qu'il avait préconisée. Halicarnasse ne put maintenir son indépendance vis-à-vis du Perse et des tyrans (1) qu'en entrant dans la ligue athénienne. Elle figure sur les listes des tributaires de 454 à 428 av. J.-C. pour la somme annuelle de 10,000 drachmes (2). Nous ne poursuivrons pas plus loin l'histoire de cette ville. Disons seulement qu'elle paraît être restée fidèle à l'alliance athénienne pendant la plus grande partie de la guerre du Péloponèse (3); vers l'époque de la paix d'Antalcidas elle retomba sous le joug d'une nouvelle dynastie de tyrans, ou plutôt de satrapes. Cette fois c'étaient des Cariens, originaires de Mylasa (4) (Hécatomnus, Mausole, etc.), et inféodés à la Perse. Il n'y a aucune raison d'ailleurs de rattacher cette dynastie à celle des Lygdamides.

La conclusion qui s'impose pour tout lecteur non prévenu, c'est que le Lygdamis qui est mentionné dans notre inscription est, non pas Lygdamis I qui paraît avoir été un souverain incontesté, mais son petit-fils, Lygdamis II, l'ennemi de Panyasis et d'Hérodote, prince dont le pouvoir fut toujours vacillant. Comme l'inscription ne fait aucune allusion au tribut athénien, ni au culte d'Athéné dont l'introduction coïncide probablement avec l'entrée d'Halicarnasse dans la ligue athénienne, j'incline à la placer avant l'année 454 où Halicarnasse figure pour la première fois parmi les tributaires d'Athènes sans aucune mention de son tyran. D'autre part, Hérodote, né vers 484 (5), ne fut un homme fait que vers 460, et la révolution qui le ramena à Halicarnasse ne peut avoir eu lieu avant cette date; Lygdamis lui-même n'a guère pu naître avant 475, puisque son père, Pisindélis, était encore mineur en 480. C'est donc vers l'an 455,

(1) Lygdamis fut probablement massacré. Cf. l'inscr. de Lebas, Asie-Min., 205, où il est question d'un descendant des Τυραννοκτόνοι. On voit comment il faut corriger l'affirmation de Suidas qu'Hérodote « chassa » Lygdamis. M. Busolt place la chute définitive de Lygdamis en 449, époque où les autres dynastes cariens disparaissent sur les listes des tributaires d'Athènes.

(2) C. I. A. I, 226 et suiv.

(3) Cf. Diodore, XIII, 42, où Alcibiade lève le tribut à Halicarnasse.

(4) Strabon, XIV, 2, p. 205.

(5) Pamphila chez Aulu-Gelle, XV, 23. Il va sans dire que cette date, déduite de l'ἀκμή d'Hérodote, n'est qu'approximative.

ou du moins dans des limites très resserrées autour de cette date, que je place, avec Kirchhoff, notre inscription.

§ 4

Les Magistrats.

Les articles 1 et 2 de notre loi nous donnent quelques renseignements sur la constitution politique d'Halicarnasse au ve siècle. Il y a deux pouvoirs ou, si l'on préfère, deux États dans l'État : d'une part, un état républicain, la cité d'Halicarnasse et de Salmacis, d'autre part, un pouvoir monarchique, celui du tyran Lygdamis, qui est probablement installé dans la citadelle (1) avec ses gardes. Cette dualité de pouvoirs n'est pas rare dans les républiques grecques à notre époque de transition; on trouve un pendant exact de la situation d'Halicarnasse dans celle de Sinope au temps de Périclès. Le tyran de Sinope, Timésilaos (2), est un confrère et peut-être un compatriote de Lygdamis. Les municipalités d'Halicarnasse et de Salmacis, qui représentaient probablement l'une la ville plus particulièrement hellénique, l'autre la ville carienne (3), ont formé par leur réunion (συνοικισμός) une cité unique. Ordinairement on mentionne les deux cités, mais, pour abréger, on se sert aussi des noms Halicarnassiens, Halicarnasse, d'une façon absolue (40, 41). Le pouvoir suprême est exercé par l'assemblée des citoyens (σύλλογος) (4) qui se réunit, probablement à la convocation des magistrats, sur la place publique : c'est ce qu'on ap-

(1) Sur cette spacieuse citadelle, cf. Vitruve, II, 8. Elle était à peu près imprenable; Alexandre lui-même ne put l'enlever. (Arrien, II, 5; Diodore, XVII, 23.)

(2) Plutarque, *Périclès*, 20.

(3) Bien entendu, il y a aussi des Hellènes à Salmacis et des Cariens à Halicarnasse : un des mnémons de Salmacis s'appelle Phormion, un de ceux d'Halicarnasse Panamyès.

(4) Quoiqu'en dise M. Comparetti, ce mot a un sens politique. Cf. Thuc., I, 67; II, 22; Hérod., VII, 8, 10; B. C. H, IV, 255 (Cos).

pelle la « séance sacrée » ou peut-être la place consacrée » (ἱερὰ ἀγορὰ) (1).

Les décisions de cette assemblée s'appellent des décrets (ἄδος) (2) (19) ou des lois (νόμος) : les deux termes paraissent synonymes. L'initiative des lois appartient en principe à tout citoyen : proposer une loi se dit προτίθεσθαι ψῆφον (34). Les décisions n'ont force de loi générale que si elles ont été prises d'accord avec le second pouvoir, le tyran Lygdamis, dont le nom figure dans l'intitulé.

Probablement, toutes les lois votées sont inscrites aux archives du temple d'Apollon ἐν τῷ Ἀπολλωνίῳ (45). On voit par l'exemple de notre inscription avec quel soin elles sont rédigées. Le préambule indique exactement le jour et le mois de l'assemblée (le 5 Herméon) (3) ; l'année est déterminée par le nom des magistrats éponymes : prytane et néope.

Notre inscription nomme trois sortes de magistrats : le prytane, le néope (νεωποιός), les mnémons. Le prytane est ici, comme ailleurs, le premier magistrat civil de l'état républicain, l'héritier et probablement le descendant des anciens rois doriens (4). Il se peut aussi qu'Halicarnasse eût dès lors plusieurs prytanes, exerçant des fonctions annales ; le chef du collège sert d'éponyme, pour employer un terme inexact, mais consacré.

Si le prytane est le chef de l'administration civile, le néope est le chef de l'administration religieuse ; il gère les biens des temples, identiques, au fond, avec les biens de l'Etat. L'existence du Néope à Halicarnasse est attestée par l'inscription des ventes et d'autres textes épigraphiques (5). Dans l'inscription des ventes, ils sont plusieurs. Ici il n'est question que d'un seul néope, qui figure comme magistrat éponyme à côté du prytane, mais, de même que le prytane éponyme, il peut être le chef d'un

(1) Cf., avec Roberts, *Mitth.*, VII, 75 (Thessalie) : ἀναγραφῆναι... ἐν τᾷ ἱερᾷ ἀγορᾷ.

(2) Hésychius : ἄδος, ψήφισμα, δόγμα. Le mot vient de ἀνδάνω et correspond exactement au latin *placitum*.

(3) Ce mois se retrouve à Iulis (Céos). Rangabé, n° 677.

(4) Voir mon travail sur les origines de la ville de Pergame, *Revue historique* 1886.

(5) Inscr. des ventes, l. 5 et 6, C. I. G. 2656, l. 1 (= Ditt., 371).

collège. Cette façon de dater les lois d'après deux magistrats, l'un civil, l'autre religieux, n'est pas d'ailleurs particulière à Halicarnasse : c'est ainsi qu'on lit en tête d'une inscription de Géla (1) : ἐπὶ ἱεραπόλου Ἀριστίωνος τοῦ Ἱστιείου, κατενιαυσίου Σώσιος τοῦ Νυμφοδώρου. Le néope se retrouve à Ephèse (2), à Amorgos (3) et ailleurs ; et ses fonctions sont probablement identiques à celles des magistrats appelés ailleurs *hiéropes* (ἱεροποιὸς, ἱεραπόλος).

Les *mnémons*, appelés ailleurs *épistates*, hiéromnémons (Aristote et nombreuses inscriptions) (4), *symmnémons* (Chersonèse), *promnémons* (Stymphale) (5) ou *sympromnémons* (Acarnanie) sont des magistrats annuels (l. 30), inférieurs aux précédents, mais qui n'en ont pas moins des fonctions très importantes. La preuve en est que l'on voit figurer, parmi les mnémons d'Halicarnasse, Apollonidès, fils de Lygdamis, c'est-à-dire un oncle du tyran actuel. Les mnémons mentionnés sont au nombre de quatre : deux pour Halicarnasse, deux pour Salmacis. On comprend cette division des fonctions, si l'on admet que Salmacis était surtout peuplée de Cariens : il fallait des magistrats connaissant bien le carien pour recevoir et passer des actes rédigés dans cette langue (6). Les attributions des mnémons ont été définies par Aristote dans un texte classique : « Ce sont des magistrats chez lesquels doivent être déposés par écrit les contrats privés et les décisions des tribunaux ; la mise au rôle des affaires (7) (?) et les actes introductifs d'instances doivent aussi passer par leur ministère. » (8)

Cette définition est probablement très exacte pour l'époque d'Aristote, mais il y a lieu de croire que cent cinquante ans

(1) C. I. G. 5475.

(2) Ditt., 134, 344.

(3) Ditt., 358.

(4) Gilbert, *Handbuch der griech. Staatsalterthümer*, II, 334.

(5) *Bull. corr. hell.*, VII, 489.

(6) M. Dareste suppose, non sans vraisemblance, que, pour chaque localité, il y avait un mnémon grec et un barbare. Les noms propres viennent à l'appui de cette conjecture ingénieuse, mais peut-être les mnémons étaient-ils beaucoup plus nombreux et la loi ne nomme que les chefs des deux collèges.

(7) Il s'agit peut-être des accusations criminelles (γραφαὶ τῶν δικῶν).

(8) Aristote, *Politique*, VII, 8.

avant lui les fonctions des mnémons étaient un peu différentes. D'après un texte de Plutarque (1), les Doriens de Sicile auraient appelé *mnémons* les surveillants de quartiers ou édiles (ἐπίσταθμος). On voit que le terme était assez élastique. Puis, à l'époque de notre inscription, l'écriture était encore peu employée, surtout dans les villes doriennes, pour les actes privés et la procédure; le témoignage oral devait jouer un rôle plus important. Les mnémons, au lieu d'être des greffiers publics comme au IVe siècle, étaient probablement des espèces d'archives vivantes, des « hommes qui se souviennent » suivant l'étymologie de leur nom, cumulant les fonctions de secrétaires publics avec celles de témoins officiels et même de trésoriers des temples (2). Au reste, nous n'en sommes pas réduits à l'hypothèse ni aux analogies pour déterminer le rôle des mnémons à Halicarnasse. Notre inscription nous les montre transmettant à leurs successeurs la liste et la gestion des biens confisqués au profit des temples, c'est-à-dire de l'Etat, puis intervenant dans les procès en revendication pour donner une déclaration de propriété qui lia le juge. Dans une autre inscription carienne, qui provient d'Iassos, et présente de grands rapports avec la nôtre (3), il est question de la vente publique de biens confisqués sur les citoyens qui se sont conjurés contre le tyran Mausole. Or, après chaque acheteur, on mentionne le nom des mnémons qui ont adhéré à la vente (οἱ συνεπώλησαν) : ils interviennent ici comme témoins et garants, je dirai même comme co-vendeurs, dans les ventes faites sous la foi publique. Je suis porté à croire que les mnémons d'Halicarnasse intervenaient surtout, sinon exclusivement, dans les ventes de ce genre ; les ventes de fonds de terre devaient être d'ailleurs assez rares, quoique leur légalité soit formellement attestée par notre inscription (l. 32).

Reste à dire quelques mots de l'organisation judiciaire. Les juges (δικασταὶ) sont probablement de simples jurés : leurs ho-

(1) *Quaest. conviv. prooem.* 1.

(2) Cf. leur rôle dans la loi de Gortyne, IX, 32 et XI, 16, et les observations judicieuses de Bücheler et Zitelmann, *Das Recht von Gortyn*, p. 54. M. Dareste compare très exactement les mnémons aux *Records* anglais.

(3) *Bull. corr. hell.*, V, 493. = Ditt. 77.

noraires consistent dans un hémiecte par tête payée par les parties au moment du serment (1) (l. 26). La preuve la plus ordinaire est le serment. Il n'est pas question de co-jureurs comme à Gortyne.

§ 5

Sens de l'inscription.

Pour avoir une idée claire de la portée et du sens de notre inscription, il faut commencer par la fin (article VI). Dans ce dernier paragraphe, il est question d'un traité solennel, d'articles jurés qui sont gravés dans le temple d'Apollon. A quelle occasion un pareil traité a-t-il pu intervenir sous le gouvernement de Lygdamis II? La réponse est évidente : au moment du retour victorieux des bannis, ennemis du tyran, parmi lesquels se trouvait Hérodote. Lassées de discordes stériles, les factions qui se déchiraient alors Halicarnasse finirent par signer un compromis, dont le préliminaire fut, sans doute, une amnistie générale. La disposition essentielle de ce compromis, que tous les citoyens ratifièrent par un serment, devait être celle qui est implicitement énoncée dans les trois premières lignes du texte : à savoir le partage de la souveraineté entre Lygdamis, resté maître de la citadelle, et l'assemblée des citoyens d'Halicarnasse-Salmacis.

La question politique était réglée; restait à résoudre la question sociale ou, si l'on veut, les questions de propriété qui se rattachaient aux dernières discordes civiles. Dans le monde grec, en général, et dans les villes doriennes, en particulier, toute révolution, toute répression d'un complot était suivie de confiscations en masse, qui portaient sur l'avoir mobilier et immobilier des vaincus. Au ve siècle, les confiscations à Halicarnasse se faisaient *en apparence* au profit du temple d'Apollon (l. 35), *en réalité* au profit de l'Etat, c'est-à-dire de la faction do-

(1) C'est la moitié d'une ἕκτη, donc le 1/12 d'une statère ; d'où Newton a conclu qu'on se servait de monnaie d'or ou d'électrum.

minante. Au IVe siècle, il n'est plus même question des temples : l'Etat seul paraît. Le fait n'est pas certain pour Halicarnasse, mais pour les villes voisines de Mylasa et d'Iassus, d'où nous sont parvenues des inscriptions relatives à la vente des terres confisquées sur les ennemis du satrape Mausole (1). Entre les deux époques se place l'inscription des ventes ; elle nous apprend que les confiscations n'étaient pas la seule source de la fortune immobilière des temples ou de l'Etat : ces temples avaient de nombreux débiteurs hypothécaires — soit pour cause d'emprunt, soit pour cause d'amende — et, à défaut de remboursement, on vendait les biens de ces débiteurs. Quoiqu'il en soit, qu'il s'agisse de biens confisqués ou exécutés, la règle générale en Carie est que les temples (lisez l'Etat) ne conservent pas longtemps les biens-fonds qui leur sont dévolus ; ils ne les afferment ni ne les exploitent ; ils les *vendent*. Il y a même tout lieu de croire que ces ventes étaient le véritable objet de la confiscation et qu'elles se faisaient à vil prix (2) au profit des citoyens du parti prédominant, qui seuls pouvaient se présenter aux enchères ; voilà pourquoi les acheteurs mettent tant de soin à faire garantir leur propriété par l'intervention des magistrats (3) et des mnémons dans l'acte de translation, et par des malédictions atroces lancées contre quiconque s'aviserait de remettre en doute la validité de ces opérations. En somme, l'Etat n'est qu'un intermédiaire entre le parti spolié et les spoliateurs, et le prix qu'il retire de la vente n'est qu'une grosse commission.

Ceci posé, on comprend fort bien la situation qui se présentait à Halicarnasse vers 455. Après le complot avorté de Panyasis et la fuite de ses partisans à Samos, leurs biens ont été confisqués au profit de l'Etat, absolument comme ceux des conjurés contre Mausole le seront un siècle plus tard. Mais,

(1) Ditt., nº 77 et nº 76 (C. I. G. 2691 ; Lebas, 377-9 ; Fœhner, *Inscr. du Louvre*, 96).

(2) Cf. Lysias adv. Polyuch., p. 610, et les observations de M. Newton, *Essays*, I, 436.

(3) Comparez, avec Newton, pour cette clause de garantie, l'inscr. de Chios B. C. H. III, 240. = Cauer, p. 166, et divers passages des orateurs (Newton, *Essays*, p. 435).

pour des raisons diverses, on n'a pas liquidé immédiatement cette masse de propriétés foncières; probablement les acheteurs, craignant un retour offensif de la faction momentanément abattue, ne se sont pas présentés en nombre suffisant. Une partie seulement des terres et des maisons a donc pu être vendue, sans aucun doute, avec la garantie des mnémons, comme dans l'inscription de Mausole; le reste demeure provisoirement placé sous le séquestre de l'Etat, et ce sont encore les mnémons qui sont chargés de la surveillance de cette fortune immobilière. A leur sortie de charge, les mnémons de chaque année transmettent les fonds de terre et les maisons à leurs successeurs, c'est-à-dire qu'ils en opèrent le récolement contradictoirement avec ceux-ci et leur livrent les titres et les clefs, s'il y en a. C'est ce que notre inscription exprime par les mots τοὺς μνήμονας παραδιδόναι.... τοῖς μνήμοσιν ; c'est le même verbe dont se servent les hiéropes dans les inventaires de Délos publiés par M. Homolle (1), avec la seule différence qu'à Délos il ne s'applique qu'à des objets mobiliers. Il va sans dire que la surveillance des mnémons sur des propriétés aussi nombreuses que dispersées était illusoire : des voisins, de simples usurpateurs, se mettaient en possession de ces champs abandonnés, de ces maisons vides, et ils en retiraient les fruits ou le loyer à leur profit. Comme ils appartenaient à la faction victorieuse, les autorités fermaient les yeux.

C'est au milieu de cette anarchie que survient le retour d'Hérodote et de ses amis. Que va-t-on faire? Les bannis sont assez forts pour imposer leurs conditions, mais non pas pour écraser absolument leurs adversaires, pour faire table rase du passé et rétablir le *statu quo* antérieur au complot de Panyasis. Il y a des faits accomplis avec lesquels il faut compter. De même qu'en politique on a signé un compromis, de même, pour le règlement de la question des terres, on se contente d'une « cotte mal taillée ». Voici, en effet, les dispositions de notre loi.

D'abord on décide (art. 2) que les mnémons ne *transmettront* plus de biens fonds à leurs successeurs à partir de la présente année : cela veut dire qu'on est décidé à en finir, l'Etat ne gar-

(1) Par exemple, Homolle, *Bull. corr. hell.*, VI, 29. = Ditt., nº 367.

dera plus aucune des terres ou des maisons confisquées et n'en vendra plus ; il restituera tout. Mais à qui va-t-on restituer? La loi distingue trois sortes de personnes qui peuvent prétendre à la propriété :

1° Les *bannis*, anciens propriétaires spoliés ;

2° Les *acheteurs réguliers* de biens confisqués ;

3° Les *usurpateurs*.

Le système de la loi est simple : elle préfère les bannis aux usurpateurs, mais elle préfère les acheteurs réguliers aux bannis. Cette disposition est dure pour certains bannis, tout aussi intéressants que les autres, mais elle se justifie par l'intérêt général : des ventes se sont faites régulièrement, sous la garantie des dieux et des magistrats; peu importe l'origine suspecte de la marchandise : revenir sur de pareilles transactions serait porter une atteinte mortelle au crédit de l'Etat, à la sainteté de la religion et ouvrir la porte à des représailles indéfinies. C'est exactement la situation qui s'est présentée en 1814, lors du retour des émigrés : les ventes de biens nationaux furent solennellement confirmées par la Charte ; seulement, les propriétaires dépouillés reçurent plus tard une indemnité. Probablement, il ne se trouva à Halicarnasse aucun Villèle pour proposer le « milliard des émigrés », et voilà sans doute une des raisons pour lesquelles Hérodote et quelques-uns de ses amis, qui n'avaient pas recouvré leurs biens déjà vendus (1), finirent par quitter une patrie ingrate.

Une fois compris le système général de la loi, les détails de la procédure réglée par les articles 3 et 4 n'offrent aucune difficulté. La loi suppose qu'un délai de 18 mois suffit aux bannis pour faire valoir leurs réclamations. S'ils se présentent dans ce délai, on déférera le serment au demandeur, peut-être aussi au défendeur, s'il y en a (2) ; mais, contrairement au droit commun, le serment du défendeur, qui est d'ordinaire un simple usurpateur, ne fera point preuve : la présomption est même

(1) On comprend que le tyran et ses amis se soient empressés de vendre les biens de la famille de Panyasis, leur ennemi personnel. Le motif allégué par Suidas pour l'exil volontaire d'Hérodote (l'envie de ses concitoyens) est bien vague.

(2) Comparetti pense à tort qu'il s'agit d'un serment des juges.

contre lui. Cependant, la loi ne se contente pas non plus du serment du banni demandeur. Les mnémons feront leur déclaration : cette déclaration a pour objet de savoir si la terre revendiquée n'est pas de celles qui ont été régulièrement vendues. C'est d'après cette déclaration, qui a force obligatoire, que le juge prononcera soit en faveur du revendiquant, soit contre lui. En réalité, ce sont donc les mnémons qui décident ; pour qu'on leur attribue un pareil pouvoir, il faut que ce soient des personnages d'une impartialité incontestée ou, du moins, choisis par fractions égales dans les deux camps ; et, en effet, nous voyons figurer parmi eux un parent du tyran (Apollonidès) et un fils de Panyasis (Phormion), son ennemi mortel.

Après 18 mois écoulés, la loi suppose que les bannis qui ne se sont pas présentés ont eu de bonnes raisons pour se taire. En tout cas, leur négligence est une faute : *jura vigilantibus prosunt*. Dès lors, on rentre dans le droit commun. Désormais, s'il se présente un revendiquant, c'est au possesseur, présumé propriétaire, que sera déféré le serment, et ce serment fera preuve complète (1). La loi définit le possesseur, « celui qui possédait au moment de la promulgation de la loi, à moins qu'il n'ait vendu depuis ». C'est une manière maladroite de réserver l'*exceptio rei venditae*, mais le sens est clair.

Voilà les dispositions positives ; reste à les sanctionner d'une manière énergique. On décide (art. 5) que tout citoyen qui tentera d'abroger la loi sera puni lui-même de la confiscation et de l'exil ; si c'est un indigent, on le vendra comme esclave à l'étranger (2). Enfin, pour établir une solidarité étroite entre l'arrangement social et l'arrangement politique, on décide que ceux-là seuls qui auront signé et observé les articles jurés, c'est-à-dire le compromis politique, consigné aux archives, auront le droit de faire valoir en justice leurs revendications (3). Cette

(1) Cf. *Loi de Gortyne*, III, 7 ; IX, 51, etc.

(2) Comparez l'inscr. d'Iassos et Amphipolis, C. I. G. 2008. Comparetti renvoie aussi à Boeckh, *Kleine Schriften*, VI, 181.

(3) Je ne puis accepter l'opinion de M. Dareste, d'après laquelle ἐπιμαλεῖν signifierait « poursuivre ceux qui violeraient la loi ». On ne voit pas pourquoi la loi ferait d'une semblable poursuite le privilège d'une certaine classe de citoyens, car ils n'y ont aucun avantage, les biens des coupables étant attribués aux dieux et

disposition, peut-être rajoutée après coup et qui frappe les intransigeants d'une déchéance pécuniaire, est équitable en somme : il est naturel que celui qui refuse de se soumettre aux charges d'une transaction ne puisse pas en invoquer les bénéfices.

Je ne crois pas pouvoir mieux résumer les résultats de cette étude qu'en la faisant suivre d'une traduction fidèle, mais française, de notre loi.

I. *Voici ce qu'ont décidé d'un commun accord l'assemblée des hommes d'Halicarnasse et de Salmacis avec Lygdamis, dans la séance sacrée du 5 Herméon, étant prytane Léon, fils de Watzatzis, et néope Sarysole, fils de Wécuilos.*

II. *Aucune transmission de terres ni de maisons ne sera faite de mnémons à mnémons à l'expiration du mnémonat d'Apollonidès, fils de Lygdamis, et de Panamyès, fils de Casbollis* (pour Halicarnasse), *de Mégabate, fils d'Aphyasis, et de Phormion, fils de Panyatzis (pour Salmacis).*

III. *Si quelqu'un veut revendiquer en justice des terres ou des maisons, qu'il introduise sa demande dans les dix-huit mois à partir du vote du présent décret ; les juges recevront le serment, suivant la loi actuelle ; et celui en faveur duquel les mnémons feront leur déclaration, sera reconnu propriétaire.*

IV. *Si quelqu'un introduit son action, passé ce délai de dix-huit mois, le serment sera déféré au possesseur de la terre ou des maisons, et les juges qui le feront prêter recevront un hémiecte ; le serment sera prêté en présence de l'adversaire ; seront déclarés propriétaires de la terre ou des maisons ceux qui les détenaient lors du mnémonat d'Apollonidès et de Panamyès, à moins qu'ils n'aient aliéné depuis.*

V. *Si quelqu'un entreprend de violer cette loi ou en propose l'abrogation, que ses biens soient vendus et consacrés à Apollon, que lui-même soit exilé à jamais ; si toute sa fortune ne vaut pas dix statères, qu'il soit vendu pour l'exportation et ne puisse jamais rentrer à Halicarnasse.*

VI. *La revendication* (réglée par les articles précédents) *sera ouverte à tous les citoyens d'Halicarnasse qui ont souscrit aux articles jurés, consignés dans le temple d'Apollon :*

Théodore Reinach.

non au dénonciateur. D'ailleurs, le crime prévu — la tentative d'abroger une loi — se passe au grand jour, et l'on ne voit pas bien en quoi consisterait la dénonciation ; quant à la poursuite, elle émane sans doute des magistrats.

PLATON ET ISOCRATE

Grand admirateur de la constance de Socrate, Cicéron a cependant contre le sage Athénien un grief des plus sérieux : à l'entendre, c'est de l'enseignement socratique que serait sorti le divorce entre la philosophie et l'éloquence, divorce profondément antipathique à son éclectisme oratoire. Les écrits de Platon, en partie du moins, ne sont pas pour lui donner tort. Il est évident que l'auteur du *Gorgias* s'est fait de la rhétorique une tout autre idée que les sophistes les plus fameux du ve siècle. Quel intérêt n'aurions-nous pas à connaître l'accueil que ses protestations ont reçu des maîtres de la parole, surtout l'influence qu'elles ont pu exercer? Or aucun des rhéteurs d'alors n'a été aussi fêté, aussi entouré, aussi applaudi qu'Isocrate dont l'étoile, comme professeur d'éloquence, n'a jamais pâli : à certains égards, l'auteur du *Panégyrique* et celui de la *République* ont couru la même carrière : c'est assez dire tout ce que la connaissance de leurs mutuelles relations offrirait de piquant au moraliste et à l'érudit.

Mais à notre grande surprise (car il s'agit d'écrivains dont l'œuvre entière nous a été conservée) textes et documents font absolument défaut à qui cherche à résoudre ce problème. Platon n'a parlé d'Isocrate que dans un seul passage, et ce passage est conçu de telle sorte qu'il prête à des interprétations divergentes ; quant à Isocrate, moins généreux encore, il n'a pas daigné nommer une seule fois Platon, pas plus qu'Euclide, Xénophon ou Eschine, ou tout autre de ceux avec qui il avait entendu les leçons de Socrate. Serait-ce un exemple de ce que

les modernes appellent la « conspiration du silence »? Il est bien difficile d'admettre que, tandis qu'il composait ses nombreux discours, il n'ait jamais songé à aucun de ses contemporains, amis ou adversaires, pour les gratifier ceux-là d'un éloge, ceux-ci d'une critique; mais telle est la hauteur où aime à planer sa parole que ces questions de personnes perdaient à ses yeux toute importance. Chose encore plus surprenante, cet écrivain qui a sans cesse à la bouche les mots de philosophie et de philosophes ne paraît pas s'être donné la peine d'étudier sérieusement l'histoire de la pensée grecque. En ce qui touche Platon en particulier, se poser ouvertement en rival et en antagoniste ne répondait ni au tempérament ni aux préférences d'Isocrate; d'un autre côté, certaine compétition d'amour-propre le détournait du rôle d'admirateur et de panégyriste.

Voyons cependant si un examen plus approfondi n'autorisera pas tout au moins quelques hypothèses probables sur les relations réciproques de ces deux célèbres Athéniens (1).

Isocrate, l'aîné de Platon de neuf ans environ (il est né en 436), put jouir assez longtemps de l'intimité de Socrate. « Il se fit remarquer auprès du maître par l'intérêt avec lequel il écoutait sa conversation, par la justesse de ses réponses, par le sincère désir qu'il laissait paraître d'être lui-même bon et vertueux, ainsi que d'éclairer et de corriger les méchants (2). » Mais n'a-t-il pas prêté une égale attention aux leçons des Corax, des Tisias et des rhéteurs plus ou moins suspects qui se firent un nom et une fortune durant les tristes péripéties de la guerre du Péloponnèse? Quoi qu'il en soit, après avoir fait, du vivant même de Socrate, ses débuts au barreau d'Athènes, si l'on nous permet cette expression toute moderne, désespéré par la faiblesse de son organe qui l'empêchait de se faire entendre sur la place publique, il ouvrit une école d'éloquence (3). Chose

(1) Dans ses *Scolica hypomnemata* (1884) Bake a inséré sous ce titre : *De æmulatione Platonem inter et Isocratem*, une étude qui m'est restée inconnue.

(2) Perrot, *L'éloquence à Athènes*, p. 290.

(3) On l'a dit avec raison, pour qu'Isocrate trouvât dans sa patrie un théâtre digne de lui et en rapport avec ses aptitudes, il eût fallu qu'à côté d'un Sénat,

curieuse, ce fut Chios et non la capitale de l'Attique qui eut les prémices de son enseignement Le prix élevé de son cours (mille drachmes) semble avoir accru plutôt que ralenti l'empressement des nombreux disciples attirés par sa réputation de toutes les parties de la Grèce et même des contrées limitrophes. Comment s'en étonner, alors qu'il a pris soin lui-même de nous avertir qu'il était entouré, parmi les Athéniens, d'une renommée semblable à celle dont jouissait Athènes elle-même au milieu du monde hellénique ? Un esprit plus porté à la critique qu'à l'enthousiasme, mais étrangement amoureux d'atticisme, Paul-Louis Courier, s'écriait après avoir lu les chefs-d'œuvre d'Isocrate : « Quel écrivain ! quel écrivain ! » Et en vérité ceux qui, dociles aux conseils de Buffon, affectent dans leur élocution une noblesse et une élégance soutenues ne sauraient se proposer un modèle plus accompli. Impossible de concevoir pour la pensée un vêtement plus ample, un tour plus harmonieux. Platon lui-même, malgré la hauteur et l'originalité de sa pensée, a dû, si nous en croyons M. Perrot, apprendre certains secrets du métier chez cet Isocrate dont il fait un si vif éloge. La chose, il est vrai, n'est rien moins que certaine.

D'autres mérites sans doute contribuaient à rendre le rhéteur cher au philosophe.

On sait ce que pense Platon du gouvernement d'Athènes : or Isocrate, l'ennemi-né des mœurs démagogiques, n'est pas tendre, même pour cette démocratie plus modérée qu'avait tenté de constituer Périclès ; las des caprices et des excès de la multitude, il ne dissimule pas son aversion contre ceux qui élèvent au pouvoir ou y laissent élever « les hommes les plus pervers, les plus audacieux, les plus indifférents à la prospérité du pays. » Cet athénien de la vieille roche n'a pas de plus ardent désir que de voir sa patrie revenir aux mœurs et aux institutions qui firent autrefois sa grandeur.

Socrate et Platon avaient voulu faire de la philosophie un instrument efficace de régénération sociale : Isocrate s'abandonne au même rêve en ce qui touche la rhétorique, laquelle,

l'Athènes de Périclès eût son Institut ; mais au milieu de tant de choses brillantes ou utiles, celle-là lui faisait défaut.

dit-il, n'a d'autre objet que de nous disposer et de nous former à toutes les vertus (1). Il fait lui-même de visibles efforts pour atteindre à cet idéal et fulmine contre l'avilissement de l'art par les sophistes. A l'entendre, son école est fermée à leurs tromperies, à leur vantardise : on n'y exalte que ce qui est vraiment digne de tout éloge, la grandeur d'âme, le désintéressement, le culte des antiques souvenirs. La réalité répondait-elle de tout point à de si belles promesses ? Je n'ose m'en porter garant ; aussi bien n'est-ce pas le sort de tous les programmes de souffrir des lacunes dans leur exécution ? Du moins qu'on relise le *Panégyrique ;* rarement dans l'éloquence profane de plus nobles pensées ne furent exprimées sous des dehors d'une plus irréprochable perfection. Quel qu'en soit le titre, tous les grands discours d'Isocrate sont une perpétuelle déclamation morale, à telles enseignes que son dernier traducteur français, le duc de Clermont-Tonnerre, voyait en lui « une sorte de chrétien anticipé, à qui avait manqué seulement un rayon de la lumière évangélique. » Sans aller aussi loin, nous reconnaîtrons volontiers qu'Isocrate, *honesti studiosus*, comme le définit très sensément Quintilien, est du petit nombre des auteurs païens qu'on peut mettre en entier, sans restriction ni réserve, entre les mains de la jeunesse. Bref, pour parler avec un des appréciateurs les plus compétents de la Grèce antique, notre maître regretté Emile Egger (2), « l'œuvre d'Isocrate nous le représente comme un personnage toujours grave et décent, toujours préoccupé des plus sévères intérêts de la vie, fidèle à ses amis, courtois envers ses ennemis jusqu'à les attaquer en termes si vagues qu'on a peine aujourd'hui à les reconnaître aux traits par où il nous les désigne, justement fier de la nombreuse clientèle que ses talents lui avaient assurée parmi la meilleure société d'Athènes et de la Grèce, mais tournant toute sa popularité au bien public par la défense des idées qui font la force et l'honneur d'une grande nation ».

(1) « J'ai souhaité surtout l'approbation de ceux qui n'écoutent rien avec plus de plaisir qu'un discours où se trouvent rappelées les gloires des personnages célèbres et les mœurs d'une cité bien gouvernée. »

(2) *Notice historique sur le duc de Clermont-Tonnerre*, 3e édition, p. 40.

Voilà certes autant de points de contact, autant d'occasions de rapprochement entre Platon et Isocrate; mais en cherchant bien, ne trouverait-on pas quelques ombres au tableau?

Pour Isocrate, le premier des arts, c'est la rhétorique qu'il définit à la façon de Gorgias, « l'ouvrière de la persuasion (1) ». Tout lui est subordonné, même la philosophie, ou ce qu'il plaît à l'auteur du *Panégyrique* d'appeler de ce nom; car ses vertueuses déclamations ne prouvent pas qu'il se soit jamais fait de la philosophie une idée bien élevée. Laissons même de côté, si l'on veut, d'aussi frivoles jeux d'esprit que l'*Éloge d'Hélène* : libre à l'auteur de varier son sujet par les digressions les moins justifiées; néanmoins, quand il veut faire honneur à la fille de Priam des heureuses conséquences d'une guerre allumée par sa passion adultère, on ne pardonne plus, et l'on regrette une fois encore le tort irréparable fait aux âmes par la sophistique. Mais jusque dans les compositions en apparence les plus sérieuses d'Isocrate, que trouvons-nous? Sont-ce de sérieuses et profondes méditations sur la nature de l'âme et sur ses hautes destinées? Non, mais bien plutôt des lieux communs élégamment développés. Il y a plus : tout ce qui dépasse ce niveau, en somme assez modeste, est traité par lui jusqu'à sa dernière heure de rêveries de sophistes, de vains discours, d'éristique embarrassante et stérile, sans aucun profit pour les nécessités de la vie. Tout-à-l'heure il nous semblait assister aux entretiens de Socrate; maintenant nous croyons entendre Calliclès ou l'un de nos *utilitaires* modernes, fiers de proclamer que « les hommes qui se laissent guider par l'opinion sont plus d'accord entre eux et plus heureux dans leurs entreprises que les fanfarons de doctrine (2) ».

Considère-t-on maintenant le caractère? Mêmes divergences à côté de certaines analogies. Platon est avant tout un esprit

(1) Πειθοῦς δημίουργος.

(2) *Contre les sophistes*, 4 : μᾶλλον ὁμονοοῦντας καὶ πλείω κατορθοῦντας τοὺς ταῖς δόξαις χρωμένους ἢ τοὺς τὴν ἐπιστήμην ἔχειν ἐπαγγελλομένους. Or qui a plus fréquemment, plus éloquemment insisté que Platon sur l'infériorité de l'opinion (δόξα) comparée à la lumière éclatante de la science (ἐπιστήμη)? — Ce qu'Isocrate traite avec dédain de τερατολογία dans son *Discours sur l'Antidosis*, ne sont-ce pas les spéculations cosmogoniques de Pythagore et de Platon?

religieux, pénétré de sérieux moral et d'ardeur scientifique, et si peu soucieux de paraître que, dans ses nombreux écrits, il n'y a pas une seule page où il nous parle en son propre nom. Isocrate au contraire est une nature orgueilleuse, vivant d'applaudissements, constamment tourmentée de l'appréhension qu'on ne rende pas une justice suffisante à la noblesse de sa diction et à la cadence de ses périodes. Inconnu au premier, le « moi haïssable » de Pascal s'étale triomphalement chez le second.

Enfin il n'est pas jusqu'à ce culte exagéré de la forme que Platon n'ait dû condamner. Sans s'approprier entièrement ces réflexions d'un moderne : « l'abus d'aussi perpétuelles séductions de langage nous fatigue : on s'impatiente de tant d'efforts pour nous être agréable, et l'on irait plus volontiers au but qu'il nous désigne, s'il nous y menait par des voies plus courtes et moins fleuries », l'auteur du *Phèdre* et du *Gorgias* a une manière différente et plus philosophique à coup sûr de produire la persuasion, et d'atteindre à l'éloquence. Les plus brillants élèves d'Isocrate dans le genre historique, Théopompe et Ephore, loin d'égaler la profondeur et la pénétration de Thucydide, n'ont guère cherché dans le récit des évènements qu'un prétexte à de brillantes amplifications et à des harangues pompeuses : comme à leur maître, l'esprit philosophique leur a entièrement manqué. On l'a dit avec raison, tout se ressent chez Isocrate du rôle mal défini d'un rhéteur qui avait emprunté aux sophistes leur talent et leurs finesses, tout en réprouvant leur scepticisme et leur dédain pour tout principe.

Ainsi par la complexité de sa nature, portée d'elle-même au bien et à la vertu, mais en même temps dupe de son faible pour les périodes aussi vagues que sonores, l'auteur du *Panégyrique* avait, selon les circonstances, de quoi provoquer et l'admiration et le blâme de la part d'un juge tel que Platon. C'est l'histoire même de ces sentiments divers, presque opposés, qu'a essayé tout récemment de reconstruire un érudit très ingénieux en même temps que très hardi dans ses conjectures, M. Teichmüller.

Si nous l'en croyons, Isocrate, alors simple logographe, se serait senti visé au moins indirectement dans les dialogues où

Platon nous trace un portrait si vivant d'Hippias et de Protagoras ; aussitôt il aurait riposté par la composition de son *Discours contre les sophistes* (1). « Je voudrais, s'écrie-t-il, pouvoir imposer silence à ces impertinents discoureurs (2) : car je vois que les injures n'atteignent pas seulement les coupables, mais tous ceux qui consacrent leur vie à l'étude de la philosophie. » Plus loin, il ajoute : « Et que personne ne suppose qu'à mes yeux la justice soit une science qui puisse être enseignée, car je ne crois pas qu'il y ait un art capable de faire pénétrer la sagesse dans les âmes mal disposées pour la vertu. » Dans l'*Éloge d'Hélène*, composé vers la même époque, nouvelle protestation contre ceux « qui soutiennent que la valeur, la sagesse, la justice, sont une seule et même chose; que nous ne tenons de la nature aucune de ces vertus, que l'éducation seule nous les transmet. » N'est-ce pas là, dit Grote, une critique intentionnelle des doctrines et des écrits de Platon ?

C'est maintenant (toujours d'après M. Teichmüller), au grand philosophe de prendre sa revanche dans le *Gorgias* d'abord et ensuite dans l'*Euthydème* (3). A la fin de ce dernier dialogue, Criton raconte qu'il a entendu un jour ce propos : « La philosophie mérite d'autant moins l'estime qu'elle ne rapporte absolument aucun profit. » — « Qui parlait ainsi ? » demande Socrate. — « Ce n'est point un orateur, et je ne crois pas qu'il ait jamais plaidé ; mais on dit qu'il sait fort bien le droit, et qu'il compose d'excellents plaidoyers pour les autres. » — « J'entends : c'est un de ceux que Prodicus plaçait entre la politique et la philosophie; ils se tiennent pour de très habiles gens, et se flattent de passer pour tels dans l'esprit de la plupart des hommes ; mais ils s'imaginent que les philosophes seuls empêchent leur réputation d'être universelle, et dès lors ils se persuadent que s'ils pouvaient les décrier et les rendre méprisables, ils jouiraient sans conteste

(1) Isocrate, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (*Antidosis*, 195), le rédigea νεώτερος καὶ ἀκμάζων, vers l'an 396.

(2) Dans un autre passage, il les qualifie de « sophistes nouvellement éclos » (οἱ ἄρτι τῶν σοφιστῶν ἀναφυόμενοι). — On sait ce que sera l'*idée* pour Platon : Isocrate ne voit dans ἰδέα qu'une forme de langage, un type déterminé de composition ou d'éloquence

(3) Composé, d'après M. Teichmüller, en 390.

d'une gloire pleine et entière... Ces demi-politiques et ces demi-philosophes ne doivent prendre rang qu'après les philosophes et les politiques : et cependant ils se placent sans façon au-dessus d'eux. Il faut avoir de l'indulgence pour leur vanité » (1).

Mais passons de l'*Euthydème* au *Théétète :* ni la satire ne paraîtra moins fine, ni le portrait moins ressemblant. « Quand un homme dont l'âme est petite, âpre et exercée à la chicane, est appelé à s'expliquer sur la justice et l'injustice, sur leur nature, sur ce qui les distingue l'une de l'autre et de tout le reste, il rend les armes au philosophe ; suspendu en l'air et peu accoutumé à contempler de si haut les objets, la tête lui tourne ; il est étonné, interdit ; il ne sait ce qu'il dit, et il apprête à rire à quiconque a reçu une éducation supérieure à celle des esclaves » (2).

Tout cela, on en conviendra, ne témoigne pas d'une sympathie bien vive. Mais les choses vont changer. Sur ces entrefaites, Platon a achevé et publié sa *République*, et le succès de cette composition remarquable à tant de titres a ouvert les yeux à Isocrate sur ce qui sera désormais sa véritable mission (3). Déjà dans son *Busiris*, il fait campagne commune avec Platon

(1) *Euthydème*, 305 B—306 C. L'expression dont se sert Socrate (*ῥήτωρ τις ἢ ποιητὴς λόγων*) s'applique merveilleusement à Isocrate. C'est ce dernier également que vise sans nul doute Aristote, lorsque dans les dernières pages de sa *Morale à Nicomaque*, il juge avec tant de sévérité les sophistes qui se donnent comme maîtres ès-sciences politiques. Bien plus, la tradition porte qu'il ouvrit un cours d'éloquence en opposition à celui du vieil orateur attique, fort vexé des succès de son jeune rival : au moins se plaint-il dans son *Panhellénique* des moqueries dont il est l'objet de la part des jeunes gens qui fréquentaient le Lycée. Un de ses amis, nommé Céphisodore, prit sa défense dans un livre que Denys d'Halicarnasse mentionne avec éloge : chose à remarquer, l'auteur s'attaquait à Platon, le regardant comme solidaire de son disciple dans cette entreprise téméraire sur le domaine oratoire.

(2) 175 B—D : *σμικρὸς ἐκεῖνος τὴν ψυχὴν καὶ δριμὺς καὶ δικανικός*. On lit un peu plus loin, à propos de certains lieux communs de morale : *ὁ λεγόμενος γραῶν ὕθλος* (176 B) : serait-ce une allusion aux perpétuelles homélies d'Isocrate ?

(3) S'est-il reconnu pour un de ces petits hommes (*ἀνθρωπίσκοι*) devenus célèbres dans leur *τεχνίον* (comme nous dirions : dans leur cabinet) et jaloux d'emprunter à la philosophie la majesté de son nom ; d'ailleurs semblables, selon l'expression sévère de Platon, à ces criminels qui s'échappent de leur prison pour se réfugier dans les temples ? (*République*, VI, 495 C).

coontre les poètes et contre la mythologie ancienne, et cela en s'appuyant sur des arguments à peu près identiques. Plus tard, entrant dans une nouvelle manière et devenu le premier publiciste de son siècle, il va mériter, par l'élévation du style et des idées de son *Panégyrique* (1), les encouragements et les éloges que Platon lui décerne dans le *Phèdre*. Le grand philosophe, lui aussi, semble s'être converti. Le *Gorgias* et le *Protagoras* ont contre la rhétorique du temps des railleries sanglantes : quant au *Phèdre,* c'est tout à la fois une rupture en règle signifiée par l'auteur à tous ceux qui trafiquent sans conscience de l'art et de la parole, et une apologie de ce même art, ramené à sa vraie méthode et à son rôle glorieux (2). En plus d'un passage, Platon laisse percer le désir de fonder ou de voir se fonder sous sa direction une école d'orateurs philosophes ; c'est la réputation qu'Isocrate avait déjà, ou du moins qu'il pouvait acquérir sans effort. De leur maître commun Socrate, le rhéteur disert avait appris à mettre les idées morales en première ligne. Platon lui en sait gré, dit M. Croiset, et en reconnaissance de cette bonne intention, il ne dit de lui qu'un mot, et un mot d'éloge.

Mais citons textuellement ce passage si curieux. Phèdre vient d'être prié par Socrate de faire part à son ami Lysias de leurs réflexions sur l'éloquence et notamment de cette conclusion : « Celui qui n'a rien de plus précieux que ce qu'il a composé et écrit à loisir, en tourmentant sa pensée, en y ajoutant et y retranchant sans cesse, n'est-il pas juste de l'appeler, non philosophe, mais poète, discoureur et faiseur de lois ? » A quoi Phèdre réplique : « Et toi, que vas-tu faire ? car il ne faut pas non plus que tu oublies ton ami ». — « De qui veux-tu parler ? » — « Du bel Isocrate. Que lui diras-tu ? ou que dirons-nous de lui ? » — « Isocrate est encore jeune, mon cher Phèdre ; je veux néanmoins te faire part de ce que j'en attends Il me paraît avoir trop de génie pour comparer son élo-

(1) M. Teichmüller pense qu'Isocrate l'avait achevé dès 380.

(2) Déjà relevées par Quintilien dans l'antiquité (II, 15), ces variations d'un grand esprit n'étonnent point M. Barthélemy Saint-Hilaire. « A voir, écrit-il, l'emploi que l'on fait de l'éloquence devant nos tribunaux et devant nos assemblées politiques, les plus sages peuvent encore ressentir les mêmes perplexités et éprouver les mêmes hésitations. »

quence à celle de Lysias, et il a une nature plus généreuse. Je ne serais nullement étonné si en avançant en âge il l'emportait dans le genre qu'il cultive au point que ses prédécesseurs paraîtront des enfants auprès de lui et si, peu content de ses succès, il se sentait poussé vers des occupations plus hautes par une inspiration divine. Car il y a dans son âme une disposition naturelle aux méditations philosophiques. Voilà ce que j'ai à annoncer de la part des dieux de ces rivages à mon bien-aimé Isocrate (1) ». On sent dans toute cette page, dit M. Perrot, une effusion, une chaleur que ne suffit point à expliquer la suite de la vie et des travaux d'Isocrate. Pour moi, je ne sais si je m'abuse, mais sous l'éloge il me semble entrevoir un avertissement.

Quoi qu'il en soit de ces diverses interprétations, quelques mots suffisent pour résumer, d'après M. Teichmüller, les rapports entre Platon et Isocrate : d'abord une rivalité de tendances, engendrée par toute une série de froissements d'amour-propre ; puis une réconciliation durable, fondée sur un rapprochement réciproque. Comme on a pu s'en convaincre, cette restitution (si ce terme archéologique est ici de mise) est fort habilement construite, et l'auteur des *Literarische Fehden* tire de textes presque muets des conclusions bien séduisantes.

Mais l'hypothèse ne joue-t-elle pas ici un rôle un peu excessif? Lorsqu'Isocrate se sépare avec tant d'éclat des philosophes qui se perdent en disputes de mots, en controverses stériles (2), n'aurait-il pas en vue au lieu de Platon, tel ou tel des socratiques imparfaits, et tout particulièrement Euclide et l'école de Mégare à laquelle est resté attaché dans l'histoire précisément le nom d'école *éristique*? Si ailleurs il frappe de sa réprobation « ceux qui professent l'art des débats politiques (3) », ne faut-il songer qu'à Platon, dans une cité et dans un temps où les problèmes d'organisation et de réorganisation sociale préoccupaient tous les esprits? S'il mentionne

(1) *Phedre*, 278 E—279 B.

(2) Οἱ περὶ τὰς ἔριδας κυλινδούμενοι (*Discours contre les sophistes*, 11) — οἱ περὶ τὰς ἔριδας διατρίβοντες, πράγματα παρέχειν τοῖς πλησιάζουσι δυναμένας (*Éloge d'Hélène*, 1).

(3) Οἱ τοὺς πολιτικοὺς λόγους ὑπισχνούμενοι (*Contre les sophistes*, 5).

« les dialogues de discussion (1) » parmi les additions introduites de son temps dans les programmes d'éducation de la jeunesse, ceux de Platon étaient-ils seuls alors à justifier cette définition? D'un autre côté, dans ces portraits de rhéteurs et de sophistes vaniteux, crayonnés avec tant de verve en plus d'un dialogue platonicien, pourquoi Isocrate serait-il visé plus personnellement que Théodore de Byzance ou Thrasymaque ou tel autre de leurs émules ?

Puis toute la construction de M. Teichmüller repose sur cette conclusion que le *Phèdre,* au lieu d'être comme le voulait Schleiermacher, le premier en date des dialogues de Platon, n'a pris place au contraire dans la collection platonicienne qu'à une époque assez postérieure. Or, si disposé que nous soyons sur ce dernier point à lui donner gain de cause, nous n'ignorons pas que Spengel (2) a tiré précisément de cette prophétie relative à Isocrate un argument qu'il croit péremptoire en faveur de l'opinion contraire. Pareille prédiction, dit-il, n'est possible et raisonnable qu'autant que le talent d'Isocrate, dans toute sa première ferveur pour l'enseignement socratique, ne s'est point encore dessiné : l'auteur de l'*Éloge d'Hélène*, ou même du *Panégyrique* et du *Panathénaïque*, ne pouvait en aucun cas justifier de semblables espérances, et en 387, l'illusion de Platon eût été sans excuse. Ce jugement est bien sévère, et ce n'est pas ainsi, si nous en croyons Cicéron, que l'antiquité avait interprété le texte du *Phèdre* (3). Peut-être Socrate avait-il réellement auguré de la sorte de l'avenir de son jeune disciple, ce que Platon se sera empressé de rappeler dans un dialogue où, attaquant les rhéteurs en général, il éprouvait le besoin de ménager un orateur de grand renom, en mesure de contribuer à son tour à la renommée et à la prospérité de l'école qui se fondait à l'Académie. En outre, Isocrate était pour lui un allié

(1) Voir, sur ce point, les thèses opposées de Bonitz *(Platonische Studien)* et de Reinhardt *(De Isocratis æmulis).*

(2) Voir son mémoire dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences de Munich* (1855, p. 731) et la réponse d'Uberweg (*Philologus,* XXXII).

(3) Elle y voyait plutôt ce qu'elle appelait un *vaticinium ex eventu.* — Cf. *Orator*, 13 : « Hæc de adolescente Socrates auguratur, et de seniore Plato seriori æqualis. »

précieux dans sa polémique contre Antisthène (1), aussi bien que contre les partisans du goût vulgaire. Il n'en faut pas davantage pour nous expliquer ce passage où l'éloge n'est qu'indirect et, si je puis ainsi parler, conditionnel.

Que si des écrits de Platon nous passons à sa biographie, l'unique témoignage que nous possédions sur ce problème historique est dans le sens d'une amitié véritable entre ces deux célébrités de l'Athènes du ve siècle. Praxiphane imagina même de leur prêter un entretien sur les poètes dont la scène était la maison de campagne où le rhéteur recevait la généreuse hospitalité du philosophe. On a dit souvent que l'idéalisme platonicien avait projeté quelques-uns de ses reflets sur l'éloquence enflammée de Démosthène : au cas où Platon eût été pris pour juge, qui sait si, moraliste et métaphysicien avant d'être patriote, il n'eût pas donné la palme à l'éloquence plus calme, plus solennelle, tranchons le mot, moins politique et plus philosophique d'Isocrate ?

Charles Huit.

(1) Sans être nommé, Antisthène est assez clairement désigné dans l'exorde de l'*Éloge d'Hélène*.

LE GREC A PARIS SOUS LOUIS XII

RÉCIT D'UN TÉMOIN

Le véritable enseignement du grec à Paris n'a commencé, croyons-nous, que sous le règne de Louis XII, et le maître qui l'a institué d'une manière suivie et régulière est un Italien, Girolamo Aleandro, helléniste et hébraïsant, ami et collaborateur d'Alde Manuce. Ce personnage est devenu plus tard célèbre comme nonce en Allemagne et en France, archevêque de Brindisi, bibliothécaire de l'Église Romaine et cardinal ; mais les premiers honneurs qu'il ait reçus datent de son séjour à l'Université de Paris, dont il fut recteur. Les quelques années qu'il a passées dans notre pays ont rendu aux études grecques d'inappréciables services ; il a laissé, en partant, un groupe d'hellénistes solidement instruit et la librairie grecque définitivement fondée dans cette ville où elle allait jeter un si grand éclat.

Jusqu'à cette époque, les érudits sachant le grec, qui avaient pu traverser Paris et y donner des leçons, n'avaient exercé aucune influence sérieuse. Il était arrivé pour la France, toutes proportions gardées, ce qui s'était passé en Italie, lors de la première renaissance des études grecques. Léonce Pilate, le Calabrais, avait professé le grec en 1360 et avait été le maître de Pétrarque et de Boccace ; mais cet enseignement avait disparu avec lui, et il fallut attendre près de quarante ans, l'arrivée de Manuel Chrysoloras en Italie, pour qu'il fût repris d'une façon durable. De même les leçons éphémères de Gregorio di Città-di-Castello et de Georges Hermonyme n'avaient eu aucun ré-

sultat d'ensemble et n'avaient pas introduit à demeure l'hellénisme en France. Ce mérite revient, pour la plus grande part, à Aleandro.

Au printemps de l'année 1508, muni de lettres de recommandations d'Erasme, qu'il avait connu à Venise, le jeune Aleandro était venu chercher fortune à Paris. Il y apportait tout le mépris qu'avaient les Italiens du temps pour les nations « barbares ». Ce mépris était en partie justifié, au moins en ce qui concernait les études grecques. On les tenait encore en suspicion dans la vieille capitale de la scolastique. A peine quelques érudits en avaient-ils une teinture; encore avaient-ils plus appris par eux-mêmes et dans leurs lectures, ou bien par la fréquentation de Jean Lascaris, que dans l'enseignement tout à fait insuffisant d'Hermonyme. A leur tête se trouvait Guillaume Budé, dont le rôle allait être si glorieux dans la Renaissance française, et qui paraît avoir été le protecteur d'Aleandro et son guide au milieu des premières difficultés de son séjour à Paris.

Un document inédit, qui n'est autre qu'une lettre d'Aleandro à Alde Manuce, écrite de Paris peu de temps après son arrivée, nous introduit dans le monde littéraire du temps. Le jeune helléniste confie ses projets, ses inquiétudes, ses espérances; il nous renseigne sur les dispositions du public, en face des études nouvelles qu'il représente; il mentionne les essais d'imprimerie grecque qui se font autour de lui et auxquels il va bientôt donner lui-même une vive impulsion. On regrette de l'entendre parler si dédaigneusement des efforts méritoires de François Tissard, qui revenait plein d'enthousiasme de l'Université de Bologne et voulait faire profiter ses compatriotes des connaissances helléniques qu'il y avait acquises. Aleandro voit en lui un concurrent, et ce sentiment, joint à son orgueil d'Italien de la Renaissance, l'empêche d'être juste envers un homme dont les travaux doivent rester unis aux siens dans la reconnaissance des Français.

Cette lettre, dont le texte sera publié prochainement dans notre recueil de pièces inédites intitulé *Les correspondants d'Alde Manuce*, nous a paru assez curieuse pour être traduite. Elle appellerait d'autres observations que celles que nous venons de

présenter pour l'introduire ; mais nous ne voulons pas empiéter sur l'étude de détail, très soignée et très complète, qui se prépare en ce moment sur la carrière littéraire d'Aleandro. M. Ernest Jovy, qui en est l'auteur, a réuni beaucoup de renseignements sur le rôle d'Aleandro à Paris et à Orléans, sur son enseignement et ses élèves. Son travail corrigera les inexactitudes des précédents historiens (1) et sera, croyons-nous, une contribution de haute valeur à l'histoire de l'hellénisme ; nous voudrions que notre petite publication eût pour résultat de faire désirer la sienne (2).

Voici la lettre d'Aleandro :

A l'excellent seigneur Alde Manuce romain, honoré maître.
A Venise, à saint Paternien.

IC XC

Salut, et le reste. Par le présent courrier qui vient d'Angleterre et me presse, je vous écrirai ce qui me paraîtra le plus urgent ; une autre fois, je vous parlerai d'autres sujets. Mes bagages ne sont pas encore arrivés, ce qui fait que je ne vous transcris rien de ce que vous demandez ; mon sort le veut ainsi. Je n'ai encore rien commencé [en fait d'enseignement public] (3), parce que je n'ai pas reçu mes livres. On m'a bien prêté beaucoup de livres grecs ou latins ; mais Mgr Budé me conseille de m'abstenir pour le moment, parce que, dit-il, j'aurais bien une

(1) Le livre si connu de mon regretté maître, Emile Egger *(L'Hellénisme en France*, Paris, 1869, I, p. 159), ne consacre à Aleandro que dix lignes, où se trouvent répétées les inexactitudes de Crevier, Chevillier, Rebitté, Didot, etc. On fait venir Aleandro à Paris *en 1509, appelé par Louis XII;* notre document suffit, dès à présent, à réfuter cette double erreur.

(2) L'original de la lettre d'Aleandro est en italien, mêlé de quelques mots latins et de beaucoup de formes vénitiennes. La difficulté du déchiffrement est augmentée par les lacunes qui se produisent sur les bords du papier au verso. A partir du proverbe grec qu'on trouve vers la fin de la lettre, le texte n'étant pas encore suffisamment établi et ne se rapportant plus, d'ailleurs, aux choses de Paris, nous avons abrégé notre traduction. La pièce est à la Bibliothèque Vaticane, *Vat. lat. 4105*, f. 315.

(3) Les mots entre crochets sont ajoutés par nous pour donner plus de précision à la lecture.

foule d'écoliers dépenaillés et pouilleux (1), mais de gain fort peu. Il me dit aussi qu'il s'occupe d'arranger mes affaires, et en attendant il groupe diverses personnes honorables [qui voudraient prendre des leçons de grec]. J'espère donc que tout marchera bien pour le profit. Quant au nom (car on se fait un nom par ce moyen), déjà beaucoup de dignes gens connaissent le mien, et plusieurs ont de hautes situations. Au reste, quand même je n'aurais pas de profit, j'ai trouvé une autre occupation qui me fait espérer de n'avoir pas à me repentir d'être venu en France : nuit et jour, j'étudie les arts (2) avec enthousiasme, et j'en apprends assez pour espérer que, lorsque nous en serons à l'Académie (3), nous ferons encore quelque chose de bon en matière péripatétique et mathématique. Lefèvre [d'Etaples] est mon guide, ainsi que plusieurs personnages de marque. Quant à une méthode courte et telle que veut messer Ambrogio (4), je crois que nous en avons trouvé une ; et je regrette [à ce propos] de n'avoir pas bien joui, à Venise, de notre messer Ambrogio ; veuillez me recommander à lui.

Sachez encore qu'après le dîner je donne une leçon de grec à quelques hommes distingués. D'autres me demandent instamment de leur enseigner les *Erotemata ;* cependant, jusqu'à présent, nous n'en avons rien fait, parce qu'en ce pays on ne trouve pas les *Erotemata* de [Constantin] Lascaris, et moi je ne veux pas prendre cette peine pour un ou deux élèves ; je voudrais en avoir une classe de quinze ou seize à la fois. [Vous me demandez] s'il est vrai que, dans ce pays, on ait imprimé les *Erotemata* de Chrysoloras de l'édition de Regius ainsi que Théocrite (5).

1. *Molta turba de seminudi et pediculosi scholari.* Le lecteur ne devra pas s'étonner de trouver plus loin quelques expressions familières jusqu'à la trivialité ; le langage d'Aleandro les autorise.

2. Aleandro fut reçu à Paris docteur ès-arts.

3. Allusion à la célèbre Académie Aldine.

4. Ambrogio Leoni, de Nola, un des familiers les plus importants de la maison d'Alde à cette date, savant médecin et commentateur d'Aristote. Il n'est pas nommé dans le livre de Didot sur Alde Manuce.

5. L'édition des *Erotemata* de Chrysoloras faite par Gilles de Gourmont, sous la direction de Tissard, est datée du 1er décembre 1507 ; on ne s'explique pas qu'Aleandro ne l'ait pas vue, au moment où il écrit à Alde, ni qu'il ne mentionne pas le *Liber gnomagyricus*, qui est encore plus ancien. Il y a un *Théocrite* du

Les lettres au moins sont faites, et, bien que je ne les aie pas vues, je crois pourtant qu'elles ne sont ni belles ni bonnes; mais c'est bon marché, et on en veut, car pour cet objet on ne cherche qu'à peu dépenser. Ils veulent donc que je les instruise avec ces *Erotemata*; moi, je leur ai proposé les vôtres (1), comme étant meilleurs pour l'enseignement et comme et cetera. Parlez-en à messer Andrea (2), et faites-moi envoyer le plus tôt qu'il se pourra, soit pour la foire, par la voie de Lyon, soit même avant : *Erotemata* de Constantin, vingt exemplaires au moins; *Lexicon* (3), six exemplaires; *Lucien* (4), six exemplaires ou plus, et tout autre livre que vous jugerez bon; faites-en une caisse : j'espère vous les faire placer tous. Envoyez en même temps les ouvrages suivants que m'a demandés spécialement un gentilhomme : Aristote *de animalibus*, texte grec, Théophraste *de plantis*, texte grec (5), Aristophane (6), et d'autres livres que vous trouverez en ordre dans la liste.

[Le libraire] Jean-Pierre vend ici vos livres au prix d'un œil d'homme, de sorte qu'ils ne s'écoulent pas facilement. On le surnomme le Juif. Il a vendu à un gentilhomme d'ici votre édition des Épigrammes grecques deux ducats et dix marcelli de notre monnaie [de Venise] (7); le malheureux acheteur était naturelle-

même éditeur, qui ne porte point de date et qui appartient au même temps. Alde avait été bien renseigné, comme on le voit, sur les projets de son confrère parisien; il avait pu l'être par Érasme ou par Jean Lascaris, tous les deux à Venise en ce moment et tous les deux en relations suivies avec Paris.

(1) L'édition aldine de la grammaire de Constantin Lascaris est de 1495, in-4°.

(2) André d'Asola, beau-père et associé d'Alde.

(3) *Dictionarium graecum copiosissimum secundum ordinem alphabeti*, Alde, 1497, in-folio.

(4) *Luciani opera*, Alde, 1503, in-folio.

(5) Aleandro indique ainsi les volumes III et IV de la grande édition in-folio d'Aristote, qui sont de 1497, et dont le second débute par le *De historia plantarum;* il a soin de spécifier *graeco*, car Alde avait publié aussi, en 1504, la traduction latine de ces deux ouvrages par Théodore Gaza.

6. Édition princeps d'Aristophane, Alde, 1498, in-folio.

(7) Il s'agit de l'édition aldine de l'*Anthologie*, parue sous le titre de *Florilegium* (1503, in-8°). Le prix exigé de son client par le libraire parisien, paraît tout à fait fabuleux; le marcello, en effet, valait à peu près 68 centimes de notre monnaie et il en fallait douze pour faire le ducat. Dans un des catalogues d'Alde, publié par A.-A. Renouard (*Annales de l'imprimerie des Alde*, 3e éd., 1836,

ment tout découragé, et j'ai été obligé de lui relever le moral. On commençait à faire imprimer, comme je vous ai dit plus haut, et à mener bruit d'un Français qui sait du grec. Mon arrivée a rompu les projets et je crois qu'il n'enseigne plus (1). Je ne le connais que de nom ; en français, il s'appelle, je crois, Tissard (2).

Je vous prie donc de faire faire une caisse des livres ci-dessus et de les mander, avec une lettre à mon adresse, au collège du Cardinal (3), qui est voisin de chez moi et dont le principal étudie le grec. Vous savez le zèle que j'ai pour ce qui vous touche ; je vous rendrai votre argent, sur votre ordre, de la façon que vous m'indiquerez. Je donnerai les livres un peu meilleur marché que Jean-Pierre, parce que, par Dieu ! il en est besoin, et la différence entre le prix de vente et celui que vous faites à Venise sera prise partie par les dépenses, partie par mon propre bénéfice, car, par Dieu ! on n'en fait pas gros, du bénéfice.

Il faut avoir confiance en moi, parce que, dans ce pays, on a tellement l'habitude de payer les maîtres en sous, qu'on se décide à grand peine à donner de l'argent, aussi bien pour des livres que pour des maîtres de grec. Il est donc nécessaire que nous nous prêtions assistance, [selon le proverbe] Κὰρ Κᾶρας νίπτει. Puis, je n'ai pas encore touché un sou. Il viendra bien quelque chose un jour, pourvu qu'on vive. [En attendant], pour que vous soyiez sûrs, messer Andrea et vous, que je ne veux pas vous mettre dedans, le magnifique messer Pietro Lioni (4) vous parlera, à vous ou à messer Andrea, et vous donnera toute sécurité sur les livres que vous enverrez ; pour la vente, c'est moi qui vous en rendrai bon compte ; mais je crois qu'il n'y a

p. 334), ce même ouvrage est marqué seulement au prix de quatre marcelli ; on le vendait donc à Paris près de dix fois sa valeur.

(1) Nous trouvons ici une confirmation de l'hypothèse d'Aug. Bernard sur l'abstention de Tissard, à partir de 1508 (*Les Estienne et les types grecs de François Ier*, Paris, 1856, p. 65).

(2) Les érudits français feront bien de tenir compte, relativement à l'initiateur de l'imprimerie grecque à Paris, des renseignements contenus dans le livre de C. Malagola, *Antonio Urceo detto Codro*, Bologne, 1878.

(3) Le collège du Cardinal Lemoine, rue Saint-Victor.

(4) Un patricien distingué, Maffeo Lioni, avait été le compagnon d'études d'Aleandro, à l'Université de Padoue.

pas besoin de tant de précautions avec moi qui suis de votre maison et qui possède quelque bien sur le territoire de Venise (1). Si vous faites l'envoi, je me mettrai avec ardeur à placer les volumes. Je dois vous dire, qu'il y a ici beaucoup de libraires qui, volontiers, entreraient en affaires avec vous, mais je leur dois être préféré (2). Quant à la dette, par Dieu! à mon premier gain, je l'acquitterai.

A messer Erasme (3) et à tout le monde de la maison et du dehors faites mes recommandations ; je n'écris à personne parce que je n'ai pas le temps : j'attends une leçon et le courrier part.

Adieu. Paris, 1508, 23 juillet.

Votre Aleandro.

P. DE NOLHAC.

(1) Aleandro est né à Motta, vers la frontière occidentale du Frioul.

(2) Nous croyons que la prière d'Aleandro a été écoutée et qu'Alde lui a fait l'envoi de livres qu'il sollicitait ; il n'y a qu'à voir de quel ton le Vénitien devenu parisien parle de son ami et de ses éditions dans la préface de ses Opuscules de Plutarque (Gourmont, 1509); on lira sans doute ce passage dans l'étude de M. Jovy.

(3) Sur le séjour d'Érasme chez Alde et ses relations avec Aleandro, voir notre *Érasme en Italie*, Paris, 1888, chap. II.

LES CORRESPONDANTS ITALIENS

DE JEAN SCHWEIGHÆUSER

Un bibliophile bien connu de la colonie alsacienne de Paris, M. Charles Mehl, devenu possesseur des papiers de la famille Schweighæuser, a bien voulu mettre à ma disposition, parmi les très nombreuses lettres reçues par l'illustre helléniste strasbourgeois ou par son fils Jean-Geoffroy, celles qui, d'après le nom des correspondants, m'ont paru de nature à intéresser l'*Association pour l'encouragement des Études grecques*.

Ainsi j'ai pour le moment entre les mains :

1° Trois lettres de Georg-Friedrich Grotefend, prorecteur du gymnase de Francfort-sur-le-Mein, datées des 24 octobre 1803, 29 mai et 24 juin 1805, avec la minute d'une réponse de J. Schweighæuser. La première lettre est en latin, les autres sont en allemand.

2° Quatre lettres de Christian-Gottlob Heyne, en allemand, datées des 20 janvier 1799, 1er juillet 1803, 12 juin et 24 septembre 1804.

3° Dix lettres d'Ansse de Villoison, écrites entre 1780 et 1797 et une lettre latine de Morelli, datée de Venise, 29 novembre 1781, avec un post-scriptum de la main de Villoison.

4° Quatre billets de Coray (1702-1822) et la minute d'une lettre à Coray de Jean Schweighæuser (1).

(1) J'ai communiqué à notre éminent collègue, M. le marquis Queux de Saint-Hilaire, ces lettres de Villoison et de Coray, et je m'abstiendrai d'en parler plus amplement.

5° Cinq lettres de Clavier (1799-1800) à Jean-Geoffroy.

6° Une lettre de Jean Schweighæuser à la Porte du Theil et cinq de ce dernier (vers 1799) dont deux à Jean-Geoffroy.

7° Quinze lettres de Sainte-Croix (1798-1807) dont dix à Jean-Geoffroy; trois minutes de Jean Schweighæuser.

8° Trois lettres de Bandini datées de Florence (31 août, 25 décembre 1781, 1er février 1782); deux minutes de Jean Schweighæuser.

9° Neuf lettres de Joseph Spalletti, datées de Rome entre le 4 décembre 1781 et le 18 décembre 1791, et quatre minutes de Jean Schweighæuser. Toute cette correspondance avec Bandini et Spalletti est en latin.

Je n'ai pas l'intention d'analyser toutes ces lettres, et je me contente d'en signaler l'existence, ajoutant qu'en thèse générale elles sont plus intéressantes pour la biographie que pour la philologie proprement dite. Mais je voudrais rendre particulièrement compte des relations de J. Schweighæuser avec les bibliothécaires italiens, car il y a là à relever quelques traits de mœurs piquants qui me semblent mériter d'être recueillis pour l'histoire de l'hellénisme.

Il s'agit, en fait, d'un sujet qui a encore son actualité, quoique aujourd'hui la facilité des voyages et la libéralité avec laquelle le prêt des manuscrits commence à se faire aient notablement réduit l'importance de la question. Un helléniste désire avoir une collation d'un manuscrit par les soins ou l'entremise d'un bibliothécaire; dans quelles conditions ce travail sera-t-il rémunéré?

Toute peine mérite salaire, il n'y a pas d'hésitation sur ce point; mais, dans l'objet, la loi économique de l'offre et de la demande ne peut donner de solution bien précise; comment établir des tarifs? Il faut s'en rapporter à la bonne foi des gens, mais tâcher de les piquer d'honneur de façon à en avoir pour son argent.

Voyons donc comment se traitaient les affaires de ce genre à la fin du siècle dernier.

Schweighæuser s'est donc adressé, le 24 juin 1781, à Bandini (1) pour la collation de deux livres d'Appien, l'*Ibericus* et

(1) Il était déjà en relation avec lui, mais les lettres antérieures sont perdues.

l'*Hannibalicus*, sur un manuscrit de la Laurentienne (XXVI pl. LXX) ; en même temps il lui a offert les *Exercitationes in Appianum* par lesquelles il a préludé à son édition. Bandini lui répond très nettement; c'est un homme d'une haute situation, habitué à de pareilles demandes. Sous les formules de la politesse exagérée en usage dans le style latin, il s'excuse, assez cavalièrement en fait, d'avoir attendu plusieurs semaines pour répondre. Il est très occupé lui-même depuis deux mois à collationner l'édition de Strabon d'Amsterdam (1707) avec quatre manuscrits de Florence; il en a encore pour quatre autres mois; il offre de faire faire la collation demandée (177 pages *intricatissimæ scripturæ)* pour 20 *aurei* vulgo *gigliati;* il envoie un spécimen de cette collation. Enfin il remercie Schweighæuser de son envoi (31 août 1781).

La somme demandée, 20 sequins de Florence, fait environ 240 fr.; le travail devait durer cinq semaines au plus. Schweighæuser répond, le 24 septembre 1781, en envoyant à Bandini la suite de ses *Exercitationes (de editionibus et MSS. tis Appiani),* avec un spécimen de l'édition future, et en demandant une diminution, mais sans fixer aucun chiffre, et en s'en remettant même pleinement à son correspondant. Il fait valoir qu'il n'est pas riche et qu'il supporte tous les frais et risques de l'édition entreprise; il envoie d'ailleurs, pour la collation, un exemplaire de celle de Henri Estienne de 1557, sur les marges ou en regard des lignes duquel la collation pourra être faite, et il explique avec détail comment on doit s'y prendre pour l'exécuter aussi rapidement que possible, en sacrifiant l'exemplaire. En même temps, il s'adressait, mais inutilement, au comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, pour obtenir le prêt du manuscrit.

Le 25 décembre, Bandini répond qu'on se contentera de la moitié de la somme primitivement demandée, mais il en réclame l'envoi immédiat *(ut mihi quamprimum per mercatores solvantur, curabis).* Schweighæuser n'a pas d'ailleurs à s'inquiéter au sujet de l'exactitude du travail qu'il demande. (*Nam*

Bandini avait certainement fourni à Schweighæuser des renseignements sur les manuscrits d'Appien à Florence et probablement aussi sur ceux de Rome.

quibus ego provinciam, me adstante, demandare statui, ita in pervolvendis vetustis codicibus versati sunt, ut quod ad varias lectiones adtinet, ne apicem quidem sint prætermissuri).

Schweighæuser accepte les conditions, mais comme Bandini ne lui a pas accusé réception de l'exemplaire de 1557, il le prie de faire faire, en cas de besoin, la collation sur l'édition de Tollius. Les honoraires seront versés par l'entremise d'un M. de Billerey.

La dernière lettre de Bandini, du 1er février 1782, annonce l'envoi de la collation en certifiant qu'elle est absolument complète. Il insiste sur ce que les fausses leçons ont été notées elle-mêmes avec soin (*usu venit enim, idque non raro, ut ex ipsis aliquando librariorum mendis erui quid possit, quod ad genuinum auctoris sensum indagandum aliquid conjecturæ ponderis adjiciat*). Il remarque que le copiste (du xve siècle) avait noté les passages corrompus par trois points en triangle au-dessus de la ligne. Il termine, enfin, par quelques mots vraiment aimables, qui tranchent avec les sèches affectations de politesse de la correspondance antérieure.

Le point le plus curieux dans toutes ces lettres est peut-être que le nom des collationneurs n'est pas prononcé ; pareille chose ne se passerait guère aujourd'hui. Le préfet de la Laurentienne imposait-il l'anonymat à ses collaborateurs, pour être seul en vue et les mieux tenir sous sa main? Spalletti, dans ses lettres à Schweighæuser, l'accuse précisément d'avoir fourni à son correspondant des renseignements émanés de lui, Spalletti, tout en taisant par jalousie de qui il les tenait.

Mais on peut se demander aussi si les collaborateurs n'étaient pas, pour l'excellent chanoine, une simple fiction, commodément inventée pour lui permettre d'augmenter ses revenus, sans paraître déroger, et pour lui faciliter le marchandage des collations à faire. Remarquons que celle d'Appien n'est commencée que précisément à la date où il a annoncé devoir être débarrassé de Strabon.

Il y a là un problème difficile à résoudre, mais qui tentera peut-être quelque chercheur en situation de réunir les éléments nécessaires. Quoiqu'il en soit, Bandini nous est apparu comme un homme rond en affaires, avec lequel il ne fallait pas craindre

de débattre le prix, mais avec qui les relations devaient être vraiment faciles.

Tout autre va se montrer l'abbé Spalletti; ce dernier, qui occupait un poste secondaire à la Vaticane, est beaucoup moins connu que le bibliothécaire de la Laurentienne. Quoiqu'il se plaigne constamment de la fortune, il devait avoir des ressources personnelles assez sérieuses, si l'on en juge par sa luxueuse édition d'Anacréon, tirée en partie sur des planches gravées, en partie sur des caractères fondus à ses frais [1]. Au reste, à ce qu'il dit du moins, il avait fait déjà, pour divers savants, de nombreuses collations; mais son nom n'avait jamais été cité par eux.

Tout au contraire de Bandini, il se garde de soulever d'abord la question d'honoraires. Il est vrai qu'il a, avant tout, à en traiter une autre importante. Schweighæuser s'est adressé au cardinal de Bernis, ambassadeur à Rome; celui-ci a chargé de l'affaire La Porte du Theil, alors en mission du gouvernement français, et cet intermédiaire s'abouche avec Spalletti, pour lui faire part du désir du savant Strasbourgeois d'avoir des collations d'Appien.

Or, il se trouve que Spalletti a cru découvrir comme inédit le texte grec des *Illyrica;* il en a pris copie, fait une traduction latine, réuni des matériaux pour un commentaire, préparé des cartes géographiques; bref il voudrait avoir l'honneur de donner l'édition princeps, et il supplie Schweighæuser de ne pas prétendre le lui enlever, le tout du ton le plus humble (4 décembre 1781).

Il y a encore là une question délicate, qui se présente de temps en temps de nos jours. En tout cas, cette fois il était facile de la trancher; Schweighæuser répond qu'il ne veut en rien contrarier les projets de Spalletti. Les *Illyrica* ont déjà été édités en grec par Hœschel en 1599; Schweighæuser a eu à sa disposition l'*Augustanus* utilisé par Hœschel, il a la version latine faite par *Stephanus Gradius* sur le manuscrit du Vatican;

1. Spalletti avait adopté des formes spéciales, tirées des manuscrits, et qu'il suit dans son écriture : ces formes sont vraiment élégantes, mais la lecture en est relativement difficile, parce qu'elles n'appartiennent pas à une même époque.

bref il n'a nullement besoin même de la copie de Spalletti et il l'engage vivement à publier son travail. Ce qu'il désire particulièrement pour son compte, ce sont des collations des livres *Libycus*, *Syriacus*, *Mithridaticus*, sur le *Vatic.* 134 et sur l'*Urbin.* 103.

Avant d'avoir cette réponse, Spalletti a reçu, par l'intermédiaire d'un ami de Schweighæuser, André Birch [1], les *Exercitationes in Appianum;* il écrit en conséquence, reconnaissant que le texte grec des *Illyrica* n'est pas inédit, mais demandant toujours qu'on n'aille pas sur ses brisées; il envoie une σύνοψις des manuscrits de la Vaticane (16 décembre 1781).

Le 10 février 1782, il remercie, avec de singulières effusions, Schweighæuser de la réponse, et lui envoie la collation du *Liber Hannibalicus* [2] avec le *Vatic.* 141 ; elle lui a coûté vingt journées de travail à quatre heures par jour. Aucune mention d'honoraires, mais il parle à Schweighæuser de son édition d'Anacréon qui va paraître et prie son correspondant de la faire connaître et de chercher à lui procurer des acheteurs. En même temps il lui fait savoir, par André Birch, qu'il serait désireux de garder l'édition d'Appien par Estienne, envoyée par Schweighæuser pour la collation, et aussi bien de posséder quelques autres éditions de poètes grecs.

Le 13 avril 1782, ayant appris par Birch que Schweighæuser est prêt à satisfaire ses désirs, il remercie ce dernier, lui envoie un spécimen de son Anacréon et lui dit que les exemplaires seront au prix de 280 sesterces; il en a dépensé 3,000 pour l'impression.

Schweighæuser le prie de lui indiquer le prix d'une façon plus claire; il lui donne des conseils pour la vente soit en Allemagne par les libraires, soit aux Anglais qui passent à Rome, lui envoie une annonce qu'il a fait insérer dans un journal littéraire de Strasbourg. Il a déjà reçu d'ailleurs, avec la collation du *Liber Hannibalicus,* celle de l'*Ibericus;* il réclame

1. Celui qui a donné l'édition grecque des *Quatre Évangiles* de Copenhague, 1788.

2. « Plurima præterii », dit-il, « quæ nullius momenti sunt : elementum ν quod in fine dictionum εὐφωνίας ἕνεκα additur; *paucula transposita verba haud notavi.* »

celle du *Mithridaticus* avant quelques mois, celle des livres *De bellis civilibus* avant la fin de l'année, l'impression devant commencer en septembre.

Le 25 mai 1782, Spalletti le remercie, lui explique qu'il compte 40 sesterces pour un écu romain (5 fr. 36 au pair), explication certainement nécessaire, annonce l'envoi de la collation du *Liber Mithridaticus,* mais décline le reste du travail demandé, (*etsi pretiosissimos quosque Germaniæ libros mihi dono dederis*), première allusion à la question de la rémunération. Il s'excuse sur ses autres occupations.

Le 2 juin (avant d'avoir reçu la lettre précédente), Schweighæuser annonce l'envoi des volumes promis, au nombre de neuf, et demande quatre exemplaires d'Anacréon, qu'il fera payer par Birch.

Malheureusement les lettres échangées entre ce dernier et Schweighæuser nous font défaut; en tout cas, Spalletti ayant terminé ses travaux pour le savant strasbourgeois, celui-ci, peut-être averti par son ami Birch, se rend compte que l'abbé italien, sans rien réclamer, attend autre chose que des livres et des bons offices. Il lui fait donc offrir 50 écus (soit 268 fr.), somme en rapport avec celle payée à Bandini.

A cette offre, Spalletti répond par une lettre du 24 novembre, que je vais transcrire tout entière, parce qu'elle donnera une juste idée de la façon de parler du personnage, et parce qu'elle appartient à la haute comédie. C'est un de ces morceaux qu'il faut d'ailleurs goûter dans leur texte intégral et pour lesquels toute analyse et même toute traduction serait une trahison.

« Johanni Schweighæuser Viro doctissimo Joseph Spalletti S. P. D.

« Litteras Argentorati VII Idus VIII bris a Te, Vir amplissime, mihi datis rescribo. Birkius $\overline{CC}$ ~~LLS~~ tuo nomine mihi numerare paratus illas attulit. Ingratum hoc mihi factum. Non enim is ego sum, qui pecuniæ inhiando officiorum obliviscor. Hoc in re fortunæ peccatum Tibi (si ita visum) dolendum, non corrigendum. Mihi nefas quid quantumvis minimum abs te abradere, quod mihi tribuere tibi non erat in animo.

« Haud eo inficias Tibi pollicitum meam impensurum operam in codicibus Vaticanis conferendis. Hanc vero pollicitationem

Viro justissimo factam mihi suadebam ; cui etsi operam non locassem meam (nemini enim adhuc locavi, et a locando liberalis prorsus abhorret animus), tamen abs Te Tui grati animi significationis argumentum aliquod accepturum sperabam, atque id eo confidentius, quo te justissimum appellaveram, justissimumque eram expertus. Themidos enim jura haud incognita Romani habemus, nosque haud latet hominum societates ita esse comparatas, ut illorum prorsus egeant auxilio. Si præmia laboribus subtrahantur, quinam laboribus se devovebunt? Num Tu, Vir doctissime, tantos exantlasses labores, si nullum propositum fuisset præmium? Quî possim ego, quî ceteri scire utrum satis aliorum voluntatibus obtemperando fecerint, nisi id ab illis factis probetur? Verba enim cuique semper in promptu, ast verba factis æquanda. Atque ut tibi omnem aperiam animum, scias, si magno me munere ita mactasses, ut vel laboris pretium esses supergressus, vel etiam æquasses, ingratum ædepol futurum fuisset. In votis semper habui Reipublicæ litterarum qualemcumque meam navare operam, quum suasum habuerim, nec domum, nec rempublicam stare posse, si in ea recte factis præmia exstent nulla, et ni verus justus atque honestus labor honoribus præmiis ac splendore decoretur. Ast hujusmodi sermonis me plurimum piget, et nisi semper meus in ancipiti versaretur animus me inanem supervacuamque in illa Republica operam insumpsisse, mehercule ab isto lubentissime abstinuissem. Ex quibus illud liquido constat me ingenuis stetisse promissis, liberaliterque Tibi præstitisse ea omnia, quæ fuerim pollicitus, et si quæ præstiti grata apud te sunt, gaudeo, et plurimam habeo gratiam. Verum tu hæc verbis tantum significasti, proptereaque meus semper in ambiguo est animus quum nullo satis firmo nititur argumento. Quinimo paucorum librorum dono ita laborum meorum attenuatur precium, ut non modo vereor ne mea studia Tibi probentur satis, verum etiam adeo despectui sint, ut quovis levi munusculo satis Te ipsis fecisse censeas. Hæc cura, ut verum fatear, ægrum mordet animum, sed de his satis.

« Venio nunc ad gloriolam quam mihi in libris tuis edendis polliceris. Fateor me summo perfundi gaudio quum recogito me laudatum iri a laudato Viro. Verum illud in animum induxi

meum justitiæ partes esse unicuique suum tribuere, ob eamque causam Canonicum Bandini apud te in ipsam peccasse asserui, quum suo nomine meos labores tibi obtrusit. Unicuique igitur suum tribuere justitiæ præceptum, gratum animum significare societatis humanitatisque officium.

« Vale, Vir eruditissime, et de homine, cui justitiæ officiorumque fines perfectissime sunt perspecti, meliora sentias. Neque ea de quibus sum questus avaritiæ, sed nominis mei, meique decoris sollicitudini adscribe. Quumque curam hanc ab animo excusseris meo, omnis tuus levabitur dolor, meque amicissimum, tibique devotissimum semper habebis.

« Scribebam ex bibliotheca Vaticana VIII kal. x bris anno a Virginis partu CIↃ IↃ CC LXXXII. »

Schweighæuser s'exécuta-t-il? C'est probable; il avait intérêt, pour ses travaux futurs, à rester en bonnes relations avec Spalletti, sinon à l'utiliser encore. Mais jusqu'où poussa-t-il les offres jugées insuffisantes? Nous n'en savons rien, par suite d'une lacune de la correspondance.

Nous ne retrouvons de lettre de Spalletti qu'à la date du 18 juin 1791. Dans l'intervalle, Schweighæuser a continué ses relations avec lui, au moins par l'envoi de ses volumes d'Appien et de Polybe. Mais, en dernier lieu, l'abbé n'a pas de ses nouvelles depuis longtemps; en tout cas, il lui écrit dans les termes de la plus vive amitié; il est vrai qu'il a un service à lui demander. Mais encore cette fois, laissons-le parler, car la chose est assez singulière.

« Nosti, amicissime mi Johannes, sexto ab hinc anno me Καινῆς διαθήκης editionem ex eodem codice [1], ex quo Sixtus V, P. M. τὴν παλαιὰν tanto orbis Christiani plausu vulgaverat, meditari. Nosti ex ephemeridibus Gottingh. ab hoc proposito Reggio Vaticana bibliothecæ præfecti technis fuisse deturbatum. In præsenti postquam XV integros annos domi insudaveram in Anthologia Palatino-Vaticana, cujus specimen in Anacreonte vidisti, postquam de hujus codicis præstantia elucubrationem confeceram, in qua ea, quæ lyncæis virorum oculis

1. Il s'agit du *Vaticanus græcus* 1209, que Birch avait collationné pour son édition des *Quatre Évangiles*. Voir les prolégomènes de cette édition.

effugerant, haud levi labore hauseram; Reggio per summam invidiam ejusdem Anthologiæ ectypum novissime confici jussit, ut extero homini daret, bonos mores, relligionemque, quorum reverentia Attalicas ego respueram conditiones, pedibus terendo; meque, qui elucubrationem meam, locaque codicis, ex queis propositiones adstrueram, Eliæ Baldi in bibliotheca collega bona fide, candidoque animo indigitaveram, tam præclaris laborum meorum fructibus penitus exspoliando, quum ab hoc ipso Elia ectypum efformari Reggio mandaverit. Proposui elucubrationem quamprimum vulgare.....

« Si absque ullo mei nominis detrimento fieri posset, optarem, mi Schweighæuser, turpe hoc Reggio facinus vivis expressum coloribus clara in luce apparere. Rei seriem apud me satis concinne conscriptam servo; si fidem dederis negotium illud te ita curaturum ut nusquam gentium sciatur a me esse profectum, sed per Neapolitanos amicos quo Anthologiæ ectypus est missus [1], renunciatum fuisse, narrationem hanc tibi exscribam, remque gratam te mihi præstiturum pro certo habeas, si personam ex hoc canino ore detrahas. »

Schweighæuser ne répondant pas, Spalletti, le 8 octobre, lui écrit une nouvelle lettre pressante. Cette fois le Strasbourgeois s'excuse, en cherchant à faire comprendre à l'Italien l'absurdité de son idée; il lui envoie du reste quelques livres que ce dernier lui avait demandés. Peut-être s'était-il engagé à des envois de ce genre à titre de supplément d'honoraires pour les collations d'Appien.

La dernière lettre de Spalletti est du 18 décembre 1791. Il passe condamnation sur l'affaire de Reggio, parle assez longuement de ses travaux personnels sur l'Anthologie; enfin, il réclame de Schweighæuser de vouloir bien lui envoyer un exemplaire complet de son Polybe une fois terminé, aussi bien relié que l'Appien qu'il a reçu; il prétend qu'à Rome il ne peut obtenir une reliure convenable et il voudrait, dit-il, à l'occasion, pouvoir faire offrande de l'édition au pape.

Paul Tannery

1. Il s'agit donc de l'édition de Naples, dont le premier volume avait paru en 1788.

LE

CINQUANTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ATHÈNES

Le 18/30 mai 1887, l'Université d'Athènes a célébré son cinquantenaire. Un demi-siècle, c'est peu en comparaison du huitième centenaire que célébrait naguère l'Université de Heidelberg, ou des six siècles d'existence que compte l'Université de Paris. Mais si l'on considère que nous comptons nos anniversaires avec d'autant plus de joie que nous sommes plus jeunes, on ne s'étonnera pas de l'importance attachée par tous les Hellènes à cette solennité. Pour eux, c'était fêter, si l'on peut dire, la majorité intellectuelle de la Grèce libre. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'Université d'Athènes est quelque chose de plus que le couronnement de l'édifice scolaire de l'Etat grec. C'est, en quelque sorte, le sanctuaire de l'idée hellénique, le centre d'attraction de la jeunesse de tous les pays grecs, le foyer d'où rayonne à travers tout l'Orient la science moderne, revêtue de l'appareil rajeuni de la langue grecque. Cette large appréciation du but de l'Université d'Athènes a prévalu lors de sa fondation; on le retrouve encore dans la célébration de son cinquantenaire.

La Grèce, toute meurtrie encore de sa longue lutte contre la Turquie, avait à peine obtenu le nom et le rang d'un royaume; son premier roi était à peine sorti de sa minorité, lorsque l'on décida la fondation d'une Université à Athènes. Cela ne fut pas obtenu sans opposition. Beaucoup de personnes pensaient alors que le pays n'était pas encore assez mûr pour un tel établissement; qu'il fallait d'abord s'occuper exclusivement de l'organi-

sation de l'enseignement primaire; qu'il n'y avait pas encore les éléments nécessaires ni pour constituer un corps enseignant, ni pour recruter des étudiants capables de profiter d'un enseignement universitaire; que l'on n'avait point de moyens suffisants pour subvenir aux dépenses de fondation et d'entretien etc, Tout cela était sage. Mais la sagesse seule ne suffit pas toujours. Si l'on n'avait écouté qu'elle, il n'y aurait jamais eu de révolution grecque. Les hardis et les optimistes firent la révolution, et la Grèce conquit son indépendance. Ce sont ceux-là qui l'emportèrent encore une fois, et l'Université fut inaugurée le 3 mai 1837.

Athènes ne faisait alors que sortir de ses ruines. C'était une bourgade informe ; sa population se montait à une quinzaine de mille habitants à peine. Il n'y avait pas de maison convenable pour y loger la jeune Université. On finit par en trouver une, tout en haut de la petite ville, au pied même de l'Acropole. Cette maison, qui subsiste encore, à l'écart des beaux quartiers de l'Athènes moderne, montre, à elle seule, les progrès accomplis depuis cinquante ans dans la capitale du petit royaume.

Du reste, l'Université n'était point destinée à rester longtemps sous l'abri de cette humble demeure. Dès le premier jour, une commission fut constituée pour recueillir des souscriptions nationales à l'effet de construire un palais digne de l'avenir du nouvel établissement. Les contributions affluèrent de toutes parts. Riches et pauvres s'empressèrent d'offrir leur obole. On put ainsi poser la première pierre dès le 7 juillet 1839, et, en moins de deux ans, en novembre 1841, l'aile principale du palais de l'Université pouvait être inaugurée.

L'Université prit d'abord le nom du jeune roi qui, avec une noble ardeur, en avait assumé le patronage. Ce nom « Ὀθώνειον Πανεπιστήμιον », elle ne le garda que jusqu'à la révolution de 1862. Elle a pris depuis celui d'Université nationale, « ἐθνικὸν Πανεπιστήμιον ». Mais, si par une injustice dont la Grèce n'a pas été la seule à donner l'exemple, le nom du roi expulsé a cessé de rester attaché à l'Université, le souvenir d'Othon n'en est pas moins conservé. Son buste n'a jamais cessé d'occuper une place d'honneur dans la grande salle des fêtes universitaires, et sa mémoire a reçu l'ample tribut de la reconnaissance natio-

nale à l'occasion du cinquantenaire que l'on vient d'y célébrer.

L'Université une fois fondée et logée, on n'a point cessé de se préoccuper de son développement. Il y avait de nouvelles ailes à ajouter, des dépendances à construire, une bibliothèque à former, des prix à fonder, des bourses à distribuer parmi les étudiants indigents. Il fallait de l'argent. Heureusement, les contributions n'ont jamais, jusqu'à ce jour, fait défaut. La liste des principaux donateurs est gravée en lettres d'or sur deux stèles de marbre, placées à l'entrée de la grande salle de l'Université. Des gens de toutes les classes et de tous les pays y figurent. Tel patriote millionnaire, originaire de la Crète, M. Papadakis, a laissé à l'Université toute sa fortune. Un simple boucher lui a légué des centaines de mille drachmes, péniblement amassées durant une longue vie de travail. Un juge d'appel, M. Pavlopoulos, qui vient de mourir, laisse aussi à l'Université sa fortune d'environ 650,000 drachmes, accumulées à force d'économie, on pourrait même dire de privations. A côté de ces munificences patriotiques, il y a aussi l'offrande plus touchante encore des pauvres. Elle est d'autant plus précieuse que l'on pourrait moins s'attendre, de la part de ces deshérités de la fortune, à une si haute appréciation des bienfaits d'une instruction qu'ils n'ont pu eux-mêmes acquérir. Une vieille domestique illettrée lègue par testament deux cents drachmes à l'Université; un aiguiseur ambulant de couteaux (celui-là un Epirote, digne émule de ses opulents compatriotes, les Zosimas, les Caplanis et tant d'autres), lui consacre à son lit de mort trente drachmes, la plus grande partie de son petit pécule. Un vieux soldat de la guerre de l'indépendance, n'ayant pas d'argent à offrir, vient déposer entre les mains du recteur sa vieille épée, désormais inutile entre ses mains, comme contribution aux fonds de l'Université.

Voilà comment a été fondé cet établissement et comment il continue à s'enrichir. Sa fortune est actuellement évaluée à 6,372,600 drachmes. Le bâtiment de l'Université, avec ses dépendances et les collections appartenant aux diverses facultés, représentent un capital de 2,302,700 drachmes. Déduction faite de ce capital improductif, il reste un actif d'environ quatre millions de drachmes. Sur cette somme, il y a environ

675,000 drachmes placées en immeubles; le reste consiste en obligations de divers emprunts nationaux ou autres et en actions léguées par divers donateurs. Une bonne partie de ces dernières peut malheureusement être considérée comme des non-valeurs. Il faut aussi défalquer du capital productif de l'Université la somme d'environ 750,000 drachmes qui représente des legs spéciaux, dont l'Université n'est, en quelque sorte, que le dépositaire (fondations de prix, bourses d'étudiants, établissements philanthropiques.) En somme, le budget de l'Université pour l'exercice 1887-1888 se monte à 388,935 drachmes pour les recettes, y compris les droits d'entrée et les diplômes payés par les étudiants. Les dépenses y figurent pour 300,634 drachmes, y compris les prix des divers concours et les bourses d'étudiants. Les honoraires des professeurs et d'une grande partie du personnel de l'Université et de ses dépendances (Observatoire, Bibliothèques, Jardin botanique etc.,) ne sont point à la charge de l'Université. C'est l'Etat qui en supporte les frais. Ils se montaient, dans le budget de 1887, à la somme de 342,930 drachmes.

Si les contributions des patriotes grecs continuent dans l'avenir avec autant de générosité que jusqu'à ce jour (1), l'Université ne tardera pas longtemps à posséder un revenu suffisant pour défrayer ses dépenses, sans l'intervention de l'Etat.

La fortune de l'Université est gérée par le Conseil académique, présidé par le recteur. Celui-ci, ainsi que les membres du Conseil, est élu annuellement par le corps des professeurs, dont ils font partie.

L'Université est divisée en quatre facultés : Théologie, Lettres, Droit et Médecine. Chaque faculté nomme un doyen annuel, qui la représente au sein du Conseil. L'enseignement, la police intérieure, et, en général, l'administration de l'Université sont, ainsi que les finances, sous le contrôle direct et absolu de ce Conseil.

(1) Il n'y a aucune raison pour s'attendre au contraire. Nous avons déjà cité l'exemple tout récent de M. Pavlopoulos, le juge d'appel. Un riche négociant grec, M. Vagliano, vient de donner un million pour la construction des bâtiments de la Bibliothèque Nationale, à côté de l'Université. Cette construction fera le pendant de l'Académie, don d'un autre Grec, le baron Sina.

L'Université est régie par un « règlement provisoire », datant de 1837. Il a été en partie modifié, depuis ce temps, par des lois spéciales ou bien par des décrets royaux. Certaines de ses dispositions sont de bonne heure tombées en désuétude; ainsi, par exemple, l'obligation pour les étudiants de payer des honoraires aux professeurs dont ils suivent les cours (1), et la surveillance de leur conduite en dehors de l'enceinte de l'Université. Il a été souvent question de faire voter par la Chambre un nouveau règlement, mais rien n'a été fait à ce sujet jusqu'à ce jour, et le règlement provisoire signé par le roi Othon, il y a cinquante ans, reste encore la Loi fondamentale de l'Université.

On voit, par ce qui précède, que l'organisation des Universités allemandes a servi de modèle aux fondateurs de celle d'Athènes. Tout y a été réglé selon ce modèle. Les étudiants n'ont point à subir d'examen pour l'admission. Ils sont inscrits sur la simple présentation du certificat de gymnase, équivalant au baccalauréat des lycées français. Ils ne sont point soumis à des examens annuels, et leur assiduité aux cours n'est point obligatoire. Ils n'ont qu'à passer un examen final à l'expiration des quatre années de cours ; de cet examen on sort licencié ou docteur (Προλύτης, Διδάκτης). La faculté de Théologie n'accorde que le degré de licencié, qui équivaut (pour elle seule) à celui de docteur. Le mode des examens oraux et verbaux, pour toutes les facultés, est également calqué sur le modèle allemand. D'après le *Règlement provisoire,* les étudiants sortants étaient tenus de soutenir une thèse en concours public et contradictoire; mais cet article du règlement est parmi ceux qui n'ont pas été mis en pratique.

D'après le règlement provisoire de 1837, les professeurs devaient, à partir de 1842, être nommés par chaque faculté, exception faite pour ceux qui avaient été nommés par décret royal, à la fondation même de l'Université. Le mode d'élection devait être défini par le règlement définitif; mais ce règlement n'ayant

(1) Les étudiants n'ont à payer que 10 dr. d'inscription par an, et 100 dr. pour le diplôme. En tout, l'instruction universitaire ne leur coûte que la somme modique de 180 drachmes.

jamais été fait, le gouvernement continua à nommer directement les professeurs jusqu'en 1882. Depuis cette époque, chacune des facultés a obtenu et exercé le droit de proposer au gouvernement son candidat pour les chaires vacantes. Si le gouvernement a des raisons pour ne pas nommer le candidat proposé, la faculté est appelée à faire un nouveau choix. D'après une loi votée pendant la dernière session de la Chambre, le nombre des professeurs est fixé à 55. Les honoraires sont fixés à 350 dr. par mois pour les professeurs ordinaires et à 250 dr. pour les professeurs agrégés (ἐκτάκται), avec droit à une augmentation de 100 dr. par mois, après cinq années d'enseignement.

En dehors des professeurs, il y a un nombre considérable de professeurs libres, ou plutôt de *privat-docent* (ὑφηγηταί), attachés à chacune des facultés. D'après le programme des cours pour l'année courante, leur nombre se monte à 61, dont 30 dans la faculté de Droit. Pour obtenir la nomination de ὑφηγητής, il n'y a d'autre formalité à remplir que de soumettre à la faculté une thèse imprimée sur la matière du cours qu'on veut entreprendre et de subir un examen de capacité pour l'enseignement.

Ainsi donc, tant professeurs que privat-docent, il y a actuellement 116 chaires à l'Université d'Athènes. En 1837, il n'y avait que 19 professeurs.

Le nombre des étudiants inscrits en cette même année, lorsque l'Université fut inaugurée, ne dépassait pas 58. Le chiffre augmentant d'année en année, il y avait 305 étudiants en 1847. Dix ans plus tard, en 1857, leur nombre était de 490. Il y en avait 1217 en 1867. En 1887, la population scolaire avait atteint le chiffre de 2991, répartis par facultés, comme suit :

Faculté de Théologie	40
— de Lettres	508
— de Droit	1,524
— de Médecine, y compris 55 élèves en pharmacie	919

En somme, depuis 1837 jusqu'en 1886, dans l'espace de cinquante ans, l'Université d'Athènes a donné des diplômes à 13,166 jeunes gens. Par lieu de naissance ils se subdivisent comme suit :

Péloponèse et îles adjacentes	4,666
Grèce continentale, Eubée et îles Sporades	2,712
Iles Cyclades	868
Iles Ioniennes	940
Thessalie	475
TOTAL pour les pays actuellement constituant le Royaume grec	9,661
Epire et Albanie	650
Macédoine	520
Thrace	296
Constantinople	272
Asie-Mineure	510
Iles soumises à la Turquie	640
Ile de Crète	434
Ile de Chypre	63
Roumanie	65
Divers pays étrangers	66

Ces chiffres suffisent pour démontrer la vitalité et en même temps l'importance de l'Université d'Athènes. Cependant, tout en étant fiers de cet établissement, nous sommes loin de nous faire des illusions sur tout ce qui lui manque encore. Dans les manifestations auxquelles a donné lieu la célébration de son cinquantenaire, il y a eu moins de satisfaction pour ce qui a été accompli, que de regrets pour ce qu'il n'a pas été possible de faire.

Au jour même du cinquantenaire, un des journaux les plus importants d'Athènes, ἡ Ἐφημερίς, avait consacré un numéro spécial aux réflexions suggérées aux professeurs de l'Université par cette fête académique. Une bonne moitié du corps enseignant répondit à l'appel du journal. Dans tout le nombre, il n'y eut que deux professeurs qui exprimèrent une satisfaction sans mélange. Les autres se firent un devoir de signaler les lacunes à combler et les défauts à corriger. Il ne faut pas se méprendre sur la sévérité de ces jugements. Si l'on n'est pas satisfait de ce qui a été fait jusqu'ici, c'est que l'on a des visées plus hautes pour l'avenir. On a bien le droit d'espérer lorsqu'on songe aux difficultés de toute sorte qu'on a eu à surmonter en Grèce, avant d'arriver au niveau de civilisation

heureusement atteint aujourd'hui. Un des professeurs de l''Εφημερίς l'a fort bien dit : « L'imperfection est une condition de progrès, si la suffisance ne nous empêche pas de discerner l'imperfection, et si le découragement ne nous empêche pas de poursuivre le progrès. » « Ἡ ἀτέλεια εἶναι ὅρος τῆς προόδου, ἂν ἡ αὐτάρκεια δὲν κωλύῃ τὴν ἀτελείας διάγνωσιν, ἡ δ' ἀποθάρρυνσις δὲν παραλύῃ τὴν τῆς προόδου θέλησιν. »

D. Bikélas.

NOTES & DOCUMENTS

UNE INSCRIPTION DE GORTYNE

M. Comparetti a publié récemment dans le *Museo italiano di antichità classica* (vol. 2, p. 636) une courte inscription de six lignes, trouvée à Gortyne, en Crète. Elle est ainsi conçue :

(Θ) ιοί. τῶ ποταμῶ αἴ κα κατὰ τὸ
μέττον τὰν ῥοὰν θιθῆι, ῥῆν (κ-
ατὰ τὸ Fὸν αὐτῶ θιθεμένωι ἄ-
πατον ἤμην· τὰν δὲ ῥοὰν λεί (π-
εν ὅττον κατέκει <ά> ἐπ' ἀγορᾶ-
ι δέπυρα ἢ πλίον, μεῖον δὲ μή.

Le cours d'eau dont il s'agit ici est le Lethaeon, qui passe à Gortyne, et sur lequel existait un pont (δέπυρα), à la hauteur de l'ἀγορά.

M. Comparetti croit que l'inscription contient une obligation imposée aux concessionnaires ou locataires des fonds riverains, obligation qui consisterait à laisser libre le lit du cours d'eau ou plutôt du torrent, et à ne pas le mettre en culture, pour ne pas gêner l'écoulement des eaux, en cas de crue.

Il me semble qu'on peut donner de ce texte une explication plus satisfaisante. C'est un règlement administratif déterminant

les conditions auxquelles les riverains pourront pratiquer des prises d'eau pour l'irrigation.

Platon, dans le traité des lois (VIII, p. 844), trace des réglements de ce genre pour la cité idéale des Magnètes, qui est aussi une cité crétoise. On peut donc affirmer qu'il existait en Crète des mesures prises par l'autorité publique au sujet des irrigations, dont la pratique était très répandue, ainsi que l'atteste un vers d'Homère qui dit, en parlant d'un jardinier :

ἄμ' φυτὰ καὶ κήπους ὕδατι ῥόον ἡγεμονεύῃ (1).

Ῥοά, dans l'inscription de Gortyne, a sans doute le même sens que ῥόος dans le vers d'Homère et signifie une conduite d'eau, une prise d'eau. Cela posé, l'inscription peut être traduite comme suit :

« Au nom des dieux. Si quelqu'un place une prise d'eau au milieu du fleuve, pour faire couler l'eau sur son propre fonds, il n'aura aucune amende à payer. Seulement, la prise d'eau devra laisser dans le fleuve tout le volume d'eau que mesure le pont qui est au-dessus de l'agora, ou plus, mais pas moins. »

Il faut supposer que le pont qui traversait le fleuve au-dessus de l'agora servait de repère pour fixer la hauteur des eaux. Le fleuve avait ainsi un débit normal, minimum, que les prises d'eau devaient toujours respecter. Elles ne pouvaient fonctionner que lorsqu'il y avait dans le fleuve un surplus. La hauteur normale des eaux était marquée par une ligne horizontale tracée sur les piles ou montants du pont.

Si cette explication est juste, l'inscription de Gortyne constitue le plus ancien règlement d'eau qui nous soit parvenu.

R. Dareste.

(1) *Iliade*, XXI, 257.

ABA DE CARIE

Etienne de Byzance signale, d'après Hérodien, une ville de Ἄβα, en Carie, avec l'ethnique probable Ἀβεύς : c'est la seule mention qu'on ait de cette ville dans les auteurs anciens (1).

D'autre part, Eckhel (2) a enregistré, d'après les lectures de Pellerin (3), deux médailles impériales d'Aba. Ces deux pièces qui sont, l'une à l'effigie de Marc Aurèle, l'autre à l'effigie de Sévère Alexandre, portent, toujours selon Pellerin, la légende ΑΒΕΩΝ ; celle de Marc Aurèle est au type de Mercure, celle de Sévère Alexandre au type de Lunus. Après avoir parlé d'une prétendue ville d'Abas en Lycie et d'Abea de Messénie, Eckhel conclut que l'attribution des deux médailles dont il s'agit à Aba de Carie, proposée par Pellerin, est très rationnelle, surtout, dit-il, à cause de l'image de Lunus qu'on ne rencontre pas sur les monnaies des villes d'Europe.

Quelques années plus tard, en 1796, Sestini publia un bronze à l'effigie de Lucius Verus, au revers duquel il lut aussi ΑΒΕΩΝ ; le type de cette nouvelle médaille est Pallas Promachos, avec le

(1) Voici le passage d'Etienne de Byzance : ἔστι δὲ ἄλλη Ἄβα πόλις Καρίας ὡς Ἡρωδιανὸς ἐν εἰκοστῷ βιβλίῳ δύναται δὲ Ἀβεὺς τὸ ἐθνικὸν διὰ τὸν εἰθισμένον τοῖς Καρικοῖς τύπον, ὡς δείξομεν.

(2) *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 571.

(3) *Recueil de médailles*, 3e Suppt, p. 133, 134.

serpent Erichthonius à ses pieds (1). Cette pièce est conservée au musée Borgia, à la Propagande de la Foi, à Rome.

Je rappellerai enfin que Sestini et, après lui, Mionnet ont attribué à Aba de Carie un petit groupe de monnaies autonomes dont la légende est : ΜΥΣΩΝ ΑΒΒΑΙΤΩΝ (2).

Aucune de ces diverses attributions numismatiques n'est fondée, et nous allons démontrer que Aba de Carie, ville peu importante et dont le site est inconnu, n'a point frappé de monnaies. On pourrait déjà remarquer l'invraisemblance qu'il y aurait à admettre que, sur les médailles, l'ethnique de la même ville fût à la fois ΑΒΒΑΙΤΩΝ et ΑΒΕΩΝ. Mais il est superflu de s'appesantir sur ce point, car l'opinion de Sestini qui a classé à Aba les monnaies à la légende ΜΥΣΩΝ ΑΒΒΑΙΤΩΝ, n'a guère été adoptée que par Mionnet. Ces pièces sont, en réalité, de la cité des *Abbaeti* de Mysie, ainsi que l'avait déjà conjecturé Eckhel (3) dont Sestini et Mionnet ont eu le tort de s'écarter. Remarquons, à ce sujet, en passant, une singulière méprise de Mionnet : ce n'est pas la seule de ce genre qu'on puisse relever dans son livre. L'une des pièces qui portent ΜΥΣΩΝ ΑΒΒΑΙΤΩΝ a été décrite par lui deux fois : la première fois, suivant Eckhel, il l'a donnée aux Abbaeti de Mysie (4) ; la seconde fois, entraîné par Sestini, il la classe à Aba de Carie (5).

Douteuse et conjecturale à l'époque où écrivait Eckhel, l'attribution des pièces avec la légende ΜΥΣΩΝ ΑΒΒΑΙΤΩΝ, à la cité des Abbaeti de Mysie, est devenue positive depuis que M. Waddington (6) a signalé une inscription qui commence par ces mots : Ὁ δῆμος ὁ Μυσῶν Ἀϐϐαείτων (7). Ces *Mysi Abbaeti*, d'après M. Waddington, avaient leur principale ville dans le voisinage des villes phrygiennes de Synaus et d'Ancyre et de la ville phrygienne ou mysienne de Cadi, à l'ouest d'Æzani. L'attribution des médailles en question est donc devenue incontestable.

(1) Sestini, *Descr. num. vet. ex diversis museis*, p. 364 et pl. VIII, nº 12.
(2) Mionnet, *Descr. de méd. ant.* Supplément, t. VI, p. 434, nºs 1, 2 et 3.
(3) *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 448.
(4) Mionnet, *Descr.*, t. II, p. 512, nº 2.
(5) Mionnet, *Descr.* Suppt, t. VI, p. 434, nº 1.
(6) *Voyage numism. en Asie-Mineure*, p. 37.
(7) Boeckh, C. I. G. nº 3849.

Il nous reste maintenant à examiner les pièces à la légende ΑΒΕΩΝ. Les trois médailles que nous avons signalées plus haut sont décrites dans Mionnet, d'après Pellerin et Sestini, et deux d'entre elles sont conservées au Cabinet des Médailles. Sur celle de Marc Aurèle, au lieu de la légende ΑΒΕΩΝ, je suis parvenu à lire avec certitude ΟΑΒΕΩΝ. La lettre Α avait été prise par Pellerin pour un Α, et bien que la pièce soit très fruste et rognée, on distingue encore les traces de la lettre Ο. Voici, en conséquence, la description exacte de cette monnaie :

ΑΥΤ· ΚΑΙ· Μ· ΑΥΡ· ΑΝΤΩΝΙΝΟϹ. Tête laurée de Marc Aurèle à droite.

℞. ΟΑΒΕΩΝ. Mercure nu, debout à gauche, tenant une bourse de la main droite et un caducée de la main gauche. Æ4.

L'attribution de cette pièce à Olba de Cilicie, dont on a d'autres monnaies avec la légende ΟΑΒΕΩΝ, me paraît certaine. Quant au bronze de Septime Sévère, au revers duquel figure le dieu Lunus, debout, tenant une haste et une pomme de pin, il ne reste en réalité, de la légende que les lettres finales ...ΕΩΝ. Il est impossible à l'œil le mieux exercé de découvrir la moindre trace des lettres qui précèdent, et si le type nous donne la certitude qu'il s'agit d'une monnaie d'Asie-Mineure, on ne saurait assurer qu'elle doive être classée, comme la précédente, à Olba de Cilicie. Ce n'est pas, dans tous les cas, sur un pareil monument qu'on peut étayer la numismatique d'Aba.

La troisième médaille enfin, est celle du musée de la Propagande, à l'effigie de Lucius Verus ; j'ai cherché vainement à en obtenir une empreinte. Sestini a lu au revers ΑΒΕΩΝ ; mais tous ceux qui ont eu l'occasion de se servir des ouvrages de cet auteur savent combien il est suspect ; souvent ses lectures sont mauvaises et ses attributions erronées. Pour le cas présent, la pièce décrite par lui resterait la seule qu'il faudrait attribuer à Aba, et si l'on se reporte au dessin figuré sur la planche qui accompagne la description, on se rendra aisément compte qu'il s'agit d'une monnaie très fruste ; les lettres de la légende sont disposées d'une façon anormale. Tout concourt à nous faire admettre que Sestini s'est trompé.

La conclusion de ce qui précède, c'est que les médailles qu'on a attribuées à Aba de Carie ne sont pas de cette ville qui, jus-

qu'à nouvel ordre, doit être retranchée de la nomenclature numismatique (1).

Je m'arrêterais ici sans la découverte faite à Rome, en 1886, d'inscriptions originales ou restituées, dans lesquelles se trouvent énumérés différents rois et peuples de l'Asie-Mineure qui firent alliance avec les Romains à la fin du IIe et au commencement du Ier siècle av. J.-C. Ces inscriptions mentionnent les Ephésiens, les Laodicéens, les Lyciens, Mithridate Philopator et Philadelphe, Ariobarzane, et un peuple dont le nom a été lu Ἀθηνοί. Cette dernière mention nous intéresse particulièrement, et l'inscription qui la contient, publiée pour la première fois par M. Gatti en 1887 (2), doit être rapportée avec la disposition matérielle que lui donne le savant professeur de Rome :

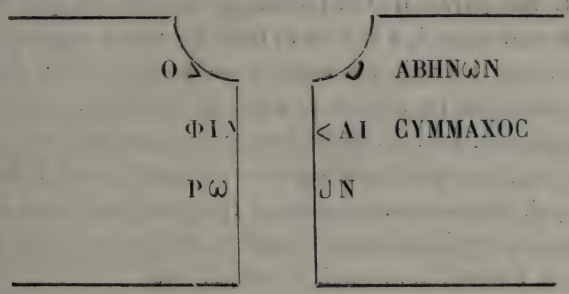

La restitution épigraphique de ce texte ne souffre aucune difficulté :

Ὁ δ[ῆμος ὁ] Ἀθηνῶν
φίλ[ος] καὶ σύμμαχος
Ῥω[μαί]ων.

M. Gatti (3) et après lui M. Mommsen (4), se sont demandé quel était ce peuple des Ἀθηνοί qui voulurent, comme les Ephésiens, les Laodicéens, les Lyciens, que leur alliance avec Rome fût gravée sur la pierre dans le temple de Jupiter Capitolin.

(1) C'est ce qu'a déjà soupçonné M. Barclay Head, *Manual of greek numismatics*, p. 519.

(2) *Notizie degli Scavi di antichità*, mars 1887, p. 110 et 111.

(3) *Notizie, loc. cit.*

(4) *Zeitschrift für Numismatik*, 1887, p. 210 et 213.

M. Mommsen pense que, s'il est bien évident qu'il s'agit d'une peuplade d'Asie-Mineure, comme l'attestent les inscriptions congénères, on ne saurait pourtant songer à Aba de Carie. La raison que donne l'illustre savant pour justifier son opinion, c'est que l'ethnique de la ville d'Aba est Ἀβέων sur les médailles, et Ἀβεύς d'après Etienne de Byzance. Il préfère reconnaître dans les Ἀβηνοί les Ἀββαεῖται de Mysie qui s'appellent, dans les textes, les inscriptions et les médailles : Μυσοὶ Ἀββαῖται, Ἀββαεῖται, Ἀβαεῖται. Ce qui parait, selon M. Mommsen, confirmer cette hypothèse, c'est que la terminaison -ηνοί du mot Ἀβηνοί se rapporte plus particulièrement à la Mysie, où l'on trouve Ἀσταληνοί, Ἀβυδηνοί, Λαμψακηνοί, Περγαμηνοί.

Je ne puis partager l'opinion de M. Mommsen, pour plusieurs motifs. Il me paraît d'abord difficile d'admettre que le même peuple se soit appelé, à la fois et dans le même temps, Ἀβηνοί et Ἀββαεῖται, car il s'agit ici, comme on le voit, d'une différence fondamentale qui ne repose pas simplement sur une variante orthographique. Le fait, dans tous les cas, aurait besoin, pour être admis, d'une confirmation scientifique. Quant à la terminaison -ηνοί, elle se rencontre assez fréquemment dans des pays autres que la Mysie, et nous citerons presque au hasard, Ταβηνοί, Σαλληνοί, Γαβηνοί, Σεβαστηνοί, Ἀδιαβηνοί, etc.

D'autre part, il a été démontré plus haut que le mot Ἀβεῶν des médailles, invoqué pour repousser l'identification de Ἀβηνοί avec les habitants d'Aba, n'existe réellement pas et qu'on l'a dû simplement à de fausses lectures de Pellerin et de Sestini. Enfin, pour l'ethnique Ἀβεύς donné par Etienne de Byzance, si l'on veut bien se reporter au texte cité plus haut en note, on verra que le géographe de la fin du ve siècle de notre ère ne le propose que comme une conjecture fondée sur la formation d'ethniques similaires : δύναται δὲ Ἀβεὺς τὸ ἐθνικὸν διὰ τὸν εἰθισμένον τοῖς Καρικοῖς τύπον, ὡς δείξομεν. Par conséquent, pourquoi ne verrions-nous pas dans le mot ΑΒΗΝΩΝ de notre inscription, une correction à l'hypothèse d'Etienne de Byzance? Pourquoi les Ἀβηνοί ne seraient-ils pas les habitants de la ville d'Aba? L'ethnique est de formation aussi correcte que celui de Ταβηνοί pour les habitants de Taba, et celui de Σαλληνοί pour ceux de Sala de Phrygie.

Un détail matériel seul nous empêche d'être absolument af-

firmatif sur ce point. D'après la disposition du texte épigraphique publié par M. Gatti, et que nous avons reproduite scrupuleusement, j'ai remarqué que l'espace compris entre le mot O et le suivant, ΑΒΗΝΩΝ, est plus grand qu'entre les autres mots de la même inscription et, de plus, que la lettre O a disparu en grande partie par suite d'une cassure. Je me suis demandé si la mutilation n'est pas un peu plus grande qu'elle ne paraît l'être dans le texte des *Notizie*, et si elle ne s'étend pas, sur la pierre, jusqu'au commencement du mot ΑΒΗΝΩΝ; en un mot, s'il ne faudrait pas restituer [T]ΑΒΗΝΩΝ, ethnique bien connu de la ville carienne de Taba qui était très florissante au premier siècle avant notre ère. J'ai prié M. l'abbé Duchesne de faire part de mes scrupules à M. de Rossi, et l'on me permettra de transcrire ici la réponse que je dois à l'amicale intervention de M. l'abbé Duchesne :

« M. de Rossi m'écrit : M. Gatti a copié l'inscription sur un calque, la pierre étant cachée par le propriétaire. Dans le calque, le T ne se voit pas, mais il y en a l'espace : il est très probable. »

J'ai donc le regret, par suite du mauvais vouloir du détenteur actuel de l'inscription, de ne pouvoir trancher définitivement ce petit point d'épigraphie et d'onomastique. Ce qui me fait supposer qu'il s'agit plutôt, peut-être, dans l'inscription, des habitants de Taba que de ceux d'Aba, c'est, outre la rectification à apporter à l'hypothèse d'Etienne de Byzance, que les autres peuples énumérés dans les inscriptions trouvées à Rome sont tous des peuples considérables et importants par leur nombre et leur influence. Aba, dont l'existence ne repose que sur le témoignage d'Hérodien, ne fut jamais qu'une localité sans importance politique, et sa présence à côté des Lyciens, des Laodicéens et des Ephésiens s'expliquerait difficilement. Taba, au contraire, fut une ville très considérable, peuplée, suivant Strabon, de Phrygiens et de Pisidiens, et qui, à l'époque des campagnes des Romains contre Mithridate, frappait en grande quantité des monnaies d'argent et de bronze avec la légende ΤΑΒΗΝΩΝ et même ΔΗΜΟϹ ΤΑΒΗΝΩΝ, légende à rapprocher du texte de l'inscription romaine.

Ernest Babelon.

SUR UN PASSAGE DE CHALCONDYLE RELATIF AUX ANGLAIS

L'historien de la chute de l'empire byzantin, Laonicos Chalcocondylès, vulgairement appelé Nicolas Chalcondyle, s'exprime ainsi en parlant des Anglais de son temps (1) :

« Νομίζεται δὲ τούτοις τὰ τ' ἀμφὶ τὰς γυναῖκάς τε καὶ τοὺς παῖδας ἁπλοϊκώτερα · ὥστε ἀνὰ πᾶσαν τὴν νῆσον, ἐπειδάν τις εἰς τὴν τοῦ ἐπιτηδείου αὐτῷ οἰκίαν εἰσίῃ καλούμενος, κύσαντα τὴν γυναῖκα οὕτω ξενίζεσθαι αὐτόν. Καὶ ἐν ταῖς ὁδοῖς δὲ ἁπανταχῇ παρέχονται τὰς ἑαυτῶν γυναῖκας τοῖς ἐπιτηδείοις. Καὶ οὐδὲ αἰσχύνην τοῦτο φέρει ἑαυτοῖς κύεσθαι τάς τε γυναῖκας αὐτῶν καὶ τὰς θυγατέρας. »

Traduction : « Leurs mœurs, en ce qui regarde les femmes et les enfants, sont d'une extrême simplicité. C'est ainsi que, dans toute l'île, lorsque quelqu'un rend visite à un ami, la maîtresse de maison se fait embrasser par le visiteur en guise de bon accueil. De même, à la promenade, ils présentent sans façon leurs femmes à leurs amis... Personne ne rougit de laisser embrasser ainsi sa femme et sa fille. »

Traduit comme nous venons de le faire, ce passage n'a rien de choquant ; il vient simplement à l'appui de ce que nous savons déjà par ailleurs des mœurs cordiales et sans façon de la société anglaise aux xve et xvie siècles. Par exemple, dans une lettre à Fausto Andrelini, que Gibbon a déjà rapprochée de notre texte (2), Erasme parle ainsi de l'Angleterre : « *Sunt hic nymphae divinis vultibus, blandae, faciles et quas tu tuis Cumenis facile anteponas. Est praeterea mos nunquam satis laudatus. Sive quo ve-*

(1) Livre II, p. 49.

(2) Gibbon, *Decline and fall*, etc. ; ch. 66 (Ed. variorum de Bell, Londres, 1867, tome VII, p. 219).

nias, omnium osculis acciperis; sive discedas aliquo, osculis demitteris; reddis, redduntur suavia; venitur ad te, propinantur suavia; disceditur abs te, dividuntur basia; occurritur alicubi, basiatur affatim. Denique, quoque te moveas, suaviorum sunt plena omnia. »

On le voit, c'est le même usage, signalé dans des termes presque identiques par les deux auteurs, l'esprit, l'afféterie et l'appréciation à part; mais tandis que le passage d'Erasme n'a jamais été interprété dans un sens fâcheux, certains termes équivoques du texte de Chalcondyle ont donné lieu à une singulière méprise. Le premier traducteur latin, Clauser, a traduit, en effet, les mots κύσαντα, κύεσθαι (que nous avons rendus par « embrasser »), par *concumbere* et *impraegnari*, et la phrase παρέχονται τὰς γυναῖκας par *mutuis utuntur uxoribus* (1). Ce dernier contre-sens ne se justifie même pas grammaticalement; il s'explique seulement, ainsi que plusieurs autres, par l'impression générale que laissait dans l'esprit d'un traducteur prévenu le contexte détourné de son sens véritable. Cette impression a malheureusement fait fortune; tous les interprètes ou commentateurs de Chalcondyle ont répété depuis, à l'envi, que l'historien byzantin avait calomnié les mœurs anglaises, qu'il avait confondu, comme le dit Gibbon, *a modest salute with a criminal embrace,* et, suivant leurs dispositions d'esprit, ils se sont indignés de son injustice ou ont fait des gorges chaudes de sa crédulité. Quelques-uns ont cherché à excuser Chalcondyle en alléguant qu'il applique simplement aux Anglais du xve siècle ce que César, Strabon, Dion Cassius, et après eux Frantzès ont écrit de la communauté des femmes des anciens Bretons : étrange excuse pour un homme qui a pu converser personnellement avec les compagnons de l'empereur Manuel, au retour de leur voyage à travers l'Europe occidentale.

La vérité est que Chalcondyle n'a jamais tenu le langage qu'on lui a prêté. L'aoriste κύσαντα vient ici, non du verbe κύειν,

(1) Voici la traduction latine du passage entier : *Parva ipsis uxorum liberorumque cura est.* (Premier contre-sens). *Itaque per universam insulam hic mos servatur : quando quis amici domum vocatus ingreditur, ut primum cum amici uxore concumbat, ut deinde* (!) *benigne hospitio excipiatur. In peregrinationibus* (?) *quoque mutuis utuntur uxoribus amici* (!) .. *Nec probrosum ducunt uxores et filias in hunc modum impraegnari* (!).

in utero gestare (et non jamais *concumbere),* verbe qui, bien entendu, ne peut avoir pour sujet qu'une femme, mais de κυνεῖν, *osculari*. Quant à κύεσθαι, c'est l'infinitif passif présent d'un second verbe κύειν, *osculari,* que la grécité postérieure a formé d'après l'aoriste κῦσαι. L'existence et le sens de ce doublet de κυνεῖν nous sont attestés par les lexicographes byzantins (1). On voit que la confusion entre les verbes qui signifient *être enceinte* et *embrasser* était, à l'époque byzantine, possible à tous les temps ; c'est au contexte à indiquer le sens qu'il faut choisir, et ici, pour peu qu'on y réfléchisse, le choix ne peut être douteux.

Un mot encore. Gibbon, qui avait déjà entrevu dans notre passage la possibilité d'une confusion entre les deux κύω, s'est laissé arrêter en bon chemin par la considération du « contexte » et de la « pieuse horreur » de Chalcondyle (2). On vient de voir que le contexte, fidèlement rendu (probablement Gibbon suivait la traduction latine, en jetant un regard distrait sur le texte grec), vient, au contraire, confirmer notre interprétation. Quant à la « pieuse horreur » de l'historien byzantin — expression bien exagérée par parenthèse (3) — elle s'explique sans peine, même avec notre version, pour quiconque connaît les mœurs de la Byzance des Paléologues. C'était déjà le régime de l'Orient, sans la polygamie, mais avec le harem : rigoureuse séparation des sexes, usage du voile, réserve dans les relations sociales allant jusqu'à la pruderie, et dont la tradition ne s'est pas encore complètement perdue dans les familles d'origine phanariote. A cet égard, les témoignages abondent; en voici deux, bien significatifs. L'historien byzantin Ducas, énumérant les calamités qui fondirent sur Constantinople, lors de la prise de cette ville par les Turcs, mentionne en particulier celle-ci : « Des vierges que le soleil,

(1) *Etymologicum Magnum,* p. 543 : Κῦδος ... παρὰ τὸ κύω, τὸ φιλῶ. *Ib.*, p. 549 : Κύων ... παρὰ τὸ κύω, τὸ φιλῶ, κυνῶ... Τὸ δὲ κύω σημαίνει τρία · τὸ φιλῶ, τὸ προσκυνῶ καὶ τὸ τίκτω.

(2) « If the double sense of the verb Κύω *(osculor* and *in utero gero)* be equivocal, the context and pious horror of Chalcocondylas can leave no doubt of his meaning and mistake. »

(3) Que l'on compare, par exemple, à la légère censure que renferme le mot ἁπλοϊκώτερα, le langage d'Hérodote à propos de la prostitution babylonienne (I, 99) : Ὁ δὲ δὴ αἴσχιστος τῶν νόμων ἐστὶ τοῖσι Βαβυλωνίοισι ὅδε...

que leurs propres parents ne voyaient jamais, furent enchaînées avec de jeunes hommes et emmenées, ainsi accouplées, en esclavage. » Et l'Italien Philelphe, marié à Constantinople, s'exprime ainsi, à propos de la langue grecque, conservée plus pure chez les dames de la noblesse : « *Nobiles matronae, quibus, quum nullum esset omnino cum viris peregrinis commercium, merus ille ac purus Graecorum sermo servabatur intactus. Verum quid dixi : cum peregrinis? Quum ne cum ipsis quidem concivibus ullus dabatur hujusmodi mulieribus colloquendi locus : quum domo nunquam nisi noctu egrederentur, atque id quidem et raro, et equites, et velata facie, ductaeque a domesticis ac suis, dum aut templum... aut sanguine conjunctissimos, visendi gratia, peterent.* »

On tient maintenant la raison, non de la « pieuse horreur », mais de l'étonnement méprisant de l'historien byzantin en présence de la liberté d'allures des femmes anglaises et de leur luxe d'« embrassades frivoles. » Ce qu'Erasme trouve une coutume charmante, « jamais assez louée », Chalcondyle, étant données les habitudes de son pays, devait trouver choquant, un peu barbare, l'indice d'une civilisation inférieure. Autres pays, autres mœurs; autres voyageurs, autre jugement. Sommes-nous tous bien sûrs de n'être pas un peu Chalcondyles en cet endroit, et y a-t-il si longtemps que nous avons cessé de sourire en voyant une jeune *miss* anglaise ou américaine s'en aller au cours sans l'escorte d'une gouvernante, ou échanger un *shake-hands* avec un jeune homme qui lui était présenté pour la première fois?

Spiridion Moraïtis.

Post-scriptum. — Cet article était déjà sous presse lorsque j'ai découvert un nouvel argument, encore plus décisif que tous les autres, en ma faveur; c'est un passage du récit de voyage de Nicandre Nuncius de Corfou (1), qui accompagna en 1545 le Vé-

(1) Cranmer, qui a édité une partie de ce récit de voyage, écrit Νούκιος, mais il existe une souscription de manuscrit à l'Escurial signée Ἀνδρόνικος Νούντζιος Κερκυραῖος, Venise, novembre 1541. (Gardthausen, *Griechische Palæographie*, p. 36, transcrit à tort Νούκκιος.) Aucun doute ne peut exister sur l'identité des deux personnages (Andronic équivaut à Nicander comme Laonicos à Nicolas, Démonique à Nicodème, etc.), ni par conséquent sur la véritable lecture du nom *Nuncius* (en grec Νούντζιος ou Νούγκιος).

nitien Gérard, envoyé de Charles-Quint à la cour d'Henri VIII d'Angleterre. Nuncius s'exprime ainsi : Ἁπλοικώτερον δὲ τὰ πρὸς τὰς γυναῖκας σφίσιν εἴδισται καὶ ζηλοτυπίας ἄνευ · φιλοῦσι γὰρ ταύτας ἐν τοῖς στόμασιν ἀσπασμοῖς καὶ ἀγκαλισμοῖς, οὐχ οἱ συνήθεις καὶ οἰκεῖοι μόνον, ἀλλ' ἤδη καὶ οἱ μηδέπω ἑωρακότες. Καὶ οὐδαμῶς σφίσιν αἰσχρὸν τοῦτο δοκεῖ. Le sens ici n'est pas douteux, et la coïncidence de certaines expressions avec celles de Chalcondyle est si frappante qu'on ne peut s'empêcher de croire que Nuncius ait eu sous les yeux ou dans la mémoire le récit de son devancier. Son témoignage est à la fois une nouvelle preuve des mœurs sans façon des Anglaises de la Renaissance et une confirmation complète de mon interprétation du passage incriminé.

Sp. M.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, *rue Bonaparte. Elle fait appel à cet effet à la bonne volonté de MM. les auteurs et éditeurs de Paris et de l'étranger.*

Les ouvrages qui n'auront pas été envoyés continueront à figurer, par leurs titres seulement, dans la Bibliographie générale de l'année, qui sera publiée avec le quatrième numéro.

LES PLAIDOYERS POLITIQUES DE DÉMOSTHÈNE, texte grec publié par Henri Weil, 2e série : Androtion, — Aristocrate, — Timocrate, — Aristogiton, un vol., in-8°. (Paris, Hachette, 1886).

On retrouve dans cet ouvrage les qualités qui recommandent la première série des plaidoyers politiques et le recueil des harangues : c'est toujours une critique prudente et mesurée, appuyée sur des faits précis, ne livrant rien au hasard des conjectures et s'exprimant avec une parfaite clarté.

Pour l'établissement du texte, M. Weil s'est servi de collations du manuscrit S faites par le regretté Charles Graux, ainsi que par MM. Albert Martin, Alfred Jacob, H. Omont, H. Dulac. En outre, pour le discours *contre Androtion* tout entier, et pour les principaux paragraphes du discours *contre Timocrate*, il avait sous les yeux une collation de M. Vitelli, d'après un bon manuscrit de la *Laurentienne* (136 *Abb. Flor.*). La correction la plus importante est une leçon du manuscrit S, qui jusque là était restée inaperçue : δεδόχθαι τοῖς νομοθέταις au lieu de la vulgate θεσμοθέταις. Le sens en est ainsi rétabli et l'authenticité du document ne peut plus être contestée. (*Timocrate*, § 63).

Des cinq notices contenues dans le volume que nous annonçons, celle qui précède le premier discours *contre Aristogiton* est la plus remarquable. On sait que ce discours, en raison de sa véhémence intempérante, a été bien souvent regardé comme apocryphe par les savants modernes : dès l'antiquité, Denys d'Halicarnasse le jugeait indigne de Démosthène. Tel n'est pas l'avis de M. Weil. Le

premier discours contre Aristogiton (il n'y a pas d'hésitation possible sur le caractère non authentique du second) est une deutérologie qui a toute la nature d'un épilogue, et il faut le comparer à l'épilogue du discours *sur la Couronne* : dans l'un comme dans l'autre, c'est à peu près la même verve grossière, la même hardiesse de langage. En outre, le procès d'Aristogiton eut lieu vers la fin de la vie de Démosthène : depuis quelques années, à la faveur de la paix extérieure, l'acharnement des partis n'avait cessé de croître dans Athènes ; le ton des accusations devenait chaque jour plus vif : le grand orateur avait subi l'influence de ce milieu fiévreux et passionné. — Nous ne pouvons insister ici sur les détails de la démonstration qu'il faut lire dans son ensemble : c'est un véritable modèle d'exposition philologique.

M. Egger.

CH. CUCUEL. Œuvres complètes de l'orateur Antiphon. (Mélanges grecs, tome V de la Bibliothèque de la faculté des lettres de Lyon.) In-8° de 89 p. Paris, Leroux, 1888.

M. Cucuel, à qui l'on doit une excellente thèse sur la langue et le style d'Antiphon, a entrepris une œuvre de longue haleine à laquelle on ne saurait trop applaudir : c'est une traduction française des orateurs attiques non encore traduits ou traduits en partie seulement. La traduction dont M. Cucuel nous donne aujourd'hui le premier échantillon m'a paru excellente : fidèle, claire et suffisamment élégante, quoique l'auteur se défende dans la préface d'avoir visé à l'élégance. Les notes critiques sont sobres et suffisantes, mais je regrette que M Cucuel n'ait pas jugé à propos, comme M. Dareste, dans son admirable *Démosthène*, d'y joindre quelques notes explicatives, pour éclairer les passages d'un intérêt juridique ; de même on souhaiterait des sommaires en tête de chaque discours. Espérons que, dans sa publication d'ensemble, M. Cucuel comblera cette double lacune.

Θ.

VICTOR DURUY. Histoire des Grecs. Nouvelle édition illustrée. Tome II. Grand in-8° de 750 p. (Hachette, 1888).

GEORG BUSOLT. Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chaironeia. (Histoire grecque jusqu'à la bataille de Chéronée). Tome II. In-8° de 607 p. (Gotha, Perthes, 1888).

Nous réunissons sous une même rubrique ces deux ouvrages importants, parce qu'ils traitent à peu près de la même période de l'histoire grecque. Tous deux commencent avec la première guerre médique, mais tandis que M. Busolt s'arrête pour l'instant à la veille de la guerre du Péloponnèse, M. Duruy a poussé son récit jusqu'au traité d'Antalcidas, qui marque la conclusion provisoire et peu glorieuse du duel séculaire entre le Grec et le Barbare.

Semblables et presque identiques par le sujet, les deux livres diffèrent profondément par la manière dont ils sont conçus et traités. L'*Histoire des Grecs* de M. Duruy, comme son *Histoire des Romains*, est plutôt une œuvre de vulgarisation érudite qu'une œuvre d'érudition. L'auteur ne s'est pas livré à des recherches personnelles bien approfondies, quoiqu'il ait relu soigneusement les historiens anciens ; pour le fond des choses, il s'en tient à peu près, comme dans sa première édition, qui date déjà de plus d'un quart de siècle, aux résultats obtenus par Grote et Curtius. La valeur

de son travail consiste surtout dans la forme : le récit est clair, intéressant, parfois même éloquent ; il n'y a pas de meilleure initiation à l'étude de l'antiquité grecque, et si les ouvrages les plus utiles aux études helléniques sont ceux qui peuvent procurer le plus d'amis à la Grèce ancienne, nul n'a mieux atteint le but que M. Duruy. Ajoutons que l'illustration très copieuse qui accompagne le texte, et qui est due en partie à la collaboration de MM. Haussoulier et Babelon, rehausse singulièrement la valeur et l'intérêt de l'ouvrage, même pour les savants : on a là, pour un prix relativement modique, une collection vraiment incomparable de paysages, de médailles, de monuments figurés de toute sorte, dont beaucoup sont inédits et dont la plupart sont reproduits de la façon la plus satisfaisante. Quelques personnes cependant trouvent, comme on dit, la mariée un peu trop belle ; elles voudraient un peu moins d'illustrations et un choix un peu plus sévère.

Le livre de M. Busolt ne s'adresse pas à la même classe de lecteurs que celui de M. Duruy : c'est un ouvrage d'érudition pure et qui n'a guère de chance d'être lu que par les savants ou par ceux qui veulent le devenir ; le nombre de ces derniers est encore assez considérable, surtout chez nos voisins, pour assurer le succès du livre. Le plan est celui de la plupart des manuels historiques composés en Allemagne dans ces derniers temps : le texte est très sobre, disons même très sec ; les notes, qui remplissent la moitié des pages, donnent les renvois aux sources, les discussions critiques et la bibliographie avec une précision et une concision qui ne laissent rien à désirer. M. Busolt est non-seulement un savant d'une extrême érudition, mais encore un critique à la fois très sagace et très mesuré ; sur tous les points controversés, il expose le pour et le contre sans jamais sacrifier à l'esprit de système, et l'on est presque toujours tenté d'être de son avis, même quand il n'en a pas. En somme, son Manuel est un ouvrage vraiment monumental, dont nous attendons avec impatience l'achèvement, ne fût-ce que pour l'index qui en facilitera singulièrement l'usage ; on ne lit pas un pareil livre, mais on doit sans cesse le consulter.

On voit que les bonnes Histoires grecques ne manquent pas à l'heure actuelle. Sans parler de Thirlwall et de Kortüm, qui sont un peu oubliés, nous avons d'abord Grote, qu'on ne surpassera pas pour le détail et le bon sens, et Curtius, séduisant par le talent d'exposition et les aperçus brillants, que déparent malheureusement des hypothèses inadmissibles auxquelles l'auteur paraît bien attaché, (c'est ainsi que dans la nouvelle édition du 1er volume, qui vient de paraître, il maintient contre l'évidence sa théorie que les Ioniens sont venus d'Asie-Mineure en Europe.) Le succès de Curtius n'a découragé ni Duncker, que la mort a arrêté en si bon chemin, ni Hertzberg (dans la collection Oncken), ni Holm, dont l'histoire est en cours de publication. Les ouvrages de MM. Duruy et Busolt ont leur place marquée à côté de tous ces bons livres, le premier dans la bibliothèque de tous les lettrés, le second sur la table de tous les travailleurs.

Θ.

OSCAR TREUBER, Geschichte der Lykier. (Histoire des Lyciens.) In-12 de 247 p. avec une carte de Kiepert. (Stuttgart, Kohlhammer, 1887.)

GUSTAV HIRSCHFELD, Ueber die griechischen Grabinschriften welche Geldstrafen anordnen (sur les inscriptions funéraires grecques

à clause pénale). In-8 de 59 p. (*Kœnigsberger Studien*, 1887, 1tes Heft).

L'excellente monographie de M. Treuber épuise le sujet, au moins dans l'état actuel de nos connaissances : il ne faut pas oublier, en effet, que malgré les efforts de Schmidt et de Savelsberg les inscriptions lyciennes attendent encore leur Œdipe, et que la numismatique lycienne, même après les travaux de Fellows et de M. Six, est loin d'être classée. Le plan de M. Treuber est très simple : après une brève description du pays (chapitre 1er), il tâche de déterminer, en s'aidant principalement des traditions mythologiques des Grecs, l'origine ethnique des Lyciens et leurs premières relations avec d'autres peuples (ch. 2 et 3); vient ensuite l'histoire positive et documentée, que l'auteur poursuit depuis les origines jusqu'à la fin de l'époque romaine (ch 4-9). Un chapitre intercalé, le 6e, s'occupe des pratiques juridiques des Lyciens et de leur culte des morts, si développé et si original.

La dissertation de M. Hirschfeld, dont nous avons transcrit plus haut le titre, se rattache étroitement à ce dernier chapitre. En effet, après une statistique aussi complète que possible des inscriptions funéraires grecques accompagnées d'une clause pénale, l'auteur tâche de déterminer l'origine de ces dispositions, où l'on a voulu, à tort sans doute, voir un emprunt à la pratique romaine. Il arrive à la conclusion inattendue que ce sont les Lyciens, et non les Romains, qui ont été à cet égard les maîtres des Grecs, et il allègue en faveur de sa thèse plusieurs arguments qui ne manquent pas de portée, quoiqu'ils n'entraînent pas absolument la conviction.

C'est aux découvertes épigraphiques ultérieures qu'il appartiendra de résoudre définitivement le problème.

Θ.

TH. BERGK. Griechische Literaturgeschichte (Histoire de la littérature grecque), tome IV, publié par Rud. Peppmüller. (Berlin, Weidmann, 1887.)

Ce volume termine la publication du grand ouvrage de Bergk. C'est le troisième, comme on sait, qui paraît depuis la mort de l'auteur, mais non plus, ainsi que les autres, par les soins de M. Gust. Hinrichs, mort lui aussi avant l'achèvement de l'œuvre à laquelle il s'était voué. Déjà dans le second et dans le troisième volume, l'auteur avait dû tantôt compléter lui-même la rédaction de Bergk, tantôt suppléer aux lacunes par des emprunts à l'article que Bergk avait publié autrefois sur la Littérature grecque dans l'Encyclopédie de Ersch et Gruber Les mêmes nécessités ont amené ici une manière de procéder analogue, au moins pour la plus grande partie du volume; car, pour la fin, il a fallu faire autrement. Le volume, en effet, se compose de deux parties distinctes. La première, qui embrasse toute la fin de la période attique, et qui comprend 508 pages, est traitée comme nous venons de le dire; elle présente une exposition suivie, un ensemble qui se tient et qui fait bonne figure. L'autre partie, qui s'étend depuis la période alexandrine jusqu'à Justinien, n'a en tout que 70 pages : c'est assez dire qu'elle est conçue tout différemment. L'éditeur, pour des raisons étrangères à la science, ne pouvait plus faire usage de l'article de l'Encyclopédie; il a dû se borner à recueillir un certain nombre de fragments déjà préparés par Bergk, en les reliant brièvement les uns aux autres. Tel qu'il est, ce vo-

lume sera le bienvenu. Pour la comédie, pour toute la prose attique, il met à la disposition des travailleurs une véritable histoire où l'on retrouvera le profond savoir de Bergk, son goût exercé, son talent d'exposition. Pour le reste, il contient encore de nombreuses pages d'un vif intérêt.

A. C.

ALFRED et MAURICE CROISET. Histoire de la littérature grecque. Tome Ier (Homère, La poésie cyclique, Hésiode). Paris, Thorin, 1887. In-8° de XXXVI-605 p.

MM. Alfred et Maurice Croiset ont entrepris de concert une grande *Histoire de la littérature grecque*, la première qui paraisse en français, car on ne peut donner véritablement le nom d'histoire à l'adroite compilation de Schoell, lequel confessa un jour naïvement à Boeckh « qu'il n'entendait rien à ces matières ». Personne n'était mieux préparé à une pareille tâche que les deux hommes de goût et de savoir à qui l'on doit sur Pindare, sur Thucydide, sur Xénophon, sur Démosthène, sur Lucien, des études si fines et si solides. Il faut espérer qu'ils mèneront à bonne fin cette grande et belle entreprise, presque effrayante pour un travailleur isolé, mais qui ne dépasse pas les forces unies de deux hommes jeunes encore et pleins du feu sacré. D'ailleurs les conditions particulières où s'accomplit cette collaboration fraternelle éliminent les dangers ordinaires d'une société de ce genre. Chacun des deux auteurs rédigera seul les divisions de l'ouvrage qu'il a choisies, « l'autre n'ayant qu'un rôle de révision et de conseil ». « Mais, ajoute la préface en termes vraiment touchants, nous espérons que grâce à une longue habitude de penser en commun, l'unité de l'ouvrage ne souffrira pas de cette division du travail ».

MM. Croiset ont tenu à prouver dès le premier volume que ce n'était pas là une vaine illusion : chacun d'eux a contribué à ce volume pour sa part et néanmoins il faut regarder les signatures pour se convaincre qu'on est en présence de deux écrivains différents, tant l'esprit qui les anime, et jusqu'aux procédés de style, sont semblables, sinon identiques. La préface, œuvre de M. Alfred Croiset, caractérise avec finesse et sobriété les tentatives antérieures dont l'histoire de la littérature grecque a été l'objet et où se reflète le tour d'esprit de chaque siècle, de chaque génération d'érudits ; comme de juste, une place d'honneur est faite à l'admirable ouvrage d'Otfried Müller, dont M. Croiset aurait pu rappeler tout de suite l'excellente traduction française, précédée d'une préface si instructive (par Hillebrandt). En terminant, l'auteur énonce avec sa précision habituelle les conditions auxquelles doit satisfaire aujourd'hui une véritable histoire de la plus belle littérature du monde. Ce programme est une promesse ; MM. Croiset sauront la tenir.

Le reste du volume, consacré à l'âge épique, est l'œuvre de M. Maurice Croiset. En voici le plan. Après une brève introduction, où les banalités d'usage sur la race, la langue et les époques littéraires de la Grèce sont remplacées par des détails précis, bien choisis et souvent ingénieux, vient un aperçu rapide des origines nébuleuses de la poésie avant Homère. L'œuvre homérique occupe ensuite 6 chapitres. L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont examinés séparément. Les *Chorizontes* ont définitivement gain de cause ; successivement M. Croiset étudie la marche de chaque poème, l'histoire probable de sa formation, le génie et l'art de l'auteur ou des auteurs Les conclusions sont celles qui tendent aujourd'hui à prévaloir généralement dans la criti-

que allemande : noyau primitif, composé de chants isolés, qui sont autant d'épisodes de la légende d'Ilion ; chants de développement et de raccord ; enfin retouches et soudures définitives. Un chapitre surtout narratif *(Homère et les Homérides)* et un coup-d'œil sur les poèmes cycliques achèvent l'histoire de l'épopée proprement dite. Hésiode est l'objet d'une étude très complète qui ne remplit pas moins de cent pages ; enfin le volume se termine par un chapitre sur les *Hymnes*, la *Batrachomyomachie* et le *Margitès*, dont une partie aurait peut être dû trouver place ailleurs. Remarquons en passant que nous ne croyons nullement que le *Margitès* primitif contînt des vers iambiques ; ils y ont été insérés, en toute vraisemblance, à la même époque que les pentamètres dans l'Iliade, et par la même main.

Cette sèche table des matières n'est là que pour indiquer dans quelles larges proportions est conçue la nouvelle *Histoire de la littérature grecque*. C'est en la lisant d'un bout à l'autre qu'on appréciera ce qu'un pareil volume représente à la fois de travail et de talent ; car le grand avantage de cette *Histoire* sur beaucoup de livres analogues, c'est que malgré une érudition très sérieuse, malgré une bibliographie très nourrie, elle peut et doit être *lue*. L'éloge eût semblé bizarre, en France, il y a un siècle ; nous croyons qu'aujourd'hui il n'est pas médiocre.

Θ.

ADOLF SCHMIDT. Handbuch der Griechischen Chronologie (Manuel de Chronologie hellénique). In-8° de XVI-804 pages, publié après la mort de l'auteur par Franz Rühl (Iena, G. Fischer, 1888.)

ne s'agit pas dans cet ouvrage, comme le titre pourrait le faire croire à un lecteur français, de discussions sur la date des évènements de l'histoire grecque : c'est une étude sur la manière dont les Grecs comptaient le temps, et par conséquent sur la façon dont il faut interpréter leurs indications chronologiques. C'est moins une « chronologie grecque », au sens français du mot, qu'une introduction et une préparation à toute recherche chronologique ayant la Grèce pour objet. L'ouvrage de M. Ad. Schmidt est destiné à remplacer le Manuel analogue d'Ideler, paru il y a soixante ans, et à rendre facilement accessibles les résultats des travaux si nombreux et si considérables qui, depuis cette date, ont paru sur cet ordre de questions. L'auteur commence par une Introduction où il rappelle les travaux de ses prédécesseurs et indique les sources de ses recherches. Viennent ensuite neuf chapitres dans lesquels il étudie successivement les procédés chronologiques grecs avant Solon, la réforme du Calendrier athénien par Solon, les réformes ultérieures jusqu'à Méton, le système de cet astronome, et le calendrier des époques suivantes jusqu'à l'empire romain. Un dixième et dernier chapitre est consacré à une récapitulation des principaux résultats obtenus. L'ouvrage est accompagné de tables de différentes sortes qui paraissent claires et bien faites.

A. C.

ADOLF BOETTICHER, Die Akropolis von Athen (l'Acropole d'Athènes). In-8° de 295 p. illustré (Berlin, Springer, 1888).

Cet ouvrage était devenu nécessaire : le dernier livre qui ait traité de l'Acropole d'Athènes dans son ensemble, celui de Beulé, est aujour-

d'hui tout à fait arriéré, et ni le *Parthénon* de Michaëlis, ni la *Ville d'Athènes* de Wachsmuth, n'ont pu profiter des dernières et si intéressantes trouvailles de l'Acropole. Peut-être M. B. aurait-il bien fait d'attendre l'achèvement des fouilles en cours avant de publier son livre, car il s'est condamné à être en retard avant même de paraître : il n'a pu mentionner ni le temple de Rome et d'Auguste, ni le Palais des Pisistratides. Heureusement les publications de M. B. ont assez de succès pour qu'il puisse compter à bref délai, pour son *Acropole* comme pour son *Olympie*, sur une 2e édition qu'il mettra au courant. Son livre en est tout à fait digne, quoiqu'il en ait sévèrement banni l'appareil érudit et que l'illustration (je parle des planches gravées) laisse parfois à désirer. Une petite chicane avant de finir : pourquoi, dans la rapide Histoire de l'Acropole qui ouvre le volume, le nom de Beulé et celui de l'Ecole française d'Athènes ne sont-ils pas prononcés? M. B. a bien trouvé la place d'y parler de l'*Institut* allemand et même de plusieurs archéologues en chambre qui n'ont jamais manié une pelle.

Θ.

EDMOND POTTIER et *SALOMON REINACH. La Nécropole de Myrina*, 2e partie, texte et planches. In-4 de 631 p. avec 57 planches en couleur. (Thorin, 1887.)

Ce gros fascicule termine l'ouvrage où MM. Pottier et S. Reinach ont rendu compte des fouilles fructueuses qu'ils ont exécutées (et après eux le regretté Veyries) dans la nécropole de Myrina, non loin de Smyrne. On sait que ces fouilles, scientifiquement conduites par l'Ecole d'Athènes, ont livré notamment une quantité de figurines en terre cuite, dont la plupart sont aujourd'hui exposées au Musée du Louvre. Les *Myrinas* ne valent pas les *Tanagras* par la finesse de l'exécution, mais elles les surpassent peut-être par la variété des sujets; beaucoup sont des répliques d'œuvres perdues de la sculpture grecque aux IVe et IIIe siècles avant notre ère. C'est assez dire l'intérêt hors ligne qui s'attache à une étude minutieuse de ces « Praxitèles de vitrine », comme les a baptisées ingénieusement un poète contemporain. L'érudition de MM. S. Reinach et Pottier éclaire les moindres recoins de ce vaste sujet, et l'exécution matérielle de leur beau volume — impression et héliogravures — est digne du texte.

Ψ.

B. APOSTOLIDÈS. Essai d'interprétation de l'inscription préhellénique de l'île de Lemnos. In-8 de 54 p. (Alexandrie, Penasson, 1887.)

L'inscription préhellénique découverte à Lemnos en 1886 par deux membres de notre Ecole d'Athènes, MM. Cousin et Durrbach, a déjà préoccupé plusieurs savants (MM. Bréal, Pauli, Bugge, Deecke, etc.). On y a généralement vu du pélasge, plus ou moins identique à l'étrusque; cependant M. Bréal avait pensé au thrace. M. Apostolidès, lui, y voit du carien, ou, comme il s'exprime, du carophrygien. Il est certain qu'un texte de Cornélius Népos (*Miltiade*, c. 2) permet de croire que Lemnos a été, à une certaine époque, occupée par des Cariens; mais les noms propres, si noms propres il y a, qu'on croit déchiffrer sur notre pierre n'ont aucun rapport avec l'onomastique carienne. De toute façon nous ne pouvons qu'exprimer de sérieuses réserves sur les étymologies sémitiques, voire même arabes, dont M. A.

fait un singulier abus. Peut-être aussi, avant de traduire notre texte, faudrait-il se mettre d'accord sur la manière de le lire.

Θ.

EUGHÉNIOS. La source vivifiante et ses dépendances (Ἡ ζωοδόχος πηγὴ καὶ τὰ ἱερὰ αὐτῆς προσαρτήματα ὑπὸ ΕΥΓΕΝΙΟΥ ἱερέως). Athènes, 1886. In-8°, 365 pages.

Ce livre mérite toute la sympathie des hellénisants : il est l'œuvre d'un membre distingué du clergé grec orthodoxe et s'attache à nous faire connaître un des sanctuaires les plus révérés des environs de Constantinople.

Baloukli!... quel est le touriste, lord ou commis-voyageur, qui a quitté Stamboul sans s'être un instant reposé à l'ombre hospitalière de ses hauts cyprès, quel est le Constantinopolitain qui n'a jamais goûté à l'eau fraîche de la Source vivifiante?... Ouvrez les voyages plus ou moins *pittoresques* qu'a inspirés aux Occidentaux le pays du soleil et des sultanes, tous vous parleront de Baloukli et de ses fameux petits poissons.

M. Eughénios, lui, ne s'attarde pas à nous décrire la beauté magique du site, il ne nous montre point les longues files de pèlerins aux vêtements bigarrés, il ne rapporte presque aucune de ces naïves légendes dont la piété populaire a su entourer la Source vivifiante. C'est un livre d'histoire, et non d'édification, qu'il a voulu écrire.

Après une courte introduction dans laquelle on trouve quelques détails sur les textes et les travaux relatifs à la Source vivifiante, M. E. retrace (*Première partie*, p. 15-77) l'histoire de Notre-Dame de Baloukli depuis sa fondation par Léon le Thrace (467-474) jusqu'en 1453; la *Deuxième partie* (p. 78-125) est consacrée aux palais byzantins qui autrefois avoisinaient le monastère, à l'histoire de l'église de 1453 à nos jours, à sa situation financière, aux nombreuses images existantes de N.-D. de la Source, au cimetière grec de Baloukli : la plus ancienne inscription qu'on y ait relevée ne remonte qu'en juillet 1649 (p. 121). Dans une *Troisième partie* (p. 126-196), M. E. s'occupe longuement des hôpitaux et autres établissements charitables fondés et entretenus à Constantinople par la nation grecque, et dans la *Quatrième partie* (p. 197-221) des églises de la Vierge à Egri-Capou et de Saint-Nicolas à Galata, dépendant l'une et l'autre de la Source vivifiante. Suit (p. 225-340) une série de pièces justificatives, documents déjà publiés ou inédits, émanés de la Sublime-Porte ou du patriarcat de Constantinople et se rapportant aux établissements étudiés dans le livre. Une petite remarque : à la Vierge d'Egri-Capou, M. E. aurait pu signaler l'inscription aux quatre B, relevée par Paspati sur les murailles de Constantinople (Βυζαντιναὶ Μελέται, p. 42, n° 9).

La liste des souscripteurs placée à la fin du volume remplit dix-huit pages; plus de 1,750 exemplaires (représentant la somme d'environ 7,500 francs) étaient déjà souscrits *avant l'impression de l'ouvrage*. Pour un livre d'histoire, publié en Orient, c'est un joli succès.

André Leval.

IMHOOF BLUMER et *PERCY GARDNER. Numismatic commentary on Pausanias*. (Extrait du *Journal of hellenic studies*). Londres, 1885-8.

Cette importante publication, au-

jourd'hui terminée, est un grand service rendu, non-seulement à la numismatique et à Pausanias, mais aux études archéologiques en général. Les auteurs suivent pas à pas l'itinéraire de Pausanias en Grèce en notant toutes les monnaies dont les types reproduisent des monuments signalés par le Périégète, ou peuvent dans une mesure quelconque éclairer le culte et les légendes locales qu'il rappelle. Parfois ces monnaies sont le seul document qui nous reste pour deviner l'aspect de tel chef-d'œuvre perdu et dont il n'existe pas de copies en marbre ou en terre. Comme l'a dit fort justement M. Babelon, que ne donnerions-nous pas pour avoir une monnaie de Mélos, fût-elle de l'époque impériale, qui, en reproduisant le type de la célèbre Vénus, résoudrait définitivement la question de son attitude et de ses attributs?

Θ.

CHRONIQUE

Si une Revue est la science qui marche, une Chronique est la science qui court. Définir ainsi la nôtre, c'est en expliquer suffisamment l'utilité. Ce que la Bibliographie est pour les livres nouveaux, la Chronique le sera pour les faits nouveaux de tout genre, qui peuvent intéresser la majorité de nos lecteurs, hellénistes ou philhellènes. Elle s'occupera donc tout d'abord des *Fouilles et découvertes* qui viennent grossir incessamment le matériel de l'archéologie grecque. On ne s'attendra pas à ce que nous décrivions par le menu toutes les trouvailles, dont le nombre se multiplie chaque année avec celui des travailleurs : une pareille tâche serait superflue ; elle ferait double emploi avec les *Chroniques d'Orient* de la *Revue archéologique*, qui paraissent à des intervalles aussi rapprochés que les nôtres. D'ailleurs notre public est moins spécial que celui de notre confrère, notre espace plus mesuré et cependant le champ d'études que nous embrassons est plus vaste ; il faut donc savoir se borner. Nous ne mentionnerons guère que les fouilles vraiment importantes, conduite d'une manière scientifique par les gouvernements ou par les quatre grandes Écoles qui ont actuellement leur siège à Athènes. Quant aux découvertes fortuites ou isolées, au lieu de les énumérer par ordre de localités, nous en classerons les principaux résultats suivant un ordre méthodique. C'est ainsi que nous indiquerons dans une série de paragraphes les progrès accomplis, les documents nouveaux mis au jour, pendant le courant du trimestre, dans les diverses branches de l'archéologie grecque : architecture, sculpture, céramique, menus objets, numismatique, épigraphie. La philologie proprement dite, c'est-à-dire les manuscrits découverts, les éditions annoncées, etc., complètera cette section de la Chronique consacrée à la Grèce ancienne. Les découvertes relatives au moyen âge grec (époque byzantine et domination musulmane) nous conduisent à la Grèce contemporaine. N'oublions pas que le présent de l'hellénisme rentre dans notre programme au même titre que son passé ; aussi, sans vouloir faire perdre à cette Revue le caractère désintéressé et scientifique qu'elle doit avoir, tâcherons-nous de résumer brièvement pour nos lecteurs français le mouvement politique, matériel et moral de la Grèce actuelle. Quelques documents officiels, quelques statistiques précises en diront plus à cet égard que de longues dissertations ; nous ne reculerons pas même devant les « faits divers » : ne sont-ils pas la monnaie de l'histoire future ? Enfin, dans un dernier paragraphe, consacré à la *diffusion* de la science, comme les précédents le sont à son *élaboration*, nous enregistrerons quelques notes relatives à l'enseignement hellénique, au mou-

vement des Académies et des Universités, à l'organisation des musées, etc. Les *personnes* y figureront à côté des *choses* : nous saluerons au passage les noms nouveaux qui surgissent dans le vaste domaine de nos études, nous suivrons les hommes « arrivés » dans les étapes de leur *cursus honorum*, nous rendrons hommage aux travailleurs qui disparaissent toujours trop tôt de la scène.

Voilà notre programme. On avouera qu'il est large et séduisant ; malheureusement, il est plus facile d'en tracer les cadres que de les remplir. Les livres viennent à nous — du moins nous l'espérons — les faits, il faut aller à eux, ou, ce qui revient au même, provoquer des correspondances qui mettent souvent autant d'empressement à se dérober qu'à se promettre, et, en attendant, consacrer de longues heures à dépouiller un monceau de feuilles périodiques ou éphémères, où l'on ne trouve jamais ce que l'on cherche et rarement autre chose. La difficulté est donc grande et nous faisons un pressant appel à tous les amis des études helléniques pour nous aider à la surmonter. Outre les correspondants réguliers, que nous avons cherché à nous assurer dans les principaux foyers de l'hellénisme, à Athènes, à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, nous comptons encore, nous comptons surtout, sur les correspondants occasionnels, bénévoles, sur les amis prochains ou lointains, qui, sans autre espoir de rémunération qu'un remerciement à cette place, prendront la peine de nous signaler au vol une découverte inédite, voire même de nous envoyer une découpure d'un journal local, introuvable à Paris. Notre ambition sera satisfaite, si nous rendons au public en bloc ce que nous recevrons de lui en détail. Ainsi seulement cette Chronique sera ce qu'elle doit être, une œuvre utile, une œuvre collective, faite par tous, faite pour tous.

§ 1.

Fouilles (1).

Cette chronique doit avoir un point de départ et un point d'arrivée précis : le 1er janvier et le 1er mars 1888. Toutefois on nous saura gré, en guise de préface, de résumer brièvement l'état des recherches archéologiques à la fin de 1887 et les principales fouilles exécutées dans le courant de cette année : plusieurs de celles dont nous aurons à parler tout à l'heure ne sont d'ailleurs que la continuation de précédentes campagnes ; il importe donc de savoir exactement où l'on en était resté.

L'outillage et le personnel des fouilles archéologiques en Grèce sont aujourd'hui parfaitement organisés. A côté des travailleurs isolés, qui dispo-

(1) Signalons, dès à présent, quelques publications ou entreprises importantes pour la *topographie* des pays helléniques : la monographie de l'archiduc Louis Salvator sur *Paxos et Antipaxos* et un travail de Partsch sur *Corcyre* dans les *Mittheilungen* de Petermann. On travaille à la réfection de la carte militaire de la Turquie d'Europe (45 officiers sont répartis à cet effet entre les diverses provinces); enfin M. Kiepert, accompagné de l'archéologue Fabricius, a entrepris un voyage de reconnaissance en Asie-Mineure.

sent parfois de ressources puissantes, lorsqu'ils s'appellent Schliemann par exemple, quatre grands Etats ont des missions permanentes à Athènes, Écoles ou Instituts, dont l'objet principal, sinon exclusif, est la découverte et la publication des antiquités. Ces Écoles sont, par ordre d'ancienneté, l'Ecole française (directeur : M. Foucart), l'Institut allemand (M. Dœrpfeld), l'École américaine (M. Merriam) et l'Ecole anglaise (M. Ernest Gardner). Les deux premières seulement ont une installation définitive : l'Ecole française possède en propre une belle maison, un peu éloignée seulement de l'Acropole ; l'Ecole allemande vient de louer pour 25 ans le magnifique hôtel de M. Schliemann. L'école anglaise et l'école américaine achèvent l'aménagement de leurs hôtels contigus, où l'on trouvera jusqu'à un *lawn tennis ground*. L'Italie n'a pas encore d'école, mais elle envoie en mission des savants distingués comme M. Halbherr, dont les découvertes sont publiées presque aussitôt dans les *Museo italiano di antichità classica*, que dirige un savant de premier ordre, M. Comparetti.

Mais ce n'est plus seulement de l'Occident que vient aujourd'hui la lumière. La Grèce, c'est-à-dire la Direction des antiquités nationales (dépendant du nouveau ministère de l'instruction publique) et la Société archéologique d'Athènes, rivalise de zèle et de succès avec ses hôtes étrangers. Non seulement les Grecs savent maintenant diriger une exploration archéologique, en recueillir et en conserver les fruits, avec le respect et le soin dû aux monuments de leur glorieux passé, mais encore leurs archéologues ont appris à publier leurs découvertes de manière à ne redouter aucune comparaison : il suffit de renvoyer à des publications comme la nouvelle série de l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική ou le *Catalogue du Musée central* entrepris par M. Cavvadias. La Turquie, elle-même, à l'exemple de sa jeune voisine, secoue une longue léthargie et commence à renouer la tradition de son plus grand sultan, Mahomet II, amateur éclairé et passionné, comme on sait, d'objets d'art et de curiosité. Un directeur du Musée comme Hamdi Bey, un inspecteur comme M. Démosthène Baltazzi, font pardonner dans une certaine mesure le rigorisme excessif de la loi nouvelle qui prohibe l'exportation des antiquités, loi à laquelle, d'ailleurs, des firmans particuliers peuvent apporter d'utiles dérogations.

Cette louable émulation archéologique ne risque pas de voir de sitôt la matière manquer à ses efforts. On peut en juger par les résultats de la campagne de 1887. Les fouilles du gouvernement hellénique à l'Acropole d'Athènes — fouilles qui ont renouvelé l'histoire de la sculpture attique et donné une abondante récolte de documents épigraphiques — n'ont pas été moins fructueuses cette année que les précédentes. Pour nous en tenir aux résultats architectoniques, on peut marquer maintenant sur l'Acropole l'emplacement et le plan de tout une série d'édifices qui étaient naguère ou complètement inconnus, ou connus de nom seulement et placés un peu au hasard par les archéologues. Ce sont, en commençant par l'Ouest (par les Propylées) : la *Chalcothèque*, adossée au mur N. de l'Acropole ; dans le voisinage, une *citerne* importante et un *portique* ; à l'Est de l'Erechthéion, deux palais, qui offrent une grande analogie de plan et de construction avec ceux de Tyrinthe et de Mycènes (1) : on a là, en toute vraisemblance, la demeure des anciens rois d'Athènes et celle des tyrans pisistratides. Vient ensuite,

(1) Sur le plan de ces palais, qui illustrent la description du palais homérique, voir une intéressante notice dans la *Berliner Phil. Woch.* du 3 mars 1888.

au S.-O. de l'Erechtheion, l'ancien Parthénon, brûlé par les Perses, et, sous le Parthénon de Périclès, les substructions du Parthénon inachevé de Cimon, conçu sur un plan plus vaste. A 25 mètres à l'Est du Parthénon s'élevait l'autel d'Athéné ; tout à côté, en face de l'entrée principale du temple, un édifice circulaire en marbre blanc, de 7 mètres de diamètre et soutenu par 9 colonnes ioniques, où l'on a reconnu sans peine le *temple de Rome et d'Auguste*. Terminons ce voyage par le temple d'Artémis Brauronia, immédiatement au Sud-Est des Propylées. Encore n'avons-nous compris dans notre énumération ni les débris de divers escaliers, qui prouvent, contrairement à l'assertion de Pausanias, que l'Acropole était jadis accessible par plus d'un côté, ni les vestiges de plusieurs murs d'enceinte dont un au moins appartient à l'époque pélasgique. On voit que l'Acropole était vraiment une ville de temples et de palais. L'imagination aidant, on peut dès maintenant en reconstituer la physionomie à quatre époques : avant les guerres médiques, sous Cimon, sous Périclès et sous Adrien.

A côté de ces fouilles capitales, l'importance des autres explorations de l'année 1887 disparaît quelque peu. Elles méritent cependant un souvenir. A *Eleusis*, M. Philios a découvert des propylées d'un édifice romain consacré aux dieux et à l'empereur ; — à *Oropos* on a dégagé un portique grandiose, voisin du théâtre ; — au *Pirée*, l'École française a retrouvé les restes des tours et de la porte d'Hétioneia (1) ; — à *Épidaure* le déblaiement de l'Asclépieion continue et l'on a découvert des thermes. A *Mantinée*, un membre de l'École française, M. Fougères, a relevé le plan de l'enceinte, avec ses portes et ses tours, l'agora, la grande rue, deux portiques et un théâtre; nous reparlerons plus loin d'un chef-d'œuvre de sculpture qui à lui seul suffisait à le dédommager de ses peines. Les fouilles de l'École américaine à *Sicyone* (M. Mac Murtry) n'ont pas été moins heureuses : on a déblayé le théâtre, l'un des plus grands de la Grèce; l'emplacement des spectateurs ne comprenait pas moins de 15 travées creusées dans le roc et séparées par des escaliers. Dans les îles et dans l'Asie-Mineure, l'année 1887 a relativement peu produit. M. Schliemann a fouillé, sans grand résultat, à *Cythère* (temple dorique d'Aphrodite Uranie); ensuite il est parti avec M. Virchow pour l'Égypte, où il va s'efforcer de retrouver le tombeau d'Alexandre. A *Cos*, la découverte d'un autel et d'un serpent en marbre indiquent le site de l'Asclépieion, le plus célèbre de l'antiquité après ceux d'Athènes et d'Épidaure. Enfin à *Pergame*, les Allemands ont retrouvé les fondations du palais des Attales et complété l'étude topographique des environs ; c'est ainsi que M. Schuchart a déterminé l'emplacement de Cané et relevé toute une série de petits postes militaires (2).

Voilà, résumé dans ses grandes lignes, le bilan des fouilles de l'année 1887. L'hiver est la saison du chômage pour l'archéologie comme pour l'agriculture, et le travail sérieux ne pourra être repris qu'aux premiers beaux jours. Cependant les premiers mois de 1888 n'ont pas été absolument stériles. En janvier l'École américaine a recommencé les fouilles de Sicyone, qui lui

(1) L'objet principal de ces fouilles, sur la presqu'île qui ferme à l'O. le grand port du Pirée, est la découverte de l'*Aphrodision*, qui se dérobe jusqu'à présent aux recherches.

(2) Le 3e rapport provisoire sur les fouilles (1883-6), a paru en 1888 (par MM. Humann, Bohn et Frænkel). Signalons un remarquable plan de la citadelle (avec le théâtre et l'agora) et la suite de l'importante inscription en forme de chronique dont nous avons jadis publié la première partie dans la *Revue historique* (1886).

ont livré une belle statue d'adolescent nu ; en même temps elle a donné quelques coups de pioche à Céphisia (Attique), dans la propriété de M. Héliopoulos ; on y a trouvé de nombreux débris de l'ancien *Dionysion* et notamment un décret qui confirme l'hypothèse de Milchhœfer sur la situation du dème d'Icaria en cet endroit. L'École française a repris de son côté l'exploration d'Amorgos. Elle a déjà fourni une inscription de 80 lignes et un grand escalier. Enfin et surtout l'Institut allemand, guidé par M. Cavvadias, a mis la main sur un des sanctuaires les plus curieux de l'antiquité, celui des *Cabires de Thèbes*. Il était situé sur la route de Thèbes à Thespies, au lieu dit *Ampélosalési*. Les fouilles exécutées par M. Dœrpfeld en janvier, et qui seront reprises incessamment, ont déjà mis au jour les soubassements des murs, une porte et des tambours de colonnes. Le temple avec son péristyle avait 22 1/2 mètres de long sur 7 de large ; l'*opisthodome* manque, mais à sa place on a découvert la conduite par où s'écoulait le sang des victimes et à droite l'ossuaire. L'édifice, qui paraît avoir été remanié au moins deux fois, était couvert de tuiles de marbre. Le contenu était encore plus intéressant que le contenant : là se célébraient les « orgies » des Cabires, ces obscures divinités pélasgo-sémitiques, sur le compte desquelles Pausanias s'exprime avec d'autant plus de réserve qu'il n'était probablement pas initié à leurs mystères. Quelques-uns des objets découverts peuvent dès à présent préciser nos connaissances sinon sur le fond, du moins sur la forme de ce culte bizarre. On signale un fragment de stèle représentant un homme dansant et jouant du tambourin, puis une abondante récolte de menus ex-voto : 500 terres cuites, 150 bœufs, 20 boucs, 2 chèvres, 50 porcs, 10 poulets, les uns en bronze, ou en bronze doré, d'autres en plomb. Ce sont-là sans doute des *objets de substitution*, des hécatombes à la portée des petites bourses. Mais que viennent faire, au milieu de cette paisible ménagerie, dix lionceaux ? Plus importantes sont les offrandes pourvues d'inscriptions. Par exemple, un fragment de vase peint représente un homme barbu, couronné de lierre, à qui un adolescent verse à boire ; Κάβειρος (*sic*) παῖς (il s'agit probablement du couple *Prométhée-Aitaios*, auxquels, suivant Pausanias, Déméter confia un dépôt mystérieux). Sur le bas d'une figurine on lit : Καβείρῳ καί τῷ υἱῷ αὐτοῦ. Sur un autre fragment : Θηβαῖοι ἀπὸ τῶν προσόδων τοῦ θεοῦ δυτὴν Καβείρῳ καὶ παιδί. Sur un canthare : Σμικρὸς ἀνέθηκε Καβείρῳ καὶ παιδί ; sur un fauteuil : Φρύνιχος Ῥίγχωνος Καβείρῳ καὶ παιδί. Si l'on rapproche ces inscriptions du fragment des Κάβειροι d'Eschyle où il est question du bon vin que les Cabires de Lemnos offrirent aux Argonautes, il devient très probable que les Cabires étaient des divinités agricoles et surtout vinicoles, réunissant les attributs de Déméter et de Dionysos.

On voit que l'Ecole allemande a, comme on dit, du pain sur la planche pour 1888. De son côté, le gouvernement grec se propose de continuer les fouilles de l'Acropole et d'Epidaure, de reprendre celles de Tanagra et de nettoyer le port de Zéa (notamment les νεωσοικοὶ ou cales à vaisseaux). Quant à l'Ecole anglaise, elle va se transporter à *Chypre* (1). Le public archéologique anglais a fini par comprendre la nécessité d'arracher l'exploitation du sous-sol de la grande île aux dilettantes et aux spéculateurs. Un comité s'est formé — le *Cyprus exploration fund* — sous le patronage et avec le concours pécuniaire de la *Society*

(1) M. Sayce écrit à l'*Academy* (11 février) que M. de Castillon, consul de France à Larnaca, a fait des fouilles importantes à Curion ; il a découvert notamment un beau vase avec l'inscription Μεγαλλῆς καλός.

for hellenic studies, des Universités d'Oxford et de Cambridge, de l'Ecole anglaise d'Athènes et du Musée britannique, qui aura un droit de préférence sur les objets découverts. 17,000 fr. sont déjà réunis; MM. Ernest Gardner et R. James prendront la direction de la campagne. A l'heure où nous imprimons, des découvertes ont déjà été faites au temple d'Aphrodite à Paphos. Enfin, c'est à l'Ecole française qu'appartiendra cette année la part du lion : la convention relative à Delphes a été ratifiée par la Chambre hellénique, et dès que le village de Castri aura disparu, M. Foucart et ses collaborateurs pourront commencer des fouilles qui promettent d'égaler, sinon de surpasser en importance, celles d'Olympie, de Délos et de Pergame (1).

§ 2.

Sculpture et Céramique.

Les fragments de sculpture les plus anciens qui se soient rencontrés dans les derniers mois de 1887 viennent de *Crète.* A Phaistos, port de Gortyne, on a déterré, outre des objets en bronze et en or, une statuette de femme nue, les bras croisés, et une singulière tête de marbre qui n'a ni yeux ni bouche. Ces objets, qui datent de l'époque pré-mycénienne, sont conservés au Musée de la Société grecque de Candie.

Les fouilles de l'*Acropole d'Athènes* continuent à fournir beaucoup d'œuvres archaïques. Les plus anciennes qu'on ait trouvées jusqu'à ce jour sont deux torses et une tête de griffon, en calcaire de Poros, déterrés vers l'angle Sud-Est : le travail en est soigné, et il y a des traces de peinture (2). On a aussi découvert, sous le temple de Rome et d'Auguste, des fragments nouveaux de l'un des deux frontons archaïques déjà connus : ils représentent le combat d'Héraclès contre une hydre et Héraclès terrassant un Triton. Ces découvertes appartiennent encore à l'année 1887 (3). En février 1888 s'y sont ajoutées deux têtes de style ancien, de demi-grandeur naturelle, l'une en marbre et l'autre en terre, puis un très bon bas-relief en marbre représentant une figure coiffée du *pilos* et tenant de la main droite une *phorminx:* enfin un œuf en marbre (?) sur lequel sont gravées trois figures de femmes.

A *Eleusis,* un paysan a exhumé, en labourant son champ, un beau bas-re-

(1) Un savant allemand, M. Pomtow, a levé récemment un plan très détaillé du village de Castri et des divers monuments apparents à la surface du sol dans l'enceinte sacrée d'Apollon. Il résulte de ses investigations qu'à Delphes, comme à l'Acropole d'Athènes, la procession sacrée suivait un chemin contourné : partie de la fontaine de Castalie, elle pénétrait dans l'enceinte sacrée par le Sud, prenait ensuite à l'Est en traçant plusieurs courbes, revenait vers l'Ouest et abordait le temple par sa face orientale.

(2) Saisissons cette occasion de signaler une admirable reproduction en couleurs de deux des statues de femmes découvertes à l'Acropole (*Antike Denkmæler*, publiés par l'Institut allemand, 1, pl. 19).

(3) Il faut y ajouter une tête de marbre qui offre de grandes analogies avec l'Apollon du fronton O. d'Olympie ; ainsi se trouve confirmée l'origine attique de ces célèbres sculptures, attestée d'ailleurs par Pausanias.

lief qui représente un guerrier tendant son casque à un petit esclave. A *Varvasaina* (Elide), au mois de février, le hasard a mis également au jour une lionne en pierre déchirant un bélier. Le groupe est de grandeur naturelle; nous ne savons pas, d'après la description, s'il faut y voir une œuvre archaïque (1).

Parmi les statuaires de l'âge d'or, il n'en est aucun auquel les découvertes de ces dernières années aient plus profité qu'à Praxitèle. Après l'*Hermès* d'Olympie et la tête d'*Eubouleus* d'Eleusis (2), voici une œuvre qui, si elle n'est pas de Praxitèle lui-même, a certainement été exécutée par un de ses élèves et sous sa direction. Nous voulons parler du bas-relief, en 3 panneaux, que M. Fougères a découvert à Mantinée et qu'il vient de publier dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (1888, janv.-fév.) avec un commentaire plein de savoir et de goût. Ce bas-relief, mentionné par Pausanias, décorait le piédestal d'un groupe de Latone et de ses enfants, œuvre de Praxitèle. Il représente la lutte d'Apollon et de Marsyas, en présence des Muses; la figure d'Apollon Citharède, dans sa majesté paisible (M. Fougères aurait pu rapprocher le type de certaines monnaies en bronze de Mantinée), et le Marsyas, qui achève son air de flûte avec des contorsions désespérées, sont particulièrement remarquables. On n'a retrouvé que 6 Muses (3); les 3 dernières ornaient la quatrième face du piédestal qui s'est perdue, peut-être parce que les Byzantins n'en avaient pas besoin pour le dallage d'une église auquel ils ont employé les autres !

Nous passerons rapidement sur les découvertes de sculptures d'époque romaine, dont l'intérêt est assez médiocre. On en a signalé dans ces derniers mois à Tralles (statue de femme, buste d'homme), à Cymé (bas-relief décoratif, statue et buste féminins, 3 bustes d'hommes dont l'un pourrait être un Tibère); enfin à Constantinople, en creusant un puits dans une maison d'Oun Kapan, on a rencontré deux statues de marbre, une porte de fer et deux chemins souterrains conduisant à la Mosquée Souleimanié, et à une ancienne église grecque (4).

Les découvertes de terres cuites et de menus objets, en dehors de la trouvaille du temple des Cabires, n'ont pas eu grande importance dans ces derniers mois. Cependant à Athènes, près de la manufacture de soie, MM. Ktenas et Gaïtanos ont éventré quelques tombes anciennes, renfermant, entre autres objets, 10 lécythes blancs avec peintures, une lance, un miroir de

(1) Le musée de Constantinople s'est encore enrichi de divers marbres recueillis par le navire de guerre l'*Assir* dans une tournée à Beyrouth, Mylasa, Iasos et Thasos.

(2) Benndorf et Furtwængler ont mis hors de doute l'attribution de ce beau marbre, découvert en 1885. Signalons à ce propos un article de M. Salomon Reinach dans la *Revue archéologique* (janv.-fév. 1888) qui donne, pour la première fois, une photogravure de l'*Hermès*, d'après l'original. M. Reinach émet l'hypothèse que le groupe symboliserait la réconciliation de l'Arcadie et de l'Elide en 363.

(3) Je ne crois pas qu'il faille corriger, avec M. Fougères, dans le texte de Pausanias (Μοῦσα καὶ Μαρσύας αὐλῶν) Μοῦσα en Μοῦσαι. Pausanias a pris tout simplement pour une Muse l'Apollon Citharède, dont le costume et la coiffure sont en effet très féminins. C'est une preuve de l'ignorance du Périégète, mais c'est aussi une preuve de sa sincérité : une pareille erreur ne peut être commise que sur les lieux.

(4) D'après un journal turc, les statues seraient de la plus belle époque grecque et l'on aurait offert 500 livres de l'une d'elles; mais il faut se méfier un peu de ces renseignements.

bronze, un trépied orné, etc. (1). On parle aussi de 30 tombes récemment ouvertes à Mycènes, en dehors de la citadelle, et dont quelques-unes contenaient des objets fort intéressants.

§ 3.

Numismatique.

Le cabinet des médailles d'Athènes, installé, comme on sait, à l'Université, a fait, en 1887, à la fois des gains et des pertes considérables. Ses acquisitions consistent surtout en dons et en legs. Ainsi la Société archéologique d'Athènes lui a fait cadeau de son médaillier (289 monnaies d'or, 1244 d'argent, 21407 de bronze); un Candiote, M. Triphyllis, lui a légué son trésor de monnaies crétoises; le Syllogue d'Héraclée a autorisé M. Postolacca à choisir dans sa collection les pièces les plus intéressantes. Ces généreuses donations ne compensent malheureusement pas le tort matériel et moral causé au Cabinet par le vol du 11 novembre 1887. Toute une série de pièces attiques, de précieuses médailles d'Asie-Mineure, un très rare statère d'or de Cyzique, 20 monnaies d'or byzantines, des médailles romaines (consulaires et impériales), un bronze représentant Caligula et ses trois sœurs : voilà les trésors qui ont disparu pendant la nuit du 10 au 11 novembre, sans qu'on ait encore pu mettre la main sur les voleurs ni retrouver leur trace. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que le criminel était un habitué du Cabinet et un connaisseur : il a ouvert la porte intérieure, en fer, avec une fausse clef et il a choisi délibérément les pièces les plus précieuses par leur rareté, en laissant de côté les monnaies d'or qui auraient attiré un malfaiteur vulgaire.

De pareils malheurs seront épargnés à l'avenir (nous l'espérons du moins), aux Musées bien gardés de l'Occident; mais il faut tout prévoir, et les bons catalogues, qui, aux jours heureux servent l'intérêt de la science, seraient une consolation aux jours de désastre. Celui d'Athènes, entrepris par M. Postolacca, est encore peu avancé (2). Celui de Londres, au contraire, marche à pas de géant. Le volume qui vient de paraître, — *Attica, Megaris, Ægina*, — dû à la plume autorisée de M. Head, termine la Grèce continentale, sauf Corinthe. L'Italie et les îles de la mer Égée sont déjà faites et l'Asie est entamée. On ne peut qu'applaudir au succès d'une pareille œuvre, dont la prompte exécution ne nuit en rien à la valeur scientifique de la rédaction et de l'illustration. Nous souhaitons que le cabinet des médailles de Paris ne tarde pas trop à suivre les traces de son collègue de Londres; voici déjà qu'on annonce la prochaine publication de deux volumes du catalogue des mon-

(1) Nous renvoyons à la *Revue archéologique* (1888, premier numéro) pour les singuliers petits *Centaures cornus* de Chypre, signalés par M. Richter, et au *Bull. corr. hell.* (XII, 37 suiv., M. Paris) pour les nombreux ex-voto du temple d'Athéna Cranaia (beaucoup d'illustrations).

(2) M. Svoronos, attaché au cabinet, prépare un travail d'ensemble sur les monnaies crétoises. Une partie du manuscrit de ce travail a été couronnée par notre Académie des inscriptions.

naies grecques de Berlin : *la Thrace*, par M. de Sallet, et *la Grande Grèce*, par M. Dressel. Serons-nous donc toujours les derniers là où il conviendrait que nous fussions à la tête ?

§ 4.

Épigraphie.

Dans aucune branche de l'archéologie grecque la dispersion des matériaux ne produit des résultats plus fâcheux qu'en épigraphie. Une inscription isolée paraît souvent insignifiante; rapprochée de 10 ou 20 documents de même genre ou de même provenance elle acquiert de la valeur. L'embarras commence quand on veut réunir ces documents. Le *Corpus* de Boeckh ne renferme pas le quart des inscriptions connues à l'heure actuelle. La nouvelle édition du *Corpus*, entreprise par l'Académie de Berlin, marche très lentement : les inscriptions attiques ont seules paru, — encore manque-t-il un volume — et malgré de fréquents suppléments, les découvertes se succèdent si rapidement que l'ouvrage est toujours dépassé. Quant aux recueils partiels ou choisis, comme la *Sylloge* de M. Dittenberger ou les *Inscriptions dialectales* de Collitz, malgré leur incontestable utilité, ils ne peuvent suppléer à l'absence d'un *Corpus* général et surtout d'un guide permettant de retrouver RAPIDEMENT toutes les inscriptions découvertes dans telle ou telle localité. Il a été souvent question de créer une *Ephemeris epigraphica* grecque, qui serait le pendant de l'*Ephemeris* romaine, que M. Mommsen publie comme supplément, tenu à jour, du *Corpus inscriptionum latinarum*. Cette publication a toujours été ajournée ; peut-être a-t-on craint qu'elle ne nuisît au succès des recueils, si nombreux d'ailleurs, qui publient des textes épigraphiques inédits : *Bulletin de correspondance hellénique*, *Mittheilungen des deutschen Institutes*, Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, etc. Cette crainte ne nous paraît pas fondée, car la valeur des commentaires engagera toujours les savants à remonter à la source première. Quoi qu'il en soit, le défaut seul d'espace suffirait à nous empêcher de transformer cette section de la *Chronique* en une *Ephemeris epigraphica* : nous devons nous borner à un inventaire sommaire des inscriptions publiées ou découvertes pendant le trimestre.

ATTIQUE.

Athènes (1). — I. Garantie de vente (βεβαίωτις) par le dème de Sypallète, ve siècle. Cette inscription, publiée pour la première fois par Milchhœfer, a été de nouveau étudiée par Kirchner dans la *Berliner Philologische Wochenschrift* (1888, n° 3).

(1) Les inscriptions découvertes à Athènes seront désormais publiées *in-extenso* au fur et à mesure de leur déchiffrement dans une feuille spéciale, détachée du Journal officiel grec. Nous empruntons ce renseignement à l'*Hestia*, mais nous n'avons pas encore vu le *Bulletin* en question, qui sera, paraît-il, mensuel.

— II. 13 inscriptions de l'Acropole, publiées par Mylonas dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, XII, 429 suiv. Ces inscriptions, assez mutilées, sont toutes (à l'exception du nº 1 qui date de la guerre du Péloponnèse) du IVe siècle et faciles à dater : la plus ancienne de l'an 390 environ, la plus récente de l'an 303. Ce sont pour la plupart des décrets de proxénie ou des décrets honorifiques (nº 1 en l'honneur de Léonidas d'Halicarnasse ; nº 3, de l'Achéen Lycon; nº 4, de cinq citoyens d'Abydos; nº 8, du Thessalien Callippe; nº 9, de Théogénès de Naucratis; nº 12, de Philonidès). Le nº 6 mentionne un serment de fidélité prêté par les Méthymniens. Le nº 7 nomme le célèbre orateur Callistrate d'Aphidna. Le nº 8 serait le seul décret de proxénie attique connu avec la mention γνώμη στρατηγῶν. Le nº 12, le plus ancien texte mentionnant l'éphébie (il est de l'an 303).

— III. Stèle funéraire (Foucart, *Bull. corr. hell.*, ib.).

Le Pirée. — 12 inscriptions funéraires reproduites par le *Berliner Phil. Woch.* (nº 2) d'après l'*Ephemeris* quotidienne d'Athènes (publiées par Dragatzis). Nous reproduisons une d'elles qui est en vers :

Μάρτυς ἡέλιος καὶ μάτηρ ἠδὲ πατὴρ σός,
Παυταλέων, τῆς σῆς εὐκολίας β(ιοτ)ῷ.

— M. Renan a publié dans la *Revue archéologique* (nº de janv.-fév. 1888), une inscription bilingue, phénicienne et grecque, du Pirée, récemment entrée au Louvre. Voici la partie grecque de ce texte : Τὸ κοινὸν τῶν Σιδωνίων Διοπείθεν (*sic* et non, comme on a imprimé, Διοπείθην) Σιδώνιον. L'éditeur place l'inscription en l'an 96 av. J.-C. à cause de la mention, dans le texte phénicien, de l'an 15 du peuple de Sidon (l'ère numismatique de Sidon part de l'an 111 av. J.-C.). Nous croyons le texte plus ancien à cause de la forme des lettres (même en admettant que Διοπείθεν sont une simple erreur du lapicide) et de la stèle. En 96 av. J.-C., il n'y avait probablement pas de colonie sidonienne à Athènes, tout le commerce s'étant retiré depuis longtemps à Délos. Quant à l'ère, il ne faut pas oublier que nous avons des monnaies phéniciennes, probablement sidoniennes, frappées au temps des Perses et qui portent des dates : on les a prises jusqu'à présent, à tort ou à raison, pour les années régnales de certains rois de Perse.

ASIE-MINEURE.

Héraclée pontique. — Dédicace (époque romaine) d'un monument (λατομίον) élevé par l'affranchi Justus à son patron Victorius Sabinus, *frumentarius* de la Ire légion *Minerva*. Ce personnage est désigné comme citoyen Véliocasse et Augustale de la Lyonnaise ; c'est donc un Gaulois, et il ne faut pas s'étonner de son mauvais grec et de ses transcriptions étranges qui paraissent avoir dérouté le premier éditeur (Dragatzis, *Ephemeris* du 1er août 1887; reproduit dans la *Revue archéologique*, 1888, p. 88).

Cyzique. — Une inscription funéraire, et 2 fragments de dédicaces donnant les dates exactes de deux proconsuls (déjà connus) de la province d'Asie : Vettius Proculus (116) et Lollianus Gentianus (209) (Lechat et Radet dans le *Bull. corr. hell.*, XII, 63).

Cymé. — 3 fragments d'époque romaine ou alexandrine dont l'un parle de statères d'or (S. Reinach d'après Baltazzi, *Rev. arch.*, p. 87).

Mylasa. — I. Fragments de 3 décrets d'amitié de villes crétoises.
— II. Décrets honorifiques (mutilés) de la tribu des Otorcondes.
— III. Contrats (mutilés) de ventes faites par Thraséas au temple de la tribu, moyennant concession d'un fermage héréditaire.
— IV. Epitaphes diverses de l'époque romaine.

Tous ces documents ont été publiés par Cousin et Diehl, *Bull. corr. hell.*, XII, 8 suiv.

Stratonicée (environs de). — 14 inscriptions honorifiques relatives aux nombreuses charges civiles et religieuses exercées par M. Sempronius Clemens et ses descendants. Ces documents proviennent du temple de Zeus Panamaros (Cousin et Deschamps, *Bull. corr. hell.*, XII, 82 suiv.)

§ 5.

Philologie, Moyen âge.

M. Karabacek, chargé de dépouiller la fameuse collection de papyrus du Fayoum, acquise par l'archiduc Régnier, a fait à ce sujet, le 25 janvier, une conférence à Vienne, dont nous trouvons le compte-rendu dans le *Levant Herald.* Nous en extrayons les lignes suivantes, sans en garantir l'exactitude : « Les manuscrits grecs et latins sont au nombre de plusieurs milliers. Il y a dans le nombre les manuscrits les plus anciens que l'on connaisse de fragments de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, des fragments précieux des œuvres de Platon et de Théocrite, d'Eschine, de Démosthène et d'Isocrate, de Thucydide et de Xénophon, ainsi que de beaucoup d'auteurs inconnus. Signalons un manuscrit de l'*Oreste* d'Euripide dont chaque vers est surmonté d'un système de notes de musique indiquant le *rythme* ». (C'est probablement la *mélodie* qu'on a voulu dire. La partition de l'*Oreste* était célèbre dans l'antiquité, comme le prouve un passage bien connu de Denys d'Halicarnasse, *De comp. verb.*, 11.)

— La Bibliothèque nationale d'Athènes s'est enrichie, il y a deux ans, d'un manuscrit de Sophocle renfermant *Ajax* et *Electre.* Il est du xve siècle et paraît dériver de la même source que le *Laurentianus.* M. Damiralis (*Berliner Philologische Wochenschrift*, p. 291) y signale des gloses de la main de Moschopoulos, pour la plupart inédites, et quelques bonnes leçons, p. ex. *Electre*, 360 : ἐν' οἷς σὺ (au lieu de οἵσι) νῦν χλιδᾷς τούτοις ὑπεικάθοιμι.

La Société historique de Grèce a acquis une précieuse collection de pièces notariées de tout genre (contrats de mariage, testaments, ventes, etc.), provenant de l'île de Naxos. Le plus ancien document, publié par Miliarakis dans l'*Hestia*, est de 1533 ; le plus récent de 1849. Ces pièces, au nombre de 4,330, sont actuellement à la disposition du public, dans les archives de la Société ; on y trouvera des éléments intéressants pour l'histoire, le droit et la langue grecque

§ 6.

Grèce contemporaine (mouvement politique et économique).

L'année 1888 s'ouvre pour le royaume hellénique sous des auspices favorables. Les relations avec les puissances étrangères sont très correctes : les deux empires qui se disputent la prépondérance en Orient et dans le jeu desquels la Grèce ne serait pas un atout négligeable, lui font des avances : on a beaucoup remarqué le voyage de l'ambassadeur de Russie auprès de la Porte à Athènes, ainsi que l'élection du comte Eugène Zichy comme vice-président honoraire du syllogue hellénique pour la confédération des Balcans. Quant à la Porte, tout en surveillant l'agitation *irrédentiste* en Épire et en Crète, elle est loin de battre froid à sa voisine ; tout récemment Edhem-Pacha a apporté au roi Georges le grand cordon de l'*Imtiaz*.

Malgré les tentations dont il est entouré, le royaume hellénique paraît décidé à suivre pour le moment une politique expectante et à garder les mains nettes. Le roi a dû être fortifié dans cette résolution par le voyage qu'il a entrepris l'année dernière en Occident à l'occasion du jubilé de la reine Victoria; tout récemment il a été question de nouvelles alliances matrimoniales entre les familles d'Angleterre et de Grèce. En attendant, le prince héritier est parti pour Leipzig, où il doit suivre les cours de l'Université et perfectionner son éducation militaire.

Le ministère Tricoupis est aux affaires depuis l'automne 1886. La deuxième session de la Chambre (élue le 4 janvier 1887), ne lui a pas été moins favorable que la première; ses candidats au bureau et ses projets de loi ont passé sans difficulté, et l'élection récente de M. Philémon, candidat de l'opposition, à la mairie d'Athènes (27 novembre), paraît due à sa haute valeur personnelle plutôt qu'à un revirement de l'opinion. M. Tricoupis ne néglige pas l'amélioration des forces militaires de la Grèce (la mission française, dirigée par le général Vosseur, est partie le 16 décembre après avoir accompli sa tâche; 3 cuirassés sont sur le chantier en France et on a commencé la construction d'une École militaire), mais il porte surtout son attention sur le rétablissement des finances du royaume, et a introduit à cet effet une sévère économie dans tous les services. La conversion de plusieurs anciens emprunts a été décidée et un emprunt de liquidation de 135 millions négocié à Paris. Les impôts ont dû être augmentés, mais grâce à certaines réformes dans le mode de perception, ils rentrent mieux que par le passé, et le budget de 1888 (dont les adversaires du ministre contestent, il est vrai, la sincérité) se solde en équilibre, et même par un excédant. Nous croyons devoir reproduire, en chiffres ronds, les principaux articles de ce budget :

Recettes ordinaires.....	95,300,000	drachmes.
(Impôts directs.....	21,800,000	—
— indirects...	48,800,000	—

Le reste, recettes diverses).

Dépenses ordinaires	92,700,000	—
(Dette publique	41,700,000	—
Liste civile	1,200,000	—
Chambre des députés	400,000	—
Services généraux	36,500,000	—
Dépenses administratives	7,900,000	—
Frais divers	5,000,000)	—

On voit par ce tableau combien la dette publique est écrasante (1) et combien il reste peu de chose pour les dépenses vraiment productives. Heureusement l'initiative privée et la confiance croissante des capitalistes européens suppléent dans une large mesure à l'inaction forcée de l'État. Jamais les travaux publics n'ont été poussés avec plus d'activité. Le canal de Corinthe, malgré des difficultés imprévues, sera terminé, affirme-t-on, en 1889 ou 1890 (2). Le dessèchement du lac Copaïs, qui a passé aux mains d'une nouvelle Compagnie anglaise, est promis pour la même époque (3). La Chambre a voté un projet de loi pour l'élargissement du détroit de l'Euripe, et il est question d'un canal de navigation et de dessèchement entre les ports du Pirée et de Phalère (coût estimatif : 3 millions). Enfin et surtout les chemins de fer prennent un rapide développement. La ligne Athènes-Patras (230 kilomètres) est ouverte au trafic, depuis le 22 décembre; elle sera bientôt continuée jusqu'à Pyrgos. Une Compagnie belge a entrepris la construction d'une ligne entre Arta et Missolonghi; l'Etat lui-même doit en construire une entre Nauplie, Tripolis et Kalamata. Au total, il y a actuellement 630 kilomètres de rails en exploitation, 100 en construction et 230 à l'étude.

L'industrie en Grèce est encore dans l'enfance et le commerce intérieur se développe lentement. L'état du crédit est surtout fâcheux; le taux de l'intérêt oscille entre 8 et 12 pour cent; des faillites importantes ont eu lieu récemment au Pirée. Le gouvernement doit borner ses encouragements à l'organisation d'une exposition industrielle (et artistique) qui s'ouvrira au mois d'octobre dans le Palais fondé aux frais de feu Evaggelis Zappa (4). En revanche, l'agriculture est en progrès et les échanges avec l'étranger suivent une marche ascendante. Au 31 décembre la marine marchande comptait 4,359 navires dont 754 de première classe, montés par 21,591 matelots; sur ce chiffre, il y a 82 bateaux à vapeur représentant un tonnage de 39,744 tonnes. Le progrès des importations est attesté par l'augmentation du rendement des douanes

(1) La population de la Grèce étant de 2 millions, la dette, toutes proportions gardées, est aussi lourde qu'en France, et quelle différence dans la richesse des deux pays !

(2) Il y a encore 3 millions de mètres cubes à enlever; en ce moment, la Compagnie emploie 2,000 ouvriers et l'on travaille même la nuit, à la lumière électrique; un emprunt de 30 millions a été contracté à Paris.

(3) La Compagnie française a dépensé environ 10 millions. On lui a donné, en échange, des actions dans la nouvelle Compagnie qui émet à Londres un emprunt de 7 1/2 millions, garantis par une première hypothèque sur les terrains desséchés.

(4) Ce palais porte le nom d'*Olympia* et doit servir, comme son nom l'indique, à des expositions quadriennales. Il a été construit sur la route du Stade, d'après les plans de l'architecte français Boulanger. Tout auprès doit s'élever, pour la date de l'inauguration de l'exposition, un théâtre antique, construit par M. Dœrpfeld, aux frais de M. Constantin Zappa, frère et émule du premier donateur. L'*Olympia* aura coûté 1,200,000 fr., le théâtre 200,000 fr. Il n'y a qu'en Grèce qu'on voie de pareilles choses.

(34 millions en 1887 contre 25 en 1886) (1). Quant aux exportations, le gouvernement cherche à en favoriser l'essor par la négociation de traités de commerce avantageux. Il a obtenu récemment de l'Egypte l'entrée en franchise des tabacs grecs, il s'occupe d'obtenir du gouvernement de Washington des concessions pour les raisins secs. La convention signée avec la France, le 20 décembre, accorde aux deux pays le traitement de la nation la plus favorisée, excepté en ce qui concerne la pêche et le cabotage.

§ 7

Grèce contemporaine (mouvement intellectuel).

L'*Hestia* du 27 décembre 1887 a résumé, dans un article très substantiel, le mouvement artistique, scientifique et littéraire de la Grèce pendant l'année qui vient de finir. Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs avec une sèche énumération de noms dont la plupart leur sont parfaitement inconnus. Disons seulement que, d'après notre confrère, si la condition des beaux-arts est bien languissante dans la patrie d'Apelles et de Phidias, si les œuvres littéraires de quelque mérite sont rares et si, pour les ouvrages de science, le public hellénique doit encore se contenter de traductions (2), en revanche le nombre des savants qui se portent avec succès vers les études historiques et philologiques est de plus en plus considérable. Il n'est pas étonnant de voir un Hellène, M. Sémitellos, publier *Antigone* dans la *Bibliothèque Zographos;* un autre, M. Bernardakis (de Mitylène), chargé des *Phéniciennes* (avouons toutefois que ces éditions sont bien prolixes ; on aurait dû prendre pour modèle la *Collection des classiques* de Hachette), mais lorsqu'un éditeur aussi expérimenté que M. Teubner s'adresse à M. Bernardakis pour une édition

(1) Signalons à nos compatriotes le conseil donné par un journal allemand (*Deutsches Handels Archiv*) aux négociants allemands qui veulent entretenir des relations d'affaires en Grèce : ne point attendre les commandes pour expédier les marchandises qui arrivent alors trop tard ; établir en Grèce des dépôts des articles les plus recherchés et les moins soumis aux fluctuations de la mode (poudre, dynamite, papier, cuirs, fers, lampes, verreries, produits chimiques) ; ne pas lésiner sur le personnel et les commis voyageurs. Ces conseils peuvent être médités et suivis, *mutatis mutandis*, ailleurs qu'en Allemagne.

(2) La fondation d'une Académie proposée par M. Rangabé (ne fût-ce que pour peupler le magnifique palais bâti par le baron Sina et aujourd'hui achevé) n'est peut-être pas le meilleur moyen pour galvaniser la littérature et la science helléniques, mais une pareille Académie pourrait certainement contribuer à la fixation de la langue. Qu'on nous permette, à cette occasion, une observation : pourquoi les Grecs s'obstinent-ils à transcrire les noms propres étrangers suivant la prononciation hellénique et non d'après l'orthographe latine ? Ils aboutissent, pour un lecteur étranger (et probablement aussi pour un lecteur indigène) à de véritables rébus. Comment reconnaitre, par exemple, notre regretté Labiche dans le κωμῳδογράφος Λαμπίς et le vénéré Chevreul dans ὁ σοφὸς Σεβρεὶλ ? (*Hestia.*)

des *Œuvres morales* de Plutarque, on peut être sûr que le philhellénisme sentimental n'est pour rien dans ce choix si honorable.

On nous pardonnera cette brève excursion sur le domaine de la Bibliographie. C'est qu'à la vérité le mouvement intellectuel de la Grèce se résume dans ses livres et ses journaux (dont le nombre est légion) (1). Le théâtre est dans un marasme complet. Même un acteur aussi célèbre que Coquelin n'a pu réveiller le public athénien ; du moins il a confié à un rédacteur de l'*Ephéméris* qu'il avait trouvé l'accueil froid et l'intelligence médiocre en comparaison de l'enthousiasme éclairé qu'il avait rencontré ailleurs (il paraît qu'un *impresario* de mauvaise humeur a fermé à clef le théâtre le jour annoncé pour la première représentation; un autre jour, un machiniste non payé a menacé d'éteindre le gaz!) Des tentatives isolées comme la représentation de *Philoctète* dans le texte original, avec la musique de Bender, sont à coup sûr intéressantes, et l'on ne peut qu'applaudir à l'idée du *Parnassos* de monter à l'Odéon d'Hérode Atticus les *Perses* d'Eschyle, avec les chœurs et la musique du duc de Saxe Meiningen (2). Mais le public qui s'intéresse à de pareilles résurrections est forcément très restreint ; ce qu'il faudrait à Sophocle et à Eschyle en Grèce, ce ne sont pas des chorèges, ce sont des imitateurs.

§ 8.

L'hellénisme hors du royaume grec.

L'observateur attentif ne peut refuser son intérêt aux efforts que font les colonies grecques, dispersées dans toutes les grandes villes de l'empire ottoman, pour conserver et resserrer leur nationalité, c'est-à-dire leur civilisation. A cet égard, la passion de l'Hellène pour l'association (*Syllogues* et *Hétéries* de tout genre) lui rend de réels services ; les membres d'une même société se soutiennent entre eux, résistent aux influences dissolvantes du dehors et exercent, par le livre, la conférence et l'école, une propagande pacifique, mais d'autant plus efficace. C'est ainsi qu'il existe à Constantinople un Syllogue musical (nous dirions une Société chorale) hellénique, l'*Hermès*, qui a joué cet hiver une comédie en grec et fait un véritable triomphe à un flûtiste grec, M. Eurysthène Ghisa, en tournée de concerts. Quant au Syllogue littéraire, sa réputation est bien établie, et ses conférences hebdomadai-

(1) L'*Hestia*, que nous avons plusieurs fois citée, mérite une place à part parmi les périodiques grecs hebdomadaires. Son bulletin (Δέλτιον) est plein de renseignements sobres et précis ; dans le corps de la *Revue*, on trouve des traductions de bons romans étrangers, des Variétés, des Aphorismes moraux qui ne manquent pas de sel et des articles de fonds très intéressants. Nous avons surtout remarqué, dans les premiers numéros de cette année, un *Voyage pittoresque en Crète*, par Paganelès et une *Etude sur la colonie hellénique en Corse*, par Phardys.

(2) A propos de représentations de pièces grecques, nous avons lu récemment le compte-rendu d'une représentation d'*Œdipe roi* à Kœnigsberg, où le rôle de l'aveugle Tirésias a été lu (!) par l'acteur qui en était chargé.

res, dont nous avons sous les yeux le programme, indiquent chez les auditeurs un niveau d'instruction fort élevé, si toutefois les développements répondent aux titres (1).

Le lien religieux s'ajoute au lien de la langue et de la nationalité pour empêcher l'absorption des colonies grecques à l'étranger. Le Syllogue littéraire de Constantinople a pour président Calliady Bey, grand rhéteur de l'église orthodoxe (2). La colonie grecque de Sidney en Australie (qui compte déjà 800 âmes) écrit à un journal d'Athènes pour demander deux choses : une église orthodoxe et un consul grec. C'est tout à fait ainsi que procédaient les colonies au temps de la grandeur de Milet et d'Athènes.

§ 9.

Musées, Universités, Académies, Nécrologie, Faits divers.

= Le Musée central d'Athènes va probablement s'augmenter d'une nouvelle aile où prendra place une collection de moulages. On parle aussi d'un second musée à l'Acropole, destiné à recevoir les menus objets. Rappelons à cette occasion que le Musée d'Olympie (Musée Zingros) a été inauguré en 1887 en présence du roi de Grèce.

= Le Musée britannique a fait don à l'Ecole impériale des beaux-arts de Constantinople d'une collection de moulages des frises du Parthénon.

= M. Schliemann a fait un testament dans lequel il lègue au Musée ethnologique de Berlin les antiquités réunies dans son Ἰλίου μέλαθρον d'Athènes.

= L'Académie des inscriptions et belles-lettres a remis au concours pour 1890 un *Examen de la géographie de Strabon*. Le prix est de 3,000 francs. La même Académie a nommé membre correspondant, en remplacement de Henzen, M. Helbig, archéologue très distingué dont on connaît les beaux travaux sur la peinture campanienne et l'archéologie homérique.

= L'Académie de Berlin consacrera, en 1888, 5,000 marcs à la publication des commentaires d'Aristote et 3,000 au *Corpus* grec. Elle a nommé correspondants trois hellénistes : MM. Homolle, Bywater et Cavvadias.

= Deux savants, qui s'étaient spécialement occupés de l'antiquité hellénique, sont morts récemment : Paul Lambros, d'Athènes, marchand d'antiquités et numismatiste éminent, et Scott, auteur (en collaboration avec Liddle) d'un dictionnaire grec-anglais, qui en est à sa 7e édition.

= M. Blaze de Bury, dans la *Revue internationale*, trace le portrait suivant d'un professeur de grec à Paris vers 1829, Nicolopoulo, bibliothécaire à l'Institut :

(1) Citons en quelques-uns : *L'Ethnologie des Scythes d'Hérodote* (Dr Perdikidès) ; *Les citernes byzantines de Constantinople* (Couppa) ; *La mosquée de Kahriyé Djami* (André Leval).

(2) Tous les Hellènes de Constantinople n'appartiennent cependant pas à l'église orthodoxe. Il existe même une « Société helléno-catholique », *Sympnia*, qui a célébré avec éclat le jubilé pontifical.

« Original, amusant, mais nullement dans les prix doux. Son enseignement se payait à la carte; et, comme chez le restaurant, il y avait les plats ordinaires et ceux qui se vendent plus cher. Homère, par exemple, était bon marché, on vous l'expliquait à cinq francs l'heure, et quel régal! Partant de ce principe que « les vers sont enfants de la lyre; » et qu'« il faut les chanter, non les dire », il esquissait d'abord une gamme pour se faire la voix, prenait ensuite gravement le *la* sur son violon et se lançait en pleine mélopée. A cette pantomime funambulesque nous eussions entre écoliers tous pouffé de rire; mais, dans le recueillement d'une leçon particulière, le sérieux ne tardait pas à vous gagner, et les grands vers de l'*Iliade* vous semblaient bientôt se prêter merveilleusement à cette phraséologie qui n'était ni de la déclamation ni de la musique, et qui pourtant participait des deux.

« Franchement, ces lectures homériques, à 5 francs la séance, c'était pour rien; mais le bonhomme savait comment se rattraper, et quand nous abordâmes les tragiques, je fus méthodiquement informé par lui qu'il n'expliquait jamais Eschyle, ni Sophocle, ni Euripide, à moins de 20 francs la leçon : « Les traziques, c'est plus cer », prononçait-il avec un accent levantin qui sentait le miel et l'ail.

« Il occupait un mince emploi de bibliothécaire à l'Institut et vivait de misère dans un galetas où s'entassaient les plus rares éditions des classiques grecs et latins qu'il achetait de son bon argent et que souvent la dent des souris grignotait avant qu'il les eût mis en sûreté au fond d'un immense bahut.

« Ce fantoche avait un idéal auquel il sacrifiait tout, même ses chausses; vous le rencontriez l'été se promenant drapé dans un vaste manteau qui recouvrait sa chemise et ses bottes. Un idéal! que dis-je? Il en avait deux : assembler, dresser, cataloguer une riche bibliothèque pour la léguer à la ville de Chio, lieu de sa naissance, et compiler, composer une histoire de Minerve (Pallas-Athéné), pour la léguer à la postérité. »

= Le centenaire de lord Byron a été brillamment célébré à Athènes. Les étudiants ont traversé la ville avec bannières, drapeaux et musique, au milieu d'une foule compacte. Dans la journée on a couronné le buste du poète. Le soir, sur l'Acropole illuminée, on a tiré un feu d'artifice dont la pièce principale représentait la Renommée couronnant Byron de lauriers. Un riche Hellène de Londres a offert à cette occasion de faire les frais d'une statue de Byron à Athènes. — Si les Grecs ont la mémoire longue pour leurs amis, ils l'ont tenace pour leurs persécuteurs. Tout récemment des ouvriers, en déblayant près d'Amphissa le terrain où doit s'élever le monument des « martyrs de Gravia », ont rencontré la tombe de Khalil-bey, qui tua de sa propre main Athanase Dracos. Ils ont jeté aux vents les ossements et les vêtements précieux du « barbare »! Les journaux grecs enregistrent cette profanation stupide sans un mot de blâme. La tombe devrait cependant tout réconcilier.

= M. Laffon, consul de France au Pirée, a donné dans l'*Hestia* du 10 janvier une élégante traduction en vers grecs du *Vase brisé* de Sully Prudhomme. Du jugement du journal grec cette traduction est supérieure à toutes celles du même morceau qui lui ont été adressées par des Hellènes.

= L'amiral Jurien de la Gravière est justement populaire en Grèce à cause de ses nombreux articles sur la marine hellénique et les campagnes d'Alexandre. Aussi s'empressa-t-on de télégraphier à Athènes la nouvelle de son élection à l'Académie française; mais, soit distraction du télégraphiste, soit

emploi d'une périphrase trop fleurie pour dire que l'amiral était devenu « immortel ». la dépêche Havas, au lieu de l'élection du savant écrivain, annonça sa mort. De là un déluge d'éloges et de nécrologies ; l'*Ephéméris* engagea le Ministre des affaires étrangères à se faire représenter aux obsèques et à faire déposer sur le cercueil une couronne de lauriers. Ce ne fut qu'au bout de deux jours qu'on sut la vérité.

T. R.

1er mars 1888.

Post-Scriptum. — J'extrais les intéressants détails qui suivent d'une lettre de M. Bikélas, écrite d'Athènes le 8 mars, au sujet des fouilles de l'Ecole américaine à Céphissia :

« A deux heures de Céphissia, derrière le mont Pentélique, au lieu appelé Dionysos, il y avait une petite église dont la partie postérieure était bâtie avec des pierres antiques qui semblent avoir servi à un monument choragique. C'est sur ces indices que les fouilles ont été commencées. Par les inscriptions découvertes, il est acquis que le dème d'Icarie, dont on ignorait jusqu'ici la situation exacte, se trouvait là. Icarie était la patrie de Thepsis ; on y pratiquait le culte de Bacchus : le nom de Dionysos, conservé à travers tant de siècles par le peuple, en est une autre preuve. Le propriétaire actuel de l'endroit me disait hier qu'il ne pouvait trouver des cultivateurs pour ses terres, à cause de la superstition populaire, d'après laquelle le lieu est hanté ; des voix souterraines, des bruits de trompettes et de tambours se font, dit-on, entendre pendant la nuit. La plaine de Marathon est à proximité. Cette superstition existait, comme vous savez, depuis l'antiquité. On a trouvé à Dionysos une pierre servant de seuil à la porte de l'église, dont l'envers (heureusement) est un bas-relief représentant un guerrier. La tête manque ; le reste est une copie assez fidèle du *Guerrier de Marathon*, qui se trouve au Musée central : mêmes dimensions, même costume ; seulement le *chiton* fait saillie par derrière et les pieds plus écartés donnent l'idée de la marche. On a trouvé aussi une tête archaïque colossale de Bacchus couronné. La joue et la mâchoire droite manquaient. Hier, pendant que j'étais là, on a retrouvé une partie de cette mâchoire avec la barbe bouclée. J'ai vu encore quelques petites plaques de bas-reliefs, des ex-voto d'un travail charmant, etc. On espère trouver les fondations du temple et du théâtre. Les objets trouvés ne pourront pas être transférés au Musée d'Athènes ; d'après la loi, ils appartiennent au propriétaire du terrain, qui a l'intention de créer un musée local. Si l'on construisait une nouvelle route d'Athènes à Marathon, a travers les gorges de Dionysos (ce qui serait le chemin le plus court), les voyageurs pourraient voir Dionysos en faisant l'excursion classique de Marathon. »

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

5 *janvier* 1888. — Présidence de M. Jules Girard. Sont admis à faire partie de l'Association MM. le comte d'Aubigny, consul général et agent de la République française au Caire; Luigi Correra, professeur libre d'épigraphie latine à l'Université de Rome.

M. le marquis de Saint-Hilaire communique une lettre de M. Bikélas sur une représentation du *Philoctète* de Sophocle, donnée par les étudiants au théâtre d'Athènes.

M. Paul Monceaux lit un mémoire sur les légendes thessaliennes.

2 *février* 1888. — Présidence de M. Jules Girard. Sont admis à faire partie de l'Association MM. de Rochemonteix, chargé d'un cours libre à la Sorbonne; de la Ville de Mirmont, maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux; Alexandre Bertrand, membre de l'Institut; Mme Ed. Kann. MM. Salomon et Théodore Reinach deviennent membres fondateurs pour les *Monuments grecs*.

M. Th. Reinach donne lecture d'un mémoire sur la *Batrachomyomachie* et la bataille de Salamine.

M. le marquis de Saint-Hilaire communique différents spécimens de poésie populaire composés à l'occasion du 1er janvier et envoyés d'Athènes par M. Bikélas.

1er *mars* 1888. — Présidence de M. Jules Girard. M. Muller, d'Amsterdam, écrit pour proposer la réunion d'un congrès international de professeurs qui s'occuperait de la meilleure méthode à suivre dans l'enseignement du grec. Le secrétaire rend compte d'une lettre du Dr Iconomopoulos, du Caire, relative à des peintures chrétiennes récemment découvertes en Egypte.

Sont admis à faire partie de l'Association MM. Sauvageot, professeur au collège Stanislas; G. d'Eichthal; Raymond Bufnoir, licencié ès-lettres.

M. Th. Reinach fait connaître la composition du 1er fascicule de la *Revue des études grecques* et donne lecture d'une note de M. de Nolhac qui doit paraître dans ce 1er numéro.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

Dans les séances de janvier à mars 1888

BERTHELOT. — **Collection des anciens alchimistes grecs**, publiés avec la collaboration de Ch.-Ém. Ruelle. Paris, 1887.

ΒΙΚΕΛΑΣ. — Ἡ σύστασις τοῦ ἑλληνικοῦ βασιλείου. Athènes, 1887.

BOUVY. — **Poètes et mélodes.** Étude sur les origines du rythme tonique dans l'hymnographie de l'Église grecque. Nîmes, 1886.

— **De Isodoro Pelusiota libri tres.** Nîmes, 1884.

CUCUEL. — **Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon.** Paris, 1886.

— **Œuvres complètes de l'orateur Antiphon**, traduction française. Paris, 1888.

DUCHESNE. — **Un premier maître de La Fontaine.** Rennes, 1887.

GAMBER (l'abbé). — **L'édition massaliotique de l'Iliade d'Homère.** Marseille et Paris, 1888.

ΚΩΣΤΟΜΟΙΡΗΣ. — Περὶ ὀφθαλμολογίας καὶ ὠτολογίας τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων. Athènes, 1887.

KOCH. — **Grammaire grecque**, trad. par l'abbé Rouff. Paris, 1887.

MURDOCH. — **A note on Indo European Philology.** Londres, 1887.

PERSON (Léonce). — **Exercices de traduction grecque.** Paris, 1886.

PEYRE. — **Histoire générale de l'antiquité.** Paris, 1887.

POTTIER et S. REINACH. — **La Nécropole de Myrina.** 2 vols. Paris, 1888.

RAYET et COLLIGNON. — **Histoire de la céramique grecque.** Paris, 1888.

USSING. — Παίδων ἀγωγὴ καὶ παιδεία παρὰ τοῖς Ἕλλησι καὶ Ῥωμαίοις, trad. par L. Consta. Odessa, 1887.

XÉNOPHON. — **Mémorables**, livre Ier, texte grec, par H. Lebègue, Paris, 1885.

Comité archéologique de Senlis, 3e série. tome Ier (1886), Senlis, 1887.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 1887.

ΝΕΑ ΗΜΕΡΑ. — Trois numéros contenant une étude sur la prononciation du grec par H.-C. Müller.

Blaadje Gewijd aan de belangen der gymnasia en progymnasia, n° 3. Janvier 1888 (Amsterdam).

Le Puy, imp. Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE

EN THESSALIE

Les plaines et les gorges de l'ancienne Thessalie ont vu partout, comme sur un sol prédestiné, germer et fleurir la légende. Les mythes originaires de cette contrée étonnent par le contraste de leurs fortunes, de leur conception même. Les uns, de mine chétive et prosaïque, ont été comme frappés de stérilité dès leur naissance ; ils n'ont guère franchi les limites de leur pays natal et nous sont connus par hasard, grâce à l'érudition curieuse des Alexandrins. D'autres se sont épanouis à merveille : créés par des bergers dans quelque ravin perdu de l'Olympe ou du Pélion, ils se sont répandus dans tout le monde hellénique, n'ont cessé d'inspirer les poètes et les artistes, ont chanté pendant des siècles dans l'imagination des lettrés et semblent vivre encore aujourd'hui, à en juger par les beaux vers dont les ont revêtus Victor Hugo, Leconte de Lisle et Théodore de Banville. Cette inégalité de fortune entre des légendes sorties du même sol peut déjà surprendre. Mais on s'explique encore plus malaisément que des mêmes cerveaux aient pu s'échapper des conceptions si diverses. Songez qu'en Thessalie, entre l'Olympe, l'Ossa, le Pélion, l'Œta et le Pinde, il nous faut loger côte à côte les grands dieux de l'Olympe et leurs joyeux banquets, les sauvages révoltes des Titans, le déluge de Deucalion, la roue d'Ixion, les colères des Lapithes, les farouches chevauchées des Centaures, Jason et les Argonautes, Pélée et son fils Achille, Admète et Alceste, Aristée avec ses abeilles, Hercule et son bûcher, Apollon et ses amours, Aleuas, Esculape

et les Muses. Il est difficile d'admettre que les mêmes hommes aient imaginé la maigre généalogie du Pénée, les légendes héroïques du cycle de Troie ou des Argonautes, et les mythes grandioses qui racontent encore les grands bouleversements géologiques. On observe le même enchevêtrement et les mêmes contrastes dans l'histoire politique et l'organisation sociale du pays. C'est que la Thessalie a été, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, une des fournaises où se poussent et fusionnent les races. De là se sont élancées presque toutes les tribus helléniques; chacune a laissé quelque chose d'elle-même dans la constitution et l'imagination de la contrée. Nous nous proposons de marquer la part de chaque race dans le trésor mythologique de la Thessalie, pour éclairer l'une par l'autre l'histoire et la légende (1).

Les traditions thessaliennes peuvent se répartir entre plusieurs cycles, dont chacun est caractérisé par l'unité d'inspiration, l'analogie des sujets et souvent la réapparition fréquente des mêmes personnages. Or ces divers groupes ont chacun leur domaine géographique et chronologique distinct. C'est là, croyons-nous, un fait capital, où l'on trouve l'explication historique des mythes thessaliens.

— *Cycle thessaliote.* — Un premier cycle comprend des légendes exclusivement locales et relativement récentes. Elles paraissent étrangères, non seulement au reste de la Grèce, mais encore à toute la Thessalie du sud et de l'est. Elles appartiennent à la tribu conquérante des Thessaliens propres qui déboucha des gorges du Pinde dix ou onze siècles avant notre ère, refoula vers le sud les Doriens et les autres peuplades helléniques, donnant par suite le signal des grandes migrations. La

(1) L'histoire n'interviendra naturellement ici que comme auxiliaire de la légende. Pour le reste, nous renvoyons le lecteur aux diverses études que nous avons consacrées à la Thessalie ancienne ou moderne : *Voyage en Thessalie* (*Tour du monde*, 1887); — *Fastes éponymiques de la Ligue thessalienne* (*Revue archéologique*, 1888); — *Inscriptions de Thessalie* (*Bull. de corr. hell.*, 1883); — La proxénie en Thessalie (dans *Les Proxénies grecques*, 1886, p. 178-181 et 187-191); — Description de la Thessalie (dans l'*Itinéraire en Orient* d'Isambert, 1888).

plaine occidentale, qui s'appela désormais la *Thessaliotide*, et la vallée du Pénée, tel est le domaine des Thessaliens propres et de leurs légendes.

Toutes leurs inventions poétiques se rapportent à leurs habitudes pastorales ou à leur puissante caste militaire. Tels sont les merveilleux récits qui expliquaient l'avènement et le faste des familles princières, les Scopades de Crannon, les Aleuades de Larissa : l'écho s'en est prolongé jusqu'à nous grâce aux poèmes de Simonide, de Pindare, de Théocrite, et aux commérages de Plutarque (1). Par exemple, Aleuas le Rouge, le fondateur de la Ligue thessalienne, avait dans sa jeunesse gardé les bœufs sur l'Ossa : là, il avait été aimé d'un serpent. Un jour, les chefs du pays décident de se donner un maître unique ; on écrit sur des fèves les noms des candidats ; et l'on envoie l'urne à Delphes en priant la Pythie de tirer au sort. On s'étonna fort, quand on apprit le résultat : la prêtresse avait désigné le jeune Aleuas, qui n'était pas candidat. La Pythie, consultée de nouveau, confirma simplement sa décision première : dès lors Aleuas fut reconnu chef de toute la Thessalie et organisa la confédération. Il paraît qu'un oncle avait mystérieusement glissé dans l'urne une fève portant le nom du jeune berger (2). Telle était l'interprétation poétique d'un fait historique incontestable, je veux dire l'organisation de la Ligue thessalienne par un Aleuade de Larissa.

La géographie a inspiré les légendes divines des Thessaliens, comme l'histoire leurs légendes héroïques. La tribu avait habité originairement la région voisine des sources du Pénée et les défilés qui de là conduisent en Épire, en Illyrie et en Macédoine. Aussi tous les héros thessaliens descendent de Peneios (3). Le dieu éponyme est l'ancêtre commun, de même que le fleuve reçoit dans son lit et mène à la mer Égée tous les tor-

(1) Simonide (dans Bergk, *Anthol. lyrica*, p. 438-443) ; Pindare, *Pythiques*, X, 4 ; Théocrite, XVI, 34-45. — Sur ces familles princières de la Thessalie, voyez Buttmann, (*Abh. d. Berlin. Ak.*, 1823, p. 171) ; Bœckh, *Explic. ad Pindar.*, p. 332, et nos *Fastes éponymiques de la Ligue thessalienne*, chapitre I.

(2) Plutarque, περὶ φιλαδελφίας, 21 ; — Élien, *Histor. anim.*, VIII, 11.

(3) Voyez Bouché-Leclercq, *Atlas pour servir à l'histoire grecque de Curtius*, 1883, p. 30.

rents du pays. Après la conquête des plaines, les Thessaliens firent entrer dans la famille de Peneios les héros des principales cités, par exemple Atrax et Coronos, fondateurs d'Atrax et de Coroneia. On y rattacha encore plusieurs personnages fameux déjà dans l'imagination des populations vaincues, comme la nymphe Cyrène, aimée d'Apollon, même les Centaures et les Lapithes. Mais cette juxtaposition tout artificielle de mythes si différents est sans doute l'œuvre des Alexandrins. La généalogie du dieu Peneios, pour la tribu des Thessaliens propres, était l'expression symbolique de la géographie de la contrée.

— *Cycle dorien.* — Beaucoup de légendes font intervenir en Thessalie Apollon et Héraklès, le grand dieu et le grand héros des Doriens. Nous savons en effet que cette tribu était originaire de Tempé ; la partie inférieure de la vallée du Pénée, au pied de l'Olympe, s'est même appelée *Doris*. De là les mythes thessaliens relatifs au séjour des Doriens autour de Tempé et à leur émigration vers la Grèce centrale.

D'après les plus anciennes traditions, le culte d'Apollon s'est développé d'abord près de l'embouchure du Pénée (1). Dans l'hymne homérique à Apollon Pythien, le jeune dieu descend de l'Olympe, traverse le pays des Perrhèbes, puis le territoire des Ænianes ; il arrive à Delphes pour tuer le serpent Python. Après le meurtre, il retourne à Tempé pour y être purifié. Bien des siècles plus tard, les dévots d'Apollon célébraient encore, par un grand pèlerinage en Thessalie, cette victoire du dieu. C'était la raison d'être de la fête des *Septeria*. Tous les neuf ans, la théorie partait de Delphes, suivait avec grand soin le même chemin que, d'après la tradition, le dieu avait autrefois suivi, et dans le vallon sacré l'on répétait la cérémonie expiatoire (2). C'était en même temps la route de l'antique migration dorienne. Tout le long de la voie, des légendes marquaient les étapes du voyage d'Apollon. Dans le vallon même de Tempé, il avait poursuivi de son amour la belle Daphné, fille du Pénée, qui s'était changée en laurier. A Phères, en punition du meurtre de Py-

(1) Cf. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 120 et suiv.
(2) Plutarque, *Quaest. graecae*, 12.

thon, Apollon avait dû garder les troupeaux du roi Admète. Il n'avait d'ailleurs eu qu'à se louer de son maître, et plus tard il lui vint en aide. Admète avait demandé la main d'Alceste, fille de Pélias ; celui-ci y avait mis pour condition que le prétendant lui rendrait visite sur un char attelé d'ours et de lions; Apollon se chargea de l'office du cocher et s'en acquitta bien, paraît-il, puisqu'Admète put épouser Alceste. On célébra les noces ; malheureusement on oublia le sacrifice à Artémis, qui promit de se venger. Apollon intervint encore ; il ne put fléchir sa sœur; mais il obtint du moins qu'Admète vivrait, si son père, sa mère ou sa femme consentait à prendre sa place aux enfers. On sait que le père et la mère ne s'en soucièrent pas; Alceste seule s'y résigna. C'est l'origine de la charmante légende qu'Euripide et Glück ont rendue populaire.

Apollon eut encore bien d'autres consolations amoureuses pendant ses deux voyages à travers la Thessalie. Dans les montagnes de l'Othrys, il rencontra la nymphe Cyrène. Il l'aima, eut d'elle un fils. Un jour qu'elle se promenait sur les hauteurs du Pélion, il l'enleva dans un char d'or, lui fit traverser toute la Méditerranée, et la déposa sur la côte d'Afrique, au bord du plateau aride où de nos jours miroitent encore au soleil les ruines de Cyrène. Cependant le dieu n'abandonna pas le fils qu'il avait eu de la nymphe. Il confia l'enfant aux soins de Gaea, la bonne déesse de la terre. Le jeune Aristée grandit dans une gorge de l'Othrys, sur les rives de l'Apidanos, et, comme tant d'autres, garda les troupeaux. Il devint populaire en Thessalie, où on l'honora toujours comme le dieu pastoral par excellence. Pourtant il voulut voir du pays. On le retrouve plus tard en Béotie, où il épouse une fille de Cadmos, puis dans les Cyclades, surtout à Céos, où il défend l'île contre la canicule déchaînée par Sirios ; les habitants de Céos ne furent pas ingrats, ils continuèrent pendant des siècles d'offrir des sacrifices au moment où le *Chien* paraissait à l'horizon, et l'on voit encore sur les monnaies de l'île, avec Sirios, la tête d'Aristée. Suivant d'autres traditions, le fils de Cyrène avait continué sa route jusqu'en Libye, en Sicile et en Sardaigne. Il était en Thrace, quand il s'enamoura d'Eurydice; la pauvre femme fuyait devant lui au moment où elle fut mordue d'un serpent.

A quelque temps de là, le dieu thessalien se promenait sur l'Hæmos, quand il disparut tout-à-coup ; on ne l'a jamais revu, excepté dans Virgile. Actaeon, fils d'Aristée, fut élevé sur le Pélion ; son maître, le centaure Chiron, lui enseigna son art favori, l'art de la chasse. Ce fut pour le malheur du jeune héros : un jour qu'il courait le cerf, il arriva près d'une fontaine où Artémis se baignait avec ses nymphes ; il eut l'imprudence de s'arrêter; il fut changé lui-même en cerf, et ses chiens le mangèrent. Ainsi finit Actaeon, fils du dieu thessalien Aristée, petit-fils de la nymphe Cyrène et d'Apollon.

Le dieu dorien aima encore en Thessalie la belle Coronis ; et de cet amour est né l'art de la médecine. La nymphe avait trahi le dieu et avait été percée de flèches par Artémis ; mais Apollon accourut près du bûcher funèbre, ouvrit le flanc de la mère, en retira l'enfant qu'il fit élever par le centaure Chiron. Cette étrange scène de la naissance d'Asclepios se passe au bords du lac Bœbéis : c'est là en effet que, d'après les hymnes homériques, apparaît le culte du premier médecin ; Homère ne voit encore en lui qu'un héros thessalien, instruit par son maître le Centaure des propriétés et des vertus des plantes. Asclepios fit des progrès rapides dans son art ; on s'en inquiéta aux enfers ; Hadès porta plainte, et Zeus foudroya le héros guérisseur. La religion et la science d'Asclepios restèrent longtemps localisées en Thessalie. Elles remontèrent seulement la vallée du Pénée et s'y développèrent largement. Dans l'Iliade, les contingents de Tricca, d'Ithome et d'Œchalie sont commandés par Machaon et Podalire, fils d'Asclepios (1). La ville de Tricca éleva au dieu-médecin un grand temple, qui encore à l'époque de Strabon passait pour le plus considérable de tous les sanctuaires d'Asclepios. Ce sont les Doriens qui dans leurs migrations ont répandu hors de Thessalie le culte de ce dieu et l'art de la médecine ; ce sont eux qui ont consacré les temples célèbres d'Asclépios à Épidaure et dans l'île de Cos.

Apollon n'était pas descendu seul vers la Grèce centrale. Il est le dieu *Musagète*, il dirige la troupe des Muses (2). Sur le

(1) Iliade, II, 729-733.

(2) Voyez Decharme, *les Muses*, p. 10.

Mont Olympe, il accompagne de sa cithare les Muses, filles de Zeus, qui chantent en chœur. La religion de ces déesses provient en effet des gorges de l'Olympe thessalien : c'est de là qu'elle a gagné Delphes, l'Hélicon et tout le monde Hellénique, à la suite des Doriens et d'Apollon.

Hêraklès dans les légendes héroïques des Hellènes, comme Apollon dans leurs légendes divines, personnifie souvent la race dorienne. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir souvent intervenir en Thessalie. Nous savons que les familles dirigeantes du pays, les Créondes de Pharsale, les Scopades de Crannon, les Aleuades de Larissa, prétendaient également descendre d'Hêraklès. La légende du héros, comme celle d'Apollon, marque naturellement les étapes de la migration des Doriens. Il paraît à Phères auprès du roi Admète, pour arracher Alceste aux puissances infernales. Il arrive aux bords du golfe de Pagases pour prendre part à l'expédition des Argonautes. Sur les pentes du Pélion, il livre bataille aux Centaures. Un jour qu'il chasse dans la montagne, il reçoit l'hospitalité de Pholos. Celui-ci, en l'honneur de l'étranger, ouvre un tonneau contenant un vin exquis, un cadeau de Dionysos lui-même. Le parfum se répand aux alentours ; les Centaures voisins se présentent et réclament leur part à coups de rochers et de pins déracinés. Hêraklès lutte vaillamment contre ces visiteurs incommodes, tue les uns, met les autres en fuite, reste maître du terrain et du tonneau. C'est aussi Hêraklès qui blesse mortellement le vieux Chiron. Quand lui-même veut mourir, il construit son bûcher sur le mont Œta, à la limite extrême de la Thessalie, le long du chemin sacré qu'ont suivi Apollon et son peuple.

Toutes ces aventures d'Apollon et d'Hêraklès résument donc, sous une forme poétique, la migration des Doriens. Établis d'abord près de Tempé dans le canton appelé *Doris,* ils traversèrent toute la Thessalie pour gagner la Grèce centrale et occuper la *Doride,* d'où ils ont plus tard envahi le Péloponnèse. Le cycle dorien des légendes thessaliennes, évidemment antérieur au cycle thessaliote, a pour domaine géographique la région de l'Olympe et la voie sacrée qui menait de Tempé à Delphes.

— *Cycle achéen.* — A la Thessalie du sud appartiennent beau-

coup de légendes achéennes du cycle de Troie. Les poèmes homériques distinguent deux groupes de tribus achéennes. Celles du Péloponnèse obéissent à Agamemnon et à Ménélas. Celles de l'Othrys et de l'OEta sont rangées autour d'Achille; sous le nom collectif d'Achéens Phthiotes, elles ont occupé ces montagnes pendant toute la période historique; et aujourd'hui encore, dans la Grèce moderne, la vallée du Sperchios constitue le nome de *Phthiotis*. Plusieurs des mythes imaginés par les Achéens de Thessalie ont été fondus dans l'Iliade; ils concernent les aventures merveilleuses de Pélée, de son fils Achille et de leurs compagnons.

Pélée tue par jalousie son frère Phocos et se réfugie au nord de l'Othrys, chez Eurytion, roi de Phthie; il épouse sa fille Antigone et prend part à la chasse de Calydon, où il frappe involontairement son beau-père. Obligé de fuir encore, il gagne Iolcos, où le roi Acastos l'accueille et le purifie. Mais il repousse les avances amoureuses d'Astydameia, la femme de son hôte. Celle-ci va se venger. Par un faux message à Phthie, elle inquiète Antigone, qui se tue elle-même. Puis elle accuse Pélée d'avoir essayé de la séduire. Le bon roi Acastos cherche alors à se défaire de l'étranger, sans manquer pourtant aux devoirs de l'hospitalité. Il conduit Pélée dans la montagne à la chasse des fauves. Mais le héros échappe à tous les dangers; il détruit tant de bêtes qu'avec leurs langues seules il remplit un énorme sac. Fatigué de tant d'exploits, il s'endort. Acastos s'approche alors, lui dérobe son poignard, qu'il cache sous un tas de fumier. Les Centaures surviennent; Pélée serait perdu si Chiron n'avait pitié de lui et ne lui rendait son arme. Le héros vainqueur redescend du Pélion, entre à Iolkos, tue le roi et la reine, puis il prend leur place (1). Le voyage de Pélée, son départ de Phthie, ses batailles dans le Pélion et son avènement à la royauté d'Iolkos symbolisent sans doute une victoire des Achéens de l'Othrys sur les Minyens de Magnésie.

Catulle a rendu célèbre une autre légende relative à Pélée, le mariage du héros avec Thétis. Zeus et Poseidon s'étaient d'abord disputé la main de la déesse marine. Au milieu de leurs

(1) Voyez Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 556 et suiv.

querelles, ils apprirent par un oracle que de Thétis naîtrait un fils plus puissant que son père. Cette nouvelle calma sur le champ les deux rivaux. Il n'y avait qu'un moyen de prévenir une révolution dans l'Olympe : c'était de marier Thétis à un mortel. On choisit Pélée. Mais la convention déplut à la belle, qui se défendit vaillamment. Quand Pélée approchait, elle se changeait en serpent, en poisson, en globe de feu, en vague, tout comme Protée. Le héros la poursuivait en vain de rocher en rocher, d'écueil en écueil. Heureusement Chiron, du haut de sa montagne, s'intéressait à la lutte et vint en aide à Pélée. Les noces furent célébrées dans la grotte du Centaure. Les dieux daignent y assister et offrent de magnifiques cadeaux. Pendant qu'Apollon dirige les chants des Muses et des Moires, la mariée reçoit en présent les chevaux immortels, les armes, la lance de frêne dont héritera plus tard le jeune Achille.

D'après les vieilles traditions thessaliennes, Pélée avait eu plusieurs enfants de Thétis. A peine nés, la déesse les plongeait dans l'eau bouillante, pour s'assurer qu'ils étaient immortels. Tous mouraient, naturellement. Pélée réussit pourtant à sauver le dernier, Achille. La déesse s'entêta ; chaque nuit, elle suspendait l'enfant au-dessus du feu. Un soir, Pélée s'en aperçut et se fâcha. Thétis, furieuse de n'avoir pu rendre son fils immortel, abandonna son mari et vécut dès lors au fond des eaux, avec les Néréides : c'est là que plus tard son fils lui rendait parfois visite. Pélée confia l'enfant à l'habile précepteur des héros thessaliens, à son ami le centaure Chiron. Le maître enseigna à son élève tout ce qu'il connaissait, la chasse et les éléments de la médecine. Pindare a peint en beaux vers l'éducation du jeune Achille, jouant sur le Pélion avec les nymphes Chariclo et Philyra, prenant les cerfs à la course, étonnant Artémis elle-même par son agilité (1). L'enfant a neuf ans, quand on apprend un oracle de Calchas : Troie ne pourra être prise sans Achille, mais le héros y mourra. Thétis s'inquiète : elle cache son fils dans l'île voisine de Skyros, qui se profile à l'horizon des montagnes de Magnésie. Achille, habillé en fille, passe quelques années dans le palais de Lycomède. On sait le

(1) Pindare, *Néméennes*, III, 43 et suiv.

reste : Ulysse découvrit le secret, que jusqu'alors avait seule entrevu Déidamia. Achille conduisit à Troie ses Myrmidons et les contingents des Achéens Phthiotes.

Telle est, dans ses traits essentiels, la légende d'Achille. On voit qu'elle appartient entièrement à la Thessalie méridionale. Même autour de Troie le héros intervient seulement comme chef et représentant des Achéens du nord. Dans les poèmes homériques, les *Hellènes* sont le peuple d'Achille ; *Hellas,* un canton de la Phthiotide. On voit par l'Iliade, dans le dénombrement de l'armée grecque, que les populations de la Thessalie ont fourni, pour l'expédition, environ un tiers de la somme totale des vaisseaux (1). Ce sont les Phthiotes qui ont entraîné les tribus voisines. Parmi les chefs des Myrmidons, à côté d'Achille et de son fils Neoptolemos, le poète cite Phénix, Menesthios, Eudoros, Pisandros, Alkimedon, Bathyclès et le cocher Alkimos. Bien d'autres villes de la Phthiotide ont envoyé aussi leurs contingents : Thaumace, Methone et Mélitée, avec Philoctète et Médon ; Pyrasos et Phylake, avec Protésilas et Podarkès. Les régions voisines sont représentées encore : les Ænianes et les Perrhèbes, par Gonneus ; les Magnètes, par Prothoos ; Phères et Iolkos, par Eumelos ; Argissa, par Leonteus et Polypœtès ; Ormenion, par Eurypylos ; Œchalie et Tricca, par Machaon et Podalire, les fils d'Asclepios. Tous ces chefs, obscurs pour la plupart, se groupent autour des héros phthiotes, comme les Phthiotes eux-mêmes autour des Myrmidons ou des Hellènes d'Achille. L'autorité des Achéens s'étendait alors bien au-delà des montagnes où ils furent enfermés plus tard : dans la croisade contre les Troyens, c'est Achille, le grand héros achéen, qui entraînait tous les peuples du nord, comme Agamemnon et Ménélas entraînaient les Achéens du sud et tout le Péloponnèse.

Ces légendes relatives aux aventures de Pélée, d'Achille et de leurs compatriotes Philoctète, Protésilas ou Phénix, rappellent les expéditions guerrières des Achéens Phthiotes dans les régions voisines de la Thessalie, surtout la part considérable qu'ils ont prise à la campagne asiatique. Le cycle achéen des

(1) Iliade, II, 681-759.

légendes thessaliennes précède donc logiquement les migrations des Thessaliens propres et des Doriens. Il a pour domaine géographique les montagnes de l'Othrys et de l'Œta. Zeus de Dodone est le grand dieu invoqué par les héros achéens.

— *Cycle iono-minyen.* — Les Achéens Phthiotes occupaient les pentes de l'Othrys et la plaine d'Halos jusqu'au bord du golfe de Pagases. Sur l'autre rive, dans le massif du Pélion et toute la presqu'île où se prolongent ses escarpements, nous trouvons établie, à toutes les époques de l'histoire ancienne ou moderne, la tribu des Magnètes. Dans toute cette région montagneuse, à la vieille race des Minyens s'étaient intimement mêlés des immigrants ioniens. Ainsi s'était formée une vigoureuse population de hardis marins, qui tient une grande place dans l'histoire de la géographie antique. Toutes les légendes de cette contrée rappellent les campagnes maritimes des Magnètes. Elles ont été fondues par les poètes grecs et romains dans les épopées relatives à l'expédition des Argonautes.

Iolkos, dit la légende, avait été bâtie par le Minyen Cretheus (1). Ce héros eut deux enfants. Æson, l'aîné, devait lui succéder; mais Pélias, le cadet, s'empara du pouvoir. Æson vivait dans la retraite et faisait élever son fils Jason par le centaure Chiron. Un jour, Pélias apprend par un oracle qu'il doit se méfier de l'homme à une seule sandale. A quelque temps de là, le jeune Jason quitte le centaure son maître, perd une sandale en traversant un torrent, et entre à Iolkos un pied nu. L'oracle va s'accomplir. Pélias feint de céder et déclare qu'il abandonnera le pouvoir à son neveu, pourvu que celui-ci efface le déshonneur de la race et rapporte en Thessalie la toison d'or. Cette toison est en Colchide, et bien gardée. Jason doit lutter contre la mer et des dangers de toute sorte. Il convoque les héros. Ce sont naturellement les Thessaliens qui répondent surtout à son appel; la légende en compte près de quarante; ils forment à eux seuls la moitié du contingent. Il est intéressant de passer en revue les héros thessaliens qui s'embarquèrent

(1) Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 562 et suiv.

avec Jason sur le navire Argo (1). Leurs noms nous apprennent en effet quelles populations s'associèrent aux entreprises maritimes des Iono-Minyens. A côté des Magnètes, nous voyons partir surtout des Achéens Phthiotes et des Éoliens de la grande plaine qui s'étend entre les Cynoscéphales et le mont Ossa. Les Magnètes avaient alors la prépondérance dans la Thessalie méridionale et entraînaient avec eux dans leurs courses maritimes les populations voisines, comme plus tard les Achéens Phthiotes menèrent la croisade en Asie.

Nous ne suivrons pas Jason dans son voyage à travers la mer Égée et le long des côtes d'Asie. L'expédition des Argonautes et leurs aventures fournirent un cadre commode où entrèrent peu à peu beaucoup de mythes étrangers à la Thessalie. Jason, de retour, consacre son vaisseau à Poseidon, le grand dieu des Magnètes, et donne la toison au roi d'Iolkos. Mais Pélias croyait les héros à jamais perdus : il avait fait périr Æson avec sa femme et son plus jeune fils. Médée se charge de la vengeance ; elle engage les filles du roi à couper leur père en morceaux pour lui rendre une seconde jeunesse. Mais elle se garde bien de prononcer les paroles magiques qui pourraient réunir les membres du vieux roi et le rappeler à la vie. Acastos, fils de Pélias, chasse de Magnésie Jason et Médée ; puis il célèbre les jeux funèbres, où se rencontrent encore les héros du pays.

Le cycle iono-minyen résume donc, sous une forme poétique, les explorations et les voyages aventureux des marins magnètes. Il précède le cycle de Troie et la prépondérance politique des Achéens Phthiotes. Il a pour théâtre le Pélion et la côte orientale du golfe de Pagases. Parmi les dieux protecteurs apparaît surtout Poseidon, qui présida toujours aux destinées de la confédération magnète et dont la figure est représentée d'ordinaire sur les monnaies du pays.

— *Cycle éolien.* — Nous savons par les historiens grecs qu'avant les migrations des tribus helléniques les deux grandes plaines de Thessalie étaient habitées par des populations éoliennes. Ces Éoliens avaient pour capitale Arné ; comme plus

(1) Cf. Bouché-Leclercq, *Atlas*, p. 33-34.

tard les Béotiens, ils honoraient surtout Athêna Itonia (1). Même après l'invasion des Thessaliens, beaucoup des anciens habitants restèrent attachés au sol comme serfs de la glèbe, et le dialecte dominant dans les inscriptions de Thessalie se rattache au groupe des dialectes éoliens. Les mythes de cette région attestent les longues luttes que les gens de la plaine eurent à soutenir contre les montagnards.

Ces Éoliens de l'histoire sont les Lapithes de la légende. Ils s'associent en grand nombre à l'expédition des Argonautes. Sous leur chef Kaeneus, ils prennent part à la chasse de Calydon. Mais leur principal héros est Pirithoos ; leurs plus terribles ennemis sont les montagnards du Pélion et de l'Ossa (2). Lorsqu'il célèbre ses noces avec Hippodamia, Pirithoos invite le centaure Eurytion. Mais celui-ci fête trop son ami, s'enivre et veut faire violence à la mariée. On entoure l'intrus, on le malmène, dans la bagarre on lui coupe le nez et les oreilles. Mais bientôt des rochers et des troncs d'arbres roulent du haut des pics voisins. La porte est enfoncée ; ce sont les centaures qui envahissent la salle du banquet pour venger leur frère. Alors s'engage une bataille terrible. Heureusement Thésée était au nombre des invités ; il vient en aide aux Lapithes ; on chasse les centaures, on les poursuit jusque dans leurs grottes. Une autre fois, c'est vers l'ouest, dans les défilés du Pinde, que vont combattre les Lapithes. Pirithoos s'est mis en tête d'enlever la fille du roi des Molosses. Mal lui en a pris : il est dévoré par le chien, tandis qu'on emprisonne son ami Thésée. Ce terrible chien s'appelait Cerbère ; le roi des Molosses, Aïdoneus ; sa fille, Cora ; sa femme, Persephone. Voilà pourquoi l'on a imaginé l'autre fable, la descente de Pirithoos aux enfers.

Dans toutes ces légendes, on voit les Éoliens de la plaine aux prises avec les anciennes populations du pays refoulées dans la montagne. Le cycle éolien a pour domaine les deux grandes plaines que séparent les hauts plateaux des Cynoscéphales. Antérieur aux cycles héroïques des Achéens et des Magnètes, il

(1) Thucydide, I, 12 ; — Hérodote, VII, 176 ; — Athénée, VI, 264 A ; — Strabon, IX, 2, 29 et 5, 17.

(2) Decharme, *Mythologie*, p. 550 et suiv.

se rapporte à l'invasion des Hellènes en Thessalie, à leur lutte contre les premiers habitants connus de cette vieille terre pélasgique.

— *Cycle pélasgique.* — Les plus antiques traditions attestent qu'avant l'arrivée des Hellènes la Thessalie était occupée par les Pélasges. Dans la généalogie des Æolides, Hellen est fils de Deucalion, petit-fils de Prométhée, arrière-petit-fils du Titan Iapetos (1). Pour Homère, la grande plaine orientale est encore le Πελασγικὸν ἄργος ; la capitale du pays porte le nom de Larisa, commun aux vieilles citadelles des Pélasges ; les murs cyclopéens des acropoles thessaliennes, les tombeaux coniques qu'on vient de découvrir autour du golfe Volo (2) (anciennement la mer des Pélasges) sont encore là pour confirmer le témoignage des historiens grecs. Tout un cycle de légendes raconte la terreur qu'inspirait à ces premiers habitants de la Thessalie le spectacle grandiose des révolutions géologiques.

Voici d'abord les Titans, fils de Gaea et d'Ouranos, du Ciel et de la Terre (3). Ils sont au nombre de douze, six mâles et six femelles. Ils ont déclaré la guerre aux fils de Kronos, groupés autour de Zeus sur le mont Olympe à une hauteur de trois mille mètres. De l'Othrys, où ils ont pris leur quartier général, ils font trembler le ciel et la terre depuis dix ans. En vain sur les pics bondit la foudre de Zeus. « La terre féconde brûle en frémissant ; les vastes forêts éclatent ; tout bouillonne, et la terre entière, et les courants de l'Océan, et la mer immense (4). » Rien n'a pu jusqu'ici dompter les rebelles. Zeus, le maître souverain, est obligé d'appeler à son aide trois géants, qui terminent enfin la guerre en écrasant les Titans sous des rochers. Les énormes blocs erratiques, qui embarrassent depuis lors les gorges de

(1) Cf. Bouché-Leclercq, *Atlas*, p. 28.

(2) Cf. *Mittheil. deutsch. Instit. in Athen*, 1884, p. 98 ; *Revue archéologique*, 1887, 2e semestre, p. 79.

(3) Pour l'indication des textes anciens qui nous font connaître cette légende et les suivantes, voyez l'Index à la *Mythologie de la Grèce antique*, par Décharme.

(4) Hésiode, *Théogonie*, 693 et suiv.

l'Othrys et de l'Olympe, attestent encore la vigueur des géants et les secousses fiévreuses de la Terre.

Plus tard, les Aloades ont voulu renouveler cette campagne contre les dieux de l'Olympe. Ils sont deux seulement, deux frères, Ephialtès et Otos. Ce sont presque des enfants, mais à la façon de Gargantua. A neuf ans, ils étaient larges de neuf coudées, hauts de neuf brasses. Ils entassent Pélion sur Ossa et dominent ainsi de cinq cents mètres le plus fier pic de l'Olympe. Apollon réussit à percer de flèches ces enfants terribles « avant que leur menton ne se couvre d'un léger duvet (1). » Aux enfers, on les lie dos à dos contre une colonne, et les serpents s'enroulent autour d'eux. Ces précautions n'étaient point superflues : car ils avaient naguère réussi à dompter Arès lui-même, le dieu de la guerre, et l'avaient tenu treize mois en prison. On devine, à travers ces mythes, le souvenir des tempêtes et des cataclysmes, dont les Pélasges furent les témoins épouvantés.

La Thessalie est un ancien lac, d'où émergeaient seulement, comme des îlots, les cîmes des grands monts : sur ce point, la géologie confirme la légende. C'est Poseidon qui d'un coup de trident ouvrit l'Ossa et fit couler le fleuve dans la fente de Tempé. Aussi l'on voyait dans le vallon un temple de Poseidon Petraios, le *pourfendeur de rochers*. Cet exploit du dieu de la mer dessécha l'ancien lac et rendit le pays habitable. C'est pour cela qu'un vieux mythe considère Pelasgos, Minyas, Æolos, Achaeos, Phthios, héros éponymes des tribus, comme les fils de Poseidon.

Quand surgissent les plaines de Thessalie, Prométhée, fils du Titan Iapetos, ramasse le limon qui les couvre et en pétrit le premier homme. Puis il anime sa statue de terre glaise avec une étincelle du feu de l'Olympe. C'est l'origine de terribles démêlés avec Zeus. Un jour qu'ils soupaient ensemble, le fils du Titan trouva moyen de jouer le dieu de l'Olympe et lui fit choisir la plus mauvaise part. Zeus ne goûta pas la plaisanterie. Prométhée fut enchaîné sur un roc, où pendant des siècles un vautour lui mangea le foie. Épiméthée, le premier homme, était

(1) Odyssée, IX, 305-320.

le complice involontaire de Prométhée. Zeus imagine, pour le punir, un supplice plus raffiné. Il fait construire par Hephaestos, le forgeron de l'Olympe, un être nouveau d'une beauté souveraine; il l'orne de toutes les grâces et de toutes les séductions; Aphrodite, les Heures et les Charites président à sa toilette. C'est le cadeau que Zeus réserve à Épiméthée : c'est Pandore, l'Ève des Pélasges. Prométhée avait irrité Zeus en créant l'homme; Zeus se vengea en créant la femme.

Deucalion, fils de Prométhée, régnait sur la Thessalie, quand la plaine fut de nouveau submergée. Le roi, averti par son père, avait préparé une grande embarcation, bien munie d'agrès et de vivres. Dès que s'annonça le déluge, il s'y réfugia avec sa femme Pyrrha. Pendant neuf jours et neuf nuits, ils flottèrent sur les vagues mugissantes. A l'aurore de la dixième journée, ils débarquèrent sains et saufs sur un sommet de l'Othrys. Aussitôt Deucalion offrit un sacrifice à Zeus, qui lui promit imprudemment d'exaucer son premier vœu. Le roi demanda au dieu de faire revivre la race humaine. Zeus tint sa parole. Deucalion et sa femme furent chargés de l'exécution du décret divin : comme ils étaient vieux, ils s'en tirèrent en jetant des pierres par dessus leurs épaules; et de ces pierres ils virent sortir des hommes et des femmes. Par contre, Deucalion et Pyrrha furent métamorphosés en rochers : on les salue encore aujourd'hui, quand on longe en bateau la côte occidentale du golfe de Volo (1).

Mais l'espèce humaine était vouée au mal. Zeus avait cruellement châtié Prométhée, son créateur; il l'avait détruite elle-même par le déluge, pour la punir de ses crimes. A peine rappelée à la vie par le vœu de Deucalion, elle s'endurcit encore dans le mal, et bien des fois encore elle attira sur elle les vengeances divines. Ixion, fiancé à la belle Dia, avait promis à son beau-père Deioneus de magnifiques cadeaux de noce. Pour accomplir sa promesse, il invita Deioneus à un banquet : au dessert, une trappe s'ouvrit par les soins du gendre, et le beau-père roula dans une fosse remplie de feu. Le crime accompli, Ixion voulut se faire purifier. Tous les mortels refusèrent. Le roi des

(1) Voyez notre *Voyage en Thessalie (Tour du monde*, 1887, 2e semestre, p. 419).

dieux se montra moins scrupuleux ou plus indulgent; il consentit à oublier le méfait d'Ixion et l'invita même à sa table. Mais Ixion s'avisa de courtiser Hêra, la femme de son hôte. Zeus s'en aperçut : le galant fut attaché à une roue ailée, avec laquelle il tournoya dans les airs, puis aux enfers.

Le roi des dieux avait d'abord pris soin de déjouer sur l'Olympe les tentatives amoureuses de son hôte. Au moment où Ixion avait cru s'approcher de la majestueuse Hêra, il n'avait embrassé qu'une nuée, condensée à l'image de la reine. De cette union singulière était né Kentauros. Ce monstre épousa sur le Pélion des cavales magnètes, et fut ainsi l'ancêtre d'une race violente et farouche qui joignait à la force aveugle des fauves toute la fougue des passions humaines. Ces chevaux à buste d'homme poussaient à travers les forêts, au bord des torrents et sur les cîmes, leur galop sauvage. Sur les crêtes de l'Ossa et du Pélion, on les voyait courir dans la tempête, on les entendait hurler dans l'orage, accompagner de leurs terribles hennissements le fracas de la foudre. Pendant bien longtemps, jusqu'à l'arrivée d'Hêraklès, les Pélasges, puis les Éoliens de la plaine tremblèrent au nom des Centaures.

Peu à peu cependant ces monstres s'adoucirent. L'un d'eux, Pholos, offrit à Hêraklès une hospitalité généreuse. Chiron surtout, pris de dégoût pour sa triste et monotone immortalité, témoigna toujours aux pauvres humains une bienveillance active. Fils de Philyra, la nymphe du tilleul, il étudia les vertus des plantes pendant ses grandes chasses du Pélion. Il se consacra à l'éducation des héros thessaliens. Après la défaite des Pélasges, il eut successivement pour élèves les chefs des diverses tribus helléniques. C'est sur le Pélion et dans sa grotte qu'Asclepios, le futur dieu de la médecine, puis Jason, Actaeon, Pélée et son fils Achille ont appris l'art de la chasse et la thérapeutique. Quand enfin, et par grâce, il eut obtenu de mourir, le bon Chiron resta toujours populaire parmi les montagnards du Pélion. Chaque année, les Magnètes lui consacraient les prémices du printemps. En son honneur encore on appela *Chironion* ou *la grande Centaurée* une plante dont la racine préservait de la piqûre des serpents.

C'est Chiron qui transmit aux Hellènes la science et les tra-

ditions des Pélasges. La légende souriante du bon Centaure clôt en effet le cycle pélasgique. Toutes ces conceptions des premiers habitants de la Thessalie se rapportent aux luttes furieuses des forces naturelles et à la création de l'homme. Elles trahissent l'étonnement désespéré des mortels en face de l'orage, de la tempête, de la foudre, des secousses du sol, du déluge, de tous les bouleversements de la nature. Elles sont nées dans la Thessalie orientale, le long du Pélion, de l'Ossa, surtout au pied de l'Olympe. C'est de là que le culte pélasgique de Zeus Olympios s'est répandu, grâce aux migrations des Hellènes, par tout le monde grec. Zeus joue un rôle prépondérant dans l'imagination des Pélasges thessaliens : du haut de l'Olympe, il dirige la lutte contre les Titans et les Aloades, il s'oppose aux créations de Prométhée, punit les crimes d'Ixion, déchaîne les eaux du ciel et de la mer, et, après le déluge de Deucalion, il fait revivre la race humaine. Près de Tempé, l'on célébra longtemps la fête des *Peloria,* en souvenir des victoires du dieu. Zeus Olympios, la grande divinité des Pélasges, se dresse au-dessus de toutes les antiques légendes du pays, comme les Pélasges eux-mêmes ont précédé dans la contrée toutes les autres races, comme le mont Olympe domine tout l'horizon de la Macédoine et de la Thessalie.

— *Classification des légendes thessaliennes.* — Chacun des cycles, auxquels nous avons ramené toutes les légendes du pays, a ses héros particuliers, son dieu protecteur, son domaine géographique distinct. D'après les généalogies héroïques, nous pouvons déterminer la succession chronologique des divers cycles et dresser le tableau suivant :

CYCLES LÉGENDAIRES DE THESSALIE	PRINCIPAUX HÉROS	DIEU PROTECTEUR	DOMAINE GÉOGRAPHIQUE
Cycle pélasgique.	Les Titans. Les Aloades. Prométhée. Deucalion. Ixion. Les Centaures. Chiron.	Zeus Olympios.	Le mont Olympe et l'Ossa.
Cycle éolien.	Les Lapithes. Kaeneus. Pirithoos.	Athêna Itonia.	Les plaines de Cierion et de Larissa.
Cycle iono-minyen.	Æson. Pélias. Jason.	Poseidon.	La Magnésie et le Pélion.
Cycle achéen.	Pélée. Achille. Phénix. Philoctète. Protésilas.	Zeus de Dodone.	Le mont Othrys et la Phthiotide.
Cycle dorien.	Hêraklès. Admète. Daphné. Cyrène. Aristée. Actaeon. Coronis. Asclepios.	Apollon.	La vallée de Tempé et la route de Grèce.
Cycle thessaliote.	Peneios. Aleuas.	Le fleuve Pénée.	La vallée du Pénée.

— *Les cycles légendaires et l'histoire de la Thessalie.* — L'étrange variété des légendes thessaliennes s'explique par l'histoire même du pays. A la complexité des mythes correspond celle de l'organisation politique et sociale. Les historiens et les géographes de l'antiquité s'accordent à placer en Thessalie le berceau des diverses tribus helléniques. Les héros éponymes des principales races, Æolos, Ion, Achaeos, Doros, descendent également d'Hellen, et, par Hellen, des vieux Pélasges thessaliens. La grande amphictyonie de Delphes fut toujours en étroite relation avec les Thermopyles et la vallée de Tempé, et l'Olympe ne cessa jamais d'être considéré comme le séjour favori des dieux.

La tradition faisait donc sortir de Thessalie les principaux peuples grecs. Mais une partie seulement des tribus avait émigré. Toutes avaient laissé en arrière des fractions importantes d'elles-mêmes. Ce mélange des races donne à la Thessalie de l'époque historique une physionomie singulière. A côté des

pénestes ou serfs de la glèbe, nous trouvons toujours dans ce pays des populations tributaires, plus ou moins dépendantes du peuple des Thessaliens qui seuls, à proprement parler, constituaient la Ligue souveraine (τὸ Κοινὸν τῶν Θεσσαλῶν). Cette contrée est depuis trois mille ans une de celles où se heurtent les races ennemies, où fermente l'avenir. Chaque groupe de population avait ses légendes particulières ; elles restèrent vivantes dans la région ; mais en même temps les émigrants de chaque tribu les transportèrent dans leur patrie d'adoption.

A l'origine, la Thessalie est par excellence la terre des Pélasges. La plaine de Larissa, le Πελασγικὸν ἄργος des poèmes homériques, garde toujours le nom de *Pelasgiotis* et constitue jusque sous l'empire romain une des quatre provinces de la contrée. Chez un grand poète de nos jours, habile dans l'interprétation des vieux mythes, le centaure Chiron, du haut des monts, contemple les évènements merveilleux qui se succèdent au-dessous de lui dans la plaine :

A mes pieds répandu, j'ai contemplé d'abord
Un peuple qui des mers couvrait le vaste bord.
De noirs cheveux tombaient sur les larges épaules
De ces graves mortels avares de paroles
Et qui de Pélasgos, fils de la Terre, issus
S'abritaient à demi de sauvages tissus.
Au sol qui les vit naître enracinés sans cesse,
Ils paissaient leurs troupeaux, pacifique richesse,
Sans que les flots profonds ou les sombres hauteurs
Eussent tenté jamais leurs pas explorateurs (1).

Un jour vint où ces vieux Pélasges furent dépossédés du sol natal et réduits à la condition de serfs de la glèbe. Ils tentèrent en vain de défendre leurs tombeaux et leurs acropoles massives contre les belliqueux Hellènes.

Ces Hellènes débouchèrent de l'ouest, par les gorges du Pinde. Ils venaient de la région montagneuse de Dodone. Eux aussi, le vieux Chiron, du haut de son observatoire, les a vus s'épandre sur les monts et les plaines :

Je vis, courant les monts et noircissant les plaines,
Attiédissant les airs d'innombrables haleines,

(1) Leconte de Lisle, *Poëmes antiques, Khiron*, p. 199.

Incessant, et pareil aux épais bataillons
Des avides fourmis dans le creux des sillons,
Un peuple armé surgir! Des chevelures blondes
Sur leurs dos blancs et nus en boucles vagabondes
Flottaient, et les échos des monts qui s'ébranlaient
De leurs chants belliqueux s'emplissaient et roulaient (1).

Chiron a d'abord combattu les Hellènes ; puis il s'est réconcilié avec eux. Ainsi firent les Pélasges thessaliens ; ils se soumirent aux conquérants de la plaine ou se réfugièrent dans les montagnes ; là, sous le nom de Perrhèbes au nord, de Dolopes au sud-ouest, ils firent respecter le plus souvent leur sauvage indépendance. Les diverses tribus helléniques se partagèrent le pays conquis. Les Éoliens occupèrent les grandes plaines, à l'est et à l'ouest des Cynoscéphales. Les Ioniens se mêlèrent aux Pélasges minyens, au bord du golfe de Pagases. Les Achéens se cantonnèrent dans le massif de l'Othrys. Les Doriens séjournèrent surtout aux environs de Tempé ; ils restèrent longtemps une peuplade insignifiante. La prépondérance en Thessalie appartint successivement aux Éoliens, qui avaient conduit la horde des envahisseurs ; aux Ioniens, qui dirigèrent les expéditions maritimes ; aux Achéens, qui entraînèrent à Troie toute la Grèce du nord. Telle est encore la distribution des races en Thessalie aux temps où furent composés les poèmes homériques.

Une nouvelle horde venue de l'ouest se chargea de venger les Pélasges. C'était la tribu des Thessaliens, originaire des sources du Pénée, qu'elle adora toujours comme l'ancêtre commun de ses héros. Après de longues migrations en Épire, elle envahit tout à coup la contrée qui de son nom s'est appelée la Thessalie. Elle occupa surtout la plaine occidentale, comprise entre le Pinde, l'Othrys, les Cynoscéphales et le Pénée : cette région est encore pour Strabon la *Thessaliotis,* la terre par excellence des Thessaliens. Ils descendirent pourtant dans la vallée moyenne du Pénée, puisque Larissa devint la capitate du Κοινὸν τῶν Θεσσαλῶν. Une partie des Éoliens de la plaine fut réduite à la condition des serfs ; l'autre partie émigra en Béotie, où elle

(1) Leconte de Lisle, *Poèmes antiques, Khiron,* p. 203.

transporta le culte d'Athêna Itonia et le trésor des légendes éoliennes. Des bandes d'Achéens et d'Ioniens se tournèrent vers l'Attique et le Péloponnèse; beaucoup cependant restèrent dans leurs montagnes de Phthiotide et de Magnésie, où ils conservèrent leurs institutions fédérales et parfois leur indépendance; mais d'ordinaire ils dûrent payer tribut et rendre hommage aux Thessaliens conquérants. Les Doriens quittèrent la vallée de Tempé, séjournèrent quelque temps dans le canton de la Grèce centrale qui s'est appelé la Doride, puis ils envahirent toute la Grèce méridionale où ils déterminèrent un nouveau courant de migrations.

La constitution politique du Κοινὸν thessalien à l'époque classique résume l'histoire de ces mouvements de peuples en Thessalie. Aux temps de Thucydide et de Démosthène, nous y trouvons toujours une caste suzeraine (les Thessaliens), des populations tributaires (Achéens-Phthiotes, Magnètes, Perrhèbes, Dolopes, Ænianes, etc.), et des pénestes ou serfs de la glèbe. On y reconnaît les trois races superposées : les Pélasges, les Hellènes, les Thessaliens.

Les cycles légendaires de la Thessalie, comme l'organisation sociale et politique du pays, ont conservé le souvenir de ces migrations, de ces révolutions historiques. Aux Pélasges, contemporains des catastrophes géologiques, appartiennent les mythes grandioses du cycle pélasgique; aux Éoliens de la plaine, occupés à repousser les incursions des montagnards, l'histoire des Lapithes; aux Ioniens de Magnésie, grands écumeurs de mer, le cadre et plusieurs épisodes des poèmes argonautiques; aux Achéens de Phthiotide, les exploits héroïques de Pélée et d'Achille; aux Doriens, les aventures d'Hêraklès et d'Apollon sur la route de Tempé à Delphes. Les Thessaliens propres apportèrent leurs légendes dynastiques ou pastorales, et leur généalogie du Pénée, à laquelle ils rattachèrent maladroitement plusieurs héros des cycles antérieurs. Chacune de ces tribus, en racontant son histoire, enrichissait la légende du pays. De tout cela se forma, dans l'imagination du peuple, un trésor mythologique d'une richesse merveilleuse et d'une extraordinaire complexité.

— *Migrations des légendes thessaliennes.* — Plusieurs légendes nées en Thessalie, surtout celles des Thessaliens propres, ne sortirent jamais du pays. Les autres émigrèrent avec les tribus helléniques, se localisèrent dans les contrées où se fixait chaque peuplade errante, et parfois de là rayonnèrent sur tous les pays grecs. Les cycles, les généalogies de presque toutes les provinces helléniques nous ramènent par quelque point vers la Thessalie, comme vers un fonds de réserve inépuisable.

Les tribus helléniques, qui avaient grandi autour du mont Olympe sur l'antique sol des Pélasges, emportèrent avec elles et semèrent aux quatre vents les mythes thessaliens du cycle pélasgique. Zeus Olympios conserva son autorité sur les générations nouvelles et resta toujours le roi des dieux et des hommes. On lui consacra les plus hauts pics des pays conquis ; on reconnut même un Olympe dans plusieurs montagnes éloignées, en Laconie, en Élide, en Attique, en Bithynie. On sut partout qu'il avait en Thessalie vaincu les Titans et les Aloades, puni Prométhée de son larcin, noyé la race humaine sous un déluge. Dans toutes les provinces de la Grèce on se rappela toujours la barque de Deucalion, la fourberie d'Ixion, l'infernal galop des centaures de l'Ossa, la bonhomie de Chiron. Les poètes et les artistes s'emparèrent de ces vieux mythes qui enchantèrent et remplirent d'un mystérieux effroi toutes les générations des Hellènes.

Les légendes propres aux tribus helléniques de la Thessalie les ont de même suivies souvent dans leurs migrations. Æolos, descendant de Prométhée et de Deucalion, a pour fils Cretheus, Sisyphos, Salmoneus, Athamas : par ces quatre héros les traditions de Corinthe, de la Messénie, de l'Élide et de la Béotie touchent aux traditions éoliennes de Thessalie (1). Pirithoos, roi des Lapithes, vient jusqu'en Attique combattre les Amazones ; son amitié avec Thésée symbolise l'alliance presque constante du peuple athénien et de la Ligue thessalienne ; des marbres récemment découverts, où l'on peut lire encore le texte officiel de ces conventions, donnent raison à la légende (2),

(1) Voyez la généalogie des Æolides dans Bouché-Leclercq, *Atlas*, p. 28.

(2) *C. I. A.*, II, 88 ; — *Mittheil. deutsch. Institut in Athen*, II, 201. — Cf. Thucydide, I, 102 et 107 ; — II, 22, etc.

Beaucoup de cités grecques voulurent avoir pris part à l'expédition des Argonautes ; à côté des héros magnètes, on fit une place aux ancêtres des populations qui se croyaient originaires de la Thessalie ; dans ce cadre commode on inséra beaucoup de récits locaux, et Jason fut l'objet d'un culte dans bien des pays grecs (1). Autour des chefs achéens de la Phthiotide et du Péloponnèse se groupèrent les héros du cycle de Troie ; et les autres guerriers de l'Iliade s'effacent derrière les trois Achéens, Achille, Agamemnon et Ménélas. Les Doriens, partis de la vallée de Tempé, firent connaître à toute la Grèce le culte d'Apollon et l'art d'Asclepios, d'abord localisés aux bords du Pénée. Autour des temples d'Apollon à Delphes, aux Thermopyles, à Tempé, restèrent groupés pendant des siècles les peuples amphictyoniques, tous venus de Thessalie. Les amours du dieu changèrent de théâtre, comme son culte de région. Daphné, primitivement fille de Pénée, fut considérée plus tard comme une nymphe du Parnasse, une fille de Tirésias ou du Ladon arcadien. Cyrène, que suivant la tradition Apollon enleva du Pélion sur un char d'or, émigra de même, avec son fils Aristée et son petit-fils Actaeon, jusqu'en Béotie, dans les Cyclades et en Libye. Une autre nymphe, la belle Coronis, fut encore plus pressée de quitter le pays natal. On raconta qu'elle avait suivi l'expédition du roi thessalien Phlégyas dans le Péloponnèse ; elle accoucha sur le territoire d'Épidaure, où son fils Asclepios eut plus tard un de ses plus célèbres sanctuaires. De même, Machaon, fils d'Asclepios, qui dans les poèmes homériques commande les contingents thessaliens de Tricca, apparaît plus tard dans le Péloponnèse ; à Gerenia en Messénie se voyait, à côté d'un temple d'Apollon, le tombeau de Machaon (2).

C'est dans la Béotie surtout que se localisèrent les légendes venues de Thessalie. Là s'étaient fixés les Éoliens d'Arné, chassés de leurs plaines par la horde des Thessaliotes. Dans leur patrie nouvelle ils acclimatèrent leur culte national d'Athêna Itonia, qui présida dès lors en qualité de déesse fédérale aux

(1) Strabon, XI, p. 526 et 531.
(2) Strabon, VIII, p. 360 ; Pausanias, III, 26, 9.

destins de la Ligue béotienne (1). Ils y firent revivre les noms de leurs vieilles cités thessaliennes, Thèbes, Coronée. Les traditions se déplacèrent comme la race, les cultes et les institutions. On se représenta le déluge de Deucalion dans la plaine mouvante du lac Copaïs. On reconnut en Béotie la trace des Aloades. On consacra l'Hélicon aux muses de Tempé. La fable des Argonautes mêla constamment les héros d'Orchomène à ceux de Magnésie : Athamas, veuf d'une Thessalienne, épousa en secondes noces une Béotienne. Pélée devint populaire à Thèbes; ses aventures fournirent à Hésiode le sujet d'un poème, où Euripide devait trouver les éléments de sa tragédie de Pélée. La légende rappelle souvent la parenté des populations béotiennes avec les anciens Éoliens et les Minyens de Thessalie. C'est en Béotie surtout qu'avec les tribus helléniques ont émigré les institutions et les mythes.

— *Conclusion.* — Les légendes thessaliennes se répartissent en trois groupes bien distincts : le cycle des Pélasges, les cycles des quatre grandes tribus helléniques, enfin le cycle des Thessaliotes. L'histoire du pays et l'étude de ses institutions amènent aussi à distinguer dans la Thessalie de l'époque classique trois races, trois classes d'hommes devant la loi. Chacune de ces races, et dans le groupe hellénique chaque tribu, a dans ses traditions et ses chants héroïques raconté ses ambitions et ses revers, son épouvante, ses victoires ou son exil. Ainsi se constitua le trésor de la mythologie thessalienne, dont les Hellènes ont emporté une partie dans leurs migrations et où depuis trois mille ans ont puisé tant de poètes et d'artistes. Dans la région qu'enferment l'Olympe, l'Ossa, le Pélion, l'Œta et le Pinde, la légende a été un souvenir ou une interprétation poétique des faits réels, un écho de l'histoire.

Paul Monceaux.

(1) Strabon, IX, 2, 29 et 5, 17. — Cf. Keil, *Inscript. Bœoticae.*

LA VÉRACITÉ D'HÉRODOTE

On sait depuis longtemps que les récits d'Hérodote sur l'histoire de l'Égypte et de la Haute-Asie ne doivent être accueillis qu'avec réserve. L'historien grec ne lisait ni les hiéroglyphes ni les inscriptions cunéiformes. Il voyageait en curieux, visitant les villes, les monuments, les temples surtout, et interrogeant les gens du pays. Le plus souvent, il s'adressait à des employés subalternes qu'il prenait pour des prêtres, ou à des cicérones qu'il prenait pour des savants. Il recueillait des légendes, et les distinguait mal de l'histoire vraie. « Les monuments (je cite ici M. Maspero [1]) nous disent ou nous diront un jour ce que firent les Khéops, les Ramsès, les Thoutmos du monde réel ; Hérodote nous apprend ce qu'on disait d'eux dans les rues de Memphis. » De même, les monuments cunéiformes nous diront ce que furent les rois d'Assyrie ; chez Hérodote, nous apprenons simplement ce qu'on disait d'eux dans les rues de Babylone. Il est permis d'ajouter d'ailleurs que cette histoire toute vivante, toute poétique, recueillie sur les lèvres du peuple, n'est peut-être guère moins curieuse que l'autre, celle qui est vraie ou qui passe pour telle. Quoi qu'il en soit, c'est surtout l'histoire légendaire de l'Orient qu'Hérodote nous a transmise dans ses récits. Mais, à défaut de science méthodique et critique, on était du moins d'accord pour reconnaître dans son livre le mérite de la sincérité. M. Curtius, l'historien de la Grèce, exprimait l'opinion générale quand il écrivait (2) : « Un

(1) *Annuaire de l'Association des Études grecques*, 1878, p. 174.
(2) Curtius, *Hist. de la Grèce*, t. II, p. 340 de la trad. fr.

amour incorruptible de la vérité et un zèle passionné pour la recherche des faits sont le trait fondamental de son caractère... Son œuvre porte le caractère indéniable d'une pleine véracité. » Or c'est justement là ce qu'on attaque aujourd'hui. Un assyriologue anglais bien connu, M. Sayce, qui a visité, comme il le dit lui-même, presque tous les pays décrits par Hérodote, a entrepris de démontrer (1) que le « père de l'histoire » est un menteur, que les voyages qu'il prétend avoir faits sont en grande partie imaginaires, que, pour se donner l'apparence d'un grand voyageur, il copie impudemment ses devanciers sans les citer, en un mot, qu'il est, comme historien, un malhonnête homme dans toute la force du terme (2). Je reproduis les expressions même du réquisitoire, écrit avec une âpreté toute britannique. Non content d'exposer ces idées dans une préface, le critique anglais suit son auteur pas à pas à travers les trois premiers livres, qu'il réédite, et bien différent des commentateurs ordinaires, trop enclins, dit-on, à l'admiration, il accumule au bas des pages, avec une opiniâtreté infatigable (mais un peu fatigante) les observations chagrines et même les gros mots. Je ne saurais suivre dans tous ses détails ce long commentaire : ce serait infini. Mais il est curieux, et peut-être est-il suffisant, d'examiner de près deux ou trois points essentiels, ceux qui sont comme la clef de voûte du système, et de juger par là quelle est la méthode du savant moderne et quelle confiance on peut lui accorder pour le reste.

Ces deux ou trois points sont aisés à déterminer. Hérodote dit expressément que, dans son voyage d'Égypte, il a poussé jusqu'à Éléphantine ; en ce qui concerne son voyage d'Asie, il laisse entendre, sans le dire aussi formellement, qu'il est allé à Babylone. M. Sayce nie l'un et l'autre. Si l'on arrivait à établir que cette négation n'est fondée sur aucune preuve, il en résulterait clairement qu'Hérodote a bien pu, à plus forte raison, parcourir les étapes intermédiaires du voyage. Examinons donc brièvement les motifs du savant anglais.

(1) The ancien empires of the East; Herodotos I-III; with notes, introductions and appendices; by. A. H. Sayce. London, Macmillan, 1883.

(2) « So flagrant an example of dishonesty excites our distrust etc. » p. XXVII.

Hérodote, dit-on, n'est pas allé à Babylone. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons, dont voici les principales. D'abord, s'il y était allé, il aurait forcément suivi cette route royale de Sardes à Suse que lui-même nous décrit : car c'était le seul chemin. Or sa description est pleine d'erreurs grossières qu'un témoin oculaire n'aurait pas commises. Ensuite, quand il décrit le temple de Bélus, il dit qu'il n'a pas vu la célèbre statue d'or du dieu, parce que Xerxès l'avait enlevée : or Xerxès ne s'était par borné en réalité à enlever la statue ; il avait détruit le temple tout entier : voilà encore une erreur qui trahit la fraude. — J'omets d'autres arguments qui sont beaucoup moins spécieux : par exemple, M. Sayce dit que, si Hérodote avait réellement traversé le fleuve Gyndès, ce qu'il fallait faire pour aller à Babylone, il n'aurait pu croire qu'un fleuve de cette importance eût été détourné par Cyrus au moyen de 360 canaux. L'argument est faible : n'oublions pas qu'Hérodote a, sur la limite qui sépare le possible et l'impossible, des idées fort différentes de celle d'un Européen du XIXe siècle. Il raconte gravement quelque part qu'une jument, un jour, mit bas un lièvre, et que Xerxès eut grand tort de ne pas s'en inquiéter. Il était assurément plus facile à Cyrus de détourner le Gyndès, quel que fût le volume de ses eaux, qu'à une jument de mettre bas un lièvre. D'ailleurs, on montrait à Hérodote les 360 canaux ; le miracle avait pour preuve un fait réel, visible ; on sait que c'est là, pour tout genre de merveille, une sorte de preuve d'un effet irrésistible sur l'immense majorité des esprits. — Revenons à des arguments plus sérieux.

La description de la route royale de Sardes à Suse (1) est en effet pleine de fautes. Hérodote énumère les provinces qu'elle traversait, et donne, pour chaque province, le nombre des étapes et le chiffre des parasanges. Or, quand on fait le total, on trouve un chiffre de parasanges inférieur d'un tiers environ à celui qu'Hérodote indique lui-même pour l'ensemble de la route. De plus, dans cette description, la province d'Arménie prend des proportions invraisemblables : elle s'étend jusqu'au delà du Gyndès, qu'Hérodote fait cependant, à la ligne suivante, couler

(1) Hérodote, V, 52.

aussi dans la province de Matiène, ce qui est la vérité. M. Sayce conclut de ces faits qu'Hérodote n'a pas parcouru cette route. J'ose dire que la conclusion est mal déduite : elle affirme trop ou trop peu. Si le texte de nos manuscrits n'est pas altéré, il faut affirmer non-seulement qu'Hérodote est un menteur, mais encore qu'il est incapable d'additionner cinq ou six nombres sans se tromper de 30 pour 100, car il n'a pas su faire le total des parasanges ; et qu'en outre il est hors d'état d'écrire deux phrases de suite sans se contredire, puisqu'il fait couler le Gyndès simultanément dans deux provinces différentes. Si l'on recule devant cette conclusion un peu hardie, il n'y a qu'une chose à faire ; c'est de croire, avec le meilleur éditeur d'Hérodote, M. Stein, que ce passage est altéré dans nos manuscrits et de tâcher de le corriger. Mais alors, l'argument de M. Sayce s'écroule. Je n'ai pas besoin de défendre ici en détail la correction de M. Stein, que je crois excellente. Je dirai seulement que jamais altération d'un texte ne s'est trahie par des signes plus manifestes. Tout le mal vient d'une seule phrase qui a dû être oubliée par un copiste, récrite à la marge, puis réintroduite plus tard dans le texte, mais d'une manière incomplète, et à un endroit mal choisi. La transposition se trahit par l'introduction d'une glose (τῆς Ἀρμενίης) grammaticalement inacceptable, mais rendue nécessaire pour donner un sens apparent à un démonstratif (ταύτης) qui ne se rapportait plus à rien. Quant à la lacune, elle se prouve matériellement, pour ainsi dire, par ce fait que, tandis qu'Hérodote donne partout à la fois le chiffre des étapes et le chiffre des parasanges, ici au contraire, les manuscrits ne donnent qu'un chiffre d'étapes, et un chiffre ridiculement faible. Il faut donc corriger le passage, et ôter ainsi au savant anglais son premier argument.

Le second est relatif à la statue de Bélus (1). Hérodote, dit-on, ne s'est pas douté que le temple même si bien décrit par lui n'existait plus. Le mensonge en effet serait fort. Il serait même surprenant. Car enfin, si Hérodote a su que Xerxès avait enlevé la statue de Bélus, comment n'a-t-il pas su que le temple tout entier avait été détruit? La chose était pourtant assez extraor-

(1) Hérodote, I, 183.

dinaire pour qu'on la lui racontât. S'il n'avait rien dit de la statue, on pourrait admettre qu'il manquait absolument d'information sur tout cela : mais il sait que Xerxès a enlevé la statue, et il ignore que Xerxès a, dans le même temps, détruit tout le temple? C'est singulier. On soupçonne là quelque mystère, et l'on se demande jusqu'à quel point cette destruction totale du temple est prouvée. On interroge alors M. Sayce, et l'on voit qu'il donne de ce fait une seule preuve : un texte d'Arrien (1) où il est raconté qu'Alexandre voulut faire rebâtir le temple de Bélus, que Xerxès, à son retour de Grèce, avait détruit, dit Arrien, ainsi que tous les autres temples de Babylone. Point d'autre référence. Mais, s'il en est ainsi, la question change de face. Nous sommes tout simplement en présence de deux témoignages qui se contredisent, et il n'est pas permis de rejeter l'un *à priori,* uniquement parce que l'autre est différent, et sans examiner lequel des deux mérite le plus de confiance. Celui d'Hérodote est d'un témoin qui se dit oculaire, et que nous n'avons pas, jusqu'à preuve du contraire, le droit de récuser. L'autre est d'un historien qui a vécu six siècles après l'évènement. Celui d'Hérodote est en soi fort vraisemblable : on comprend la cupidité d'un prince qui se laisse tenter par une statue d'or massif, ou la colère d'un barbare dévot qui enlève la statue de son dieu parce que celui-ci l'a abandonné. On comprend moins, il faut l'avouer, la fureur de ce fou qui, suivant l'autre témoignage, aurait détruit non seulement une statue, mais un temple; non seulement un temple, mais *tous* les temples de Babylone. Ajoutez qu'Arrien dit cela incidemment, à propos d'autre chose; tandis qu'Hérodote parle avec précision, avec mesure, et tout exprès, d'un fait qu'il déclare savoir positivement et *de visu.* Il est difficile de ne pas croire qu'Arrien, en parlant ainsi, a simplement suivi une de ces traditions romanesques et vagues dont la Grèce a été prodigue (2). J'imagine que si Hérodote avait

(1) *Anab.*, VII, 17.

(2) M. Sayce, dans un de ses très intéressants appendices (p. 444), donne le fait comme un châtiment infligé par Xerxès à Babylone à cause du meurtre du satrape Zopyre, avant la campagne en Grèce, et il ne parle que du temple de Bélus. Il abandonne donc lui-même ici le récit d'Arrien sur plusieurs points essentiels. Il suit en partie Ctésias (*Persic.*, 22), mais en prenant dans Arrien les traits qui lui

seulement dit le quart de ce que rapporte Arrien, son nouveau critique l'aurait traité, non sans raison, de déclamateur et de sophiste (1).

J'ai examiné les deux principaux arguments de M. Sayce. On me permettra de continuer à croire, jusqu'à nouvel ordre, qu'Hérodote a réellement fait le voyage de Babylone. — Passons au voyage d'Éléphantine. Ici, nouvelles attaques du savant anglais, et nouvelles surprises pour le lecteur qui ne se contente pas d'affirmations, mais qui cherche des preuves.

Sur le voyage d'Éléphantine, Hérodote est aussi explicite que possible. « Voici, dit Hérodote, tout ce que j'ai pu apprendre de plus (sur le cours du Nil) ; jusqu'à Éléphantine, comme témoin oculaire (μέχρι μὲν Ἐλεφαντίνης πόλιος αὐτόπτης ἐλθών), pour le reste, par ouï-dire. A partir d'Éléphantine (ἀπὸ Ἐλεφαντίνης πόλιος), etc. » On remarquera que les mots Ἐλεφαντίνης πόλιος sont deux fois répétés à une ligne de distance, et que c'est entre ces deux groupes, dans les mots intermédiaires, que se trouve la mention αὐτόπτης ἐλθών. Comme il y a un manuscrit qui ne donne pas ces mots intermédiaires non plus que l'un des deux groupes Ἐλεφαντίνης πόλιος, M. Sayce veut bien supposer charitablement que c'est ce manuscrit qui a raison contre les autres, et qu'Hérodote n'avait réellement pas soutenu avec cette impudence son mensonge : il s'était contenté de l'insinuer. Par malheur, l'hypothèse de M. Sayce est inacceptable. Le manuscrit qui supprime cette phrase a tort ; ce sont les autres qui ont raison, et si Hérodote n'est pas allé véritablement à Éléphantine, il est

conviennent : car Ctésias ne dit rien de la punition. Ce mélange des deux récits laisse une grande place à l'arbitraire et ne saurait en tout cas rien prouver contre le fait précis rapporté par Hérodote.

(1) On sait que M. Oppert, dans son *Voyage scientifique en Mésopotamie*, a vérifié pour ainsi dire pas à pas les dires d'Hérodote. Si je m'abstiens d'invoquer les arguments qu'on est en droit de tirer des recherches du savant français, c'est que M. Sayce (p. XI) paraît contester quelques-uns des faits reconnus par M. Oppert, et que, n'ayant nullement qualité pour intervenir entre les deux orientalistes sur le terrain particulier de leurs études, j'ai cru devoir me borner à examiner la thèse de M. Sayce en me plaçant au seul point de vue qui puisse convenir à un helléniste. D'ailleurs l'exactitude même des descriptions d'Hérodote ne serait pas une réponse décisive aux objections de M. Sayce, puisqu'on pourrait dire que l'historien grec a copié quelqu'un de ses devanciers sans avoir lui-même fait le voyage.

impossible de plaider en sa faveur les circonstances atténuantes, car c'est bien lui, et non un interpolateur, qui a écrit ces mots : αὐτόπτης ἐλθών. Si M. Sayce, qui parle quelque part avec dédain des minuties philologiques des commentateurs, était lui-même un peu plus philologue, il saurait que l'omission d'une phrase comprise entre deux mots ou deux groupes de mots semblables est une faute des plus fréquentes, que l'œil du copiste saute facilement du premier groupe au second, et qu'une omission de ce genre ne prouve absolument rien. Si Hérodote a menti, rien ne saurait donc atténuer sa faute : il l'a commise impudemment. La question est de savoir s'il a menti.

Le savant anglais l'affirme, pour trois raisons (1). La première est qu'Hérodote prend Éléphantine pour une ville, tandis que c'est une île. Ensuite, si Hérodote avait poussé jusque-là, il aurait vu en passant les monuments de Thèbes, et n'aurait pas été si bref à leur sujet tandis qu'il parle tant des Pyramides et du Labyrinthe. Enfin, si Hérodote avait réellement interrogé sur le cours supérieur du Nil des gens d'Éléphantine, comme il prétend l'avoir fait, ses indications géographiques sur ce point seraient plus exactes qu'elles ne le sont.

Les deux derniers arguments, je l'avoue, me touchent peu. Qui Hérodote a-t-il interrogé à Éléphantine sur le cours supérieur du Nil? Nous n'en savons rien. Le premier venu probablement. Celui-ci, qui ne connaissait peut-être la route que par ouï-dire, a donné à Hérodote des indications vagues, mêlées sans doute de légendes comme il s'en forme si vite et si facilement sur les pays qui ne sont plus d'un accès journalier. Or, à cette date, la région du haut Nil paraît avoir été presque déserte (2). L'historien grec, en transcrivant les indications qu'on lui donnait, les a encore altérées. Cela peut bien prouver contre la méthode et contre la critique d'Hérodote, mais non contre sa véracité. Je ne suis pas plus touché du silence d'Hérodote sur les monuments de Thèbes. Pourquoi, dit M. Sayce, tant d'éloges du Labyrinthe et si peu des magnifiques temples de la

(1) Ces trois raisons sont indiquées surtout dans la note qui accompagne le passage correspondant d'Hérodote, II, 29.

(2) Cf. Maspero, *Hist. anc.*, p. 533.

Haute Égypte ? Peut-être parce qu'Hérodote n'avait pas exactement les mêmes préoccupations et les mêmes goûts que M. Sayce. D'ailleurs, nous ne connaissons plus le Labyrinthe ; il nous est difficile de savoir si Hérodote n'avait pas de bonnes raisons pour tant l'admirer. Enfin, Hécatée de Milet, le prédécesseur d'Hérodote, était allé à Thèbes ; il en avait probablement décrit les monuments. Or Hérodote nous dit quelque part qu'il évite de revenir sur ce que ses prédécesseurs ont déjà dit avant lui (1). Voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour expliquer son silence, sans compter toutes celles que nous ne pouvons même imaginer. Hérodote, de l'aveu de tout le monde, même de M. Sayce, a certainement visité la Phénicie. D'où vient qu'il ne dit presque rien d'un pays où se trouvaient des villes aussi curieuses que Tyr et que Sidon, et qui a joué un si grand rôle dans les guerres médiques ? Condamner un écrivain sur ses paroles est quelquefois téméraire ; sur son silence, c'est vraiment excessif.

Le premier argument, au contraire, a un air de précision et de force qui semble ne laisser aucune place à la réplique : Éléphantine est une île ; Hérodote l'a prise pour une ville ; quelle meilleure preuve qu'il n'y est jamais allé ? Rien de plus irréfutable en effet que ce raisonnement, si le point de départ en est juste. Mais si, par hasard, quoi qu'en dise M. Sayce, Éléphantine était une ville, que faudrait-il penser d'un dialecticien qui raisonnerait avec tant de rigueur en oubliant de vérifier ses prémisses ? J'ouvre Strabon (2), et j'y vois qu'Éléphantine est une île sans doute, mais que « dans cette île, se trouve une ville, avec un temple de Knouphis et un nilomètre analogue à celui de Memphis. » Même mention de la « ville » d'Éléphantine dans Arrien, où il est dit qu'Alexandre la fit occuper (3). Du reste, aujourd'hui encore, il s'y trouve des ruines, m'assure-t-on. Que devient alors l'argument ? Hérodote a parlé cinq ou six fois de la « ville » d'Éléphantine : on voit assez qu'il en avait le droit (4).

(1) Hérodote, VI, 55.

(2) Strabon, XVII, p. 817 Casaub.

(3) *Anab.* III, 2, 7.

(4) Une fois, cependant, le nom d'Éléphantine s'est glissé dans le texte d'Héro-

Il me semble inutile de poursuivre plus loin cet examen des nouvelles critiques dirigées contre Hérodote. Le savant anglais, je l'ai dit, les a multipliées au delà de toute mesure. Si ce genre de discussion ne devenait vite fastidieux, il serait facile de relever encore dans son livre, en maint passage, une ardeur de polémique qui s'aveugle elle-même et s'étourdit sur la force des preuves qu'elle met en ligne. Ce qui me paraît ressortir de l'examen qui précède, c'est que l'auteur de ces critiques n'est ni assez philologue, ni peut-être assez prudent pour qu'on puisse jamais le croire sur parole. Son livre n'en est pas moins très intéressant, non seulement par les idées justes qu'il contient (et elles sont nombreuses), mais aussi par les injustices mêmes ou les erreurs qui s'y rencontrent souvent : car celles-ci ne sont pas banales; elles forcent à réfléchir, à mieux apprendre ce qu'on savait déjà. Mais en somme, après comme avant le livre dont je viens de parler, il est permis de croire qu'Hérodote était un honnête homme, et que s'il s'est souvent trompé (avec tant de charme d'ailleurs qu'on n'a presque pas le courage de lui en vouloir), il n'a du moins jamais cherché, méchamment et de propos délibéré, à nous tromper par des mensonges (1).

Alfred Croiset.

dote par erreur : c'est au livre II, ch. 28. Il est clair qu'il s'agit là non d'Éléphantine, mais de Philæ. L'erreur doit-elle être imputée à un copiste ? ou bien remonte-t-elle à Hérodote lui-même, qui a pu écrire par distraction un nom pour l'autre ? Peu importe. La faute est évidente, et je m'étonne que pas un éditeur ne l'ait corrigée.

(1) Ce travail a été lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 9 mars 1888. Depuis cette lecture, j'ai reçu communication d'un mémoire du R. P. Delattre, intitulé *Cyrus dans les monuments assyriens*; où l'on trouve (p. 6) quelques observations de nature à confirmer ou à compléter celles qui précèdent. Le mémoire du R. P. Delattre est une réponse à un article de M. Sayce sur un point de géographie assyrienne; c'est une étude d'assyriologie avant tout; mais la question de la véracité d'Hérodote, spécialement sur le fait de ses voyages à Babylone et à Éléphantine, s'y trouve incidemment touchée en quelques mots, et l'auteur la résout dans le même sens que moi. J'ai plaisir à signaler cette communauté d'opinions.

LES STRATÈGES SUR LES MONNAIES D'ATHÈNES

I

Les monnaies d'argent athéniennes du nouveau style, c'est-à-dire de l'époque macédonienne et du commencement de l'époque romaine, présentent au revers, outre le nom de la république (invariablement écrit ΑΘΕ) et divers sigles, dont je n'ai pas à m'occuper ici, deux ou trois noms propres d'hommes, ordinairement au nominatif. Sur les pièces qui paraissent les plus anciennes, il n'y a que deux noms, écrits en monogrammes; plus tard les noms sont représentés par leurs premières syllabes; enfin, ils sont écrits en toutes lettres. C'est seulement sur les pièces de cette dernière classe que les noms sont ordinairement au nombre de trois; mais on observe une différence importante entre les deux premiers noms et le troisième : les deux premiers restent identiques sur toutes les pièces qui ont, dans le champ du revers, un même *symbole adjoint*, ce qu'on appelle en termes techniques un même *différent;* le troisième peut varier plusieurs fois (jusqu'à 12 fois) alors que les deux autres et le *différent* persistent; d'ailleurs les variations de ce troisième nom coïncident *en gros* avec celles d'une lettre numérale gravée sur l'amphore où perche la chouette.

Cette simple statistique, rapprochée des faits analogues qu'on observe dans d'autres séries monétaires, a fait reconnaître depuis longtemps le caractère général des noms propres inscrits sur les tétradrachmes et drachmes d'Athènes : ce sont évidemment des noms de magistrats. Les deux premiers sont des ma-

gistrats annuels, car nous venons de voir qu'ils changent en même temps que le *différent;* or, sur les cistophores datés d'Ephèse, le différent change certainement tous les ans et seulement tous les ans (1); il n'y a aucune raison de croire qu'il en fût autrement à Athènes. Quand au troisième, qui change jusqu'à 12 fois par an, il désigne des officiers subalternes, qui fonctionnaient à tour de rôle soit pour un mois, soit (ce qui revint à peu près au même au IVe siècle) pour une prytanie, c'est-à-dire pendant l'espace de temps où chacune des 12 tribus d'Athènes était de service (2).

Laissons de côté pour le moment ces officiers subalternes, qui sont peu intéressants, et concentrons notre attention sur les deux premiers noms. Nous avons vu qu'il faut *certainement* y reconnaître des magistrats annuels et nous pouvons nous dispenser de réfuter l'opinion de quelques antiquaires du XVIIIe siècle qui, trompés par un petit nombre d'homonymes, s'imaginaient y voir les « hommes illustres » du passé d'Athènes, comme sur les médailles restituées (3) !

(1) Head, *Coins of Ephesus*, p. 73.

(2) Cette dernière interprétation, qui a pour elle l'autorité de Beulé, a généralement prévalu chez les auteurs récents; mais on peut lui objecter l'existence d'une monnaie de la série à monogrammes (no 12 de Beulé) où la lettre numérale sur l'amphore est N c'est-à-dire 13. (Cette monnaie existe en deux exemplaires, à Paris et à Londres). Or, s'il y a eu à Athènes, à partir du IIIe siècle avant notre ère, 12 tribus et par conséquent 12 prytanies, il n'y en a jamais eu 13. Au contraire, il y avait 13 mois dans les années *embolimiques*. Comme dans les séries pontiques et arsacides les lettres numérales de ce genre désignent incontestablement les mois, on peut se demander s'il n'en était pas de même à Athènes : on sait que dans les actes officiels de cette époque, on indiquait à la fois le mois et la prytanie. La question ne pourra être tranchée que si l'on découvre un second tétradrachme, de préférence dans les séries *à 3 magistrats*, avec la lettre N : jusque là on pourra toujours supposer une erreur de graveur. Au reste, le 3e magistrat reste parfois en fonctions pendant plusieurs lettres de l'amphore ou à cheval sur deux lettres; inversement, à une même lettre correspondent parfois plusieurs 3es noms. On peut en conclure que ces magistrats n'étaient pas toujours au nombre de 12. Il va sans dire, d'ailleurs, qu'ils n'étaient pas nommés à raison d'un par tribu; ce système, anciennement en vigueur, avait été abandonné même pour les stratèges dès le Ve siècle.

(3) Cette opinion a été soutenue par le comte de Winchelsea et par Haym, *Tesoro britannico* I, 167 et *passim*. Elle se fonde sur les noms de Thémistocle et de Socrate qu'on rencontre sur nos tétradrachmes, et principalement sur celui

Il s'agit ici, bien évidemment, non pas de morts, mais de vivants, de fonctionnaires en exercice : toute la difficulté est de savoir desquels.

Il existe à ce sujet deux systèmes.

D'après le premier, qui a pour principal représentant Corsini (1), les deux premiers noms de magistrats seraient ceux des deux premiers archontes : l'archonte éponyme et un second archonte, sur la qualification duquel on n'est pas bien d'accord, — l'archonte *roi*, selon les uns, le polemarque selon les autres.

Cette opinion qui, dès l'époque de Corsini, ne s'appuyait que sur de vagues analogies et sur un nombre tout à fait infime de coïncidences (2), n'est réellement plus soutenable aujourd'hui : en effet, si l'on compare les éponymes de nos séries, qui sont au nombre de 106, avec les listes (fragmentaires, il est vrai), des archontes éponymes de l'époque macédonienne, on ne trouve pour ainsi dire aucun nom qui soit commun aux deux listes. En outre, l'étude attentive des médailles montre que, plus d'une fois, un premier magistrat monétaire a présidé à plusieurs séries, c'est-à-dire à plusieurs années (soit consécutives, soit espacées). L'un d'eux même, Dioclès, prend soin de nous en avertir en s'intitulant lors de ses deux réélections ΔΙΟΚΛΗΣ ΤΟ ΔΕΥ (τερον), ΔΙΟΚΛΗΣ ΤΟ ΤΡΙ (τον). Or, c'est un principe de la constitution athénienne, principe auquel il ne paraît pas qu'on ait *jamais* dérogé, que le même personnage ne peut exercer deux fois les fonctions d'archonte éponyme. A l'époque qui nous occupe, on n'avait même aucune raison de désirer occuper deux fois cette magistrature, puisqu'elle ne conférait que des fonctions purement honorifiques et probablement coûteuses. Nous

d'Aristote (Série *Apellicon-Aristote)* : d'après Haym, la série où il se trouve aurait été frappée sous Adrien « quand les manuscrits d'Aristote furent rendus aux Athéniens ». Cette opinion a été solidement réfutée par Corsini, *Fasti attici*, diss. XII, auquel il suffit de renvoyer.

(1) Corsini, *Fasti attici*, diss. XII, p. 251 suiv. Cf. aussi Spanheim, *De praestantia et usu numismatum antiquorum*, I, 693. Mionnet, après s'être d'abord rallié à cette opinion, l'a ensuite formellement désavouée (*Supplément*, III, 514).

(2) Quant au bronze avec la légende ΕΠΙ ΘΕΩΝΟΣ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΝΑΦΑΥΣΤΙΩΝ, c'est une falsification.

pouvons donc considérer le système de Corsini comme définitivement réfuté, et, en effet, parmi les plus récents auteurs, aucun n'a cherché à le défendre.

Le second système, que j'appellerai *système de Beulé,* quoiqu'il ait déjà été proposé par d'anciens numismatistes (1), voit dans nos magistrats de simples officiers de finance, analogues aux *III viri monetales* de la Rome républicaine. Le premier nom serait celui d'une sorte de directeur des finances, dont Beulé n'indique d'ailleurs pas le nom technique (2). Le second serait le véritable directeur ou entrepreneur de la monnaie. Quant aux troisièmes magistrats, ce seraient des inspecteurs ou contrôleurs de la monnaie, peut-être identiques aux μετρόνομοι, qui étaient préposés à l'intégrité des mesures (3).

Tel est le système qui a été adopté, avec des réserves plus ou moins expresses et des modifications plus ou moins insignifiantes (4), par la généralité des numismatistes contemporains, de ceux, du moins, dont l'opinion compte en cette matière : je citerai Grotefend, François Lenormant, et tout récemment M. Barclay Head, l'auteur de l'excellent *Catalogue des monnaies d'Athènes au Musée Britannique.*

Malgré ces imposantes autorités, je n'hésite pas à déclarer que le système de Beulé soutient tout aussi peu l'examen que celui de Corsini. Il a, en effet, contre lui l'analogie, le bon sens et les faits positifs.

Sur toutes les monnaies contemporaines des cités grecques, soit d'Europe, soit d'Asie, c'est toujours un magistrat de la plus haute dignité, sinon du plus grand pouvoir effectif, — archonte, stratège, prytane ou grand-prêtre, — dont le nom figure sur la

(1) Haym et Corsini le mentionnent déjà. Cf. aussi Beger, *Thesaurus Brandeb.*, I, 471; Cuper, *De elephantis,* lib. I, cap. 9.

(2) On ne peut songer au ταμίας τῆς κοινῆς προσόδου (*alias* ὁ ἐπὶ τῆς διοικήσεως) dont les fonctions duraient quatre ans et n'étaient pas renouvelables; il est d'ailleurs probable que ce fonctionnaire n'existait plus à l'époque macédonienne.

(3) Ailleurs Beulé les appelle ἄρχοντες τοῦ ἀργυρίου, d'après l'inscription C. I. G. 82 (= C. I. A. II, 1, 570); mais ce sont là des magistrats locaux, les administrateurs des finances d'un dême.

(4) Ainsi Grotefend voit dans le 1er magistrat le ταμίας τῶν στρατιωτικῶν, dans le 2e le ταμίας τοῦ θεωρικοῦ.

monnaie, jamais celui d'un fonctionnaire subalterne. L'exemple le plus frappant est celui d'Ephèse, ville comparable, à bien des égards, à celle d'Athènes, et où nous savons de science certaine, par le rapprochement des documents, que c'est le même magistrat, le prytane éponyme, qui est mentionné sur les tétradrachmes et en tête des décrets : cette indication équivalait à celle de la date. Ce qui achève de le prouver, c'est que sur d'autres monnaies éphésiennes, contemporaines des pièces à magistrats, mais appartenant à un autre système monétaire, les cistophores, le nom du magistrat fait défaut. C'est que sur ces pièces, destinées à circuler dans toute la province d'Asie, on marquait une date, calculée d'après l'ère de la province. Pour les Éphésiens, qui connaissaient la liste de leurs prytanes, comme nous connaissons, ou devrions connaître, celle de nos premiers ministres, dire qu'une pièce était de l'an 48 de la province ou de la prytanie de Manticratès, c'était énoncer exactement la même chose. Et ce qui est vrai d'Éphèse l'est aussi, *mutatis mutandis*, de Pergame, de Smyrne, de Byzance, de vingt autres villes commerçantes. C'est aussi vrai d'Athènes, et l'on peut affirmer *à priori* que le magistrat à qui l'on faisait l'honneur d'inscrire sur la monnaie de l'État son nom ou son cachet (car le *différent* ou symbole annuel n'est autre que l'emblème parlant choisi par le premier magistrat, ordinairement son cachet personnel), que ce magistrat, disons-nous, était un personnage très considérable, et non pas l'obscur « directeur des finances » que suppose Beulé.

La raison que donne Beulé pour justifier son paradoxe est d'ailleurs très singulière. « On m'objectera, dit-il, l'exemple des rois grecs, d'Alexandre et de ses successeurs ; on me dira qu'inscrire un nom sur les monnaies devait paraître aux Athéniens un insigne honneur. En effet, je suis persuadé que cela leur semblait un privilège royal, un acte de puissance souveraine *et c'est pour cette raison que ce peuple ombrageux ne voulait point y inscrire le nom de ses grands magistrats et des citoyens puissants*. En plaçant sur les tétradrachmes des noms d'hommes obscurs, remplissant des fonctions subalternes, il détruisait l'exemple des rois, il avilissait à plaisir le droit que les rois s'étaient réservé et que le premier venu obtenait à Athènes non

comme une gloire, mais comme une charge et un danger (1). » (Beulé fait allusion ici à la responsabilité légale qu'encouraient les directeurs de la monnaie si les pièces frappées sous leur contrôle n'avaient pas le poids ou le titre réglementaire.)

Je ne pense pas qu'on puisse sérieusement attribuer aux Athéniens un calcul aussi raffiné et un républicanisme aussi agressif, à l'époque où ils avaient déjà divinisé deux généraux macédoniens et platement adulé plusieurs proconsuls romains. D'ailleurs Beulé est obligé de se contredire l'instant d'après, sous la pression des faits. Il est, en effet, hors de doute que l'Antiochus dont le nom figure comme premier magistrat sur les tétradrachmes de la série ΑΝΤΙΟΧΟΣ ΚΑΡΑΙΧΟΣ (symbole : éléphant) est le roi de Syrie Antiochus Epiphane, qui séjournait à Athènes en 176 av. J.-C. (2). Il est certain aussi que le ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΗΣ de la série Mithridate Aristion (symbole : astre et croissant) est le célèbre roi de Pont, dont Athènes embrassa follement la cause en 88 av. J.-C. Beulé accepte ces identifications, auxquelles on peut ajouter dans le même ordre d'idées celle d'Ariarathe (série Euryclidès Ariarathe ; symbole : groupe des 3 Grâces) avec le roi de Cappadoce Ariarathe Philopator, qui séjourna à Athènes vers 158, et celle d'un ΚΟΙΝΤΟΣ et d'un ΛΕΥΚΙΟΣ avec les célèbres proconsuls Q. Cécilius Metellus et L. Mummius. Eh bien! si les Athéniens avaient eu vraiment l'habitude d'inscrire sur leurs monnaies le nom de fonctionnaires subalternes, est-il admissible qu'ils eussent substitué de temps en temps à ces noms celui des rois ou des proconsuls dont ils recherchaient la protection? Un pareil procédé, loin d'être une flatterie délicate, aurait été une véritable insulte ou une dérision, qui aurait pu coûter cher à la cité de Cécrops. Aussi Beulé est-il obligé de dire que, dans ces occasions exceptionnelles, « les dédicaces monétaires reprenaient le caractère primitif des inscriptions royales ». Mais une pareille concession, ou plutôt une pareille contradiction, ruine en réalité tout le système, et il demeure démontré que *les magistrats des tétradrachmes athéniens ne sont pas et ne peuvent pas être de simples officiers*

(1) Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 113.
(2) Rathgeber, *Annali dell' Instituto*, 1838, p. 33.

de finance, de quelque titre qu'on veuille d'ailleurs les affubler.

Si nos magistrats ne sont ni les grands hommes du passé, comme le voulait Haym, ni les archontes du présent, comme le pensait Corsini, ni des officiers monétaires, comme on le répète depuis Beulé, que sont-ils donc?

Faut-il se résigner à l'ignorer et à répéter avec le prudent Eckhel (1) : *Qui sint magistratus numis inscripti varie sentiunt antiquarii, aliis præfectos monetae, aliis viros illustres, aliis archontes annuos opinantibus..... omnibus curate expensis, video nihil probabile adferri posse?*

Ce scepticisme était justifié à l'époque où écrivait Eckhel, mais je ne crois pas qu'il soit le dernier mot de la science. Je crois au contraire que la solution de notre problème est aussi simple qu'elle est certaine, et cette solution, la voici : les deux premiers magistrats des tétradrachmes athéniens du nouveau style sont les deux *leaders* du collège des stratèges, les véritables chefs annuels du gouvernement athénien.

Reste à justifier brièvement cette théorie nouvelle, mais qui n'a aucun mérite à l'être, puisqu'elle ne pouvait être soupçonnée et défendue avant les découvertes et les recueils épigraphiques de ce dernier quart de siècle.

II

Il est aujourd'hui unanimement reconnu que le gouvernement effectif d'Athènes, à l'époque macédonienne et romaine, appartenait aux stratèges.

Au début, ces fonctionnaires n'avaient été, suivant la signification étymologique de leur titre, que de simples chefs militaires, qui n'avaient rien à voir dans le gouvernement intérieur de la cité; mais dès le temps de Cimon et de Périclès leurs attributions commencent à s'étendre au détriment de celles des archontes et des autres magistrats; l'état de guerre perpétuel

(1) Eckhel, *Doctrina numorum*, II, 212.

dans lequel la république vécut depuis le milieu du ve siècle favorisa l'usurpation des stratèges, et dès le commencement du siècle suivant une inscription récemment découverte (1) nous montre les décrets de proxénie rendus sur leur proposition. Après Philippe et Alexandre, l'évolution est arrivée à son terme. Les archontes n'ont plus que des fonctions religieuses, judiciaires et honorifiques peu nombreuses; le chef du collège continue à donner son nom à l'année, par une ancienne habitude qui atteste le fond conservateur, si souvent méconnu, du caractère athénien, mais qui n'a aucune signification politique : c'est ainsi qu'à Rome, sous l'empire, on continua à marquer les années par le nom des Consuls, qui n'étaient plus que les créatures éphémères et impuissantes du véritable chef de l'État, l'empereur. En réalité, dans l'Athènes du IIIe et du IIe siècle avant notre ère, les stratèges ont absorbé tous les grands services de l'État; leur nom n'est plus qu'un anachronisme, car les attributions purement militaires ne sont qu'une fraction et une fraction relativement peu importante de leur compétence presque universelle. En même temps qu'elles se sont étendues, leurs fonctions se sont spécialisées : tel stratège est chargé de gouverner Salamine, tel autre de surveiller le littoral, un troisième d'administrer quelqu'une des possessions d'outre mer, comme Lemnos ou Imbros, faibles débris de l'ancien empire colonial. Mais les deux stratèges les plus importants et qui, sur les catalogues épigraphiques, figurent toujours en tête de la liste, sont le *stratège des armes* (στρατηγὸς ἐπὶ τὰ ὅπλα) et le *stratège des préparatifs* (στρατηγὸς ἐπὶ τὴν παρασκεύην). Ces noms, un peu bizarres et sans doute archaïques, ne doivent pas faire illusion; il ne s'agit pas ici simplement d'un ministre de la guerre et d'un ministre des finances, mais bien plutôt de deux Directeurs, ou, mieux encore, du *Consul de la paix* et du *Consul de la guerre* qui figuraient dans la fameuse constitution de l'abbé Siéyès.

J'ai prononcé le nom de consuls, et en effet la situation des deux principaux stratèges athéniens rappelle si exactement celle des consuls romains, qu'on ne peut s'empêcher de croire que l'une ait été calquée sur l'autre. Au temps des XII tables,

(1) Mylonas, *Bull. corr. hell.* XII, 429 suiv. n° 8.

Rome avait, dit-on, cherché à Athènes des modèles de législation civile ; deux siècles après, par un curieux renversement des rôles, c'est Athènes qui empruntait à Rome la plus caractéristique de ses institutions politiques. On n'oubliera pas d'ailleurs que les auteurs romains rendent par *prætor* le στρατηγός Athénien, et que le nom de *prætor* fut pendant des siècles le titre officiel des *consules*. Le nom grec de προστάται, qu'emploient certains auteurs grecs en parlant des deux premiers stratèges, n'est lui-même que la traduction presque littérale du latin *prætor*, « celui qui marche devant. »

Ce qui n'est pas moins piquant, c'est qu'à mesure que Rome s'acheminait vers la monarchie, la constitution athénienne suivait une marche parallèle.

L'écart, d'abord peu sensible, entre le *stratège des armes* et le *stratège des préparatifs* alla sans cesse s'accentuant ; de fréquentes réélections grandirent l'autorité et le prestige du premier stratège et, dès le temps de Cicéron, les auteurs romains ne connaissent guère que lui ; il est le *prætor* athénien par excellence, c'est une sorte de président de la république. Cent cinquante ans après, à l'époque d'Adrien, les autres stratèges sont devenus si insignifiants qu'on a pu les supprimer ; du moins dans le dernier arrangement du théâtre de Dionysos, il n'y a plus de place réservée que pour un seul stratège : le collège s'est réduit à son président.

Cette brève esquisse des vicissitudes du collège des stratèges fait déjà pressentir que les deux magistrats dont les noms figurent en tête des monnaies athéniennes ne sont et ne peuvent être que les deux consuls athéniens, le στρατηγὸς ἐπὶ τὰ ὅπλα et le στρατηγὸς ἐπὶ τὴν παρασκευήν. La chose est d'autant plus probable qu'à l'époque où nous sommes, sur plusieurs décrets athéniens, le *stratège des armes* figure comme éponyme à côté de l'archonte ; bien plus, sur des documents rédigés à l'étranger, où la réalité l'emportait sur la tradition, le stratège éponyme figure tout seul : c'est ainsi qu'un acte d'affranchissement de Delphes, publié par MM. Wescher et Foucart, est daté simplement par le *stratège athénien Xénoclès*. Ajoutons que cette situation prépondérante du stratège ἐπὶ τὰ ὅπλα devait s'accuser sur les monnaies avant tout, car la surveillance des poids et mesures, le châti-

ment des esclaves publics qui contrevenaient aux règlements en cette matière, et par conséquent aussi tout ce qui concernait l'hôtel des monnaies ou ἀργυροκοπεῖον rentrait, comme nous l'apprend une inscription déjà anciennement connue, dans les attributions du premier stratège (1).

Pour transformer notre hypothèse en certitude, il ne nous reste plus qu'à montrer que dans la grande majorité des cas où des stratèges éponymes, de l'époque macédonienne ou romaine, nous sont connus par des textes littéraires ou des inscriptions, leurs noms se retrouvent sur des tétradrachmes, précisément à la place que leur assigne ma théorie.

Premier exemple. — Au temps de Philippe V de Macédoine, le célèbre adversaire des Romains, la République athénienne avait à sa tête deux orateurs célèbres appelés Micion et Euryclidès. Les historiens qui ont parlé de ces personnages, Polybe, Plutarque, Pausanias, les appellent assez vaguement les chefs de l'Etat, προστάται (2), et jusqu'à présent on n'avait pas cherché quelles fonctions précises se cachent sous ce nom. Heureusement un fragment d'inscription s'est trouvé, il y a quelques années, qui nous renseigne exactement à cet égard. Voici ce fragment, restitué avec certitude par les éditeurs du *Corpus inscriptionum atticarum* (3) :

Μικίων Μι]κίωνος Κ[ηφισιεύς
στ]ρατηγὸς ἐπὶ τ[ὰ ὅπλα
Εὐρυ]κλείδης Μικίωνος [Κηφισιεύς
σ]τρατηγὸς ἐπὶ τὴν παρα[σκευήν.

On le voit, Micion était stratège ἐπὶ τὰ ὅπλα et Euryclidès stratège ἐπὶ τὴν παρασκευήν ; c'étaient les deux consuls athéniens. Or, précisément, il existe dans toutes les collections un grand nombre de tétradrachmes où les deux premiers noms sont ΜΙΚΙΩΝ ΕΥΡΥΚΛΕΙ(δης). Tout coïncide, les noms et l'ordre des

(1) C. I. G. 123, ligne 46 (= C. I. A. II, 1, 476).

(2) Polybe, V, 106 ; Plutarque, *Aratus*, c. 41 ; Pausanias, II, 9, 4 ; cf. sur ces deux hommes l'article de Grotefend, *Philologus*, tome XXVIII (1869), p. 70-85.

(3) C. I. A. II, 858.

noms, la première place appartenant de droit au stratège des armes. Et ce qui achève de montrer qu'il s'agit bien des deux célèbres orateurs. empoisonnés par Philippe (1), et non, comme on l'a prétendu, d'obscurs homonymes appartenant à l'âge suivant, c'est que le *symbole adjoint* de nos tétradrachmes est le groupe des Dioscures, touchante allusion à l'union des deux hommes d'Etat qui étaient frères, ainsi que nous l'apprend, outre l'inscription précédemment citée, un autre fragment qui se trouve également au *Corpus* (2).

Deuxième exemple. En l'an 88 av. J. C., les Athéniens, saisis de l'esprit de vertige, dénoncèrent l'alliance de Rome et se liguèrent avec le roi de Pont, Mithridate Eupator, qui venait de conquérir l'Asie mineure. Le négociateur de cette alliance, qui devint aussitôt chef de l'Etat et gouverna Athènes despotiquement jusqu'à la prise de la ville par Sylla (1er mars 86), était un philosophe nommé Aristion. La plupart des auteurs qui mentionnent ce personnage — Strabon, Appien, Pausanias et les abréviateurs de Tite Live — le qualifient simplement de tyran d'Athènes; mais un texte de son contemporain Posidonius, heureusement conservé par Athénée (3), nous apprend qu'Aristion (que Posidonius appelle, on ne sait trop pourquoi, Athénion) avait conservé au moins les formes de la constitution Athénienne. Au retour de son ambassade auprès de Mithridate, raconte Posidonius, Aristion assemble le peuple, l'enflamme par ses discours; les Athéniens l'acclament καὶ συνδραμόντες εἰς τὸ θέατρον εἵλοντο τὸν Ἀθηνίωνα (= Ἀριστίωνα) στρατηγὸν ἐπὶ τῶν ὅπλων, premier consul de la République athénienne.

Regardons maintenant nos catalogues des monnaies d'Athènes ; nous y trouvons une abondante série de tétradrachmes, remarquables par leur mauvais aloi (924/1000 de titre fin, au lieu de 978/1000, moyenne des bonnes séries) où les noms des deux premiers magistrats sont ΑΡΙΣΤΙΩΝ-ΦΙΛΩΝ. Nul doute, d'ailleurs,

(1) Ainsi déjà Grotefend, *Chronologische Anordnung der athenischen Silbermünzen*, Hanovre, 1872, plaq.

(2) C. I. A. II, 1, 370.

(3) Posidonius fr. 41, Müller (F. H. G. III, 268); Athénée V, p. 213.

sur l'identité de notre Aristion avec celui des auteurs, car le symbole adjoint de ces tétradrachmes est Pégase, le type des monnaies de Mithridate Eupator. Quant au stratège Philon, je crois qu'il faut reconnaître en lui le chef de l'Académie à cette époque, le vénérable Philon de Larisse. Aristion, qui était péripatéticien, avait sans doute voulu faire une politesse au chef de l'école rivale en se l'adjoignant comme second stratège; mais l'accord ne subsista pas longtemps entre les deux philosophes et lorsque le gouvernement d'Aristion prit un carractère terroriste, Philon se réfugia à Rome où il donna des leçons à Cicéron. Remarquons tout de suite que l'année suivante, 87/86 av. J. C., Aristion se prorogea dans ses fonctions, mais cette fois il jeta le masque et fit frapper la monnaie au nom du roi dont il n'était que le lieutenant; les tétradrachmes et un statère d'or de cette année portent les noms ΒΑΣΙΛΕ. ΜΙΘΡΑΔΑΤΗΣ — ΑΡΙΣΤΙΩΝ. Comme jadis son aïeul maternel, Antiochus Epiphane, Mithridate Eupator s'était fait probablement nommer premier stratège d'Athènes et ce fut son cachet personnel, l'emblème héréditaire de la dynastie Achéménide, l'astre et le croissant, qui figura cette année là — comme jadis l'éléphant d'Antiochus — sur les monnaies de la République athénienne.

Troisième exemple. — Plutarque, dans la *Vie de l'orateur Lycurgue*, a introduit une longue digression dont le but paraît être de montrer qu'un ami personnel de l'écrivain descendait en droite ligne de ce célèbre orateur. Or le 10e personnage dans cette généalogie (ayant vécu par conséquent environ 300 ans après Lycurgue, soit vers le temps de Jules César), est un certain Dioclès, fils de Dioclès, du dème de Mélite, qui exerça les fonctions de stratège ἐπὶ τὰ ὅπλα. Voici le passage : Διοκλῆς ὁ Μελιτεὺς ἐγέννησε Διοκλέα τὸν ἐπὶ τοῦς ὁπλίτας στρατηγήσαντα (1).

Ici encore les monnaies viennent illustrer le texte de l'historien : nous avons, en effet, toute une série de tétradrachmes où le premier magistrat s'appelle ΔΙΟΚΛΗΣ ΜΕΛΙ. c'est-à-dire, comme on l'a déjà reconnu, Dioclès, du dème de Mélite (pour le

(1) Plutarque, *Vie de l'orateur Lycurgue*, c. 29 (*Moralia*, Ed. Didot, II, 1027).

distinguer d'un autre Dioclès, qui avait exercé les mêmes fonctions trois fois de suite quelques années auparavant). Sur nos tétradrachmes le second magistrat s'appelle ΜΗΔΕΙΟΣ, et précisément Plutarque cite un personnage de ce nom parmi les proches parents de notre Dioclès. Enfin, pour achever d'établir l'identité des deux personnages, le *symbole adjoint* de notre série représente Athéna Parthénos; or, d'après Plutarque, la mère de notre Dioclès, Philippa, devint, après la mort de son époux, prêtresse d'Athéna; on comprend pourquoi son fils, devenu chef de l'Etat, plaça sur les monnaies cet emblème de famille.

Les trois exemples que je viens de citer me paraissent tout à fait concluants en faveur de ma thèse, car ils sont pris dans trois époques très différentes, et il s'y agit de personnages connus par des textes historiques, dont l'identité avec les magistrats monétaires homonymes peut être matériellement démontrée. Mais il ne faudrait pas s'imaginer que la longue série des tétradrachmes d'Athènes de la nouvelle série n'offre pas d'autres coïncidences avec les stratèges éponymes, malheureusement trop rares, connus par les inscriptions ou des mentions incidentes des auteurs. Voici quelques-unes de ces coïncidences :

Xénoclès, le stratège éponyme que nous avons déjà rencontré sur une inscription de Delphes (1), donne son nom à *trois séries* de tétradrachmes.

Mnaséas, fils de Mnaséas, du dème de Bérénice, qu'une inscription attique mentionne comme stratège des armes (2), est sans doute le Mnaséas qui figure sur une série de tétradrachmes avec Nestor.

Le stratège *Polycharmos*, deux fois mentionné par Cicéron (3) est identique au Polycharmos de la série 50 de M. Head.

De même Héraclite, Dionysios, et autres noms connus de stratèges se retrouvent sur les monnaies en abrégé. Il faudrait encore citer *Epicrate*, fils de Callimaque, du dème de Leuconoé, stratège ἐπὶ τὰ ὅπλα, d'après une inscription récemment dé-

(1) Foucart-Wescher, *Inscriptions de Delphes*, n° 429.
(2) C. I. A. II, 481.
(3) *Ad. Att.* V, II, 6; *Ad fam.* XIII, 1.

couverte (1). Le Musée Britannique possède une série de tétradrachmes aux noms de Callimaque et d'Épicrate où il faut sans doute reconnaître ce personnage et son frère : l'exemple de Micion et d'Euryclidès, celui de Dioclès et de Médéios nous ont déjà montré que l'Athènes de la décadence ne répugnait pas à faire siéger deux frères ou deux cousins dans un même collège, s'agît-il même des premiers postes de l'État.

Je ne veux pas multiplier cette aride nomenclature, que des découvertes ultérieures ne manqueront pas de développer encore. Je veux seulement faire observer qu'il ne faut pas du tout s'étonner si certains stratèges, connus par les inscriptions, ne se retrouvent pas sur les monnaies. Par exemple, sur un catalogue de magistrats qui nous fait connaître probablement les stratèges éponymes des années 101 à 95 av. J.-C. (C. I. A., II, 985) un seul, Dionysios, paraît se retrouver sur les monnaies. L'explication de ce fait est facile. La frappe des monnaies athéniennes du nouveau style a été très intermittente, très irrégulière. Elle commence très probablement en 296, époque où Démétrius Poliorcète rétablit Athènes dans ses droits politiques, et finit vers l'époque d'Auguste, quand les mines du Laurium furent épuisées. C'est donc une période de près de trois siècles ; or, elle n'est encore représentée que par 106 séries dont un tiers appartient aux premières années, où l'on n'indiquait les noms des magistrats que par des monogrammes indéchiffrables. On voit donc qu'en moyenne les Athéniens ont frappé monnaie tous les deux ou trois ans seulement, car il est peu probable qu'il nous manque beaucoup de séries. Aux époques où le commerce languissait, où les finances de l'État étaient en souffrance, les ateliers monétaires chômaient; aux époques de prospérité, on frappait abondamment, non seulement tous les ans, mais même tous les mois. En somme, on peut annoncer *à priori* que la moitié seulement des stratèges éponymes doit se retrouver sur les monnaies et la proportion, à l'heure actuelle, est encore plus favorable : c'est assez dire que mon hypothèse peut être considérée comme démontrée.

Théodore Reinach.

(1) *Bulletin de corr. hellénique*, IV, 542.

LE DERNIER DES COPISTES GRECS EN ITALIE

JEAN DE SAINTE-MAURE

(1572-1612)

Jean de Sainte-Maure (Ἰωάννης ὁ Ἁγιομαύρας, Σαγκταμαύρας, Σανταμαύρας, Giovanni Santa-Maura) naquit en 1538 ou 1540 (1), d'une famille patricienne de Nicosie, dans l'île de Chypre. En 1570, après la prise et le pillage de sa patrie par les Turcs, évènements dont il nous a conservé le récit (2), il se réfugia en Sicile et séjourna à Messine (3), en 1572 et 1573. Cette même année il se rendit à Seminara, en Calabre, où il était encore en 1574, et y copia différents livres de chœur à l'usage des moines de l'abbaye de Saint-Philarète (4).

En 1582, il est à Naples; depuis 1585 jusqu'en 1612, on le trouve établi à Rome, faisant le métier de copiste de manuscrits, et bientôt il est employé comme *scrittore* pour le grec à la Vaticane (5). Les cardinaux Antonio Caraffa, en 1588, Jacques Davy Duperron, en 1607, Frédéric Borromée, en 1610, le jurisconsulte bolonais, Lelio Ruini, en 1594, l'emploient tour à tour. Je ne

(1) En 1610 il se dit âgé de 70 ans, et en 1612 de 74 ans; voy. les souscriptions des mss. Suppl. gr. 217 et Voss. gr. fol. 24.

(2) Voy. plus loin, p. 189.

(3) Voy., p. 190, deux inscriptions grecques relevées par lui à San-Giovanni dell'Orto et à Santa-Marina.

(4) Voy., p. 185, sa quittance, du 2 août 1574, aux moines de l'abbaye de Saint-Philarète.

(5) Voy. la souscription du ms. Suppl. gr. 217 et sa lettre à Lelio Ruini, p. 187.

sais à quelle époque Charles de Montchal, archevêque de Toulouse (1628-1651), acquit toute une série de manuscrits grecs copiés par lui et qui sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale, après avoir figuré dans les collections du surintendant Fouquet et de l'archevêque de Reims, Maurice Le Tellier († 1710).

Les documents qui nous renseignent sur la vie de Jean de Sainte-Maure se réduisent à dix souscriptions de manuscrits, datés de 1582 à 1612, plus un volume (Gr. 3067) dans lequel notre copiste a réuni des pièces de toute sorte : fragments de copies de manuscrits, brouillons de lettres relatives à ses travaux, notes diverses : copies d'inscriptions, d'épigrammes, notes historiques, etc. (1).

Trois manuscrits seulement de Jean de Sainte-Maure avaient jusqu'ici été signalés par Montfaucon dans sa Paléographie grecque (2) ; le nombre des copies qu'on lui doit est maintenant porté à vingt-six : dix-huit à Paris, une à Évreux, une à Leyde, cinq à Londres. Il n'est pas douteux que la Vaticane et les bibliothèques d'Italie n'en recèlent plusieurs autres (3), qui pourront fournir sur sa vie quelques nouveaux détails (4).

Le métier de copiste de manuscrits grecs était tout à fait à

(1) On peut citer parmi les pièces recueillies par Jean de Sainte-Maure dans le ms. gr. 3067 : Fol. 14. Épitaphe grecque du cardinal Alexandre Farnèse, et « eadem latine translata, Cortesii Tusurii Epirotæ ». — Fol. 100. Épitaphe grecque du cardinal Sirlet. — Fol. 227. Note sur la venue à Rome de deux évêques russes : « Il mese di novembre 1595, in Roma sono venuti dui vescovi Rutheni, alias Ῥῶσοι, subietti al re di Pollonia, greci, per dare obedienza al Papa... » — Fol. 228-231. Catalogue des principaux mss. de Patmos, publié par le cardinal Mai et reproduit par Migne, *Patr. gr.*, CXLIX, 1047. — Fol. 270. Vers de Scipion Leonardi, de Fermo, « in lode del felicissimo pontificato... di papa Gregorio XIII°, » datés de Rome, 22 avril 1585.

(2) Page 91 ; cf. Gardthausen, *Griechische Palaeographie*, p. 328, qui renvoie à Montfaucon.

(3) Voy. mes *Fac-similés de mss. grecs des* XVe *et* XVIe *siècles*, pl. 31.

(4) Jean de Sainte-Maure avait un fils, Jules-César, avec lui à Rome, en 1585 (voy. ms. Burney, 53). Vers 1593 sa femme vivait encore ; elle est mentionnée dans la lettre, déjà citée, à Lelio Ruini, où Jean de Sainte-Maure fait part à ce dernier de ses embarras d'argent. Une lettre, non signée, de 1591 nous donne son adresse à Rome : « Al molto magnifico signor il [s]^or^ Joanni di Sta-Maura suo servandissimo, Roma, al Peso. » (Ms. grec 3067, fol. 225 v°.)

son déclin quand Jean de Sainte-Maure commença à l'exercer. Ce n'était plus le temps où l'on voyait sortir de la plume d'un Giovanni Onorio, d'un Ange Vergèce ces chefs-d'œuvre de calligraphie que l'on admire dans nos bibliothèques; aussi les manuscrits qu'il nous a laissés ne supportent-ils pas la comparaison avec ceux de ses devanciers. C'est le dernier représentant de ces copistes grecs réfugiés en Italie et en France aux xve et xvie siècles et dont la nombreuse phalange a contribué pour une large part à la Renaissance des lettres.

H. Omont.

APPENDICE

I

Souscriptions des manuscrits grecs copiés par Jean de Sainte-Maure.

1582

(Ms. communiqué par M. E. Legrand.) Procli Diadochi institutiones theologicae. A la fin, on lit, après une prière, en 6 vers :

Ἐν Παρθενόπῃ, τῇ α' μαρτίου μηνὸς, ἡμέρᾳ δὲ πέμπτῃ, ,αφπϐ' ἔτει τῆς Θεογονίας. — *Nempe die primo mensis martii, die vero jove,* 1582. *anno a nativitate Domini.*

1585

Londres, Burney, 53. Origenes, etc. Au dernier feuillet 91 v°, on lit cette note :

Accepi in foliis solutis, dono Julii Caesaris, filii Joannis a Sancta Maura, Romae, die VII. *mensis januarii* 1585.

1589

Paris, Suppl. gr. 157. Eustathii de Ismeniae et Ismenes amoribus. Souscription au dernier feuillet 130 v°.

Joannes Sta Maura, Cyprius, patricius Nicosiensis, transcripsit Romae, 1589. — *Ex vetusto libro manuscripto qui est Romæ in bibliotheca Vaticana, anno* CIƆIƆLXXXIX.

1593

Paris, Grec 1341. Matthaei Blastaris syntagma canonum. Souscription au dernier feuillet 271 v° :

Μηνὸς ἰουνίου ιη', ,αφ,γ' ἔτει, ἐν Ῥώμῃ : —

1593, *junii* 18. Ἰωάννης ὁ Ἁγιομαύρας Κύπριος ὁ ἐκπατρίδος Λευκοσίας ἐξίσωσεν :

1594

Paris, Grec 2438. Athenaei, Bitonis, Heronis de machinis bellicis ; Heronis liber geeponicus. Souscription au fol. 87 :

Τὸ παρὸν βιβλίον ἐστὶ τοῦ ἐν αἰδεσιμωτάτοις καὶ ἁγανοῖς ἥρωσι κυρίου Λαιλίου τοῦ Ῥουίνου, τοῦ ἐξ εὐγενῶν τῆς μητροπόλεως Βονονίας καταγομένου : + Ἀντιγραφὲν ἔκ τινος κώδικος τῆς Βατικανῆς βιβλιοθήκης δι' ἐμοῦ Ἰωάννου Σαγκταμαύρα τοῦ ἐκ μητροπόλεως Λευκοσίας τῆς Κύπρου νήσου : +

Μηνὶ σεπτεμβρίῳ, ,αφ,δ' ἔτει ἀπὸ Χριστοῦ.

1603.

Paris, Grec 1245. Hieremiae, CP. patriarchae, censura orientalis. Copie de Jean de Sainte-Maure, souscription au fol. 213 :

Ex bibliotheca Vaticana, die XIX. *mensis aprilis M DC. III., pontificatus S^mi Patris et Domini nostri Clementis octavi anno* 12°.

1607

Evreux, ms. gr. 4. S. Cyrilli Alexandrini commentarius in Joannem. Souscription aux pages 1092-1093 :

Rome, ex bibliotheca Vaticana, die XXVIIJ. *mensis julii, die vero sabbato, M. DC. VII., pontificatus sanctissimi D. D. N. Pauli V. anno tertio.*

Ὥσπερ ξένοι χαίρουσιν ἰδεῖν πατρίδα καὶ οἱ θαλαττεύοντες ἰδεῖν λιμένα, οὕτω καὶ οἱ γράφοντες ἰδεῖν βιβλίου τέλος. — Ἰωάννης Σαγκταμαύρας Κύπριος ὁ ἀντιγράψας : —

1608

Paris, Grec 453. S. Hippolyti tabulae paschales, etc., avec traité du calcul de Pâques, en italien, par Jean de Sainte-Maure (fol. 13-28).

Ce traité a été copié en 1608 ; voyez au fol. 23 : « l'anno presente del 1608. »

Au fol. 58 v°, on lit : « Descriptus est præsens libellus de vita beatæ Macrinae ex quodam codice vetusto quidem sed valde mendoso bibliothecæ Cryptoferratensis. . »

1610

Paris, Suppl. gr. 217. S. Cyrilli Alexandrini homiliae xxx. Paschales. Souscription au dernier feuillet 248 v° :

Ἐν Ῥώμῃ, τῇ ϛ' τοῦ ἰουνίου μηνὸς, ἡμέρᾳ κυριακῇ πρώτῃ μετὰ τὴν ἁγίαν Πεντηκοστὴν, ἔτει ἀπὸ τῆς ἐνσάρκου οἰκονομίας τοῦ Κυρίου, καὶ Θεοῦ, καὶ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ χιλιοστῷ ἑξακοσιοστῷ δεκάτῳ, ἰνδικτιῶνος ὀγδόης · ἔτει τε ἕκτῳ τῆς πανολβίου ἀρχιερατείας τοῦ παναγιωτάτου καὶ μακαριωτάτου ἄκρου ἀρχιερέως Παύλου πέμπτου, ἡμῶν δεσπότου, οἰκουμενικοῦ τε πατρὸς, καὶ ἀρχιποίμενος, πέρας εἴληφε τὸ παρὸν βιβλίον ἀδείᾳ μὲν τοῦδε τοῦ ἄκρου ἀρχιερέως, ἀναλώμασι δὲ τοῦ ἐκλαμπρωτάτου καὶ αἰδεσιμωτάτου κυρίου Φριδερίχου, τοῦ σεβασμίου ἀρχιεπισκόπου Μεδιολάνων τῆς ἁγίας τε Ῥωμαϊκῆς ἐκκλησίας καρδινάλεως Βωῤῥωμαίου, ἀντιγραφὲν ἐξ ἑτέρου βιβλίου τῆς ἐν τῷ Οὐατικανῷ ἀποστολικῆς βιβλιοθήκης δι' ἐμοῦ Ἰωάννου Σαγκταμαύρα τοῦ Κυπρίου, ἑβδομηκονταετοῦς ὄντος τῇ ἡλικίᾳ, γραφέως τῶν ἑλληνικῶν βιβλίων τῆς ῥηθείσης ἀποστολικῆς βιβλιοθήκης : —

Ὥσπερ ξένοι χαίρουσιν ἰδεῖν πατρίδα,
Καὶ οἱ θαλαττεύοντες ἰδεῖν λιμένα,
Οὕτω καὶ οἱ γράφοντες ἰδεῖν βιβλίου τέλος : —
Τὸν δακτύλοις γράψαντα, τὸν κεκτημένον,
Τὸν ἀναγινώσκοντα ἐκ θείου πόθου.
Φύλαττε τοὺς τρεῖς, ὦ τριὰς πανολβία : — Ἀμήν.

Romæ, die vj. mensis junii, die vero Dominica prima post sanctissimam Pentecostem, anno salutis M. DC. X., *pontificatus S^mi Dni. N. Pauli V. P. M. anno sexto.*

1612

Leyde, Voss. gr. fol. 24. Matthaei Blastaris syntagma canonum. Souscription à la page 621 ;

Ἐξεγράφη ἡ παροῦσα βίβλος, μηνὸς ἰουλίου κθ', ,αχιϐ' τοῦ κοσμοσωτηρίου ἔτους, ἐν Ῥώμῃ. Ἰωάννης ὁ Σαγκταμαύρας Κύπριος ἐξέγραψεν, ἑϐδομηκοντούτης ἐπὶ τέσσαρσι τῇ ἡλικίᾳ : —

Sans date

Paris, Grec 1751. Lamprias de scriptis Plutarchi. On lit à la fin, fol. 8 v° :

Τὰ ἑξῆς λείπει ἐν τῷ ἀντιγράφῳ.

Ἐξισώθη ἐξ ἄλλοιν ἀντιγράφοιν παρὰ τῷ κυρίῳ Φουλϐίῳ τῷ Οὐρσίνῳ διασωζομένοιν ὁμοίοιν τῷδε ὡς ὁρᾷς. Ἰωάννης Σαγκταμαύρας ὁ Κύπριος ὁ ἀντιγράψας.

Les corrections de Fulvio Orsini sont indiquées en marge : *D. Fulvius Ursinus* ἐν ἄλλῳ γράφει, etc. — Le reste du ms. est aussi copié par Jean de Sainte-Maure.

Paris, Grec 2749. Anonymi grammatica (fol. 47-72), avec ce titre au fol. 47 :

Grammatice græca incerti auttoris, quam Joannes Sta Maura invenit in partibus Calabriæ ultra vel in partibus magnæ Græcie.

Γραμματικὴ ἑλληνικὴ ἀνώνυμος ἣν Ἰωάννης ὁ Σαγκταμαύρας εὗρεν ἐν τοῖς μέρεσι τῆς μεγάλης Ἑλλάδος.

Paris, Grec 1344. Collectio juris canonici. En tête du fol. B, de la main de Jean de Sainte-Maure, mais sans son nom, on lit :

Descriptus fuit hic liber ex alio manuscripto bibliothecæ Sforcianæ, cui numerus. I. I. I.

Paris, Grec 3067. Joannis de Sancta-Maura schedae variae, avec ce titre, de sa main, au fol. 2 :

Fragmenta diversa valde confusa.
Heu, tu, quis? Codex. Titulus? Farrago. Quis auctor?
Mille. Quis est sensus? Mille. Manus? Totidem.
Mirum. Sic. Vetus an novus es? Sum neuter, uterque;
Monstrum. Vera loquor. Instrue, tolle, lege.

Voyez ce qui a été dit plus haut sur ce manuscrit.

Londres, Brit. Mus. Addit. ms. 15135. Theodori Studitae vita et epistolae. Au fol. 31, la souscription :

Θεοῦ τὸ δῶρον καὶ Ἰωάννου πόνος : —
Donum Dei et labor Joannis.

II

Liste des manuscrits grecs copiés par Jean de Sainte-Maure.

Paris

Bibliothèque nationale.

Grec 453 (fol. 1-86). S. Hippolyti tabulae paschales, etc. Vita Sæ Macrinae, Hypsiclis anaphoricus. (Montchal. — Le Tellier, 55e.)

— 572 (fol. 183-271). Theodoreti curatio Graecarum affectionum, etc. (Montchal. — Le Tellier, 7.)

— 1245. Hieremiae, CP. patriarchae, censura orientalis. (Montchal. — Le Tellier, 17.)

— 1321. Joannis Zonarae canonum interpretatio. (Montchal. — Le Tellier, 15.)

— 1341. Matthaei Blastaris syntagma canonum. (Montchal. — Le Tellier, 16.)

— 1344. Collectio juris canonici. (Montchal. — Le Tellier, 19.)

— 1751. Lamprias de scriptis Plutarchi; Bessarionis, S. Gregorii Thaumaturgi, Theodosii, Leonis et Constantii impp. varia. (Montchal. — Le Tellier, 69.)

— 1871. [Heliodori Prusaei, vel Andronici Rhodii] paraphrasis in Aristotelis ethica ad Nicomachum. (Montchal. — Le Tellier, 24.)

— 1990. Damascii philosophi dubitationum et solutionum de primis principiis capita XLII. priora. (Montchal. — Baluze.)

— 2380. Diophanti Alexandrini arithmeticorum libri VI., etc. et Heronis Alexandrini de iis quae per se sponte faciunt libri II., cum latina interpretatione Josephi Auriae. (Montchal. — Le Tellier, 33.)

— 2438. Athenaei, Bitonis, Heronis de machinis bellicis; Heronis liber geeponicus. (Montchal. — Le Tellier, 36.)

— 2749 (fol. 47-72). Anonymi grammatica. (Montchal. — Le Tellier, 23.)

— 2897. Eumathii [Eustathii] de Ismeniae et Ismenes amoribus libri XI., e cod. Vaticano. (Montchal. — Le Tellier, 49.)

— 3067. Joannis de Sancta-Maura schedae variae. (Montchal. — Le Tellier, 55.)

Coislin 39. Zonarae et Balsamonis canones. (« Augusti Galland Parisini, in suprema Paris. curia patroni, 1617. »)

Supplément 157. Eustathii de Ismeniae et Ismenes amoribus. (Sorbonne, 1480.)

— 217. S. Cyrilli Alexandrini homiliae xxx. Paschales. (Jésuites d'Anvers.)

— 1015. « Ce cahier doit être mis à la fin du ms. 39 » de Coislin. (Aug. Galland.)

Ms. communiqué par M. E. Legrand. Procli Diadochi institutiones theologicae. (52 fol.)

Évreux

Bibliothèque de la ville, ms. grec 4. S. Cyrilli Alexandrini commentarius in Joannem. (Duperron. — Abbaye de S. Taurin d'Évreux.)

Leyde

Bibliothèque de l'Université, Vossianus graecus, in-fol., nº 24. Matthaei Blastaris syntagma canonum.

Londres

British Museum.

Harley, 5594. Michaelis Pselli commentarius in Aristotelis physica. (Jésuites d'Agen.)

— 5667. Olympiodorus in Platonis Phædonem.

Burney, 53. Origenis, Eustathii, S. Gregorii Nysseni et Zenonis imp. varia.

Additional, 15435. Theodori Studitae vita et epistolae. (Jésuites du Collège de Clermont, à Paris.)

— 21983. S. Joannis Chrysostomi homiliae variae. (Duperron. — Abbaye de S. Taurin d'Évreux.)

III

Lettres et notes diverses de Jean de Sainte-Maure.

Manuscrits copiés en 1574 dans l'abbaye de S.-Philarète de Seminara.

Jo Giovanne Santamaura, Cyprioto, della cita di Nicoscia, per la presente declaro havere scritto l'infra nominati libri græci in la venerabile habbatia di S. Philareto, nello terretorio di Siminara, quali era di bisogno a farse essendo et mancavano dalla presente venerabile habbatia, et li reverendi padri et in detta habbatia stanno non potevano satisfare lo culto divino ordinariamente senza detti libri et per tal effecto mi hanno fatto scriverli, videlicet : uno Missale græco con tutte le tre misse et allo ritu et usu græco si soleno a dire ogniuna alli giorni, et si deveno dire con piu evangelii et epistole, collecte, antiphoni et altre cose necessarie, et si abisognano alla misa delle feste comandate et di piu altri santi, à detto Missale escritto di charta bastarda fogli 75, dico quinterni tre. Ho scritto un'altro libro chiamato in græco *Catanyctico,* intra lo quale sonno certi canoni overo regule di officio chiamati *catanicticha,* et in lingua italiana vol dire compassionevoli, overo regule penitentiale, le quale si solano dire per ogni giorno intra li off[ic]ii dello matutino. In detto libro ho scritto di charta bastarda dui quinterni. Ho scritto 15 giornate allo minio di marzo et altre tante allo minio di magio de modo, et ho scritto in detti dui minii de charta bastarda foglii 16 (1), allo minio di aprille haggio giungiuto l'officio di S. Philareto lo quale non era scritto alli minii, ma era scritto separatamente per lo detto sancto non era delli canonizati (2) per essere stato poi che serono canonizati li santi lo quale officio era scritto a certi libri vecchii et jo l'hagio scritto di novo et lo ho miso allo minio di aprille alli 8 del detto, ho

(1) *12* biffé.
(2) *Antiqui* biffé avant *canonizati.*

scritto di charta bastarda foglii 4, l'officio dello corpo di Christo era scritto a certi libri antiqui et jo l'haggio rinovato et lo misi allo triodi ho scritto di charta bastarda foglii 3, ho scritto tre foglii di charta allo psalmista dove mancavano et hammano tutti li foglii 151 et hanno quinterni 6 et uno foglio scritto, per lo quale mia fattiga ho havuto dal magnifico signore Giovanni Petro Fall'aqua (1) in denari contanti.... (2) et per la charta ancora et ho miso la quale era la mia et l'havia comparato da Messina à ragione di grana 12 lo quinterno novita di questo regno di Napoli, summano denarii 3, 13 de cinnabro et altri colori che nei abisognaro per fare le litere majuschule, capiversi et rubriche in detti libri d..... (2), suma tutta d..... (2) et per fide della verita ho scritto la presente di mano mia et cosi mi intendo per pagato et satisfatto. Da Siminara, a di 2 de agosto 1574.

[Ἰωάννης ὁ Σανταμαύρας.] (3)

Περὶ τοῦ τυπικοῦ Λουκᾶ ἀρχιμανδρίτου.

Il mese d'agusto nel 1573, ritrovandomi all'abbatia di S. Philareto, terretorio di Seminara, vinemo a ragionamento con li padri del detto monastero insieme con un'altre padre, nomine frater Philareto, prior dello monasterio di S. Bartholomeo, circa li Τυπικά come sono de piu sciate, et detto prior frater Philareto mi desse ad intender che un tempo uno archimandrita, nomine Luca, havea pigliato per via del concilio da tre Τυπικά, uno de Constantinopoli, l'altro de S. Nicola de Casoli, et l'altro delli κοινόβιοι τῆς Παλαιστήνης, et compose une Τυπικό, con lo quale si covernano hoggi li chiesie greche in Italia, havendo inteso io lo nome di archimandrita Luca, gli ho monstrato lo contrascritto epitaphio circa alquale haveamo giudicato che fosse stato quello archimandrita Luca lo noma del quale è scritto à quelle epitaphio (4).

(1) On trouve, au fol. 46 v°, le début de la quittance de Jean de Sainte-Maure « Jo Giovanne Sta Maura, Nicoscioto, dell'isola di Cypro, per la presente confesso havere havuto et manoalmente riceputo dal mag^co Sr Giovanni-Petro Fall'aqua, gentil huomo della cita di Simi[nara]... »

(2) Le prix a été laissé en blanc.

(3) Ms. grec 3067, fol. 47 v°.

(4) Ms. grec 3067, fol. 73. — Cf. plus loin, p. 190.

Lettres diverses.

I

Monsignore mio illustrissimo,

Le presenti charte son le tante che ho guastato per havere sbagliato piu volte con quelli benedetti numeri della tavola, dove fui necessario di comprare altri due foglii di charta à rescriverli.

Io sto multo occupato questa mattina a certo servitio del car. Carafa et non mi ho possuto venir di persona, mando à V. S. tutte le scritture, et la suplico se degni mandar mi qualche denaro di quello che par et piace à lei quancunque a certo mio me porre di havere servito di dui testoni (1), non però ogni cosa la remetto alla cortesia et parere di V. S., et la prego à non me mancare di mandar mi qualche cosa che ne ho di bisogno grande questa mattina et sempre me trovara prontissimo al suo servitio. Domane poi pranso verrò da V. S. per monstrar me dove habbia da rescrivere quelle postillatione insieme con la polizina che stanno nello exemplare, et da domane inansi potra mandare a chiamar me quando gli sarà comodo à V. S. et venga a incontrare overo collationare il libro. Adi 19 nov. 1588.

Ἰωάννης Σανταμαύρας.

(Sans adresse.) (2)

II

Illustrissimo et reverendissimo magistro,

Se l'illustrissimo nostro bibliothecario non me impedicca 15 giorni a scrivere per la stampa Cyrillo magno sopra il propheta Abbachuc (3), il servitio di V. S. R^ma^ saria stato finito nel tempo che gia gl'ho promesso mi bisognava obedire.

(1) *mezzo scudo* biffé.

(2) Ms. grec 3067, fol. 51 v°.

(3) *S. Cyrilli, patriarchae Alexandrini, commentarii in duodecim Prophetas minores*, ed. Jac. Pontanus. Ingolstadii, 1607, in-fol.

Mando a V. S. R^{ma}. X quaterni, li quali sono de karte 92 (1), et in mano di V. S. R^{ma}. sono carte 123, che montano in tutto karte 215, hagliane de fatigha, f. 1075
ancora s'hanno di scrivere de Blastari karte 56, f. . . 260

TOTAL. 1335
et per le charte, f. . . 66

Serano, f. . . 1401

Ancora sono certi canoni de Ἰωάννου Νηστευτοῦ, Νικήτα Ἡρακλείας, Νικηφόρου Κωνσταντινουπόλεως et Ἰωάννου Κίτρους, karte 16, et le epistola Λέοντος πάπα πρὸς Φλαβιανὸν Κωνσταντινουπόλεως, karte 5 = karte 21.

Finito che sara Blastare, all'hora V. S. considerara per queste karte 21 se le vorra fare scrivere ò non.

Jo per tutta via attendo a scrivere et presto spero in Dio di finirlo per le scriver otto carte per giorno (2).

Il latore della presente mostrara a V. S. R^{ma}. una poliza del Sacro Monte et deve dare mia moglie 6. giulii et uno giulio de guadagno et hanno giulii 2, gia il tempo è appropinquato et si vendera il mio pegno, si V. S. potesse mandar mi qualche scudetto sarebbe gran elemosina, tre mesi son oggi et il maestro thesoriere non me vol ancora pagare le mie mesate.

Di vostra S. R^{ma}. excellentissima,

Ἰωάννης ὁ Σανταμαύρας.

Au dos : Τῷ ἄγαν περιφανεῖ καὶ αἰδεσιμωτάτῳ ἐμῷ κυρίῳ τῷ κυρίῳ Λαιλίῳ Ῥουίνω (3).

III

Signore mio,

Questa mattina doppò il concistorio publico ho parlato da

(1) Au lieu de cette phrase, Jean de Sainte-Maure avait d'abord écrit : *li quali hanno più karte... 123.*

(2) Après cette phrase les mots suivants ont été biffés : *V. S. R^{ma}. mi mandara l'ultimo quaterno per scrivere quella karta et manca da scrivere.*

(3) Ms. grec 3067, fol. 194.

parte di V. [S.] à S. Gerardi per il libro di Ephræm, il quale m'ha detto de non ha altro ligato piu che uno et si ritrova haverlo imprestato al card. Castruccio, il quale farà tutte le sue forse di poter lo rihavere per servir poi à V. S. Non dimeno lui dubita che questa cosa del card. Castruccio non vadi a longo, però V. S. potra vedere (mi disse) che lui si ritrova havere donato uno all illustrissimo card. Ascanio nostro patrone et dal lui V. S. lo potrà havere piu facilmente che star'aspettando l'humore del card. Castruccio quando piaccera lui di tornar lo.

V. S. potra far reportare in bibliotheca tutti li libri che qui stanno attesi tutti sonno viesti et revisti et far portar del'altre in sino otto à diece prezi accio non s'habbia de andare ali presto in libraria V. S. faria portare ancora.

[Ἰωάννης ὁ Σανταμαύρας.]

(Sans adresse.) (1)

Note sur la prise de Chypre par les Turcs.

1570. — La presa di Cypro.

Al di 28 de giugno appense l'armada a Baffo, adi primo de luglio arrivó alle saline, et alli 2 dismontese et acapette alla marina et cosi fece parte della cavalleria à ricognoscer il luoco si poteva esser dato travaglio alguno, et cosi vedendo che li ditti rignicoli si erano ritirati alla cita di Nicoscia et alla cita di Famagosta, vedendo cosi i stete il campo Torchesco acapato alle saline giorni 20 et giorni 8 à marciar et tirar s'artegliaria alla cita di Nicoscia, et di subito fra giorni 2 hebbero ricognosciuto il luogo et d'intorno l'altegliaria et piantirno per 5 luoghi et comincierno à batterla la detta citta, et batterno la 42 jorni, et cosi alli 9 di settembre la pigliorno, uno sabbato matina, un' hora, ò vero dui hore di giorno, et tagliorno à sangue prede prese 50,000, ò vero 60,000 persone. Il simile pigliorno i schiavi, et in detta cita si ritrovavano da 80 soldati Italiani in circa, infra li giorni 42, che fo battuta ce ne restò

(1) Ms. grec 3067, fol. 269 v°.

manco della mita, et dell' Italiani erano morti alle muraglia, et per il campo Turchisco si ritrovavano 200,000 Turchi et 12,000 cavalli che si ritrovavano dismonti. In quel regno et si ritrovavano alle saline 300 in circa cavalli et il simile 20, altri cavalli da..... grandi et piccoli (1).

Inscriptions de Messine.

Nel 1572, alli 12 del mese di 9bre. — Stando io a vedere messa nella chiesa del beato S. Giovanni-Battista detto dell' Horto, alla inclita cita de Messina, standomi allo choro, alla banca della sacrestia ho alzato li occhi all' altra banda del coro verso tramontana intra una cappella vecchia et ho visto un monumento di marmoro et litere greche intagliate et dicevano (2) :

Ἐνταῦθα Λουκᾶν κλεινὸν ἀρχιμανδρίτην,
Ταῖς ἀρεταῖς λάμψαντα φωσφόρου δίκην,
Πολλοῖς φανέντα πρόξενον σωτηρίας,
Μόνῳ Θεῷ ζήσαντα τὸν πάντα χρόνον,
Καὶ σῶμα νεκρώσαντα καὶ πρὸ θανάτου
Ἔκρυψε λάρναξ ὥσπερ ἥλιον νέφος,
Τῇ πρὶν καλανδῶν μαρτίου μηνὸς τρίτῃ,
Ἦν ἡμέρα σάββατον, ὥρα δὲ τρίτη,
Ἐξ χιλιάσι τῶν παρελθόντων χρόνων
Ἴσαις δ'ἑκατοντάσιν ἀριθμουμένων
Καὶ σὺν δέκα πεντάσιν ἑβδόμῃ μόνῃ.
Ἀλλ', ὦ κορυφὴ καὶ πάτερ τῶν πατέρων,
Νῦν ὡς παρέστω ἀμέσως τῇ τριάδῃ
Κἀὶ τὰς ἀμοιβὰς τῶν πόνων δεδεγμένος,
Μνήσθητι τέκνων πνευματικῶν ὠδίνων
Ἐξιλεῶν τὸ θεῖον ὑπὲρ σῶν τέκνων.

Adi 22 di 9bre 1572, stando alla missa greca a Messina, a una chiesia detta di Sta Marina, ho alzato li occhii allo muro della chiesia verso manzo giorno et ho visto certe litere grece et diciano :

(1) Ms. grec 3067, fol. 72 v°.
(2) Cf. plus haut, p. 186.

Πόθῳ θείῳ κινούμενος τῆς ἱερᾶς ζωοθυσίας ἡμῶν τῶν Γραικῶν τελετὴν ἀκροάσεως ὁ ἐνδοξότατος Ἰωάννης Σκέρδης, τῆς Σικελῶν ἐπαρχίας μονάρχης κατὰ δὲ Λατίνους βίτζορὲξ, ἔτι δὲ καὶ δουκὸς οὐρανίου τῆς Μεθύμνης ἐνταῦθα παρεγένετο συμπάσῃ τῇ συγκλήτῳ αὐτοῦ καὶ στρατῷ, μηνὸς σεπτεμβρίου κς', ,αφνζ' Χριστοῦ, ἡμέρᾳ κυριακῇ, ἱερουργοῦντος τοῦ ὁσιοτάτου ἐν ἱερομονάχοις καὶ πνευματικοῦ πατρὸς κυροῦ Λουκᾶ προκόπη Κυπρίου, συνεργούντων δὲ καὶ τῶν εὐγενῶν ἀρχόντων Στεφάνου Μακρυνάρη, Ἰακώβου Καλορίτου, Ἐμμανουὴλ Γαϊτανᾶ, Ἀντωνίου Ἀντώνα, καὶ τῶν λοιπῶν ἐπιτρόπων καὶ συναδελφῶν τῆς ἁγίας ταύτης μονῆς, ἔτι δὲ καὶ παντὸς τοῦ τετιμημένου λαοῦ πόλεως Ῥόδου (1).

(1) Ms. grec 3067, fol. 74. — Au bas de cette note Jean de Ste Maure a répété : *A le 9 de 7bre 1570 fo pigliata Nicoscia.*

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

LA LANGUE LITTÉRAIRE MODERNE

La langue littéraire moderne — nous devons entendre par ces mots la langue populaire écrite, — n'a pas encore fait l'objet d'études grammaticales d'ensemble ou de détail.

Cette langue, comme toute langue littéraire, se compose d'éléments de provenances diverses. Ce sont ces éléments qu'il s'agirait de reconnaître et de classer.

En tout premier lieu, nous avons à tenir compte des emprunts savants, c'est à dire des emprunts faits à la langue ancienne. Ces emprunts peuvent être de deux natures :

Le mot savant est devenu populaire. C'est, en français, le cas pour les mots tels que *idée*.

Le mot savant n'est pas devenu populaire, mais il est formé de façon à pouvoir le devenir sans peine, du moment qu'il ne contrarie pas la morphologie de la langue vivante. Prenons, en français, un mot tel que *phonétique ;* dans l'état actuel du français, ce mot n'offense en rien les habitudes phonologiques courantes ni chez le peuple, ni chez les gens instruits. En revanche, si l'on voulait nous faire décliner *phoneticé (ou phonetiké)*, génitif singulier *phoneticès* (prononcé *phoneticesse*), on n'arriverait à aucun résultat; c'est que la morphologie vivante serait violée : on ne décline plus en français.

Les mots savants de cette catégorie se subdivisent eux-mêmes, pour le grec moderne, en deux séries bien distinctes.

Le mot savant passe tel quel, et sans subir aucun changement sensible, de la langue ancienne dans la langue littéraire : par exemple, les deux adjectifs ἄφατος, παλαίφατος, inconnus du peuple, ne seraient nullement modifiés par le peuple dans leur forme actuelle, s'il venait à l'apprendre, puisque cette forme ne blesse aucune des règles de la grammaire populaire.

Au contraire, il est des cas où le mot ancien ne saurait subsister intact, si l'on voulait s'en servir aujourd'hui : les écrivains, en pareilles circonstances, modifient le mot ancien de façon à lui donner une apparence plus moderne et c'est ainsi que nous voyons se produire ces formations dont le français nous offre tant d'exemples et qu'on a nommées justement *mi-populaires mi-savantes*. En grec, un mot de ce genre, serait le mot ποίηση, depuis longtemps admis chez les écrivains. Si le mot nous avait été conservé par voie purement populaire, nous devrions avoir la forme régulière ποίση, par la réduction des deux *i* en un seul (ταμεῖο = ταμιεῖον, etc). Mais d'autre part, la désinence est conforme à la grammaire moderne. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que ces modifications soient faites par les écrivains de propos délibéré : ils obéissent eux-mêmes à des analogies inconscientes.

Il suffit de remarquer, au sujet de ces formations *mi-populaires mi-savantes*, qu'elles ont toutes le même principe à l'origine : c'est le respect de la morphologie. Cela tient sans doute à ce que le système de la déclinaison et de la conjugaison est créé une fois pour toutes et n'est pas sujet à des variations constantes. On peut dire ὁ βασιλέας ou ὁ βασιλιάς : ce substantif restera imparisyllabique sous ces deux formes. Les accidents phonétiques, au contraire, peuvent varier d'un siècle à l'autre, sans rien changer au système de la déclinaison ou de la conjugaison. C'est pourquoi la phonétique des formations *mi-populaires mi-savantes* n'est pas toujours d'accord avec la phonétique populaire. Ce désaccord tient aussi à d'autres causes : une loi phonétique, en vigueur au moyen âge, peut avoir perdu toute force de nos jours ; d'autre part, elle peut agir dans une région de la Grèce et pas dans l'autre : elle se présente alors à l'état de simple phonétique dialectale et, dans l'un et l'autre cas, le mot savant n'est pas strictement obligé de suivre le système phonétique actuel, puisqu'il n'a plus à se modeler sur des formes qui seraient les

mêmes pour tous les mots. Ainsi l'aphérèse n'est pas également pratiquée dans tous les pays grecs ; *e* ou *i*, devant *a o u*, ne devient pas *jod* dans toutes les régions. Ces deux règles ne seront donc pas appliquées à toutes les formations par emprunt savant. En revanche, quand nous sommes en présence d'une loi phonétique soit panhellène, soit actuellement en vigueur, nous sommes sûrs que le mot savant s'y conformera. Par exemple, dans la langue commune, le ν final de l'accus. singulier a disparu dans tous (1) les substantifs masculins, féminins et neutres ; de même, le ν ne se prononce aujourd'hui devant aucune spirante et les gens instruits eux-mêmes, quand ils parlent vite et sans s'observer disent σύφωνος pour σύμφωνος, etc., etc. (2). C'est pourquoi ces deux règles régissent encore la formation des mots savants. Telles sont, à peu près, les limites de ces formations ; il resterait à entrer dans le détail et à reconnaître les lois précises qui les gouvernent. Tel ne peut être l'objet de cette courte analyse.

Voilà donc, jusqu'ici, le premier élément hétérogène dont nous avions à constater la présence dans la langue littéraire moderne. Mais cet élément se retrouve, nous l'avons vu, dans toutes les langues écrites de nos jours. Voici cependant un point où le grec se sépare de toutes les autres langues littéraires. En effet, dans le grec moderne, tel qu'il s'est écrit chez tous les écrivains de nos jours, il faut reconnaître un troisième genre d'emprunt savant, dont aucune autre langue ne nous offre l'équivalent. Quand un mot existe déjà sous une forme populaire bien caractérisée, devenue courante et d'un usage général en Grèce, l'écrivain, au lieu de s'arrêter à cette forme, choisit la forme savante : il dira εἰς τόν à côté de στόν, et πατήρ à côté de πατέρας. Ceci est une simple confusion entre deux langues différentes l'une de l'autre : l'écrivain, ne se rendant pas un compte exact des frontières grammaticales de la langue savante et de la langue moderne, fait un mélange impropre des deux langues.

(1) Je dis *tous* les substantifs, car les acc. masc. et fém. πατέραν, μητέραν, les nom. et acc. neutres πρᾶγμαν avaient le ν au moyen-âge.

(2) Cette loi est panhellène : soit que le ν tombe, soit qu'il s'assimile suivant les dialectes et aboutisse à νύφη, ἄθθος, etc., il n'en disparaît pas moins dans les deux cas.

Il faut bien nous garder d'ailleurs de ranger dans la même catégorie les emprunts de ce genre et les emprunts savants dont nous parlions tout-à-l'heure, ou, pour mieux dire, les *doublets* crées par voie savante. Il arrive souvent, en effet, qu'un mot ancien existe déjà sous la forme populaire et que, malgré cela, on tire du même mot ancien une nouvelle forme savante. La forme savante, dans ce cas, est une ressource précieuse pour la langue, qui demande sans cesse à varier et à enrichir son vocabulaire. *Ministère*, en français, est la forme savante de *ministerium* qui donne régulièrement *métier*. Mais les deux mots *ministère* et *métier* servent à l'expression d'idées différentes. De même, en grec, l'ancien adj. νέος est devenu subtantif et veut dire *jeune homme,* particulièrement le jeune homme par opposition à la jeune fille : dans ce cas il se dit νιός (prononcez νjός, en grec νi̯ός) et même en composition avec les adjectifs : ὀμορφονιός, *beau jeune homme ;* mais, si l'on veut employer νέος adjectivement, il faudra, de toute nécessité, se servir de la forme ancienne νέος : sinon la confusion entre l'adjectif et le substantif s'établirait immédiatement dans l'esprit et il serait impossible de comprendre au premier abord ce que veut dire ὁ νιὸς ἄθρωπος : Νιός a même pris parfois comme *jeune homme* un tour ironique ; aussi νέος en vient-il souvent à servir de substantif. Ce doublet est donc indispensable : la langue moderne a bien remplacé νέος adj. par l'adj. καινούριος, mais ces deux termes ne se couvrent pas : il y a, entre les deux une nuance de sens fort importante. Καινούριος répond plutôt à *recens*, νέος à *novus*. Ces doublets savants rentrent dans la catégorie des formations *mi-populaires mi-savantes.*

Le grec moderne nous présente, en tant que langue littéraire, un nouvel élément constitutif, hétérogène au même titre que les précédents, et dont il faut toujours tenir le plus grand compte. Il ne faut pas croire que le grec moderne se trouve ici dans une situation particulière ; mais nous n'avons pas l'intention et ce n'est pas ici le moment d'insister sur la comparaison avec d'autres langues, soit anciennes soit modernes. Contentons-nous de signaler le fait, qui n'a pas été observé jusqu'ici, à ce que nous savons.

Il faut reconnaître, chez la plupart des écrivains modernes,

un mélange linguistique résultant de l'emploi de formes phonétiques communes, c'est-à-dire courantes et panhellènes, avec l'emploi d'autres formes phonétiques propres à la région dialectale dont l'écrivain est originaire. Ce mélange se laisse déjà constater chez les auteurs du moyen âge, entre autres chez Georgillas, comme j'essaye de le démontrer ailleurs en ce moment même (1) ; on le retrouve chez les auteurs modernes et on en verra un exemple un peu plus loin, dans le commentaire qui accompagne les vers de Solomos. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, des particularités lexicologiques d'un dialecte : le lexique n'a absolument aucune importance grammaticale et il est incapable de servir de marque caractéristique à une langue quelconque. Les désinences et les accidents phonétiques entrent seuls en ligne de compte, dès qu'il est question de caractériser une langue, c'est-à-dire d'expliquer son système grammatical. Or, nous parlons ici d'un mélange sur le terrain phonétique ou morphologique. Ainsi, dans la langue commune on dit τῆς pour le gén. sing. fém. de l'article ; en Crète on dit τσῆ (2). Un écrivain crétois, écrivant en langue commune, pourra employer τσῆ à côté de τῆς ; un Chiote écrira τριά, à côté de la forme commune τρία, s'il est originaire d'un village où *i* devient *i* consonne devant voyelle, même après *r*. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini.

Les auteurs, en ceci, ne font que se conformer à l'état même de la langue commune, aux conditions de son existence et aux circonstances où elle s'est formée. La langue commune n'est pas non plus homogène dans toutes ses parties ; elle se compose également d'éléments de provenances diverses. On y retrouve souvent des phénomènes phonétiques appartenant à des régions linguistiques différentes.

Pour fixer les idées, citons en un exemple. La forme ἐγώ, avec le γ intervocalique, est constante dans la langue commune. Au contraire, la forme la plus usitée et la plus généralement employée pour l'ancien λέγομεν, est la forme λέμε. Celle-ci ne peut se produire que dans une région phonétique qui n'emploie

(1) *Essai de grammaire hist. néo-gr.*, t. II, Avertissement.

(2) Par métathèse. Ici l'accident phonétique a modifié la forme morphologique.

dans aucun cas le γ entre deux voyelles. La forme λέμε repose, en effet, sur la forme de la seconde personne du pluriel λέγετε, donnant régulièrement λέετε (forme encore usitée dans le village de Λεφτόπαδα, à Chio, avec deux *e)*, puis λέτε, d'où, l'on tire, par analogie, tout le paradigme du pluriel λέμε, λέτε, λέν, la seconde personne λέτε ne pouvant pas aller de pair avec une première personne λέγομε ou λέγουμε (1).

Or, il se fait que chacun de ces deux phénomènes représente des systèmes phonétiques locaux, où l'un ou l'autre se retrouve à l'état de règle sans exception. Ainsi, dans tel village ou telle région plus étendue, si l'on dit λέμε ou λέτε, ou λέετε (cf. ci-dessus), on dira également ἐώ (ἐγώ), λόος (λόγος), et de même ἀκούω (au lieu de ἀκούγω), tandis que dans tel autre village ou telle région plus étendue, si l'on dit λέγετε, λέγουμε, on dira invariablement ἐγώ, λόγος, ἀκούγω. Par exemple, à Λεφτόπαδα, où l'on connaît la forme λέετε, à Pyrgi (Chio), où l'on dit λέτε, le γ ne se produit dans aucun mot entre deux voyelles. Au contraire, dans d'autres villages, à Mesta, Elimbi (Chio), le γ intervocalique est constant : on y recueille les formes ἐγώ, ἀκούγω et λέγουμε. Mais, pour observer le phénomène dans son intégrité et pour le surprendre, si j'ose dire, à sa naissance, il faut s'en tenir à la phonétique des villages. Dès qu'on descend dans les centres, ports, villages ou villes de commerce et de passage, on constate le mélange des deux systèmes phonétiques et l'on entend dire ἐγώ à côté de λέμε. Tel est aussi le cas pour la langue commune. Deux affluents phonétiques se sont déversés tour à tour dans la langue commune qui nous présente ainsi un mélange, dont nous ne pouvons ici chercher à reconnaître les lois, mais qui se fait toujours d'après des circonstances historiques particulières ou des conditions géographiques précises.

Qu'on me permette de ne pas insister plus longuement sur la phonétique ni sur la langue des villages, sur les *patois ;* ils sont le véritable point de départ dans la formation des langues communes ; ils nous représentent le centre et le noyau primitif. Les langues communes, par essence et par définition, ne peu-

(1) Il est inutile d'expliquer λέμε autrement que par analogie. Toute explication phonétique qui voudrait tirer directement λέμε de λέγομε, tenterait l'impossible.

vent être la langue d'un seul lieu géographique. Les dialectes anciens, tels que le dorien, l'ionien ou l'attique, ne sont pas les idiomes parlés sur un seul point ni dans un seul village de la Doride, de l'Ionie ou de l'Attique : ce sont des langues parlées dans tout le pays dorien, ionien ou attique. Le mot dialecte, διάλεκτος, ne désigne pas lui-même un dialecte dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot : il signifie simplement une langue commune à tel pays, une façon de *converser* entre gens parlant une même langue : κοινὴ διάλεκτος. On sait, du reste, qu'Hérodote n'écrivait pas l'ionien pur (τῇ διαλέκτῳ ἀκράτῳ Ἰάδι), mais un ionien mélangé (μεμιγμένῃ χρησάμενος), cf. l'Hérodote de Stein, Berlin, 1877, Band I, p. XLIII. S'il nous arrive donc de rencontrer dans Hérodote deux formes contradictoires, il ne faut, je pense, ni nous en étonner outre mesure ni chercher à corriger le texte (1).

Pour nous résumer, nous avons reconnu jusqu'ici dans la langue littéraire moderne deux grandes influences extérieures : l'influence savante et l'influence dialectale. Cette classification est peut-être suffisante pour le moment. Mon objet n'était pas d'entreprendre dans ces quelques pages une étude grammaticale complète sur la langue littéraire moderne. Ce ne sont que des remarques préliminaires uniquement destinées à servir d'introduction au commentaire d'un texte assez court, écrit en langue littéraire moderne et dans lequel nous retrouvons les divers éléments hétérogènes dont nous venons de tenter la classification.

Les quelques vers de Solomos qui suivent nous donnent, en effet, une illustration complète et précise de l'analyse qui précède : c'est un simple spécimen d'un commentaire grammatical. Les analyses de ce genre gagneraient à être multipliées et à être faites en grand nombre pour la plupart des auteurs modernes. Elles nous aideront à reconnaître les caractères distinctifs de la langue littéraire moderne dont on n'aime pas beaucoup à s'occuper. Plusieurs personnes ne se doutent même pas qu'il existe une langue littéraire populaire, parce qu'elles ne sont pas sorties des limites étroites des définitions de l'école.

(1) Je voudrais étendre cette observation aux essais de restitution en langue éolienne primitive des poèmes homériques par M. A. Fick. J'espère y revenir ailleurs.

Le terme de langue littéraire leur paraît devoir être uniquement réservé aux langues classiques. C'est là une erreur. Du moment qu'une langue vivante commence à être écrite et qu'elle produit des œuvres d'imagination, elle devient une langue littéraire. Cette langue littéraire n'est pas née en Grèce d'hier, on n'a plus même à la former de toutes pièces, comme semblent le croire plusieurs personnes, lorsqu'elles disent que la langue littéraire reste à créer. Ses origines remontent au moins au XVIIe siècle, et même au XVIe, avec l'*Erotocritos* et l'*Erophile* qui sont, au moyen âge, les premières œuvres dignes de ce nom. La langue littéraire a ses traditions et son histoire : elle a ses écrivains, c'est-à-dire tous les poètes qui, comme Vilaras, Solomos ou Valaoritis, ont écrit dans cette langue ; la poésie populaire est au premier rang dans les monuments de cette jeune littérature. Les écrivains qui voudraient se servir de cette langue ne feront donc pas une bien grande innovation ; ils ne seront pas non plus entièrement abandonnés à eux-mêmes ; ils auront à s'appuyer sur leurs prédécesseurs, à les étudier, à les imiter par endroits. Quand un néologisme, parfaitement conforme d'ailleurs au système grammatical de la langue actuelle, a été une fois adopté par Vilaras ou par Solomos, l'autorité de ces grands noms suffit à donner droit de cité aux mots nouveaux. Un écrivain de nos jours peut être amené à se demander comment il doit appeler une *voyelle* en grec moderne et se trouver très embarrassé dans le choix d'un terme scientifique pour désigner la voyelle. Son embarras proviendra, dans la plupart des cas, de ce qu'il n'aura pas suffisamment étudié les écrivains modernes. La forme φωνήεντο, au nominatif, a été déjà employée par Vilaras et cette formation est tellement heureuse et répond si bien aux nécessités morphologiques de la langue actuelle, que bien des Grecs disent φωνήεντο, sans se douter que Vilaras, le premier, a usé de ce substantif. Et ce n'est pas un mot isolé que Vilaras met ainsi à notre disposition : il nous fournit le modèle d'autres formations analogues. De même que φωνήεντο est le singulier normal du pluriel φωνήεντα, d'après δῶρ-ο, δῶρ-α, de même sur le pluriel δασέα (spirantes), βραχέα (brèves), on pourra dire δασέο, βραχέο au singulier. On ne ferait qu'imiter Vilaras et il n'y aurait là en somme aucune initiative person-

nelle. Du même coup, la morphologie moderne serait sauve.

On incline à croire généralement que se servir de la langue populaire et l'écrire revient à n'admettre dans un livre que les seuls mots, le seul vocabulaire connus du peuple. Si cela était, il faudrait dès maintenant renoncer à écrire en français non seulement des ouvrages d'un caractère scientifique, mais même des œuvres d'imagination. Il y a quelque naïveté à émettre des principes de ce genre. Les emprunts savants sont l'essence même de toute langue littéraire, quand ils rentrent dans les catégories énumérées plus haut et qui sont communes à toutes les langues. Il ne convient donc pas de reprocher à Vilaras de faire des *concessions* (παραχωρήσεις), quand il vient à se servir d'un mot tel que φωνήεντο Il ne peut être là question d'une *concession*, puisque ces prétendues *concessions* sont à la base même de toute langue littéraire : ils constituent sont caractère essentiel.

Les analyses grammaticales dont nous parlons auraient aussi une autre utilité : elles auraient un intérêt *pratique*. D'abord, elles nous montreraient au juste de quelle façon la langue populaire a été écrite par des poètes tels que Solomos et Vilaras qui, tout compte fait, sont la véritable gloire littéraire de la Grèce moderne. Aussi, quand un écrivain de nos jours voudrait se servir de la langue nationale de la Grèce, il prendrait ses prédécesseurs comme modèles ; s'il tient à marquer un progrès dans l'histoire de cette littérature, il ne peut rester en deçà de Solomos, et écrire, si j'ose dire, une langue moins *vulgaire :* il devra, au contraire, faire un nouvel effort pour se rapprocher de la langue du peuple. C'est par là, c'est grâce à ces efforts successifs qu'une littérature se forme et présente, dans le déroulement harmonieux des anneaux d'une chaîne unique, une véritable tradition littéraire.

D'autre part, l'étude des écrivains ou des poètes populaires nous servirait à faire un strict départ entre les divers éléments qui sont entrés jusqu'ici dans la formation de la langue littéraire. On ferait une catégorie à part pour les éléments qui sont, en quelque sorte, hétérogènes par nécessité, et l'on rangerait dans une autre catégorie les éléments inutilement disparates, tels que l'emploi simultané d'un même mot tantôt sous sa forme populaire, tantôt sous sa forme savante. Il n'en résulte qu'une

confusion regrettable et la langue présente de cette façon un aspect de désordre, nuisible à la clarté de la pensée aussi bien que du style. A vrai dire, — si l'on met à part l'*Erotocritos* et l'*Erophile*, — il n'existe pas un livre dans la littérature moderne qui ne nous offre le tableau de ce mélange et où la grammaire moderne soit rigoureusement observée dans toutes les parties de son système. En éliminant successivement ces éléments perturbateurs, en réglant l'emploi des emprunts savants d'autre part, on arrivera, je crois, au moyen de ces analyses, à s'occuper, avec plus de méthode et plus de suite, d'une question qui est d'un intérêt capital au point de vue national et littéraire de la Grèce, je veux dire la formation d'une langue littéraire moderne (1), commune à tous les Grecs.

Les vers de Solomos que l'on va lire sont de beaux vers. Ils sont d'un sentiment profond et contenu, simplement exprimé. Il ne s'y trouve point de remplissage. Le style en est familier et clair : c'est une des raisons qui ont déterminé ce choix de ma part. Solomos, aujourd'hui, est un peu laissé dans l'ombre, même dédaigné. On lui reproche de n'avoir pas su sa langue! On reviendra sans doute de cet oubli injuste, de ce dédain sans cause. On reconnaîtra qu'il marque un grand progrès et qu'il occupe une place prépondérante dans l'histoire de la littérature moderne, quand on se décidera à étudier cette littérature sans parti pris. Solomos a contribué à la formation d'une langue littéraire. A ce point de vue, on ne tardera pas à se convaincre que son rôle est beaucoup plus important, que son œuvre est beaucoup plus durable que l'œuvre et que le rôle de Koraïs dont le mérite, à ce qu'il semble, est surtout un mérite d'éditeur et de philologue, un mérite d'*érudit;* en somme, on ne sent jamais chez lui l'écrivain de race.

(1) Qu'il me soit ici permis de le rappeler : *moderne* signifie *populaire*. Tel est le nom qu'on doit donner à cette langue, si l'on veut se placer à un point de vue rigoureusement scientifique et historique, en dehors de toute question de sentiment. Du moment qu'on est en présence de deux formes, l'une πατέρας, l'autre πατήρ, de toute nécessité l'une des deux est *postérieure* à l'autre : dans le cas présent, c'est πατήρ qui est la forme *ancienne*, πατέρας la forme *moderne*. Cela est vrai de toutes les formes, c'est-à-dire de toute la langue.

Texte et commentaire de quelques vers de Solomos.

Voici tout d'abord la traduction française du petit poème de Solomos, qui suit :

A Monsieur George de Rossi
qui se trouvait en Angleterre (1)

« *De ton père, quant tu reviendras, — Tu ne verras plus que le tombeau : — Je suis devant lui, et je t'écris, — Aujourd'hui, premier jour de Mai* (2).

Nous répandrons tout Mai (3) *— Sur sa poitrine innocente, — Car ce soir il s'est endormi — Dans le sommeil du Christ.*

Il était calme et immobile — Jusqu'à sa dernière heure, — Tel que je le vois encore maintenant — Que son âme l'a abandonné.

Seulement, un moment avant que [*son âme*] *ne parte — Vers les régions du ciel, — Il fit un lent mouvementde la main ; — C'était peut-être pour te donner sa bénédiction.* »

Voici maintenant le texte, le commentaire et quelques notes critiques, avec les leçons de l'édition que je n'admets pas dans le texte, parce qu'elles me paraissent provenir du fait des éditeurs. Nous avons tout autant de droit aujourd'hui à essayer une édition critique de Solomos, que de tout autre poète classique. Il serait assurément désirable que l'on fît une nouvelle édition des vers de Solomos, rigoureusement d'après les manuscrits du poète, revus à cet effet.

(1) La suscription Πρός τὸν κύριον Γεώργιον δὲ Ρώσση, εὑρισκόμενον εἰς τὴν Ἀγγλία paraît provenir des éditeurs. Je ne m'y arrêterai pas dans le commentaire.

(2) Ce n'est pas un détail parasite : le 1er Mai, en Grèce, est un jour de fête et de réjouissance ; on y célèbre le retour du printemps.

(3) Expression concice pour dire *les fleurs de Mai*. On s'exprimerait de même en prose.

Solomos (Zante 1798-1857 Corfou). Τὰ εὑρισκόμενα, Corfou, 1859, p. 185.

Lettre à un ami (1) 1857 (2).

Τοῦ πατέρα σου, ὅταν ἔρθῃς,
Δὲ θὰ διῇς παρὰ τὸν τάφο.
Εἶμαι ὀμπρός τοῦ, καὶ σοῦ γράφω,
Μέρα πρώτη τοῦ Μαΐοῦ.

5 Θὰ σκορπίσουμε τὸ Μάη
Πάνου στἄκακα τὰ στήθη,
Γιατὶ ἀπόψε ἀποκοιμήθη
Εἰς τὸν ὕπνο τοῦ Χριστοῦ.

Εἶταν ἥσυχος κι ἀκίνητος
10 Ὡς τὴν ὕστερη τὴν ὥρα,
Καθὼς φαίνεται καὶ τώρα
Ποῦ τὸν ἄφησε ἡ ψυχή.

Μόνο μία στιγμὴ πρὶ φύγῃ,
Τοὐρανοῦ κατὰ τὰ μέρη,
15 Ἀργοκίνησε τὸ χέρι,
Ἴσως γιὰ νὰ σ' ἐφκηθῇ.

COMMENTAIRE.

NC. V. 1. L'éd. porte ἔλθῃς. Cette forme repose purement sur une tradition orthographique : on l'écrit, parce que c'est la forme consacrée. Au moyen âge de même, on écrit πτωχοί Georg. Rhod., 18, alors qu'on prononce φτωχοί, comme en témoigne la graphie ἀφ'τά (ἀπὸ τά, ἀπ'τά) ibid. 32, dans le même ms. C'est que πτωχοί s'écrit par un πτ à cause de la tradition : ἀφ'τά, forme nouvelle et sans tradition, s'écrit d'après la prononciation.

V. 2. Ed. ἰδῇς. Voyez Futur composé, *Paris, 1884, p. 41, et note 4 ibid. L'élision de l'*i *initial n'est, du reste, pas due au θά qui précède : on dit de même ὅπουδῇς, ἅμα πᾷς καὶ δῇς. L'orthographe ἰδῇς repose à moitié sur la tradition (ἴδῃς), à moitié sur l'accentuation moderne ἰδῇς qui fait maintenir l'ac-*

(1) Voyez la note sur cette suscription dans la traduction française. Je substitue ce titre plus simple en français, pour ne pas faire sur la suscription en grec un commentaire inutile au but que nous poursuivons.

(2) C'est à cette date que ces vers furent publiés pour la première fois, voyez dans l'Edition, p. 218, note 6. Il est donc possible qu'ils ne soient antérieurs que de peu d'années à la mort du poète.

cent sur la dernière syllabe. La correction ici est d'autant plus indiquée que θᾶ δῆς *ne doit former que deux syllabes.*

V. 5. Éd. σκορπήσουμε. *Le présent est* σκορπίζω.

V. 9. Éd. ἦταν. *Cette orthographe est suivie par les personnes qui rattachent l'imparfait moderne à* ἦν, ἤμην. *J'aime mieux le former sur* εἶμαι, *ce qui simplifie aussi l'orthographe.*

V. 13. μόνον. πρίν. *Le* ν *dans l'un et l'autre cas ne se prononce pas (voir plus loin). En supposant donc que Solomos lui-même ait écrit* μόνον, πρίν, *nous savons qu'il le faisait uniquement pour se conformer à l'orthographe traditionnelle, car certainement il prononçait* μόνο, πρί, *sans* ν.

V. 16. Éd. εὐχηθῇ, *orthographe traditionnelle, voyez au v. 1. On prononcera régulièrement* κ *au lieu de* χ *(voir ci-dessus). L'orthographe par un* φ *m'est personnelle, pour des raisons que j'ai données ailleurs. — L'édition met, en outre, des apostrophes devant* μέρα *(v. 4),* πάνου *(v. 6),* 'στ' ἄκ. *(v. 6),* κι' *(v. 9),* ποῦ *(v. 12),* Τ' οὖρ. *(v. 14).*

L'éditeur nous apprend (p. 218), que l'édition de 1857 (voir ibid.*), donne, au v. 5, la variante* σκορπήσουνε. *Il rétablit* σκορπήσουμε *d'après le ms. qu'il a eu sous les yeux et qui donne, au v. 6, la variante* τὰ ψυχρά *pour* ἄκακα. *Cette variante pourrait donner à penser que* ἄκακα *a le sens de* sans douleur, *sorte de synonyme de* ψυχρός, froid. *Mais il est fort possible aussi que le poète ait substitué tout simplement une nuance de sens à une autre.*

Commentaire grammatical. *V. 1,* ἔρθῃς, forme commune ; *le* λ *devant les spirantes sourdes* θ φ *devient* ρ. *De même* ἀδερφὸς, δερφίνι, ἄρφα, ἀρφάβητο, *etc. La forme* ἔρτῃς *n'est pas panhellène, comme j'essaie de le démontrer ailleurs. (Mém. de la Soc. de Ling. VI, 305).*

V. 2. δὲ, f. comm. ; ν *tombe devant* θ *(comme devant toutes les spirantes) ; l'aphérèse a lieu dans* (οὐ)δέν. — Δῆς, forme dialectale ; *la forme commune paraît être* διῆς (δῃῆς). *Voyez au v. 13.* Τάφο, *chute du* ν *final.*

V. 3. Tibi scribo, *dans la langue commune se dit* σὲ γράφω ; *dans le dialecte septinsulaire,* σοῦ γρ. Σοῦ *est une* syntaxe dialectale. Ὀμπρός *et* μπροστά *sont également des formes communes.* Ὀμπρός *veut dire simplement* devant : μπροστά σου *veut dire aussi* devant toi, *mais toujours dans une phrase dont le sens général implique une idée de comparaison avec la personne dont il est question.* Que suis-je devant toi *se rendra par* Τί εἶμαι μπροστά σου, *mais non par* Τί εἶμαι ὀμπρός σου.

V. 4. μέρα, forme commune ; *aphérèse et chute du* ν *final ;* πρώτη, *chute du* ν *final.* Μαϊοῦ, forme mi-savante, mi-populaire ; *la forme strictement populaire serait* Μάη, *cf. v. 5,* τὸ Μάη. *Ce mot est d'origine romaine et les mots de cette classe, particulièrement les noms de mois, présentent à la désinence,* -ης *pour* -ιος ; *ces phénomènes sont très anciens. Les savants refont aujourd'hui* Μάϊος *sur* Maius ; *le* jod *se produit alors à la place de l'*ι *devant* ου *et nous obtenons la forme* Μαϊοῦ (Μαΐοῦ), *qui n'est savante que pour l'analyse grammaticale et historique ; le peuple et les savants n'y voient qu'une forme populaire : elle ne l'est qu'à demi. C'est de plus une* forme commune ; *le* jod *ne se serait pas produit dans le pays de Solomos, voyez v. 13.*

V. 5. σκορπίσουμε, forme commune, *chute du* ν *final ;* ο *atone devient* ου ; τὸ Μάη, formes communes, *chute du* ν *médial* (τό) *et final.* Μάης *est la forme populaire ancienne.*

V. 6. πάνου *et* πάνω *sont des* formes communes ; *mais elles sont dialectales,*

quant à leur origine; la première provient d'une région phonétique où ο *atone* (ο *ou* ω) *devient régulièrement* ου, *la seconde d'une région où tel n'est pas le cas et où, par conséquent, on dira* σκορπίσομε, *v. 5. La langue commune a admis les deux formes; il me semble néanmoins que les formes* κάτω, γύρω, ἀπάνω, ὄξω, μόνο *sont plus fréquentes.* Ἀπάνω, *en effet, avec l'a initial, est le plus usité. Je ne veux pas voir dans l'*ο *final de ces adverbes une influence savante ou des mots savants (cf. v. 10-11); car, il est certain que tous les* ο *atones dans la langue commune ne présentent pas l'*ου, *et pourtant l'*ο *n'y tient pas à une influence savante, cf.* μονάχος *(Passow, 406, 9),* ῥωτάει, *(ibid. 408, 2),* τόν *article, etc., etc., tandis que dans d'autres régions on trouve justement* τούν, ἄθρουπους *(mais* οὐρανός), οὔ = ό, *cf. Koumanoudis,* Συν. λέξ. *348-349, Essais de grammaire hist. n.-gr. I, 292, note à la p. 194. Cet ensemble de faits donne à penser qu'il y a pour l'*ο *atone la même distribution qu'il y a pour le* γ *intervocalique (cf. ci-dessus) : on ne tardera certainement pas à trouver bientôt un village ou toute une région qui garde toujours l'*ο *et une autre région où* ο *devient toujours* ου. — στἄκακα = εἰς τὰ ἄκ. Forme commune; *l'aphérèse est régulière dans le groupe* εἰς τόν, εἰς τήν, *traités comme un seul mot avec le mot suivant.* Ἄκ. *est ancien et veut dire innocent. Je ne sais si le mot est populaire : s'il ne l'est pas, il rentre dans la catégorie* ἄφατος, *etc. — Les neutres imparisyllabiques tels que* γένος, *etc., n'ont pas disparu, comme on l'a quelquefois prétendu, et comme moi-même je l'avais cru (Essais de gramm. hist. n.-gr. I, 282-283). J'ai recueilli ces neutres, durant mon voyage, de la bouche même du peuple; Solomos lui-même emploie* ὄφελος (Εὔρισκ., *p.* ξά'), *à côté de* τὸ πέλαγο *(ibid. p.* νά'); *voyez d'ailleurs Essais,* loc. cit., *p. 282, note 1, d'où il résulte que ces neutres n'ont pas disparu partout. Seulement le peuple décline* τὸ στῆθος, τὰ στήθη *et ne connaît plus de génitif en* -ους. *Ces neutres sont à considérer aujourd'hui comme de véritables* parisyllabiques. *On rencontre également les formes* τὸ στήθι, τ' ἀστήθι, τὰ στήθια, τὰ χείλια, τὸ χείλι, *etc., singuliers détachés des pluriels en* -α, *formés par analogie de genre sur les plur. neutres en* -α. *Je crois bien pouvoir dire que la forme* τὸ στῆθος, τὰ στήθη *doit être considérée comme la* forme commune. *L'influence savante n'est peut-être pas étrangère au maintien de cette déclinaison.*

V. 7. γιατί, forme commune de provenance dialectale; *dans certains villages de Tinos, tout* δ *suivi de* ι *et d'une voyelle donne* γιο-, για-, *etc. Je ne puis dire au juste quels sont ces villages; mais j'ai observé le fait chez un enfant récemment débarqué de Tinos à Constantinople; l'enfant avait douze ans environ.* — ἀπόψε, forme commune. — ἀποκοιμήθη, forme dialectale; *la* forme commune *est* ἀποκοιμήθηκε. Ἀποκοιμήθη *provient d'un pays où l'on conjugue* ἀποκοιμήθηκα, ἀποκοιμήθης, ἀποκοιμήθη, *conjugaison très populaire qui se retrouve dans plusieurs villages chiotes. La désinence* -κα *est celle des anciens aor.* ἔδωκα, ἀφῆκα *et, par conséquent, des parfaits tels que* λέλυκα. *Elle n'est employée aujourd'hui que dans les verbes à forme déponente ou passive. Dans* ἀποκοιμήθηκα, *la dés.* -κα *sert à distinguer la 1re pers. devenue semblable à la 3e, après la chute du* ν. *Dans la langue commune, le* -κα *a été facilement étendu à tout le paradigme.*

V. 8. Εἰς τόν, forme purement savante, *au lieu de* στόν, *voir ci-dessus, v. 5.* — ὕπνο, *chute régulière du* ν *final.*

V. 9. κι *pour* καὶ *devant voyelle est la* forme commune; *elle n'est pas propre au dialecte de Solomos, voyez v. 13.* — Ἀκίνητος *est ancien. Si le peuple connaissait le mot, il dirait* ἀκούνητος, *d'après* κουνῶ (= κινέω). *C'est cette forme*

qu'on se serait attendu à lire chez Solomos. Ἀκούνητος *doit d'ailleurs exister chez le peuple.*

V. 10. Ὡς, mot savant devenu populaire. *L'expression vraiment populaire est* ἴσια μέ, *cf.* jusqu'à. *Si* ὡς *avait été purement populaire, il aurait subi la même aphérèse que* εἰς, *ci-dessus. Mais le mot est courant dans la langue commune,* ὡς τὸ σπίτι, *etc.* — ὕστερος *rentre dans la catégorie de* ἄφατος, *ci-dessus. La forme populaire est* ὑστερνός *et, là où l'aphérèse est pratiquée,* στερνός. *Je ne crois pas que* ὕστερος *existe chez le peuple, bien qu'il ait pu être sauvé par l'adv.* ὕστερα, ensuite, après, *qui est très populaire. La morphologie naturellement est moderne, puisque Solomos dit au féminin* ὕστερη *et non* ὑστέρα; *chute du* ν *final comme dans* ὥρα.

V. 11. καθώς, mot savant devenu populaire; *la langue populaire ne connaît pas d'adv. en* -ως. *La forme vraiment moderne est* σὰν ποῦ: *je vois néanmoins entre* ὅπως, σὰν ποῦ *et* καθώς *les trois nuances que voici :* ὅπως, de la façon que; σὰν ποῦ, comme, tout juste comme; καθώς, de même que; *ces nuances sont nécessaires; on distinguera toujours en grec entre* ὅπως τὸ λὲς, σὰν ποῦ τὸ λὲς, καθὼς τὸ εἶπες *ou* τὸ λὲς. — τώρα, forme commune.

V. 12. τώρα ποῦ, maintenant que, forme commune; *aphérèse de* ο *dans* ὅπου. — ἄφητε, *chute du* ν *final,* forme commune; ἄφηκα, ἄφητε *sont des formes dialectales.* Ἄφηκα *porte l'accent de* ἄφητα *dont l'*α *devient tonique, sur le modèle de* γράφω, ἔγραψα, *où l'augment apparaît comme un élément accentué. On sait que dans la langue commune tout augment atone disparaît :* ἔκαμα, *mais* κάμαμε.

V. 13. Μόνο, *chute du* ν *final;* μόνου *m'est inconnu;* μόνο, seulement, *est une* forme commune *et très populaire. Je n'y vois pas d'origine savante.* Μοναχά, *dans ce sens, me semble plutôt dialectal.* — μία, forme dialectale. *Solomos* (Εὕρισκ. *p.* οα') *nous apprend lui-même que dans son pays on dit* ματία *pour* ματιά *et* ἀέρας *pour* ἀγέρας. *De ce renseignement, nous sommes en droit de conclure, d'après ce qui a été exposé ci-dessus, qu'il y a, dans les Iles ioniennes, des villages entiers ou des régions où le* γ *intervocalique, de même que le* jod *pour* i *devant* a, o, u *sont des phénomènes inconnus. Toutes les fois que nous trouvons chez Solomos des* γ *entervoc. ou un* i *prononcé* jod, *c'est que nous avons à faire à une* forme commune. *La chute du* ν *final est régulière.* — στιγμή, forme mi-populaire mi-savante, *savante à cause du* γ *subsistant devant* μ, *populaire par la chute du* ν *final. Le mot est entré dans la langue.* — πρί. *chute du* ν *médial.*

V. 14. Οὐρανός *garde l'*ου *initial dans la* langue commune. *Je tâche de démontrer en ce moment (Essais de gramm. hist. Tome II, Introduction, sous presse) que l'aphérèse, en Grèce, est un phénomène* dialectal : *c'est-à-dire qu'elle n'est pas pratiquée dans tous les pays grecs.* Οὐρανός *provient de ces pays : l'influence savante peut avoir agi, dans ce mot, en faveur du maintien de* ου; *cf. v. 2, où l'aphérèse a lieu pour* οὐδὲν. — κατά *est un emprunt savant. On lit (Passow, 517, 36),* νάρτω κατὰ πῶς εἶμαι, comme *je suis, telle que me voilà faite (vêtue) en ce moment. Malgré cela, j'hésite à voir dans le* κατά *de Solomos autre chose qu'un* emprunt savant *du genre de* ἄφατος. *On lit, chez Solomos,* κυττάζοντας (κοιτάζοντας) κατὰ τὸ Μωριά, *du côté de la Morée (p.* νζ'). — τὰ μέρη, *voir v. 6.*

V. 15. ἀργοκίνησε, *même observation que pour* ἀκίνητος, *v. 9.* Ἀργοκούνησε *est populaire, ce qui légitimerait l'emploi de* ἀργοκούνητος. *Chute du* ν *final.*

V. 16. Ἴσως, *même remarque que pour* καθώς, *v. 11 ;* ἴσως *est entré dans la langue commune.* — γιά, *même observation que pour* γιατί, *v. 7.* — νὰ, *forme*

commune avec aphérèse de i *initial* (ἵνα). — ἐφκηθῇ : deux spirantes sourdes contiguës ne sauraient subsister en grec moderne ; *l'une des deux devient explosive :* φθάνω = φτάνω, χθές = χτές, ἔκατσα = * ἔκαθσα = ἐκάθισα, σκιστῶ = σχισθῶ, ἔρτω *(dans les régions où* ρ *est traité comme gutturale sourde. Cf. Revue des patois gallo-romans, II, 1 et Soc. de Ling., tome VI,* loc. cit.).

Je n'ai rien dit des formes τοῦ πατέρα σου, ὅταν, θά, παρὰ τόν, εἶμαι, γράφω, ἀπόψε, εἶταν, ἥσυχος, φαίνεται, τώρα, ψυχή, φύγῃ, χέρι. *Ces mots ne donnent lieu à aucune observation : ce sont des formes communes.* Ὅταν *ne peut s'employer régulièrement que devant* κ, π, τ *ou voyelle. La forme vraiment populaire est* ὄντα, *et* ὄντας. *La langue savante a fait prédominer* ὅταν *qui, comme* τάν *(même sens ou sens* de *comme), n'a le droit de se produire strictement que dans les combinaisons qui viennent d'être mentionnées.*

J'ai signalé partout la chute du ν *final; c'est également là un phénomène commun :* ν *ne subsiste dans l'article que devant voyelles ou* κ π τ *; de même dans* δέν, ἄν, *et les particules; (je n'ai pas ici à m'occuper des pronoms). Je me réserve de traiter ailleurs de la chute du* ν *final, au point de vue* historique ; *car le fait en lui-même est bien connu.*

Si nous résumons les observations qui précèdent, nous trouvons tour à tour chez Solomos :

1° des formes communes (v. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16) à tous les vers, c'est-à-dire, que celles-ci sont en majorité ;

2° des formes dialectales (v. 2 δῆς, v. 3 σοῦ, v. 13 μία) propres au dialecte du poète, mais qui peuvent aussi se retrouver ailleurs ; de même ἀποκοιμήθη, v. 7 ;

3° des formes dialectales devenues communes (v. 7 γιατί, v. 16 γιά) ;

4° des formes mi-populaires mi-savantes, c'est à dire savantes quant à l'origine, populaires quant au traitement phonétique ou morphologique actuel (v. 4 Μαϊοῦ, v. 13 στιγμή) ;

5° des formes communes et dialectales à la fois (v. 6 πάνου). Ce sont les formes qui constituent *doublets*. Dans l'ancienne langue, on a μείζονες et μείζους, ἕνεκα et ἕνεκεν, σύν et ξύν, etc., etc. De même, dans la langue moderne, — comme dans toutes les langues, — un mot peut se présenter sous deux formes : τίποτις, τίποτε, τίποτα,. La raison de ce phénomène est ou bien une raison d'analogie, ou bien une raison de provenance dialectale ;

6° des formes savantes devenues populaires, qui passent sans changement dans la langue commune (v. 10 ὡς, v. 11 καθώς, v. 16 ἴσως) ;

7° des emprunts savants, du genre de ἄφατος (v. 6 ἄκακα ?, v. 10 ὕστερη, v. 14 κατά) ;

8° des emprunts savants irréguliers (v. 9, où nous devrions avoir ἀκούνητος);

9° des mots savants inutiles (v. 8 εἰς τόν, pour στόν, v. 15 ἀργοκίνησε pour ἀργοκούνησε). Ces mots font double emploi avec des formes modernes communes, connues et usitées de tout le monde.

Solomos, dans ce petit poème, s'est donc conformé aux nécessités et aux habitudes de toute langue littéraire. De plus, il a dû admettre dans sa langue des éléments qu'il trouvait dans la constitution même de la κοινή moderne (N°s 3, 5), ou qui tiennnent à l'état actuel de la langue littéraire (N° 2). Celle-ci n'étant pas encore devenue langue officielle, et demeurant une œuvre d'initiative individuelle, l'élimination des formes locales propres aux divers écrivains n'a pas pu encore avoir lieu.

En ce qui concerne donc les 7 premières catégories, nous n'avons aucun reproche à lui adresser. Mais, dans les deux dernières, suivant un défaut dont Solomos n'est malheureusement pas souvent exempt, nous voyons qu'il admet inutilement des formes savantes disparates et créant confusion dans le style, alors qu'il a à sa disposition les formes communes de la langue moderne.

Paris, 26 Janvier, 1888.

Jean PSICHARI.

VARIÉTÉS

LA JEUNESSE DE M. MILLER[1]

M. Em. Miller, qui fut un des fondateurs, et deux fois le président de l'Association pour l'encouragement des Études grecques, a été chargé à différentes époques de sa vie d'importantes missions, et il s'en est toujours acquitté à son honneur, pour le plus grand profit des lettres grecques auxquelles il avait consacré ses études. En 1835, à 23 ans, il fit un premier voyage en Italie pour collationner le manuscrit d'Aristophane qui est conservé à Ravenne; l'année suivante, en 1836, il y retourna pour étudier les manuscrits grecs des bibliothèques de Rome, de Florence et de Milan. C'est pendant ce voyage qu'il rencontra le Père Lacordaire, qu'il se lia d'amitié avec lui, et que s'échangea la correspondance si curieuse que nous reproduisons plus loin. En 1843, il était en Espagne, et faisait à l'Escurial et à Madrid un séjour prolongé pour y examiner les manuscrits grecs ; plus tard, il accompagnait le duc de Morny au couronnement de l'Empereur Alexandre II de Russie, et profitait de son séjour à Pétersbourg et à Moscou pour explorer les bibliothèques de ces deux capitales ; enfin, pendant les années 1863 et 1864, il visita tous les couvents du mont Athos, et fit, dans l'île de Thasos, la découverte de ces beaux monuments épigra-

(1) Extrait d'une *Notice sur la vie et les œuvres de M. E. Miller,* destinée à servir d'introduction à un volume actuellement sous presse, intitulé : Le mont Athos, Vatopédi et l'Île de Thasos, et qui contient les récits des deux missions de M. Miller en Orient.

phiques qui sont aujourd'hui déposés au musée du Louvre. Pendant ces missions, fidèle à des habitudes qui répondaient aux besoins de son cœur, il entretenait, avec une grande régularité, une correspondance des plus suivies avec sa famille et avec ses amis. Ces correspondances ont été religieusement conservées, et il faut espérer qu'un jour, la famille de M. Miller se décidera à en faire jouir le public éclairé. En attendant, nous avons été autorisé à y puiser largement pour le travail que l'on va lire, et qui comprend seulement les années de jeunesse de M. Miller et ses deux missions en Italie.

Né à Paris, le 19 avril 1812, Emmanuel-Clément-Bénigne Miller fit ses études à la pension Favart qui envoyait ses élèves suivre les cours du collège Charlemagne; orphelin de bonne heure (1), il était entré dans la maison du marquis de Fortia d'Urban, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et il ne tarda pas à devenir l'un de ses nombreux secrétaires.

Le marquis de Fortia d'Urban, dont le nom et les innombrables publications sont assez oubliés aujourd'hui (2), était un travailleur infatigable. Né à Avignon, d'une ancienne et illustre famille catalane, le 18 février 1756, il était déjà plus que septuagénaire au moment où le jeune Miller entra chez lui ; mais l'âge qui refroidit ordinairement l'activité intellectuelle n'avait fait qu'aviver l'ardeur que M. de Fortia portait au travail. Il s'occupait alors, tout particulièrement, de chronologie historique, et il imprimait les Annales du Hainaut par Jacques de Guise, traduites en français, avec le texte latin en regard (Paris, 1826-1835, 16 volumes in-8°), auxquelles il ajoutait, pour servir de

(1) ...« Orphelin dès mon bas âge, j'ai conservé un fonds d'affection filiale que je n'avais encore pu placer et que j'ignorais même en moi, avant de vous connaître. Depuis lors, ces sentiments se sont éveillés; ils m'ont procuré de bien vives jouissances qui, je le sens, dureront autant que moi. Pardonnez à mon effusion. Vos bontés continuelles m'ont donné le droit de vous chérir comme pourrait le faire un fils. » — Lettre au marquis de Fortia, datée de Ravenne : 23 juin 1836.

(2) On ne devrait pas oublier cependant que c'est au marquis de Fortia que l'on doit la première édition complète des œuvres de Vauvenargues, dont il possédait tous les papiers.

supplément, les Annales de Hainaut par Jean Lefèvre, qu'il publiait pour la première fois (Paris, 1830-1836, 4 vol. in-8). En même temps, il faisait paraître son Histoire générale du Portugal depuis l'origine des Lusitaniens jusqu'à la régence de don Miguel, (Paris et Besançon, 1828-1830, 9 vol. in-8° avec cartes et portraits). Pour mener à bien ces grandes entreprises, M. le marquis de Fortia aimait à s'entourer de jeunes gens studieux et de bonne éducation, qui habitaient chez lui, dans son vaste hôtel, au milieu d'un grand jardin, situé sur les hauteurs, alors presque désertes de la rue de La Rochefoucauld, au bout de la chaussée d'Antin (1) et qu'il appelait *sa Solitude*. Il y avait là le comte de Ripert-Monglar, qui a écrit une très curieuse notice sur la vie et les ouvrages du marquis de Fortia (2), MM. Guérard, qui devint plus tard membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Choppelet, et plusieurs autres, qui, depuis, se sont fait un nom dans la science. La plus tendre intimité unissait tous ces jeunes gens, parmi lesquels le jeune Miller se fit bientôt remarquer par la vivacité de son caractère et la bonté de son cœur. Il était adoré de ses camarades, et il justifiait leur amitié par son dévouement absolu. C'est ainsi qu'il soigna, avec une affection vraiment fraternelle, M. Choppelet qui était contrefait et d'une santé très délicate, dans une cruelle maladie qui devait l'emporter. L'affection qu'il sut inspirer à ses camarades se montre dans les lettres que ceux-ci ne cessent de lui écrire, par tous les courriers, pendant ses absences motivées par les missions qu'il avait obtenues, et dans leur désir de le voir revenir parmi eux. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, les correspondances, conservées par Mme Miller, sont des plus intéressantes, et nous y ferons de nombreux emprunts.

A l'âge de 21 ans, Emmanuel Miller entra à la Bibliothèque Royale et fut attaché au département des manuscrits, section des manuscrits grecs. Il trouvait à la tête de ce département un

(1) Est-il permis de faire remarquer ici que le vieil auteur dramatique, Henri Dupin, mort récemment, presque centenaire, aimait à rappeler que, dans les premières années de la Restauration, il avait fait l'ouverture de la chasse sur la colline où se trouve aujourd'hui la place Bréda ?

(2) Paris, Edouard Garnot, 1840, in-8°. A cette date, M. de Ripert-Monglar estimait les publications de M. de Fortia à plus de deux cents volumes.

des plus savants paléographes et un des lexicographes les plus sagaces de ce temps, M. Hase. Ils n'étaient point, du reste, inconnus l'un de l'autre. Le jeune Miller avait, depuis plusieurs années déjà, suivi le cours de paléographie grecque que M. Hase professait, depuis 1816, à la Bibliothèque Royale, à la source même des monuments bibliographiques et au milieu des manuscrits précieux à l'aide desquels le professeur faisait ses leçons. Nous avons rappelé ailleurs, dans notre notice sur M. Brunet de Presle (1), comment cette chaire de langue et littérature grecque moderne, fondée en 1795, pour le savant d'Ansse de Villoison, avait eu pour second titutaire, à la mort du premier, M. Hase, et comment celui-ci avait transformé ce cours de langue grecque moderne en un cours de paléographie grecque, qu'il avait été autorisé à transporter à la Bibliothèque Royale, en 1816. M. Brunet de Presle, qui succéda à M. Hase, en 1864, a retracé d'une façon fine et délicate, dans son discours d'ouverture (2), le charme de ces leçons de M. Hase ; il l'a fait de manière à ne plus rien laisser à dire, sur ce sujet, à son successeur qui fut M. Miller lui-même.

En 1875, après la mort de M. Brunet de Presle, M. Miller appelé à lui succéder, disait dans sa leçon d'ouverture (3) :

« Moi aussi, j'ai eu pour maitre M. Hase, auprès duquel j'ai passé une grande partie de ma jeunesse, comme attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale ; il a été pour moi un précieux conseiller, un ami dévoué ; c'est à lui que je dois ma passion pour les manuscrits, passion qui m'a permis de rendre quelques services à la science. Il m'avait pris pour le confident de ses pensées, et il me serait facile, plus peut-être qu'à tout autre, d'en parler avec quelque détail. Mais M. Brunet de Presle a si bien retracé la vie active et modeste de notre illustre maître, que je ne crois pas devoir revenir sur le même sujet. »

(1) *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, année 1875.

(2) Discours d'ouverture du cours de grec moderne à l'école des langues orientales vivantes (*Revue des cours publics*, année 1864).

(3) *Revue des cours publics*, année 1876.

En regrettant que M. Miller n'ait pas cru devoir consacrer quelques pages à son ancien maître, on peut, sans se tromper, retrouver dans cet hommage qu'il rendait à M. Hase, au moment où il lui succédait dans sa chaire de grec moderne, le souvenir respectueux et reconnaissant du jeune attaché de 1833.

La passion pour les manuscrits, que M. Miller devait à M. Hase, trouvait amplement à se satisfaire dans le riche dépôt qui était confié à sa garde. Il eut le désir et l'ambition de les relire tous, la plume à la main, et il se mit résolûment à l'œuvre. C'était le temps où un autre attaché au département des manuscrits, M. Paulin Paris, se donnait également la tâche de lire tous les manuscrits français du moyen âge, et de consacrer à chacun d'eux une notice détaillée. De ce labeur sont sortis ces sept volumes de notices sur les manuscrits français de la Bibliothèque Royale, publication qui fut malheureusement interrompue par les évènements politiques, en 1848.— En fort peu de temps, le jeune Miller acquit une telle réputation d'habileté que M. Dindorf le pria d'aller collationner, à Venise et à Ravenne, les curieux manuscrits qui contiennent les scholies d'Aristophane. Le marquis de Fortia obtint facilement du ministère de l'Instruction publique, pour son jeune secrétaire, une mission dont le but était d'aller explorer les bibliothèques des principales villes de l'Italie septentrionale.

M. Miller partit dans les premiers jours du mois de mai 1835. Grâce à la correspondance que, selon son habitude, il adressa, avec une régularité exemplaire, au marquis de Fortia et à ses amis de la rue de la Rochefoucauld, et dont les originaux, conservés par M. de Fortia, ont pu être rapprochés des lettres de ce dernier, pieusement gardées par le destinataire, nous pouvons suivre, pour ainsi dire, jour par jour, le voyage et les travaux de M. Miller (1).

Nous allons faire à cette curieuse correspondance quelques

(1) La suscription des lettres adressées à M. Miller, pendant cette première mission, est ainsi libellée; à Monsieur le chevalier Emmanuel Miller, etc. C'était un titre dont M. le marquis de Fortia avait gratifié son jeune secrétaire, pour lui donner sans doute plus d'importance aux yeux des Italiens, fort respectueux des titres nobiliaires, à cette époque.

courts emprunts qui en feront apprécier tout l'intérêt et qui décideront peut-être la famille de M. Miller à la publier, plus tard, complètement.

Voici d'abord quelques lignes extraites d'une lettre de M. de Fortia, en date du 16 juillet 1835, en réponse à une lettre dans laquelle M. Miller exprimait, en termes touchants, ses regrets d'une absence qui se prolongeait au-delà de ses prévisions, et dont il craignait que son protecteur n'eût à souffrir.

«..... Ce que je désire avant tout, c'est que vous fassiez ce qui conviendra à votre intérêt, et ce qui vous méritera l'estime du monde savant. Un travail sur les manuscrits d'Homère a valu beaucoup de gloire et de réputation à M. de Villoison; je suis persuadé qu'un travail sur Aristophane aurait le même avantage pour vous, et il serait très important que vous le terminiez d'une manière satisfaisante. Je vous aime sans doute pour moi; votre société m'est agréable et utile; mais je vous aime surtout pour vous, et je désire que vous ne fassiez pas le sacrifice de votre avenir. Vous êtes jeune, pendant que ma carrière est bien avancée. J'ai cependant toujours le projet de vivre cent ans, comme vous le savez, et cela me donne encore plus de vingt ans à vivre. Je continue à travailler, et je vais terminer mon XVIIe volume du Hainaut. La composition en est terminée et je travaille au volume suivant..... »

Dans une lettre du 22 juillet 1835, il dit :

«..... M. Hase s'intéresse avec raison à vos relations avec M. Dindorf, et notre intention à tous les deux est que vous fassiez tout ce qui dépendra de vous pour satisfaire ce généreux Mécène. »

Cette lettre répondait à l'avis que M. Miller donnait au marquis de Fortia, que M. Dindorf lui avait fait proposer de le charger de la collation complète du célèbre manuscrit d'Aristophane, conservé à Ravenne, dont M. Dindorf voulait se servir pour une seconde édition des comédies d'Aristophane publiées dans la collection des écrivains grecs de Didot. Le volume parut, en effet, avec la date de 1838. Déjà, pendant son séjour à Venise (1), où il se plaignait amèrement de ne pouvoir travailler que six heures par jour, à cause des heures d'ouverture de

(1) A Venise, M. Miller logea dans la maison où Léopold Robert avait demeuré deux ans :

« C'était, m'a-t-on dit, un homme de quarante ans, qui paraissait en avoir cinquante-cinq; parfois morne et silencieux, d'autres fois très aimable. On ignore le motif de son suicide; toujours est-il qu'il ne s'est pas tué par amour. — (Lettre de Venise, 28 mars 1835).

la bibliothèque, il avait commencé la collation des scholies des *Nuées* d'Aristophane, qu'il voulait envoyer à M. Dindorf :

« Le manuscrit sur lequel je travaille, dit-il dans une lettre datée de Venise, 10 juin 1835, est très précieux en ce qu'il contient une foule de scholies inédites, et d'autres, tellement différentes de l'édition, que je suis obligé de les transcrire entièrement; les abréviations sont horriblement difficiles, mais, grâce à ma bonne vue, à ma patience et à mes faibles connaissances paléographiques, j'en viens à bout. »

Dans ce premier voyage, M. Miller ne fit qu'un très court séjour à Ravenne ; il s'empressa de revenir à Venise terminer la collation d'un manuscrit de l'Itinéraire d'Antonin, qu'il faisait pour le marquis de Fortia, puis, il repassa par Milan où il avait encore un travail assez important à faire pour M. Dindorf, et, ce travail terminé, il se hâta de revenir à Paris, en passant par le Simplon et par la Suisse.

Dans une de ses dernières lettres, datée de Milan, le 30 août 1835, il donne de bien curieux détails sur l'état de la bibliothèque Ambroisienne :

« ..... J'emploierai mercredi à me préparer pour mon départ.

M. Bentivoglio, directeur et préfet de la bibliothèque Ambroisienne, a été pour moi aussi complaisant que le lui permettait le règlement. C'est un excellent homme, mais il n'entend rien aux manuscrits. Il m'a donc imposé une petite condition qui me fait voir combien les bibliothèques d'Italie sont dénuées d'hommes capables. Je dois faire la notice de tous les manuscrits grecs qui me passent par les mains. Avec l'habitude que j'ai de ce travail, et mes faibles connaissances en fait de paléographie grecque, j'expédie facilement une notice, et, je vous dirai, à la honte de cet établissement, que les miennes sont les premières. Les catalogues existants se composaient de quatre ou cinq alphabets de noms d'auteurs, sans ordre de lettres et sans aucune espèce de détails. Ainsi : Sophocle, cinq tragédies; Aristophane, *Plutus*, etc., etc. Le temps que l'abbé Maï a passé à Milan n'a pas été d'une très grande utilité ici ; pour ses palimpsestes, il a tout bouleversé, et n'a pas même fait remettre en place les feuilles de parchemin sur lesquelles il a travaillé. M. Dübner, latiniste de premier ordre, employé chez M. Firmin-Didot, m'avait prié d'examiner le manuscrit palimpseste d'une comédie de Plaute, dont M. Maï a donné un spécimen, en 1818, je crois ; mais le désordre est tel que je n'ai pas même voulu en examiner un feuillet. Ici, la classe laborieuse, littérairement parlant, est très minime. La bibliothèque, quoique publique, ne voit pas, par jour, plus de quatre travailleurs, encore sont-ce des abbés. Je suis regardé comme une bête curieuse; avoir six heures de suite le nez dans ces grimoires leur semble une chose extraordinaire, et les employés, qui passent leur temps à bâiller et à compter les minutes, m'apportent un manuscrit comme un ivrogne apporterait un verre d'eau. Cet établissement n'appartient pas au gouvernement, mais bien à la

famille de saint Charles Borromée; elle ne peut l'aliéner, mais elle a le droit de faire les nominations. Ces détails vous intéresseront peu, peut-être, monsieur le marquis, mais cette passion pour les livres, que j'ai puisée auprès de vous, me force de gémir sur l'abandon d'un trésor qui triplerait de valeur s'il était soigné, exploité par des mains comme les vôtres. Dans les villes d'Italie que j'ai parcourues, j'ai peu vu d'habiles gens à la tête des bibliothèques : ainsi, à Ravenne, M. Pavirani, quoique professeur de grec, n'entend rien à la lecture des manuscrits; à Venise, je n'ose dire ce qu'il en est; il n'y a qu'à Turin, mais là, nous nous rapprochons de notre France... »

Dans ses réponses, le marquis de Fortia lui donnait des nouvelles de Paris et de ses amis.

Le 8 août 1835, il lui écrivait :

« M. le baron de Reiffenberg a fait mention de vos importants travaux dans son bulletin imprimé de l'Académie de Bruxelles, où vous êtes nommé honorablement, comme vous méritez de l'être. Mais nous voyons avec peine vos travaux se prolonger ; nous voudrions que le mémoire de l'Académie ne fût pas laissé de côté; nous avons malheureusement des places vacantes : trois membres de l'Institut sont morts dans quatre jours : M. Caussin de Perceval, le 29 juillet; M. Mongez, le 31 ; et M. Carnot, de l'Académie des sciences morales, le 1er août..... »

Ce paragraphe fait allusion à un travail que M. Miller avait commencé en vue d'un concours académique.

En 1834, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait dû retirer, faute de mémoires présentés, la question qui concernait : *Les changements survenus dans la géographie de l'empire de Constantinople.* Elle l'avait remplacée par la suivante :

« *Tracer l'histoire de l'établissement des Vandales en Afrique, et de leur administration, depuis Genséric jusqu'à la destruction de leur royaume, par Bélisaire; s'efforcer de montrer quel fut l'état de l'Afrique romaine sous leur domination, et jusqu'où s'étendait leur pouvoir ou leur influence dans l'intérieur du Continent; rechercher quel fut l'idiôme dont ils faisaient habituellement usage, et quels rapports s'établirent entre le peuple conquérant et les indigènes; enfin, essayer de déterminer quels vestiges de leur langue et de leurs coutumes, les Vandales ont laissés en Afrique, depuis l'invasion des Arabes.* »

M. Miller avait commencé de rédiger sur cette question, aussi vaste que confuse, un mémoire qu'il comptait présenter au concours. C'était avant son départ pour sa première mission en Italie, et c'est à ce travail que fait allusion le passage de la

lettre de M. de Fortia que nous avons rapporté. Aussitôt revenu à Paris, il le reprit, le compléta et le déposa au secrétariat de l'Institut. Contrairement à ce qu'ont dit presque tous les biographes de M. Miller, et nous-même, dans la courte mention que nous avons donnée de ses travaux, dans le discours annuel de la séance générale de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, ce mémoire ne fut point couronné ; mais il fut jugé fort honorablement, car l'Académie demanda et obtint pour lui, du ministère de l'Instruction publique, un second prix. En présentant ce mémoire au concours, M. Miller devait croire que, de même qu'il était arrivé pour la précédente question, celle-ci ne lui susciterait pas de nombreux concurrents. Il n'en eut qu'un, un seul, mais redoutable. M. Papencordt, docteur en philosophie à Berlin, remporta le prix. A cette époque, les sujets du roi de Prusse ne dédaignaient pas de venir disputer aux Français des couronnes académiques, par des ouvrages écrits en français.

Le mémoire de M. Miller n'a jamais été imprimé, et on n'en a pas trouvé de copie dans ses papiers. Lui-même n'en parlait jamais, et beaucoup de ses amis, parmi les plus intimes, ignoraient même qu'il eut jamais concouru pour un prix à l'Institut. Ce mémoire doit se trouver sans doute encore dans les archives de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où pourront aller le rechercher ceux qui s'intéressent à cette question. Nous ne savons pas davantage si celui de son heureux concurrent a jamais vu le jour.

C'est à Florence, au cours d'une seconde mission en Italie, que M. Miller apprit par son correspondant ordinaire, M. le marquis de Fortia, son insuccès relatif.

« Vendredi dernier, » lui écrit M. de Fortia, le 12 juillet 1836 « vous avez été jugé. Votre adversaire l'a emporté; mais on vous donnera une médaille de mille à quinze cents francs. Lorsque vous serez ici, vous saurez tous les détails que vous pourrez désirer sur les motifs de votre arrêt. Mais, en lisant le mémoire de votre heureux rival, vous les connaîtrez mieux que de toute autre manière. Tout ce que je puis vous dire, c'est que la bienveillance, la prévention même étaient pour vous. Ainsi, je ne crois pas qu'on vous ait fait d'injustice. »

A ce langage un peu sévère, M. Miller répondit :

« Quant à la nouvelle qui me concerne plus particulièrement, j'aurais pu y

être très sensible, si la conscience de ce que je sais et de ce que je vaux ne m'avait prémuni d'avance contre l'espoir de chance de succès.

Quoique je ne sois pas étonné d'avoir été vaincu par un Allemand, j'avoue que j'aurais été extrêmement flatté d'obtenir un prix à votre Académie. Je vénère cette classe de l'Institut plus particulièrement que toutes les autres, et c'est à mes yeux le premier corps savant de l'Europe, par conséquent, du monde entier. Si je ne savais que mes paroles viennent trop tardivement, j'aurais prié MM. Hase et Raoul-Rochette de ne rien demander pour moi à votre Académie. Je préfère ne pas être protégé, et si mon mémoire ne vaut rien, comme je le pensais moi-même, il est mieux de n'en plus parler. Pour entreprendre un travail de ce genre, j'attendrai dorénavant que les années aient mûri le peu que je sais et m'aient donné de nouvelles connaissances, indispensables pour tout historien et tout archéologue. Je vous prie d'être mon interprète auprès de tous mes juges et de les remercier de l'arrêt qu'ils viennent de rendre, quoiqu'il ne soit pas en ma faveur. Je ne leur demanderai même aucune explication à cet égard; j'ai trop de confiance en leurs lumières. »

On ne peut s'empêcher da remarquer la modestie et la dignité de cette réponse à un âge où l'on est en général trop disposé à s'exagérer sa valeur et celle des travaux qui ont nécessité de nombreuses recherches et de longues fatigues. Le marquis de Fortia s'empresse de consoler son jeune ami, dans ses lettres des 20 juillet et du 12 août.

« 20 *juillet* — Vendredi, nous avons entendu le rapport sur vos Vandales, conforme à ce que je vous ai écrit. Il paraît que votre adversaire était digne de lutter contre vous, et qu'il a eu plus de temps à donner à son travail. C'est tout son avantage, car ce n'est qu'un peu plus de soin pour la dernière rédaction qui vous a manqué. Peut-être, si nous avions vu ensemble votre ouvrage, auriez-vous approché d'avantage de la perfection. Nous avons, tous les deux, tant d'occupations, que nous n'avons pu consacrer à celle-ci toute l'attention nécessaire. Comme vous le dites, ce sera pour une autre fois (1). »

12 *août*. — Tranquillisez-vous, mon cher Emmanuel, sur le prix de mille francs qui vous a été donné. Ce n'est nullement une faveur, c'est une justice qui vous a été rendue. J'en ai causé hier assez longuement avec un de vos commissaires, M. Walckenaer, qui a beaucoup de franchise. Il m'a dit avoir examiné avec attention votre mémoire et y avoir trouvé un travail très étendu et des recherches savantes; mais vous aviez affaire à un adversaire qui est professeur à Berlin, accoutumé à critiquer et à organiser les travaux de ses élèves, par lesquels il a pu faire faire aussi les recherches qu'il n'aurait peut-

(1) *Lettre de M. Miller, de Florence, 7 août*. — « ..... MM. Hase et Rochette, tout en m'annonçant le résultat du concours sur les Vandales, m'ont dit des choses très flatteuses et espèrent obtenir une médaille d'or au nom de l'Académie. Il paraît que mon rival est un homme consommé en fait d'érudition et qu'il n'a pas trouvé un athlète digne de lui..... »

être pas eu le temps de faire lui-même, et qu'il n'a eu qu'à diriger. Conséquemment, il a pu s'occuper mieux que vous de l'ensemble de son travail et élaguer tout ce qui n'y était pas nécessaire. C'est ainsi qu'il l'a emporté sur vous. On s'accorde à trouver son mémoire excellent; il n'y a nul déshonneur à l'avoir eu pour vainqueur; il est au contraire très honorable d'être associé à lui et d'obtenir une couronne, immédiatement après la sienne. Ne vous découragez donc pas, mais, pour le moment, ne vous occupez que de nos *Périples*..... »

Enfin, le 19 août :

« ... Il me semble que les lettres de M. Hase et de M. Raoul-Rochette vous ont tranquillisé sur votre mémoire qui, pour n'avoir pas remporté le prix, n'en a pas moins un très grand mérite, et vous fait beaucoup d'honneur. On le jugera mieux encore lorsqu'il sera imprimé; vous serez apprécié alors comme vous méritez de l'être (1)... »

C'est, comme nous l'avons dit, à Florence, où il était depuis quelques jours, que M. Miller reçut la nouvelle de cet insuccès relatif de sa tentative académique. Il était, en effet, retourné en Italie, dès le mois de mai 1836, chargé d'une nouvelle mission qui lui permît de compléter les études et les travaux qu'il avait commencés l'année précédente, et que, faute de temps, il n'avait pu achever. Son but, dans ce second voyage, était de visiter les bibliothèques de Rome, la bibliothèque Vaticane, particulièrement, celles de Naples et de Florence, puis de retourner à Ravenne, où M. Dindorf le chargeait de collationner sur le manuscrit d'Aristophane, la comédie des *Abeilles*, celle de la *Paix*, déjà publiés par M. Bekker, ainsi que les *Thesmophoriazuses*, mais qui contenaient de nombreuses erreurs que M. Miller rectifia.

Mais, outre les découvertes bibliographiques, les corrections paléographiques et les rectifications d'erreurs, ce voyage de-

(1) *Florence, 27 août*. — « ..... Je vous remercie du soin que vous mettez à me relever à mes propres yeux. MM. Hase et Raoul-Rochette m'ont effectivement donné des éloges sur mon grand travail, mais je dois vous avouer que je soupçonnais un peu leur bienveillance. Le résultat de votre séance publique m'a complètement tranquillisé, lorsque j'ai vu que deux prix avaient été remis à l'année prochaine, quoiqu'il y ait eu cinq mémoires pour l'un, et deux pour l'autre. Dans tous les cas, ma prévention contre mon mérite, si mérite il y a, vient du désir extrême que j'ai de vous faire honneur, autrement que par des succès dus à la protection. Puisque, heureusement, il n'en est rien, et je ne saurais me refuser à l'évidence sans improuver votre Académie, puisque, dis-je, il n'en est rien, permettez-moi de vous faire hommage de ce premier succès. C'est vous qui m'y avez conduit par vos bontés et par votre exemple... » (Lettre de M. Miller).

vait laisser à M. Miller un souvenir ineffaçable. Il eut, en effet, la bonne fortune de faire, sur le bateau même où il prenait passage pour aller de Marseille à Gênes, une rencontre qui marqua dans sa vie, celle de l'abbé Henri Lacordaire, qui avait brusquement quitté Paris, après l'éclatant succès de ses conférences à Notre-Dame, et qui allait à Rome. Tout ce qui touche à la vie de l'homme que l'on a appelé « le Prince de l'éloquence sacrée au XIXe siècle, » est assez important pour que nous nous arrêtions un moment sur cet épisode de la carrière de M. Miller, auquel nous nous empressons de laisser la parole.

Voici comment M. Miller mentionne cette rencontre, dans une lettre adressée au marquis de Fortia et datée de Gênes, le 13 mai 1836 :

« ... Lorsqu'on fit l'appel, au moment de partir de Marseille, un nom fit tourner toutes les têtes et occasionna de nombreux chuchottements. M. l'abbé Lacordaire fixa tous les regards, surtout les miens. Je m'approchai immédiatement de lui, et nous causâmes ensemble très amicalement pendant les deux premières heures de répit que lui laissa la mer; au bout de ce temps, il se mit au lit qu'il ne quitta plus jusqu'à notre arrivée à Gênes.

« M. l'abbé Lacordaire est un homme de trente-quatre ans, de ma taille, maigre, l'air souffreteux, quoique d'une bonne santé. Il est doux, simple, modeste, et la bonté est peinte sur sa physionomie. Il devait continuer sa route, par mer, jusqu'à Civita-Vecchia, pour, de là, se rendre à Rome, au couvent des Augustins, couvent qu'il va habiter pendant deux ou trois ans. Comme j'ai mis beaucoup de réserve dans mes questions, et que nous ne sommes point entrés dans les conversations personnelles, il ne m'a pas été possible de démêler le motif qui lui fait quitter Paris, dans un moment de gloire et d'ovations continuelles... »

Nous savons aujourd'hui, par les nombreuses publications auxquelles ont donné lieu la vie et la carrière religieuse et politique du R. P. Lacordaire, la raison, ou plutôt les raisons qui avaient motivé ce brusque départ; le Père Lacordaire fuyait, d'une part, l'éclat de sa gloire naissante et de ces ovations continuelles, et voulait se retirer dans la solitude du couvent

des Augustins. Une autre raison lui avait fait choisir le séjour de l'Italie et de Rome ; il pensait déjà à cette époque à ce qui fut la grande et utile œuvre de sa vie, au rétablissement de l'ordre des frères prêcheurs, fondé par saint Dominique, et il voulait se préparer, par la retraite et la méditation solitaire, à ce grand acte.

M. Miller ajoute, dans la même lettre :

« Vous devez être étonné de voir qu'étant arrivé à Gênes, le 11, je ne sois pas encore parti le 13 ; en voici la raison. Le bateau s'arrête ordinairement un jour dans cette ville, mais comme hier était l'Ascension, nous avons été obligés de remettre notre départ à aujourd'hui, six heures du soir, le bateau n'ayant pas la permission de se mettre en route, un jour de fête. Si j'avais été en état d'apprécier tous les points de vue que j'ai rencontrés sur ma route, je pourrais vous faire une description brillante de la partie occidentale de la rivière de Gênes, c'est-à-dire des côtes depuis Nice jusqu'à Gênes.

« Quant à la ville, je ne pourrais en dire trop de bien. Il y a trois rues, qui font suite l'une à l'autre, et qui se composent de superbes palais de marbre, sans parler de ceux qui se trouvent en abondance dans les autres quartiers de la ville.

« J'ai fait toutes ces promenades avec M. Lacordaire qui m'a fait oublier, pour un moment, que j'étais loin des personnes que j'aime le plus au monde et que je ne pourrai jamais revoir trop tôt. Fatigués de nos courses, hier, depuis trois heures jusqu'à six, nous sommes restés, vis-à-vis l'un de l'autre, à discuter des points de religion, d'économie politique, etc., conversation qui m'a intéressé au plus haut degré.

« Vous trouverez, peut-être, Monsieur le marquis, que je m'occupe beaucoup de M. Lacordaire ; c'est que ces quelques heures de conversation intime nous ont attachés l'un à l'autre, et que nous sommes déjà comme de vieilles connaissances de dix ans. Il m'a fait promettre d'aller le voir à Rome, et, certes, je ne manquerai pas à ma promesse. Il m'a beaucoup parlé de M. Guérard, et même de M. Frémisot, regrettant que la vie agitée de Paris l'ait empêché de voir plus souvent mon camarade de collège.

« L'illustration de cet homme excusera, je l'espère, ce long

paragraphe que je lui ai consacré, car vous savez que les distractions, quelles qu'elles soient, ne pourront m'empêcher de penser sans cesse aux douceurs de la vie physique et morale que j'ai perdues pour quatre mois ; aussi je commence déjà à trouver le temps bien long. »

De Gênes, où il avait laissé le P. Lacordaire, M. Miller alla directement à Naples. Dans une lettre datée de cette ville, le 17 mai 1836, il parle encore de son illustre compagnon de voyage :

«... J'ai oublié de vous dire qu'à mon départ de Gênes, M. Lacordaire et moi, nous nous sommes fait des adieux comme de vieilles connaissances, je dirai même comme deux frères ; je dois le revoir à Rome.

« S'il avait pu prévoir le beau temps que nous avons eu pour arriver à Civita-Vecchia, il ne se serait point arrêté à Gênes, et nous y aurions trouvé, tous les deux, notre compte ; moi, la compagnie d'un homme bon, aimable, spirituel, affectueux.... ; pour lui, il aurait économisé 200 francs, et aurait évité une perte de temps de dix jours, puisqu'il a pris un voiturier de Gênes à Rome, par Florence.

« J'aurais bien essayé de tromper les ennuis du bateau à vapeur en vous écrivant, mais la mer est exigeante et ne veut pas qu'on s'occupe de choses étrangères à elle ; elle n'eût pas manqué de recommencer sur moi une nouvelle épreuve. La première suffisait, je vous assure. »

Après un court séjour à Naples, séjour consacré à visiter les merveilles archéologiques de cette ville et de ses environs, le musée, Pompeï et Herculanum, M. Miller alla à Rome, où il retrouva le P. Lacordaire, mais où il ne passa que neuf jours, occupés par la visite des monuments et celle des personnages importants pour lesquels il avait emporté, de Paris, des lettres d'introduction : le baron de Bunsen, ministre de Prusse à Rome, auquel il était recommandé par M. Raoul-Rochette et qui le reçut fort bien ; M. Ingres, directeur de l'Ecole française, chez lequel il dîna, à la villa Médici, etc. : « Cependant, ajoute-t-il, dans une lettre datée de Rome, 1er juin 1836, ces longues journées consacrées à voir toutes les curiosités des villes que je parcours sont loin de me satisfaire ; le travail est devenu pour

moi une habitude et même une nécessité, et je ne pourrais pas continuer plus longtemps ce genre de vie... »

Et pourtant, ces visites aux monuments de Rome, il les faisait en la compagnie du P. Lacordaire :

« ... Je ne sais si je vous ai dit *(même lettre)* que j'avais retrouvé ici M. l'abbé Lacordaire; jusqu'à présent, il m'a servi de cicerone et je lui dois des moments bien agréables. Il a la bonté de ne pas se déplaire dans ma conversation qui, s'élevant au niveau de la sienne, est devenue singulièrement sérieuse.

« Cette manière va mieux à mes sentiments intérieurs, et j'ai vu les monuments de Rome avec plus de fruit que si je les eusse visités gaîment, et sans y apporter, comme je l'ai fait, des dispositions méditatives. »

C'est là tout ce que, dans sa réserve et sa modestie, M. Miller dit au marquis de Fortia des relations qu'il eut avec le P. Lacordaire. Pour se rendre compte de l'impression que cette rencontre fortuite avait faite sur le cœur des deux jeunes gens, il faut lire les admirables lettres que le P. Lacordaire adressa depuis à M. Miller. L'ardeur et la pure tendresse chrétienne que le P. Lacordaire apportait dans ses affections, son zèle pour le relèvement des âmes, se retrouvent tout entières dans ces lettres qui font en même temps l'éloge de celui qui avait su inspirer un pareil sentiment à une âme aussi élevée. Voici ces lettres, au nombre de huit, que nous reproduisons ici d'après les originaux qui nous ont été confiés :

I

Rome, 5 juillet 1836.

J'ai presque cru, mon cher Emmanuel, que vous m'aviez oublié. C'eût été bien mal à vous. Votre lettre, en me tirant de peine, m'apporte, en outre, l'espérance de vous revoir encore à Rome. J'ai reçu cette nouvelle avec une véritable joie du cœur, et me suis empressé de savoir si la bibliothèque du Vatican était déjà fermée. Elle ne l'est qu'à la fin de septembre et pendant le mois d'octobre, époque où nous autres Romains

prenons nos vacances, entre l'été et l'hiver. On peut travailler quatre heures par jour au Vatican; mais j'ai quelqu'un qui connaît le bibliothécaire, Mgr Mezzofanti, et qui obtiendra de lui tout ce qui est humainement possible d'obtenir dans l'*alma Città*. J'y ferai de mon côté l'impossible. Toutefois, malgré le désir de vous posséder bientôt, je ne puis vous cacher, cher ami, que nous avons bien chaud ici, que les promenades, même à la fin du jour, sont accablantes quand on n'a pas de voiture. Si vos arrangements vous permettaient de venir du 15 août à la fin de septembre, ce serait bien mieux pour le plaisir et pour la fatigue moindre du travail. Vous verrez.

Les arrangements que vous avez pris à Ravenne me charment pour vous, ainsi que l'accueil qu'on vous y fait. Je vois que vous avez reçu quelque part la *bénédiction* de plaire, car vous êtes trop modeste pour croire que tout vient de vous. Vous êtes encore ingrat envers la cause qui répand où elle veut la grâce et la rosée, qui ouvre le cœur des hommes à notre égard et les fait pencher vers nous; mais nous sommes nés dans un siècle où la vérité, toujours difficile à connaître à cause de nos passions, l'est devenue davantage par les plus grands efforts d'esprit qui aient été faits jusqu'ici contre elle. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!*

Je souhaite bien, cher ami, que vos pensées se tournent un peu de ce côté, parce que je vous aime, et que j'y ai trouvé une paix et une joie que je voudrais partager avec votre âme. J'ai connu comme vous la vie des sens et de l'orgueil : il est une vie plus enivrante et plus haute, un amour plus doux, une satisfaction de soi-même plus pleine, un océan nouveau qu'on ne connaît qu'après s'y être baigné jusqu'au fond. Là, on n'a point de ces tristesses mélancoliques qui me font bien augurer de vous. La tristesse naturelle du cœur, quoiqu'elle puisse devenir inutile, est néanmoins le signe d'une âme trempée plus avant dans l'infini, et qui s'en souvient davantage. Mais je ne veux pas trop vous prêcher, d'autant plus que vous commencez à faire pénitence chez ce bon marquis Cavalli. Je suis bien touché de ce que vous pensez souvent à moi. Je pense aussi bien à vous.

Vos chapelets, bénis par le Saint-Père, à son audience du 7 juin dernier, jour où j'ai été admis en sa présence, ont été

envoyés à M. Lebel, à Florence. Un mot de sa femme m'a appris qu'il les avait reçus. Si vous en voulez d'autres, nous les choisirons ensemble, à votre second séjour ici, et je les ferai porter à l'audience du pape, par quelqu'un de ma connaissance. Quand vous viendrez, vous me trouverez encore *via di S. Nicolò à Cesarini* n° 56. J'y suis bien, surtout depuis que j'habite mon appartement définitif, qui est plus grand et plus commode, et où je pourrai vous faire asseoir sur une espèce de canapé. Adieu. Ecrivez-moi bientôt vos résolutions et votre itinéraire. Surtout ne jugez pas de la grandeur de mon amitié par cette petite lettre, et croyez-moi bien à vous, mon cher Emmanuel.

H. LACORDAIRE.

II

Rome, 27 juillet 1836.

Pourquoi faut-il, mon cher ami, que vous m'enleviez si vite l'espérance que vous m'aviez donnée! Je l'avais accueillie avec tant de foi et de plaisir, et voilà que vous m'ôtez tout de suite cette consolation de mon exil! Ce sera bien long jusqu'à la fin de 1838, sans vous revoir, et sans revoir aucun autre ami.

C'est là ma grande peine ici. J'accepte la promesse que vous me faites de me donner de vos nouvelles; je vous donnerai aussi des miennes. Permettez-moi seulement de vous demander une grâce à laquelle je tiens, c'est de ne pas montrer mes lettres. Vous avez d'autres amis; il est naturel que vous leur communiquiez les choses qui vous intéressent; et pourtant, je serais mal à l'aise avec vous si je n'étais pas sûr de ne parler qu'à vous. Autant je me livre à ceux que j'aime, autant je suis taciturne et réservé avec les autres; il n'y a guère de milieu chez moi entre un épanchement complet et un silence absolu. Vous avez pu vous en apercevoir par votre propre expérience, et la simplicité que je vous ai montrée est l'effet d'une âme dont la concentration même produit l'ouverture en certaines rencontres. Vous ne regarderez pas ma demande comme une marque de vanité, et comme si je pensais que tout l'univers court

après mes lettres ; nul moins que moi, si je ne m'abuse, n'est sujet à ces misères ridicules. Je ne suis rien qu'un jeune homme sincère, d'une nature passionnée et religieuse ; j'attache plus de prix au cœur d'un homme qu'à tous les applaudissements d'une multitude, et c'est précisément pourquoi, dans mes rapports d'affection, j'ai le besoin profond de me sentir seul avec l'âme que j'aime. Je ne puis même parler à la foule qu'en la transformant en un seul être aimé, et aussi ma parole emprunte de cette disposition intérieure, un caractère confidentiel qui surprend l'auditoire et qui peut-être est cause de sa faveur.

Vous voyez, mon cher Emmanuel, comment déjà je vous traite en vieil ami, comme si j'avais une longue habitude de vous presser sur ma poitrine, et en effet votre trace y est bien vive.

Je vous remercie, mon cher ami, de ce que vous me dites de votre situation d'esprit par rapport aux choses importantes dont je vous avais dit un mot. Soyez bien persuadé, d'abord et avant tout, que si je vous parle quelquefois sur ce sujet, ce n'est point par un vain désir de controverse. De quoi l'homme vit-il, si ce n'est de la vérité ? Quel peut être le but de la vie, sinon la vérité? Et comment deux âmes qui se sont rencontrées dans les chances infinies de la terre et de l'espace, pourraient-elles, dans leur voyage côte à côte et dans leur attachement, faire abstraction de ce qui est le terme où elles vont, quoi qu'elles fassent. Nous vivons, nous connaissons, nous aimons, et tous les êtres avec nous, dans mille degrés divers, jusqu'à la plante qui sort de son germe, et qui discerne les élémens qui lui conviennent, et qui se les assimile : quelle est la loi de la vie, de l'intelligence et de l'amour? Quelle est la loi des êtres? C'est là, sans doute une question dont on peut s'entretenir, puisqu'après tout on ne s'entretient jamais que de cela, n'importe ce que l'on dise. Vous semblez croire que le christianisme consiste dans quelques pratiques extérieures, qui ajouteraient peu aux sentiments de reconnaissance que vous avez pour Dieu, auteur de votre être. Si vous connaissez Dieu, si vous l'aimez, si vous vivez par lui, vous êtes chrétien. Mais permettez-moi, mon cher Emmanuel, de vous dire trois choses : la première, que vous ne connaissez pas Dieu ; la seconde, que

vous ne l'aimez pas ; la troisième, que vous ne vivez pas par lui. Ce qui n'empêche pas que vous ne soyez un bon et aimable jeune homme, et qu'humainement parlant, vous ne méritiez pas d'être brûlé ; mais pourquoi vous trouvé-je bon et aimable, sinon parce que vous me connaissez, parce que vous m'aimez, parce que vous vivez un peu de moi? Ainsi doivent être tous les hommes, toutes les créatures intelligentes, par rapport à Dieu et entre elles; la loi des êtres est la loi de l'amour, et le christianisme contient la révélation de cette loi et les moyens de l'accomplir.

Je suis allé à la diligence pontificale m'informer de votre encre et de votre papier sympathiques et lithographiques ; on m'a dit qu'on n'avait rien reçu. Pour les chapelets, je vais m'en occuper, et vous les enverrai à Paris par une occasion, à moins que vous ne me donniez d'autres ordres. — En m'écrivant, mettez sur l'adresse *Via di S. Nicolò ai Cesarini*, n° 56, parce que cela m'évite la peine d'aller à la poste.

Prenez garde au choléra, ne mangez rien de crû, et faites attention aux maux d'estomac. En vous conservant, vous me conserver un ami précieux; c'est moi-même que vous soignez. Adieu, cher ami, à bientôt.

H. Lacordaire.

III

Rome, 9 août 1836.

Je suis fâché, mon cher ami, de n'avoir pas su plus tôt que le paquet que vous attendiez était à l'ambassade de France; mais vous vous rappelez que vous m'aviez dit ne pas savoir par quelle voie il vous était adressé, et l'idée de l'ambassade ne m'est pas venue. Vous le recevrez par le même courrier qui vous porte cette lettre, et je vous envoie le petit bulletin qu'on m'a délivré ici, en cas que cela soit nécessaire. J'ai payé pour vous la somme énorme de quinze baiocques, laquelle jointe à trente baiocques, prix de vos six chapelets en bois de coco, fait que vous êtes mon débiteur d'environ quarante huit sous fran-

çais. Si vous voulez que je vous fasse parvenir ces six chapelets par le courrier, il est encore temps ; car ils ne doivent partir pour Paris que le 24 de ce mois.

Pour en finir sur les petites affaires, qui sont grandes par le plaisir que j'ai de m'occuper de vous, j'ai porté votre lettre à ce docteur en *us* au palais Caffarelli, ce qui m'a donné l'occasion de voir, des fenêtres, une belle vue de Rome que je ne connaissais pas encore. Ne craignez pas, cher ami, de m'employer, même lorsque je n'aurais rien à y gagner que la joie de vous servir.

Vous êtes bien puni de votre obstination à ne pas revenir à Rome. Vous voilà seul à Florence, ennuyé, rongeant vos ongles, faisant une moue colère que je connais bien, comme un enfant gâté. Au lieu qu'ici, dans vos moments forcés de loisir, vous auriez eu un ami, des livres, de douces promenades, le soir ; car déjà depuis longtemps nous avons des soirées agréables, rafraîchies par un grand air. Les grandes chaleurs n'ont guère duré que du 20 juin au 20 juillet, et chaque jour nous nous approchons davantage d'une saison que j'ai toujours beaucoup aimée, à cause des vacances, des vendanges, des pommes, et des feuilles jaunies sur les arbres. Mon imagination ne me transporte jamais dans les scènes de la société, au théâtre, au bal, aux banquets, aux conversations ; mais souvent encore elle me ramène aux scènes de la nature. Je vois mon village ; j'entends le bruit du vent dans les bois ; le parfum des fleurs me trouble doucement. La nature est toute pleine encore de sa beauté primitive, et il n'y a pas loin d'elle au paradis terrestre, tandis que la société dégradée par le vice originel nous présente sous des formes sans cesse renaissantes le triste spectacle de notre déchéance. Puisque vous me connaissez si bien déjà, vous me reconnaîtrez à ces sentiments. Je désire que vous me connaissiez toujours davantage, non que j'espère ne rien vous offrir de triste et d'infirme, ce serait trop d'orgueil, et tout homme vu au fond a des plaies cachées, mais parce que l'affection véritable est humble, et qu'elle est bien aise de montrer l'homme nu et pauvre. C'est pourquoi je vous accepte bien, avec tous vos défauts, si grands qu'ils puissent être, si incorrigibles qu'ils soient. Ne vous contraignez pas avec moi ; soyez méchant.

Je ne vois rien de nouveau dans ma vie, si ce n'est une nouvelle affligeante que j'ai reçue par deux voies. M. de la Mennais, avec qui j'ai été lié autrefois, fait imprimer, à ce qu'il paraît, un ouvrage sanglant contre le Saint-Siège, à propos du voyage que nous avons fait ensemble à Rome, au commencement de 1832. Une autre nouvelle, c'est le mariage très avantageux d'un de mes frères, et l'accouchement d'une autre de mes belles-sœurs qui a mis au monde un garçon fort bien portant.

Adieu, cher ami, parlez-moi de tout ce qui vous vient à l'esprit, de tout ce qui vous plaît et de tout ce qui vous fait de la peine. Vous avez en moi un cœur ouvert au vôtre et un serviteur fidèle.

H. L.

IV

Rome, 3 novembre 1836.

Voilà plus de deux mois, mon cher ami, que je n'ai point de nouvelles de vous ; je vous ai écrit à Marseille, comme vous me l'avez mandé par votre billet du 30 août dernier, et depuis vous êtes tout à fait comme un homme mort. J'espère bien cependant que vous vivez et que vous m'aimez. La distance qui nous sépare aujourd'hui ne peut affaiblir votre souvenir en moi ; il est vivant, je vous assure. Je vous en aurais donné plus tôt des preuves si j'avais su où vous prendre ; mais où avez-vous été depuis deux mois ? Je sais que vous avez dû passer quelque temps à Nuits, en Bourgogne, voilà tout, et j'imagine qu'à présent vous êtes de retour à Paris, dans la rue de la Rochefoucauld. Pour moi, cher ami, je n'ai pas quitté Rome, si ce n'est pour faire une course à Tivoli et à Subiaco. Ce dernier lieu est célèbre pour avoir servi d'asile à saint Benoît, le patriarche des ordres religieux de l'Occident ; il s'y cacha dans une caverne, au-devant de laquelle on a bâti un couvent qui porte son nom, et qui est une chose aussi curieuse à voir qu'édifiante. Sauf cette promenade, ma vie n'a pas cessé d'être la même, telle que vous la connaissez.

J'attends prochainement un ami qui m'est bien cher, et qui passera l'hiver à Rome, M. de Montalembert. Il est actuellement à Venise, avec une jeune et charmante femme qu'il vient d'épouser en Belgique, comme je crois vous l'avoir dit. C'est une grande joie pour moi que son arrivée. Quand on ne vit pas du monde, mais d'affections sérieuses, la présence d'un ami est un bien doux plaisir. C'est pourquoi j'aurais voulu vous conserver plus longtemps à Rome. Nous y avons eu une grande peur du choléra; nous n'y pensons plus aujourd'hui, bien qu'il soit à Naples, d'où il se répand dans les environs. Je crains bien qu'au printemps nous n'acquittions largement notre dette à son égard, à en juger du moins selon les probabilités humaines.

Je vous prie, mon cher ami, de m'écrire bientôt, et de me dire tout ce que vous avez fait depuis notre séparation, et ce dont vous vous occupez maintenant. Vous savez que tout ce qui vous intéresse, tout ce qui est vous ou de vous, m'intéresse moi-même. Avez-vous revu nos deux aimables compagnons de voyage, M. et Mme Lebel? Si vous les voyez, n'oubliez pas de leur présenter mes compliments et mes hommages, et de dire à Madame que j'ai reçu le petit billet qu'elle a eu la bonté de m'écrire de Florence. Et vous, avez-vous reçu les chapelets que je vous ai adressés à Paris? J'espère qu'ils vous sont parvenus.

Depuis votre départ, j'ai fait la connaissance du chargé d'affaires belge, et de sa famille. Je vais souvent les voir; ils ont mille bontés pour moi. J'aime beaucoup les Belges. C'est une nation qui n'est pas spirituelle, mais pleine de sens, énergique dans l'occasion, et singulièrement attachée au christianisme. Voilà, mon cher ami, pour envoyer si loin, une bien pauvre et courte lettre. Heureusement le cœur d'où elle sort vaut mieux qu'elle, et il vous renouvelle toutes les expressions de son tendre et sincère attachement.

H. Lacordaire.

V

Rome, 26 décembre 1836.

Il est bien temps, mon cher bon ami, de vous envoyer mes souhaits de bonne année. Je vois finir avec regret celle où je vous ai connu ; mais tout s'en va, ce que l'on voudrait retenir aussi bien que le reste, et notre cœur seul peut opposer sa constance à la rapidité du temps. Je vous aime donc toujours comme à Gênes et à Rome ; je pense à vous, je me réjouis de vous revoir un jour, et en mettant le pied sur le sol de la France, elle sera plus grande et plus riche pour moi à cause de vous.

J'ai reçu votre lettre du 1er décembre où vous me dites des choses aimables pour notre Bourgogne. Je suis bien aise qu'elle vous ait plu et que vous y ayez des amis. Revenez-y souvent. Avez-vous commencé à lire le comte de Maistre, comme vous me l'aviez promis ? Je tiens à ce que vous fassiez cette lecture. Vous n'êtes plus un enfant ni un écolier. Il est temps que vous songiez à ce qui a occupé toute la terre et les plus grands hommes qu'elle ait produits. Votre cœur, je le vois, est digne de connaître la vérité, et l'état d'indifférence où vous êtes ne tient qu'à une ignorance bien pardonnable dans le siècle qui nous a élevés, vous et moi. Mais il serait honteux de n'en pas sortir. Lisez donc de Maistre, je vous en prie, et faites cela pour moi puisque vous êtes assez bon pour m'aimer un peu. Je ne veux pas vous convertir, quoique vous en ayez grand besoin. Dieu seul le peut, c'est son œuvre par excellence, plus difficile que la création d'un monde, parce qu'il rencontre dans notre liberté une résistance à sa toute-puissance. Je me borne à vous souhaiter passionnément le bonheur que je ressens dans la vérité. J'étais hier à Saint-Pierre pour la fête de Noël, cela était beau et touchant.

A propos de Saint-Pierre, vous recevrez dans le courant de janvier une *lettre sur le Saint-Siège* que j'envoie à Paris pour y être imprimée, à l'occasion du malheureux livre qui a été publié

récemment sur Rome. Je vous condamne à la lire jusqu'au bout, plus orgueilleux en cela que vous-même, qui ne voulez pas que je dévore tous vos Vandales. Mais je me garderai de vous obéir, et je vous remercie de l'exemplaire que vous me réservez. Je ne sais ce que sont devenus vos chapelets. Tant pis pour vous, vous n'êtes pas digne de donner de pareils objets de foi et d'amour. J'ai fait, du reste, toutes vos petites commissions avec fidélité.

Adieu, cher ami, ne m'oubliez pas et comptez sur mon tendre attachement.

H. L.

VI

Rome, 1er juillet 1837.

Je suis charmé, mon cher ami, d'avoir mis votre science en défaut. Ce fameux ouvrage intitulé *Mientras, Schediasmata antiqua, Matriti*, 1653 *in*-4°, est cité plusieurs fois, particulièrement en notre page 34, dans une histoire des Vandales imprimée à Paris en 1836, par un Monsieur *Marcus* (1). Du reste, je vous dirai, pour vous consoler qu'on n'a pu trouver cet ouvrage dans les bibliothèques ni à Rome, ni à Naples, ni à Munich, ni à Vienne, ni à Berlin, ni à Londres. Il n'y a plus que Madrid à consulter, après quoi M. Marcus lui-même, lequel est professeur d'allemand au collège de Dijon.

Nous avons ici cette chaleur étouffante qui vous était si agréable, l'an passé. J'ai fait un petit séjour tout récemment à Genzano, joli village près du lac de Némi. Demain, je pars pour Frascati, où je compte demeurer quelques jours chez la princesse Borghèse. Cela ne me rapproche pas de vous, cher ami, mais peut-être nous reverrons-nous encore en ce monde, et j'espère vous retrouver bon et aimable toujours. Adieu, mon cher savant; je suis bien aise d'avoir un peu humilié votre orgueil et vous aime bien.

H. Lacordaire.

(1) *Histoire des Wandales*, depuis leur première apparition sur la scène historique jusqu'à la destruction de leur empire en Afrique, accompagnée de recherches sur le commerce que les Etats Barbaresques firent avec l'Etranger dans les six premiers siècles de l'Ere chrétienne, par M. C.-L. Marcus. Paris, 1836, in-8.

VII

Paris, 15 novembre 1837.

Mille remercimens, mon cher ami, de vos bonnes recherches. Puisque l'année dominicaine est si considérable, apportez-moi seulement le volume où est Saint-Dominique, qui doit être celui du mois d'août, sa fête étant le 4 août. Je serai de retour samedi avant midi, et donnerai l'ordre de vous laisser monter à quelque heure que vous veniez. J'ai été bien heureux de vous revoir, et vous embrasse tendrement.

H. Lacordaire.

VIII

Paris, 27 avril 1838.

Mon bon cher Emmanuel, je suis tout à fait casé à l'hôtel du bon Lafontaine, rue de Grenelle, n° 16. C'est bien moins loin de vous qu'à l'impasse des Vignes, et c'est pourquoi je m'en réjouis. Si quelquefois, de midi à trois heures, vous avez un moment de libre, vous serez sûr de me trouver, et bien plus sûr encore de me causer une grande joie.

J'irai aussi vous voir, et de loin comme de près, je ne cesserai pas d'être le même, c'est-à-dire de vous aimer beaucoup.

H. Lacordaire.

M. Miller avait quitté Rome pour se rendre à Ravenne, où il collationnait le manuscrit d'Aristophane.

Pendant ce second voyage en Italie, il séjourna longtemps à Ravenne, chez le marquis Antonio Cavalli qui le reçut avec la plus grande bonté, voulut absolument qu'il logeât chez lui et s'attacha à lui d'une façon touchante.

M. Miller donne sur la vie qu'il mène à Ravenne des détails curieux :

Lettre du 8 juin, Ravenne. — «... J'ai déjà commencé mes travaux à Ravenne, et je me suis installé dans la bibliothèque où je viens à 7 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi. J'y retourne encore, le soir, lorsque je ne suis pas trop fatigué. La préparation chimique que j'ai apportée avec moi, réussit assez bien pour faire reparaître les caractères que l'humidité avait détruits, et je pense pouvoir transcrire le manuscrit d'Aristophane presqu'en entier ; mais ce travail me demandera assez de temps, et je ne pense pas avoir fini avant les derniers jours de juillet... »

Cependant, il ne s'occupait pas exclusivement des manuscrits grecs, dont il passait en revue, une vingtaine, tous les jours ; il signale dans ses lettres, tous ceux qui peuvent intéresser ses collègues de la Bibliothèque royale ; un manuscrit de l'*Imitation de Jésus-Christ* sur lequel se lisait cette mention — *Gersonis, de Imitatione Christi* — « d'un autre écriture que celle du manuscrit, quoiqu'elle soit aussi du XVe siècle » ; les *Aventures Saint-Graal*, roman français de la Table Ronde, paraissant être du XIVe siècle, qu'il décrit à M. Paulin Paris ; un dictionnaire arabe, en deux volumes, dont il envoye le fac-simile à M. Reinaud. « Je noterai en outre, ajoute-t-il, ce que je trouverai de curieux ici. La bibliothèque de Ravenne possède encore une immense quantité de chartes, dont les plus anciennes remontent au IXe siècle, et qui n'ont jamais été copiées, à ce que m'a dit Dom Pavirani, le bibliothécaire... »

Lettre du 23 juin. — «... J'avance dans mon gros volume, et je suis émerveillé de pouvoir débrouiller un pareil grimoire dont une partie avait presque entièrement disparu. Ma bonne vue et mon habitude de lire des manuscrits me servent parfaitement dans cette occasion...

« J'ai déjà expédié deux paquets à M. Dindorf et je n'ai pas encore reçu de réponse. Elle ne peut tarder; comme elle décidera la direction que je prendrai en quittant Ravenne, je me hâterai de vous prévenir aussitôt que j'aurai reçu cette lettre. Dans tous les cas, j'irai à Florence par Bologne, et je recueillerai les notes que M. Walckenaer m'a demandées sur la célèbre inscription de Florence... »

De Ravenne, il alla à Florence où il séjourna environ un mois, et où il copia un manuscrit de la Laurentienne. Mais toutes les splendeurs artistiques de Florence ne parvenaient pas à lui faire prendre en patience l'ennui de ne pouvoir travailler que trois heures par jour, sans compter les jours de fêtes ou demi-fêtes, pendant lesquels la bibliothèque était impitoyablement fermée. Un jour, sa patience se lassa de tous ces retards et de ces vacances forcées, il s'emporta « et l'impa-

tience, dit-il, me fit prononcer une expression qui pouvait passer pour peu orthodoxe. Soit par frayeur, soit par tout autre sentiment, deux employés qui se trouvaient là tournèrent immédiatement les talons. Le lendemain de la fête, le bibliothécaire me fit prévenir que l'on viendrait, tous les jours, m'ouvrir une heure plus tôt que de coutume. Si j'avais pu prévoir l'infaillibilité d'un pareil moyen, il y a longtemps que je l'eusse employé. Quoiqu'il en soit, une heure de plus par jour m'a fait plaisir... »

Pendant ses loisirs forcés, il visitait les musées, dans lesquels il passait régulièrement les deux heures pendant lesquelles les musées restent encore ouverts, alors que les bibliothèques sont fermées; puis, il allait, le jeudi et le dimanche, se promener au jardin Boboli, ouverts seulement ces deux jours là; il visitait les églises, les palais; celui du prince Strozzi, « qui venait d'acheter la maison dans laquelle Lamartine avait habité pendant les trois années de son séjour à Florence, comme secrétaire d'ambassade, près de M. le marquis de la Maisonfort, puis comme chargé d'affaires de France. » Le soir, il allait passer quelques heures au jardin de Goldoni dont il donne la curieuse description suivante :

«..... C'est une réunion de musiciens, sous forme d'académie. Un grand jardin est illuminé de ballons lumineux : au milieu, un orchestre militaire, entouré d'une foule de dames en toilettes assez élégantes. De temps à autre, on tire une tombola, et chacun, du moins les joueurs, s'amusent à pointer leurs cartons, à la lueur des ballons de papiers. Ce coup d'œil est assez original, et, pour celui qui n'a pas toute son âme suspendue dans l'attente d'un numéro, il offre un sujet d'observations très curieuses. Puis les salons à banquettes qui rappellent le foyer de l'Opéra, un jour de bal masqué; puis les billards entourés d'une galerie d'observateurs tacites, puis les glaces, la bière, bonne ou mauvaise, les bosquets écartés, les jeux,... etc., c'est un mélange d'aristocratie, de bourgeoisie, d'étudiants, de militaires et de gens de toutes les classes. Même discordance à la sortie; c'est un mélange d'équipages, de cabriolets et même de chars-à-bancs..... Voilà bien longtemps que je me promets de visiter les spectacles, au moins une fois; j'attends une forte pluie pour me décider, et j'espère qu'elle ne tardera pas. Du reste, il n'y a pas opéra, et, par conséquent, je ne trouverai pas grand intérêt au théâtre. Ici, une partie de la population fait de la nuit le jour, de sorte que la ville est dans un bruit continuel ; la chaleur, les cousins, les sérénades se partagent ma nuit, et, décidément, je ne trouve rien de si insupportable que ces amoureux en plein vent, qui font leurs déclarations, de manière à mettre dans la confidence tout un quartier de la ville..... »

Ne croirait-on pas lire un récit de la vie vénitienne ou florentine, au XVIIIe siècle? En même temps, il donne la description de la chapelle des Médici que l'on vient d'inaugurer pour la fête de Saint-Laurent, et qui renferme les magnifiques tombeaux de Michel Ange, et il ajoute (19 août) :

« Ayant si peu de ressources, comment puis-je occuper mon temps depuis midi, heure à laquelle on me met à la porte de la Bibliothèque? Telle est probablement la question que vous vous adressez. Mes longues heures sont partagées entre la lecture, la promenade et ma correspondance, si je puis appeler ainsi tous ces griffonnages dont je fatigue la poste et ceux qui les reçoivent.

En face de mes fenêtres est la campagne et le monticule où est située l'ancienne Florence. C'est un amas de monuments gothiques fort curieux et qui sont tout à fait indépendants de la ville qu'ils dominent. Cette vue est une des plus agréables; d'une autre fenêtre, je vois l'Arno. Les maisons de l'autre rive sortent de l'eau comme à Venise. Le soir, les habitants de tous les étages descendent des filets attachés à une lanterne, de sorte que c'est un coup d'œil très original, de voir toutes ces lumières monter, descendre et rester quelque temps au-dessus de la surface de l'eau, dont la réflection en double le nombre. Tels sont mes passe-temps, bien innocents, comme vous voyez..... »

A Florence, M. Miller avait reçu du ministre de l'Instruction publique la mission de prendre un certain nombre de calques des feuillets les plus curieux des manuscrits de la Laurentienne, afin d'en former un recueil qu'il voulait faire reproduire par la gravure, pour servir à l'enseignement de la paléographie.

«... Je me suis fait bien du mauvais sang, ces deux dernières semaines, et j'ai perdu bien du temps aux fac-similés de M. Guérard, sans avoir obtenu rien de bon. J'aime mieux ne rien envoyer que d'envoyer des ouvrages mal faits; enfin, je n'ai pu découvrir un homme capable, et n'étaient mes nombreuses occupations, j'aurais bien voulu faire ce travail moi-même; je crois que je m'en serais tiré avec honneur. Quoiqu'il en soit, je porte avec moi deux fac-similés des Pandectes, et deux de Virgile où j'ai été obligé de faire rectifier une foule d'erreurs, provenant d'une négligence extrême ou d'une extrême stupidité.

« Pour occuper mes heures de loisir, je lis la traduction d'Hérodote par M. Miot, que m'a procurée le docteur Pizzati, ami de M. Raoul-Rochette. J'y ai vu, lib. II, cap, 36 et 74, qu'il y est question du sorgho; n'est-ce pas, par ce mot, que M. Miot a traduit ἄγρωστις de Diodore de Sicile? De quelle expression se sert Hérodote? Vous pourrez le voir ainsi que la note de M. Miot, sur le maïs, si toutefois vous prenez encore intérêt à cette question. »

De Florence, M. Miller comptait retourner en France par Ravenne, où le marquis Cavalli avait gardé une partie de ses ba-

gages, pour l'obliger à revenir les chercher. Le choléra, qui éclata d'une manière foudroyante à Venise et dans la haute Italie, l'obligea à changer son itinéraire et à brusquer son retour pour n'être pas bloqué par les quarantaines. Il s'embarqua à Livourne pour Marseille, sur le *Sully*, le même bateau qui l'avait emmené de Marseille à Gênes et à Naples, au mois de mai précédent. La traversée fut très pénible, à cause du vent contraire ; le bateau resta cinq heures devant Monaco, sans pouvoir avancer d'un pied, la force de la vapeur et la vigueur des voiles étant impuissantes à lutter contre le mistral. On avait essayé de relâcher à Antibes pour attendre que le vent tombât ; « mais là, l'autorité de cette ville-frontière est arrivée, en chapeaux de paysans et en vestes grises, et nous a offert une quarantaine de cinq jours pour prix de l'hospitalité qu'on nous accorderait après. L'entrevue de notre capitaine avec ces manants, inquiets de la santé publique, fut très comique. Avant de laisser débarquer, on établit une énorme barrière pour empêcher le capitaine d'approcher. Nos lettres mêmes n'ont pu trouver des mains assez hardies pour se sacrifier ; il n'y a que les écus de notre cuisinier qui n'aient pas été considérés comme véhicules de maladie. Ce dernier, comptant sur vingt-quatre heures de route et sur le mal de mer, n'avait emporté que très peu de provisions ; craignant un retour d'appétit, il remonta son garde-manger. Nous primes gaîment notre parti, et lorsque notre dîner fut servi, nous voguâmes tranquillement vers Marseille. La nuit fut très belle, et le voisinage des Iles d'Hyères nous fit jouir d'un calme parfait. Le lendemain, à 10 heures, nous étions dans le port de Marseille, attendant que Messieurs de la Santé voulussent bien s'assembler pour délibérer sur notre sort. A trois heures après midi, nous pûmes nous débattre avec la douane et à sept heures nous étions libres... » (15 septembre.)

Ainsi se terminait ce second voyage en Italie, dont M. Miller a résumé les impressions dans ce paragraphe de la dernière lettre qu'il écrivait au marquis de Fortia, de Florence, le 2 septembre précédent.

Florence, 2 *septembre*. — « Me voici donc à la fin de mon second pèlerinage, Dieu merci ! Les saisons que j'ai choisies, ou plutôt que les circonstances m'ont imposées pour voyager, sont les

plus désagréables, et je quitte toujours l'Italie au moment où on y entre. Au fond, je n'en suis pas fâché, parce que le contraste sera plus tranché, et j'apprécierai encore mieux le bien-être physique et moral que je goûte auprès de vous. La vie est pleine de sacrifices, et ce qui aux uns paraît un plaisir, une jouissance, n'est bien souvent qu'une corvée pour celui qui en acquiert l'expérience. Une existence traînée de ville en ville, seule, isolée, sans autre contact que celui des connaissances, des rencontres improvisées, porte avec elle trop d'ennui, de mélancolie, pour qu'on soit tout entier à l'admiration que peuvent exciter en nous un beau monument, de belles ruines, un chef d'œuvre de Raphaël ou du Titien. Que serait-ce si je n'avais pas eu l'avantage de rencontrer des personnes aussi bonnes, aussi bienveillantes, aussi obligeantes que celles qui m'ont reçu à Naples, à Rome et à Ravenne ? Il en est autrement du commis-voyageur qui roule avec lui sa pacotille, ses échantillons et une bonne dose d'affection cosmopolite. C'est là, le marin de seconde classe, qui se marie dans tous les ports, et qui trouve des amis partout où il voit une pipe et une bouteille. Combien en ai-je rencontrés de ces gens là, gais, insouciants, heureux, vantards, causeurs, insupportables ! Le voyageur seul, quand il n'est pas absorbé par des intérêts commerciaux, est dans la meilleure situation pour observer, juger, profiter. Le cœur humain a tant de variété et prend tant de formes, selon les occupations habituelles de l'esprit ! »

LE Mis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.

CHRONIQUE[1]

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, la *Direction des antiquités et des musées helléniques* (tel est désormais son titre officiel) a commencé à faire paraître un bulletin mensuel officiel destiné à tenir le public au courant du mouvement archéologique en Grèce. Ce bulletin est intitulé Δελτίον ἀρχαιολογικόν, et à l'heure où nous mettons sous presse (1er juin), il en a déjà paru quatre fascicules (janvier-avril), faisant ensemble 72 pages in-8°. Si l'on tient compte de la différence entre le calendrier grec et le nôtre — le mois d'avril hellénique chevauche sur nos mois d'avril et de mai, — on reconnaîtra que la nouvelle publication s'annonce comme devant satisfaire parfaitement aux deux premières conditions d'un organe de ce genre : la promptitude et la régularité. Elle satisfait également à la troisième : la précision. Chaque fascicule, disposé suivant un plan uniforme, se compose de 5 sections qui énumèrent respectivement : 1° les antiquitées entrées au Musée central (désormais « national ») d'Athènes dans le courant du mois ; 2° les fouilles archéologiques; 3° les découvertes isolées et le mouvement des musées en province; 4° les travaux de construction et d'aménagement exécutés dans les musées d'Athènes; 5° les nouvelles diverses (mutations dans le personnel, circulaires officielles, confiscations, vols, etc.). Les descriptions d'objets d'art sont, en général, assez circonstanciés, mais les inscriptions ne font l'objet (sauf exception) que d'une mention sommaire. En somme, le *Deltion* est une excellente publication et nous en félicitons l'intelligente initiative de M. Cavvadias, qui en est le principal rédacteur. Nous y puiserons désormais très largement. Espérons que le gouvernement ottoman se décidera, un jour ou l'autre, à suivre l'exemple que lui donne son voisin.

§ 1.

Fouilles.

Parmi les fouilles en cours, celles de l'*Acropole d'Athènes* réclament toujours et avant tout l'attention de notre public. Les résultats en sont désormais annoncés au fur et à mesure, non seulement par le *Deltion*, mais encore par les *Mittheilungen* de l'Institut allemand et par notre *Bulletin de correspondance hellénique*, où M. Lechat leur a consacré deux articles très intéressants. En outre, M. Théoxénou a commencé dans la *Gazette archéolo-*

(1) L'abondance des matières nous oblige d'ajourner la Bibliographie au prochain numéro.

gique un travail d'ensemble sur ces fouilles désormais classiques, particulièrement au point de vue de la sculpture. D'excellentes héliogravures de M. Dujardin accompagnent le texte fort instructif de ces articles et dispensent presque de faire le voyage d'Athènes pour admirer le *Moschophore,* la *Tête virile en bronze* et les autres trouvailles fameuses de ces deux dernières années.

Depuis le commencement de la campagne de 1888, les fouilles de l'Acropole ont eu pour théâtre la portion de terrain comprise entre les façades orientale et méridionale du Parthénon, l'angle Ouest du Musée de l'Acropole, et le rempart Sud de l'Acropole elle-même. Là encore on a pu constater l'importance des transports de terre et de pierres, des remblais et des déblais par lesquels les Athéniens, dès une haute antiquité, avaient modifié, dans une intention artistique, la forme et la surface de leur citadelle. « La nature, dit très finement M. Lechat, avait fait un rocher quelconque, que les hommes ont aplani et agrandi de façon à lui donner à la fin cette forme si belle, unique au monde, mais qui est très différente de la forme première. » Comme M. Cavvadias et ses auxiliaires ne se contentent pas de sondages plus ou moins approfondis, mais déblaient tout, radicalement, depuis le niveau actuel jusqu'au roc vierge, c'est-à-dire à une profondeur de dix mètres, on peut aujourd'hui distinguer avec certitude dans cet angle S.-E. de l'Acropole trois étages superposés, répondant à autant d'époques historiques et artistiques. En suivant l'ordre inverse de celui des fouilleurs, nous trouvons d'abord, immédiatement au-dessus du roc, une couche de terres rapportées où l'on rencontre quelques vases du style de Mycènes, des fondations de murs en appareil dit cyclopéen (gros moëllons et briques), qui rappellent Tirynthe. Dans un de ces murs, on a découvert une cachette renfermant des armes et des ustensiles divers en bronze, des haches, des disques, très primitifs. Au-dessus de cette couche *pélasgique*, vient un remblai en tuf (le *Poros* des Grecs), soutenu par un mur qui s'arrête à dix mètres environ du rempart d'enceinte de l'Acropole. Ce lit de tuf était couvert lui-même de constructions et de sculptures exécutées dans la même matière, et dont on retrouve aujourd'hui de nombreux débris : ce sont des ouvrages antérieurs aux guerres médiques et qui ont été, sans doute, détruits par les Perses. La troisième couche, le « remblai de Cimon », est formée de terre rapportée et de moëllons; les fragments relativement peu nombreux qu'on y trouve sont en marbre.

On n'attend pas de nous une énumération complète des très nombreux morceaux de sculpture archaïque — provenant presque exclusivement de l'étage de tuf — qui ont vu le jour dans ces derniers mois à l'Acropole. Signalons seulement quelques pièces particulièrement intéressantes : 1° Deux têtes viriles, de proportions plus grandes que nature, trouvées à quelques semaines d'intervalle dans un emplacement qui paraît avoir été occupé par un temple d'Héraclès. Peut-être appartiennent-elles aux frontons souvent mentionnés dont l'un représentait la lutte d'Héraclès et d'un Triton. Ces têtes, dont l'une est d'une conservation presque parfaite, sont surtout remarquables par les traces très vives de peinture qu'elles ont gardées : l'épiderme est peint en rouge, la barbe et la chevelure en bleu, les sourcils et le globe de l'œil en noir, l'iris en vert. Ajoutons que malgré cette coloration tapageuse, qui paraît avoir été dictée par l'aspect médiocrement décoratif de la matière em-

ployée, le travail de sculpture est assez minutieux : ainsi le globe de l'œil est en creux et l'on a ménagé un petit trou pour la pupille.

2° Une statuette en bronze, haute de 27 centimètres, dans l'attitude des Apollons primitifs. Ce bronze, d'un travail extrêmement soigné, est considéré par M. Cavvadias comme un des chefs-d'œuvre de l'archaïsme avancé.

La récolte céramique a été aussi très abondante, et parmi les fragments de vases peints quelques-uns paraissent d'un mérite hors ligne : on signale notamment une *cylix* à figures rouges représentant Poséidon armé de son trident, et un *Orphée* (cylix blanche à figures violettes), dans le style d'Euphronios. D'autres morceaux de vases portent des dédicaces qui nous font connaître des noms nouveaux d'artistes, comme *Oréibélos*, prêtre d'Athéna, et *Callis*, qui dédie son œuvre à *Athéna Hygieia* (la plus ancienne dédicace connue de ce genre). Quant aux inscriptions proprement dites, elles sont peu nombreuses, mais d'un intérêt exceptionnel. Voici d'abord sur une petite pierre « cunéiforme » le *graffito* suivant, qui a dû être tracé par un contemporain d'Harmodios et d'Aristogiton (honni soit qui mal y pense) :

Λυσίθεος Μικίωνα φιλεῖν φασι μάλιστα τῶν ἐν τῇ πόλει · ἀνδρεῖος γάρ ἐστι.

Sur une lamelle de bronze, dont la moitié droite manque, on lit en caractères archaïques (fin du VIe siècle?) :

Ηοι ταμίαι τάδε χαλκία....
συνλέχσαντες Διὸς κρατερ...
Ἀναχσίον καὶ Εὔδιqος καὶ Σ...
καὶ Ἀνδοκίδες καὶ Λυσίμα[χος...

Enfin, il y a quelques jours à peine, on a mis à nu une inscription importante, dont nous ne connaissons pas encore le texte exact, mais qui est relative aux dépenses effectuées pour la construction de l'Erechthéion. L'inscription donne des détails sur le plan et les divisions de l'édifice, indique ses frontons oriental et occidental, et mentionne le temple plus ancien détruit par les Perses, qui paraît décidément avoir été un Erechthéion et non un Parthénon.

D'autres fouilles de moindre importance ont eu lieu à *Athènes* dans ces derniers mois. L'École anglaise a donné quelques coups de pioche au temple de Zeus Olympien ; là aussi on n'a pas reconnu moins de quatre édifices superposés : 1° le temple en calcaire de Pisistrate ; 2° une construction en tuf pour laquelle on utilisa les premiers débris ; 3° un temple en brèche ; 4° le temple actuel (d'Hadrien), en calcaire et sable (1). Les fouilles des éphores grecs aux environs de la manufacture de soie (à la croisée des rues du *Céramique* et du *Metaxourgeion*) ont fait connaître un curieux cimetière de pauvres (plus de 140 tombes, dont la plupart sont de simples fosses, sans couvercle ni maçonnerie d'aucune sorte) ; à un mètre au-dessous du niveau actuel, les traces d'une ancienne route, peut-être celle qui conduisait à Colone ou à l'Académie.

A *Tanagra*, les éphores grecs ont éventré une nouvelle série de tombeaux et recueilli une moisson de figurines et de vases, parfois remarquables, sans

(1) Dans le voisinage de l'Olympiéion, on a découvert récemment deux bases de statues d'Adrien dédiées l'une par Statius Quadratus, l'autre par les Ἀπολλωνιᾶται οἱ κατὰ Κυρήνην διὰ Λ. Νοουίου Ρούφου.

compter 9 inscriptions tumulaires, qui consistent en de simples noms (1). A *Thèbes*, l'École allemande, du 30 mars au 9 avril, a achevé de dégager le temple des Cabires; on a découvert notamment une statue décapitée, érigée, d'après l'inscription, à Memnon, fils de Diozotos, *hiérarque* pour la 10e fois. A *Delphes*, dans les sous-sols d'une maison moderne, à une profondeur d'un mètre, le hasard a fait rencontrer trois petites chambres ou cabinets antiques, ornés de colonnes corinthiennes, et communiquant par des portes : le tout en marbre pentélique. Est-ce une *gazophylacie ?* Peut-être.

L'École française, qui vient de recommencer (fin avril) les fouilles de Mantinée, sous la direction de M. Fougères, a fait aussi une brillante campagne dans l'île d'*Amorgos*. M. Deschamps, qui a conduit les opérations, en a déjà présenté un compte-rendu sommaire dans le *Bulletin de correspondance hellénique* d'avril. Les fouilles ont porté sur les trois principales localités de l'île, Arcésiné, Minoa et Ægialé (*Vighla*). A Minoa surtout, elles ont été fructueuses. On a déblayé un curieux petit édifice, composé d'un perron de cinq marches, d'un vestibule et d'une chambre rectangulaire. On a trouvé plusieurs variantes d'un bas-relief représentant un jeune homme qui tient son cheval par la bride, auprès d'un arbre où s'enroule un serpent. Dans un autre relief, d'époque romaine, en bon état, le serpent est au pied d'un autel et deux suppliantes amènent un agneau; le jeune cavalier assiste à la scène. Signalons encore un buste qui, d'après une dédicace voisine, paraît représenter le mythographe Aristogénès, et deux dédicaces d'artistes : Théophile (époque romaine) et Protogène de Paros, fils de Carpos. Mais la trouvaille épigraphique la plus importante est un grand décret en 80 lignes des Samiens de Minoa, couronnant Hégésarétès, fils d'Anésicratès.

En dehors de la Grèce propre, nous devons mentionner les fouilles anglaises à *Chypre*, sur l'emplacement du temple d'Aphrodite Paphienne. Ces fouilles, qui ont occupé en moyenne 200 ouvriers, ont commencé le 7 février et ont complètement modifié le plan présumé des constructions, tel que l'avaient tracé les précédents explorateurs. Il n'y a jamais eu de temple *grec* à Paphos, mais un sanctuaire pré-hellénique (dont on a relevé les fondations massives), hellénisé à l'époque ptolémaïque, et sur les ruines duquel les Romains ont ensuite édifié un nouveau temple dont on a découvert de nombreux débris. L'archéologie figurée ne sera guère enrichie par les fouilles de Paphos, (on cite cependant une bonne tête d'Eros et quelques poteries curieuses); en revanche la récolte épigraphique n'est pas à dédaigner. A la fin d'avril, les inscriptions étaient déjà au nombre de plus de cent. La plupart, il est vrai, ne sont que des dédicaces honorifiques gravées sur des piédestaux en marbre rose, et mentionnant les principaux fonctionnaires de l'île, mais il y a aussi des textes plus importants, sur des tablettes de marbre blanc qui étaient fixées sur les murs du temple : par exemple une lettre d'Antiochus à Ptolémée Alexandre, relative à certains habitants de Séleucie, et une liste des ἐπηγγελμένοι εἰς τὸ ἐλαιοχριστίον. On mentionne aussi quelques textes cypriotes.

M. Schliemann n'a pas été heureux en *Égypte*. « Les dieux d'Égypte, écrit-il, lui sont hostiles; » cela veut dire que les pluies ont à diverses re-

(1) Rappelons à la même occasion qu'on a découvert dans les sous-sols du Musée central une grande caisse, oubliée depuis plusieurs années, et qui renfermait 13 vases ou figurines de provenance tanagréenne.

prises interrompu les travaux. A la gare de Ramleh (près Alexandrie) M. Schliemann cherchait le palais de Cléopâtre; il n'a découvert que quelques tombeaux et 3 marches d'un escalier. Quant aux fouilles qu'il se proposait de faire sur les emplacements présumés du *Césaréum* et du mausolée d'Alexandre, elles n'ont pas été autorisés par le gouvernement égyptien. A quoi bon d'ailleurs chercher le tombeau d'Alexandre, s'il est vrai, comme le répètent les journaux turcs, qu'un des sarcophages récemment découverts à Sidon « renferme les ossements du grand conquérant? (1) »

A l'autre extrémité du monde grec, à *Sybaris* (Grande-Grèce) le professeur Viola a commencé des fouilles qui s'annoncent bien. Près de la tour Morbillo, il a ouvert plusieurs tombes, où il a recueilli des boucles, des bracelets, des bagues, des pointes de lance, des objets en ambre et en verre et quelques vases en terre cuite.

§ 2.

Archéologie (sculpture, céramique).

On sait que la découverte et le commerce des antiquités sont régis en Grèce par des lois extrêmement sévères ; en principe, les objets découverts appartiennent à l'État et l'exportation en est absolument interdite. Nous n'avons pas à discuter ici le bien-fondé de cette législation draconienne, mais nous devons en constater le peu d'efficacité. La contrebande trouve un encouragement dans les barrières mêmes qu'on oppose au commerce des antiquités, car il en résulte un renchérissement des prix sur le marché européen ; en outre, comme il est plus facile de faire passer de petits objets que de grands, la mutilation des œuvres d'art est fréquente : on laisse au gouvernement grec les corps, et les têtes partent pour Londres ou Paris.

Une question très délicate est celle de savoir jusqu'à quel point les gouvernements étrangers sont tenus de respecter et de faire respecter, en ce qui les concerne, la législation hellénique sur cette matière ; peuvent-ils ou doivent-ils prêter leur concours aux poursuites judiciaires qu'elle entraîne? Nous parlons, bien entendu, du cas où les poursuites ont pour objet le simple fait du *commerce prohibé* ou de la corruption des douaniers, et non un *vol* dans les collections publiques. Tout récemment, il a été fort question d'une affaire de ce genre, où étaient impliqués un avocat athénien, M. P...s, et plusieurs sujets grecs habitant Paris. L'avocat, qui s'était assuré la complicité des douaniers grecs, faisait chaque année, paraît-il, des envois considérables d'antiquités à Paris, que ses intermédiaires écoulaient peu à peu. Sur la plainte du vice-consul de Grèce à Paris, M. Manolopoulos, le commis-

(1) Cette incroyable mystification, qui n'a d'autre origine qu'un bas-relief banal représentant un combat entre Hellènes et Orientaux, a fait son chemin jusque dans les journaux anglais sérieux *(Daily News, Levant Herald)*. Nous sommes heureux de constater que Hamdi Bey, le savant et spirituel directeur du Musée de Constantinople, n'est pour rien dans cette mauvaise plaisanterie.

saire aux délégations judiciaires, M. Dulac, a opéré une perquisition chez les Hellènes en question, et saisi un grand nombre d'objets qui ont été mis sous scellés et déposés au parquet : statuettes de Tanagra, bijoux, vases, etc. L'avenir nous dira le sort de ces objets, que réclame le gouvernement hellénique. Pour le moment, l'affaire a déjà tourné à la tragédie, car une dépêche d'Athènes nous apprend à l'instant le suicide de M. P...s, l'avocat inculpé. Nous croyons sincèrement que la justice française n'avait pas à intervenir dans ces démêlés de famille, qui ont causé à Athènes une émotion peut-être exagérée.

Parmi les antiquités ainsi exportées en fraude d'Athènes, on signale un buste d'Athéné, qui aurait été récemment exposé à Londres. Nous en donnons la description textuelle d'après le prospectus anglais (reproduit dans le *Temps* du 26 mai), sans dissimuler les soupçons qu'elle nous inspire : « Le Buste d'Athéné, sculpté en marbre pentélique, récemment découvert à Athènes, sur la tête duquel se trouve l'Acropole arrangée en couronne, avec le Parthénon, l'Erechthéion et d'autres temples situés dans son enceinte. Cette œuvre passe pour avoir été exécutée 200 ans av. J.-C. et constitue une des plus remarquables découvertes qu'on ait faites durant ces dernières années. »

Si l'issue des poursuites dirigées à l'étranger contre les fraudeurs peut être douteuse, il n'en est pas de même sur le territoire de la Grèce, où le gouvernement peut se faire justice à lui-même. M. Tricoupis a donné à cet effet les instructions les plus sévères aux procureurs et aux juges d'instruction, et chaque numéro du *Deltion* nous apporte une liste d'objets confisqués chez des particuliers qui les détenaient indûment ou se disposaient à les embarquer. Le *Deltion* éprouve même un visible plaisir à constater ces saisies et le mot *confisqué* y est ordinairement imprimé en gros caractères. Quelques-unes de ces saisies constituent des acquisitions d'une réelle valeur. C'est ainsi que le Musée central s'est enrichi récemment d'un excellent bas-relief funéraire du IVe siècle, en parfait état de conservation, représentant deux femmes se donnant les mains, une jeune fille et un personnage barbu. Signalons encore une statuette *archaïsante* en bronze, représentant probablement une prêtresse d'Isis, et de provenance corcyréenne.

Voici d'autres acquisitions d'une origine plus pacifique. Dans les débris des mines du Laurium, on a trouvé une belle tête de jeune homme (athlète au repos ou Apollon?) en marbre, où M. Cavvadias reconnaît un ouvrage de l'école de Praxitèle. D'Arcésiné (île d'Amorgos) sont arrivées deux têtes d'Asclépios et d'Hygie, d'époque alexandrine. L'Asclépios présente une ressemblance frappante avec une tête du Musée britannique, dont l'attribution est désormais fixée : Overbeck y voyait un Zeus. Les autres trouvailles d'Amorgos vont être transportées à l'île de Syra où l'on a installé un musée central pour le département des Cyclades.

Nous en aurons fini avec les découvertes de sculptures quand nous aurons rapporté un « on-dit » du *Tarik*, reproduit par plusieurs journaux levantins : on aurait découvert à Smyrne plusieurs statues importantes, entre autres un buste d'Apollon « de l'école de Praxitèle. » Faut-il voir dans cette nouvelle, de provenance suspecte, un simple doublet des trouvailles de M. Baltazzi à Cymé, que nous avons annoncées dans notre précédente chronique?

§ 3.

Numismatique.

= Pendant l'année 1887, le Musée britannique a fait l'acquisition de 176 médailles grecques, dont 8 en or, 58 en argent, 84 en bronze, 26 en billon. Dans le premier fascicule du *Numismatic Chronicle* de 1888, M. Warwick Wroth a publié une description des acquisitions les plus intéressantes, parmi lesquelles nous remarquons une demi-obole d'Aéropos, roi de Macédoine, connu jusqu'à présent par ses monnaies de bronze seulement. Nous nous rappelons avoir vu dans le commerce, il y a quelque dix-huit mois, un didrachme de ce même Aéropos, exactement pareil, sauf la légende, au didrachme d'Archélaos (*British Museum Cat.*, *Macedon*, p. 164, n° 4). Nous ne savons pas ce qu'est devenue cette pièce, dont l'authenticité ne nous paraissait pas au-dessus de tout soupçon.

= La ville de Tirynthe n'était connue jusqu'à présent en numismatique que par des bronzes du IVe siècle avant J.-C. On vient de découvrir une monnaie d'argent de cette ville. Les types sont : *au droit*, la tête d'Héraclès, *au revers*, une massue. Légende ΤΙΡΥΝΘΙΩΝ. Poids, 0g 78.

= Le *Levant Herald* du 12 avril annonce la découverte, à la ferme impériale de *Bisan* en Syrie, d'un important trésor de monnaies d'or et d'argent, au nombre de 360. Il a été transféré à Constantinople.

= Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du vol audacieux qui a dépouillé le Cabinet des médailles d'Athènes du plus clair de ses trésors (plus de 2,000 pièces). Le directeur et le sous-directeur du Cabinet, MM. Postolacca et Svoronos, ont été destitués pour fait de négligence, après avoir été l'objet de soupçons, certainement erronés, d'une autre nature. Les débris de la collection ont été transportés provisoirement au Musée central et mis sous clef. Nous apprenons que par suite d'un accord intervenu entre le ministère hellénique et le cabinet de Berlin, un jeune numismatiste, M. Pick, attaché à ce dernier établissement, a été chargé de classer et d'inventorier ce qui reste du cabinet d'Athènes.

L'auteur du vol du 11 novembre est en ce moment entre les mains de la justice. C'est un nommé Périclès Raftopoulos, journaliste, poète et docteur en droit. Après son exploit, il eut l'audace d'*interviewer* M. Svoronos, sous-directeur du cabinet, sur les détails du désastre; puis il se rendit en Occident et écoula une partie de son butin à Turin, à Genève et surtout à Paris, où il ne craignit pas de faire une vente publique (sous un nom supposé) à l'hôtel Drouot. Raftopoulos serait probablement, à l'heure actuelle, libre et prospère s'il n'avait pas eu la mauvaise inspiration de revoler à MM. Rollin et Feuardent, les antiquaires bien connus de la place Louvois, une partie des médailles qu'il leur avait vendues, et beaucoup d'autres par dessus le marché : en tout pour 500,000 francs. Ce nouvel exploit a mis tout le monde à

ses trousses, et au bout de quelques jours les efforts combinés de M. Feuardent, de M. Manolopoulos, vice-consul de la Grèce, et du directeur de la sûreté, amenaient l'arrestation de Raftopoulos, le 29 mars, avant qu'il eut pu se débarrasser de ses dernières acquisitions. Le malfaiteur, après d'impudentes dénégations, a dû se rendre à l'évidence en ce qui concerne le vol de la place Louvois : on a trouvé dans ses armoires la plupart des médailles dérobées et une pièce de conviction décisive, la montre de M. Feuardent fils. Il n'est pas moins certain que Raftopoulos est l'auteur du vol d'Athènes. En effet, il existait à Athènes des empreintes en plâtre d'un certain nombre des pièces qui ont disparu le 11 novembre; M. Staïs, délégué du gouvernement hellénique, est venu à Paris muni de ces documents, et a immédiatement reconnu, par le rapprochement de ces empreintes et des originaux : 1° chez un changeur du Palais-Royal, un statère d'or d'Athènes (d'authenticité discutée); 2° chez M. Feuardent, dans le lot des pièces vendues par Raftopoulos, cinq ou six pièces d'argent, sur l'identité desquelles il ne peut exister aucun doute. Nous avions le plaisir d'accompagner M. Staïs dans ces deux expéditions. Malheureusement pour le Cabinet d'Athènes, les empreintes sont en très petit nombre et le catalogue autographié de M. Postolacca est si laconique que ses descriptions ne permettent pas, en général, d'identifier les pièces mentionnées.

§ 4.

Épigraphie.

ATTIQUE.

Athènes. — M. Lolling a été chargé de l'arrangement et du catalogue des inscriptions conservées au Musée central.

= Décrets du IVe siècle, publiés par M. Foucart (*Bulletin de corresp. hell.*, p. 161-180). Quatre d'entre eux confèrent la proxénie ou d'autres privilèges à un Achéen d'Égion (399/8), à Héraclidès de Byzance (387/6), aux frères Archonidès et Démon, à Apollonidès d'Halicarnasse (353); deux autres décrets du même genre (ans 353 et 343) n'ont pas conservé le nom du personnage honoré. Un décret de 373/2 décerne une couronne au Syracusain Alcétas, fils de Leptine, probablement un neveu de Denys l'Ancien. — Relevons dans le commentaire de ces inscriptions deux déterminations chronologiques importantes : 1° c'est en 387/6 que l'expression archaïque ἐν πόλει pour l'Acropole a été officiellement remplacée par ἐν ἀκροπόλει; 2° c'est en 353 (archonte Diotimos) qu'on a pris l'habitude d'ajouter au nom de l'auteur du décret son patronymique et son démotique.

= Fragments de comptes et de décrets récemment trouvés à l'Acropole et qui permettent de suivre la curieuse histoire de quelques-unes des Victoires en or, fabriquées sous Périclès, fondues dans le courant de la guerre du Péloponnèse et restaurées peu à peu au IVe siècle (Foucart, *Bull. corr. hell.*, XII, 283).

= Fragment d'un décret de la tribu Erechthéis, ordonnant un sacrifice annuel à Poséidon et à Erechtheus, IVe siècle (*Bull. corr. hell.*, XII, 330).

= Autres fragments de l'Acropole : intitulé de décret sous l'archonte Echinaios, fragments de comptes relatant des offrandes faites aux temples par le peuple de Samos, Sosinomos, la tribu Erechthéis, etc., *(Deltion*, p. 63 suiv.).

= Inscriptions tumulaires du Céramique extérieur et de l'Olympiéion *(Deltion* p. 6, 25 et 42).

Le Pirée. — Deux bases d'Hermès dédiées par les éphèbes sous les archontes Agathocle et Héraclidès (suivent les noms). Le *pédotribe* est le même dans les deux listes, Néon d'Aphidna *(Deltion,* p. 18).

Mines du Laurium. — Inscription funéraire métrique en l'honneur du μεταλλεύς (fondeur) paphlagonien Atotas, IVe siècle. Le nom est nouveau. (Bérard, *Bull. corr. hell.,* mars 1888).

Spata. — M. Dareste a commenté dans le *Bulletin* d'avril la stèle hypothécaire récemment publiée dans les *Mittheilungen,* XII, 88.

BÉOTIE.

Sanctuaire des Cabires. — Liste des noms composant la Καβειριαρχή. Ils sont au nombre de quatre, suivis de douze Παραγωγειες *(sic) (Deltion,* p. 16).

Acraephiae. — Nouvelle édition, d'après un estampage meilleur que la copie d'Urlichs, de la grande inscription nº 31 de Keil, relative à la mission d'Épaminondas, fils d'Épaminondas, pour recevoir le serment des villes à l'avènement de Caligula (Holleaux, *Bull. corr. hell.* XII, 305).

ILES DE L'ARCHIPEL.

Crète. — Épitaphe métrique d'Héraclée, 2e ou 3e siècle av. J.-C. (Perdikaris, dans l'*Hestia* du 24 avril). Nous la reproduisons *in-extenso* en faisant remarquer les ethniques nouveaux du vers 5.

Θαρσύμαχος Λεοντίω.
Οὐδὲ θανὼν ἀρετᾶς ὄνυμ' ὤλεσας, ἀλλά σε φάμα
κυδαίνουσ' ἀνάγει δώματος ἐξ Ἀΐδα,
Θαρσύμαχε, τρανὲς δὲ καὶ ὀψαγόνων τις ἀείσει,
μνωόμενος κείνας θούριδος ἱπποσύνας,
Ἐρταίων ὅτε μοῦνος ἐπ' ἠνεμόεντος Ἐδαίου
οὐλαμὸν ἱππείας ῥήξαο φοιλόπιδος,
ἄξια μὲν γενέταο Λεοντίου, ἄξια δ' ἐσθλῶν
ἔργα μεγαυχήτων μηδόμενος προγόνων.
Τοὔνεκά σε φθιμένων καθ' ὁμήγοριν ὁ κλυτὸς Ἀΐδης
ἶσε πολισσούχῳ σύνθρονον Ἰδομενεῖ.

Égine. — Au lieu dit *Asomaton* une stèle en marbre brun avec les mots ΦΟΡΟΣ ΤΕΜΕΝΟΣ ΑΘΕΝΑΙΑΣ (*Deltion*).

Carpathos. — Décret athénien du IVe siècle en faveur d'un habitant de Car-

pathos et de toute la communauté des Étéocarpathiens. Motif : le don, pour le temple d'Athéné, d'un cyprès coupé dans le temple d'Apollon à Carpathos ; sans doute le cyprès devait servir à faire une idole. (Foucart, *Bull. corr. hell.*, mars 1888.)

Amorgos. — 1° *Arcésiné.* Décrets de proxénie en l'honneur d'Androtion, fils d'Andron (adversaire de Démosthène) et d'Épictète de Théra ; inscriptions funéraires ; fragment relatif aux frais de déplacement de certains proxènes. Le plus important morceau est le n° 3, un décret-loi rendant obligatoire la procédure en conciliation devant les διαλλακταί et menaçant d'amendes les avoués (εἰσαγωγεῖς) qui ne se conformeront pas à cette prescription. — 2° *Minoa.* Δήμητρος ὀρέης ἡ οἰκίη. — Inscriptions funéraires. (Radet, *Bull. corr. hell.*, mars 1888.)

ASIE-MINEURE.

Héraclée de Bithynie. — Inscriptions funéraires d'époque romaine, dont deux à clause pénale (Dragatzis dans l'Ἐφημερίς, reproduit par la *Berliner Philol. Wochenschrift*, 7 avril 1888).

Nicée. — Décret de la γερουσία en l'honneur du proconsul Longinianus (Lechat et Radet, *Bull.*, mars 1888, n° 10).

Cios de Mysie. — Fragments et inscriptions funéraires (*ib.*, n°s 11-19). L'une d'elles fixe l'amende à 5 livres *d'argent* (c'est la première fois qu'on rencontre une évaluation de ce genre). Le n° 12 mentionne le phylarque de la tribu Héracléotis.

Apollonia et Prusa. — Inscriptions funéraires (*ib.*, n°s 6-9).

Cyzique et environs (Milétopolis, etc.). — Dédicace à Zeus et à la mère Dyndymène (*sic*) sous l'hipparque Hestiaios. — Dédicace à Poséidon Κάσεος (?) par les marins ayant combattu ἐν τοῖς καταφράκτοις sous le navarque X... et l'hipparque Démétrios, fils de Lysiclès. — Liste mutilée des membres d'une confrérie religieuse ; chaque nom est accompagné de la mention ἀϊδίῳ, « à perpétuité » (*ib.*, n°s 1-5).

Magnésie du Méandre. — Important décret de la γερουσία, sous Hadrien, augmentant la ration d'huile distribuée gratuitement chaque jour à tous les citoyens. On prélèvera cette augmentation sur les recettes (φιλάνθρωπα, comparez notre « octroi de bienfaisance ») perçues par trois fonctionnaires de la cité, le λειτουργός, l'ἀντιγραφεύς et le πραγματικός. Suit l'énumération assez obscure de ces recettes. Les mois *Génésion* et *Artémision* sont nouveaux à Magnésie (Lechat et Radet, *Bull.*, loc. cit.). — Même provenance : décret d'atélie en l'honneur de Tyrannus, affranchi de Claude et médecin du palais. Renseignements intéressants sur la constitution de Magnésie ; le mois Κουρέων correspond sans doute à *Apaturion* (*Bull. corr. hell.*, XII, 328).

Myndos de Carie. — Inscriptions diverses publiées par Papon, dans le *Bulle-*

tin d'avril 1888 (liste fragmentaire de prêtresses annuelles d'Artémis, inscription funéraire avec clause pénale au profit d'Apollon Κυμανίσσευς, fragment donnant le nom ancien — Ψηρίμος — de l'îlot de Cappari et permettant de corriger Pline V, 36).

Temple de Zeus Panamaros (environs de Stratonicée). — Nombreuses dédicaces d'époques macédonienne et romaine, faites principalement par les prêtres des sanctuaires voisins, qui se rendaient au temple de Zeus Panamaros à l'occasion des grandes fêtes. Les divinités honorées sont Zeus Carios (nom primitif de Zeus Panamaros), Zeus Panamaros, Zeus Καννωκῶ, Zeus Κτήσιος, Zeus Ὑψίστος, Jupiter Capitolin, Héra, Hécate σώτειρα, ἐπιφανής, Latone, Apollon, Artémis Κολιόργων (nom d'un bourg), Artémis Κωράζων *(id.)*, Artémis Πελδεκειτίς, Λευκιανή, Ephésienne, Leucophryné, Déméter Ναρυανδίς, Niké, Tyché (plusieurs Tychés locales), les déesses d'Éleusis, les θεοὶ ἐνοικίδιοι, Esculape, Aphrodite ἐπήκοος, les Parques, les Grâces, les Muses, Mnémosyne. Entre autres résultats, ces inscriptions nous apprennent le sens des mots υἱὸς πόλεως, titre purement honorifique et non, comme on l'avait cru, « enfant élevé aux frais de l'État. » Que signifie, au n° 54 et *passim*, Στρατεία Ἀρτέμα γ? Faut-il suppléer γ (υνή)? (Cousin et Deschamps, *Bull.* d'avril 1888).

Isaurie et pays voisins (parties de la Pisidie, de la Lycaonie et de la Phrygie méridionale). - En 1885, M. Sterrett, ancien élève de l'École américaine, a parcouru ces pays peu explorés, aux frais de miss Catherine Wolfe. Les résultats de cette *Wolfe expedition* sont aujourd'hui publiés dans le t. III des *Papers of the american school* (Boston, 1888). Nous n'avons pas à nous occuper des trouvailles archéologiques, qui sont malheureusement disséminées parmi les documents épigraphiques, sans qu'aucune table des matières ou index vienne au secours du lecteur (1). Les inscriptions sont au nombre de 651, la plupart inédites; elles appartiennent exclusivement à l'époque romaine ou chrétienne. Elles ne sont pas, en général, bien intéressantes, surtout au point de vue des études grecques, mais elles profiteront à notre connaissance si imparfaite de la région du Taurus. Ainsi les inscriptions permettent d'identifier plusieurs localités nouvelles : *Tamaschalik* est l'ancienne Astra (Σαύατρα de Ptolémée, V, 4); *Dulgerler* = Artanada Potamia ; *Zengibar Kalessi* = Palaea Isaura ; *Goulgouroum* = Gorgorome ; *Ak-Kilisse* = Sedasa ; *Khatyn Seraï* = Lystra (colonia Julia Felix Gemina) ; *Dinorna* = Isaura nova (?), la forteresse mentionnée dans Frontin, III, 7, 1 et dans les nouveaux fragments de Salluste ; *Enevre* = Anaboura ; *Yalovadj* = Antioche de Pisidie ; *Günen* = Conana ; *Yazti Veran* = Tymandos (2) ; *Ilei* = Plinna. Quant à *Kara Baoulo*, ce village occupe l'emplacement d'une ville importante, mais dont le nom ne s'est pas retrouvé ; peut-être cependant faudrait-il le chercher dans l'intitulé du n° 419 : ΖΜΙΝΘΙ... Ces résultats géographiques et bien d'autres ont été utilisés par M. Kie-

(1) Le monument le plus important est la stèle hittite (?) de *Fassiller*, un peu à l'est de Bey-schehr, qui représente deux hommes et deux lions, bizarrement accouplés (p. 165).

(2) L'important rescrit organique (en latin) de cette localité a déjà été publié par Mommsen, *Hermès*, XXII, 321 et inséré dans la nouvelle édition des *Fontes* de Bruns.

pert pour l'établissement des magnifiques cartes qui accompagnent le volume de M. Sterrett. — Nous signalerons encore l'abondante récolte de noms propres isauriens, parfois très bizarres (Ἄππας, Ἄμμουκις, Βαβόας, Ἰμμοῦλις, Κόσις, Μαθοῦν, Μουίσας [Moïse?], Νάννας, Οὐαββάσις, Οὖω, Οὐπραμούσις, Ταράσις, Ἰρδαμουτᾶς, Σβηνώμις et les noms de femmes Ἀράρα, Βᾶ, Γουλάθις, Ἴμμα, Οὐάξα, Νάνα, Τάτας, Βάκου, Οὐαγδανησίς, Νουνοῦν, etc.). M. Sterrett aurait bien dû en dresser une liste complète comme il l'a fait pour les *ethniques pisidiens*, p. 271 (plus complet que Ramsay, *J. hell. Studies*, 1883, p. 32). — Les épigraphistes devront noter encore quelques transcriptions nouvelles de vocables romains (στρατιωνάριος, n° 73, ἀπὸ κομενταρηνσίων, n° 280), des formes comme ἱερίσσα (n° 17), κατεσκεούασαν (n° 279), des confréries religieuses nouvelles comme les ξένοι Τεκμόρειοι de Saghir, l'εὐθοσιάρχης du n° 317, etc. La grande majorité des inscriptions sont des dédicaces honorifiques ou des inscriptions funéraires. Parmi ces dernières, plusieurs sont en vers (29, 105-107, 144, 259, 427, etc.), d'autres sont accompagnées de clauses pénales (6, 8, 10, 15, 443). En fait de textes intéressants par eux-mêmes, nous avons surtout noté les n°s 1 (plaque d'identité d'un cheval des postes impériales), 275 (règlement de jeux), 342 (astragalomancie), 365 (*cursus honorum* du légat propréteur de Galatie *Gallus Vecilius Crispinus Sabinus*), 413 (victoires d'un coureur), 419 (légat propréteur Aufidius Coresnius Marcellus), 473 (marchands romains à Conana), 571 et 590 (textes bilingues, grec et phrygien).

MÉSOPOTAMIE.

M. Sterrett publie à la suite des Inscriptions isauriennes (p. 433 suiv 26 textes recueillis pour la plupart à *Palmyre* et aux environs (les n°s 629-30 sont de *Diarbekr*). Quelques-uns sont simplement de meilleures copies d'inscriptions déjà connues, et l'intérêt de toutes consiste presque uniquement dans l'onomastique. A noter n° 634 (borne milliaire donnant l'ancien nom, *Aracha*, du village d'Erekh), 638 (restauration d'un portique par le λογιστής Fl. Diogenes Uranius), 641 (en l'honneur d'un conducteur de caravanes, mentionne la ville de Vologesias).

ÉGYPTE.

Le Caire. — Epitaphe :

Εὐψύχει Κύριλλα θεοῖς ἐναλίγκιε μορφήν·
νῦν γὰρ χῶρον ἔχεις ἥσυχον ἀθανάτων.
ἔτος κβ.

(*Proceedings of the society of biblical archaeology* = *Classical Review*, mars 1888, p. 91).

AFRIQUE.

Carthage. — Inscription « imprécatoire », en caractères microscopiques, contre les chevaux et les cochers d'une des factions du cirque (P. Delattre, *Bull. corr. hell.*, XII, 296). (1).

(1) Le paragraphe de la Chronique relatif à la *Grèce contemporaine* est ajourné, faute d'espace, au prochain numéro.

§ 5.

Nouvelles diverses.

= Au 31 décembre dernier la Société archéologique d'Athènes possédait un capital de 364,854 drachmes. Les revenus du dernier exercice s'élevaient à 283,039 dr., les dépenses à 173,645, sur lesquelles les fouilles n'ont coûté que 41,225 dr.

= On prête au roi de Grèce l'intention de faire restaurer l'Erechthéion.

= Athènes aura bientôt, comme Rome, sa promenade archéologique. Ce sera un boulevard ombragé d'arbres, large de 10 mètres, qui partira de la station de voitures près de l'Odéon d'Hérode, fera le tour de l'Acropole et rejoindra au théâtre de Dionysos le chemin par lequel on monte actuellement.

= Il y a quelques années, les jolies excursions aux environs d'Athènes étaient bien rares : on se promenait le long de l'Ilissus, on allait à Daphné, à Patissia, et c'était tout. Actuellement, avec les chemins de fer, on se rend en quelques heures à Céphissia, à Corinthe, au Laurium, à Patras, etc.; les lignes ferrées, en facilitant aux cultivateurs l'envoi de leurs produits, ont déjà fait baisser d'un tiers le prix de plusieurs denrées alimentaires à Athènes (fruits, légumes, volaille).

= Il est question d'ériger à Athènes une nouvelle *Glyptothèque* aux frais d'un riche particulier, dont le nom est encore inconnu. M. Hansen a déjà dressé les plans du nouvel édifice.

= Le *Levant Herald* du 21 avril décrit sous ce titre : *A manufactory of ancient relics*, un atelier où un Allemand fabrique, avec une habileté surprenante, des statuettes en bronze, des lacrymatoires en verre irisé et autres antiquités d'un débit facile. Quelle est la part de la vérité et de la fiction dans ce récit? Toujours est-il que tout récemment encore le gouvernement grec a confisqué au Pirée plusieurs objets faux, de fabrication athénienne (1).

= La Grèce s'occupe avec activité de l'*Exposition olympique* qui doit s'ouvrir à Athènes au mois d'octobre. Beaucoup de particuliers ont offert des sommes importantes destinées à récompenser les meilleurs produits du travail hellénique dans toutes les branches : M. P. Ralli a donné 5,000 dr. pour la meilleure œuvre d'art, M. Al. Scousis 2,000 dr. pour le meilleur vin pur, etc. On a aussi décidé de représenter, à l'occasion de cette solennité nationale, *Prométhée*, *Antigone* et *Hécube*.

(1) Le *Levant Herald* qui signale ces confiscations les attribue au *général Ephore* (sic). Ce général nous paraît être le digne pendant du fameux *général Stab* de 1870.

= Le 16 mars dernier (ancien style) on a posé, en présence du roi de Grèce, la première pierre de la bibliothèque Vagliano, à Athènes.

= Le 8 mai a été inauguré le monument élevé, près d'Amphissa, aux héros de Gravia. C'est une enceinte carrée de 30 mètres de côté, renfermant 120 cyprès, nombre égal à celui des victimes Au centre, une pyramide haute de 6 mètres, surmontée du buste d'Odysseus Androutsos. Inscriptions : « Le Khani de Gravia, 8 mai 1821. — Au général Odysseus et à ses 120 héros, la Patrie reconnaissante » (1).

= D'après des statistiques récentes, la Grèce compte 737 aliénés (1 par 2,300 habitants, et 27 prisons, renfermant 4,766 malfaiteurs.

= Le gouvernement hellénique a traité avec une compagnie belge pour la construction du chemin de fer de Nauplie à Calamata. Un autre groupe belge a obtenu la concession de la ligne Missolonghi-Agrinion.

= Le commerce général de la Grèce en 1887 atteignait le chiffre de 269 millions (145 pour les importations, 118 pour les exportations, le reste pour le transit). Parmi les Etats importateurs, le premier rang appartient à la Russie, le second à l'Angleterre. Pour l'exportation, l'Angleterre tient la tête, suivie par la France.

= On annonce la prochaine fondation à Paris d'une *Revue*, patronnée par le pape, et destinée à favoriser le retour des Grecs orthodoxes à l'Eglise catholique.

= M. Maunde Thompson a publié dans la *Classical Review* (avril 1888) un catalogue détaillé des manuscrits homériques du Musée britannique.

= M. Vambéry signale un poème en romaïque, transcrit en caractères persans, dans un manuscrit du *Rababnameh* du sultan Walid, à Pesth (*Athenaeum*, 7 janvier).

= M. Athanase Papadopoulos Kerameus, éditeur de plusieurs lettres inédites de l'empereur Julien, travaille à un catalogue des manuscrits grecs conservés en Palestine.

= Nous remercions l'*Hestia* de l'annonce détaillée et bienveillante qu'elle a consacrée, dans son numéro du 10 avril, à notre *Revue* (Ἡ ἐπιθεωρήσις τῶν ἑλληνικῶν σπουδῶν.)

= Nous signalons aux géographes et aux voyageurs les études géologiques de M. Launay (*Rev. archéol.*, mars-avril) sur Lesbos et Thasos, accompagnées de cartes rectifiées, ainsi que les nouvelles éditions des *Guides en*

(1) Rectifions à cette occasion une coquille de notre dernier numéro, que nos lecteurs, ceux du moins qui ont feuilleté les poèmes de Valaoritis, ont sans doute corrigée d'eux-mêmes : c'est Athanase *Diacos* (et non *Dracos*) qui a été *supplicié par ordre* de Khalil-bey, et non *tué de la main* de ce Turc.

Grèce de Meyer, de Baedeker et surtout de Joanne (*Athènes*, par Haussoullier).

= Le syllogue littéraire hellénique de Constantinople a célébré récemment le 27e anniversaire de sa fondation. Le nouveau président est M. le professeur Aristoclès. M Pélopidas Couppas est conservateur des collections archéologiques, M. le docteur B. Ritzos conservateur du cabinet scientifique

= M. Manuel Gédéon, directeur de l' Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, journal officiel du patriarcat de Constantinople, achève une biographie du patriarche Denys Comnène Mousselimis (1671-1696) et une histoire des églises grecques existant encore à Constantinople. Le même auteur a fait au Syllogue une série de piquantes conférences sur la Sociéte du Phanar, du XVIe au XIXe siècle.

= M. Léo Delibes, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts) et professeur de composition musicale au conservatoire, vient de recevoir de S. M. le Roi de Grèce la croix de Chevalier du Saint-Sauveur. C'est dans la classe de M. Delibes au conservatoire qu'a travaillé pendant deux ans le jeune compositeur grec Spiro Samara, dont le premier opéra — *Flora mirabilis* — a été exécuté avec un si éclatant succès l'année dernière, au théâtre de la Scala à Milan. Ce même opéra a été représenté avec un égal succès, depuis, à Rome, à Cologne et, cet hiver, sur le théâtre de Nice.

T. R.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

5 *avril* 1888. — Assemblée générale annuelle (Grand-Amphithéâtre Gerson, à la Sorbonne). Présidence de M. Jules Girard. Le président donne lecture d'un discours dans lequel il énumère les pertes récentes faites par l'Association. Le secrétaire lit le rapport présenté au nom de la commission des prix sur les travaux et les concours de l'année 1887-88. Prix de l'Association : M. Homolle, pour ses deux ouvrages intitulés : *Les archives de l'intendance sacrée à Délos* et *De antiquissimis Dianae simulacris deliacis*. Prix Zographos : le journal l'*Hestia*. Mentions honorables : M. Cucuel, pour ses travaux sur Antiphon : M. l'abbé Rouff, pour sa traduction de la *Grammaire grecque* de Koch.

M. Glachant donne lecture du procès-verbal du concours de typographie.

Le trésorier présente son rapport annuel sur l'état des finances de l'Association.

M. Populus, maître de chapelle, fait une conférence sur l'intervalle du quart de ton chez les anciens.

Résultats du scrutin pour le renouvellement du bureau et du tiers sortant des membres du Comité : premier vice-président, M. Croiset ; deuxième vice-président, M. Maspéro ; secrétaire, M. P. Girard ; secrétaire-adjoint, M. Hauvette ; trésorier, M. Magnabal. Membres du comité : MM. Bréal, Collignon, de Saint-Hilaire, Homolle, Gidel, Decharme, Th. Reinach.

3 *mai* 1888. — Présidence de M. Croiset. M. Maspéro remercie par lettre l'Association de l'avoir nommé deuxième vice-président.

Le président du Syllogue de Constantinople adresse à l'Association un exemplaire de la médaille du Syllogue.

Sont admis à faire partie de l'Association MM. Boutaric, professeur au lycée de Nice ; Salone, professeur au lycée d'Orléans ; P. de Nolhac, maître de conférences à l'École des Hautes-Études ; Joseph Reinach, directeur de la *République française* ; l'abbé Raphanel, directeur de l'École Bossuet. Deviennent membres donateurs MM. Ernest Lamy, de Rochemonteix, Mondry Beaudouin.

M. le marquis de Saint-Hilaire commence la lecture d'une notice sur M. Miller d'après sa correspondance.

7 *juin* 1888. — Présidence de M. Croiset. M. le Président annonce la mort de M. Durand, libraire-éditeur. Sont admis à faire partie de l'Association comme membres ordinaires MM. Deprez, conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale; Henri Lebègue, licencié ès-lettres, Dimitri Sakellaridis, d'Alexandrie; le prince Al. Bibesco. Sont admis comme membres donateurs : le prince Grégoire C. Soutzo, de Bucharest ; le prince Constantin D. Soutzo, de Slobosia Coroleni, Roumanie; le prince Kyriakoulis, ancien député, à Athènes. M. Waddington, ambassadeur de France à Londres, membre de l'Association devient membre donateur.

M. Th. Reinach donne quelques renseignements sur la composition du prochain numéro de la *Revue des études grecques*,

M. de Saint-Hilaire communique une lettre de M. Bikélas concernant le récit d'un voyage à Delphes et à Livadie.

M. Hauvette lit le début d'un mémoire sur *Hérodote et les Ioniens*.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

Dans les séances de janvier à mars 1888

BERTHELOT. — **Collection des anciens alchimistes grecs**, publiés avec la collaboration de Ch.-Em. Ruelle, 2e livraison.

CONSTANTINIDÈS (Michel). — Ἥρωας... κατὰ τὸ ἀγγλικὸν τοῦ Καρόλου Κίγξλευ. Londres, 1888.

DAREMBERG ET SAGLIO. — **Dictionnaire des anquités grecques et romaines**, 12e fascicule. Paris, Hachette, 1888.

HANRIOT. — **L'École française d'Athènes**, Poitiers, novembre 1887.

HAUSSOULLIER. — **Athènes et ses environs** (Guide Joanne). Paris, Hachette, 1888.

RENIÉRI. — Ἀντιπελάργησις, ἔρευναι καὶ εἰκασίαι περὶ Βλασσίου καὶ Διοφάνους. Athènes, 1888.

ZAPPA. — Οἰκονομολογικὸν ἐγχειρίδιον, ouvrage traduit du français. Bucharest, 1887.

Ἀκρόπολις πασχαλινή, publication illustrée. Athènes, 1888.

Ἀττικὸν ἡμερολόγιον, 1887.

Bulletin de correspondance hellénique, XII, 4e fascicule.

Catalogue de la bibliothèque de feu M. L. de Ronchaud.

Discours prononcés sur la tombe de M. Chassang.

Journal médical quotidien, n° du 11 avril 1888 (compte-rendu de la conférence de M. Populus).

Don anonyme : collection reliée de l'*Annuaire*, depuis 1869 jusqu'à 1887.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

« Paris, ce 27 mai 1888.

« Mon cher ami,

« Dans ma note sur *Aba de Carie* à laquelle vous avez bien voulu accorder l'hospitalité de la *Revue des Études grecques,* je faisais part à vos lecteurs des démarches tentées par moi pour obtenir un estampage de l'inscription trouvée à Rome, et je proposais de lire Ὁ Δ[ῆμος ὁ] ΤΑΒΗΝΩΝ, au lieu de Ὁ Δ[ῆμος ὁ] ΑΒΗΝΩΝ, lecture de M. Gatti, adoptée par M. Mommsen. J'exprimais enfin le regret que le détenteur de l'inscription me refusât les moyens de vérifier ma conjecture.

« Ce qui n'était alors et ne pouvait être de ma part qu'une hypothèse est devenu une certitude aujourd'hui. Dans une note insérée dans les *Notizie degli Scavi di Antichità* du mois de février dernier (1888, p. 134), M. Gatti dit qu'il n'a publié l'inscription que d'après un estampage et il ajoute : « Il a été conjecturé par M. Babelon que la première lettre du mot ΑΒΗΝΩΝ pouvait, sur la pierre, être précédée d'une autre lettre. Vérification faite, on doit reconnaître que cette lettre, non venue à l'estampage à cause de la boue dont la pierre était recouverte, existe réellement. La leçon suivante est donc certaine : Ὁ Δ [ῆμος ὁ] ΤΑΒΗΝΩΝ. »

« Permettez-moi de faire remarquer que dans ce passage, M. Gatti fait allusion, non pas à ma notice de la *Revue des Études grecques* qu'il ne connaissait point encore, mais à la note manuscrite antérieure qui lui fut indirectement communiquée, et par laquelle je demandais la vérification qui m'a été refusée. On a préféré me répondre par la voie des *Notizie degli Scavi.* Si ce procédé d'une courtoisie douteuse m'a ainsi forcé de ne formuler qu'une conjecture, j'ai du moins aujourd'hui la satisfaction de la voir pleinement confirmée.

« A vous bien cordialement.

« E. Babelon. »

Nous insérons d'autant plus volontiers l'observation de notre collaborateur que, dans le numéro d'avril du *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma* (p. 138), M. Gatti a aggravé sa faute en publiant de nouveau l'inscription en question, avec la correction de M. Babelon, mais sans en indiquer l'auteur. Dans le même numéro, M. Gatti réimprime également la dédicace bilingue de Mithridate Philopator Philadelphe, que nous avons restituée le premier dans la *Revue numismatique* de 1887, 2e trimestre M. Gatti reproduit la restitution postérieure de M. Mommsen (qui ne diffère de la nôtre que par une correction sans importance), sans mentionner, fût-ce d'un mot, notre travail. Au lieu d'accabler M. Mommsen d'épithètes louangeuses qui n'ajoutent rien à sa gloire, M. Gatti ferait mieux de lui emprunter au moins une de ses qualités : le respect du *Suum cuique.*

T. R.

Le Puy, typographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

HÉRODOTE ET LES IONIENS [1]

L'histoire de l'Ionie, depuis la conquête lydienne jusqu'à la fin des guerres médiques, repose tout entière sur l'autorité d'un seul historien, Hérodote. En présence d'une tradition que l'insuffisance des textes et des documents contemporains ne permet pas de contrôler, le devoir de la critique est de soumettre ce témoignage à l'examen le plus minutieux, pour en discuter et en apprécier la valeur.

Hérodote est aujourd'hui au-dessus des soupçons que l'antiquité avait formulés contre lui : Plutarque n'a pas réussi à le convaincre de partialité et de mensonge (2). Au contraire, on s'accorde généralement à lui reconnaître une intelligence assez large, un patriotisme assez éclairé, pour tenir la balance égale, soit entre les Grecs et les barbares, soit entre les différents États de la Grèce. A plus forte raison, a-t-il dû sans peine se dégager des sympathies ou des haines que sa naissance, son éducation, des préjugés de famille ou de parti, pouvaient paraître imposer à son esprit et à son jugement. Ionien lui-

(1) Le nom d'*Ioniens*, dans Hérodote, désigne parfois, suivant l'usage des Perses, la race grecque tout entière. « Tu ne permettras pas, dit Mardonius à Xerxès, que les Ioniens d'Europe se rient de nous (VII, 9) ». Ainsi, dans la tragédie d'Eschyle, le chœur maudit la terre et le peuple d'Ionie (*Perses*, v. 178, 950, etc...). Mais, ordinairement, le nom d'*Ioniens* s'applique soit aux Grecs de race ionienne en général, aux prétendus descendants d'Ion, répandus dans les îles et sur les deux rives de la mer Égée, soit en particulier aux habitants de l'Ionie proprement dite, aux Grecs des cités maritimes fondées par les « colons d'Athènes » sur la côte occidentale de l'Asie-Mineure. C'est de l'Ionie proprement dite qu'il est question dans ce travail.

(2) On sait que l'attribution à Plutarque de l'opuscule *De Herodoti malignitate* n'est plus guère contestée aujourd'hui.

même par sa langue, par son humeur voyageuse, par sa curiosité infatigable, par le fonds même de son génie, Hérodote n'a pas été prévenu, pour cela, en faveur d'un peuple dont il juge sévèrement le caractère, le rôle et la conduite politiques. Le citoyen de la ville dorienne d'Halicarnasse n'a pas cédé davantage aux suggestions mesquines d'un patriotisme local. Si quelque opposition, quelque hostilité même, à l'endroit des Ioniens, se manifeste dans son œuvre, c'est le résultat d'un jugement libre et réfléchi, directement inspiré à l'historien par la connaissance des faits, tels du moins qu'ils se révélaient à lui dans l'histoire.

Mais, pour être animé des sentiments les plus dignes d'un historien véridique, Hérodote n'a pu échapper à l'influence des opinions qui avaient cours en Grèce vers le milieu du ve siècle, et qui tendaient à dénaturer les faits eux-mêmes. Les traditions orales, qu'il a recueillies avec tant de soin, mais acceptées trop souvent sans critique, étaient-elles en général favorables aux Ioniens? C'est ici que le témoignage d'Hérodote ne nous paraît pas à l'abri de tout soupçon. Un double sentiment domine tout son livre : le respect de Delphes et l'admiration d'Athènes. Même dans l'histoire de l'Ionie, c'est aux traditions delphiques et athéniennes qu'il paraît avoir toujours attaché le plus de prix. Or, Delphes, au témoignage même de notre auteur, n'a jamais beaucoup encouragé ni soutenu les colonies ioniennes dans la défense de leur indépendance, et les Athéniens, au temps même où écrivait Hérodote, étaient occupés à réduire les Ioniens, de l'état d'alliés, à l'état de sujets. Comment s'étonner, dès lors, des marques de défaveur à l'égard des Ioniens que trahit parfois le récit d'Hérodote? L'objet de ce travail est de rechercher les sources de ce récit et de déterminer les causes qui peuvent, à nos yeux, en modifier la valeur.

I

On sait qu'Hérodote passe rapidement, au début de son his-

toire, sur les origines lointaines de la lutte qu'il va raconter ; il arrive presque aussitôt aux démêlés des Ioniens avec les rois de Lydie et à la conquête de Crésus. Toutefois, lorsque la guerre, jusque là limitée à l'Asie, menace de s'étendre jusqu'en Europe, lorsque Cyrus, vainqueur des Mèdes et des Lydiens, se prépare à marcher contre les colonies grecques, et que ces villes menacées vont demander du secours à Sparte, Hérodote, revenant de plusieurs siècles en arrière, consacre quelques chapitres à l'histoire antérieure de ces colonies, et d'abord aux Ioniens (I, 142-148). Voici, très brièvement résumé, le sujet de cette digression. Les Ioniens habitent sous le plus beau ciel de toute la Grèce ; ils ont le climat le plus doux, le plus tempéré du monde. La langue qu'ils parlent offre des variétés singulières : dans leurs douze villes on distingue jusqu'à quatre dialectes différents. S'ils forment cependant une confédération fermée même aux autres cités ioniennes, l'explication de ce fait est simple : au temps des grands mouvements de peuples que produisit en Grèce l'invasion des Doriens, la race ionienne était de beaucoup la plus faible ; sauf Athènes, elle ne comptait pas de grande ville, et les Athéniens eux-mêmes, ainsi que la plupart des Ioniens, loin de s'enorgueillir de cette dénomination, évitaient de la prendre, comme aujourd'hui encore, ajoute Hérodote, la plupart des Ioniens rougissent de leur nom (1). Seuls les Ioniens d'Asie mirent leur gloire à porter ce titre ; ils en firent même un signe de ralliement, se groupèrent autour du sanctuaire de Mycale, et décidèrent qu'en dehors des douze villes d'Asie aucune autre ne serait admise dans le *Panionion*. Mais cette exclusion des autres cités ne prouve pas que seuls les Ioniens fussent de race pure : le chiffre de douze lui-même ne repose que sur un souvenir traditionnel : quand ils habitaient le Péloponnèse, ils avaient déjà douze villes ; c'est là l'origine du *Panionion*. Quant à prétendre que le sang des Ioniens soit exempt de tout mélange, c'est une absurdité (2). Bien d'autres

(1) Hérod., I, 143 : *οἱ μέν νυν ἄλλοι Ἴωνες καὶ οἱ Ἀθηναῖοι ἔφυγον τὸ οὔνομα, οὐ βουλόμενοι Ἴωνες κεκλῆσθαι, ἀλλὰ καὶ νῦν φαίνονταί μοι οἱ πολλοὶ αὐτῶν ἐπαισχύνεσθαι τῷ οὐνόματι.*

(2) Hérod., I, 146 : *ὡς γέ τι μᾶλλον οὗτοι Ἴωνές εἰσι τῶν ἄλλων Ἰώνων ἢ κάλλιόν τι γεγόνασι, μωρίη πολλὴ λέγειν.*

peuples de races diverses ont participé à la colonisation de l'Ionie; ceux mêmes qui se disent venus en ligne directe d'Athènes, du prytanée, les Milésiens, ont dû prendre en Asie des femmes cariennes, et cela par la violence et le meurtre; la preuve en est, que des traces de cette antique prise de possession paraissent encore dans les habitudes des Ioniens de Milet : là jamais les femmes ne partagent un repas avec leurs maris, jamais elles ne leur donnent le nom d'époux. Enfin les rois qui régnèrent d'abord dans les colonies ioniennes furent des Lyciens ou des Caucones de Pylos, c'est-à-dire des étrangers. Quoi qu'il en soit, puisque les Ioniens se montrent si attachés à leur nom, Hérodote ne voit pas de mal à ce qu'ils passent pour des Ioniens de race pure : après tout, ils méritent ce titre, non pas plus, mais autant que d'autres, attendu que leurs villes sont des colonies d'Athènes, et qu'elles célèbrent, comme elle, la fête propre de la race ionienne, les *Apatouries*.

Telle est la digression d'Hérodote sur les Ioniens. Ce n'est pas, on le voit, une esquisse rapide de leur histoire depuis leur établissement en Asie jusqu'à leurs premières luttes avec la Lydie. L'auteur ne paraît se proposer qu'un seul but : déterminer exactement l'origine des Ioniens, ou plutôt discuter une opinion qui lui paraît fausse, relativement à la pureté de leur race. Cette intention se manifeste, à mon sens, dans toute la suite de son argumentation : il n'y a pas chez les Ioniens unité de langue, dit-il d'abord, ni par conséquent unité de race; puis, le chiffre de douze est une pure convention traditionnelle, qui ne prouve pas que les cités exclues du Panionion ne soient pas ioniennes; enfin, les Ioniens mêmes ne sont de race pure ni par eux-mêmes (à cause des mélanges survenus soit pendant, soit après la colonisation), ni par les princes qu'ils se sont donnés. La démonstration d'Hérodote est rigoureuse, elle s'appuie sur des faits incontestables. L'historien a vu par lui-même les choses dont il parle : il a visité le pays, et, avec ce goût pour les observations philologiques qui se retrouve ailleurs dans son livre, il a remarqué des différences dialectales qu'un voyageur moins perspicace aurait négligées; il a constaté à Milet certaines particularités de mœurs, dont il a cherché l'interprétation historique; enfin tout ce chapitre trahit un historien

exact, déjà exercé à démêler le vrai du faux. Mais, pour être logique et décisive, cette argumentation ne s'en présente pas moins comme une réfutation. Qu'est-ce donc que réfute Hérodote? Une tradition, orale ou écrite, on ne sait, mais en tout cas une tradition ionienne, qui avait dû se répandre en Grèce, et qu'il trouvait peut-être exposée dans l'ouvrage de quelque *logographe*. Et comment réfute-t-il cette tradition? Précisément comme aurait pu le faire un homme d'État athénien, exprimant sans ambages les dispositions de sa ville à l'égard des Grecs d'Asie : Athènes a toujours fait bon marché de son titre de ville ionienne ; aujourd'hui encore, elle en est plutôt honteuse que fière, et elle abandonne volontiers à ceux qui s'en glorifient un nom dont elle se soucie peu elle-même ; toutefois, comme elle tient à maintenir ses droits de métropole sur les Ioniens, elle repousse leurs prétentions à l'indépendance : c'est seulement comme colonies d'Athènes qu'ils sont Ioniens, encore ne sont-ils que des Ioniens dégénérés, mêlés de sang barbare. N'est-ce pas le mépris qui perce sous cette apparente indifférence pour le nom d'Ioniens? Plus tard, un orateur athénien exprimera plus ouvertement la même pensée : « Ce n'est pas sans motif, dira-t-il, que nous avons fait la loi à ces Ioniens et à ces insulaires, qu'on nous reproche d'avoir subjugués au mépris des liens du sang. Ces peuples avaient marché avec le Mède contre nous, contre leur métropole ; ils n'avaient pas eu le courage de rompre avec lui et de ruiner leurs propriétés, comme nous le fîmes nous-mêmes en abandonnant notre ville. Esclaves, ils nous apportaient leur esclavage (1). » Telle est déjà, si je ne me trompe, l'opinion que nous révèle Hérodote chez ses contemporains d'Athènes ; tel paraît être aussi le sentiment propre de l'historien.

Ce mépris d'Athènes pour les Ioniens se montre encore dans un autre passage, où Hérodote confirme indirectement ce qu'il vient de nous apprendre sur l'origine à moitié barbare de ce peuple. Il s'agit d'une tradition qui rappelait aux Athéniens la cause première de leur hostilité avec Égine (V, 83-88). Cette hostilité, disait-on, se rattachait par ses plus lointaines racines

(1) Thucyd., VI, 82, 3-4.

à l'établissement du culte de Damia et d'Auxésia à Épidaure : des statues en bois d'olivier avaient été, sur l'ordre de Delphes, élevées par cette ville à ces deux divinités ; le bois avait été fourni par Athènes ; aussi Épidaure devait-elle, en souvenir de ce service, envoyer tous les ans des victimes à Athéna Polias et à Érechthée. Mais il arriva que ces statues furent volées par les Éginètes et érigées par eux, à quelque distance de leur ville, en un lieu où ils se mirent à célébrer autour d'elles des jeux et des chœurs de femmes. Épidaure cessa alors de payer à Athènes son tribut annuel ; Athènes réclama, on la renvoya aux Éginètes, une expédition partit du Pirée. Ici Hérodote rapporte deux versions : suivant les Athéniens, un seul vaisseau ayant abordé à Égine, les hommes de l'équipage firent de vains efforts pour descendre les statues de leur piédestal et les emporter ; pendant qu'ils se livraient à ce travail, le tonnerre éclata, la terre trembla, leur raison s'égara, et ils se mirent à s'entretuer : un seul survécut. Suivant la version d'Égine, l'expédition athénienne comprenait plusieurs vaisseaux, et les Éginètes eux-mêmes repoussèrent et tuèrent les envahisseurs : un seul aussi parvint à s'échapper. C'est la destinée de cet unique survivant qui est surtout curieuse : comme, de retour à Athènes, il racontait le désastre de l'expédition, les femmes de ses compagnons, furieuses, se saisirent de lui, et le tuèrent en le perçant de leurs agrafes. A la suite de ce meurtre, les Athéniens décidèrent que les femmes ne porteraient plus désormais de robes à agrafes, et ils substituèrent au costume dorien qu'elles avaient eu jusqu'alors le costume ionien, la longue robe de lin cousue. Cette tradition est pleine de traits légendaires, et le combattant unique échappé à la mort se retrouve si souvent dans d'autres anecdotes du même genre qu'il suffirait à nous mettre en garde contre l'authenticité du récit tout entier. Un autre détail trahit mieux encore la légende : suivant les Éginètes, comme les Athéniens cherchaient à tirer les statues, celles-ci tombèrent à genoux, et depuis, elles restèrent toujours dans cette position. Nul doute qu'il ne faille ici interpréter la légende, non comme une fantaisie pieuse, mais comme une explication de la pose agenouillée des deux statues. C'est également un fait historique qui nous paraît avoir donné lieu au récit du meurtre commis

par les femmes d'Athènes : sous cette forme légendaire, les Athéniens, à un moment donné de leur histoire, expliquèrent l'introduction à Athènes du costume ionien des femmes. A quelle époque se produisit cette importante révolution ? Nous n'avons pas à discuter ici ce problème, très savamment étudié par M. Studniczka dans son histoire du costume grec (1). Mais ce qui nous intéresse, c'est le sentiment qui a fait naître la légende. Le costume ionien des femmes représenté comme un châtiment qu'on leur inflige, et comme un châtiment assez grave pour payer un crime, voilà certes la preuve que les Athéniens, en imaginant ce récit, n'avaient pour les Ioniens que du mépris. Cette tradition dut donc prendre naissance dans un temps où Athènes s'aperçut, avec une sorte de honte, qu'elle était imprégnée de mœurs ioniennes, que la cité de Solon et de Pisistrate ressemblait fort à ces villes de la côte asiatique et des îles où les tyrans avaient développé le goût du bien-être et des arts, aux dépens des vertus plus viriles du génie grec. Or cette réaction contre les mœurs ioniennes, en particulier contre le costume ionien, nous est attestée par Thucydide et rapportée à une époque encore peu éloignée de lui. « Il n'y a pas très longtemps, dit-il, que les vieillards riches ont cessé de porter des tuniques de lin et de relever leurs cheveux sur la tête en les retenant avec des cigales d'or (2). » C'est à l'influence des guerres médiques qu'on attribue généralement cette tendance d'Athènes à rompre avec ce qui la rattachait aux Ioniens. « On n'était plus, dit Curtius, au temps de Solon, où les riches citoyens se plaisaient à mener une existence large et fastueuse, à étaler leur or, leurs parfums, leurs chevaux, leurs meutes, leurs mignons et leurs banquets : il est incontestable qu'avec les guerres médiques une idée plus sérieuse de la vie pénétra dans la nation, telle du reste que l'amenait la dureté des temps. La journée de Marathon avait remis en honneur la vieille race des cultivateurs de l'Attique, et, plus le noyau du peuple athénien apprit à se considérer comme supérieur aux populations mari-

(1) Fr. Studniczka, *Beitrœge zur Geschichte der altgriechischen Tracht*, Vienne, 1886.

(2) Thucyd., I, 6, 3.

times de l'Ionie, plus il aima aussi à se séparer d'elles, par la langue, les mœurs et le costume (1). » C'est dans cette cité renouvelée par un esprit d'opposition aux Ioniens que dut se former la légende du meurtre commis par les femmes d'Athènes avec les agrafes de leur tunique dorienne; c'est là qu'Hérodote la recueillit; mais il y ajouta un détail d'une réelle valeur historique : c'est que le costume soi-disant ionien imposé alors aux femmes d'Athènes n'était autre qu'un costume carien, c'est-à-dire barbare. Ainsi Hérodote confirme l'opinion qui considère les Ioniens comme une race mêlée, et les mœurs ioniennes comme une importation orientale. Ici encore l'historien a certainement raison, et nous ne pouvons que rendre hommage à la pénétration de son esprit historique. Mais, par là même, ne le voyons-nous pas, en rabaissant la pureté de race des Ioniens, abonder dans le sens d'Athènes, et servir même, sans s'en douter peut-être, les intérêts d'une domination qui prétendait s'appuyer à la fois sur la force et sur le droit?

Dans le même ordre d'idées, remarquons encore chez Hérodote une curieuse interprétation de l'œuvre politique de Clisthène : la réforme qui eut pour effet de supprimer l'ancienne division ionienne de l'Attique en quatre tribus, et de substituer aux noms des fils d'Ion les noms de héros indigènes, a été, suivant Hérodote, une réaction, une revanche des anciennes familles autochthones de l'Attique contre les Ioniens envahisseurs. Clisthène, en créant ses dix tribus, a voulu marquer son mépris pour les Ioniens, et empêcher qu'on ne confondît désormais Athènes avec le reste des villes ioniennes (V, 66 et 69). Est-ce là une idée qui ait germé toute seule dans le cerveau d'Hérodote, une hypothèse gratuite, justifiée seulement par l'analogie de Sicyone, où le tyran Clisthène avait tourné en ridicule les tribus doriennes? C'est peu probable; Hérodote a plutôt trouvé cette explication de la réforme de Clisthène, et le sentiment qu'elle trahit à l'égard des Ioniens, chez les familles autochthones dont il parle, en particulier chez les Alcméonides, la famille même de Clisthène et de Périclès, dont il affirme à deux reprises (contrairement à d'autres traditions) qu'elle sortait

(1) Curtius, *Histoire grecque*, II, p. 476 (trad. Bouché-Leclercq).

d'une vieille souche attique, antérieure à l'invasion des Ioniens (V, 62; VI, 125). Il y a donc eu, en Attique même, opposition, rivalité entre un élément autochthone et un élément ionien, et cette lutte remonte à un temps fort reculé. Déjà Solon avait mis fin à la période purement ionienne de l'histoire religieuse d'Athènes, en vouant la cité tout entière au dieu des *gentes* ioniennes, Apollon (1). Il restait à ouvrir les tribus à tous les éléments de la population attique, et le seul moyen était d'en créer de nouvelles : c'est ce que fit Clisthène. Si l'on joint à cela que Solon combattit déjà dans Athènes le luxe des vêtements et l'excès des lamentations, usages qui sentaient l'Ionie, et que Pisistrate lutta de même contre la tendance ionienne qui attirait tous les hommes à la ville, au détriment de la campagne et de l'agriculture, on reconnaîtra qu'Athènes s'est formée en partie aux dépens des éléments ioniens qu'elle contenait, et qu'il a fallu une réaction presque continue, dans la religion, les mœurs, la politique même, contre l'influence de l'esprit ionien, pour qu'elle devînt la cité, non plus ionienne, mais attique, et vraiment hellénique, qu'elle a été au ve siècle.

L'histoire des Ioniens a-t-elle souffert de cette sourde hostilité qu'Hérodote nous a permis de découvrir entre la métropole et ses colonies ? Dans quelle mesure l'adhésion que lui-même paraît avoir donnée aux sentiments d'Athènes a-t-elle pu nuire, sinon à la véracité, du moins à la vérité de son témoignage ? Quelles autres influences enfin ont pu agir sur son jugement ? C'est ce que va nous apprendre la recherche minutieuse des sources où il a puisé (2).

(1) Curtius, *Histoire grecque*, I, p. 398-400 (trad. Bouché-Leclercq).

(2) L'opposition que nous venons de reconnaître entre Athènes et les Ioniens se marque encore dans les traditions relatives au séjour des Pélasges en Attique et à leur expulsion de ce territoire. Suivant l'historien ionien Hécatée, les Athéniens avaient commis une injustice en chassant les Pélasges ; les Athéniens, eux, soutenaient qu'ils avaient agi justement (Hérod., VI, 137). Sur ce point, d'ailleurs, Hérodote ne se prononce pas.

II

Il n'entrait pas dans le plan d'Hérodote de raconter longuement les plus anciennes guerres des Ioniens avec les rois de Lydie. C'est à Crésus, en effet, qu'on attribuait en Grèce les premières injustices des Barbares à l'endroit des Grecs ; tous les événements antérieurs passaient pour avoir eu peu d'importance. Mais Hérodote en dit assez sur ces préliminaires mêmes de la lutte, pour qu'on voie clairement qu'il a suivi fort peu la tradition ionienne.

Dès le début de l'histoire de Lydie, il nous laisse entendre qu'il a eu pour guides des auteurs lydiens. « Candaule, dit-il, que les Grecs nomment Myrsile, était roi de Sardes (I, 7). » Un historien plus attaché aux sources grecques aurait dit, ce semble, « Myrsile, que les Lydiens nomment Candaule ». Il est vrai qu'en deux endroits de cette histoire Hérodote signale expressément l'origine lydienne d'un fait qu'il rapporte (I, 87, 96); mais cette mention même ne prouve pas que le reste ne provienne point de la même source : il faut voir là seulement l'indice que l'historien avait recueilli sur le même fait deux ou plusieurs traditions différentes. C'est ce qui dut lui arriver surtout dans la vie de Crésus, devenue, on le sait, chez les Grecs, comme un lieu commun de morale en action; aussi ne peut-on distinguer sûrement, dans le récit d'Hérodote, ce qui appartient en propre à la tradition lydienne. Tout au plus, dans la description de la bataille contre les Perses, trouve-t-on des remarques particulières sur le caractère belliqueux des Lydiens, qui nous paraissent trahir une origine locale (I, 79-80).

Mais ce qui domine toute l'histoire des rois de Lydie, c'est la tradition de Delphes. D'après Hérodote, Gygès fit confirmer par l'oracle l'avènement de sa dynastie au trône, et depuis cette époque la générosité des Mermnades à l'égard du sanctuaire hellénique ne se démentit pas un instant. On sait avec quelle admiration l'historien énumère les magnifiques présents, venus de Lydie, qu'il a vus à Delphes. Il ne manque pas davantage de

faire remarquer comment les prédictions infaillibles de l'oracle ont présidé à la destinée tout entière de cette famille et de ce royaume. La légende de Crésus n'est en quelque manière qu'une éclatante démonstration des idées morales que Delphes avait répandues dans le monde grec : la richesse, l'orgueil, l'aveuglement d'un roi tout puissant, opposés à la sagesse, à la modération, à la piété d'un Solon, voilà le fond de la légende telle qu'Hérodote l'a trouvée en Grèce; c'est dans le même sens qu'il l'a lui-même complaisamment exposée, embellie peut-être, sous l'inspiration des mêmes croyances et des mêmes idées.

A côté des sources lydienne et delphique, quelle est la part laissée aux traditions ioniennes? Gygès, dit Hérodote, attaqua Milet et Smyrne, et prit la ville basse de Colophon (I, 14). C'est tout ce que l'historien paraît savoir de cette triple expédition. L'une pourtant de ces campagnes était célèbre parmi les Grecs : à l'attaque de Gygès se rattachaient les traits d'audace des citoyens de Smyrne, Σμυρναίων τολμήματα, plusieurs fois cités par les auteurs (1), et la belle résistance qu'avait chantée Mimnerme (2). Une allusion rapide à ces exploits n'aurait pas beaucoup retardé la marche du récit; mais Hérodote, sans doute, ne les trouvait pas mentionnés dans ses sources. Quelques générations après, Smyrne est prise par Alyatte (I, 16), et probablement détruite, anéantie, au point qu'elle ne se releva pas durant plusieurs siècles (3). La disparition complète d'une des villes qui avaient le plus de titres à se dire la patrie d'Homère, n'est-elle pas déjà un de ces actes de violence envers les Grecs qu'Hérodote attribue seulement à Crésus? Enfin, dans la même guerre, Clazomène fait subir aux Lydiens un rude échec (I, 16) : cette victoire n'avait-elle pas dû avoir en Ionie un profond retentissement, et laisser quelque souvenir dans les chants des poètes? Hérodote cite le fait sans le moindre détail, comme s'il le tenait plutôt des vaincus que des vainqueurs. Cependant la

(1) Pausan., IV, 21, 3. — Aristid., I, p. 373 Dindorf.

(2) Pausan., IX, 29, 4.

(3) Strab., XIV, 646. — Smyrne manque dans les listes des villes tributaires d'Athènes. Elle ne paraît s'être relevée qu'au temps des successeurs d'Alexandre (Busolt, *Griechische Geschichte*, I, p. 582, note 3).

lutte du roi Alyatte contre Milet lui fournit l'occasion de rapporter un récit milésien : il s'agit de la ruse employée par le tyran Thrasybule pour faire croire à l'ennemi que la ville regorgeait de vivres (I, 20-22). C'est là un thème trop souvent reproduit par la légende pour avoir ici quelque valeur historique, et Hérodote n'a pas tort de le donner seulement comme un *on-dit :* le défiant historien paraît même passer sous silence certains traits de la tradition milésienne auxquels il ne croit pas (1). Mais remarquons comme il montre plus d'assurance et de certitude, quand, dans le même récit, il peut appuyer son témoignage sur l'autorité de Delphes : « Je sais moi-même que les choses se sont ainsi passées, pour les avoir entendu raconter à Delphes. » (I, 20). Cette attitude si différente d'Hérodote à l'égard de la tradition delphique et de la tradition ionienne ne trahit-elle pas bien la direction de son esprit, le point de vue où il se place dans toute la suite de cette histoire?

Les mêmes remarques s'appliquent au récit de la soumission des villes ioniennes à Crésus : le roi de Lydie les attaque et les réduit toutes successivement, sans que l'historien mentionne aucune des circonstances de cette guerre, sauf pour Éphèse (I, 26) ; mais là même, la tradition qu'il rapporte a un caractère particulièrement religieux, et peut se rattacher aux légendes delphiques qui représentaient Crésus comme plein de respect pour les temples et les dieux de la Grèce. Le dialogue entre Crésus et Bias de Priène ou Pittacos, au moment où le roi de Lydie se préparait à attaquer les insulaires, ne nous semble pas davantage de source ionienne : l'incertitude même qui règne sur le nom de l'interlocuteur de Crésus prouve bien que c'est là un de ces mots attribués vaguement aux sages de la Grèce (I, 27). Enfin la curieuse épreuve que fait le roi de Lydie, pour vérifier la véracité des oracles, n'est-elle pas racontée aussi d'après la tradition de Delphes ? L'historien ignore ce qu'a répondu l'oracle des Branchides, qui jouissait pourtant, parmi les Ioniens, de la plus haute réputation. Dira-t-on que sur tous ces

(1) Hérod., I, 22 : *ὡς γὰρ δὴ ἰδών τε ἐκεῖνα ὁ κῆρυξ καὶ εἴπας πρὸς Θρασύβουλον τοῦ Λυδοῦ τὰς ἐντολὰς ἀπῆλθε ἐς τὰς Σάρδις, ὡς ἐγὼ πυνθάνομαι, ὃι οὐδὲν ἄλλο ἐγένετο ἡ διαλλαγή.*

points la tradition ionienne était muette? Hérodote sait pourtant ce que les Grecs, probablement les Ioniens, racontaient de l'assistance prêtée par Thalès de Milet à Crésus pour le passage de l'Halys (I, 75). D'ailleurs, comment les Ioniens, poètes et logographes, n'auraient-ils fourni à Hérodote aucune donnée sur leur propre histoire? La vérité est que Crésus, en même temps qu'il réduisait les villes ioniennes, jouissait d'un crédit immense auprès des grandes puissances de la Grèce continentale, Delphes et Lacédémone. Son histoire tragique n'en fit que plus d'impression sur l'imagination des Grecs, et c'est l'influence de cette impression qui dominait encore les esprits en Grèce au temps d'Hérodote. L'historien, comme l'opinion publique, oublia ou négligea les villes ioniennes, victimes de Crésus, pour s'attacher à la destinée malheureuse de ce puissant monarque.

Plus terrible d'ailleurs allait être la lutte entre les Ioniens et le nouveau vainqueur de l'Asie, Cyrus. Hérodote réserve aussi plus de place dans son histoire à cette seconde soumission de l'Ionie qu'à la première. Est-ce à dire qu'il témoigne aux Ioniens vaincus, chassés de leurs villes ou réduits en servitude, une bien grande compassion? Leurs premiers rapports avec Cyrus sont plutôt présentés comme un exemple de leur inconstance. Quoiqu'ils aient refusé de se séparer du roi de Lydie avant la bataille livrée par lui à Cyrus, ils vont, après la défaite, offrir au conquérant de se soumettre à sa domination, aux mêmes conditions que leur avait imposées Crésus. La réponse de Cyrus, sous forme d'apologue, est ironique et piquante : « Un joueur de flûte vit un jour des poissons dans la mer; il se mit à jouer, croyant les attirer sur le rivage. Trompé dans son attente, il prit un filet, le lança et retira une quantité de poissons. Quand il les vit frétiller : « Cessez, leur dit-il, cessez de danser, vous qui tout à l'heure, quand je jouais de la flûte, n'avez « pas voulu venir à moi en dansant (I, 141)! » Est-ce Hérodote qui invente ici cette spirituelle image, pour peindre plaisamment la mésaventure des Ioniens? Nous ne le pensons pas : l'apologue, qui devint dans la suite proverbial, provient plutôt de source orientale, comme la plupart des fables grecques; il était fort bien à sa place dans les traditions perses où Hérodote nous dit lui-même qu'il puisa l'histoire de Cyrus (I, 95). Toutefois,

une ville ionienne, Milet, avait fait d'avance son traité particulier avec Cyrus, et, pour avoir habilement pressenti le vainqueur, se trouva dans la suite à l'abri de toute attaque (I, 141). Si l'on pense aux jalousies des villes ioniennes entre elles, on pourra ne pas s'étonner que Milet ait triomphé du danger qui menaçait ses rivales, et admettre qu'Hérodote ait pris dans la tradition milésienne cette mordante application d'un apologue déjà répandu en Grèce. Quoi qu'il en soit, il s'est fait ici l'écho d'un récit qui n'est rien moins que favorable aux Ioniens, et c'est ce qu'il nous suffit d'établir.

Les villes ioniennes, repoussées par Cyrus, se mettent en mesure de se défendre; elles relèvent leurs murailles, et délibèrent en commun, au Panionion, sur la conduite à suivre. Trop faibles à elles seules contre les Perses, elles délèguent à Sparte une ambassade, pour demander du secours. Les députés choisissent, pour porter la parole, le représentant de Phocée, nommé Pythermos : « Lui, pour attirer le plus de monde possible autour de sa personne, revêt un manteau de pourpre, et se présente ainsi devant les magistrats; il leur adresse un long discours, mais les Lacédémoniens ne l'écoutent pas, et refusent de secourir l'Ionie (I, 152). » A-t-on remarqué comme l'auteur insiste sur l'effet qu'a voulu produire le député ionien? C'est à dessein, c'est pour frapper et séduire les Spartiates, que Pythermos a mis un vêtement de pourpre! En vérité, l'interprétation est peu bienveillante : ce manteau de pourpre n'est-il pas tout simplement un costume que les Grecs d'Asie, constamment en rapport avec la Phénicie, avaient pu adopter bien avant que l'usage en fût connu des Grecs d'Europe? Les Spartiates s'y sont trompés, ils ont vu là une nouvelle preuve du luxe et de la jactance des Ioniens, et c'est cette tradition spartiate qu'a reproduite Hérodote. Quel n'est pas cependant l'aveuglement de Sparte dans cette circonstance! Elle refuse tout secours effectif aux Ioniens, mais elle se croit assez puissante pour leur prêter un appui moral : elle envoie auprès de Cyrus des ambassadeurs, convaincue qu'elle pourra le décider par la persuasion ou par les menaces à ne pas toucher aux villes grecques. Cyrus s'inquiète peu de cette démarche, et il répond aux députés un mot qui aurait dû ouvrir les yeux à toute la Grèce : « Prenez

garde, vous autres Grecs, d'avoir à bavarder bientôt, non plus sur les maux de l'Ionie, mais sur vos propres infortunes (I, 153)! »

Si la Grèce entière n'eût pas effrayé Cyrus, à plus forte raison les Ioniens, livrés seuls à leur malheureux sort, ne pouvaient-ils lui inspirer aucune crainte. Nous voyons, en effet, que le roi ne daigne même pas les attaquer en personne (1), et qu'il envoie contre eux un de ses généraux. En attribuant à Cyrus ce dédain pour les Grecs d'Asie, Hérodote assurément reste dans la vérité historique; Babylone, la Bactriane, les Saces, les Égyptiens étaient pour Cyrus d'autres adversaires que les cités confédérées du Panionion. Mais est-il besoin de remarquer que l'historien qui s'exprime ainsi n'éprouve pas une sympathie particulière pour les premières cités grecques qui vont tomber sous le joug des Barbares?

La résistance des Ioniens est pourtant, d'après le témoignage même d'Hérodote, une des plus belles pages de leur histoire. Leur impuissance était sans doute irrémédiable, et la mesure qu'avait proposée peu auparavant Thalès n'aurait pas suffi à les sauver (I, 170). Il était trop tard pour constituer l'Ionie en une seule cité, analogue à la cité athénienne, avec une seule assemblée délibérante : les intérêts des villes étaient dès lors trop divisés et les causes de jalousie trop nombreuses. Aussi les Ioniens ne purent-ils que combattre isolément, chacun pour sa ville, mais avec un courage admirable : ἄνδρες ἐγένοντο ἀγαθοὶ περὶ τῆς ἑωυτοῦ ἕκαστος μαχόμενοι (I, 169). Harpage dut assiéger une à une leurs forteresses improvisées et les réduire toutes successivement : Hérodote cite en particulier l'héroïsme de ceux de Phocée et de Téos; mais il reconnaît que les autres villes ne se sont pas montrées moins décidées à vendre cher leur soumission : elles ne cédèrent que vaincues et emportées de force.

Le témoignage rendu aux villes d'Ionie par Hérodote est d'autant plus précieux qu'ici même l'historien paraît avoir cherché la vérité dans un examen comparé des traditions plutôt que dans les récits ioniens eux-mêmes. Tout au plus, l'anecdote de

(1) Hérod., I, 153 : ἀπήλαυνε αὐτὸς (ὁ Κῦρος) ἐς Ἀγβάταναν Κροῖσόν τε ἅμα ἀγόμενος καὶ τοὺς Ἴωνας ἐν οὐδενὶ λόγῳ ποιησάμενος τὴν πρώτην εἶναι.

Pactyès fugitif, recueilli par les Cyméens et finalement livré par ceux de Chios, se rattache-t-elle aux légendes de l'oracle des Branchides (I, 157-160). Dans le reste du récit, nous croyons saisir, comme dans tout ce qui précède, moins la trace des sources ioniennes que celle d'une tradition étrangère, particulièrement delphique.

Lorsque les Phocéens, résolus à s'exiler, à gagner l'île lointaine de Cyrnos, repassent à Phocée pour tirer vengeance de la garnison perse établie dans leur ville natale, ils prononcent les plus terribles imprécations contre ceux qui abandonneront la flotte ; ils jettent à la mer une barre de fer, et jurent de ne point rentrer dans Phocée tant que cette barre ne remontera pas à la surface. « Toutefois, ajoute l'historien, au moment de naviguer vers Cyrnos, le regret de la patrie et des lieux accoutumés s'empara de plus de la moitié des Phocéens ; ils violèrent leur serment et rétrogradèrent jusqu'à Phocée ; ceux qui furent fidèles à leur parole, levant l'ancre aux îles Œnusses, prirent le large » (I, 165). Telle ne pouvait pas être, ce semble, la tradition des Phocéens demeurés en Ionie, et l'anecdote, ainsi présentée, ne peut guère venir que de ceux qui, suivant Hérodote, avaient tenu leur serment. Remarquons d'ailleurs que dans tout ce passage l'historien insiste principalement sur les destinées ultérieures des Phocéens exilés : après un séjour de cinq ans à Cyrnos, ils livrent une terrible bataille aux Tyrrhéniens et aux Carthaginois ; leur flotte détruite, la plupart d'entre eux tombent entre les mains de l'ennemi qui les emmène et les lapide sur le territoire d'Agylla. En expiation de ce crime, les Agylléens honorent ces victimes par de grands sacrifices funèbres, avec des jeux gymniques et équestres. Or cette expiation, c'est Delphes qui l'a ordonnée, et déjà le même oracle, vingt ans auparavant, avait prescrit aux Phocéens de coloniser Cyrnos. L'influence de Delphes sur toute la destinée des Phocéens est assez nettement marquée pour qu'Hérodote nous paraisse avoir puisé à cette source une bonne partie de son récit (I, 163-167).

Ne ressort-il pas en même temps de cette observation que Delphes encourageait à cette époque, moins la résistance, que l'émigration des Ioniens ? En cela l'oracle avait peut-être le sentiment juste des nécessités politiques. Lorsque Bias de Priène

recommandait, après la ruine de l'Ionie, d'abandonner la terre d'Asie pour aller fonder une seule ville ionienne en Sardaigne (I, 170), il exprimait sans doute une opinion qui avait peu de chance de succès auprès des intéressés, mais qui devait assez naturellement venir à l'esprit des Grecs d'Europe, meilleurs juges peut-être que les Ioniens de la vanité d'une tentative de révolte contre les Perses. Ici encore Bias de Priène nous paraît l'interprète des sentiments de Delphes, et c'est à Delphes aussi que l'historien aura trouvé le souvenir de cette proposition restée sans effet.

III

Depuis la conquête de l'Ionie jusqu'à l'expédition de Darius contre les Scythes, les Ioniens ne jouent qu'un rôle effacé dans l'histoire. Mais, durant cette période, c'est une île ionienne, Samos, qui, sous la tyrannie de Polycrate, conquiert un véritable empire maritime, et tente de reconstituer à son profit l'ancienne confédération des Ioniens d'Europe et d'Asie, avec Délos pour centre religieux. Hérodote connaît admirablement Samos ; il en décrit avec soin le port, la citadelle, les aqueducs, les monuments ; plusieurs anecdotes qu'il rapporte lui ont été contées à Samos même, dans l'Héræon, à propos de telle ou telle offrande, de tel ou tel objet d'art qu'il y a lui-même admiré. On a vu dans ce fait, souvent signalé par la critique, une confirmation du témoignage de Suidas sur le séjour de l'historien à Samos. Quelle que soit la valeur de cette tradition, l'intérêt, la sympathie d'Hérodote pour les Samiens est manifeste, et ce n'est pas par excès de sévérité qu'on peut lui reprocher de pécher jamais à leur égard. Au contraire, on le verra bientôt dépasser, à ce qu'il semble, les limites de l'indulgence permise en faveur de ceux qui trahissent la cause de l'Ionie.

Mais, malgré sa tendresse particulière pour Samos, Hérodote n'oublie pas que c'est une cité ionienne : à ce titre, elle a les défauts communs à toute la race, et l'historien ne manque pas une occasion de les noter. L'Ionien est beau parleur, ami du

luxe et des arts, mais en même temps moqueur, séducteur et fourbe. C'est surtout à Sparte, dans la vieille et honnête cité dorienne, que le contraste entre les deux génies paraît frappant. Déjà Pythermos de Phocée y avait pitoyablement échoué avec son manteau de pourpre; voici maintenant des exilés de Samos qui viennent auprès des éphores demander du secours contre Polycrate. Cette fois ils ne comptent que sur leurs belles paroles pour convaincre les Spartiates. Mais, dans une première audience, après avoir longuement exposé l'objet et les causes de leur démarche, ils n'obtiennent que cette réponse ironique : « Le commencement du discours, nous l'avons oublié ; la fin, nous ne l'avons pas comprise. » Les malins ambassadeurs ne se déconcertent pas pour si peu ; retournant contre les Spartiates leurs propres armes, le laconisme, ils se présentent, dans une seconde audience, avec un sac vide, et se contentent de dire : « Le sac manque de farine. » La plaisanterie parut déplacée aux graves magistrats de Sparte, et, tout en se décidant à secourir les Samiens, l'austère république leur fit entendre qu'ils auraient mieux fait de se passer du sac (III, 46).

Quelque temps après, le tyran de Samos, Mæandrios, le successeur et l'héritier de Polycrate, chassé de l'île par le général perse Otanès, se réfugie à Sparte ; mais il a, pour tenter le roi Cléomène, d'autres arguments encore que son éloquence ; ce sont ses richesses, et particulièrement une quantité de vases d'or et d'argent, œuvres de cette vieille école samienne de sculpture et de ciselure dont Hérodote vit encore dans le temple d'Héra de magnifiques spécimens. A peine arrivé à Lacédémone, Mæandrios étale chez lui cette riche orfévrerie, il la dispose de façon à en faire ressortir tout l'éclat; puis, tandis que ses domestiques s'occupent encore à nettoyer ces vases précieux, il se rend auprès de Clèomène, et s'arrange pour le ramener jusqu'à sa demeure. A la vue des vases, Cléomène est frappé de surprise et d'admiration. « Eh bien ! dit Mæandrios, emporte tout ce qu'il te plaira ! » Cléomène se refuse à recevoir aucun présent, l'autre réitère ses offres avec insistance ; finalement Cléomène se défie, non plus seulement du perfide corrupteur, mais de sa propre faiblesse et de celle de ses compatriotes,

et il provoque un décret d'exil contre Mæandrios (III, 148).

Il faut se garder sans doute d'accorder à ces récits plus de créance qu'il ne convient : ce sont là des anecdotes légendaires qui se rattachent à la fameuse βραχυλογία et à la non moins célèbre ξενηλασία de Sparte. La tradition devait conserver le souvenir de bien des scènes du même genre, plus ou moins arrangées suivant la fantaisie du conteur. Nous en retrouverons une autre, plus développée encore, lors de l'ambassade à Sparte du tyran de Milet, Aristagoras.

Mais, qu'Hérodote ait lui-même accueilli volontiers ces traditions légèrement malveillantes à l'endroit des Ioniens, qu'il y ait même au besoin ajouté de son propre fonds, c'est ce qui paraît incontestable, si l'on considère qu'il lui arrive, en rapportant un récit favorable aux Ioniens, de laisser percer l'ironie à travers la louange même. Amené à parler des Gètes, de leur croyance à l'immortalité et de Salmoxis, Hérodote ne cache pas qu'il regarde ce personnage comme une divinité locale (IV, 96) ; mais, en fidèle historien, il veut dire l'opinion qu'il a recueillie à ce sujet chez les Grecs du Pont : pour eux, Salmoxis est simplement un ancien esclave de Pythagore à Samos ; initié pendant son esclavage aux raffinements des mœurs de l'Ionie, et imbu des idées philosophiques d'un des plus grands sages de la Grèce, cet homme, en revenant dans son pays où la vie était encore misérable et grossière, se fit construire une somptueuse demeure, et se mit à convier à de riches festins les premiers de ses concitoyens. Dans ces fêtes luxueuses il enseignait que ni lui-même ni aucun de ses convives ni aucun de leurs descendants ne devait mourir, mais que tous ils se rendraient dans un lieu fortuné où ils vivraient d'une vie immortelle, au milieu de tous les biens. Certes, la différence est sensible entre cette doctrine et la théorie pythagoricienne de la métempsychose ; mais les Grecs des colonies voisines de la Thrace pouvaient s'y tromper, et sans doute ils n'avaient pas l'intention de rabaisser la civilisation ni les idées grecques en faisant dériver de cette source les croyances religieuses des Gètes. Mais Hérodote, remarquant que Salmoxis a dû vivre de longues années avant Pythagore, prend occasion de la prétention vaine des colonies du Pont pour se moquer finement de

cette civilisation ionienne qui consiste à bien manger et à bien boire, et de cette immortalité promise aux amis de la bonne table et de la bonne chère. L'ironie se montre moins dans le récit même que dans le choix des termes, dont quelques-uns ont un air manifeste de mépris (1); or le récit n'est autre que celui des Grecs du Pont; les expressions, au contraire, appartiennent bien à Hérodote, et c'est ce qui trahit le fond même de sa pensée.

Le rôle des Ioniens dans l'expédition de Darius contre les Scythes n'a rien de glorieux. Deux fois, suivant Hérodote, l'occasion s'offre à eux de rompre avec le Grand Roi et de s'unir aux Scythes pour recouvrer leur liberté; deux fois ils s'y refusent, et contribuent à sauver l'armée perse. Aussi les Scythes, peuple barbare, mais fier et indépendant, ne manquent-ils pas de les juger en quelques mots : « Considérés comme des hommes libres, ce sont les plus lâches des hommes; comme esclaves, les plus fidèles à leur maître » (IV, 142). Tout le récit d'Hérodote semble d'ailleurs composé pour justifier ou préparer ce jugement : les Ioniens s'y montrent, non seulement lâches, mais fourbes; ils n'ont pas même le courage de leur dévouement à Darius; par une fraude bizarre, pour laisser croire aux Scythes qu'ils coupent le pont de l'Ister, ils en détachent seulement une moitié, et leur font dire par la voix d'Histiée : « Vous le voyez, nous détachons le pont, car notre désir est d'être libres. Vous, pendant ce temps, allez à la recherche des Perses, et vengez sur eux vos injures et les nôtres » (IV, 139). Les Scythes se laissent tromper par tant d'hypocrisie, et, dès que Darius paraît, les Ioniens s'empressent de ramener les bateaux et de rétablir le pont.

L'origine d'une tradition si défavorable aux Ioniens ne me paraît pas difficile à trouver. Ce n'est pas l'opinion directe des Scythes qu'a pu recueillir Hérodote, et les Grecs du Pont, qu'il

(1) Hérod., IV, 95 : τὸν Σάλμοξιν τοῦτον ἐπιστάμενον δίαιτάν τε Ἰάδα καὶ ἤθεα βαθύτερα ἢ κατὰ Θρήικας, οἷα Ἑλλησί τε ὁμιλήσαντα καὶ Ἑλλήνων οὐ τῷ ἀσθενεστάτῳ σοφιστῇ Πυθαγόρῃ, κατασκευάσασθαι ἀνδρεῶνα, ἐς τὸν πανδοκεύοντα τῶν ἀστῶν τοὺς πρώτους καὶ εὐωχέοντα ἀναδιδάσκειν ὡς οὔτε αὐτὸς οὔτε οἱ συμπόται αὐτοῦ οὔτε οἱ ἐκ τούτων ἀεὶ γινόμενοι ἀποθανέονται.

a interrogés sur la Scythie elle-même, n'ont pu lui fournir, sur la campagne de Darius, des données aussi précises. Au contraire, une tradition athénienne, en exaltant l'attitude de Miltiade dans la délibération sur la rupture du pont de l'Ister, devait nécessairement tendre à rabaisser le rôle des Ioniens : seul de tous les tyrans qui prirent part à cette délibération, Miltiade proposa d'écouter les conseils des Scythes et de délivrer l'Ionie; en présence d'une opposition unanime à une proposition aussi juste, on pense quel dut être le mépris de Miltiade pour ces Ioniens sans cœur. C'est cette opinion même qui se reflète dans le récit d'Hérodote, puisé certainement dans les traditions des Philaïdæ, que l'historien a connues et utilisées dans plusieurs autres parties de son livre.

Est-ce à dire que ce récit ne soit pas exact? Les faits paraissent incontestables. Histiée et tous les tyrans établis en Ionie par le roi de Perse, Strattis de Chios, Eaque de Samos, Laodamas de Phocée, avaient trop d'intérêt à suivre la cause des Perses pour ne pas maintenir, autant que possible, dans le devoir leurs équipages ioniens. C'est ce qu'Histiée lui-même avoue, presque naïvement, dans le conseil tenu près de l'Ister, et c'est ce qui semble à tous une raison décisive : chaque tyran, dans sa ville, ne tient son pouvoir que de Darius; Darius renversé, ni lui-même Histiée, ni aucun autre ne sera capable de se maintenir contre la volonté du peuple; « car les cités préféreront la démocratie au gouvernement des tyrans » (IV, 137). Mais ce langage ne prouve-t-il pas que l'opinion des tyrans pouvait ne pas être celle des villes, et les jugements sévères des Scythes, de Miltiade et d'Hérodote lui-même, ne devraient-ils pas porter exclusivement sur ces tyrans imposés par Darius à l'Ionie? Un peuple sans doute est responsable de ses chefs; mais il eût été digne d'un historien comme Hérodote de distinguer alors en Ionie l'antagonisme de deux partis, celui des tyrans, dévoué à la Perse, et celui des villes, hostile aux tyrans, et par là même peu favorable à la domination des Barbares.

IV

Il y aurait lieu peut-être d'apporter une restriction analogue à la condamnation qu'Hérodote prononce contre les Ioniens révoltés. Sans doute, le portrait du chef de la révolte, le tyran de Milet, Aristagoras, est tracé de main de maître, et, même en l'absence d'autres documents, on est tout porté à croire Hérodote sur parole, quand il énumère les motifs intéressés qui déterminèrent le tyran à secouer le joug des Perses : ses mensonges, ses belles promesses à Artapherne, puis, après son échec devant Naxos, sa crainte d'être décrié auprès du général perse et de perdre le gouvernement de Milet, tout cela paraît hors de doute. Mais n'existait-il pas cependant dans les villes d'Ionie une opinion favorable à la révolte? Est-ce que le mouvement démocratique, dont nous avons constaté qu'Histiée déjà redoutait la puissance, s'était ralenti depuis l'expédition contre les Scythes? Nous voyons, au contraire, Aristagoras déposer lui-même son autorité, et rendre aux Milésiens l'égalité des droits, l'*isonomie,* pour les décider à le suivre (V, 37), et les autres villes d'Ionie font cause commune avec Milet, dès qu'Aristagoras a chassé les tyrans et mis à leur place des magistrats essentiellement populaires, des stratèges (V, 38). Je veux bien que la sagesse eût commandé alors de ne pas s'engager aveuglément dans une lutte si fort inégale : l'historien Hécatée avait sans doute raison de conseiller la prudence, ou tout au moins de vouloir qu'on se procurât d'abord des ressources considérables (V, 36). Mais le peuple ne voit pas si loin, et ses aspirations sont légitimes, quand il peut croire que la cause de sa liberté politique se confond avec celle de son indépendance nationale. Tel était le cas des Ioniens : comment Hérodote, qui célèbre si bien, quand il s'agit d'Athènes, les avantages de l'*iségorie,* de l'égalité démocratique (V, 78), a-t-il pu à ce point méconnaître la portée d'un mouvement qui fut d'ailleurs mal engagé et mal conduit ?

Ce jugement sévère tient en grande partie à l'influence de

l'auteur qu'Hérodote a pris pour guide dans cette histoire. Tout son récit témoigne d'une vive hostilité contre Aristagoras, et c'est dans le livre même d'Hécatée qu'Hérodote a puisé, avec les détails de la révolte, ce sentiment de défaveur à l'égard du tyran de Milet. Deux fois, en effet, Hérodote mentionne, au sujet de la part prise par Hécatée aux affaires de sa ville, des propositions d'un caractère tellement secret, que l'historien n'a pu les trouver que dans les écrits mêmes de cet auteur (V, 36, 124-126). Mais Hécatée, nous le voyons par ces témoignages, a été l'adversaire résolu d'Aristagoras et de la révolte ; il représente en Ionie le parti de la conciliation et de la prudence. Par cette attitude de résistance aux efforts que faisait l'Ionie pour secouer le joug de la Perse, Hécatée se recommandait d'avance à l'historien qui, un demi-siècle plus tard, jugeait l'Ionie incapable de se défendre seule et de vivre indépendante. Ainsi l'opinion d'Hérodote, qui était en même temps celle d'Athènes, trouvait, dans le temps même de ces événements, un point d'appui précieux chez un des hommes les plus distingués de l'époque. Il n'est pas étonnant que sur ce point Hérodote ait adopté pleinement les vues d'un auteur qu'il traite ailleurs avec beaucoup moins d'estime. Mais nous pouvons aujourd'hui nous demander si, en conseillant l'abstention, Hécatée n'encourageait pas la mollesse native des Ioniens, et ne justifiait pas d'avance les prétentions d'Athènes, comme il acceptait dans le présent la domination des Perses.

D'autres traditions, aussi peu favorables, avaient cours en Grèce sur la révolte de l'Ionie.

L'entrevue d'Aristagoras et de Cléomène à Sparte n'est pas seulement, dans Hérodote, une scène amusante, à la façon du piquant dialogue entre les exilés de Samos et les éphores ; c'est une véritable comédie, qu'il faut lire tout entière pour en bien apprécier la malice (V, 49-51). Qu'il nous suffise de rappeler d'abord le long et habile discours de l'Ionien, ses prières du début, puis ses promesses magnifiques. Comme il sait que les Spartiates ne se contentent pas de belles paroles, il a apporté avec lui une carte géographique, probablement la carte d'Anaximandre, corrigée par Hécatée, et il s'interrompt dans son éloquente requête pour faire toucher du doigt au roi de Sparte les

riches contrées où il prétend le conduire. Cléomène l'écoute, le laisse parler sans lui rien objecter; puis, quand Aristogaras a fini : « O mon hôte milésien, lui dit-il, je te renvoie à trois jours pour te donner réponse. » Le surlendemain une seule question de Cléomène déconcerte Aristagoras : l'Ionien, jusque-là si habile à tromper (1), a l'imprudence d'avouer une distance de trois mois de route, depuis la côte d'Ionie jusqu'à la capitale du Grand Roi. Alors Cléomène coupe court à l'entretien, et ordonne à ce dangereux étranger de sortir de Sparte avant le coucher du soleil. Mais tout espoir n'est pas perdu pour Aristagoras : avec la souplesse qui caractérise l'Ionien, d'ambassadeur il se fait suppliant, et se présente, avec une branche d'olivier, au palais même de Cléomène. Il le trouve assis à côté de sa fille Gorgo, son unique enfant, âgée de huit à neuf ans. Il lui demande à s'entretenir avec lui sans témoin. « Parle, lui dit le roi, et ne sois pas retenu par la présence d'une enfant! » A ce moment, le perfide se révèle; il est riche, et il croit à la puissance de l'argent : il offre d'abord dix talents, puis vingt; Cléomène refuse; mais l'Ionien s'imagine qu'on le marchande : il augmente ses offres, et va jusqu'à promettre cinquante talents : « Père, s'écrie alors l'enfant, cet étranger va te corrompre, si tu ne le renvoies aussitôt! » L'exclamation de sa fille sauve Cléomène d'une tentation qui devenait peut-être trop forte, et cette fois Aristagoras est mis à la porte sans retour.

Quand même Hérodote n'aurait pas pris soin de nous indiquer lui-même, au début, la provenance spartiate de ce récit (V, 49), on s'en apercevrait sans peine : c'est à Sparte, et plus particulièrement dans les traditions de la famille de Léonidas, que l'historien a recueilli ces détails sur Gorgo; la même source attribuait à la fille de Cléomène, devenue la femme de Léonidas, l'honneur d'avoir deviné le secret d'une tablette mystérieuse envoyée par Démarate pour annoncer l'expédition de Xerxès (VII, 239). D'ailleurs n'est-ce pas l'esprit spartiate qui se trahit dans cette peinture complaisante des fourberies imaginées par le tyran ionien?

(1) Hérod., V, 50 : ὁ δὲ Ἀρισταγόρης, τἆλλα ἐὼν σοφὸς καὶ διαβάλλων ἐκεῖνον εὖ, ἐν τούτῳ ἐσφάλη.

Athènes devait être plus embarrassée que Sparte par le souvenir d'Aristagoras. Au lieu de rejeter les propositions de l'Ionie, elle les avait accueillies avec faveur, sinon avec enthousiasme. Une expédition avait été décrétée : vingt vaisseaux étaient partis de Phalère pour Éphèse ; de là, le corps expéditionnaire, augmenté de contingents ioniens, avait pris la route de Sardes, s'en était emparé, puis, rejeté sur Éphèse à la suite de l'incendie de Sardes, y avait livré un combat malheureux, et avait regagné dès lors Athènes, pour ne plus se mêler désormais à la révolte de l'Ionie. Cet empressement, suivi d'une retraite si prompte, prouvait-il seulement qu'Athènes avait cédé à un mouvement irréfléchi ? ou bien les luttes intérieures des partis avaient-elles provoqué ce retour en arrière, ce revirement dans l'opinion du peuple? ou bien enfin les Athéniens avaient-ils eu à se plaindre de leurs alliés? Cette dernière hypothèse de Grote ne nous semble pas vraisemblable ; car une aussi bonne raison n'aurait pas manqué dans la suite d'être évoquée par Athènes contre l'ingratitude des Ioniens. La seconde hypothèse est sans doute la vraie : Athènes devait être dès cette époque exposée à ce manque de suite dans les expéditions lointaines, qui est une des conséquences fatales des gouvernements populaires. Mais cette retraite soudaine pouvait passer pour un acte de raison et de sagesse, si l'on représentait le premier mouvement du peuple comme une surprise. Athènes avait écouté les séduisantes paroles d'Aristagoras, et elle s'y était laissé prendre ; mais elle n'avait jamais eu, au fond, de penchant sérieux pour la cause de l'Ionie. Voilà l'opinion d'Hérodote ; et, après avoir expliqué ainsi le succès d'Aristagoras à Athènes, il se contente de remarquer qu'une multitude de trente mille hommes est plus facile à tromper qu'un seul homme (V, 97). Cette réflexion juste, mais peu démocratique, n'était pas sans doute de nature à déplaire au tout puissant Périclès, seul maître alors des destinées d'Athènes. L'historien ajoute que l'envoi des vingt vaisseaux fut pour la Grèce et les Barbares le commencement de grands maux. Pour être inspirée par un sentiment très noble d'humanité, cette pensée manque, à mon sens, de vérité historique. Nous ne pouvons guère nous imaginer que, la révolte de l'Ionie une fois étouffée, les Perses ne se seraient pas occupés de la

Grèce propre. L'expédition de Darius en Scythie et en Thrace l'avait mis sur la route de la Grèce, et il ne devait pas s'arrêter en si beau chemin! L'incendie de Sardes a pu être un prétexte pour attaquer Athènes; mais la guerre était depuis longtemps inévitable.

Athènes cependant devait naturellement penser que son intervention avait suffi à alarmer le Grand Roi. Les Ioniens n'effraient pas Darius, suivant Hérodote; il sait qu'il aura facilement raison d'eux (V, 105); mais Athènes l'inquiète : quelle est cette ville qui a eu l'audace d'attaquer son empire? Dès lors il n'aura plus de repos qu'il n'ait châtié tant d'arrogance : « Maître, souviens-toi des Athéniens! » lui répète trois fois par jour un de ses esclaves. Darius pourtant ne put songer que plusieurs années après à porter la guerre en Europe; auparavant, la révolte des Ioniens devait tenir encore longtemps en échec ses armées de terre et de mer : à Cypre, la flotte fédérale de l'Ionie, venue au secours de l'île révoltée, remporte un éclatant succès contre la flotte phénicienne (V, 112), et, dans la longue campagne de Carie, les généraux perses trouvent en face d'eux des contingents de Milet et d'autres villes ioniennes (V, 118-121). Enfin, à peu d'exceptions près, toutes les cités ioniennes sont représentées dans la flotte qui se décide à frapper un grand coup devant Milet : la bataille de Ladé est le dernier effort qu'ait fait l'Ionie pour résister à ses conquérants.

Le récit de cette bataille mérite une attention particulière : c'est ici surtout que la tradition rapportée par Hérodote tend visiblement à représenter les Ioniens comme incapables de soutenir la lutte. Fol entêtement d'abord, puis faiblesse et lâcheté des Ioniens, voilà ce qui ressort de tout ce récit!

Lorsque les deux flottes sont en présence à Ladé, une occasion s'offre aux Ioniens de renoncer utilement, sinon honorablement, à la lutte : par l'intermédiaire des tyrans renversés jadis par Aristagoras, les généraux perses font savoir séparément à chaque ville ionienne qu'il est temps encore pour elle de se retirer : si elle se sépare de la ligue, elle ne souffrira aucune disgrâce à cause de sa révolte, elle ne verra ni ses temples ni ses maisons brûlés, elle ne sera pas traitée avec plus de rigueur qu'auparavant. Toutes les villes ioniennes repoussent ces pro-

positions, à l'exception de Samos. Est-ce défiance à l'égard de ces belles promesses? est-ce fierté patriotique? Hérodote, lui, qualifie cette conduite de persistance entêtée (VI, 10), de présomption coupable, à moins que simplement chaque cité n'ait été mue par le crainte de se voir seule à trahir la cause de l'Ionie!

Après avoir pris une attitude aussi digne, les Ioniens auraient dû se montrer du moins courageux jusqu'au bout. C'est tout le contraire qui arrive. Pendant une semaine, la flotte ionienne accepte pour chef le Phocéen Dionysios, qui lui fait faire toutes sortes d'exercices et de manœuvres. Mais bientôt la mollesse des Ioniens reprend le dessus. La fatigue, causée par la chaleur et l'exercice, leur fait oublier leur premier élan. « Quelle divinité avons-nous offensée, pour être ainsi accablés de maux? Il faut que nous ayons perdu l'esprit pour nous être confiés nous-mêmes à cet homme..... A quoi bon nous soumettre ainsi à des travaux pénibles? Mieux vaut la servitude que de pareilles fatigues! » Bientôt tous les équipages refusent d'obéir, et se retirent à terre, à l'ombre, sous leurs tentes (VI, 12).

Cependant la bataille est inévitable; elle s'engage; mais ici Hérodote ne sait comment en raconter les incidents; car les Ioniens s'accusent, dit-il, les uns les autres d'avoir les premiers quitté la place et trahi la cause commune. Ce qui est sûr, c'est que la plupart suivirent les premiers qui donnèrent le signal de la défection. Parmi les Ioniens restés fidèles, Hérodote distingue seulement ceux de Chios, ainsi que onze navires de Samos.

Quelle est la valeur de ce récit d'Hérodote, et d'abord quelle paraît en être la source? Il nous semble certain qu'ici l'historien a recueilli bon nombre de traditions ioniennes. Lui-même nous dit que les Ioniens s'accusent les uns les autres de trahison (VI, 14) : il était naturel qu'après le désastre chacun en rejetât sur son voisin la responsabilité. D'ailleurs, ni Athènes ni Delphes ni aucune ville de Grèce ne pouvait fournir à Hérodote les détails précis de cette bataille. Cependant, parmi les Ioniens mêmes, il est douteux qu'Hécatée ait présenté sous ce jour les événements de Ladé : autant le sage conseiller de Milet avait eu le droit jadis de blâmer Aristagoras, autant à ce moment,

lorsque la ville était assiégée par terre et par mer, lorsque les Milésiens, montés sur quatre-vingts navires, se disposaient à soutenir, même après la défaite de la flotte, un long siège, il lui était difficile de taxer les Ioniens de mollesse et de lâcheté. Au contraire, l'influence de Samos sur l'esprit d'Hérodote peut fort bien expliquer la tendance qui se marque dans son récit. L'exemple de la défection vint certainement de Samos; ce sont les Samiens seuls qui se prêtèrent aux combinaisons du tyran Eaque, fils de Syloson; Hérodote le dit en propres termes (VI, 13), et, bien que dans la suite, au moment de la bataille, il ne reparle plus de cette défection que comme d'un *on dit* (VI, 14), certains détails de cette bataille confirment sa première assertion (1). La trahison est certaine, et non moins certainement Hérodote cherche, sinon à la dissimuler, du moins à l'excuser. C'est avec une insistance remarquable qu'il accumule toutes les circonstances atténuantes en faveur des Ioniens. Tous les prétextes sont mis en avant : en première ligne, l'insubordination, le désordre de l'armée, puis l'impossibilité de l'emporter jamais sur le Grand Roi : à supposer qu'on gagne pour le moment la bataille, des forces quintuples viendront bientôt écraser l'Ionie ; il n'y a pas jusqu'à la religion qui ne soit intéressée à la défection : mieux vaut assurer le salut des temples que de les exposer à une ruine complète! Entre toutes ces raisons qu'Hérodote développe, sous forme de propositions incidentes, dans une longue période, se glisse comme à la dérobée la phrase principale : « Les Samiens accueillirent les propositions du tyran Eaque. » L'intention d'Hérodote dans ce passage a été signalée par tous les critiques, et l'on est d'accord pour y voir la preuve de son désir d'excuser les Samiens, dans une circonstance où ils portaient, aux yeux de leurs frères d'Asie, une lourde responsabilité. S'il en est ainsi, Hérodote n'a-t-il pas pu, d'après les Samiens eux-mêmes, exagérer soit la mollesse des Ioniens dans leurs relations avec Dionysios de Phocée, soit leurs défections dans la bataille même? L'immense supériorité des Perses suffit, à nos

(1) Hérod., VI, 14. Les onze triérarques qui restèrent fidèles à la cause ionienne désobéirent aux généraux de Samos, ἐναυμάχεον ἀνηκουστήσαντες τοῖσι στρατηγοῖσι.

yeux, à expliquer une défaite que les Ioniens eux-mêmes devaient prévoir, mais qu'ils ont préférée, ce semble, au retour de leurs tyrans et à la domination des Perses.

Si l'Ionie est de nouveau soumise, Chios du moins a sauvé l'honneur, mais au prix de quelles souffrances ! A peine échappés du champ de bataille, les guerriers de Chios arrivent de nuit à Ephèse pendant la fête des *Thesmophories ;* ils sont pris pour des voleurs et massacrés par le peuple (VI, 16). Peu après, le tyran Histiée débarque dans leur île avec les Lesbiens, tue bon nombre d'entre eux, et subjugue le reste (VI, 26). Tant de maux inspirent à Hérodote une réflexion pieuse : c'est que de pareilles calamités sont toujours annoncées par les dieux de quelque manière. Plusieurs signes manifestes auraient dû faire pressentir à Chios les malheurs qui allaient la frapper : sur un chœur de cent jeunes gens envoyés par elle à Delphes, deux seulement étaient revenus ! A Chios même, peu avant la bataille de Ladé, un toit s'était effondré dans une école : sur cent vingt enfants, un seul s'était échappé (VI, 27). Ainsi les dieux mêmes avaient averti Chios, et s'étaient prononcés contre le parti qu'elle allait prendre de défendre jusqu'au bout son indépendance. Nul doute que ces réflexions n'aient été inspirées à Hérodote par la tradition de Delphes : l'oracle lui-même passait pour avoir prédit à Milet sa ruine (VI, 19). C'est bien la preuve qu'il n'était pas de cœur avec ceux qui tombaient victimes de leur dévouement à une cause perdue d'avance.

Athènes ressentit une vive douleur de la catastrophe de l'Ionie : Hérodote raconte que Phrynichos, l'auteur d'une tragédie intitulée *la Prise de Milet*, émut tellement l'auditoire qu'il fut condamné à une amende de dix mines pour avoir rappelé des malheurs domestiques (VI, 21). Cette tradition, sûrement athénienne, montre bien qu'il y avait eu cinq ans auparavant, et qu'il y avait encore alors, une opinion favorable à l'Ionie. Ce n'était pas celle qui avait triomphé après l'incendie de Sardes ; mais ceux-là mêmes qui avaient abandonné les Ioniens s'aperçurent sans doute, après la ruine de Milet, de la faute qu'ils avaient commise alors. A partir de ce moment, nous verrons Athènes réclamer constamment contre les Perses l'alliance ou tout au moins la neutralité des Ioniens : il était peut-être un peu

tard pour demander de nouveaux efforts à un peuple qu'on avait abandonné quand il s'était montré disposé à arrêter sur les côtes d'Asie le torrent de l'invasion barbare.

V

Les Perses ne négligèrent aucun soin pour s'assurer la fidélité des Ioniens : en prévision d'une guerre avec la Grèce, il leur fallait gagner ces populations de la côte qui pouvaient fournir encore un nombre considérable de vaisseaux. Hérodote signale avec admiration les excellentes réformes d'Artapherne : ce gouverneur obtient d'abord des cités qu'elles règlent leurs différends à l'amiable, au lieu de recourir à la violence ; puis il établit une nouvelle et équitable répartition de l'impôt, et cela sans augmenter les charges que les Ioniens supportaient déjà avant leur révolte (VI, 42). Bien plus, peu après, Mardonius destitue tous les tyrans que la victoire des Perses avait ramenés dans les villes ioniennes, et rétablit partout les constitutions républicaines. De telles mesures, prises par le gouvernement de Darius, prouvent à quel point le Grand Roi tenait à l'alliance de ses nouveaux sujets; elles réussirent en effet à entraîner les Ioniens dans les campagnes de 490 et de 480 ; mais parvinrent-elles à les attacher vraiment à la cause des Perses? C'est ce que nous allons maintenant examiner en suivant toujours le témoignage d'Hérodote.

Les Ioniens accompagnent la flotte perse, commandée par Datis, dans l'expédition dirigée contre Erétrie et Athènes (VI, 98). Mais leur rôle y est complètement effacé : le long récit de la bataille de Marathon dans Hérodote ne contient pas une seule allusion à la part que les Ioniens y auraient prise. Un seul détail est à relever, non pas à la charge des Ioniens, mais au contraire comme preuve de l'oubli où l'on était à Athènes de tous les efforts qu'avaient faits antérieurement les Ioniens pour lutter contre les Perses. Au début du combat, les Athéniens s'élancent à la course sur l'ennemi ; l'historien remar-

que que c'est la première fois qu'une pareille attaque se produit, puis il ajoute : « Les premiers aussi de tous les Grecs que je connaisse, les Athéniens envisagèrent sans trouble le costume médique et les hommes qui le portaient. Jusque là, parmi les Grecs, le nom seul des Mèdes, rien qu'à l'entendre, inspirait de l'effroi (VI-112). » Que les Athéniens aient oublié la bataille d'Ephèse, où eux-mêmes et les Ioniens avaient eu à combattre contre les Perses au commencement de la révolte de l'Ionie, cela se comprend : tout au moins paraissent-ils avoir éprouvé alors une terreur qui justifierait pleinement le mot d'Hérodote. Mais ignoraient-ils la longue guerre soutenue par les Ioniens contre Harpage avec un courage qui ne s'était nulle part démenti ? Ignoraient-ils que depuis la bataille d'Ephèse les Ioniens avaient continué la résistance en Carie, à Cypre, à Milet et ailleurs ? Si les Athéniens voulaient ignorer une guerre qu'ils avaient refusé de soutenir jusqu'au bout, comment Hérodote lui-même peut-il avoir commis un pareil oubli ? C'est que, au fond, pour les Athéniens comme pour Hérodote, la guerre contre les Perses ne commence que du jour où la Grèce propre est menacée ; pour eux, la première guerre médique, c'est la campagne de Marathon, tandis qu'en réalité la véritable lutte dure depuis la défaite de Crésus et la première conquête de l'Ionie. Mais l'Ionie était loin ; elle avait adopté de bonne heure des mœurs un peu orientales, elle ne comptait pas pour une partie intégrante de la Grèce, et tout le mérite de la résistance aux Perses devait appartenir aux Athéniens.

Cependant, à mesure que le danger devient plus pressant, les Grecs s'appliquent à rassembler toutes les forces de la nation ; ils n'oublient pas alors que les Ioniens sont de leur race, et ils invoquent le souvenir de leurs anciennes relations de parenté et d'amitié. Artabane, le frère de Darius, le prudent conseiller de Xerxès, s'entretenant avec le Grand Roi sur les bords de l'Hellespont, lui conseille ne ne pas faire marcher les Ioniens contre Athènes, leur métropole, parce qu'il risque de les rendre ou les plus injustes ou les plus justes des hommes : injustes, s'ils oppriment leur patrie, justes, s'ils la défendent (VII, 51). Si ce discours avait quelque valeur historique, il prouverait au moins certaines inquiétudes, dans

l'entourage du Grand Roi, au sujet de la fidélité des Ioniens; mais on sait qu'il ne faut voir dans ces entretiens de Xerxès et de ses conseillers que les réflexions mêmes d'Hérodote. C'est bien Hérodote lui-même qui, à cet endroit de son récit, exprime l'opinion que les Ioniens seront les plus injustes des hommes en marchant contre leur métropole. Pour se prévaloir de ce titre, Athènes avait-elle fait dans le passé tout son devoir?

A la bataille d'Artémision, parmi tous les Grecs de la flotte perse, un seul, Antidoros de Lemnos, passa, nous dit Hérodote, dans le camp des Grecs (VIII, 11). Est-ce à dire que les sujets ioniens ne fissent pas la guerre à contre-cœur? Hérodote laisse entendre le contraire un peu auparavant: lorsque la flotte grecque s'avance d'elle-même au devant des barbares, les généraux de Xerxès, à la vue du petit nombre des vaisseaux qui la composent, croient les Grecs atteints de folie, et se préparent à les écraser : grande est la joie des ennemis d'Athènes, grande aussi l'inquiétude des Ioniens! « Tous ceux des Ioniens, dit Hérodote, qui portent dans le cœur des sentiments favorables aux Grecs, déjà mécontents de participer malgré eux à cette campagne, considèrent à ce moment comme un immense malheur de voir les Grecs ainsi enveloppés : à leurs yeux, aucun n'échappera, tant leur flotte est chétive et impuissante (VIII, 10). » Si, malgré des sentiments aussi vifs pour la cause grecque, ces Ioniens n'ont pas fait défection, ne faut-il pas penser que leurs vaisseaux, tout spécialement surveillés par les généraux perses, ne pouvaient pas facilement s'éloigner du reste de la flotte? Thémistocle lui-même, dans les instructions qu'il fait parvenir aux Ioniens, prévoit le cas : il les engage du moins à se battre mollement (VIII, 22). A Salamine, Hérodote nous apprend que Xerxès, du haut d'une colline qui dominait le détroit, surveillait tous les actes de sa flotte et de ses sujets (VIII, 90).

Comment les recommandations de Thémistocle furent-elles entendues et suivies à Salamine ? Hérodote déclare qu'un petit nombre d'Ioniens seulement s'y conformèrent; il ajoute même qu'il pourrait nommer beaucoup de chefs de trières qui prirent des vaisseaux grecs. Il ne cite pourtant que deux Samiens, qui reçurent, en récompense de leur dévoûment, l'un le gouverne-

ment tyrannique de Samos, l'autre les premiers honneurs à la cour du roi de Perse (VIII, 85). Un peu plus loin (VIII, 90), il mentionne encore la belle conduite d'un navire de Samothrace luttant contre une trière attique, puis contre une autre d'Égine. Mais cette anecdote même nous révèle que les Phéniciens, ayant perdu leurs vaisseaux, accusaient les Ioniens de les avoir détruits, et c'est seulement une circonstance fortuite qui lava les Ioniens de ce soupçon : au moment même où l'accusation était portée devant Xerxès, le roi vit le navire de Samothrace se distinguer dans la lutte : tournant alors sa colère contre les Phéniciens, il leur fit couper la tête, et ainsi furent eux-mêmes punis ceux qui voulaient attirer sur d'autres le châtiment. On ne peut douter que le côté moral et piquant de cette anecdote n'ait déterminé Hérodote à la rapporter. Si elle prouve que quelques Grecs, en particulier des Samiens ou des colons de Samos, se comportèrent en trop fidèles sujets du Grand Roi, elle nous apprend aussi que les Ioniens étaient suspects, et qu'il ne fallut rien moins qu'un hasard pour les sauver. D'ailleurs Xerxès ne paraît pas avoir été pleinement rassuré sur leur compte ; car s'il se décida à prendre la fuite aussitôt après la bataille navale, ce fut dans la crainte que les Ioniens ne suggérassent aux Grecs l'idée de se rendre jusqu'à l'Hellespont et d'y couper le pont (VIII, 97).

L'année suivante, au printemps, la flotte grecque se réunit à Égine sous le commandement de Léotychide et de Xanthippe ; mais, si Athènes est sauvée, Mardonius campe encore en Thessalie, menaçant la Grèce. Aussi la flotte n'ose-t-elle s'aventurer au loin, et, quand des envoyés ioniens, venus de Chios, arrivent pour solliciter son appui contre le tyran Strattis, elle ne répond à cette démarche qu'en se rendant à grand'peine jusqu'à Délos. « Plus loin, dit Hérodote, tout paraissait dangereux aux Grecs ; ils n'avaient pas l'expérience de ces parages, et croyaient toute la mer occupée par les Perses ; de plus, ils considéraient Samos comme aussi éloignée que les colonnes d'Hercule (VIII, 132) ». Aussi leur faudra-t-il six mois avant de se décider à répondre aux appels réitérés des Ioniens et pour livrer avec leur concours la bataille décisive de Mycale. Ce passage d'Hérodote est certainement empreint de quelque exagération : les navires

lacédémoniens et athéniens étaient allés souvent jusqu'à Samos, et, sans chercher d'autres exemples, les vingt vaisseaux d'Athènes, lors de la révolte de l'Ionie, avaient poussé jusqu'à Ephèse. Mais de ce texte il ne faut pas moins retenir une indication importante : c'est que les Athéniens, les Eginètes, et les cités mêmes les plus maritimes de la Grèce propre n'avaient pas de relations fréquentes avec l'Ionie, et que, en créant une marine, en livrant les batailles navales d'Artémision et de Salamine, Athènes ne songeait nullement à délivrer les Ioniens : une pareille expédition, même après la grande victoire de Salamine, paraissait aux Grecs une entreprise presque chimérique. Il fallut une nouvelle ambassade, venue cette fois de Samos, pour décider Léotychide à diriger la flotte jusqu'à Mycale. C'est alors que le zèle des Ioniens se montra sans conteste. Ils ne purent pas encore cependant faire ouvertement défection, retenus qu'ils étaient par les généraux perses ; mais ceux-ci mêmes ne se faisaient pas d'illusion sur la fidélité de leurs sujets. Les Samiens surtout et les Milésiens paraissaient suspects, et en effet ce furent les Samiens qui entraînèrent par leur exemple la défection des autres Ioniens, tandis que les Milésiens, chargés de garder les défilés du mont Mycale, décidèrent de l'importance de la victoire, en ramenant aux Grecs les Perses fugitifs (IX, 99 et suiv.).

On a remarqué avec raison combien, contrairement à l'usage d'Hérodote, les Athéniens étaient éclipsés dans ce récit, surtout le général Xanthippe, le père même de Périclès. Nitzsch considère ce fait comme assez significatif pour qu'on doive attribuer tout le passage à une tradition spartiate, particulièrement favorable au roi Léotychide (1). Ce serait même cette circonstance qui expliquerait l'exagération singulière d'Hérodote au sujet de l'éloignement de Samos. Si cette hypothèse était acceptée, il n'en serait que plus remarquable de voir le rôle des Ioniens se relever, leur patriotisme grec se montrer en pleine lumière, dès qu'Hérodote cesse de suivre une tradition athénienne. Ainsi se trouveraient encore confirmés les doutes que nous avons cru

(1) K. W. Nitzsch, *Ueber Herodots Quellen für die Geschichte der Perserkriege*, dans *Rhein. Mus.*, 1872, t. XXVII, p. 261 et suiv.

devoir élever chaque fois qu'Hérodote nous a paru puiser à Athènes ses renseignements sur l'Ionie. L'intérêt d'Athènes n'était assurément pas, dans la circonstance présente, de reconnaître ce double fait, qui nous semble cependant établi par le récit d'Hérodote : si la bataille de Mycale a été livrée, c'est sur la demande réitérée des Ioniens : si elle est devenue une victoire décisive, c'est aussi grâce au zèle que les mêmes Ioniens y ont déployé. Or on sait que la bataille de Mycale fut le point de départ de l'adhésion de toute l'Ionie, puis des autres colonies grecques d'Asie, à la confédération athénienne, qui devait se transformer bientôt en un véritable empire maritime.

VI

Nous avons suivi l'histoire des Ioniens dans Hérodote jusqu'au point où s'arrête son œuvre. Sans prétendre que cette histoire doive être entièrement revisée, nous croyons avoir montré qu'Hérodote a trop souvent suivi des traditions défavorables ou hostiles aux Ioniens, pour que son témoignage puisse toujours être accepté sans réserve. Tout au moins y aurait-il lieu d'interpréter quelquefois ce témoignage dans un sens plus favorable aux Ioniens, et de considérer surtout combien Athènes, la principale source d'Hérodote, était, malgré sa parenté avec les colonies ioniennes, à cause même de cette parenté, disposée à jeter quelque discrédit sur des colonies dont elle voulait, au ve siècle, réprimer les tentatives d'indépendance, et dont elle avait eu d'ailleurs souvent à combattre l'esprit, pour devenir elle-même, l'Athènes de Périclès, l'école de la Grèce.

Mais, si nous trouvons les traditions suivies par Hérodote légèrement entachées de partialité à l'endroit des Ioniens, n'est-ce pas à l'historien même que nous prêtons ce sentiment? Assurément, nous ne croyons pas, pour notre part, qu'il faille outre mesure séparer l'homme des traditions dont il se fait l'écho. Sans doute Hérodote a puisé un peu partout ses récits, et il a pu en rapporter quelques-uns presque sans y rien changer,

en sorte qu'il n'en est pas lui-même responsable. Mais faut-il pour cela considérer Hérodote comme un chroniqueur indifférent aux choses qu'il raconte? Quand il s'agit surtout de l'histoire grecque, Hérodote a une opinion réfléchie, des goûts, des tendances personnelles. Il rend justice à tout le monde, aux Barbares comme aux Grecs, aux Ioniens comme aux Spartiates; mais il n'est pas pour cela sans préférences. Il juge les événements de haut; mais il a, sur l'ensemble des choses humaines et des choses grecques, une idée, on pourrait presque dire un système, qui l'oblige même à sacrifier certaines causes à d'autres. Ainsi, sans cesser d'être l'historien de la Grèce, il a certainement peu de sympathie pour les Ioniens, leur cause, leur caractère et leur conduite. Nous croyons en avoir fourni les preuves dans l'interprétation qu'il donne des faits historiques.

Voici encore quelques observations, d'un caractère plus général, qui confirment cette manière de voir.

En disant qu'Hérodote est sévère pour les Ioniens, nous nous gardons bien de nier son ionisme; mais il s'en faut qu'en littérature les influences profondes qui ont agi sur le talent ou le génie d'un écrivain déterminent toujours ses idées et ses goûts.

Oui, Hérodote est Ionien, même par la naissance. Car, bien qu'Halicarnasse ait eu pour fondateurs officiels des Doriens, le fond de la population y est de race ionienne, comme celle de Trézène, sa métropole. La langue ionienne y est, au ve siècle, la langue des monuments publics, des inscriptions, et par conséquent celle du peuple. C'est cette langue qu'Hérodote a apprise de ses parents, qu'il a entendu parler, qu'il a parlée lui-même toute sa vie. Il n'est pas vrai, comme le croyait Suidas, que l'exilé d'Halicarnasse, trouvant à Samos une nouvelle patrie, y ait adopté une autre langue que celle de son enfance. La naïveté du style d'Hérodote aurait dû avertir les lettrés que cette langue n'avait rien d'appris ni d'apprêté.

Hérodote est encore Ionien par son éducation. Même si l'on doute de la tradition qui fait de lui le neveu du poète épique Panyasis, auteur d'un long poème sur les *Colonies ioniennes,* personne ne conteste qu'il ne connaisse à fond l'Ionie, ses villes, ses monuments, son histoire. Par son rôle politique dans sa

patrie, il représente également des tendances ioniennes, s'il est vrai, comme le dit encore Suidas, qu'il ait lutté contre le tyran Lygdamis en faveur de la liberté. Son existence voyageuse, presque aventureuse, est bien aussi celle d'un Ionien; c'est d'Ionie que sont parties ces innombrables colonies qui ont comme étendu le monde grec dans toutes les directions et qui ont jeté tant d'éclat.

Mais c'est surtout l'œuvre d'Hérodote qui donne l'idée d'un génie essentiellement ionien. L'auteur du traité *Du Sublime* dit de lui qu'il est « le plus homérique » des écrivains grecs, et tous les savants ont depuis longtemps confirmé ce jugement par toutes sortes de preuves. Ce qui justifie, en effet, la comparaison avec l'épopée, c'est avant tout le choix du sujet : une action simple, qui se développe suivant un progrès continu, pour aboutir à une crise; c'est aussi la vérité frappante des descriptions, enfin la grâce et la vivacité naturelle du style. Le sujet même offre de remarquables points de contact avec les deux poèmes homériques. Dès le début de l'œuvre, l'intention exprimée par l'auteur de vouloir raconter la lutte des Grecs et des Barbares et rechercher les causes de cette lutte, rappelle le début de l'Iliade; le récit des traditions extraordinaires, merveilleuses, qui se rapportent aux pays lointains du Nord et de l'Orient, fait songer aux contes de l'Odyssée. On pourrait noter les points de ressemblance entre Homère et Hérodote jusque dans les moindres détails de la phrase; O. Müller, sans pousser si loin la comparaison, a fort bien défini le caractère ionien du style d'Hérodote : « C'est ainsi que se poursuit le cours de sa parole ionienne, avec une gracieuse placidité, rattachant, comme il est naturel lorsqu'il s'agit d'énoncer simplement ce que l'on a appris, une phrase à l'autre par des liaisons lâches et imparfaites, et avec force locutions qui préparent, annoncent, résument et répètent les idées. »

Toutes ces remarques éclairent assurément un côté du génie d'Hérodote ; mais il y en a un autre par où il faut aussi le considérer.

D'abord, la déclaration d'Hérodote lui-même sur sa ville natale me paraît significative : « J'ai énuméré, dit-il, les cités sur lesquelles régnait Artémise ; il me reste à déclarer qu'elles

étaient toutes doriennes : les habitants d'Halicarnasse étaient originaires de Trézène, les autres d'Épidaure (VII, 99). » Pourquoi l'historien affirme-t-il ainsi le dorisme de sa patrie, quand il avait tant de raisons pour ne pas négliger l'élément ionien qui s'y trouvait mêlé? Nous avons remarqué, dans un autre passage, avec quel soin il s'efforçait d'établir que les prétendues colonies ioniennes n'avaient guère d'ionien que le nom. Il ne regarde pas ici les choses de si près, et ne connaît plus que le titre officiel des colonies d'Asie Mineure. Après tout ce que nous avons vu déjà du jugement d'Hérodote sur les Ioniens, ne peut-on pas penser qu'une telle omission n'est pas tout-à-fait involontaire ?

S'il ne veut point passer pour un Ionien d'origine, Hérodote prétend aussi n'être pas confondu, comme historien, avec les *logographes* ioniens. Sans doute c'est là une tendance commune à tous les écrivains de tous les temps : ils se flattent de réussir mieux que leurs prédécesseurs et croient se faire valoir en les attaquant. Déjà Hécatée de Milet commençait un de ses ouvrages par ces mots : « Je rapporte ce qui me paraît être la vérité ; car les récits des Grecs sont nombreux, et, à mon avis, ridicules. » Hérodote parle avec la même sévérité des vaines traditions de la Grèce (II, 2), et l'on sait que Thucydide rendra la pareille à Hérodote. Néanmoins les critiques d'Hérodote à l'égard d'Hécatée, le seul de ses prédécesseurs qu'il daigne nommer, ont un caractère d'âpreté qui indique certainement des dispositions d'esprit peu bienveillantes. « Je ris quand je vois que, parmi tant d'hommes qui ont décrit la surface de la terre, aucun ne l'a fait d'une manière sensée ; ils représentent l'Océan comme un fleuve qui coule autour de la terre, ronde elle-même comme si on l'eût faite au tour. » Or cette théorie, conforme aux données géographiques d'Homère, était encore celle d'Hécatée, et elle lui servait à expliquer les inondations du Nil. Hérodote ne cite une explication aussi misérable que par acquit de conscience ; il la déclare indigne même d'être réfutée (II, 23). Comment ne pas voir aussi une intention moqueuse dans le récit de la mésaventure d'Hécatée auprès des prêtres de Thèbes ? Comme le voyageur grec faisait étalage de sa noblesse, et prétendait se rattacher à un dieu en remontant

à son seizième ancêtre, les Thébains, pour le confondre, n'eurent qu'à lui montrer les trois cent quarante-cinq statues qui représentaient toute une famille de grands prêtres depuis trois cent quarante-cinq générations ! Bien des critiques ou des allusions de détail prouvent qu'Hérodote s'appliquait avec un soin jaloux à relever les erreurs de son devancier, et c'est dans le même esprit qu'il parle, non seulement d'Hécatée, mais des savants ioniens en général, en particulier des physiciens et des philosophes. Les opinions de Thalès et d'Anaxagore sont discutées avec plus de respect peut-être, mais non moins de sévérité que celle d'Hécatée : le présomptueux historien, qui se croyait sans doute en possession d'une sagesse plus haute, enveloppe dans le même dédain toutes les théories géographiques des Grecs « ambitieux de se signaler par leur savoir (II, 20) ». Ajoutons que parfois, en essayant de les rectifier, il se trompe lui-même, et qu'il paraît en somme les avoir assez mal connus. On peut relever un exemple curieux de cette ignorance, dans l'entrevue d'Aristagoras et de Cléomène à Sparte : le tyran de Milet montre au roi une table d'airain, « sur laquelle, à ce que racontent les Lacédémoniens, étaient gravés le contour de toute la terre, toutes les mers et tous les fleuves (V, 49). » N'est-il pas remarquable qu'Hérodote fasse appel ici à une tradition spartiate, pour parler d'une carte qui était bien connue en Ionie, puisque c'était assurément la fameuse table d'Anaximandre, revue et corrigée par Hécatée ? Il n'y a pas jusqu'à Homère même qu'Hérodote ne sacrifie volontiers aux maîtres de la sagesse égyptienne : il traite de fantaisie sa théogonie comme sa géographie ; il se plaît à réfuter la légende homérique d'Hélène, et ne ménage pas l'expression de son scepticisme à l'égard des « faiseurs d'épopées (II, 120) ».

Enfin, si l'œuvre d'Hérodote a quelquefois la couleur d'un poème ionien, si les descriptions vives et variées s'y succèdent comme des tableaux qui reposent et réjouissent la vue, si le goût même des digressions, des anecdotes, disons le mot, d'un certain bavardage charmant, y révèle l'influence de l'humeur ionienne et de cet esprit léger qui s'attache plus à la forme qu'au fond des choses, en revanche Hérodote prend souvent un ton plus grave et plus sombre. L'idée maîtresse de l'œuvre est

profondément religieuse : c'est celle d'une divinité toute puissante, juste, mais parfois jalouse, qui surveille et dirige le monde. Or cette idée n'est pas ionienne : si elle se rencontre dans la tragédie athénienne d'Eschyle et de Sophocle, elle a bien plutôt sa source dans la poésie de Pindare, et, par delà cette poésie, dans la religion de Delphes, dont Hérodote est tout pénétré. C'est à Delphes, non à Ephèse ou à Milet, que ce Grec d'Asie a puisé sa foi en une providence qui préside aux destinées des Grecs et des Barbares. C'est là qu'il a fortifié sa croyance dans la véracité des oracles, là qu'il s'est imprégné de toutes les idées helléniques et doriennes dont le sanctuaire de Delphes était le représentant et le gardien.

Delphes et Athènes, voilà les deux noms qui dominent l'histoire d'Hérodote; voilà la double influence qui donne à cette œuvre, à tant d'égards ionienne, une couleur si franchement hellénique et attique.

Am. Hauvette.

PLATON ET ARISTOPHANE

Un homme d'un esprit merveilleux l'a fait servir à décrier un maître pour lequel vous professez une vénération sans bornes : et non seulement cet homme, malgré cela, ne vous inspire aucune aversion, mais vous faites parade en quelque sorte de vos sympathies pour lui dans un ouvrage où vous rapprochez sans pudeur le calomniateur et sa victime : quel sujet d'étonnement, bien mieux, quel scandale !

Or, n'est-ce pas là exactement le spectacle que nous donne un des plus brillants dialogues de Platon ?

En faisant jouer ses *Nuées* sur le théâtre d'Athènes, Aristophane passe pour avoir le premier forgé les chefs d'accusation sous lesquels devait plus tard succomber Socrate. N'était-ce pas assez pour que Platon lui vouât une aversion égale à l'affectueuse admiration que jusqu'à son dernier jour il a professée pour son maître? Loin de là; sans que rien ne l'y oblige, il fait une place à Aristophane aux côtés de Socrate parmi les personnages de son *Banquet,* en lui réservant, ou peu s'en faut, un rôle d'honneur : et ce n'est pas là, au dire de la tradition, la seule marque de bienveillance qu'il aît donnée au poète comique son contemporain.

Ce problème moral mérite à coup sûr d'attirer l'attention.

I

Tout d'abord, comment expliquer la composition des *Nuées?*

Le siècle de Périclès vit s'accomplir en Grèce une de ces évo-

lutions irrésistibles qui décident de l'avenir intellectuel et social d'un peuple. Une Athènes nouvelle s'infiltrait pour ainsi dire au sein de l'Athènes ancienne, et ceux qui regardaient les vertus et la gloire du passé comme inséparables des mœurs qui avaient prévalu alors se trouvaient entraînés dans une opposition implacable à l'esprit nouveau : une pierre arrachée leur semblait le prélude de la ruine de tout l'édifice. De ce nombre était Aristophane, impitoyable aux innovations qui dans l'art, dans l'éducation, dans la politique, prétendaient se substituer à des institutions consacrées en apparence par leurs bienfaits.

A la tête du mouvement sont les rhéteurs, les sophistes et les philosophes : il n'en faut pas davantage pour que le comique athénien soit tenté, comme Rousseau, quoique dans un dessein tout différent, de mettre au compte des lettres, des sciences et des arts la corruption, ou si ce mot paraît excessif, la décadence dont il est le témoin. Avec tous les grands penseurs de sa génération, il poursuit de sa haine « l'enseignement sophistique et ses spéculations stériles, également dangereuses pour les croyances et la moralité, enseignement qui, au lieu de bons citoyens et d'hommes religieux, ne sait produire que de blêmes chicaneurs, des libres-penseurs athées, des hommes sans conscience et sans respect du droit (1) ». Inutile d'insister sur un sujet que tant d'écrivains remarquables (2) ont approfondi sous toutes ses faces.

Or, précisément en ce temps-là, il y avait à Athènes un personnage étrange, qui se posait hautement en réformateur de la cité : tout en affichant une complète ignorance, il passait pour n'avoir pas son pareil dans l'art de manier les esprits, de provoquer et de diriger une discussion. Ses habitudes, sa manière de vivre, étaient plus bizarres encore que ses discours. Les remueurs d'idées ont eu dans tous les siècles le privilège d'exciter chez quelques-uns une opposition jalouse, chez tous une curiosité indiscrète. Celui dont nous parlons, dit M. Deschanel,

(1) M. Zévort, *Aristophane et son temps* (Annales de la Faculté des Lettres de Caen, 4e année, nº 1).

(2) Donnons ici une mention spéciale aux deux volumes que M. Denis vient de publier sur la *Comédie grecque*.

« avait tout justement la popularité qu'il faut pour être mis sur le théâtre et l'originalité moyennant laquelle on est aisément tourné en caricature ». La nature l'avait franchement disgracié, et si, comme le pensaient les Athéniens, il fallait mesurer en lui la beauté morale à la beauté physique, on l'eût pris difficilement pour un modèle de vertu. Bref, en l'entendant, Aristophane a dû s'écrier : « Quel type de comédie ! » et ajouter en le regardant : « Quel masque de sophiste ! » La mine qui s'offrait à lui était si riche qu'en vain dans ses *Nuées* il a semé à pleines mains le ridicule : on l'a accusé d'avoir peint un Socrate moins plaisant, moins comique que celui de la réalité.

En second lieu, quelle tentation pour le poète d'exercer sa verve aux dépens d'un homme qui en toute circonstance prenait plaisir à interpeller, à aiguillonner, à gourmander ses compatriotes, à contraindre les plus fiers de confesser leur ignorance, enfin qui s'exprimait avec une liberté presque téméraire sur le compte des démagogues du temps !

Sans doute ces petits travers du caractère de Socrate (et qui nous dit qu'ils n'ont pas été particulièrement accentués au début de sa carrière ?) sont aujourd'hui oubliés, et il ne reste sous les yeux de la postérité que la grande image d'un homme dont la vie fut d'un sage et la mort d'un martyr. Mais les Athéniens de 423 pouvaient et devaient s'en faire une idée bien différente. Permis aux hommes pratiques ou prétendus tels, écrit M. Zévort, de ne pas avoir une foi entière dans ce Socrate dont nous avons fait un demi-dieu à distance, mais qu'ils coudoyaient chaque jour et dont le parlage moitié sérieux, moitié cynique avait plus d'une fois exercé leur patience. N'arrivera-t-il pas à Caton lui-même (1) de le traiter, en plein sénat, de bavard et d'ambitieux ?

Certains scoliastes anciens prétendent qu'Aristophane n'aurait écrit les *Nuées* que pressé par Anytus et Mélitus, qui voulaient tâter les dispositions des Athéniens à l'égard de Socrate : anachronisme manifeste. A leur tour, des érudits modernes veulent que le poète, mis lui-même à l'épreuve de la maïeutique de Socrate, ait eu à se venger d'une humiliation personnelle :

(1) Voir sa *Vie* par Plutarque.

hypothèse aussi inutile qu'invraisemblable. Comme on l'a très bien fait remarquer, Aristophane n'est ni le seul ni le premier qui ait attaqué Socrate : il s'est borné à ramasser des bruits courants et à prendre sa part dans le concert de l'opinion ou de l'erreur publique. Tel Beaumarchais, dans le *Mariage de Figaro* et le *Barbier de Séville,* critique impitoyable des abus de l'ancien régime, sans qu'on puisse lui imputer les excès de la Révolution : avec cette différence toutefois que les *Nuées* mettaient en scène non un personnage de convention, mais Socrate lui-même, désigné nominativement à la vindicte de la foule.

Sans doute Aristophane a eu le tort grave de transformer l'adversaire résolu des sophistes en bouc émissaire de la sophistique, de prêter au sage d'Athènes des rêveries cosmologiques et des subtilités grammaticales pour lesquelles celui-ci n'avait aucun goût : il a surtout dépassé toute mesure en le présentant comme le type de ces charlatans éhontés qui enseignaient et, à l'occasion, pratiquaient le mépris de la famille, la fourberie et le vol. Ne s'est-il pas abaissé de la sorte au rang des sycophantes que sa verve a si cruellement flagellés?

Chose étrange, pour disculper l'audacieux poète, on a invoqué des considérations absolument contradictoires. — Ceux-ci demandent qu'on lui pardonne en raison de ses convictions étroites, si l'on veut, mais ardentes. Ne jugeant que sur les apparences, Aristophane, disent-ils, a vu ou du moins a cru voir dans Socrate un citoyen réellement dangereux. Le rôle même qui lui est assigné par Platon, le discours plein de verve et d'esprit qu'il improvise au festin d'Agathon, tout cela d'après Zeller (1) serait inexplicable, si le poète comique avait pu un seul instant passer aux yeux de l'auteur du *Banquet* pour un caractère moralement méprisable. — Ceux-là, au contraire, considèrent les *Nuées,* en réalité l'une des premières pièces du poète, comme un péché de jeunesse, comme une de ces élucubrations irréfléchies qu'on se permet à trente ans, sauf à s'en repentir à cinquante. N'appelons pas calomnie, dit M. Denis, ce qui n'est que légèreté.

(1) Voir *La philosophie des Grecs*, pages 193 et 197 du 3e volume de la traduction française.

La vérité est que nous avons affaire ici à un état d'esprit passager du poète. C'est un procès qu'il plaide, c'est un combat qu'il livre ; il travestira au besoin celui dont il veut se jouer :

Dolus an virtus, quis in hoste requirat?

Mais avec les années il a reconnu son erreur. Sa haine contre les démagogues et contre Euripide sera irréconciliable : Socrate ne reparaîtra plus sur la scène (1) et cependant son titre plus ou moins justifié de collaborateur d'Euripide fournissait au poète une occasion merveilleuse de les envelopper l'un et l'autre dans un commun ridicule. Bien mieux, certaines traditions nous représentent Aristophane vivant à la fin de sa carrière dans la familiarité de plus d'un socratique.

Cela dit, convient-il, ainsi que l'a fait déjà plus d'un historien ancien, de mettre au compte du poète comique de 423 la sentence révoltante des Héliastes de 399?

Qu'il en soit absolument innocent, c'est ce qu'il est difficile d'admettre. Un mot fameux de Voltaire est là pour attester qu'au sein des foules le mensonge ne fait que trop aisément son chemin. Platon lui-même dans l'*Apologie* non-seulement évoque le souvenir d'Aristophane, mais il prend soin de faire remarquer que l'une des accusations portées contre Socrate n'était que le résumé d'une scène capitale des *Nuées*. Néanmoins, à tout prendre, ces allusions laissent percer si peu de ressentiment qu'elles paraissent même à M. Denis une justification indirecte du poète. N'en soyons pas surpris. Dans cette campagne contre Socrate, Aristophane n'avait-il eu ni allié ni complice? Nous avons vu le contraire : d'autres comiques avaient succombé à la même tentation, et Platon citant quelques-unes de leurs épigrammes les plus mordantes dans un passage célèbre de la *République* (2), avait parfaitement raison d'écrire : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que la poésie est brouillée avec la philosophie. »

(1) Est-il nécessaire de discuter ici quelques allusions fugitives, dans les *Oiseaux* (v. 1282 et 1553) et les *Grenouilles* (v. 1491)? Encore est-il à noter que dans ce dernier passage, d'après un scoliaste, Aristophane entendait parler non de Socrate le philosophe, mais d'un auteur dramatique d'ailleurs inconnu.

(2) Livre X, 607 B.

On sait que cette dernière, de son côté, ne s'est pas crue toujours tenue à plus de ménagements.

En second lieu, la verve d'Aristophane s'est déchaînée avec autant et plus d'emportement encore contre bien d'autres personnages : que sur le moment leur amour-propre ou leur vanité en ait souffert, soit : je ne vois pas que leur prestige en ait été sérieusement ébranlé. Cléon a-t-il cessé d'être l'idole de la foule ? Euripide a-t-il reçu moins d'applaudissements de ses nombreux admirateurs ? Aristophane espérait-il réellement ruiner dans la conscience populaire les dieux dont il exploitait avec tant d'irrévérence la légende et les aventures ? On peut le croire, la pensée que ses pièces auraient pour résultat de conduire devant les tribunaux ses innombrables victimes ne lui est jamais entrée dans l'esprit. Ni dans l'antiquité, ni au moyen âge, ni même de nos jours, la satire et la comédie n'ont demandé à être prises au sérieux, c'est-à-dire au tragique.

Socrate lui-même en était le premier persuadé. Il aimait le théâtre, cette peinture agrandie de la vie humaine : or, non seulement, assistant à la représentation des *Nuées*, il resta, dit-on, jusqu'à la fin, immobile et impassible, mais il se leva au lieu de rester assis, afin qu'étrangers et Athéniens pussent comparer à l'original vivant le masque de l'acteur et apprécier la ressemblance. Qui peut même dire s'il ne vérifiait pas à l'avance l'assertion de Diogène Laërce, ici sans doute l'écho de quelque écrivain antérieur : « En s'efforçant de dénigrer Socrate, les comiques souvent le glorifient involontairement et sans le savoir. » Et de fait, remarque M. Denis, il y a tel passage des *Nuées* qui est plus à l'honneur du philosophe qu'à son désavantage. Les véritables ennemis de Socrate, c'étaient les politiques ou soi-disant tels dont il avait mis à nu la trop réelle incapacité : sa mort, comme sa vie et son rôle, ne s'explique que si l'on tient compte des révolutions intérieures d'Athènes. Il fut une des victimes de la réaction démocratique qui succéda à la chûte des Trente.

C'est qu'en effet on oublie trop que cette pièce des *Nuées*, proclamée le chef-d'œuvre de son auteur (1) par plus d'un critique

(1) C'était là du reste, les anciens nous l'apprennent, la prétention d'Aristo-

moderne, a reçu en somme un assez froid accueil du public athénien. Les spectateurs s'étaient-ils aperçus de la charge et faut-il considérer leur peu d'enthousiasme comme une protestation tacite? Ou bien, comme E. Egger le donne à entendre, ce drame, si éloigné qu'il soit de nos habitudes et de nos goûts, était-il encore trop raisonnable pour captiver l'auditoire ingénieux et mobile qui remplissait le théâtre de Bacchus? Toujours est-il que le poète essaya de refondre sa pièce, et que la seconde édition, la seule arrivée jusqu'à nous, ne reparut pas au théâtre. Était-elle plus virulente que la première? ou bien préparait-elle entre le pamphlétaire comique et le philosophe cette espèce de réconciliation et de bienveillance que nous présente le *Banquet* de Pluton? M. Denis, qui pose le problème, finit par se prononcer contre cette dernière solution.

Quoi qu'il en soit, dans un temps où il n'existait ni librairie pour multiplier et répandre partout les copies d'une pièce, ni journaux et feuilletons pour en perpétuer le souvenir, il reste donc pour ranger Aristophane parmi les complices à coup sûr inconscients de Mélitus et d'Anytus, le fait d'une représentation unique, donnée vingt-trois ans auparavant, et cela dans des conditions qui ne ressemblaient guère à un triomphe : par comparaison avec ce que nous éprouverions nous-mêmes, si l'évènement appartenait à l'histoire contemporaine, la démonstration sera jugée peu concluante.

Tel était, n'en doutons pas, l'avis de Platon lui-même, et il sera toujours permis de souscrire à cette conclusion de M. Deschanel : « S'il était constant qu'Aristophane eût pu être considéré comme l'instigateur de la condamnation et de la mort de Socrate, Platon n'eût pas parlé aussi favorablement qu'il l'a fait de l'homme qui eût été, en quelque sorte, le meurtrier de son maître chéri : il ne nous les eût pas montrés tous deux buvant ensemble et conversant amicalement dans son *Banquet*, peu d'années après la représentation des *Nuées :* il y aurait eu là une inconvenance morale et une invraisemblance littéraire qui eussent choqué également son esprit et son cœur. » (1)

phane qui, dans la parabase des *Guêpes*, se vante d'avoir fait dans les *Nuées* quelque chose d'éminemment neuf et original.

(1) *Études sur Aristophane*, p. 154.

II

Mais voici un second problème d'histoire littéraire non moins curieux que le premier.

Ce même Aristophane, nous dit-on, qui a si indignement travesti Socrate, n'a pas respecté davantage son illustre disciple. Qu'on prenne en effet dans son théâtre la pièce intitulée l'*Assemblée des femmes :* on l'y verra parodier sur la scène un communisme qui rappelle, par bien des côtés, les aberrations inouïes du grand philosophe dans sa *République*. Il serait trop long de relever ici l'une après l'autre les analogies qui existent entre ces deux ouvrages ; aussi bien, tant en France qu'en Allemagne, de nombreux critiques, et tout récemment M. Denis (1), se sont acquittés de cette tâche avec un plein succès.

Leur argumentation est séduisante ; est-elle péremptoire? Nous ne le croyons pas. Qu'Aristophane ait imaginé lui-même de toutes pièces ces utopies sociales agrémentées de tant de joyeusetés rabelaisiennes, c'est ce qu'il serait bien difficile d'admettre ; mais qu'il n'ait pu en trouver l'idée première que dans l'enseignement de Platon, c'est ce qui n'est nullement démontré. Le *Protagoras* et le *Gorgias* nous apprennent à quel point s'étaient multipliés à Athènes les λακωνίζοντες, c'est-à-dire les hommes qui ne rêvaient que de l'imitation de Sparte, et Antisthène et les cyniques s'étaient chargés de traduire dans la pratique quelques-unes au moins de ces peu édifiantes théories. Nous ne sommes pas obligés assurément de prendre au pied de la lettre les paroles du chœur (2), faisant honneur du mérite de l'invention à Praxagora, l'instigatrice de cette révolution féminine. Le magistrat avait-il peut-être déjà

Défendu de marquer les noms et les visages?

Ce qui est incontestable, c'est que les caricatures préméditées

(1) *La Comédie grecque*, 2e volume, p. 188-197.
(2) Vers 576-580.

d'Aristophane sont plus immédiatement et plus directement reconnaissables : s'il avait eu Platon en vue, il ne nous l'aurait pas laissé ignorer. Au reste, aucun scoliaste, aucun historien, aucun commentateur de l'antiquité ne lui prête cette intention : c'est une conjecture dont les modernes ont été les premiers à s'aviser. Elle suppose d'ailleurs que la composition des cinq premiers livres tout au moins de la *République* est antérieure à 390 et ainsi à la fondation de l'Académie : hypothèse contre laquelle protestent, et avec raison, la plupart des critiques.

D'autre part, que les satires d'Aristophane n'aient pas suffi pour guérir Platon d'une illusion qui à nos yeux constitue une sorte de scandale, nous n'en serons pas surpris : celui qui osait entrer en lutte contre la gloire d'Homère n'était pas homme à se laisser déconcerter par les moqueries même les plus spirituelles d'un contemporain. Au reste, si j'en crois M. Teichmüller (1), de toute manière il était interdit au philosophe d'en vouloir au poète dont la verve railleuse avait donné à ses rêveries humanitaires le plus vaste et le plus sonore retentissement.

III

Ainsi, malgré toutes les apparences contraires, Platon a pu croire qu'il n'avait à défendre contre les déclamations plaisantes d'Aristophane ni sa propre renommée ni celle de son maître : le *manet alta mente repostum* ne trouve ici aucune application. En revanche, que d'affinités électives, comme aurait dit Gœthe, entre le philosophe et le poète ! Une aversion égale contre la sophistique, même conception idéale du rôle assigné à la poésie et à l'art, même incurable défiance à l'endroit du gouvernement populaire. On raconte que Denys de Syracuse ayant demandé à Platon comment il pourrait se faire une idée exacte de la situa-

(1) Dans le langage pittoresque de l'érudit allemand, le service inappréciable qu'Aristophane rendait à Platon, c'était « seine politischen Erfindungen an die grosse Glocke zu hængen ».

tion à Athènes, celui-ci se contenta de lui répondre : « Prenez et lisez les comédies d'Aristophane. » Le mot est-il historique? je l'ignore : en tout cas, il est ingénieux : où trouver une peinture plus saisissante, plus complète des mœurs politiques et sociales du temps?

Il y a plus : quelle admiration ne devait pas éprouver Platon pour un écrivain de tant de verve, de tant d'esprit, si habile à marier, quand il le veut, l'élévation et la grâce familière, si attentif à garder je ne sais quelle finesse jusque dans les grossièretés calculées de son exposition? On citerait sans peine tel et tel journal contemporain dont un ou deux rédacteurs pétillants d'esprit ont assuré la fortune, chacun, ennemi ou ami politique, voulant lire à tout prix ce qui sortait de leur plume. A cet égard, Aristophane peut être appelé tout à la fois le Voltaire, le Mirabeau, le Beaumarchais de son siècle. Sans doute, les excès de langage et de hardiesse de la comédie ancienne n'étaient pas pour plaire à Platon : n'est-ce pas lui qui écrit dans les *Lois* (1) : « Nous interdisons à tout poète faiseur de comédies, d'iambes ou d'autres pièces de vers de tourner aucun citoyen en ridicule, ni ouvertement, ni par portrait, que la colère ait inspiré ou non ces railleries ». Et cependant, quand il arrive au philosophe de mettre en scène un Protagoras ou un Thrasymaque, un Hippias ou un Calliclès, n'y a-t-il pas dans son ironie élégante et discrète une imitation des meilleures pages d'Aristophane? Dans l'*Euthydème* un rapprochement attentif permettrait de reconnaître plus d'une réminiscence à peine déguisée.

Lorsque Platon mourut, on trouva, dit-on, dans sa chambre avec les mimes de Sophron le théâtre d'Aristophane dont il avait fait son livre de chevet : certes la nouvelle n'a rien d'invraisemblable. Quant à l'épigramme platonicienne bien connue, si flatteuse pour l'auteur des *Oiseaux* et des *Guêpes* (2), j'inclinerais avec Zimmermann à croire qu'elle est de Platon le comique.

(1) XI, 935 E.

(2) L'édition Didot de la biographie de Platon par Olympiodore nous offre la version suivante de cette épigramme :

Αἱ Χάριτες τέμενός τι λαβεῖν, ὅπερ οὐχὶ πεσεῖται
ζητοῦσαι, ψυχὴν εὗρον Ἀριστοφάνους.

IV

Il est temps de terminer ce travail en revenant à notre point de départ. Quelque solution que l'on donne aux divers problèmes que nous venons d'examiner, un fait demeure certain : Platon a fait une place à Aristophane dans une composition qui passe auprès de quelques-uns (1) pour son chef-d'œuvre, et il l'y rapproche à la fois de Socrate et du poète Agathon, une autre des victimes de l'ancienne comédie (2). Quel est son but? S'est-il arrêté à ce choix malgré l'hostilité manifestée par Aristophane contre le sage d'Athènes, ou, comme le veut Ch. Lenormant, à cause de cette hostilité même?

Tout d'abord, s'il faut en croire Olympiodore, Platon avait songé à se venger du poète comique : la vengeance en ce cas serait assez innocente, il faut en convenir. Qualifier l'auteur des *Femmes à l'assemblée* de serviteur dévoué de Bacchus et de Vénus (3), le montrer contraint de différer son tour de parole en raison d'un hoquet, suite d'un trop copieux festin, il n'y a pas là, j'imagine, de quoi humilier à l'excès celui qu'on a appelé « le Rabelais antique ». Quant au discours même que Platon lui prête (on sait que le *Banquet* est une sorte de concours d'éloquence sur ce sujet « l'éloge de l'Amour » entendu à la manière grecque), c'est en somme une comédie en abrégé, spirituelle, si l'on veut, mais sans profondeur (4), un tableau aux vives

(1) « S'il fallait citer entre toutes les littératures le chef-d'œuvre de l'art de composer et d'écrire, je ne serais pas éloigné de nommer le *Banquet* » (Rémusat).

(2) Voir les *Femmes à la fête de Cérès*.

(3) 177 E.

(4) « Si mythologum igitur, si politicum, si sophistam in Convivium Plato suum induxit de amore disserentes, quid mirum, si festivis illis salibus, quibus Attica comœdia præstitit, nullam aliam ob causam, ut multi crediderunt, quam pro mitiganda cæterarum orationum severitate et animos remittendi gratia, locum impertiverit? » (*Cur Plato Aristophanem in Convivium induxerit*, thèse de Ch. Lenormant, 1838).

couleurs dans lequel un bon sens primesautier et baroque coudoie des traits d'un *humour* très moderne ; le rôle, on l'avouera, a été écrit pour l'acteur (1).

Ce discours, il est vrai, est précédé du colloque suivant entre le poète et Eryximaque : « Fais attention, mon cher Aristophane, sur le point de prendre la parole tu railles, et lorsque tu pouvais discourir en paix, tu me forces à être sur mes gardes pour m'assurer que tu ne diras rien qui prête à rire. — Tu as raison, Eryximaque, reprit Aristophane en souriant. Prends donc que je n'ai rien dit, et ne va pas me surveiller : car je crains, non pas de faire rire avec mon discours, ce qui est le propre de ma muse et deviendrait pour elle un triomphe, mais de dire des choses ridicules. — Après avoir lancé la flèche, répliqua Eryximaque, tu penses m'échapper ? Pèse ce que tu vas dire, et parle comme devant rendre compte de chacune de tes paroles. Peut-être, si bon me semble, te traiterai-je avec indulgence » (2). N'est-ce pas ici Platon qui, par la bouche d'un de ses convives, constate la légèreté excessive d'Aristophane et en même temps nous fait savoir qu'il plaidera volontiers pour ce railleur téméraire les circonstances atténuantes ?

La même morale se dégage des paroles suivantes de Socrate, à la seule condition de lire *satire* où Platon a écrit *éloge* : « Jusqu'ici j'avais été assez simple pour croire qu'on ne devait faire entrer dans un éloge que des choses vraies : que c'était là l'essentiel, et qu'il ne restait plus ensuite qu'à choisir parmi ces choses les plus belles et de les disposer de la manière la plus convenable. Mais il paraît que cette méthode ne vaut rien, et qu'il faut attribuer les plus grandes perfections à l'objet qu'on a entrepris de louer, qu'elles lui appartiennent ou non, la vérité ou la fausseté n'étant en cela d'aucune importance : comme s'il avait été convenu, à ce qu'il paraît, que chacun de nous aurait l'air de faire l'éloge de l'Amour, mais ne le ferait

(1) « Qua oratione Plato ita pingit Aristophanis ingenium, ut vix quicquam cogitari possit divinius. Sed inde nihil aliud consequitur, nisi hoc, probe Platonem perspexisse sollertissimam Aristophanis rerum comice inveniendarum et describendarum rationem » (Zimmermann).

(2) 189 A-B.

pas en réalité » (1). Une allusion non moins ironique se cache peut-être dans une autre phrase (2) où Socrate oppose sa science, modeste en somme et équivoque, à l'excellente et abondante sagesse que trente mille Grecs viennent d'applaudir au théâtre, dans la personne du héros du festin : à quoi Agathon répond : « Tu es un moqueur : mais nous examinerons tantôt de nous deux qui l'emporte, et Bacchus sera notre juge. »

Ajoutons que le discours même d'Aristophane contient des allusions assez évidentes et plus ou moins malicieuses à quelques-uns de ses vers (3), et que, chose bien autrement décisive, le poète assiste au triomphe intellectuel et moral de celui sur la tête duquel ses *Nuées* avaient fait pleuvoir mensonges et calomnies. Dans le *Banquet* en effet, ainsi que l'affirme Schleiermacher, tout est calculé pour mettre en relief la personnalité de Socrate, pour concilier l'admiration des contemporains et de la postérité à cet intrépide réformateur populaire, longtemps méconnu de son vivant par plus d'un observateur frivole qui s'obstinait à le juger sur les dehors. Platon le fait apparaître devant nous comme le sage idéal, comme le philosophe accompli, et cela qu'on considère ou son enseignement ou sa conduite, qu'on envisage en lui le citoyen, le soldat ou le fondateur d'une doctrine nouvelle.

D'une part, l'esthétique spiritualiste a-t-elle rien de comparable, sauf peut-être chez Plotin, à ce discours de Diotime mis dans la bouche de Socrate, à cette ascension qui des beautés incomplètes et fugitives d'ici-bas doit conduire l'âme comme par degrés à la contemplation de la beauté sans nuages, immuable et éternelle ? De l'autre, Alcibiade fait de la tempérance, du courage, de la patience de son maître dans les conjonctures les plus diverses, une peinture absolument enthousiaste : et ce qui est piquant, c'est qu'Aristophane est invité, ou pour mieux dire, obligé de contribuer lui-même aux frais de cet éloge. C'est ainsi que pour célébrer la fermeté déployée par Socrate lors de la déroute de Délium, Alcibiade se sert à

(1) 198 D-E.

(2) 175 E.

(3) Que l'on compare, par exemple, les passages 190 C, 191 D du *Banquet* avec *Plutus* (v. 1113) et les *Nuées* (v. 1071-85).

dessein des expressions littérales employées jadis par le poète comique pour désigner sa victime aux risées de la foule (1) : ce qui dans les *Nuées* était une insultante raillerie devient ici le plus honorable des témoignages. Et, bien qu'à la fin du dialogue, les adversaires nous soient représentés fraternisant en vieux amis, cette thèse que démontre Socrate contrairement à l'opinion habituelle de Platon (2), à savoir qu'il appartient au même talent de briller à la fois dans la comédie et dans la tragédie, ne cacherait-elle pas une allusion à la catastrophe préparée de loin par les invectives mordantes des *Nuées?*

Platon prouvait ainsi qu'il n'entendait être ni oublieux, ni vindicatif outre mesure; séduit, on le comprend, par la verve dramatique, par l'imagination pétillante d'Aristophane, il a voulu montrer qu'il réprouvait l'abus que le poète avait fait autrefois de ces dons contre celui qui fut « le meilleur, le plus sage et le plus juste des hommes » (3). Mais dans la punition qu'il en tire il entre en somme infiniment plus de belle humeur que de ressentiment (4); en cette circonstance, sa reconnaissance profonde, sa fidélité inviolable à la mémoire de Socrate se concilient, comme il convient chez le plus attique d'entre les attiques, avec la tolérance et la souplesse de l'homme d'esprit.

C. Huit.

(1) 221 B : Ἔπειτ' ἐμοὶ ἐδόκει, ὦ Ἀριστόφανες, τὸ σὸν δὴ τοῦτο, κἀκεῖ διαπορεύεσθαι ὥσπερ κἀνθάδε, βρενθυόμενος καὶ τῷ θαλμῷ περιβάλλων. Voir le vers 361 des *Nuées*.

(2) Voir notamment *République*, III, 395 A.

(3) Expressions du *Phédon*.

(4) M. Hild (*Aristophanes impietatis reus*, p. 98) va jusqu'à supposer qu'il y eut entre le philosophe et le poète converti tout un échange de bons procédés. « Unde non solum potest colligi nullas jam, si quæ unquam fuerunt, in Socratis censorem piissimo discipulo remansisse inimicitias, sed inter poetam philosophumque communia quædam fuisse studia, ita ut comicus suavitate ingenii gravissimum virum delectaret, ipse seria multa edisceret quorum vestigia in ultimis ejus fabulis deprehendi possunt. »

LES ANCIENNES CARRIÈRES DE PTOLÉMAÏS

Sur la rive orientale du Nil, vis à vis et à mi-chemin de Menschîyeh (l'ancienne Ptolemaïs) et de Girgeh, court une longue rangée de falaises, connue sous le nom de Djebel-et-Toukh. Un peu au-dessus de Menschîyeh, les falaises s'écartent brusquement de la rive et prennent une direction orientale, formant un amphithéâtre autour d'une grande plaine. Le point où les falaises quittent le fleuve est marqué par les ruines d'une ville ancienne et par une forteresse bâtie en briques de limon. En cet endroit, j'ai découvert une sorte de rue de tombeaux grecs, découpés dans le rocher, de part et d'autre du lit d'un torrent desséché ; le désert au dessous était semé de débris de revêtements coptes d'époque primitive, appartenant à un cimetière copte, que les fellahs avaient découverts dans le sable.

Environ à deux milles au sud de cet endroit, de vastes carrières, dont la plus grande est au nord, s'ouvrent dans la falaise. Comme je vis dans le *Guide de Murray* que les carrières renfermaient « des inscriptions en écriture grecque, latine et démotique », je m'arrêtai en cet endroit, pendant un voyage que je faisais sur le Nil en *dahabieh,* afin de vérifier ce renseignement. Ayant passé deux jours sur les lieux, je pense les avoir explorés à fond et je ne crois pas qu'aucune inscription m'ait échappé.

Je n'ai rien trouvé en démotique, mais bien deux ou trois *graffiti* coptes, outre les inscriptions grecques et latines mentionnées par Murray. J'ai cherché en vain ces inscriptions dans les ouvrages imprimés et je suis amené à en conclure qu'elles sont inédites. C'est pour cette raison que je me permets d'offrir

mes copies à cette Revue, dans l'espoir qu'elles pourront jeter quelques lumières sur l'histoire locale de la capitale grecque de la Haute-Égypte.

Dans la grande carrière du sud, je n'ai découvert qu'une inscription grecque ; elle est tracée en lettres rouges à une hauteur considérable au-dessus du sol, et, comme la peinture est très effacée, les caractères sont difficiles à déchiffrer. Murray, qui mentionne l'inscription, dit qu'il y est question « de Ménippidès, qui ouvrit la carrière sous le règne de Ptolémée Soter. » Toutefois je n'ai pu découvrir le nom de Ménippidès et le mot que l'auteur a lu ΠΤΟΛΕΜΑΙΟC me paraît être ΠΤΟΛΕΜΑΙC.

Voici ma copie du *graffito :*

TO[IC] CΩTHPCI
? ?? ? ?
H NI HMICIΔOC
IEPΩΠOIOC KAI AP
XIΠPYTANIC ΔIABIOY
TOΠOCΛAΞEIΠTOΛEMAIC
CΩTHP AP IC CAPAΠIΩN

J'avoue ne pas comprendre les deux dernières lignes et ma copie a sans doute besoin de quelque correction, mais, comme je l'ai déjà remarqué, je n'ai pu trouver aucune trace de O devant la dernière lettre de ΠΤΟΛΕΜΑΙC. AP est certainement pour ἄρχων ou ἄρχοντος, et je me suis demandé si l'on pourrait lire τόπο[ν] ἐλάξει (pour ἐλάξευε) Πτολεμαῖ[ο]ς Σωτήρ ἄρ ις Σαραπίων[ος].

En tous cas, il semble que la carrière fut ouverte par un personnage qui était *hiérope* perpétuel d'Isis et prytane suprême. Le titre ἀρχιπρύτανις se rencontre dans les inscriptions d'Asie-Mineure, et une inscription de Gertâssi mentionne un Ἱεροποιός Πτολεμαιέων (C. I. G. 5012).

La carrière du nord contient deux inscriptions grecques, plus trois *graffiti* latins et les restes d'un quatrième, le tout en lettres rouges. Une des inscriptions grecques se trouve immédiatement après l'entrée ; elle a sans doute été gravée peu après l'ouverture de la carrière. Elle se compose des trois lignes suivantes :

ΔΙΟΘΕΜΙΔΟϹ ΤΟΥ ΑΡ
ΧΙΤΕΚΤΟΝΟϹ ΑΙΩΝΙ
ΑΜΝΗΜΗΓΕΝΟΙΤΟ

« Puisse la mémoire de l'architecte Diothémis durer éternellement! » Le Ω est écrit ω, le A ⅄, le H h, et le nom de Diothémis a l'aspect suivant :

ΔΙΟΘЄΜ/ΔΟϹ

On peut conclure de la position de l'inscription que Diothémis était directeur des travaux publics de Ptolemaïs et que ce fut lui qui procéda à l'ouverture de la carrière. Notre texte doit donc être plus ancien que l'autre inscription grecque trouvée dans la carrière et qui consiste en quatre mauvais vers élégiaques :

ΠΑΝΙΟΜΟΥΝΥΜΦΑΙΙϹΙΔΩΡΑ' ΤΑϹΔΕΕΔΩΚΑΝ
ΛΑΤΟΜΙΑϹΕΥΡΕΙΝΤΩΜΕΝΙΠΙΤΙΟΓΟΝΩ
ΗΝΙΚΑΑΧΡΗϹ[ΤΟΙϹΙ]ΚΕΛΕΥϹΜΑϹΙΜΕΤΤΙΟΥΡΩΥΦΟΥ
ΠΑΤΡΗΗΜΕΤΕΡΗΚΡΗϹΤΙΔΙΛΑΟΤΟΜΟΥΝ

Πανιόμου νύμφαι Ἰσιδώρα[ι] τάσδε ἔδωκαν
Λατομίας εὑρεῖν τῶ(ι) Μενιπιτιο γόνω[ι]
Ἡνίκα ἀχρήστοισι (?) κελεύσμασι Μεττίου Ῥούφου
Πάτρη ἡμετέρη Κρήστιδι λαοτομοῦν.

« Les Nymphes de Paniomos ont accordé à Isidora, fille de Menippitios (?), la découverte de ces carrières, à l'époque où, sur l'ordre inutile (?) de Mettius Rufus, notre patrie [accorda] le droit d'exploitation des carrières à Crestis (?) »

Ici encore E a la forme Є, Ω la forme ω, mais A et H sont écrits régulièrement. *Paniomos* paraît être le nom de la rangée de falaises où les carrières furent creusées, actuellement le Djebel-et-Toukh. Je n'ai pu rien découvrir de certain au sujet de Mettius Rufus, quoiqu'on puisse conclure de Suétone *(Vie de Domitien, ch. IV)* qu'il était préfet de l'Égypte vers la fin du règne de Domitien. Il est difficile de croire qu'il soit identique au Mettius Rufus mentionné dans les inscriptions de Patara

en Lycie (C. I. G. 4279, 4280.) (1) Il y a évidemment l'intention d'un jeu de mots, sur le nom de Crestis, dans le mot ἄχρηστος, qui peut être traduit par « cruel », plutôt que par « inutile ». Le sens de l'épigramme paraît être celui-ci : malgré la concession de carrières faite sous Mettius Rufus à un certain Crestis, c'est en réalité à Isidora que fut due la découverte d'une bonne veine de pierres de carrière.

Ne quittons pas ces vers sans remarquer que la syllabe finale de Μεττίου est irrégulièrement traitée comme brève ; notons aussi le curieux nom propre Μενιπιτιο(υ). Ce nom pouvait-il être le même que celui qui figure à la seconde ligne de l'inscription de la carrière méridionale, où l'effacement et la hauteur des lettres m'ont empêché de les déchiffrer avec certitude ? L'auteur de l'article dans le *Guide* de Murray paraît avoir lu « Ménippidès », ce qui confirme les lettres NI à la troisième et quatrième place.

A l'exception d'un groupe de *graffiti* coptes, dont l'un rapporte le nom de « Jean Psenpnous », les autres *graffiti* de la carrière du nord sont en latin. La rareté des inscriptions latines en Égypte donne à ces textes un intérêt particulier. La première de ces inscriptions a été détruite par les progrès de l'excavation du rocher ; il ne reste que la fin des lignes, qui se lisent ainsi :

ORVM
TOR I.
VS.

Les trois autres inscriptions sont complètes et se lisent comme il suit :

(1) Il est singulier que ce Mettius Rufus fût le père d'un Mettius Modestus, nom que portait un préfet d'Égypte sous Claude.

I.

CAÉSIÓ · DEC ·
FÉLICITÉR
HOMINI · BONÓ ·
ϚRATIAS · AϚIMVS
OMNES · COMMILITONES
QVI · ŚVBCVRA · EIVS SVMVS ·

II.

Q · CAESIO · VALENTI ·
DEC · ÁLAE · VOCONTIOR ·
FELI · TER
HÁBEAS · PROPITIVM · ÍMP ·

III. [1]

OMNIBVS ·
COMMILITONIBVS ·
QVI · HIC · FVERVNT · AD ·
CVSTODIAS · FELIC ·
COH · SCVT · C · R ·
FELICITER
COH · III · ITVR · FELICIT ·

Il résulte de ces inscriptions qu'à l'époque romaine la carrière du nord était travaillée par des forçats ; les soldats de la troisième cohorte Ituréenne (mentionnée dans l'inscription n° 3) étaient chargés de veiller sur les travailleurs. Un escadron de cavalerie gauloise paraît également avoir stationné sur les lieux ; c'est ce qu'on peut conclure de l'inscription n° 2 : « A Q. Caesius Valens, décurion de l'*ala* Vocontienne, prospérité ! Puisse l'empereur t'être propice ! » Il est possible que les lettres ORUM dans l'inscription mutilée que j'ai transcrite plus haut représentent la fin du mot VOCONTIORVM.

En dehors de l'ouverture de la carrière j'ai trouvé les restes des constructions où étaient logés les soldats de la garde. Tout

(1) A gauche de l'entrée de la carrière.

le long de la partie de la rive située en avant des carrières et au-dessous du niveau des hautes eaux du Nil, mon compagnon de voyage et moi nous avons trouvé des centaines d'outils en silex, pointes de flèches, « écailles » et « cœurs », mêlées à des ossements et à des fragments de poterie romaine. J'ai rencontré beaucoup d'objets semblables en silex dans d'autres parties de l'Égypte, mêlés à des débris romains, et je me suis demandé s'il ne faut pas y reconnaître l'ouvrage des barbares employés dans l'armée romaine. Dans un endroit, au-dessous de Djebel Scheikh Embâreh, ces outils ont dû appartenir aux barbares qui attaquèrent les forces romaines dans le pays, car le sol est couvert de ces débris en dehors des ruines d'une forteresse romaine, tandis qu'on n'a pu en découvrir aucun à l'intérieur de l'enceinte.

J'ajoute ici une inscription que j'ai découverte en 1885 à droite de l'entrée d'une tombe rupestre à Negadîyeh, en face de Girgeh. La copie que j'en ai publiée dans les *Proceedings of the Society of Biblical archaeology* (2 juin 1885) est incorrecte, car je n'ai pu revoir les épreuves de l'article; de plus, à une seconde visite faite en mars 1886, j'ai pu corriger ma lecture de la dernière ligne. Voici ce texte :

CVMIRIVS · FVSCVS MILES
LEG III · CYIRINAECAE
/ IVLII IVLI
V VIII

La dernière ligne doit être restituée : V (ixit annos) X[X]VIII. Remarquer l'orthographe *Cyirinaecae*. Comme la 3e légion Cyrénaïque quitta l'Égypte avant le règne de Trajan, l'inscription est du 1er siècle.

Une inscription bien plus récente, en vers grecs, a été découverte par moi sur un autel en pierre, près d'une pompe hors d'usage située à Mellaoueh ; on m'assura que l'autel provenait des ruines d'Antinoopolis. L'autel est orné de deux croix et de palmes ; les vers, mal gravés, sont en caractères de basse époque.

La publication que j'ai faite de cette inscription dans l'*Aca-*

demy (22 août 1885), n'ayant guère été remarquée, je crois pouvoir la reproduire en terminant :

ΟΚΛΥΤΟCΟΧΡΥCΕΙΟCЄΡ
ΟΠΡΟΜΟCΟΥΤΟC = ΕΝΧΡΥCΕΗCΤ
ΠΟΥΛΥΤΙΠΑΜΦΑΝΟΩΝ ΤΟΥΤ
ΓΑΡΕΚΒΑCΙΛΗΟCΕΧΕΙΓΕΡΑCΑΞΙΟ
ΕΡΓΩΝ = ΟCΘΗΒΗΙΜΕΝΕΑCΑΥΤ
ΕΠΕΜΨΕΤ ρΟΜΟΝ = ΤΟΝΔΕΚΥΡΟ
ΦΕΟΔΩΡΟΝΑΡΙΖΗΛΗCΕΠΑΠΗΝΗ
†ΡΩΜΗCΟΠΛΟΤΕΡΗCΘΗΚΑΤΟΚΗΔΕΜΟΝΑ

Ὁ κλυτός ὁ χρύσειος Ἐρ[ύθριος?] (1) ὁ πρόμος οὗτος,
ἐν χρυσέῃ στ[εφάνῃ] πουλύ τι παμφανόων.
Τοῦτ[ο] γὰρ ἐκ βασιλῆος ἔχει γέρας ἄξιο[ν] ἔργων,
ὅς Θήβῃ μὲν ἑκὰς αὐτ[ός] ἔπεμψε τρόμον.
Τὸν δ' ἑκυρὸν Θεόδωρον ἀριζήλης ἐπ' ἀπήνης
Ρώμης ὁπλοτέρης (2) θήκατο κηδεμόνα.

A.-H. Sayce.

(1) Conjecture de M. Nicholson. *Academy*, 17 octobre 1885. D'après Suidas, Erythrios était un Égyptien qui fut préfet du prétoire à Constantinople en 469, 473, 474 et 510.

(2) La « Nouvelle Rome » désigne sans doute Constantinople.

LA COLONNE THÉODOSIENNE A CONSTANTINOPLE

D'APRÈS LES PRÉTENDUS DESSINS DE GENTILE BELLINI CONSERVÉS AU LOUVRE ET A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

La colonne dite de Théodose, à Constantinople (1), n'est plus connue que par des dessins plus ou moins fidèles attribués à Gentile Bellini (2). On identifie d'ordinaire ces dessins, qui appartenaient autrefois à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture de Paris, avec ceux que possède la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, et, de fait, le recueil conservé dans cette collection provient de l'ancienne Académie, dont il porte encore les armoiries. Telle était notamment l'opinion de mon savant et regretté prédécesseur Ernest Vinet, qui l'a formulée dans le catalogue publié par lui en 1873 (3).

Cependant la première fois que j'examinai le recueil de l'École des Beaux-Arts j'y reconnus, de la façon la plus certaine, une œuvre datant, non du XVe siècle, mais au plus tôt du XVIIe.

(1) Elevée en 421 par l'empereur Théodose II, sur le Forum d'Arcadius, la colonne fut renversée en 1719 par un tremblement de terre; il n'en subsiste que la base.

(2) I. *Description de la belle et grande colonne historiée dressée en l'honneur de l'empereur Théodose, dessinée par Gentile Bellini, peintre, expliquée par le P. Claude François Menestrier.* Paris, 1702, in-fol. — II. Banduri, *Imperium orientale*, t. II. 1711. — III. Traduction italienne de l'ouvrage du P. Menestrier. Venise, 1765.— IV. D'Agincourt, *Histoire de l'art par les Monuments, Sculpture*, pl. XI.

(3) *Catalogue méthodique de la Bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts;* Paris, 1873 : « 16 dessins originaux de Gentile Bellin. In-fol. oblong, n° 1041 B » (p. 115).

Dès lors, que devenait la prétendue identité de ces dessins avec ceux que l'on s'accordait à placer sous le nom de Bellin ? D'autre part, je retrouvai, au musée du Louvre, une seconde série de dessins reproduisant aussi la Colonne Théodosienne et attribués, eux aussi, à Bellin. Mais ce recueil, outre qu'il semblait différer de celui qui avait fait partie des collections de l'Académie, était revendiqué par Villot, juge fort compétent, en faveur de G. B. Franco, c'est-à-dire en faveur d'un artiste du XVIe siècle. Il devenait difficile, avec des éléments aussi contradictoires, d'établir, d'abord le degré de parenté des deux recueils entre eux, ensuite leurs rapports avec Gentil Bellin, et je renonçai pour un temps à résoudre cette énigme.

Des documents, les uns restés inédits, les autres publiés, mais ayant passé inaperçus, me permettent aujourd'hui de reprendre l'enquête longtemps abandonnée et de la mener à bonne fin. Le lecteur voudra bien excuser les développements dans lesquels je suis forcé d'entrer pour faire la lumière : il s'agit d'un document iconographique capital et dont l'intérêt ne saurait échapper à aucun archéologue.

La première mention que j'aie rencontrée de dessins représentant la Colonne Théodosienne remonte au 1er février 1676. Sous cette date, l'Académie de Peinture et de Sculpture reçoit communication du testament par lequel le sieur Accard (1) lui lègue « un grand dessaing à la plume, représentant la colonne de Théodose ».

Mais laissons la parole au rédacteur des Procès-verbaux de la docte Compagnie : « 1er février 1676. Ce mesme jour, ayant été raporté par MM. Vallet et Paillet que M. Porché, Docteur en Sorbonne, a desclaré avoir un grand dessaing à la plume, representan la colonne de Théodose et un masque de sculpture, légué par le testament de Monsieur Accar à l'Académie Royalle de Peinture, lesquelles choses il deslivrera à ceux qu'il plaira à l'Académie de charger de sa procuration ; l'Académie a nomé

(1) Accard était un collectionneur d'estampes qui légua ses cartons à Saint-Victor, à Saint-Germain-des-Prés et à Sainte-Geneviève (Bonnaffé, *Dictionnaire des Amateurs français au* XVIIe *siècle*, p. 1.)

lesd. sieurs Paillet et Vallet pour estre porteur de sad. procuration (1) ».

Le 28 mars suivant, le dessin fut effectivement livré à l'Académie, qui décida « de faire coller sur toile ledit dessain pour estre soigneusement conservé... »

Six ans plus tard, l'inventaire de l'Académie enregistre le dessin dans les termes suivants : « Plus un dessein contenant sept à huit toises ou environ fait d'un simple trait à la plume, représentant la colonne de Théodoze élevée de marbre en la ville de Contantinople *(sic)*. Légué à l'Académie avec un grand masq. de carton creu de Jule Romain par Mons. Acar et apportez à l'Académie le 27e mars 1676. Le dessein mis dans une boete de noyer avec deux rouleaux pour le pouvoir voir de bout en bout » (2).

Constatons que Du Cange, dont l'*Historia byzantina* parut en 1680, donne de la Colonne Théodosienne (t. II, p. 79) une misérable gravure absolument indépendante des dessins acquis par l'Académie. Il la fit en effet représenter en élévation, tandis que l'auteur des dessins de l'Académie ne s'était attaché qu'à reproduire chaque bas-relief isolément.

L'intérêt des dessins exposés dans les salles de l'Académie décida, en 1702, le P. Menestrier à en faire l'objet d'une publication spéciale, celle-là même dont nous avons rapporté le titre en tête de la présente étude. L'auteur s'exprime comme suit au sujet de la provenance des dessins : « Mais il est temps d'exposer d'où sont venues les figures gravées en ces seize planches que le sieur Vallet, Dessinateur & Graveur du Roy, de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, a fait graver par son fils à son retour de Rome, où il estoit allé pour se perfectionner au dessein et à la Graveure en travaillant d'après les antiques. Le sieur Vallet le père vit les figures de cette Colonne, dessinées dans le cabinet du sieur Acart Parisien, qui avoit un cabinet rempli de diverses curiositez, qui attiroient chez lui ceux

(1) De Montaiglon, *Procès-verbaux de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture publiés d'après les registres originaux conservés à l'École des Beaux-Arts*, t. II, p. 68-69.

(2) Archives de l'École des Beaux-Arts ; Inventaire des Tableaux, Estampes, etc. ; fol. 6 v° 7.

qui se plaisent à voir les belles choses. Le sieur Vallet trouva ces figures de si bon goût, qu'il jugea que ce seroit obliger le Public, de luy communiquer ces desseins. Il en demanda la permission au sieur Acart, qui ayant consenti qu'il en tirât une copie, il pria le sieur Paillet son parent, l'un des Peintres ordinaires du Roy, & l'un des Professeurs de l'Académie Royale, dont il a esté Recteur, de luy dessiner exactement ces figures, & de les réduire en une forme plus petite, parce que le premier dessein estoit de cinquante-deux pieds d'étendue, ce qui estoit incommode pour ceux qui veulent mettre en Livres des Estampes. Ce fut ce qui obligea le Sr Paillet de réduire cette étendue à trente deux pieds, que le sieur Vallet a divisés en seize Planches pour les graver plus aisément. Et ayant voulu sçavoir par quel moyen on avoit eu ces desseins, il apprit qu'un Ambassadeur de Venise à la Porte du Grand Seigneur y estant allé du temps de Mahomet II, avoit porté de fort beaux tableaux pour orner son Palais de Constantinople, ce qui est une chose extraordinaire pour les Turcs, qui ne veulent point de peintures » (1).

Avant le Père Menestrier, personne, on l'a vu, n'avait prononcé le nom de Gentil Bellin. D'où vient que tout à coup l'artiste vénitien entre en scène et que désormais son nom devient inséparable du recueil conservé à l'Académie? Ma première pensée a été de mettre cette attribution sur le compte de Vasari. Mais le biographe italien, tout en insistant longuement sur le séjour de Gentil Bellin à Venise, ne souffle pas mot de ses dessins d'après la colonne Théodosienne (2). Son ouvrage était d'ailleurs peu connu en France et l'on ne voit pas trop comment le Père Menestrier aurait été amené à le consulter. Aussi bien, à mon avis, n'est-ce pas dans Vasari que le savant jésuite a pris l'idée d'établir un rapprochement entre les dessins de la Colonne Théodosienne et le séjour de Bellin à Constantinople ; c'est dans les écrits d'un auteur français qui entre-

(1) *Description de la belle et grande colonne historiée.*

(2) Dans la *Prédication de saint Marc à Alexandrie,* tableau conservé au Musée de Brera, à Milan, Gentile Bellini a représenté, il est vrai, deux colonnes triomphales, mais sans bas-reliefs ni ornements d'aucune sorte.

tenait de fréquentes relations avec l'Académie de Peinture et de Sculpture, Félibien, dont les *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* parurent en 1685. On y lit en effet (éd. de 1725, t. I, p. 232) une paraphrase du récit de Vasari. Peut-être même Félibien, qui eut si souvent l'occasion de voir le rouleau à l'Académie, émit-il le premier l'hypothèse qu'il provenait de la main de Gentil Bellin.

L'inventaire de l'Académie enregistre, sous la date de 1702, la copie exécutée par Paillet (1).

Voilà donc une partie de l'énigme expliquée : l'Académie possédait à la fois les dessins originaux de la Colonne Théodosienne et les copies qu'en fit Paillet, celles-là mêmes qui figurent aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts, avec ce titre manuscrit dont la signification se trouve enfin expliquée par les documents ci-dessus reproduits : « Représentation de la colonne érigée à Constantinople à l'honneur de l'empereur Théodose, où sont représentez les principales actions de sa vie; amplement expliquée par le R. P. Claude-François Menestrier, de la Compagnie de Jésus, dans le discours qu'il en a fait pour servir de Frontispice à cet ouvrage, et d'instruction pour les curieux. Suivant ce qu'en a dessiné Gentile Bellin, Peintre de la Sérénissime République de Venise, lequel dessein qui est à l'Académie Royale de Peinture et Sculpture de Paris, a esté dessiné et réduit en plus petit volume, par M. Paillet, Recteur de la dite Académie, de la grandeur dont le sieur Iérome Vallet, graveur du Roy en son Académie Royale, l'a gravé pour estre plus facilement mis en livre dans les Bibliothèques, et Cabinets des curieux » (2).

(1) « Un dessein fait par M. Paillet, Recteur en l'Académie, où est représentée la sculpture de la colonne érigée à Constantinople en l'honneur de l'empereur Théodose sur lequel Mr Hiérome Vallet fils en a fait la gravure, lequel dessein il a donné pour tenir lieu d'ouvrage de réception en qualité de graveur avec deux épreuves de son ouvrage de gravure. Le dessein est proprement relié en veau avec les armes de l'Académie, le 26 mars 1702 (1703). » *Inventaire des Titres, Livres et Estampes*, fol. 42 v°. Cf. les *Procès-verbaux* publiés par M. de Montaiglon ; t. III, p. 349, 351.

(2) Dessins à la plume, avec des rehauts blancs sur papier jaune. Les armes de l'Académie sont gravées sur les plats du volume.

En 1710, le rouleau fut prêté à M. Giffart « pour le graver et faire partie d'un ouvrage sur l'histoire byzantine » (l'*Imperium orientale* de Banduri) (1).

En 1715, le rouleau était exposé dans une des salles de l'Académie, au Louvre : « Au jour de la première croisée après le salon, on voit un grand dessein de 52 pieds de long, qui se développe sur des rouleaux pour pouvoir être vu successivement d'un bout à l'autre. Il représente la colonne de marbre qui a été érigée à Constantinople en l'honneur du grand Théodose. Ce dessein est de la main de Gentil Bellin qui le fit d'après la colonne même lorsqu'il fut envoyé dans cette superbe ville par la Sérénissime République de Venise, Mahomet Second ayant demandé de lui faire venir le peintre dont le Baile lui avait fait voir plusieurs ouvrages. Ce dessein est un présent qu'un bourgeois de Paris nommé Accard, amateur des Beaux Arts, a fait à la Compagnie par son testament, dont M. Boucher, Docteur en Sorbonne était exécuteur. Feu Mr Paillet, un des recteurs de la Compagnie, en a fait une copie plus petite et réduite à 32 pieds, qui a été gravée par Mr Valet fils (Iérome), né à Paris, ouvrage sur lequel il a été reçu Académicien, Août 1702 » (2).

L'inventaire général du 27 mai 1775 mentionne : « un autre dessin collé sur toile, représentant la Colonne de Théodose, à Constple, monté sur un chassis à pied, dans lequel il roule sur deux cylindres; ce dessin de 7 à 8 toises est fait d'un simple trait à la plume. Il a été légué à l'Acadie par M. Acar, et aporté le 27 may 1676. — Aux deux côtés de la fenêtre qui est près la porte de la grand salle, en commençant à droite par en bas » (3).

Vers la fin du siècle la tradition se perd, la confusion s'établit entre l'original et la copie. C'est ainsi qu'un inventaire manuscrit des livres composant la Bibliothèque de l'Académie mentionne comme donné par Accar, non plus le rouleau, mais la copie exécutée par Paillet : « (Donné) par M. D'Agar. Un grand

(1) *Procès-verbaux*, t. IV, p. 104.

(2) Guérin, *Description de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*; 1715, p. 152.

(3) Fol. 12.

dessein à la plume faict par M. Paillet et représentant la colonne Théodosienne. Ce dessein légué à l'Académie par M. D'Aagar, et à elle délivré le premier février 1676 » (1).

Jusqu'en 1793, époque de la suppression des Académies, le précieux rouleau demeura au Louvre, où siégeait l'Académie royale de Peinture et de Sculpture. A ce moment, nous perdons ses traces : Jacopo Morelli (2), en 1800, se borne à dire que les dessins de Bellin sont conservés à Paris, à l'Académie de Peinture et de Sculpture (mais celle-ci n'existait plus depuis sept ans !). Unger, dans son consciencieux travail sur l'Art byzantin (3), les déclare perdus à l'époque de la Révolution. (Notons, d'ailleurs, à l'honneur de ce savant, que seul il a reconnu dans les dessins de l'École des Beaux-Arts la copie exécutée par Paillet.)

Le premier, Villot, dans son excellent catalogue du Louvre, a entrevu, mais sans pouvoir en donner de démonstration, l'identité du rouleau ayant appartenu à l'Académie avec celui qui a pris place au Louvre. « Bellini » ... dit-il, « fit les dessins de la colonne de Théodose, qui fut gravée trois fois... Cette longue frise avait été léguée, dit-on, à l'Académie royale de peinture à Paris, et si celle qui se trouve actuellement au Louvre est la même, on ne peut l'attribuer à Gentile ; elle paraît être une copie de celle de Bellini, faite probablement par Battista Franco » (4).

MM. Crowe et Cavalcaselle se bornent à reproduire le renseignement fourni par Villot (5) ; il en est de même de l'auteur de la notice insérée dans le Lexique de M. Meyer (6).

Constatons, avant d'aller plus loin, que pas un de ces savants ne met en doute l'existence d'une série de dessins exécutés par G. Bellini (7), échafaudage ne reposant, nous l'avons vu,

(1) *Inventaire manuscrit*, fol. 9.

(2) *Notizia d'opere di disegno ;* Bassano, 1800, p. 99.

(3) Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopœdie*, vol. LXXXIV, p. 366 (1866).

(4) *Notice des Tableaux du Musée du Louvre; Écoles d'Italie*, p. 40, éd. de 1865.

(5) *Histoire de la Peinture en Italie*, éd. allem., t. V, p. 123 (1873).

(6) *Allgemeines Künstler-Lexikon*, t. III, p. 399 (1883).

(7) Voy. notamment l'intéressant travail de M. Thuasne ; *Gentile Bellini et Sultan Moammed II ;* p. 42. Paris, Leroux, 1888.

que sur l'hypothèse émise assez légèrement par le P. Menestrier.

A mes yeux, aucune incertitude n'est possible, et Villot, si bien placé pour savoir la vérité, n'aurait pas dû éprouver à cet égard la plus légère hésitation : de même que la Bibliothèque et les Archives de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture ont passé, pendant la Révolution, à l'École des Beaux-Arts, qui est l'héritière légitime de cette Compagnie célèbre, de même ses collections de tableaux, de sculptures, de planches gravées et de dessins (et parmi eux le rouleau attribué à Gentil Bellin) ont été retenues par le musée du Louvre, qui s'est enrichi d'un coup, sans bruit ni fracas, de ces dépouilles.

Il suffit de comparer au meuble contenant le rouleau (installé à l'étage supérieur du Louvre, dans la salle située à côté du cabinet du conservateur des Peintures) les descriptions des inventaires de l'Académie et de l'ouvrage de Guérin, pour se convaincre de leur absolue identité.

Les divers témoignages que je viens de placer sous les yeux du lecteur me dispenseraient à la rigueur de conclure, tant ils ont de netteté. Il en résulte jusqu'à l'évidence : 1° que l'Académie royale de Peinture et de Sculpture acquit en 1676 un long rouleau représentant la Colonne Théodosienne et qu'elle conserva jusqu'à la Révolution ce rouleau, qui depuis a été incorporé aux collections du Louvre ; 2° qu'en 1702 Paillet exécuta, pour l'offrir à l'Académie, une copie de ce rouleau, la copie même qui est conservée aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts ; 3° que rien ne nous autorise à placer les dessins de la Colonne Théodosienne sous le nom de Gentil Bellin.

Il me reste à formuler un double vœu : l'un c'est que le curieux rouleau conservé au Louvre soit placé sous les yeux du public ; l'autre qu'il soit reproduit par les procédés si parfaits dont dispose l'industrie moderne.

Eugène Müntz.

NOTES & DOCUMENTS

SUR UN QUATRIÈME MANUSCRIT GREC

EXÉCUTÉ PAR LE COPISTE DU PLATON DE PARIS N° 1807

Lors de ma première mission à Venise, en 1878, j'ai rapporté le fac-similé du Marcianus 246 contenant le traité de Damascius sur les premiers principes. Plus tard j'offris un exemplaire de ce fac-similé à mon regrettable confrère et ami Charles Graux qui me remercia dans les termes suivants (lettre du 19 mars 1881) : « Je suis enchanté de votre photographie : d'abord elle est bonne comme exécution matérielle, mais surtout elle révèle que votre manuscrit de Venise est de la même main que le respectable Platon de Paris n° 1807, que, pour ma part, je crois bien dater du *neuvième* siècle. Le célèbre Palatinus 398 (à Heidelberg) est aussi de la même main », etc.

L'examen comparatif que notre confrère M. Omont vient de faire de ces trois manuscrits (1) aboutit à la même conclusion.

Dans les *Mélanges Graux*, où j'ai publié une notice du Marcianus, avec le fac-similé, (p. 547), M. Ivo Bruns a rapproché de notre Platon *vetustissimus* un autre manuscrit de Saint-Marc, le

(1) D'après le 1807 lui-même, le fac-similé du Marcianus 246 que j'ai fait faire à Venise et celui du Palatinus donné par Wattenbach (XII *Schrifttafeln zur Anleitung zur griechischen Palaeographie*, pl. 1).

nº 258, dont il a extrait un chapitre d'Alexandre d'Aphrodisias sur l'Ame (p. 567). Le savant de Gœttingue a établi la commune origine de ces deux exemplaires, tout en relevant une légère différence qui le porte à considérer le Marcianus 258 comme un peu plus récent que le Parisinus 1807.

Voilà donc quatre manuscrits sortis de la même main au xe, peut-être au ixe siècle.

Je crois en avoir rencontré un cinquième.

Dans la collection entreprise par MM. Rod. Schœll et G. Studemund, et intitulée *Anecdota varia græca et latina,* le second volume, publié en 1886, est rempli par la partie restée inédite jusqu'alors du commentaire de Proclus sur la République de Platon. L'éditeur de ce texte, M. Schœll, a raconté l'histoire assez accidentée de ces pages, et montré que le manuscrit des Salviati qui les contenait devait être rejoint au Laurentianus LXXX, 9, renfermant ce commentaire, moins la portion qu'il vient de publier. Le volume se termine par des fac-similés où j'ai puisé la conviction que ce Laurentianus provient non seulement « de l'école de copistes à laquelle devaient être attribués les manuscrits en question » comme parle M. Bruns, mais de la main qui a exécuté ces divers manuscrits.

Tout le monde peut voir le Parisinus à la Bibliothèque nationale. La description faite par M. Bruns ne laisse aucun doute sur la ressemblance de ce manuscrit et du Marcianus 258 ; enfin je viens d'indiquer les publications où sont reproduits les fac-similés des trois autres.

Il resterait à découvrir le nom du laborieux copiste à qui sont dues ces transcriptions. Ce nom d'ailleurs importe peu ; mais ce qu'il est intéressant de noter, c'est le soin extrême avec lequel il a exécuté et revisé son travail et en même temps maintenu l'état de son prototype soit qu'il ne pût le lire avec certitude, soit qu'il y trouvât des lacunes ou des mots d'un sens douteux. Pour ne parler que du texte de Damascius, le seul que j'aie collationné d'un bout à l'autre, notre copiste y a laissé souvent, sans esprit et sans accentuation, des mots ou plutôt des assemblages de lettres qui n'offraient aucun sens à son esprit, d'où je serais tenté d'inférer que son prototype était écrit en grande onciale du viie ou du viiie siècle.

C.-E. Ruelle.

SUR LE FRAGMENT D'ORAISON FUNÈBRE

ATTRIBUÉ A GORGIAS

Le fragment d'oraison funèbre attribué à Gorgias est une de ces énigmes qui se refusent à une solution irrésistiblement évidente : comment, en effet, admettre que le célèbre rhéteur ait pu faire entendre et applaudir aux Athéniens de Périclès un morceau aussi étrange ? Est-on cependant fondé à le regarder comme apocryphe, et ne pourrait-on, en l'examinant mieux, atténuer les raisons qui le font paraître indigne de l'orateur sicilien ?

Nous avons déjà abordé ce sujet dans notre thèse sur l'*Oraison funèbre dans la Grèce païenne ;* nous allons y revenir pour en donner une autre explication qui nous semble préférable.

D'où nous vient, en effet, ce fragment? Qui nous l'a conservé? — Un rhéteur (1) désireux de donner une idée du style qui caractérise Gorgias (2). — Si tel a été son but, il a dû, j'imagine, non choisir un morceau continu, mais, comme font du reste tous ceux qui enseignent, prendre çà et là, dans l'œuvre capitale du sophiste (et ce fut son oraison funèbre) les passages qui présentaient avec le plus de relief ces oppositions ingénieuses dont Gorgias est l'inventeur et le modèle. Denys, dans ce cas, se serait borné à rapprocher ces exemples ; les copistes, par la suite, en auraient fait un tout. Chacun des extraits faits par lui prouvait bien, isolément, ce qu'il voulait prouver, l'art avec lequel Gorgias ennoblit des idées vulgaires,

(1) Voir le second volume des *Oratores Attici* de Didot, page 218, n° 5.

(2) Τῆς δὲ ἰδέας αὐτοῦ τῶν λόγων τοιοῦτος ὁ χαρακτήρ, *ibid.*

ainsi que l'abus des procédés qui lui sont propres (1); leur réunion ne prouve plus qu'une affectation bizarre et puérile, pour ne rien dire de plus.

Dans l'intérêt de notre hypothèse, nous allons donner la traduction de tout ce fragment et nous séparerons les parties que nous croyons arbitrairement rapprochées.

1. — ..... « Que pourrait-on désirer en eux de ce qui convient « à des hommes ; que pourrait-on regretter qui fît tort à des « hommes? Je pourrais dire ce que je veux, mais je voudrais ne « dire que ce qu'il faut pour échapper à la jalousie des hommes « et pour ne pas éveiller la vengeance des dieux. Ces guerriers, « en effet, eurent une vertu divine dans un corps mortel » (2).

2. — ..... « ... préférant de beaucoup l'équité indulgente et « polie à l'orgueil d'une justice insolente ; préférant à l'intégrité « selon la loi (3) celle que prouvent des paroles toujours sincè- « res ; regardant comme la plus divine, la plus universelle des « lois, le soin de toujours dire, taire, faire ou permettre ce qu'il « faut et quand il le faut. Parmi les choses qu'il faut, il en est « deux qu'ils mirent en pratique, le jugement et la force d'âme : « concevant par l'une, exécutant par l'autre,..... »

3. — ... « Prêts à servir le juste malheureux et à punir l'in- « juste qui prospère, audacieux quand l'intérêt le demande, ar- « dents pour les nobles pensées ; opposant à la folie le calme de « la raison, rendant l'injure pour l'injure, les égards pour les

(1) Σεμνὰς γὰρ ἐνταῦθα συμφορήσας λέξεις ὁ Γοργίας ἐννοίας ἐπιπολαιοτέρας ἐξαγγέλλει, τοῖς τε παρίσοις, καὶ ὁμοιοτελεύτοις καὶ ὁμοιοκατάρκτοις καλλωπίζων διόλου προσκόρως τὸν λόγον. (*Ibid.*, p. 219.)

(2) La traduction de ce premier extrait est de M. Egger, ainsi que celle du troisième (*Revue européenne*, 15 mars 1860) ; le reste est de nous. On comprend que, dans chaque fragment, des modifications de ponctuation aient été nécessaires. J'ai dû aussi substituer à ὀρθότηται l'accusatif ὀρθότητα dans le n° 2.

(3) Un passage de Sénèque peut servir d'explication à cette pensée un peu obscure dans le texte grec, par trop de concision : « Quam angusta innocentia « est ad legem bonum esse! Quanto latius officiorum patet quam juris regula! « Quam multa pietas, humanitas, liberalitas, fides, justitia ipsa exigunt, quæ omnia « extra publica tabulas sunt! » (*De ira*. Lib. II, cap. XXVII).

« égards, courageux contre les hommes de courage, terribles « dans les dangers terribles (1), en témoignage de ces vertus, « ils ont, vainqueurs de l'ennemi, élevé un trophée en l'honneur « de Jupiter et en souvenir de leur reconnaissance. »

4. — ... « Ils ont connu l'ardeur qui pousse à la guerre et la « douceur des amours légitimes, la lutte qui met l'épée à la « main et la paix mère des beaux-arts. Leur justice se prouve « par la vénération qu'ils ont eue pour les dieux; leur piété fi- « liale, par les soins dont ils ont entouré leurs parents; leur « équité envers leurs concitoyens, par leur amour pour l'éga- « lité; leur religieuse fidélité envers leurs amis, par leur bonne « foi. Aussi, bien qu'ils soient morts, le regret de leur perte n'a « pas péri avec eux, mais il triomphe du trépas, dans ces ima- « ges incorporelles qui survivent à leurs corps inanimés. »

Tout cela, j'en conviens, est encore fort sophistique pour un siècle de goût aussi pur; mais, on le sait, le génie grec eut toujours quelque penchant pour la subtilité, quand elle était ingénieuse; d'ailleurs, on ne peut nier que l'aspect général du morceau et sa valeur littéraire ne gagnent à la modification que nous avons essayée. Par elle nous échappons à cette série d'antithèses interminables et d'autant plus fatigantes que le fil qui devrait les relier n'apparaît pas toujours. De plus, à l'absence de suite dans les idées venaient encore se joindre des ellipses grammaticales un peu fortes : il est tel passage où les qualificatifs, soit adjectifs, soit participes, foisonnent, tandis que le verbe, à un mode personnel, que cherche l'œil et qu'attend l'esprit, n'apparaît pas. Serait-il téméraire de le supposer appartenant aux parties de phrase qui précédaient ou suivaient la citation dans l'original? Nous croyons cette observation applicable au fragment n° 2 qui paraît composé d'une phrase qui finit d'une autre qui commence.

On me dira peut-être que Gorgias, n'étant pas Athénien, n'a pu prononcer une oraison funèbre..... — J'ai prévu et réfuté

(1) Le texte et la traduction de M. Egger ont ici un point. Nous préférons une virgule.

ailleurs (1) cette objection : je me bornerai donc à répéter qu'il n'est écrit nulle part qu'il fallût être Athénien pour être chargé d'une oraison funèbre et je renvoie pour cela au témoignage d'un contemporain, Thucydide (2). Il resterait d'ailleurs à prouver que, comme exercice oratoire, celle-ci n'a pu être composée et prononcée à Athènes par Gorgias lui-même.

Si notre hypothèse n'est pas invraisemblable, on peut classer ces différentes parties, reconnues distinctes, de la manière suivante :

La première semble être une sorte de préparation à une assimilation aux dieux dont la hardiesse imposait au sophiste quelques précautions oratoires.

La seconde, qui débute par une allusion à la rudesse sauvage de Lacédémone, mise en parallèle avec la civilisation aimable d'Athènes, pouvait conduire à l'éloge des vertus politiques et guerrières des morts.

Le passage suivant a dû appartenir au même morceau dont il résumait, dans une énumération rapide, les idées principales.

Enfin le dernier pourrait avoir précédé ou suivi les consolations adressées à la famille ; on y sent la pente douce qui annonce la fin d'un discours. L'orateur paraît y vouloir constater que ceux qu'il célèbre ont savouré tout ce que la vie offre de jouissances, qu'elles proviennent des plaisirs ou de la gloire, et que, de plus, ils ont pratiqué les devoirs qu'ils étaient tenus de remplir envers les dieux, envers leurs familles, leurs amis et l'État, ce qui l'amène à leur promettre, comme récompense, un souvenir reconnaissant et immortel.

Cette manière de concevoir le fragment jette quelque lumière sur le contenu de tout le discours et lui donne un air de famille avec les autres oraisons funèbres que nous connaissons. Nous savions déjà, par Philostrate, que l'exhortation à la conquête de l'Asie en était la pensée saillante ; nous voyons maintenant, dans ces différents groupes d'idées, dégagés d'une juxtaposi-

(1) *De l'Oraison funèbre dans la Grèce païenne*, p. 36 et suiv.

(2) Ἀνὴρ ᾑρημένος ὑπὸ τῆς πόλεως, ὅς ἂν γνώμῃ τε δοκῇ μὴ ἀξύνετος εἶναι, καὶ ἀξιώσει προθύμῳ, λέγει ἐπ' αὐτοῖς ἔπαινον τὸν πρέποντα (L. II, § 34).

tion arbitraire, quelques traces des autres développements familiers à l'oraison funèbre. Parmi eux se distingue en première ligne, par son importance, l'idée première d'un parallèle indirect entre Athènes et Lacédémone, parallèle dont Périclès (dans Thucydide) sut tirer un parti si fécond (1). Par là, Gorgias a pu n'être pas inutile à l'habile Athénien que Philostrate compte d'ailleurs parmi ses disciples. L'éloge politique des guerriers que nous présente le deuxième fragment autorise à supposer que l'éloge d'Athènes, traité par Lysias et par Platon avec tant d'abondance, a pu trouver place dans ce discours, mais dans un cadre plus restreint, et par là encore, le rhéteur de Léontium aurait eu le mérite de mettre sur la voie des expédients favoris de la tribune funèbre pendant la guerre du Péloponèse.

Henri CAFFIAUX.

(1) Voir *De l'oraison funèbre dans la Grèce païenne*, p. 63 et suiv.

VILLES MÉCONNUES

I. Licinia

En l'an 83 av. J.-C , L. Muréna, propréteur d'Asie, recommença les hostilités contre le roi de Pont, Mithridate Eupator, qui venait de conclure avec les Romains le traité de Dardanus. Muréna exécuta une fructueuse razzia sur le territoire pontique et revint hiverner en Cappadoce, où il occupa ses loisirs à fonder une ville. Ce dernier renseignement nous est fourni par le chroniqueur d'Héraclée, Memnon, qui s'exprime dans les termes suivants (1) : καὶ τῷ τε Καππαδοκίας Ἀριοβαρζάνῃ τὴν ἀρχὴν βεβαιοτέραν ἐποίει, καὶ ἐπὶ ταῖς εἰσβολαῖς τῆς Μιθριδάτου βασιλείας κτίζει πόλιν Ἐκίνειαν (dans un manuscrit : Ἐκίνειναν). Le nom de la ville, *Ecineia,* est invraisemblable et visiblement corrompu, comme l'ont déjà fait observer quelques éditeurs. Je propose de corriger Ἐκίνειαν en Λικίνειαν. La correction n'a pas besoin d'être justifiée au point de vue paléographique. Grammaticalement et historiquement, Λικίνεια s'explique très bien. *Licinius* était le nom gentilice, c'est-à-dire officiel, du propréteur Muréna, qui s'appelait *in-extenso : L. Licinius L. F. P. N. Murena.* Il est tout naturel que ce présomptueux personnage ait nommé d'après lui la ville qu'il fondait, et parmi ses différents noms, il a dû préférer, suivant l'usage de ce temps, son gentilice. C'est ainsi que le proconsul C. Sextius Calvinus, fondateur, en 122, de la colonie d'Aix en Provence, l'appela *Aquae Sextiae* et non *Aquae*

(1) Memnon, c. 36, dans les *Fragmenta hist. graec.* de Müller, III, 544.

Calvinae. Licinia, en grec Λικίνεια, est correctement formé comme Ἀντιόχεια, Σελεύκεια, Ἀλεξάνδρεια, etc.

On remarquera que cette ville est, à notre connaissance, la plus ancienne fondation romaine en pays asiatique. Elle n'est mentionnée que dans ce seul passage de Memnon, ce qui me porte à croire qu'elle a dû être détruite dès l'année suivante par Mithridate, lorsqu'il reconquit la Cappadoce.

II. Sampsamé

Le premier livre des *Macchabées*, qui, on le sait, fut primitivement écrit en hébreu (1) ou en araméen, parle d'une circulaire envoyée par le Sénat romain aux rois et aux villes alliés de Rome pour leur recommander le peuple juif et son grand-prêtre Simon (Ier Macc. XV, 15-23). La date de cette circulaire se place vers 138 av. J.-C. Les rois mentionnés comme l'ayant reçue sont au nombre de quatre (Démétrius de Syrie, Attale de Pergame, Ariarathe de Cappadoce, Arsace, roi des Parthes); les villes ou confédérations, au nombre de dix-neuf, sont énumérées dans l'ordre le plus arbitraire, mais désignent toutes des localités bien connues. Il n'y a d'exception que pour la première mentionnée : Σαμψάμη, qu'on a vainement cherché à identifier jusqu'à ce jour. Je ne rappelle que pour mémoire la traduction *Amisus*, acceptée à la légère par quelques exégètes ; d'abord, il n'y a guère de rapport entre les deux noms (2); ensuite il est plus qu'invraisemblable qu'à une époque aussi lointaine il y eût des commerçants juifs à Amisus ; enfin Amisus n'était pas une ville libre qui pût entretenir avec Rome des rapports diploma-

(1) Origène chez Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 25 ; saint Jérôme, *Prologue à Samuel*, Œuvres, éd. Vallarsi, IX, 459.

(2) Amisus s'appelle aujourd'hui, il est vrai, *Samsoun* et cette forme (qu'on a rapprochée de l'orthographe Σαμισοῖς sur quelques monnaies d'Amisus) ressemble davantage à *Sampsamé*. Mais il n'y a là qu'une ressemblance accidentelle, car *Samsoun* vient de εἰς Ἄμισον, comme Stamboul, Stanco de εἰς τὰν πόλιν; εἰς τὰν Κῶ.

tiques; elle faisait partie du royaume de Pont et était même une des résidences favorites des Mithridate. Il faut donc rejeter absolument cette hypothèse et chercher autre chose. Je propose de voir, dans la mystérieuse Σαμψάμη, la ville de *Samosate*, capitale de la Comagène, célèbre comme patrie de Lucien. Cette ville, qui paraît avoir été fondée au IIIe ou au IIe siècle par un roi Samès, dont nous avons des médailles, était alors pratiquement indépendante des Séleucides, depuis que Ptolémée, satrape de Commagène, s'était insurgé vers 160 av. J.-C. (1) Sa situation sur l'Euphrate, au seuil de la Mésopotamie et sur une des grandes routes des caravanes, devait lui donner une certaine importance commerciale et stratégique; je ne doute pas que les Juifs n'y fussent établis de bonne heure (2). En hébreu, cette ville devait s'appeler (comme aujourd'hui en arabe) *Samsât;* et pour quiconque est familier avec la paléographie sémitique, la confusion du *t* final *(tav* ou *teth)* avec un *m (mem)* était extrêmement facile. Cette confusion aura été faite dans le manuscrit du Ier livre des Macchabées qu'avait sous les yeux notre traducteur grec, et de là l'inintelligible transcription Σαμψάμη, pour *Samsâm*.

Théodore Reinach.

(1) Diodore, *fr. Escur.* 12 (F. H. G. Müll. II, p. XI).

(2) Samosate paraît être mentionnée dans le Talmud de Babylone (Traité *Kiddouschin*, f° 72 *a)*. Cf. Neubauer, *Géog. du Talmud*, p. 331.

NOTE

SUR UN

MANUSCRIT GREC COPIÉ EN 1050

AU MONT LATROS (ANATOLIE)

Parmi différentes souscriptions de copistes de manuscrits grecs publiées par Montfaucon au chapitre VI de sa *Palæographia græca* (1708) se trouve une longue note qui ne semble pas jusqu'ici avoir attiré l'attention, bien qu'elle soit relative au monastère de Saint-Paul du mont Latros, illustré au XIe siècle par saint Christodule.

Voici les termes de Montfaucon (p. 78) : « 1435. Codex Col-« bertinus 912, membranaceus, egregiæ notæ, X sæculi, ubi « opera S. Ephrem. In fine additur folium recentiore manu ex « alio libro decerptum, ubi legitur nota sequens. » (Suit le texte de la souscription qui sera reproduite plus bas).

Il importe d'abord de remarquer que ce feuillet ne provient pas d'un *autre* volume ; il n'a pas été ajouté au hasard, mais lors de la restauration de ce manuscrit de S. Ephrem (aujourd'hui ms. grec 598 de la Bibliothèque nationale), et on y trouve transcrites les dernières lignes du texte de S. Ephrem (1) et la souscription du copiste. Quant à la date de l'an du monde ͵ϛϡμγ' (6943 = de J.-C. 1435), les trois derniers chiffres ont été tracés postérieurement sur un grattage, sans doute l'année même (1435) de la restauration du manuscrit, mais en même temps on a laissé subsister le chiffre de l'indiction 2, qui ne concorde plus avec l'année.

(1) C'est le second tome d'une collection des opuscules de S. Ephrem, contenant la fin du 23e traité jusqu'au 61e ; il forme un volume de 187 feuillets, en parchemin, mesurant 300 millimètres sur 205, relié en maroquin rouge, aux armes de Louis XV.

Manuscrit grec 398 fol. 80 verso

Cependant la date primitive n'a pas été si bien grattée qu'on ne puisse encore la lire ,ϛΦΝΗ' (6558 = de J.-C. 1050), et l'on doit rétablir ainsi le texte de la souscription du manuscrit 598 :

✠ Ἐγράφη ἡ ἱερὰ καὶ ψυχωφελὴς αὕτη βίβλος ἐν τῇ
μονῇ τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου τοῦ Στύλου, ἤγουν τοῦ
ἁγίου Παύλου τοῦ Λάτρους, διὰ χειρὸς Μιχαὴλ, ἐν τῷ
ἔτει τῷ ,ϛΦΝΗ' (1), μηνὶ νοεμβρίῳ β', ἰνδ. β', εἰς δό-
ξαν καὶ ἔπαινον καὶ ψυχικὴν σωτηρίαν τοῦ ταύτην κε-
κτημένου. Παρελθόντος δὲ οὐκ ὀλίγου καιροῦ,
διὰ τὴν ἔφοδον τῶν ἀθέων Ἰσμαηλιτῶν, ὁ ἅγιος
Χριστόδουλος μετῴκισεν εἰς τὴν Πάτμον, φέρων
ἐν ἑαυτῷ ὅσα δυνάμενος βιβλία καὶ ἕτερα τινά.
Ἐπὶ δὲ τοῖς χρόνοις τοῦ καθηγουμένου τῆς Πάτμου [γουμένου,
τοῦ κυροῦ Λεοντίου καὶ τοῦ μοναχοῦ κυροῦ Παύλου τοῦ Λάτρους καὶ καθη-
οἰκτείρας τὴν τοιαύτην μονὴν ὁ κυρὸς Λεόντιος δέδωκε τὸ τοι-
οῦτον βιβλίον καὶ εὐαγγέλιον κοσμημένον (2) καὶ ἕτερον βιβλίον κατὰ
Ματθαῖον σὺν δικαιώμασι καὶ χρυσοβούλλοις. Καὶ οἱ κατὰ δια-
δοχὴν τῇ μονῇ ἡγουμενεύοντες ταύτῃ τοῦ Λάτρους ἵνα μνημονεύητε
αὐτὸν. ✠

(υ°) Εἰσὶ τὰ ὀνόματα τῶν ἡγουμένων τῶν τελευτησάντων ἐν τῇ μονῇ τοῦ ἁγίου (3). Παύλου τοῦ Λάτρους τῶν ἐπιγινωσκομένων·

Συμεὼν μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Λουκᾶς μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Δημήτριος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Μιχαὴλ μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Νικόλαος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Ἐφραὶμ μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Χριστόδουλος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Μελέτιος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Μάρκων μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Παῦλος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Παῦλος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Δαμιανὸς μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Γαβριὴλ μοναχὸς, κτήτωρ (4) καὶ ἡγούμενος.
Πέτρος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Νικηφόρος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Διονύσιος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Χριστόδουλος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος
Γρηγόριος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Λεόντιος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Μελέτιος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος.
Ἀντώνιος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος (1).

(1) Montfaucon a lu : ,ϛϡμγ', sans remarquer que les trois derniers chiffre sont sur un grattage, et que l'indiction ne concorde pas.

(2) Montfaucon a lu : κεκοσμημένον.

(3) *Id.*, μονῇ ἁγίᾳ Παύλου.

(4) Montfaucon a omis κτήτωρ.

Ce livre sacré et édifiant a été écrit dans le monastère de la sainte Mère-de-Dieu du Stylos, ou de Saint-Paul du Latros, de la main de Michel, l'an 6558, le 2 du mois de novembre, indiction 2, à la gloire, la louange et le salut spirituel de son possesseur. Peu de temps après, à cause de l'invasion des impies Ismaëlites, S. Christodule émigra à Patmos, emportant avec lui ce qu'il put de livres et quelques autres choses. Au temps de Mgr. Leontios, cathigoumène de Patmos et de Mgr. Paul, moine et cathigoumène de Latros, Mgr. Leontios ayant pitié de ce monastère (de Latros) lui donna ce présent livre, un Évangéliaire orné (de peintures) et un autre livre selon saint Mathieu, avec (les) titres et chrysobulles (du monastère). Et (vous) qui vous succéderez dans la direction de ce monastère du Latros, souvenez-vous de lui.

Voici les noms des higoumènes décédés dans le monastère de Saint-Paul du Latros, qui sont connus : (suit la liste reproduite ci-dessus).

Si maintenant nous examinons le texte de cette souscription, nous verrons qu'il est en parfait accord avec le peu que l'on sait d'ailleurs des évènements historiques qui y sont rapportés.

Le grand réformateur des couvents grecs au xie siècle, saint Christodule, chassé de Palestine par les infidèles, s'était réfugié au mont Latros. « C'était une montagne sainte, comme l'Olympe et l'Athos, située au fond du golfe Latmique, sur la rive gauche du Méandre... On vantait ses grands arbres, ses jardins et la merveilleuse fertilité des prairies du Méandre qui en dépendaient. Mais ce qui paraissait plus admirable encore, c'était la sainteté de ses moines,... fidèles aux traditions du mont Sina, dont ils étaient une colonie... (7). » Saint Christodule « étonna bientôt les Sinaïtes eux-mêmes par l'ardeur de sa foi... Toutes les communautés du Latros lui demandèrent d'être leur archimandrite... L'influence qu'il avait acquise lui permettait enfin de commencer la réforme de l'Orient. Mais ses épreuves n'étaient pas encore terminées. Les fils d'Agar avançaient toujours en Asie-Mineure, et la vallée du Méandre ne fut pas plus épargnée que ne l'avait été le désert du Jourdain. Vers 1077, les Turcs Seldjoukides, arrivant à l'improviste sur le Latros,...

(1) Les deux dernières lignes de chaque colonne sont d'une main postérieure.

(2) Voy. Ed. Le Barbier, *Saint Christodule et la réforme des couvents grecs au* xie *siècle* (Paris, 1863, in-12), p. 11-12 ; cf. l'*Annus ecclesiasticus græco-slavicus* du P. Martinov, au 6 décembre, en tête du tome XI d'octobre des *Acta Sanctorum Boll.* (1864), p. 298-299. — On peut voir aussi différents documents relatifs au monastère du mont Latros dans le tome IV des *Acta et diplomata* de Miklosich et Müller (Vienne, 1871, in-8°).

Christodule perdit son petit royaume, l'Anatolie grecque, sa plus sainte montagne » (1). Après avoir séjourné à Strovilos et à Cos, saint Christodule obtenait enfin, en 1088, de l'empereur Alexis Comnène, la propriété de l'île de Patmos, où il établissait à nouveau la réforme qui ne lui devait pas survivre (2).

Si ce manuscrit de S. Ephrem est précieux à cause de sa provenance (la souscription qu'on y a ajoutée nous autorise à croire qu'il fut au nombre des volumes sauvés par saint Christodule et emportés par lui à Patmos), son importance n'est pas moins grande pour l'étude de la paléographie. On sait combien sont rares les manuscrits anciens datés à la fois d'année et de lieu, et combien nous sommes encore imparfaitement renseignés sur les écoles calligraphiques du moyen âge byzantin (3). A ce dernier point de vue, le fac-similé ci-joint d'une page du manuscrit pourra prêter à d'utiles rapprochements.

Un dernier détail nous est aussi fourni par la liste des higoumènes du monastère de Saint-Paul du Latros, qu'on a lue plus haut ; c'est le nom du possesseur du manuscrit, qui n'avait pas voulu que le scribe le mentionnât dans la souscription : Γαβριὴλ μοναχὸς, κτήτωρ καὶ ἡγούμενος, et qui se trouve ainsi malgré lui tiré de l'oubli.

H. Omont.

(1) *Id.*, p. 13-14.

(2) *Id.*, p. 57. — M. l'abbé Duchesne mentionne dans le *Bulletin critique* (1885 ; VI, 19) la publication par le P. Cyrille Boini, diacre de Saint-Jean de Patmos, de l'*Ἀκολουθία ἱερὰ τοῦ ὁσίου Χριστοδούλου*, qui contient l'office du saint, sa vie et divers panégyriques, ainsi que différents documents relatifs au monastère de Patmos, la donation de l'île, etc.

(3) Cf. les *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. III, p. 435, où M. l'abbé Duchesne signale à Patmos des manuscrits de l'école de Reggio (Calabre). M. l'abbé Batiffol publiera bientôt, sur le même sujet, de nouveaux documents qu'il a découverts dans les bibliothèques d'Italie.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte. Elle fait appel, à cet effet, à la bonne volonté de MM. les auteurs et éditeurs de Paris et de l'étranger.

Les ouvrages qui n'auront pas été envoyés continueront à figurer, par leurs titres seulement, dans la bibliographie générale de l'année, qui sera publiée avec le quatrième numéro.

ÆSCHYLOS' PERSER erklärt von Dr. Ludwig Schiller. Zweite Auflage bearbeitet von Dr. C. Conradt, Professor am Kœnigl. Marienstifts-Gymnasium in Stettin. Berlin, Weidmann, 1888, 153 p., in-8°.

M. Conradt n'a pas mis d'avant-propos en tête de ce volume et ne s'est pas expliqué sur les modifications introduites dans l'édition des *Perses* d'Eschyle par feu Schiller. Autant que nous pouvons en juger en feuilletant le volume, le nouvel éditeur remanie assez librement la première édition, et son travail rendra service aux étudiants. L'introduction, qui occupe presque le quart du volume, s'étend sur toutes les questions que soulève ce drame historique; elle est divisée en sept paragraphes concernant les *Phéniciennes* de Phrynichos, le lieu de la scène, l'analyse de la pièce, l'idée fondamentale du drame, la manière dont l'histoire y est traitée, les autres drames de la tétralogie, enfin la reprise des *Perses* à Syracuse. Disons un mot du lieu de la scène. On voyait sur un des côtés le tombeau de Darius, il ne peut y avoir de doute à ce sujet; mais le fond de la scène représentait-il le palais de Suse, ou bien faut-il entendre par le στέγος ἀρχαῖον, mentionné au vers 141, une salle servant aux délibérations des Fidèles? Si on admet cette dernière hypothèse, on explique plus facilement qu'Atossa ne reparaisse point au dernier acte, et l'on peut admettre qu'elle arrive sur un char sans avoir besoin de donner au mot ὀχήματα (v. 607) le sens inusité de palanquin.

Le texte est constitué avec beaucoup de prudence, l'éditeur s'écarte rarement de la leçon des manuscrits,

et souvent la conserve même quand il la croit altérée. Un appendice critique donne un choix, fait avec discernement, des plus remarquables conjectures proposées par les savants. Relevons une transposition plausible proposée par le nouvel éditeur : il place les vers 239-240 avant 237. S'il n'ose guère modifier le texte, il admet cependant de nombreuses interpolations, beaucoup de vers entourés de crochets droits. De ce nombre est le passage dans lequel Atossa prévoit que son fils pourrait arriver avant elle sur le lieu de la scène. Nous avons en vue les vers 527-531, qui sont tout à fait déplacés à l'endroit où on les lit. M. Conradt veut les supprimer, sauf le dernier, qu'il corrige assez arbitrairement. Une interpolation de ce genre nous semble fort peu probable; on n'en voit pas le motif; nous pensons toujours qu'il faut transposer ces cinq vers à un autre endroit, où ils sont non seulement de mise, mais presque nécessaires. Les objections de M. C. ne nous touchent point; mais il est vrai que l'erreur des copistes ne s'explique pas facilement.

M. Conradt est resté fidèle aux vues qu'il avait ailleurs développées sur la construction symétrique de ce drame. Il retrouve partout des multiples du même nombre, et encore d'un nombre aussi bizarre que celui de treize. Toutes les parties de la tragédie, le dialogue aussi bien que les morceaux chantés, sont soumises à la même règle numérique : l'auteur met sur la même ligne les vers proprement dits et les réunions de *cola* qui forment une phrase rythmique. Voici le résultat général d'un dénombrement obtenu plus d'une fois, on le prévoit, par des moyens artificiels. Les cinq parties constitutives de la pièce sont I : 104 vers, II : 4×104, III et IV : 5×52, V : 3×52, ce qui donne pour III-V 4×104 vers. Ces choses étonnantes se trouvent fort heureusement reléguées dans un appendice; nous les jugeons tout à fait inoffensives, car elles n'égareront aucun lecteur, et ne font pas de tort au commentaire, qui est d'ailleurs très sensé.

Henri Weil.

SOPHOCLES, erklært von F. W. Schneidewin : 1s Bændchen, *Allgemeine Einleitung, Aias;* 7s Bændchen, *Philoktetes*. Neunte Auflage besorgt von August Nauck, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1888, in 8° de 204 et 161 pages.

Le neuvième tirage de l'*Ajax* et du *Philoctète* n'est pas une simple réimpression. Si les différences avec la 8e édition (1882) sont peu nombreuses, du moins elles témoignent toutes du constant désir d'améliorer le texte et le commentaire. Ceux qui veulent se tenir au courant des études sur Sophocle ne devront donc pas négliger ces deux nouveaux volumes.

Pour le texte, l'éditeur a utilisé les récents travaux de M. Tournier, de S. Mekler, Herwerden et F. W. Schmidt. L'ouvrage de ce dernier « forme une opposition heureuse contre la tendance anti-critique qui domine dans la plupart des Universités allemandes » (Vorwort de l'*Ajax*, p. XII) au sujet de Sophocle, car l'auteur ne croit plus que le point de vue conservateur puisse dominer pour l'établissement du texte : les auteurs grecs de décadence méritent d'être lus avec soin à cause de leurs citations des classiques; pour Sophocle, ils ont déjà fourni des corrections précieuses et sûres en désaccord avec la leçon des manuscrits. Puisque M. Nauck, pas plus que F. W. Schmidt, ne se laisse aveugler par le mérite du célèbre *Laurentianus A*, pourquoi n'a-t-il pas reproduit l'argument grec de l'*Ajax*, qui

manque dans ce manuscrit, mais se trouve dans plusieurs autres? M. Tournier a bien fait de l'insérer dans son édition, car cet argument ne manque pas d'intérêt. J'en dirai autant des deux arguments du *Philoctète*, l'un en prose, l'autre en vers iambiques, qui précèdent le texte dans le Laurentianus A, et que l'on trouvera aussi chez M. Tournier, mais non pas chez M. Nauck. Dans l'introduction du *Philoctète*, M. Nauck n'oublie pas le 52e discours de Dion Chrysostôme qui contient une comparaison de la pièce de Sophocle avec les deux *Philoctète*, aujourd'hui perdus, d'Eschyle et d'Euripide : à ce propos, signalons aux lecteurs français la traduction intégrale du discours de Dion et les remarques qui l'accompagnent dans la 2e édition de l'*Essai sur l'histoire de la Critique chez les Grecs* par M. Emile Egger (Paris, 1886, in-8°, p. 441 et suiv.); c'est, je crois, la première fois que ce texte très curieux a été traduit en notre langue.

M. E.

OLIVIER RAYET et MAXIME COLLIGNON. Histoire de la Céramique. Paris, Decaux, 1888. Grand in-8, 420 p.

Cet excellent ouvrage, commencé il y a plusieurs années par le regretté Rayet, a été terminé, après sa mort prématurée, par un de ses amis, qui est aussi un archéologue très érudit, un juge délicat et, ce qui ne gâte rien, un très bon écrivain. L'objet du livre est, suivant les propres termes de M. Collignon, « l'histoire de la technique et du style des vases grecs ». (On voit que le mot *Céramique* est pris ici dans un sens assez restreint, qui exclut notamment les figurines de terre cuite). Les auteurs passent d'abord en revue les premiers produits, parfois anthropomorphes, de la poterie hellénique, ces vases de la Troade, exhumés par Schliemann, et dont la plupart sont faits à la main. Viennent ensuite les vases de Théra, et leurs similaires à Rhodes, à Mycènes et ailleurs, avec leur ornementation surtout végétale. A ceux-ci succèdent les vases, dits cariens ou ioniens, d'Athènes, de Chypre et d'autres lieux, remarquables par une décoration géométrique qui dérive des ouvrages de vannerie. L'imitation orientale ne commence à se faire sentir sérieusement qu'au VIIe siècle, par l'intermédiaire de la Phénicie et de la Lydie : alors apparaissent les divinités et les animaux symboliques, l'ornementation florale exotique, tous les éléments du style dit *asiatique*, dont Corinthe fut le principal atelier et dont les produits se déversèrent sur l'Étrurie, où se créèrent peut-être des fabriques locales. Au VIe siècle, la décoration conventionnelle cède la place à la véritable *peinture sur vases* : c'est la céramique à fond rouge et à figures noires, et un peu plus tard la céramique à fond noir et à figures rouges. Athènes est désormais le centre de la céramique, comme de tous les autres arts, et celle-ci, affranchie de l'imitation orientale, produit des chefs-d'œuvre, souvent signés par leurs auteurs, les Euphronios, les Sosias, les Brygos, etc. Des séries parallèles, moins riches, mais non moins intéressantes, sont les admirables lécythes blancs, les amphores panathénaïques, les vases à dorure, à polychromie, à reliefs. La décadence commence dès la fin du IVe siècle, avec les produits nombreux, parfois énormes et brillants, mais d'une facilité un peu vulgaire, qui caractérisent la fabrique de Tarente. A l'époque romaine, le goût achève de se corrompre : la poterie imite le métal; elle abuse de la ronde-bosse, et se contente le plus souvent de reliefs

imprimés au moule, qui suppriment la personnalité de l'artiste. C'est la poterie dite *samienne*, mais en réalité romaine, industrielle plutôt qu'artistique. Toute cette histoire si curieuse et si mal connue, il y a trente ans, revit dans l'ouvrage de MM. Collignon et Rayet, plein de choses et d'images excellentes. C'est un livre vraiment classique et auquel nous souhaitons de nombreuses réimpressions, bien tenues au courant des progrès journaliers de l'archéologie.

Θ.

PAPERS of the American school of classical studies at Athens. Vol. IV, 1885-86. Boston, 1888, 278 p.

Ce volume, le quatrième que publie l'Ecole américaine d'Athènes depuis sa fondation (1882), intéresse à la fois les archéologues et les philologues. Aux premiers s'adressent l'étude sur le théâtre de Thoricos, en Attique, célèbre par sa forme irrégulière (par MM. Walter Miller et William Cushing), et celle sur le Pnyx athénien (par MM. John Crow et Joseph Thacher Clarke); aux seconds les deux mémoires intitulés : *La métrique des inscriptions grecques* (F. Allen) et *Le système des voyelles attiques* (J. Mackeen Lewis). Ce dernier travail, un peu court, est l'œuvre d'un jeune savant enlevé prématurément à la science à son retour d'Athènes, l'année dernière. Quant au mémoire de M. Allen, on ne peut lui reprocher que d'être trop approfondi pour le sujet; combien de particularités métriques, soigneusement catalouguées, sont simplement des erreurs du lapicide, ce « *very dreadful fellow* », comme l'appelle quelque part M. Allen! Ne quittons pas ce volume sans féliciter les éditeurs de l'exécution matérielle : la typographie et les planches sont irréprochables.

T. R.

LA BIBLIOTHÈQUE DE FULVIO ORSINI, contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance par P. de Nolhac. Paris, F. Vieweg, 1887 (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, t. 74e), in-8, XVII-491 p.

La bibliothèque de Fulvio Orsini est une des collections de mss. les plus célèbres et les plus souvent citées de la Renaissance. On sait qu'elle a été réunie au XVIe siècle par un savant romain qui l'a léguée en 1600 à la Vaticane. M. de Nolhac, qui l'y a retrouvée et qui a pu la reconstituer presque entièrement, s'est fait l'historien de cette collection; il a identifié les manuscrits, décrit leur contenu, retrouvé la trace des volumes perdus, reconnu les écritures, indiqué les copistes et les propriétaires, résolu en un mot les questions multiples qui se posent dans un travail de ce genre. Ce qu'un pareil livre renferme de détails intéressants, de trouvailles et de nouveautés de toutes sortes, le lecteur le devine facilement. Il touche aux études grecques, latines, italiennes et provençales. Nous n'en retiendrons ici que la partie relative aux études grecques. La biographie d'Orsini, qui ouvre le volume, et l'exposé critique de ses ouvrages nous montrent en lui un helléniste fervent et l'un des derniers qu'ait produit l'Italie d'alors. Le fonds grec de la bibliothèque dont la description occupe le chapitre v du livre de M. de N. (pp. 143-190, pp. 334-358) contient plusieurs manuscrits de premier ordre, notamment le fragment de Dion Cassius *Vat. gr.* 1288, le Pindare *Vat.* 1312, le Xénophon *Vat.* 1335, etc. Mais c'est surtout par les bibliothèques de la Renaissance auxquelles peuvent se rattacher ces volumes, que le livre est intéressant à consulter. On devra s'y référer pour Manuel Chrysoloras, Théodore Gaza, Michel et Aristobule Apostolios, les

deux Lascaris, Musurus, Mathieu Devaris, Christophe Contoléon, Jean d'Otrante (Onorio), etc., et aussi pour les hellénistes italiens : Philelphe, Ermolao Barbaro, G. Valla, Ange Politien, Scipion Cartiromachos, etc. Plusieurs noms de copistes grecs sont ajoutés aux listes de M. Gardthausen. La bibliothèque de Constantin Lascaris s'enrichit de quatre précieux autographes. Citons aussi un essai de reconstitution de la collection grecque du cardinal Bembo, à laquelle M. de N. rattache l'*Ursinianus* de Pindare. C'est aussi dans le fonds d'Orsini qu'il a retrouvé le recueil épistolaire de M. Aposfolios, beaucoup plus complet que les mss. connus, ce qui a été le point de départ de la publication projetée par M. H. Noiret; cette publication n'a été que suspendue par la mort du jeune et regretté philologue, et nous pouvons annoncer, en passant, qu'elle sera terminée. Une des nouveautés du livre de M. de Nolhac est l'examen des livres *imprimés* possédés par Orsini qui portent des leçons et des notes marginales des érudits de la Renaissance : personne avant lui n'avait pénétré dans les précieuses Collections d'incunables de la Vaticane; personne du moins n'avait fourni aux travailleurs les moyens d'en tirer profit. Il a joint à son ouvrage un index étendu, et huit fac-similés en héliogravure, où nous signalons des spécimens de l'écriture grecque d'Ange Politien et de Jean Lascaris.

P.

ÉRASME EN ITALIE, par M. Pierre de Nolhac. Paris, Klincksieck, 1888, VIII-140, in-12.

Dire du nouveau sur Erasme, découvrir un coin presque inconnu dans sa vie et non le moins intéressant, pareille aubaine n'est pas offerte souvent au lecteur studieux. M. de Nolhac nous permet ce plaisir, non seulement grâce aux lettres inédites du grand humaniste qu'il a rapportées de Rome, mais encore par les documents qu'il y a joints et les fouilles qu'il a méthodiquement opérées dans les in-folios de l'auteur des *Adages*. Il a groupé tout ce qui était relatif au voyage d'Erasme en Italie (1506 à 1509), tout ce qui pouvait servir à en reconstituer les détails; il a mis en œuvre les divers matériaux et en a tiré un récit d'une lecture facile, qui s'adresse à un public beaucoup plus étendu que la *Bibliothèque d'Orsini*. Les anecdotes abondent sur le trajet d'Erasme de Londres à Turin, son séjour à Florence, Bologne, Venise, Padoue, Ferrare, Sienne et Rome, son excursion à Naples et à « la grotte de la Sibylle », et aussi sur l'état de l'Italie à cette époque et sur les divers milieux littéraires avec lesquels Erasme a été en relation. Les ouvrages célèbres qui se rattachent à cette période de sa carrière sont les *Adages*, dont la 2e édition, refondue et augmentée, fut préparée et imprimée en 1508, chez Alde Manuce, l'hôte d'Erasme, et l'*Eloge de la Folie*, écrit pendant son retour en Angleterre. L'influence de l'Italie de la Renaissance sur la formation morale d'Erasme et l'achèvement de sa personnalité est indiquée brièvement par l'auteur. Il insiste davantage sur les résultats du voyage, au point de vue de la culture intellectuelle d'Erasme et de la connaissance du grec. Le grec est en effet la principale occupation du voyageur en Italie; partout il s'en montre occupé; à Florence, il achève la traduction d'opuscules de Lucien qu'imprime à Paris l'imprimeur Badius; à Bologne, où il passe treize mois, il reçoit des leçons particulières de son ami Paolo Bombasio, professeur à l'Université bolonaise et l'un des meilleurs hellénistes du temps; à Venise, dans la maison d'Alde, et à

Padoue, au pied de la chaire de Musurus, ce sont encore les auteurs grecs qu'il étudie de préférence; il fréquente les Grecs établis à Venise, dépouille les manuscrits de Saint-Marc, travaille sur Platon, Plutarque, Athénée, Pausanias, Eustathe, Pindare, etc. (pp. 40 et 56); à Rome même, les bibliothèques et les textes grecs qu'elles contiennent excitent son admiration et sollicitent sa curiosité. Erasme savait du grec, quand il franchit les Alpes; on en a une preuve suffisante dans la traduction en vers latins qu'il venait de donner de deux tragédies d'Euripide et qui fut réimprimée par Manuce. La traduction d'une œuvre scénique grecque avait jusque-là effrayé les Italiens eux-mêmes, et la tentative d'Erasme n'était pas sans mérite à venir la première (p. 29 et 102). Mais Erasme était *autodidacte*, car les leçons d'un Georges Hermonyme ne méritent pas d'être comptées. Il a donc tiré un grand profit comme helléniste de son séjour de trois années dans le seul pays d'Europe où ces études fussent florissantes. Telle était du reste son intention en s'y rendant, car il écrivait de Bologne : *Italiam adivimus graecitatis potissimum causa* (p. 18). C'est ainsi que son séjour en Italie, raconté par M. de N., doit être considéré comme un épisode de l'histoire des études grecques. Tous ces détails nous montrent combien on est souvent injuste pour ce grand humaniste ; lui qui passe, aux yeux de certaines personnes, pour un ennemi de la Grèce, à cause de la prononciation qu'il a mise à la mode, il connaissait, étudiait le grec et l'aimait passionnément.

P.

ÉMILE LEGRAND. Epistolaire grec (tome IV de la *Bibliothèque grecque vulgaire)*. Maisonneuve, 1888. In-8 raisin, 288 p.

M Legrand a déjà publié un grand nombre de documents intéressants, de source hellénique, relatifs à l'histoire de la Roumanie à l'époque de la domination phanariote. Rappelons ses *Poèmes historiques en grec vulgaire* dans la collection de l'École des langues orientales, les *Éphémérides daces de Constantin Dapontès* dans la même collection; puis la *Généalogie des Maurocordato* et diverses pièces des tomes II et III de sa Bibliothèque grecque vulgaire, en particulier le *Jardin des Grâces* de Dapontès. Le présent volume comprend, outre un certain nombre de lettres diverses d'Alexandre et de Nicolas Maurocordato, toute une correspondance adressée à Chrysanthe Notaras, patriarche de Jérusalem — l'un des plus grands propriétaires fonciers de la Roumanie — par les voïvodes grecs de Valachie et de Moldavie et diverses personnes de leur famille ou de leur entourage, dans la première moitié du XVIIIe siècle.

Les originaux de ces lettres existent à la bibliothèque du Métoque du Saint-Sépulcre, à Constantinople ; M. Legrand n'a pas pu en obtenir communication, il a dû se contenter des copies, soigneusement exécutées, qui appartiennent au prince Georges Maurocordato. Le savant éditeur a apporté dans ce volume le soin et l'exactitude qu'il met dans toutes ses publications ; peut-être aurait-il pu ajouter un chapitre où il aurait résumé, à l'usage des gens pressés, les renseignements historiques qui sont disséminés dans cette volumineuse correspondance. Nous n'insistons pas, dans l'espoir que M. Legrand nous donnera un jour cette histoire complète et impartiale de l'*Hellénisme en Roumanie* qu'il esquisse et semble promettre dans les premières pages de sa remarquable introduction.

T. R.

ΔΟΣΙΟΣ. Τὰ θύματα τοῦ Βάγια. *(Les victimes de Baghia)*, tirage à part de l'*Istros*. Bucharest, 1888, in-8, 83 p.

La scène de ce petit roman historique, œuvre d'un Epirote, se passe à Janina, vers 1820, sous le gouvernement du féroce Ali. On lira avec intérêt ces tableaux de mœurs du commencement de notre siècle, retracés par un homme qui paraît très au courant des traditions locales, du *costume* et du dialecte de son pays. Lui-même nous apprend dans son *Epilogue* qu'une grande partie de cette Nouvelle a été rédigée par lui sur les bancs du collège, sous la dictée de ses souvenirs d'enfance et de ses lectures juvéniles. Dans le même Epilogue, M. Dosios fait quelques réserves sur le caractère sanguinaire qu'il a attribué, dans le courant du roman, avec la tradition, à Athanase Baghia, séide d'Ali de Tébélen; un savant Epirote de ses amis possède, paraît-il, des documents qui établissent que ce personnage a été calomnié par les historiens et les poètes.

T. R.

AUGUST BOLTZ. — Hellenisch, die allgemeine Gelehrten-Sprache der Zukunft. Leipzig, W. Friedrich, 1888.

L'auteur déclare dans sa préface s'être inspiré des idées de M. Renieri et de M. G. d'Eichthal sur l'avenir de la langue grecque comme instrument d'échange entre les esprits cultivés des divers pays. Il fait ressortir quelle lacune regrettable comblerait l'adoption d'un organe international savant et par quelles qualités le grec actuellement écrit en Grèce se recommande pour cet usage. D'une façon générale M. Boltz invoque les arguments des deux auteurs cités plus haut. Il les complète par un aperçu relatif à la grammaire et à la prononciation du grec moderne comparées à celles de la langue ancienne, et par un choix assez étendu de morceaux extraits de diverses publications néo-helléniques et qui sont des traductions de textes français, allemands, russes, italiens et même grecs classiques sur les sujets les plus divers. Cette portion de l'ouvrage de M. Boltz offre un champ d'études et de comparaison intéressant : le lecteur peut en feuilletant quelques pages lire en grec actuel du Gœthe et du Haeckel, des poésies populaires et des extraits de la circulaire du prince Gortschakow, des souvenirs de voyage de M. Bikélas et des fragments de Sophocle.

E.

P. VOELKEL. Sur le changement de l'L en U. Programme du Gymnase français de Berlin, 1888. In-4, 48 p.

Dans cette monographie phonétique très approfondie, M. Voelkel s'occupe principalement du son improprement appelé *l dur*, qu'on ne rencontre guère aujourd'hui que dans les langues slaves, mais qui a dû autrefois avoir un champ d'action bien plus étendu. M. V. l'a retrouvé, après Brugmann, même en grec, où il sert à expliquer le changement de λ en υ (c'est-à-dire *ou*) dans le dialecte crétois. Déjà Hésychius avait transmis les gloses αὐκάν pour ἀλκάν, θεύγεσθαι pour θέλγεσθαι, etc. Nous avons maintenant dans la loi de Gortyne ἀδευπιαί pour ἀδελπιαί. Ces transformations supposent une prononciation tout à fait analogue à l' *l barré* russe ou polonais, qu'on transcrit quelquefois *lû*.

Θ.

CHRONIQUE[1]

§ 1.

Fouilles archéologiques.

Acropole d'Athènes. — Le déblaiement de l'Acropole continue avec activité. Dans ces deux mois, on a achevé d'explorer l'espace compris entre le côté Sud du Parthénon et le mur méridional de l'Acropole (mur de Cimon). On a également soulevé le toit couloir qui sépare ce mur du Musée de l'Acropole, endroit où l'on avait négligé de fouiller lors de la construction du Musée, en 1866. Enfin, M. Cavvadias a fait fouiller au-dessous du Musée lui-même, où les anciens sondages n'avaient pas été assez approfondis. Notons à cette occasion que le plancher actuel du Musée va être remplacé par un pavé en mosaïques. Il faut croire que l'heureuse Ephorie ne sait que faire de son argent.

Rien d'important à signaler en fait d'*architecture*. Les fondations découvertes sont toujours celles des différents murs de soutènement nécessités par la construction du Parthénon en tuf que connaissent nos lecteurs; on mentionne aussi un édifice en tuf qui aurait servi de dépôt provisoire pendant la construction du Parthénon.

a été reproduit sans les couleurs, qui sont précisément ce qu'il y a de plus curieux dans ces ouvrages archaïques. Disons à ce propos qu'il serait urgent de prendre des mesures conservatoires pour empêcher la décomposition de ces pigments colorés qui n'ayant pas vu la lumière du jour depuis près de 24 siècles pâlissent déjà avec une effrayante rapidité. Si la chimie est impuissante contre la chlorose lapidaire, ne pourrait-on du moins faire copier ces vénérables monuments par un peintre consciencieux avant que le soleil ait consommé son œuvre de destruction ?

Des *trouvailles en marbre* intéressantes ont été faite au sud du Musée : 1° un torse de Niké, de grandeur naturelle, traité comme la Niké archaïque de Délos (Niké d'Archermos) ; 2° une tête masculine, d'un travail archaïque raffiné, remarquable par l'agencement des cheveux qui, simplement peignés sur le devant, s'enroulent par derrière autour d'un cercle rigide en métal. D'après l'opinion des archéologues athéniens cette tête s'adapte à un torse juvénile trouvé en 1866 et publié par M. Furtwængler dans les *Mitheilungen* (tome V). On avait déjà trouvé une tête (en 1878) pour ce torse, on s'est empressé de l'ôter et de la remplacer par la nouvelle ; mais une fois la substitution faite, des doutes sérieux se sont élevés sur son opportunité (voir Lechat, *Bull. corr. hell.*, XII, 431). Voilà un torse entre deux têtes qui doit être bien embarrassé ; s'il finissait par rester décapité ?

Deux représentations d'Athéné sont venues s'ajouter à la riche iconographie de la déesse déjà fournie par l'Acropole. L'une n'est qu'un torse, au quart de grandeur, mais intéressant par une polychromie exubérante : la chemisette vert-bleu est ornée d'une bordure rouge, une autre bordure de même couleur décrit autour du manteau de gracieux méandres ; ce ne sont qu'agrafes et *crevés* vert sur rouge, rouge sur vert, et de petites croix, des ornements variés qui rompent la monotonie des lignes et des surfaces. En lisant la description de M. Lechat (article cité) on croirait voir une *icone* de la Grèce contemporaine. Mystérieux retour des choses d'ici-bas ! l'idole roide et peinturlurée qui est au commencement de l'art et de la religion populaire, en serait-elle aussi le dernier mot ?... Un intérêt artistique plus réel paraît s'attacher à la seconde Pallas Athéné. C'est un bas-relief haut de 0 m. 53, qu'on a trouvé en deux morceaux : la déesse casquée et en armes s'appuie sur sa lance, dans une attitude pensive, que souligne encore l'expression mélancolique du visage ; en face, une stèle carrée qui porte des traces d'ornements peints. Cet ouvrage, d'un caractère bien rare dans l'art antique, appartiendrait d'après M. Cavvadias (*Deltion*, p. 103), à la génération qui précède immédiatement Phidias.

La récolte de *bronzes*, et des *fragments de vases* continue à être abondante Parmi ces derniers, signalons seulement un vase à figures noires représentant trois jeunes filles autour de la fontaine Callirhoé (1) et un fragment archaïque de *Gigantomachie* donnant la plus ancienne représentation connue de l'Aphrodite armée. Le meilleur bronze est un petit personnage dans l'attitude d'un cavalier ; travail archaïque excellent.

Ne quittons pas l'Acropole sans annoncer à nos lecteurs qu'on continue à démolir les maçonneries de toute espèce que les Vénitiens, les Turcs et même les Grecs modernes avaient entassées devant l'entrée ouest du rocher de Mi-

(1) Cp. le même sujet sur une hydrie de Vulci au Musée britannique (Rayet et Collignon, *Céramique grecque*, p. 113).

nerve. Les visiteurs d'Athènes ne retrouveront plus ni le bastion d'Odysseus (construit en 1822 pour protéger l'accès de la fontaine Clepsydre), ni le couronnement médiéval des deux tours carrées qui flanquent la porte de Beulé. Le mur bas, percé de meurtrières, qui allait de l'entrée actuelle de l'Acropole à l'Odéon d'Hérode a également disparu (1).

Attique. — Nos lecteurs connaissent déjà les fouilles exécutées l'année dernière au *Pirée* par l'École française d'Athènes. Le *Bulletin de correspondance hellénique* (XII, 338) nous en apporte un compte-rendu détaillé par M. Lechat. Elles lui ont permis de dresser un plan des fortifications d'Héétioneia (à gauche de l'entrée du grand port), avec ses murailles, ses portes, ses tours rondes ou carrées, creuses ou pleines, qui intéressera vivement les gens du métier. Entre autres menus objets, les fouilles d'Héétioneia ont mis au jour une grande quantité de tuiles, dont plusieurs portent la marque de fabrique ΔΗΜΟΣΙΑ ΠΕΙΡ. D'après une ingénieuse conjecture de M. Lechat, ces tuiles seraient les πλίνθοι mentionnées dans un fragment d'inscription (un compte de fournitures) trouvé au même endroit. Comme ce compte est daté de l'archontat de Philoclès (392 av. J.-C.), M. Lechat en le rapprochant d'un autre texte précédemment connu *(Corpus insc. Att.*, II, 833), arrive à conclure que la réfection des murs d'Athènes et du Pirée, dirigée par Conon, a duré trois ans (de 394 à 391 av. J.-C.), et non, comme on le croyait, quelques mois seulement.

A un mille et demi de *Décélie* (Paléocastron), on a ouvert en présence du roi de Grèce des tombes, où l'on a trouvé deux urnes de marbre et une en tuf. Les deux premières renfermaient des strigiles, la troisième un miroir. Cette trouvaille banale ne mériterait guère d'être signalée si les journaux levantins ne l'avaient annoncée comme « la découverte de la tombe de Sophocle ». Nous savons bien que la famille de Sophocle avait sa sépulture près de Décélie, puisque Pausanias, Pline et un biographe anonyme le disent; mais il n'en résulte pas nécessairement que tous les gens enterrés près de Décélie appartinssent à la famille de Sophocle.

Béotie. — Nous renvoyons aux *Mittheilungen* (1888, p. 81-100) pour le compte-rendu détaillé des fouilles du *temple des Cabires*, près de Thèbes (par MM. Judeich et Dœrpfeld) et au *Deltion* pour la longue liste de terres cuites et de vases communs que les éphores grecs continuent à exhumer dans les tombeaux de *Tanagra*. Décidément les fouilleurs clandestins ont pris le dessus du panier; la perle de ce fumier est encore, paraît-il, un vase rouge sur lequel est peint un cavalier au galop, avec la signature ΦΙΝΔΙΑΣ. Les journaux parisiens n'ont pas manqué d'en faire une œuvre authentique de Phidias !!

Péloponnèse. — L'Ecole française a repris ses fouilles à *Mantinée*, qui avaient fourni l'année dernière de si intéressants résultats. M. Fougères a déblayé un édifice qu'une inscription qualifie de Κύκλος ὁ πρὸς τὸ γυμνάσιον ; il a aussi recueilli 83 tessères de théâtre dont chacune porte un nom propre.

(1) Le portique qui s'étend entre l'Odéon et le théâtre de Dionysos est-il bien le portique d'Eumène? Sur cette question controversée, nous renvoyons nos lecteurs à un article récent de Dœrpfeld *(Mittheilungen*, 1888, p. 100), qui nous semble avoir bien défendu l'attribution traditionnelle contre les objections de Kœhler.

Chypre. — Les fouilles anglaises à Paphos sont terminées; elles n'ont coûté que 600 livres sterling, grâce au bon marché de la main d'œuvre. Nous avons déjà fait connaître *(Revue*, p. 242) les principales trouvailles archéologiques et les plus intéressantes inscriptions, dont le nombre s'élève définitivement à 169. Parmi les objets d'orfèvrerie, on signale une très belle épingle en bronze doré, ornée de têtes de chèvres et de colombes.

Asie-Mineure. — On annonce que M. Martinus Schweisthal, archéologue luxembourgeois déjà connu par la prétendue découverte de la Niobé du Sipyle, a relevé au Yamandar-dagh près de Smyrne une forteresse *pélasgique* composée d'une citadelle et de 3 enceintes fortifiées *(Levant Herald*, 12 juillet).

Egypte. — La récolte de la deuxième campagne de *Naucratis* (1885-6) est enfin arrivée au Musée britannique. Elle se compose principalement de terres cuites et de fragments de vases peints où l'on a relevé 22 signatures d'artistes.

= Au cours des importantes fouilles de M. Flinder Petries au *Fayoum*, on a éventré un grand nombre de tombes appartenant à une nécropole de l'époque gréco-romaine. On y a déterré toute une collection de portraits peints, dont une douzaine ont été réclamés par le Musée de Boulaq. Mais la trouvaille la plus intéressante est un fragment du IIe livre de l'Iliade, sur un rouleau de papyrus long de 4 pieds, avec 22 lignes d'écriture par colonne. Ce manuscrit qui, d'après la forme des caractères, paraît dater du IIIe siècle ap. J.-C., sera édité prochainement par notre collaborateur M. Sayce.

Italie. — Les fouilles de *Sybaris* dont nous avons dit un mot dans notre dernier numéro (p. 243) n'ont pas atteint la ville grecque, comme on le croyait tout d'abord; les objets découverts par le professeur Viola appartiennent à une civilisation plus ancienne que la colonisation hellénique et présentent une analogie frappante avec les produits des nécropoles pré-étrusques de Vetulonia et de Corneto. Ce résultat paraît infirmer la théorie de M. Helbig qui ne veut pas admettre dans le Nord de l'Italie de civilisation antérieure à la conquête étrusque.

§ 2.

Archéologie figurée.

Découvertes, acquisitions, vols.

L'éphorie grecque a confisqué deux œuvres archaïques importantes : 1° à Corinthe, un bas-relief de grandeur naturelle, représentant un personnage barbu, couronné de lauriers, qui soulève de la main gauche un pan de sa tunique et tient dans la main droite un globe de marbre où sont gravés un taureau et une écrevisse (représentation zodiacale?); 2° à Abaritza, près de

Mélitée (Thessalie), une stèle terminée en palmette, et représentant un serpent qui dévore un oiseau.

= Athènes s'est émue au mois de juin en apprenant la découverte (dans un champ, à Magoula) d'une réplique du célèbre bas-relief de Triptolème, la perle du musée National. L'heureux propriétaire en demandait, sous le manteau, 40,000 drachmes. On lui a répondu en lui envoyant des gendarmes. Une fois le trésor transféré à Athènes, on s'est aperçu qu'on était en présence d'une vulgaire contrefaçon moderne, due au sculpteur athénien Phytalis. Le pauvre diable avait dû fermer boutique depuis peu, faute d'acheteurs ; il s'est fait faussaire malgré lui. Espérons que l'Éphorie renoncera à le poursuivre : Praxitèle lui-même n'a-t-il pas débuté par des pastiches?

= Le Musée d'Athènes s'est enrichi de plusieurs sculptures d'époque romaine découvertes près du temple de Zeus olympien ; la meilleure est une statue d'éphèbe, d'un travail archaïsant. Au même Musée sont entrées une jolie statuette d'Hermès de provenance samienne et une petite boîte en plomb sur le couvercle de laquelle est gravée une femme conduisant un quadrige. Cette boîte a été trouvée dans les fouilles du Laurium.

= Une reproduction du *Doryphore* de Polyclète — sans bras ni jambes — est entrée au Musée britannique. C'est une statuette en terre cuite haute de 0 m. 25.

= A un kilomètre d'Ismidt (Nicomédie) sont les restes d'une nécropole gréco-romaine où l'on a exhumé récemment des sarcophages inscrits, du temps des Antonins, et quelques marbres. Les sarcophages ont été volés et les marbres employés *par ordre* à la construction d'un dépôt. (Leval, *Levant Herald*, 10 août). Le même correspondant dénonce de nouveaux actes de vandalisme commis à Kahrié Djami, la célèbre église byzantine de Constantinople : on a arraché 25^{cq} de mosaïque, portant des lettres. Signalons à ce propos l'importante étude de M. Frothingham Junior sur les mosaïques perdues de l'Orient byzantin (*American Journal*, IV, 127).

= Nous avons raconté à nos lecteurs (*Revue*, p. 243), la singulière prétention du gouvernement hellénique, réclamant la restitution des objets d'arts antiques, exportés de Grèce en fraude, qui se retrouvent dans les collections françaises. Déjà quelques cerveaux brûlés, encouragés par la complaisance inexplicable de la magistrature française, voyaient la Vénus de Milo reprenant le chemin du Pirée. Nous sommes trop amis de la Grèce pour lui dissimuler que son gouvernement avait fait fausse route, égaré par un zèle des plus honorables d'ailleurs. Heureusement un spirituel rapport de M. Larroumet, directeur des Beaux-Arts, une consultation juridique de M. Durier, bâtonnier de l'ordre des avocats, et un discours de M. Lockroy, ministre de l'Instruction publique, ont ouvert les yeux à nos magistrats. Ils ont compris, un peu tard, que le concours de la justice française ne peut et ne doit être accordé à une justice étrangère que lorsqu'il s'agit de crimes ou de délits caractérisés, jamais en cas de simples contraventions douanières, surtout lorsque ces contraventions ne résultent que d'un texte (la loi grecque de 1835), « qui pose les principes les plus arbitraires et les plus contraires au droit naturel. » De toute cette malencontreuse affaire, il n'est sorti que beaucoup de bruit, le suicide de M. Ps..., et un bon mot de M. Larroumet sur les sycophantes « qui ne demandaient pas le concours des Lacédémoniens pour empêcher les figues de sortir de l'Attique. »

Publications

Période archaïque.

= Le *Museo italiano* publie dans un magnifique album les objets d'une haute antiquité découverts par M. Halberr dans la grotte de l'Ida, en Crète ; ce sont des plaques en bronze assyro-phéniciennes, couvertes de figures en relief, et des imitations helléniques d'une gaucherie singulière. Nous reviendrons sur cette importante publication.

= La tête d'Apollon, trouvée l'année dernière sur l'Acropole, et qu'on a rapprochée, pour le style, de l'Apollon du fronton O. d'Olympie, est publiée dans le *Journal of hellenic studies*, IX, 123. Dans le même recueil, M. Farnell publie une tête mâle du musée de Stockholm, qui rappelle l'Apollon Choiseul Gouffier ; mais nous croyons cette tête plutôt archaïsante.

= Deux bronzes, provenant du temple d'Apollon Ptoos, dans le *Bulletin de corresp. hellénique* (XII, 330) : Athéné tenant une fleur ou un fruit (style de transition) et des anses de cratère présentant l'association d'une tête d'homme et d'un corps d'oiseau. M. Holleaux croit à l'origine égyptienne (par l'intermédiaire de la Phénicie) de ce motif assez rare, que Longpérier et M. Furtwængler rapportaient à l'Assyrie. La démonstration est très intéressante. Le jeune archéologue possède un goût, un savoir précieux ; peut-être son style gagnerait-il à l'être moins.

Époque hellénique et hellénistique (originaux et reproductions).

= Le buste de Platon publiée par M. Salomon Reinach *(American journal of archaeology*, IV, pl. 1), est d'époque romaine, mais dérive certainement d'un original grec, peut-être du célèbre portrait, œuvre de Silanion. De même la belle tête de Dionysos (?), trouvée à Aïdin (Collignon, *Revue archéologique*, XI, 289, pl. XIV), se rattache à l'école de Praxitèle, et la statuette d'Aphrodite, trouvée à Mandeure, dans le département du Doubs *(Même recueil*, pl. XVI), est une nouvelle réplique de la *Vénus de Cnide*. En revanche, nous croyons que M. Farnell a raison contre Stephani en refusant de voir un souvenir direct du Zeus de Phidias dans la tête de Jupiter du Musée de l'Hermitage, à Pétersbourg. C'est une « tête d'expression », médiocre et d'un style tourmenté (photographiée dans le *Journal of hellenic studies*, IX, p. 43).

= Dans le même numéro du *Journal* anglais, M. Farnell publie deux bons morceaux de marbre du musée de Stockholm : une tête de femme (Déméter ?), très mutilée, et une prétendue Sapho, maladroitement restaurée.

= Le beau torse de Néréïde chevauchant sur un monstre marin, qui se trouve au Vatican, est publié et photographié par M. Hartwig *(Rœmische Mittheilungen*, III, p. 69 et pl. 2). L'œuvre appartient au début de l'époque hellénistique.

= Excellent article de M. Wolters *(Rœm. Mitth.*, p. 113 et pl. 4) sur le prétendu buste d'Archimède de Naples, provenant de la villa d'Herculanum. L'inscription avait été mal lue ; en réalité, c'est un *Archidamos*, et le buste dérive de la statue de ce roi, fils d'Agésilas, que les Lacédémoniens, d'après Pausanias, avaient envoyée au temple d'Olympie.

Epoque romaine.

= Les marbres de Cymé, dont nous avons annoncé la découverte dans une

précédente Chronique, sont publiés en héliogravure dans la *Revue archéologique*, pl. XV.

= La Revue russe *Drevnostei* publie une magnifique tête en bronze de Jupiter-Liber, couronné de pin, qui fait partie de la collection de feu le comte Ouvarof. L'article, malheureusement en russe, est du professeur Schwartz, de Moscou.

= Un bas-relief grec, représentant le meurtre de Priam, s'est échoué à Florence, après avoir servi de plaque sépulcrale à une dame romaine, *Aurelia Secunda*. M. Heydemann publie ce morceau avec un commentaire sur les représentations du même genre, qui est bien plus intéressant que l'œuvre elle-même (*Rœm. Mitth.*, III, 2, p. 101 et pl. 3).

= M. Percy Gardner a fait photographier pour le *Journal of hellenic studies* (IX, 47) quatre statuettes d'argent, mal publiées par Visconti et D'Agincourt, qui représentent les 4 grandes villes du monde gréco-romain au IVe siècle ap. J.-C. : Rome, Antioche, Alexandrie et Constantinople. Le travail qui sert de cadre à cette publication, sur les représentations des cités dans l'art antique, est fort bien fait, comme tout ce qui nous vient de M. P. Gardner.

Céramique et glyptique.

= Une exposition de céramique grecque a été organisée cet été à Londres par le Burlington Club. On y a admiré notamment les riches collections de Lord Northampton et de M. Van Branteghem. Sur les vases de ce dernier il y a des signatures nouvelles : Oikophélès (artiste archaïque), Xénotimos, etc. Le catalogue illustré, par M. Frœhner, est sous presse.

= Deux peintures sur vases, à figures rouges, du Musée britannique, malheureusement dans un état très fragmentaire, sont publiées par M. Cecil Smith (*Journal of hellenic studies*, t. IX). La première est signée ΦΙΛΟΣΚΕΤ(ης); la scène représentée est un sacrifice à Athéna. Dans la seconde peinture, dont le sujet est analogue, figure une Séléné à cheval. L'éditeur exprime à ce propos l'opinion très séduisante que la Séléné du fronton oriental du Parthénon était représentée à cheval et non pas, comme on le croyait jusqu'à présent, conduisant un char.

= Intéressantes observations de M. Percy Gardner sur les rapports entre la peinture céramique et l'Iliade, à propos d'une amphore de Vulci représentant les adieux d'Hector et d'Andromaque (*Journal of hellenic studies*, même no).

= La curieuse cylix d'Orvieto, représentant un archer à cheval Scythe, sur le point de lancer la flèche du... Parthe, porte, d'après M. Lœwy, qui la publie dans le *Jahrbuch* de l'Institut archéologique allemand, la signature de Duris. L'assiette de Vulci publiée par M. Rossbach (*Rœm. Mitth.*, III, p. 61 pl. 1), et dont l'original est malheureusement perdu, est signée *Sicanos*. C'est probablement un artiste athénien du VIe siècle, à en juger par le caractère épigraphique et par le style de cette curieuse Artémis courant.

= Une terre cuite de Munich, représentant une tête de jeune fille rieuse, fournit à M. Emerson le prétexte de quelques observations sur l'histoire de la coiffure grecque (*American journal*, IV, pl. 6).

= M. Furtwængler prépare un nouveau catalogue des pierres gravées du Musée de Berlin. Le commentaire qui accompagne sa belle planche des pierres gravées signées (*Jahrbuch* de l'Institut allemand, III, 2, pl. 3) donne la plus haute idée de ce travail.

§ 3.

Numismatique.

= Raftopoulos, l'auteur du vol de la place Louvois, a été condamné à cinq années de réclusion.

= Le premier volume du *Catalogue des médailles grecques* du cabinet de Berlin, par M. de Sallet, a paru ; il comprend la Chersonèse taurique, la Thrace et les pays du Danube. On nous dit en même temps, et nous reproduisons cet on dit sous toutes réserves, que l'Académie de Berlin prépare un *Corpus numorum graecorum*, qui embrassera toutes les pièces contenues dans les collections publiques de l'Europe entière. Nous avons toujours pensé qu'un pareil travail revenait de droit à notre Académie des inscriptions : 1° parce que le cabinet de France est le plus riche (et probablement le plus ancien) du monde ; 2° parce que l'ouvrage qui a tenu jusqu'à présent lieu d'un *Corpus*, le *Recueil* de Mionnet, est un ouvrage français ; nous ne nous donnerons pas le ridicule d'ajouter, suivant une formule à la mode, que « la numismatique est une science française », mais nous voudrions sincèrement qu'elle ne devînt pas une science exclusivement allemande et anglaise. C'est aux autorités du Cabinet des médailles, c'est à l'Institut d'aviser.

= M. Svoronos, dont on connaît les excellents travaux sur la numismatique crétoise, étudie dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (XII, 405 suiv.) la « question des λέβητες. » Voici en deux mots ce dont il s'agit. Dans plusieurs fragments d'inscriptions archaïques, de provenance crétoise, récemment publiés par M. Comparetti, le montant des amendes est évalué en λεβητες (chaudrons), à raison de 5, 10, 20, 50 λέβητες, etc. ; une seule fois à côté du λέβης figure le trépied, ἕνα τρίποδα. S'agit-il là de véritables chaudrons et de véritables trépieds, destinés à tenir lieu de monnaies comme dans la Rome primitive les bœufs et les moutons ? S'agit-il au contraire de pièces de monnaies portant l'empreinte, l'effigie d'un *chaudron* ou d'un *trépied ?* Ni l'un ni l'autre, répond M. Svoronos (1). Le λέβης est tout simplement un statère d'argent, émis par une cité quelconque, mais *contremarqué à l'effigie d'un chaudron ;* de pareilles pièces ont été frappées dans neuf villes crétoises différentes au ve et au ive siècle ; la monnaie locale, ainsi contremarquée, devenait une sorte de monnaie internationale, très propre au paiement des amendes édictées par le tribunal fédéral, le κοινοδίκαιον crétois. « Ces statères étaient de beaucoup plus recherchés et précieux que les autres statères de l'île. » Naturellement le type du λέβης a été adopté en souvenir des anciens Curètes crétois, qui frappaient sur des marmites de bronze pour étouffer les vagissements de Zeus enfant. L'explication du τρίπους est analogue à celle du λέβης ; on a déjà trouvé un statère (de Cnosse) à la contremarque d'un trépied. — La

(1) On ne connaît pas de monnaies crétoises au type du chaudron ; quand au trépied, il se rencontre parfois, mais non sur les monnaies de Gortyne d'où proviennent la plupart de nos inscriptions.

conclusion de M. Svoronos c'est que les lois de Gortyne sont beaucoup plus récentes que ne le suppose M. Comparetti ; les plus anciennes sont tout au plus du ve siècle av. J.-C.

M. Svoronos n'a pas réussi à nous convaincre de la solidité de son ingénieuse théorie. Outre que la prétendue « contremarque au chaudron » n'offre avec un chaudron que l'analogie la plus superficielle (M. Frœhner avait probablement raison d'y reconnaître la *grenade* de l'île de Mélos), où M. Svoronos a-t-il jamais vu qu'une pièce de monnaie fût officiellement désignée, *dans l'antiquité*, par le nom de l'objet qui y était figuré, à plus forte raison par le type d'une contre-marque? Les πῶλοι de Corinthe, les χελῶναι d'Egine, les γλαῦκες d'Athènes, etc., sont des termes populaires qui nous ont été conservés par les comiques et les lexicographes, mais jamais, au grand jamais, ils n'ont figuré dans un texte législatif ; même à l'époque alexandrine, les monnaies panasiatiques à la ciste mystique ont été appelées κιστόφοροι, jamais κίσται. Et puis, se figure-t-on la complication inouïe d'une circulation monétaire où, à côté des pièces ordinaires, émises par chaque cité, figureraient des pièces d'ailleurs identiques, mais marquées d'un poinçon à peu près imperceptible, qui suffirait à leur donner une valeur beaucoup plus grande, avec le privilège singulier d'être seules employées au paiement des « amendes internationales? » Comment se fait-il d'ailleurs, si les *trépieds* et les *chaudrons* sont, comme le veut M. Svoronos, les uns et les autres des *statères*, qu'on ait eu la sottise d'imaginer à la même époque et pour les mêmes pièces deux contre-marques différentes? Ajoutons que l'existence d'un tribunal central crétois, d'un *syncrétisme* permanent au ve ou au ive siècle, loin d'être attestée par aucun document, est même inconciliable avec ce que nous savons, par les auteurs, de l'état de morcellement politique de la grande île, de l'antagonisme continuel de ses cités maîtresses. Encore si les textes épigraphiques mentionnaient les paiements en λέβητες à propos de délits qui, par leur nature même, pouvaient intéresser plusieurs cités, motiver une sorte de *consortium* commercial! Mais le seul texte assez bien conservé pour qu'on puisse savoir de quoi il s'agit, la loi de Cnosse publiée tout récemment dans le *Museo italiano* (II, 2, 118), parle précisément des délits de l'ordre le plus vulgaire, le plus strictement local : des délits agricoles, consistant, par exemple, à endommager les cornes du bœuf d'autrui! On se demande vraiment ce que le *syncrétisme* viendrait faire dans cette affaire! De toute façon la théorie de M. Svoronos ne résiste pas à l'examen, et il faut en revenir à l'opinion de M. Comparetti, que ce savant a d'ailleurs présentée avec toutes les réserves, toute la discrétion nécessaires : λέβητες et τρίποδες représentent des masses de métal, probablement de bronze, ayant un poids déterminé, une forme rappelant les objets dont ils ont pris les noms (1), et qui, avant l'introduction de la monnaie d'argent, servaient de moyen d'échange en Crète, exactement comme les ὀβελίσκοι, ou broches de fer, à Lacédémone. Il n'est pas impossible qu'à un moment donné, on ait donné les noms de λέβητες et de τρίποδες (= τριώδελα?) à des pièces de monnaie, en argent, qui avaient la *valeur* de l'ancien chaudron, de l'ancien trépied de bronze ; mais cette hypothèse n'est pas nécessaire, malgré le texte de Cnosse précédemment cité qui appartient, de l'aveu de M. Comparetti, au ive siècle. On peut supposer, en effet, que ce

(1) Cp. les 276 patères d'or du poids d'une livre que Scipion trouva à Carthagène, Tite-Live, XXVI, 47.

texte n'est que la reproduction pure et simple d'une loi beaucoup plus ancienne, et que le rédacteur ou le graveur aura négligé, dans la transcription des amendes, d'y remplacer les évaluations archaïques par celles qui étaient seules en usage à son époque (1); ce qui confirme cette explication, c'est que, dans la seconde colonne de l'inscription, les amendes sont effectivement exprimées en *statères*. Au fond, même la coexistence, pendant un certain temps, des deux sortes de monnaies, ne serait pas plus extraordinaire que celle de la monnaie-bétail et de l'*æs grave*, puis de la monnaie de cuivre et de la monnaie d'argent à Rome. Quant aux dates proposées par M. Svoronos pour la loi de Gortyne, ce n'est pas ici le lieu de les discuter; comme la monnaie ne paraît pas s'être introduite en Crète avant le commencement du ve siècle, on peut parfaitement, avec M. Kirchhoff, placer la grande loi de Gortyne (qui compte par statères) vers cette époque; mais les textes mutilés qui comptent par λέβητες sont certainement antérieurs, ou sont tout au moins des copies récentes de textes plus anciens.

§ 4.

Grèce contemporaine.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

= La polique intérieure de la Grèce n'a été marquée pendant le semestre qui vient de s'écouler par aucun incident notable; la polémique des journaux est réduite à vivre de faits divers. Le plus curieux est l'affaire du trésorier central de l'Etat, arrêté soudainement au mois d'avril dernier sous l'inculpation de vol. M. Tricoupis, premier ministre, qui se fait délivrer tous les soirs un état de la caisse publique, ayant vérifié les indications du trésorier, constata que celui-ci avait dissimulé depuis quelque temps une somme de 6 millions; il en était résulté pour le Trésor une grande gêne et la nécessité d'émettre plusieurs millions de bons du Trésor à un taux onéreux. Hâtons-nous d'ajouter que le coupable ne se proposait nullement, par cette opération, de réaliser un bénéfice personnel; il voulait seulement provoquer une crise ministérielle, parce qu'il était ennemi du gouvernement! L'affaire ne viendra pas devant les tribunaux, ce voleur d'un nouveau genre étant mort en prison d'une maladie de cœur, mais l'Etat s'indemnisera sur sa fortune privée, et il est question d'une réforme du service de la comptabilité publique.

= Au mois d'août ont eu lieu les élections pour les conseils généraux, les premières depuis la suppression des *éparchies*. Le ministère a eu une forte majorité.

= On annonce la mort de M. Lombardos, ministre de l'intérieur, et de M. Pappamikhalopoulos, un des fondateurs du régime parlementaire en Grèce. Ses funérailles ont eu le caractère d'un deuil public.

(1) Même à Rome, il est très probable que la loi Julia Papiria, qui convertissait les amendes-bétail en amendes-monnaie, est sensiblement postérieure à l'introduction de la monnaie de bronze.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

= Le dernier né des enfants de la reine de Grèce, le prince Christophe, a été tenu sur les fonts baptismaux par l'empereur de Russie. Le fils aîné, le prince héritier Constantin, vient de se fiancer avec la princesse Sophie-Dorothée, sœur cadette de l'empereur d'Allemagne.

= Dans le courant du printemps dernier, un refroidissement assez sérieux s'est produit entre le gouvernement grec et la Porte. La Turquie accusait, à tort ou à raison, le gouvernement de M. Tricoupis de favoriser, d'accord avec la Russie, le mouvement *irrédentiste* en Crète et en Macédoine. En Crète, où les rixes entre chrétiens et musulmans se multipliaient depuis quelque temps, on a envoyé un nouveau gouverneur, Nicolaki-effendi Sartinsky, qu'on a connu conseiller d'ambassade à Paris. En Macédoine, le métropolitain orthodoxe de Serres a été destitué, l'évêque de Castoria mis en prison, et la Porte a retiré l'*exequatur* à M. Panourias, consul de Grèce à Monastir, accusé de menées secrètes. Ces mesures ont provoqué une vive émotion à Athènes; sur la demande de M. Tricoupis, les Turcs ont communiqué au gouvernement grec les documents qui établissaient la culpabilité de M. Panourias, mais ces documents ont été argués de faux. Finalement, après un échange de notes aigres-douces et une absence simultanée des ambassadeurs des deux cours, l'intervention personnelle du sultan a clos l'incident. On a rendu l'*exequatur* à M. Panourias, on a réintégré l'evêque de Castoria dans son siège épiscopal, et le gouvernement hellénique a repris son projet, tant de fois ajourné, d'envoyer au sultan le grand cordon du Sauveur. Tout est bien qui finit bien, mais on voit par cet incident combien le gouvernement ottoman, dans l'intérêt de ses bonnes relations avec son voisin du Midi, est obligé de respecter les droits et même de ménager les susceptibilités de l'église orthodoxe et de ses sujets hellènes.

= L'affaire de *Massaouah* a provoqué à Athènes une émotion encore plus vive, mais plus passagère que celle de Monastir. Elle est trop connue de nos lecteurs pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Rappelons seulement que l'importante colonie grecque établie à Massaouah, possession égyptienne sur la mer Rouge, a refusé de payer les taxes municipales établies, contrairement au régime des capitulations, par le général commandant le corps d'occupation italien; celui-ci a répondu par la fermeture de plusieurs boutiques et l'expulsion de quelques récalcitrants. En l'absence d'un agent grec à Massaouah, les sujets hellènes étaient placés sous la protection du consul de France; le débat s'est donc engagé entre la France et l'Italie et a donné lieu à la correspondance diplomatique que l'on sait. Finalement, le gouvernement italien a dû régulariser sa situation à Massaouah en notifiant officiellement sa prise de possession aux puissances et, par conséquent, la suppression du régime des capitulations. La Grèce a observé dans toute cette affaire une attitude irréprochable, ce qui n'a pas empêché une véritable panique d'éclater à la Bourse d'Athènes à la nouvelle que l'escadre italienne s'était montrée dans les eaux helléniques.

= Nous nous reprocherions de ne pas signaler à cette place la part très vive et très cordiale que la population et le monde officiel d'Athènes ont prise, comme tous les ans, à la célébration de la fête du 14 juillet. Notre correspondant, M. Stéphanopoli, a présenté à cette occasion la colonie française

à M. Géry, chargé d'affaires en l'absence de M. de Montholon; et l'amiral grec Criézis a fait échange de courtoisies avec le contre-amiral Olry.

TRAVAUX PUBLICS

= On étudie sérieusement un chemin de fer d'Athènes à Larisse, avec raccordement ultérieur à la ligne (aujourd'hui achevée) Belgrade-Salonique. En peu d'années, on pourra se rendre en chemin de fer directement de Paris à Athènes. Dans la Grèce propre, les travaux de la ligne Missolonghi-Agrinion sont commencés depuis le mois de juin.

= Une compagnie française a entrepris de grands travaux d'amélioration au port de Patras. Les devis s'élèvent à 8 millions.

= Signalons, comme *Addendum* au Guide Joanne d'Athènes, l'achèvement du tramway Athènes-Pirée, viâ Phalère. Le prix d'aller et retour est de 0 fr. 50 c.; c'est, comme on voit, une concurrence sérieuse au chemin de fer.

FINANCES

= Le *Messager d'Athènes* a publié un très intéressant travail sur l'origine et la composition de la dette publique grecque, qui s'est accrue si énormément dans les dernières dix années. Voici les chiffres d'ensemble qui résument la situation actuelle :

Total de la dette consolidée	617 millions
Dette flottante	180 millions
ENSEMBLE	797 millions

Service de la dette (intérêt et amortissement) :

Dette consolidée	26 1/2 millions
Dette flottante	4 1/2 millions
ENSEMBLE	31 millions

Les recettes annuelles du Trésor sont d'environ 90 millions et chaque sujet hellène paye 38 fr. d'impôts.

COMMERCE.

= La Grèce a signé avec la Russie une convention commerciale qui donne l'existence légale dans chacun des deux pays aux compagnies de commerce régulièrement constituées dans l'autre.

Elle a dénoncé le traité de commerce avec l'Italie, qui expire en juillet 1889. Des négociations sont en cours pour arriver à la conclusion d'un nouveau traité.

= La convention commerciale provisoire conclue avec la France n'a pas encore été ratifiée par le Parlement français et rencontre une vive opposition de la part de nos viticulteurs. M. Bernard-Lavergne a proposé d'élever de 6 à 18 fr. par kilogramme le droit d'entrée sur les raisins secs destinés à la fabrication du vin. Cette mesure équivaudrait à la prohibition de l'entrée directe des raisins grecs en France, qui s'élève actuellement à une valeur annuelle de 20 millions. Plusieurs économistes mettent en doute le bénéfice que le Trésor français retirerait de la proposition Lavergne : nos fabricants feraient venir les raisins par la voie du Portugal, de l'Espagne ou de la Turquie, pays dont les traités avec la France n'expirent qu'en 1892. A cet argu-

ment, la Chambre française de commerce d'Athènes-Pirée en ajoute d'autres qui méritent une sérieuse considération. Le mouvement des échanges entre la France et la Grèce a été favorisé de 1876 à 1886 par le placement en France des nombreux emprunts helléniques et par l'utile concours que les capitaux français ont prêté aux travaux publics exécutés en Grèce; mais ce sont-là des circonstances essentiellement transitoires et l'écoulement de nos produits fabriqués en Grèce rencontre des difficultés croissantes par suite de la concurrence étrangère. Déjà les sucres français ont été chassés par les sucres austro-allemands, et l'Allemagne cherche à nous supplanter, même sur le terrain où nos produits avaient conquis une sorte de monopole. Nos commerçants réclament l'abaissement des tarifs excessifs qui frappent à l'entrée en Grèce certains articles dits de luxe. C'est très bien, mais le principe *do ut des* est la règle de toutes les transactions commerciales; or il ne faut pas oublier que si nous exportons en Grèce pour 9 ou 10 millions de marchandises par an, nous en importons pour 22 1/2 millions. La Grèce ne se résignerait pas facilement à se voir fermer le marché français, et il a été sérieusement question d'une ligue entre les principales maisons de commerce helléniques pour renoncer à tout achat de produits français dans le cas où la proposition Lavergne serait adoptée. — Nous transcrivons ces arguments et ces renseignements sans vouloir prendre parti dans un débat économique, mais s'il est vrai, comme on l'a prétendu, que l'expropriation du village de Castro, et par suite le commencement des fouilles de Delphes, soit lié à la conclusion du traité de commerce franco-hellénique, il nous sera bien permis d'exprimer ici un vœu en faveur d'une politique commerciale plus conciliante. Si Paris valait une messe pour Henri IV, Delphes vaut bien quelques raisins de Corinthe.

AGRICULTURE, INDUSTRIE.

= Le déboisement de la Grèce continue, malgré les efforts du gouvernement. Vers le 20 juillet, un incendie a détruit une partie des forêts de l'Argolide; la fumée arrivait jusqu'à Athènes. Les journaux réclament des mesures énergiques contre les coupables.

= Pendant la campagne 1887-8, la Grèce a exporté 270 millions de livres (vénitiennes) de raisins de Corinthe. La cueillette de cette année est encore plus abondante; on l'évalue à 300 millions de livres. Les principaux ports d'exportation sont Patras et Catacolo.

= Le gouvernement hellénique fait faire des expériences pour la culture, en grand, des rosiers; on voudrait fabriquer en Grèce de l'essence de roses.

§ 5.

Nouvelles diverses.

= On annonce la mort de M. Eustratiadès, qui fut pendant vingt ans (1864-1884) éphore général des antiquités en Grèce. M. Cavvadias, son successeur, a prononcé son oraison funèbre. Eustratiadès fut un des collabo-

rateurs les plus actifs de l' Ἐφημερὶς et on lui doit un recueil épigraphique important, Ἐπιγραφαὶ ἀνέκδοτοι, Athènes, 1851. C'était d'ailleurs un brave homme, qui n'aimait pas beaucoup les étrangers.

= Le directeur du Musée de Tchinli-Kiosk, à Constantinople, a enfin obtenu du ministre des finances les fonds nécessaires pour achever le nouveau pavillon du Musée, dont les travaux étaient suspendus depuis plusieurs années.

= Il vient de se fonder à Amsterdam une société philhellénique *(Philhelleensche-Vereeniging)* qui se propose, d'après l'article 1er des statuts, « d'encourager l'étude et la propagation de la langue et de la littérature grecques, de contribuer à la solution de la question de la prononciation du grec dans l'enseignement, et de favoriser en général tout ce qui touche à l'hellénisme, les questions de politique pure exceptées. » La Société doit fonder un journal rédigé en 5 langues, français, allemand, anglais, latin et grec, au choix des collaborateurs. — On remarquera que le hollandais est exclus. — Elle entretiendra des relations avec les sociétés analogues des autres pays. La cotisation annuelle, de 3 florins (6 fr. 50), peut être rachetée par le versement une fois effectué de 80 florins. Le président d'honneur est M. A. Rangabé, le président effectif M. Van den Es, le secrétaire M. H.-C. Müller, 137 P. C. Hoofstraat (Amsterdam). Nous souhaitons bonne et longue vie à notre sœur hollandaise.

= Le 11 août les félibres ont donné une grande fête à l'amphithéâtre d'Orange (Vaucluse). On a joué, à la lumière électrique, *OEdipe Roi*, dans la traduction Lacroix. Grand succès pour Mounet Sully et pour le vieux Sophocle. Nous nous permettons de renvoyer aux vaillants interprètes l'épigramme inédite suivante que M. Egger adressait, en 1876, à une troupe de jeunes rhétoriciens qui avaient joué *Philoctète* en grec :

Χαίροιτ' ἂν Σοφοκλῆς ὅς τηλόθι πατρίδος αἴας
τόσσων καὶ τοίων ἔλλαχε κηδεμόνων.

= Le conseil municipal d'Athènes a voté l'érection, sur la place Louis, d'une statue du roi Louis Ier de Baviere, frère du roi Othon de Grèce, et l'un des patrons de l'émancipation hellénique. Le *Messager d'Athènes* demande à ce propos pourquoi la Grèce n'élève pas une statue à Charles X, qui lui a rendu, en effet, de bien autres services que Louis de Bavière.

Septembre 1888 T. R.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE.

Au moment où nous mettons sous presse, nous avons entre les mains deux nouveaux fascicules de l'Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον, dont nous avons annoncé la publication dans notre dernière Chronique : ce sont les fascicules de mai et de juin (p. 73-120).

Ils contiennent déjà les premiers résultats des recherches du Dr Lolling, chargé, comme nous l'avons dit précédemment, de l'arrangement et du catalogue des inscriptions conservées au Musée national d'Athènes. Le Dr Lolling a fait et fera encore d'intéressantes découvertes dans le Musée même (1).

ATTIQUE.

Athènes. — Série de dédicaces archaïques à Athéna.

= *Deltion*, p. 82, avec le nom du sculpteur, Πύθις ἐποίεσεν.

= *Ibid*, p. 90. Nouveau fragment du *C. I. A.*, I, 382. Cf. p. 91, nº 8.

= *Ibid.*, p. 92. Signature de Philon, fils d'Euporion. Cf. *C. I. A.*, IV, 2, 373 ^{103}.

= *Ibid.*, p. 93 et 94. Quatre fragments qui complètent la dédicace publiée par Kirchhoff, *C. I. A.*, IV, 2, nº 373 ^{208}.

= *Ibid.*, p. 95. Les deux fragments (*C. I. A.*, IV, 2, nºs 373^{28} et 373 ^{36}) appartiennent à la même dédicace. On y trouve, comme dans la dédicace précédente, l'orthographe μΗεγάλο. Sur cet emploi du signe de l'aspiration, cf. M. Bréal, *Mémoires de la Société de Linguistique*, VI, 209.

= *Ibid.*, p. 95. Les deux fragments (*C. I. A.*, IV, 2, nº 362, p. 79, et *C. I. A.*, I, nº 354) appartiennent à la même dédicace : l'offrande était dédiée par le célèbre fabricant de vases Euphronios.

= *Ibid.*, p. 96. Joindre *C. I. A.*, IV, 2, nºs 373 ^{3} et 373 ^{96}.

= *Ibid.* Nouveau fragment du *C. I. A.*, IV, 2, nº 373 w 23 (p. 127).

= Joindre *C. I. A.*, IV, 2, nº 373 v (p. 126) et le fragment c du nº 373 w, 10 (p. 127). On a retrouvé un troisième fragment qui donne la dédicace complète. (*Deltion*, p. 96.)

(1) Signalons tout de suite à nos lecteurs une intéressante thèse épigraphique récemment couronnée par l'Université de Gœttingue : *Sermo graecus quo S. P. Q. R. ... usque ad Tiberii Caesaris aetatem in scriptis publicis usi sunt*, par Paul Viereck, Gœttingue, 1888. — 32 inscriptions y sont reproduites et complétées d'une façon parfois aventureuse (nº 29), toujours intéressante (nº 16, Stratonicée).

= Nouveau fragment de 373 w, 10 (p. 127). *Ibid.*, p. 96.

= Joindre *C. I. A.*, IV, 2, p. 126 et 127, nos 373 w 1; 373 w 9a; *Sitzungsb. der Akad. der W. zu Berlin*, 1888, p. 240, n° 4; *C. I. A.*, IV, 2, *ibid.*, nos 373 w 12; 373 w 9b. (*Deltion*, p. 96.)

= Joindre *C. I. A.*, I, 350a et *C. I. A.*, IV, 2, 373 95. On a ainsi complète la dédicace où figure le nom du sculpteur Archermos, de Chios. (*Ibid.*, p. 118.)

= Nouveau fragment du *C. I. A.*, IV, 2, 373 174. (*Ibid.*, p. 118.)

= Dédicace à Athéna faite par six personnages d'une même famille et habitant des dèmes voisins, Phlya, Aphidna, Marathon, Ikaria. On sait que l'emplacement d'Ikaria a été récemment fixé par M. Milchhœfer (*Deltion*, p. 91).

= La dédicace à Hermès (*C. I. A.*, I, 482) a été complétée par la découverte de la partie supérieure (*Deltion*, p. 111).

= Nouveau fragment et essai de restitution de l'important décret d'Athènes relatif à l'envoi de clérouques dans Salamine, qui a déjà été étudié par Kœhler, Kirchhoff, Foucart et Gomperz. Les restitutions sont de Lolling (*Deltion*, p. 117 et suiv.).

= Fragment du *C. I. A.*, I, 37 (décrets relatifs à la fixation du tribut φόρος). La colonne de gauche fait suite au fragment Z″ (Ἀκταῖαι πόλεις); celle de droite renferme les noms de quelques villes du Θράκιος φόρος : plusieurs apparaissent pour la première fois (*Deltion*, p. 115).

= Fragment d'un nouveau *Catalogus sexagesimæ tributorum* (*Deltion*, p. 112). Il est postérieur à l'année 425, puisque les cités de la Chersonèse de Cnide y sont mentionnées séparément (Αἷδε τῶν πόλεων Χερρονέσο συντελέσασαι ἀπέδοσαν) : au nombre de ces cités figure la ville carienne d'Amos, qui ne nous était connue que par Étienne de Byzance.

= Nouveau fragment du décret publié dans le *C. I. A.*, I, 42 et 43 : traité d'alliance entre Athènes et le roi de Macédoine Perdiccas, conclu en 423 (*Deltion*, p. 110).

= 3 fragments inédits de l'inventaire des biens des Hermocopides, vendus après confiscation, sont publiés par Kœhler dans l'*Hermes*, XXIII, p. 392 et suiv. Le premier se rattache à un fragment déjà connu : *C. I. A.*, I, Suppl. 277 a. Plusieurs des noms cités dans les deux premiers nous sont connus par le discours d'Andocide. Le troisième est particulièrement intéressant : le rapprochement avec un texte de Pollux (X, 36, 38, 40), apprend en effet que c'est une partie de l'inventaire du mobilier de la chambre à coucher d'Alcibiade, tentures, lits, divan, armoires, sièges, etc.

= Deux grands fragments d'une inscription relative à la construction de l'Érechthéion (*Deltion*, p. 87 et suiv.). Elle renferme entre autres, le compte des dépenses faites pour les deux frontons : l'un est désigné par les mots : fronton de l'Est (ὁ πρὸς ἕω αἰετός) et l'autre fronton du côté du Pandroséion (ὁ πρὸς τοῦ Πανδροσείου αἰετός). Ainsi se trouve confirmé le texte de Pausanias (I, 17, 3), où il est dit que le temple de Pandrose était contigu à celui d'Athéna. Le fronton du Pandroséion n'est autre en effet que le fronton Ouest, qui existait encore au temps de Stuart.

= Fragment d'une inscription relative à la construction de l'Érechthéion, du commencement du IVe siècle. (*Deltion*, p. 118).

= L'Ἐφημερίς du 1/13 septembre nous annonce une importante découverte. On connaît le décret de la phratrie des Δημοτιωνίδαι, trouvé en 1883 à Tatoï (Décélie), et publié dans le *C. I. A.*, II, *pars* II, n° 841 *b* d'après un estampage de Lolling. Ni le savant allemand, ni l'intendant de la villa royale,

ni Munter, qui avait communiqué à Koumanoudis la première copie et le premier estampage, n'avaient pris garde que la face postérieure de la stèle portait, sous la croûte épaisse qui la recouvrait, une longue et belle inscription de 67 lignes. Cette inscription, que M. Munter vient de découvrir, sera étudiée par M. Pantazidis dans le prochain fascicule de l'Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική : en attendant, il en publie le texte en caractères courants dans le numéro du 1/13 sept. de l'Ἐφημερίς, journal politique quotidien.

L'inscription comprend trois parties : 1° la fin du décret gravé sur la face antérieure (l. 1-10); 2° et 3° deux amendements aux décrets περὶ τῆς εἰσαγωγῆς τῶν παιδῶν καὶ τῆς διαδικασίας. Le premier de ces amendements est particulièrement intéressant (l. 10-56). Il nous fait connaître l'existence, au moins à Décélie, de Θίασοι qui sont des subdivisions de la phratrie. Les Θιασῶται sont les premiers garants de la légitimité des enfants qui sont présentés aux φράτερες : ce sont eux qui dans l'agora de la phratrie émettent un premier vote. Les φράτερες ne votent qu'en second lieu, et si leur avis n'est pas conforme à celui des Θιασῶται, ceux-ci sont frappés d'une amende. Enfin l'amendement nous fait connaître le texte du serment prêté par les trois témoins qui assistaient l'εἰσαγόμενος. Nous le citons : Μαρτυρῶ ὃν εἰσάγει ἑαυτῷ ὑὸν εἶναι τοῦτον γνήσιον ἐγ γαμετῆς. Ἀληθῆ ταῦτα νὴ τὸν Δία τὸν φράτριον · εὐορκοῦντι μέν μοι... Les trois témoins devaient, s'il était possible, être choisis parmi les Θιασῶται.

Nous reviendrons nous-même sur cette très importante inscription qui nous fournit de si précieux renseignements, non-seulement sur les formalités de l'état civil à Athènes, mais sur la constitution de la phratrie et du dème (1). L'inscription date du commencement du IVe siècle.

= Joindre *C. I. G.* 92 et la première partie du décret de proxénie publié par K. D. Mylonas dans le *Bull. de corr. hellén.*, XII, p. 144, n° 9. C'est un décret de proxénie rendu en 349-8, en l'honneur de Théogénès de Naukratis. La même inscription permet de restituer le nom du secrétaire dans *C. I. A.*, II, 107 et 108 fr. a. (A. Wilhelm, *Hermes*, XXIII, p. 471 et suiv.)

= Nouveau fragment du *C. I. A.*, II, 2, nos 733 et 734. (Cf. *C. I. A.*, II, 250.) Inventaire des armes qui, sous l'archontat d'Anaxikratès (307-6) et sur la proposition de Démocharès, ont été transportées et mises en réserve dans l'Acropole. (*Deltion*, p. 114).

= Fragments de décrets :

— Décret relatif à l'envoi d'une ambassade (*Deltion*, p. 90).

— Décret honorifique (*ibid.*, p. 112).

= Carl D. Buck publie dans *The American Journal of Archæology...* (II, p. 149-164), trois nouveaux fragments découverts en décembre 1887 sur l'Acropole, de *Catalogi paterarum argentearum* (*C. I. A.*, II, nos 768-776). Son long article et ses comparaisons avec les actes d'affranchissement de Delphes ne sont pas suffisamment probants.

= Contrat de vente à réméré (ἐπὶ λύσει), consenti par un Thiase. (*Deltion*, p. 115).

= Inscriptions funéraires, avec démotiques (*Deltion*, p. 74, nos 6-9; p. 91, n° 7; p. 98, n° 9; p. 116, n° 3).

(1) Entre autres détails, il est parlé d'un avis concernant les gens de Décélie, qui devra être placardé à Athènes, ὅπου ἂν Δεκελεῖης προσφοιτῶσιν ἐν ἄστει (l. 3 et suiv.). Cf. Lysias, *C. Pantaléon*, (XXIII), 3 : ἐλθὼν ἐπὶ τὸ κουρεῖον τὸ παρὰ τοὺς Ἑρμᾶς ἵνα οἱ Δεκελεῖς προσφοιτῶσιν.

= Inscriptions funéraires, avec l'ethnique Παλεύς et Παλῆς, (*Ibid.*, p. 98, nos 6 et 7).

= Kœhler publie dans l'*Hermes* (XXIII, p. 474-476), 6 inscriptions funéraires découvertes dans la nécropole d'Ha Trias, qui sont antérieures à la guerre du Péloponnèse (Cf. *Mittheil. d. d. arch. Inst. in Athen.*, X, p. 359 et suiv., nos 2, 7, 13, 29). On a donc, dès le ve siècle, creusé des tombeaux à cet endroit du Céramique extérieur. L'histoire de la nécropole d'Ha Trias est encore à écrire et, dans une note fort intéressante, Kœhler trace rapidement un plan qui devrait tenter quelque membre de notre école d'Athènes.

Inscriptions céramiques.

= Signature du potier Nicosthénès (*Deltion*, p. 83; 102).

= Vase à figures noires. Jeunes filles (Ἐπανθίς, Γλυκε... Πο..) s'approchant d'une fontaine (Καλιρόε). A rapprocher d'un vase du Louvre, publié dans Gerhard, *A. G. V*, IV., 307. (*Deltion*, p. 83.)

= Dédicace, noms des personnages (*Deltion*, p. 102).

Le Pirée. — Inscriptions relatives à la reconstruction des murs du Pirée en 394-391. Fournitures de tuiles (*Bull. de corr. hellén.*, XII, p. 347, 349, 355).

= Inscriptions sur des tuiles provenant du toit des fortifications (*Ibid.*, p. 351 et 352. Cf. p. 357).

BÉOTIE.

Tanagra. — Inscriptions funéraires sur pierre (*Deltion*, p. 84, 106, 108, 109).

= Inscriptions céramiques, *ibid.*, p. 85, p. 99. L'une, en caractères archaïques et deux fois répétée, se lit : Μαφυταεα ἐμί.

THESSALIE.

Pharsale. — Dédicace à Zeus Soter, de la même année que l'inscription no 202 dans Heuzey (*Mission de Macédoine*, p. 428). Les noms de deux des cinq tages ou archontes sont un peu moins mutilés (*Mittheil. Athen.*, XIII, p. 102).

ILES DE L'ARCHIPEL.

Délos. — Décret du commencement du IIIe s. en l'honneur du sculpteur Télétimos, auteur d'une statue d'Asklépios et d'une statue de la reine Stratonice — qui lui avaient été commandées par Délos (Homolle, *Bull. de corr. hellén* XII, p. 419 et suiv.).

Anaphé. — Dédicace à Apollon, avec la signature d'un sculpteur jusque-là inconnu, Ἄλκιππος Πάριος (*Journal of hellenic Studies*, IX, p. 90) (1).

Lesbos. — C. Cichorius publie dans les *Mittheil. Athen.*, XIII, p. 42 et suiv., 62 inscriptions de Lesbos. Noter une copie plus complète de deux fragments des cadastres (nos 1 et 2) déjà publiés dans le *Bull. de corr. hellén.*, IV, p. 417 et suiv.; no 18, dédicace en l'honneur du rhéteur Potamon, fils de Lesbonax; no 35, où est mentionné un ἀντιπαιδονόμος.

(1) Il me semble bien difficile d'admettre avec M. Hicks que l'inscription remonte au Ve siècle.

ASIE-MINEURE.

L'Asie-Mineure attire toujours les voyageurs, archéologues, épigraphistes et géographes.

Maintenant que le royaume de Grèce est sillonné de routes carrossables et de chemins de fer, la Turquie d'Asie est par excellence le pays des grandes excursions, des longues chevauchées, des recherches patientes et habiles, des découvertes inattendues. Français, Américains, Anglais, Allemands s'y engagent bravement, parcourant souvent les mêmes routes et copiant les mêmes inscriptions, mais — que les voyageurs de l'avenir se rassurent — chacun revient avec des copies plus exactes ou plus complètes !

Les lecteurs du *Bulletin de Correspondance hellénique* et de la *Revue des Études grecques* savent déjà que notre École d'Athènes n'a pas à se repentir d'avoir cédé à la tentation.

Un ancien membre de l'École américaine, marchant sur les traces de M. Ramsay, M Sitlington-Sterrett vient de publier, à quelques mois d'intervalle, les résultats de deux longues campagnes en Asie-Mineure. La *Revue* a déjà annoncé le premier de ses deux livres (1) : nous avons, depuis lors, reçu le second. Il forme le tome II des *Papers of the American School of classical Studies at Athens* et a pour titre : *An epigraphical Journey in Asia Minor.* Ce voyage, fait presque entièrement aux frais de l'auteur, pendant l'été de 1884, comprend trois parties :

1° D'Isparta (non loin de l'ancienne Sagalassos) à Ak Seraï (l'ancienne Archelaïs). L'itinéraire est tracé sur la carte parue dans le volume précédent, *The Wolfe expedition to Asia Minor.* Tome III des *Papers*;

2° D'Ak-Seraï à l'Euphrate, dans l'ancienne Cappadoce méridionale, avec carte spéciale dressée par Kiepert;

3° De l'Euphrate à Angora, dans la Cappadoce septentrionale, avec carte spéciale dressée par Kiepert.

Le livre est, comme le précédent du même auteur, rédigé sous la forme d'un journal de voyage, avec de très sobres descriptions du pays, qui satisferont difficilement un géographe. Pour les inscriptions, il n'y en a pas moins de 398, mais il s'en faut que toutes soient inédites. Beaucoup sont de nouvelles copies et dans le commentaire sont soigneusement notées les variantes. A vrai dire, il n'y a pas de commentaire et pour la très bonne raison que ces textes n'en comportent pas : les plus intéressants ont été déjà étudiés et il faut savoir gré à M. Sterrett de ne pas répéter ses devanciers. Ce qu'il a voulu faire et ce qu'il a fait au prix de bien des fatigues, ça été d'amasser des matériaux, de recueillir des textes qui viennent grossir les séries déjà formées, notamment la série des inscriptions funéraires avec amendes, la série des bornes milliaires romaines (nos 269-277). En somme, la campagne de 1884 a été moins fructueuse que celle de 1885 ; le livre renferme moins de textes intéressants : aussi regrettons-nous plus vivement encore que l'auteur n'y ait pas joint une longue table des matières et des *indices* détaillés. Il nous faudrait un guide à travers ce champ de pierres : il nous fait absolument défaut.

Plus récemment (printemps de 1888), un Anglais, déjà connu par un voyage

(1) *Revue des Études grecques*, I, p. 249.

dans les Cyclades et à Thasos, J. T. Bent (1), a visité la côte S. de l'Asie-Mineure, depuis Cnide jusqu'au S. de Patara. On trouvera dans le *Journal of hellenic Studies*, IX, p. 82 et suiv., un court compte-rendu de cette excursion (2). Les inscriptions que T. Bent a découvertes sont entre les mains de E. L. Hicks qui en publie deux dans le même journal : elles sont signalées plus loin.

Enfin l'Académie de Berlin a chargé le géographe Kiepert et le Dr Fabricius d'une mission en Asie-Mineure : les deux savants se sont mis en route au mois de mai et M. Kiepert est déjà de retour. Les dernières nouvelles étaient d'Adramyti *(Berliner Phil. Woch.*, nº 28). Nous tiendrons nos lecteurs au courant des découvertes faites par les deux savants.

Éolide. — D. Baltazzi publie dans le *Bull. de corr. hellén*, XII, p. 358 et suiv., 32 inscriptions, pour la plupart inédites, qu'il a recueillies dans l'Eolide. Le plus grand nombre provient de Cymé. Les nos 4 et 6 nous font connaître deux mois nouveaux du calendrier de cette ville, Τερρεύς et Ἀμάλωιος.

Lydie. — Sous un bas-relief provenant de *Koula*, près de Philadelphie, qui représente une femme debout (Γερμανίκα) devant un cavalier qui tient un javelot, on lit la dédicace suivante (déjà publiée dans le Μουσεῖον de Smyrne, III, 163) Γαΐῳ Γερμανικῷ αὐτοκράτορι Καίσαρι καθιερῶται (sic) πᾶς ὁ δημόσιος τόπος. S'agit-il de Germanicus ou de son fils Caligula? M. Mommsen se décide pour la seconde hypothèse, bien que la titulature soit singulièrement incorrecte. A ce propos, l'auteur remarque que dans C. I. G, 2452 il n'y a certainement pas ΓΑΙΟΝ, mais ... ΛΑΙΟΝ (*Mittheilungen Athen.*, p. 18).

Lycie. — *Xanthos*. — Deecke attribue la grande inscription lycienne de Xanthos (M. Schmidt, *The Lycian Inscriptions*, Taf. VII, 1-4) au ve siècle, à la dernière partie de la guerre du Péloponnèse, 413/12. Les évènements qui y sont rappelés sont racontés par Thucydide (VIII, 5, 6 et 28). Deecke a été mis sur la voie par les recherches d'un érudit français, Imbert, qui a reconnu (Face N. l. 11, 14 et 15) le nom de Tissaphernès et (Face S. l. 50) le nom d'Amorgès, fils de Pissouthnès (cf. Thucydide, VIII, 5 fin). Les restitutions et lectures proposées par Deecke confirment ces découvertes d'Imbert. A la fin de la face S. est racontée l'expédition des Péloponnésiens et de Tissapherne contre Iasos, où Amorgès fut fait prisonnier (Thucyd., VIII, 28); quelques lignes plus haut il est dit, comme dans l'inscription grecque intercalée dans la face N., que le dynaste lycien Chærœe (ΚάρFις en grec) a tué le même jour sept Arcadiens de sa main. (Sur ces auxiliaires d'Amorgès, voy. Thucyd., *loc. cit.*) — *Berliner philolog. Wochenschrift*, 1888, p. 827-828.

Lissé. — A peu de distance de Lydæ, Bent a découvert, sur une même pierre, deux décrets rendus par une cité inconnue jusque-là : Λισσατῶν ὁ δῆμος. Ce sont deux décrets honorifiques, en l'honneur d'un citoyen de *Lissé* ou *Lissai*, et d'un Rhodien : le premier est daté de la 8e année du règne de Ptolémée, sans doute Ptolémée Evergète (240 av. J.-C.); le second de la onzième année (237 av. J.-C.). *Journal of hellenic Studies*, IX, p. 88 et 89.

(1) Voy. l'Index du VIIIe volume du *Journal of hellenic Studies*.
(2) Cf. *Athenæum*, 26 mai 1886, p. 671.

Pisidie. Lycaonie. Cappadoce. — Voy. l'ouvrage de Sitlington Sterrett, dont il est parlé plus haut.

Cilicie. — *Pompéiopolis.* — Inscription en l'honneur de Pompée, fondateur et patron de la ville : la restitution proposée fixe la date de la fondation après le troisième imperium de Pompée, après 67 av. J.-C. (*Bull. de corr. hellén.*, XII, p. 427 et suiv.)

ÉGYPTE.

Alexandrie. — Il sera rendu compte ailleurs de l'important ouvrage que le Dr Néroutsos bey vient de faire paraître à la librairie Leroux : *L'Ancienne Alexandrie. Étude archéologique et topographique*, avec un plan, 2 planches et plusieurs bois, 1888. Mais nous signalerons les deux appendices joints au texte : I. *Inscriptions grecques et latines recueillies dans la ville d'Alexandrie et aux environs* (p. 91-127) ; II. *Inscriptions recueillies à Nicopolis* (Ramleh, p. 128-130. De ces 61 inscriptions, aucune n'est inédite : l'auteur les a publiées dans la *Revue archéologique* de 1887 (1). Mais il faut lui savoir gré de les avoir jointes à son volume : c'est une sorte de *Corpus* des inscriptions découvertes à Alexandrie dans ces dix dernières années, et Néroutsos bey saura le tenir au courant.

Nous appellerons tout particulièrement l'attention des lecteurs sur une intéressante série d'urnes funéraires avec inscriptions (nos 12-22, 32-43). Plusieurs nous étaient déjà connues par un article de M. A. C. Merriam, actuellement directeur de l'École américaine d'Athènes. Ces urnes renfermaient les cendres d'étrangers, principalement de mercenaires au service des Ptolémées, et plusieurs noms se retrouvent soit dans les auteurs, soit dans d'autres inscriptions.

B. H.

(1) Même alors elles n'étaient pas toutes inédites.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

5 *juillet* 1888. — Présidence de M. Croiset. M. Kasdonis écrit pour remercier l'Association du prix décerné à l'*Hestia*.

M. l'abbé Rayon est admis à faire partie de l'Association en qualité de membre donateur. Sont admis comme membres ordinaires, MM. E. Sanson, architecte; G. Sotiriadis, d'Odessa; L.-L. Oulianoff, E.-S. Cappa, N.-A. Serbos, de Nicolaïef.

M. Huit lit un mémoire sur les rapports d'Aristophane et de Platon.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

BERNARDAKI. — Euripide, **Phéniciennes**, (Bibl. Zôgraphos), Athènes, 1888.

BOLTZ. — **Hellenisch, die allgemeine Gelehrtensprache der Zukunft**, Leipzig (sans date).

KONSTANTINIDÈS. — Platon, **Euthyphron, Apologie, Criton**, avec notes critiques, impr. aux frais de L. G. Zariphi, Athènes, 1888.

KYRIAKOS. — Μελεταί, Athènes, 1888.

NOLHAC (DE). — **Les Études grecques de Pétrarque**, Impr. nationale, 1888.

Cultura, an. VII, vol. 9, num. 9-10, 1-15 mai 1888.

Papers of the American School of classical Studies al Athens, vol. III et IV, Boston, 1888.

Παρνασσός, t. ΙΑ', τεῦχ. Η' καὶ Θ', Athènes, 1888.

Le Puy, typographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

DE LA TÉTRALOGIE

DANS L'HISTOIRE DE LA TRAGÉDIE GRECQUE

C'était, comme on le sait, la loi ordinaire des concours dramatiques à Athènes au ve siècle, que chaque concurrent fît représenter trois tragédies et un drame satyrique. Un groupe ainsi constitué était pour les contemporains une *didascalie;* à cette appellation on substitua dans la suite le nom plus précis de *tétralogie,* qui a prévalu dans l'usage moderne. La tétralogie s'offre à nous sous deux formes distinctes : tantôt les quatre pièces étaient relatives à une même série d'événements ; c'est ce qu'on peut appeler, pour la commodité du langage, la *tétralogie liée;* tantôt elles étaient indépendantes les unes des autres par le sujet et réunies seulement d'une manière arbitraire par la représentation : c'est la *tétralogie libre.*

De ces deux formes, la seconde subsiste presque seule au temps de Sophocle et d'Euripide, la première semble prédominante chez Eschyle. On considère généralement la tétralogie liée comme un perfectionnement de la tétralogie libre, dû au génie d'Eschyle. La succession des faits, telle qu'on la suppose, est donc celle-ci : à l'origine, des tragédies indépendantes ; plus tard, un groupement qui n'implique encore aucune liaison intérieure ; puis un autre groupement plus étroit fondé sur l'unité de la légende ; en dernier lieu, un retour en arrière, qui maintient l'assemblage tout en rompant la liaison intime (1).

(1) C'était là l'opinion de Casaubon, *De satirica poesi,* p. 122 sq. Cf. Dahlmann, *Primordia et successus veteris comœdiae,* 1811. Hermann, *De tetralogia (Op.,* II. p. 306) ne s'explique pas sur ce point. Welcker le premier a com-

Ainsi conçue, l'histoire de la tragédie grecque offre une série d'anomalies vraiment singulières. Tout d'abord l'origine du groupement tétralogique reste inexpliquée : la tétralogie libre apparaît à une date indéterminée, sans raison connue; puis, de cette forme imparfaite naît une autre forme plus savante, qui règne un moment et disparaît, chose singulière, justement lorsque l'art dramatique se perfectionne. Tout cela est capricieux et confus, obscur et contraire à l'ordre naturel des choses, qui veut que les formes se succèdent dans l'art comme dans la vie en suivant une loi d'évolution.

Une explication des faits, qui rétablirait cette loi, — en tenant compte, bien entendu, des témoignages, — serait à mes yeux justifiée par ses résultats mêmes. Cette explication est-elle possible et vraisemblable? On en jugera par le rapide exposé qui va suivre.

I

Aristote nous apprend que la tragédie est issue du dithyrambe et qu'elle était à l'origine, en partie au moins, improvisée (1) ; il ajoute que ses progrès furent lents et que son caractère propre n'apparut que peu à peu (2). On peut conclure de là qu'assez longtemps elle ne fut guère qu'une forme spéciale du dithyrambe, peu différente de la forme ancienne et commune, puis de plus en plus distincte. Par suite, quand les concours

pris que la tétralogie (ou plutôt la trilogie, car il laisse de côté le drame satyrique) devait être sortie d'une extension de la tragédie primitive *(Die Æschyl. Trilogie*, t. I, p. 498) ; mais il attribue cette extension à Eschyle seul, qui l'aurait imaginée avant la bataille de Marathon et mise en pratique surtout après (*Ibid.* p. 499). Cela est fort arbitraire, et l'invention ainsi mise au compte d'Eschyle présente toute sorte de difficultés. Otfried Müller est revenu purement et simplement à l'idée de Casaubon sans l'expliquer autrement *(Litt. Gr.*, trad. Hillebrand, in-12, t. II, p. 412). Bergk admet, comme Welcker, qu'Eschyle aurait introduit à la fois l'usage de présenter trois tragédies à chaque concours et celui de les lier *(Gr. Litt.*, t. III, p. 229).

(1) *Poëtique*, c. 4.

(2) *Ibid.* Κατὰ μικρὸν ηὐξήθη προαγόντων ὅσον ἐγένετο φανερὸν αὐτῆς.

tragiques s'établirent, probablement vers 525 avant J.-C. (1), ils durent ressembler beaucoup aux concours dithyrambiques. Le groupement tétralogique, étranger à ceux-ci, le fut également à ceux-là.

Ainsi, ce n'est point par héritage que l'habitude de ce groupement est venue à la tragédie. Il n'est guère probable non plus qu'elle soit née d'un simple accident d'organisation matérielle, d'un mode d'arrangement suggéré par l'expérience des concours. Deux choses principalement rendent cette conjecture invraisemblable. D'abord les concours musicaux étaient nombreux et variés à Athènes : or nous ne voyons pas que le même genre de combinaison ait été jamais appliqué en dehors du concours de tragédie ; nous n'en trouvons aucune trace notamment dans le concours des poètes comiques, bien que la comédie ait imité d'ailleurs la tragédie à tant d'égards. Si la tétralogie est restée à ce point propre à la tragédie, n'est-ce pas une raison de croire qu'elle tenait à sa nature même, et par suite, qu'elle a dû naître spontanément par le fait de son développement? En outre, pour peu qu'on y réfléchisse, il est impossible, ce me semble, de ne pas reconnaître que le groupement tétralogique, loin de faciliter le fonctionnement du concours, devait au contraire l'embarrasser singulièrement. Pour ne parler que du jugement final entre les concurrents, combien n'était-il pas plus malaisé de comparer entre elles ces séries de pièces souvent très inégales que de se prononcer sur des pièces isolées? Qu'on ait passé par dessus cette difficulté, si la force des choses l'a imposée, on le comprend ; mais qu'on l'ait créée à plaisir par une étrange fantaisie d'organisation, voilà qui paraîtra sans doute peu croyable.

Dès à présent donc, une chose au moins semble acquise : c'est qu'il faut chercher dans les premiers progrès de la tragédie même l'acheminement naturel qui a dû la conduire à la forme tétralogique.

(1) Selon Suidas (v. Χοιρίλος), Chœrilos aurait concouru pour la première fois dans la 64e Olympiade (524-1 av. J.-C.); c'est le plus ancien concours dont la date soit connue avec quelque certitude. Le marbre de Paros parle bien de prix décernés dès le temps de Thespis, mais la date qu'il indique est à demi effacée et n'a pu être restituée que par conjecture.

Ces premiers progrès, Aristote les a résumés dans une phrase concise, mais pleine de renseignements : Ἔτι δὲ τὸ μέγεθος ἐκ μικρῶν μύθων καὶ λέξεως γελοίας, διὰ τὸ ἐκ σατυρικοῦ μεταβαλεῖν, ὀψὲ ἀπεσεμνύνθη (1). Si l'on étudie de près ce témoignage, on y découvre trois faits importants : 1° la tragédie se dégage complètement de l'élément satyrique ; 2° son style qui au début prêtait à rire (λέξις γελοία) acquiert peu à peu de la noblesse ; 3° les pièces qui étaient courtes (μικροὶ μῦθοι) prennent une étendue qui leur donne un aspect plus noble (τὸ μέγεθος... ἀπεσεμνύνθη).

Ce dernier point est celui qui doit attirer d'abord notre attention. Comment la tragédie put-elle croître en étendue ? Aristote nous renseigne encore à cet égard : ce fut par l'insertion d'un plus grand nombre de récits ou de dialogues entre les chants du chœurs : Ἔτι δὲ ἐπεισοδίων πλήθη καὶ τὰ ἄλλα ὡς ἕκαστα κοσμηθῆναι λέγεται (2). Ce qu'il ne nous dit pas, c'est quelle fut la matière de ces épisodes multipliés ; là pourtant est le point délicat de notre recherche. Admettrons-nous que les prédécesseurs d'Eschyle savaient varier un sujet par des inventions accessoires qui donnaient naissance à des péripéties ? Ce serait supposer qu'ils étaient plus habiles qu'il ne le fut lui-même, et la conduite si simple de ses drames serait le meilleur argument à opposer à cette opinion, si elle était possible. Etait-ce donc de l'étude des caractères qu'ils tiraient la matières de leurs développement nouveaux ? Moins encore. Un sujet étant donné, il était impossible aux poètes d'alors de l'enrichir par le dedans : si l'un d'eux eût été capable de le faire, c'est lui, et non Eschyle, qui aurait mérité d'être regardé comme le père de la tragédie. Ce qu'Aristote atteste doit donc s'expliquer d'une d'autre manière. Evidemment, au lieu de prendre une seule scène d'épopée ou de légende pour en faire la matière d'une tragédie, on en prit plusieurs, on prit même au besoin l'épopée ou la légende tout entière. De là de longues pièces sans unité de temps qui par la composition ressemblaient à des poèmes épiques. Un passage d'Aristote nous en a conservé le souvenir, et à cet égard c'est un des plus précieux de la *Poétique*. « La tra-

(1) *Poétique*, c. 4.
(2) *Poétique*, c. 4.

gédie, nous dit-il, s'efforce autant que possible d'enfermer son action dans la durée d'une révolution de soleil ou de ne la dépasser que fort peu : l'épopée au contraire n'est pas limitée par le temps, et par là elle diffère de la tragédie. *Toutefois, dans les premiers temps, on faisait à cet égard dans la tragédie comme dans l'épopée* (1). » Si cette dernière phrase, très claire en réalité, a pu paraître obscure, si l'on a essayé de lui donner des interprétations qu'elle ne saurait comporter, n'est-ce pas tout simplement parce qu'on se représentait mal cet état intermédiaire de la tragédie que j'essaye de définir en ce moment? Les mots τὸ πρῶτον, dans un chapitre où l'auteur remonte jusqu'aux essais du VIe siècle, ne peuvent s'appliquer naturellement qu'à la période antérieure à Eschyle, et la remarque n'a d'ailleurs toute sa valeur qu'autant qu'elle vise des tragédies proprement dites et non des groupes de tragédies. Pour en comprendre bien la justesse, il faut se représenter des drames étendus et traînants, le plus souvent mal divisés, de longues séries d'évènements flottant un peu au hasard, plusieurs personnages principaux se succédant dans des situations diverses, en un mot une tragédie en voie de croissance, visant déjà à la grandeur, mais attendant encore la main puissante qui devait l'organiser. Si les œuvres dramatiques de Chœrilos et de ses contemporains, c'est-à-dire des successeurs immédiats de Thespis, ont disparu sans même laisser de fragments, n'est-ce pas précisément parce que le goût public, une fois instruit par Eschyle, se détourna pour jamais de ces compositions lâches et indécises, ἀόριστοι τῷ χρόνῳ, où rien ne se détachait avec vigueur et dont les parties ne se rassemblaient pas d'elles-mêmes en un tout vivant et harmonieux?

(1) *Poétique*, c. 5 : Ἡ μὲν γὰρ (τραγῳδία) ὅτι μάλιστα πειρᾶται ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου εἶναι ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν, ἡ δὲ ἐποποιία ἀόριστος τῷ χρόνῳ καὶ τοῦτο διαφέρει. καίτοι τὸ πρῶτον ἐν ταῖς τραγῳδίαις τοῦτο ἐποίουν καὶ ἐν τοῖς ἔπεσιν.

II

Cette forme intermédiaire entre la tragédie à demi dithyrambique de Thespis et la tragédie achevée d'Eschyle est nécessairement celle d'où la tétralogie a dû naître. On pressent déjà comment cela put se faire par un simple phénomène de végétation naturelle, par une sorte de sectionnement organique résultant de la vie même et des modifications perpétuelles qu'elle entraîne. Toutefois il est bon de donner à cette idée toute la précision qu'elle comporte en l'absence de témoignages.

La fin du VIe siècle vit s'organiser, grâce au génie inventif de Pratinas, le drame satyrique. Que ce genre de drame ait eu, à un certain moment voisin de sa naissance, une existence indépendante de la tragédie, cela n'est pas tout à fait impossible, bien qu'incertain. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que dans l'histoire littéraire, le drame satyrique ne se montre qu'associé à la tragédie. Non seulement il fait partie de la représentation tragique, dont il est un élément nécessaire (1), mais, chose plus importante, nous savons que le chœur satyrique n'était qu'une fraction du chœur unique qui servait pour la tétralogie tout entière (2). Il résulte de là que l'association du drame satyrique à la tragédie se fit au moyen d'un sectionnement du chœur tragique primitif qui était, comme on le sait, de cinquante choreutes (3). De ce nombre total, on détacha un

(1) Plutarque, *Péricl.*, c. 5 :... τραγικὴν διδασκαλίαν... ἔχειν τι πάντως καὶ σατυρικὸν μέρος.

(2) Cela résulte de didascalies, telles que celle qui nous a été conservée dans l'argument de l'*Agamemnon* d'Eschyle par exemple : Πρῶτος Αἰσχύλος Ἀγαμέμνονι, Χοηφόροις, Εὐμενίσι, Πρωτεῖ σατυρικῷ. ἐχορήγει Ξενοκλῆς Ἀφιδνεύς. Il n'y a qu'un seul chorège et par conséquent un seul chœur. D'ailleurs lorsque plus tard le drame satyrique fut remplacé par des tragédies d'une nature spéciale, telles qu'*Alceste*, toutes les fractions du chœur n'eurent en réalité qu'une même fonction. Cela n'aurait guère été possible, s'il y avait eu un chœur *satyrique* spécialement constitué par l'État en vue d'un rôle distinct.

(3) Pollux, *Onomast.* IV, 110 (Bekker) : Τὸ δὲ παλαιὸν ὁ τραγικὸς χορὸς πεντήκοντα ἦσαν.

groupe qui fut spécialement affecté à la représentation du drame satyrique. L'application du même procédé à la tragédie proprement dite me paraît avoir dû être l'origine immédiate de la tétralogie.

On comprend aisément que les grandes pièces mal construites dont nous venons de parler aient dû tendre d'elles-mêmes à se disjoindre. Plus elles s'étendaient, plus elles étaient exposées à ce danger, qui allait d'ailleurs devenir une bonne fortune. Pour peu que quelques épisodes, dans la série formée par le poète, eussent une importance prédominante, plusieurs tragédies partielles se formaient spontanément dans la tragédie totale. Il est probable qu'une simple distribution des rôles entre diverses fractions du chœur devint la cause déterminante qui accentua cette division. N'oublions pas que le poète tragique en ce temps était un maître de chœur (χοροδιδάσκαλος) et que le chœur avait le premier rôle dans la tragédie (1). Quand celle-ci était courte, au temps des μικροὶ μῦθοι, les mêmes chorentes pouvaient suffire à toute la représentation. Mais quand elle devint plus étendue, il arriva un moment où l'on dut sentir le besoin d'alléger leur tâche en la partageant. Cela put se faire d'ailleurs sans aucune intervention de l'État par la simple initiative d'un poète intelligent. Nous voyons qu'au temps d'Eschyle, le poète était encore maître de partager ses choreutes comme il l'entendait, et dans les *Euménides*, par exemple, deux chœurs paraissaient devant le public (2). Il était donc facile à ses prédécesseurs de constituer plusieurs groupes de choreutes et de décider que chacun de ces groupes chanterait à son tour pendant une partie de la pièce. Dans une *Thébaïde*, si l'on me permet cette hypothèse pour éclaircir ma pensée, un premier groupe pouvait représenter les compagnons de Laïos, un second ceux d'OEdipe, un troisième ceux d'Etéocle. Ce remplacement d'un chœur partiel par un autre permettait de diviser d'une manière simple et agréable une pièce trop longue. La sortie de

(1) Aristote, *Poétique*, c. 5 : Πρῶτος Αἰσχύλος τὰ τοῦ χοροῦ ἠλάττωσε καὶ τὸν λόγον πρωταγωνιστὴν παρεσκεύασεν.

(2) Sur la διχορία, voir Pollux, Onom. IV, 107 et 108 (Bekker); Schol. Aristoph., *Cheval*. 586 et *Paix*, 113; Hesychius, διχοριάζειν; Schol. Euripid. *Oreste*, 1268 et 1275.

chaque chœur marquait un repos, l'entrée d'un nouveau chœur donnait lieu à un défilé, spectacle pompeux toujours aimé du public. Pour quelles raisons d'ailleurs ces longues tragédies durent-elles se diviser généralement en trois parties plutôt qu'en deux ou en quatre? et pourquoi cette division ternaire finit-elle par prévaloir et par s'imposer, sans doute après des tâtonnements que nous ignorons? On le devine aisément : elle répondait mieux que toute autre à la succession naturelle des choses, puisqu'elle se prêtait à marquer dans une série d'événements le commencement, le milieu et la fin. D'ailleurs, divisée en deux parties, la tragédie eût semblé brisée; divisée en quatre ou en cinq, elle eût été comme émiettée et le chœur primitif, déjà diminué par le prélèvement des satyres, n'était pas assez nombreux pour se fractionner ainsi sans inconvénient.

Voilà les faits qui me semblent probables. Si les choses se sont réellement passées ainsi, on comprend que la tétralogie tragique ait pu se constituer sans éveiller l'attention des contemporains. Ce ne fut pas une grande invention ; ce fut seulement l'effet, à peine remarqué d'abord, de causes latentes qui se firent sentir peu à peu. On s'explique dès lors que le nom même de *tétralogie* n'ait été imaginé que beaucoup plus tard ; il ne devint nécessaire qu'au temps où la chose elle-même attira l'attention des observateurs ; quand elle s'était produite, elle avait passé inaperçue. On comprend aussi pourquoi, durant la période classique, il n'y eut jamais qu'un seul chorège pour chaque poète, bien que ce poète fît représenter quatre pièces distinctes. Cette anomalie, qui n'a guère été remarquée jusqu'ici mais qui n'est pas pour cela moins remarquable, n'a plus rien qui doive surprendre après ce qui vient d'être dit.

Une observation importante à faire, c'est que la tétralogie liée dut, si tout cela est vrai, précéder la tétralogie libre ; celle-ci fut l'innovation, tandis que l'autre était la chose ancienne. Pour être contraire à l'opinion commune, cette conséquence n'en est pas moins vraisemblable. Elle a l'avantage, en effet, de rétablir la succession naturelle des choses, puisque la tétralogie liée disparut avec Eschyle, tandis que la tétralogie libre persista entre les mains de Sophocle et d'Euripide.

III

Un point reste encore à éclaircir. Quel fut en tout ceci le rôle d'Eschyle? Une opinion, toute conjecturale d'ailleurs, a fait de lui l'inventeur de la tétralogie; après ce qui précède, nous nous bornerons à poser deux questions. Est-il vraisemblable qu'Eschyle se fût avisé d'une combinaison aussi gênante si elle n'eût été déjà à demi réalisée dans la tragédie contemporaine? Et s'il l'avait imaginée de toutes pièces, par quels moyens l'aurait-il imposée? Néanmoins, tout en faisant très grande, comme on vient de le voir, la part du progrès collectif et à demi inconscient, nous ne sommes pas obligés de nier entièrement celle du grand poète, et voici comment la nature même de son génie et les caractères de son œuvre nous la feraient concevoir.

On vient de voir comment la tragédie, trop chargée d'évènements et surtout de morceaux lyriques, dut tendre à se diviser; mais on a remarqué en même temps que le mode même de cette division put rester assez longtemps indécis. Pour le fixer d'une manière définitive, ce ne fut pas trop de l'autorité d'un homme de génie. Nous ignorons absolument et nous ne saurons probablement jamais comment Chœrilos ou Pratinas construisait un drame; mais nous admirons chez Eschyle, parmi les traits éminents de son art, l'habileté à définir et à limiter un sujet. Nul n'excelle comme lui à saisir et à marquer dans une légende ce qu'on pourrait appeler les moments dramatiques de l'action. A chacune de ses tragédies un de ces moments suffit; jamais, à cet égard, on ne surprend chez lui l'indice d'une hésitation (1). L'influence d'un esprit ainsi fait dut être grande au milieu d'une période de tâtonnements. Tandis que les autres

(1) Sauf peut-être dans la fin des *Sept contre Thèbes*, partie dont l'authenticité, comme on le sait, est contestée pour d'autres motifs. Voir l'article de M. Weil sur le *Remaniement du texte d'Eschyle*, dans la *Revue des Etudes grecques*, t. I, p. 17 et suiv.

poètes d'alors marquaient mollement les phases d'une action étendue et laissaient leurs tragédies partielles empiéter les unes sur les autres, Eschyle, avec la netteté impérieuse qui était dans son esprit comme dans son caractère, assignait à chacune des siennes son sujet et lui faisait une individualité frappante dans l'unité de l'ensemble. L'*Orestie* subsiste comme le témoin irrécusable de cette puissante manière de faire. Par là ses tétralogies durent être autant d'exemples, et l'on peut croire qu'il ne contribua pas peu à rendre manifeste et définitive cette division intime des sujets qui peut-être était restée jusque-là plus ou moins latente. S'il en est ainsi, ce fut lui qui en réalité commença le mouvement de séparation, dont Sophocle devait être le continuateur.

Toutefois il n'est pas improbable qu'une fois ce mouvement donné, quelques-uns des contemporains d'Eschyle l'aient devancé dans la voie nouvelle. Si le grand poète aimait à diviser profondément une légende et à en tirer des tragédies bien distinctes, il n'est pas douteux qu'il ne se plût aussi, par une tendance contraire, à maintenir l'unité fondamentale des groupes ainsi formés. Ces grands ensembles convenaient à son génie. Dans le vaste spectacle qu'ils offraient à son imagination, sa pensée, imbue de philosophie religieuse, pouvait suivre d'âge en âge et de génération en génération l'accomplissement d'une volonté divine. C'était donc un plaisir pour lui tout à la fois de séparer les grands évènements les uns des autres et de les unir. Il les séparait afin de pouvoir donner à chacun toute son importance et d'en mettre en pleine lumière le caractère propre ; il les unissait afin d'en montrer la liaison dans sa sombre et mystérieuse beauté. Pour ces raisons, Eschyle, tout en enseignant à ses contemporains le moyen de rompre la tétralogie, dut éviter en général de la rompre lui-même. Il fallait sans doute, pour l'y décider, des circonstances exceptionnelles, par exemple l'à propos d'un sujet historique et contemporain qui ne se liait naturellement ni au passé ni à l'avenir. C'est ainsi qu'en 472 il présenta au concours tragique le groupe composé de *Phinée,* des *Perses*, de *Glaucos de Potnies* et du *Prométhée satyrique;* drames que les efforts d'une critique trop ingénieuse n'ont jamais réussi à lier entre eux d'une manière vraisembla-

ble. Et sans doute, parmi ses pièces perdues, d'autres encore étaient isolées. Mais quel qu'en ait été le nombre, — ce que nous ne saurons jamais, — on ne peut guère douter de la prédilection du grand poète pour la tétralogie liée. Autrement il serait impossible d'expliquer comment, sur les sept tragédies qui subsistent de lui, six ont appartenu à des groupes de ce genre.

Les contemporains d'Eschyle n'avaient pas les mêmes raisons que lui de rester attachés à cette sorte d'unité grandiose. Dans ce temps d'innovations quotidiennes et de progrès constant, il devait paraître naturel et bien plus facile à la plupart des poètes d'attribuer à chaque chœur partiel un sujet distinct que de construire une grande pièce en trois ou quatre parties. La tétralogie libre, composée de tragédies absolument diverses, se prêtait à une variété attrayante; elle convenait à ceux dont le génie était plutôt fait de sentiment et d'imagination que de réflexion. Beaucoup de sujets même n'étaient possibles que sous cette forme. N'y a-t-il pas des évènements d'un grand intérêt qui ne sauraient fournir une matière suffisante à trois drames successifs? Ajoutons que chacune des parties de la représentation ayant pris une importance plus grande, c'était déjà un assez grand travail que de mettre au point chacune des pièces l'une après l'autre sans s'imposer encore la tâche supplémentaire de les lier ensemble. Ces raisons ne pouvaient pas ne pas être décisives pour des esprits brillants et faciles, plus touchés des choses elles-mêmes que de la philosophie qui s'y cache.

En dehors des tétralogies liées d'Eschyle, nous n'en connaissons avec certitude qu'une seule du même genre parmi les œuvres tragiques de ce temps : c'est la *Lycurgie* que Polyphradmon, fils de Phrynichos, fit représenter en 467, au concours où Eschyle fut vainqueur avec *Laïos, Œdipe*, les *Sept* et le *Sphinx* (1). Bien qu'il ne nous soit rien resté de cette œuvre, le titre suffit à mettre hors de doute qu'elle se composait d'un groupe de pièces étroitement liées par l'unité de la légende. Mais à ce même concours le deuxième rang fut attribué à Ari-

(1) Argument des *Sept contre Thèbes*.

tias, fils de Pratinas, qui apportait un *Persée,* un *Tantale,* une troisième tragédie dont le titre est perdu, et un drame satyrique de son père, les *Lutteurs :* c'était là manifestement une tétralogie libre. Les deux modes de composition se partageaient donc alors la faveur du public.

Auquel des deux le rival d'Eschyle, Phrynichos, donnait-il la préférence ? Nous l'ignorons. Mais pour ses deux pièces historiques tout au moins, la *Prise de Milet* et les *Phéniciennes,* il paraît bien difficile de croire qu'elles n'aient pas été isolées, comme les *Perses* d'Eschyle et pour les mêmes raisons. Phrynichos d'ailleurs n'était pas un philosophe : c'était un homme d'une imagination brillante et d'une vive sensibilité, un poète plus lyrique encore que tragique, qui sans doute attachait plus d'importance à l'expression douloureuse et passionnée des émotions qu'à la conduite de l'action. Si quelqu'un dut profiter avec empressement de la liberté nouvelle accordée aux poètes tragiques, ce fut bien lui.

Quand Sophocle parut, cette liberté était déjà un fait acquis. Mais pour que l'ancienne manière disparut tout à fait, il fallait qu'elle fût répudiée hautement par le vainqueur du jour au profit de la nouvelle. Sophocle renonça définitivement à la tétralogie liée, et en y renonçant, il la condamna. Elle ne reparut plus dès lors qu'à titre de curiosité, sans réussir jamais à regagner la faveur du public.

Terminons par une simple remarque. Aristote n'a rien dit dans sa *Poétique* de la forme tétralogique : on s'en est étonné souvent, non sans raison ; et toutefois cette omission ne s'explique-t-elle pas aisément par les faits mêmes qui viennent d'être exposés ? Si la tétralogie liée eût été une création originale du génie d'Eschyle, on comprendrait mal que le grand critique n'en eût rien dit. Si elle n'a été au contraire qu'un état passager du drame et l'une des phases naturelles de son évolution, il n'avait pas à en parler, puisqu'il considérait la tragédie, non dans son histoire, mais dans sa forme dernière, qu'il regardait comme en étant l'achèvement.

Maurice Croiset.

OBSERVATIONS SUR LES FRAGMENTS DE MÉNANDRE

A PROPOS D'UNE NOUVELLE ÉDITION

DES FRAGMENTS DES COMIQUES GRECS [1]

M. Kock vient d'achever une entreprise considérable, l'édition de tout ce qui reste de la comédie attique en dehors des onze pièces intégralement conservées d'Aristophane. Les deux premiers volumes de cet ouvrage sont dans les mains de tous les amis de la littérature grecque; pour leur recommander le troisième et dernier volume, il suffit de dire qu'il est digne des précédents, plus méritoire même : car la recherche des fragments qui avaient échappé à Meineke et qui peuvent, avec une certaine apparence, être rapportés aux poètes comiques, a coûté à l'éditeur un immense travail. Dans ce volume encore, le fin connaisseur, l'homme qui a vécu longtemps dans l'intimité des écrivains attiques se reconnaît partout, soit dans le commentaire si instructif et d'une concision exemplaire, soit dans la constitution des textes et dans les corrections tantôt évidentes, tantôt probables, toujours ingénieuses. Ménandre ouvre le volume et en occupe presque la moitié; nous supposons que la plupart des lecteurs iront tout d'abord aux vers de cet aimable poète; nous avons pris grand plaisir à les lire ou à les relire, et voici quelques observations que nous a suggérées cette lecture.

(1) *Comicorum atticorum fragmenta.* Edidit Theodorus Kock. Volumen III. Novae comoediae fragmenta : pars II. Comicorum incertae aetatis fragmenta. Fragmenta incertorum poetarum. Indices. Supplementa. — Leipzig, Teubner, 1888, xix et 756 p. in-8°.

Dans les morceaux qui nous ont été transmis, la discussion de questions générales tient une grande place. Personne ne s'en étonnera : nous sommes à Athènes, le pays de Socrate et d'Euripide, le rendez-vous des philosophes et des sophistes, la patrie des orateurs. Il va sans dire que la discussion porte généralement sur des points de morale pratique. Quelle est la meilleure manière de vivre et la plus agréable? Qui est plus heureux, de l'homme marié ou du célibataire? Comment convient-il d'élever ses enfants? Dans Aristophane, les débats roulaient presque toujours sur des questions politiques et sociales ; Ménandre s'adresse à l'homme plutôt qu'au citoyen, il est moins athénien (je ne dis pas moins attique) que cosmopolite. Mais si les sujets de la discussion ont changé, le goût de la discussion est toujours le même. Ménandre philosophait-il aux dépens de l'intérêt dramatique? Je ne le pense pas. Autant qu'on peut en juger actuellement, ses réflexions générales n'étaient pas abstraites, ses personnages parlaient conformément à leur humeur et à la situation où ils se trouvaient. Ils sont sous le coup de ce qui leur arrive de bien ou de mal; dominés par leurs propres expériences, ils les généralisent sans regarder au delà, ils exagèrent et tombent dans le faux. On croit entrevoir que le poète aimait à mettre sur le second plan un interlocuteur moins passionné, un homme impartial et sensé qui faisait entendre le langage de la raison, un Ariste enfin. Citons des exemples, en choisissant les textes dans lesquels il reste encore quelque chose à corriger.

Le Misogyne de Ménandre avait pris en grippe les femmes, parce qu'il ne pouvait souffrir la sienne. Les folles dépenses, le luxe de la toilette, les parfums payés au prix de l'or, puis aussi les pratiques de dévotion superstitieuse, l'avaient excédé; il déclamait contre les femmes, ou, pour parler plus exactement, contre le mariage. Un ami lui représente que les meilleures choses ont leur mauvais côté, et que c'est un grand tort que de s'obstiner à ne voir que les inconvénients, en fermant les yeux aux avantages. Voici ce qu'il dit (fr. 325) :

Πρὸς τὸ πρᾶγμ' ἔχω
κακῶς. — Β. Ἐπαριστερῶς γὰρ αὐτὸ λαμβάνεις·

τὰ δυσχερῆ γὰρ καὶ τὰ λυπήσαντά σε
ὁρᾷς ἐν αὐτῷ, τὰ δ' ἀγάθ' οὐκέτι βλέπεις.
5 Εὕροις δ' ἂν οὐδὲν τῶν ἁπάντων, Σιμύλε,
ἀγαθὸν ὅτῳ τι μὴ πρόσεστι καὶ κακόν.
Γυνὴ πολυτελής ἐστ' ὀχληρὸν, οὐδ' ἐᾷ
8 ζῆν τὸν λαβόνθ' ὡς βούλετ' · ἀλλ' ἔνεστί τι
9 ἀγαθὸν ἀπ' αὐτῆς, παῖδες · ἐλθόντ' εἰς νόσον
10 τὸν ἔχοντα ταύτην ἐθεράπευσεν ἐπιμελῶς,
ἀτυχοῦντι συμπαρέμεινεν, ἀποθανόντα τε
ἔθαψε, περιέστειλεν οἰκείως · ὅρα
εἰς ταῦθ', ὅταν λυπῇ τι τῶν καθ' ἡμέραν.

Les vers 8-10 ne marchent pas : au milieu d'une phrase aisée et coulante, on trébuche contre le mot παῖδες, et le composé ἔνεστι ne s'explique pas. La variante ἓν ἐστι, préférée par Meineke, ne semble pas admissible en tête de l'énumération de plusieurs avantages. Plus loin τὸν ἔχοντα ταύτην est une cheville. On peut écrire avec M. van Herwerden τὸν ἔχονθ' ἑαυτήν, « son seigneur et maître » ; mais rien de satisfaisant n'a été proposé pour les vers précédents. Je voudrais lire : ἀλλ' εἴ γ' ἐστί τι | ἀγαθὸν ἀπ' αὐτῆς, παράθες. A l'appui de cette conjecture, je transcrirai les trois vers qui terminent le morceau.

Οὕτω γὰρ οἴσεις πᾶν τὸ πρᾶγμ' · ἂν δ' ἐκλέγῃ
ἀεὶ τὸ λυποῦν, μηδὲν ἀντιπαρατιθεὶς
τῶν προσδοκωμένων, ὀδυνήσει διὰ τέλους.

Des considérations du même genre, mais d'une tournure plus exquise et plus philosophique, sont présentées dans le fr. 407.

Ὦ Παρμένων, οὐκ ἐστὶν ἀγαθὸν τῷ βίῳ
φυόμενον ὥσπερ δένδρον ἐκ ῥίζης μιᾶς,
ἀλλ' ἐγγὺς ἀγαθοῦ παραπέφυκε καὶ κακόν,
ἐκ τοῦ κακοῦ τ' ἤνεγκεν ἀγαθὸν ἡ φύσις.

Ces beaux vers se lisaient dans le *Collier*, Πλόκιον. Ils étaient peut-être destinés à calmer le mari d'une riche héritière jalouse, impérieuse, et plus laide qu'une guenon (τὴν ὄψιν ἣν ἐκτήσατο | ὄνος ἐν πιθήκοις, τοῦτο δὴ τὸ λεγόμενον, | ἐστίν). Elle venait de faire acte d'autorité en chassant de la maison une jolie servante

qui lui faisait ombrage. L'amusant morceau qui contenait les plaintes du mari (fr. 402) a été cruellement maltraité par les copistes d'Aulu-Gelle, peu familiarisés avec le grec. En voici le commencement, tel qu'il a été constitué par les efforts combinés de plusieurs hellénistes :

Ἐπ' ἀμφότερον οὖς ἡπίκληρος ἡ καλὴ
μέλλει καθευδήσειν · κατείργασται μέγα
καὶ περιβόητον ἔργον · ἐκ τῆς οἰκίας
ἐξέβαλε τὴν λυποῦσαν ὡς ἐβούλετο,
ἵν' ἀποβλέπωσι πάντες εἰς τὸ Κρωβύλης
πρόσωπον, ᾗ τ' εὔγνωστος οὖσ' ἐμὴ γυνὴ
δέσποινα.

Au vers 1, ἐπ' ἀμφότερον οὖς, introduit dans le texte par M. Cobet, rétablit heureusement le sens : « elle va dormir sur les deux oreilles, la belle héritière » ; mais cette conjecture s'éloigne trop de la leçon des manuscrits επαμφοτεραν ιν ou ἐπ' ἀμφοτέραν ἵνα. Lisons les vers 9-12 :

Σιωπᾶν βούλομαι τὴν νύκτα τὴν
πολλῶν κακῶν ἀρχηγόν · οἴμοι Κρωβύλην
λαβεῖν ἔμ', ἑκκαίδεκα τάλαντα.....
τὴν ῥῖν' ἔχουσαν πήχεως.

Le meilleur manuscrit porte γεινεσουσαν, pour ῥῖν' ἔχουσαν, belle correction, trouvée par M. Kock et confirmée par Lucien, *De merc. cond.*, § 35 : Δεῖ Ἀδώνιδας αὐτοὺς... ἀκούειν, πήχεως ἐνίοτε τὴν ῥῖνα ἔχοντας. Pourquoi ne transporterions-nous pas ce nez long d'une aune dans le premier vers? Nous n'aurons qu'une lettre à ajouter : ἐπ' ἀμφοτέραν ῥῖν(α), « elle peut dormir sur ses deux nez. » Cette plaisante variation d'une locution usuelle est plus facile en grec qu'en français, puisqu'on dit ῥῖνες, au pluriel, pour les narines, les deux cavités du nez.

Ailleurs (fr. 482) quelqu'un faisait fi de la prudence humaine et soutenait que la fortune gouverne tout souverainement.

1 Παύσασθε νοῦν λέγοντες · οὐδὲν γὰρ πλέον
2 ἀνθρώπινος νοῦς ἐστιν, ἀλλ' ὁ τῆς τύχης
3 (εἴτ' ἐστὶ τοῦτο πνεῦμα θεῖον εἴτε νοῦς)

τοῦτ' ἔστι τὸ κυβερνῶν ἅπαντα καὶ στρέφον
καὶ σῷζον, ἡ πρόνοια δ' ἡ θνητὴ καπνὸς
καὶ φλήναφος.

Les manuscrits de Stobée portent παύσασθε νοῦν ἔχοντες, et, quelque séduisante que soit la conjecture λέγοντες, je crains qu'elle n'affaiblisse l'hyperbolique énergie du tour. Ensuite, la locution οὐδὲν πλέον ἐστίν demande un complément au datif et ne s'accommode pas d'un substantif comme sujet. Cependant, je ne voudrais pas écrire, avec Meineke, οὐδὲν γὰρ, Κρέον. Celui qui parle apostrophe tous les hommes qui font cas de la prévoyance, et ne s'adresse pas à un individu. Enfin les mots ὁ τῆς τύχης (νοῦς) n'admettent pas l'alternative εἴτε... πνεῦμα θεῖον εἴτε νοῦς. On a cherché la faute dans εἴτε νοῦς, sans arriver à aucune correction plausible. Voici la rédaction que je propose :

Παύσασθε νοῦν ἔχοντες · οὐδὲν γὰρ πλέον
ἀνθρώπινος <οἷς> νοῦς ἐστιν, ἀλλὰ τῆς τύχης
εἴτ' ἐστί πού τι πνεῦμα θεῖον εἴτε νοῦς,
τοῦτ' ἔστι τὸ κυβερνῶν ἅπαντα καὶ στρέφον
καὶ σῷζον.

« Renoncez donc à votre intelligence et à vos calculs ; vous n'en êtes pas plus avancés, n'ayant qu'une intelligence humaine ; la fortune, qu'elle soit souffle divin ou divine intelligence, voilà ce qui gouverne tout, ce qui renverse, ce qui conserve. »

Ici encore le bon sens avait son organe, et le paradoxe était atténué, l'hyperbole ramenée à la juste mesure, par un autre personnage. En effet, les trois vers suivants (fr. 486) sont tirés de la même pièce, l' Ὑποβολιμαῖος.

Οὐ παντὸς ἀγαθοῦ τὴν πρόνοιαν αἰτίαν
κρίνων ἂν ὀρθῶς ὑπολαβεῖν τίς μοι δοκεῖ,
ἀλλ' ἔστι καὶ ταὐτόματον ἔνια χρήσιμον.

Le Γεωργός nous arrêtera plus longtemps. On y voit un sage ami s'efforcer de calmer l'emportement d'un certain Gorgias. Il faut savoir, lui dit-il, rester maître de soi quand on a reçu une injure. Fr. 95 :

Οὗτος κράτιστός ἐστ' ἀνὴρ, ὦ Γοργία,

ὅστις ἀδικεῖσθαι πλεῖστ' ἐπίστατ' ἐγκρατῶς·
τὸ δ'ὀξύθυμον τοῦτο καὶ λίαν πικρὸν
δεῖγμ' ἐστὶν εὐθὺς πᾶσι μικροθυμίας.

Gorgias a peut-être le bon droit de son côté, mais, comme il est pauvre, on croira qu'il ne crie si fort que pour se faire fermer la bouche avec de l'argent. Fr. 93 :

Εὐκαταφρόνητόν ἐστι, Γοργία, πένης,
κἂν πάνυ λέγῃ δίκαια· τούτου γὰρ λέγειν
ἕνεκα μόνου νομίζεθ' οὗτος, τοῦ λαβεῖν·
καὶ συκοφάντης εὐθὺς ὁ τὸ τριβώνιον
ἔχων καλεῖται, κἂν ἀδικούμενος τύχῃ.

Si ces vers font supposer que Gorgias nommait la personne qu'il accuse, il n'en est pas de même du fragment 94, qui semble appartenir a une scène antérieure et à un moment où il ne connaissait pas encore l'auteur de l'injure dont il se plaint.

Ὁ δ'ἠδικηκὼς ὅστις ἔσθ' οὗτός ποτε
τὴν ὑμετέραν πενίαν, κακοδαίμων ἔσθ', ὅτι
τοῦτ' ἠδίκηκεν, οὗ τυχὸν μεταλήψεται.
Εἰ καὶ σφόδρ' εὐπορεῖ γὰρ, ἀβεβαίως τρυφᾷ·
τὸ τῆς τύχης γὰρ ῥεῦμα μεταπίπτει ταχύ.

Quelle était cette injure? Lucien nous aidera-t-il à le deviner? Il parle dans un de ses dialogues d'un certain Gorgias qui pourrait être emprunté à la comédie attique et que Meineke voulait identifier avec le personnage homonyme du Γεωργός (1). Le Gorgias de Lucien est un fils de famille, qui sera riche un jour, mais qui, en attendant l'héritage, n'a rien à donner à sa maîtresse, si ce n'est des coups, monnaie qu'il lui prodigue dans les accès d'une brutale jalousie. Ce jeune homme est un rustre, mais je ne vois pas ce qu'il peut avoir de commun avec l'honnête paysan dont la pauvreté a été insultée par quelque riche insolent. Il n'y a rien à tirer non plus d'une épigramme de Fronton (2), où le Γεωργός se trouve rapproché de la Περικειρο-

(1) Voy. Lucien, *Dial. meretr.*, VIII, 1. Meineke, *Menandri et Philemonis reliquiae*, p. 139.
(2) *Anth. Palat.*, XII, 233.

μένη : Fronton ne fait que jouer sur les titres de plusieurs comédies de Ménandre, sans avoir égard à la ressemblance ou à la dissemblance des sujets.

L'outrage dont l'auteur inconnu ne peut être que soupçonné est sans doute un de ceux qui défrayent tant de comédies antiques : *filiam ejus virginem vitiavit.* Le fragment 100 laisse prévoir le dénoûment : le jeune homme aime (1) ; un ami l'engage à rompre le silence et à se déclarer :

Ἐμβεβρόντησαι ; γελοῖον, ὃς κόρης ἐλευθέρας
εἰς ἔρωθ' ἥκων σιωπᾷς καὶ μάτην ποθουμένους
περιορᾷς γάμους σεαυτῷ.

Il y avait quelque part dans le théâtre de Ménandre un paysan dont les plaintes, les éclats d'indignation, avaient au plus haut degré la violence et l'amertume (τὸ ὀξύθυμον καὶ λίαν πικρόν) qui sont reprochées à Gorgias. Sénèque pensait que, sous le masque d'un paysan, le poète lui-même avait dit son fait au genre humain. *Omnes ait malos vivere, et in scænam velut rusticus poeta prosiluit. Non senem excepit, non puerum, non feminam, non virum; et adjicit non singulos peccare, non paucos, sed jam scelus esse contextum* (2). Ce *rusticus* n'était certainement pas le jeune homme élevé à la campagne qui fournit le second titre à la comédie Ὑποβολιμαῖος ἢ Ἄγροικος. Était-ce le Gorgias du Γεωργός? Il serait téméraire de l'affirmer, mais cela ne paraît pas impossible. S'il faut se laisser aller aux conjectures, on pourrait attribuer au misanthrope athénien ces vers cités sans indication de pièce (fr. 579) :

Ἡ νῦν ὑπό τινων χρηστότης καλουμένη
μεθῆκε τὸν ὅλον εἰς πονηρίαν βίον·
οὐδεὶς γὰρ ἀδικῶν τυγχάνει τιμωρίας.

Il hait, lui aussi, tous les hommes « les uns, parce qu'ils sont

(1) Ce jeune homme est peut-être le même qui exposait la pièce. Cf. Quintilien, XI, 3, 91 : *Cum mihi comœdi quoque pessime facere videantur, quod etiamsi juvenem agant, cum tamen in expositione aut senis sermo, ut in Hydriae prologo, aut mulieris, ut in Georgo, incidit, tremula vel effeminata voce pronuntiant.* Par une singulière distraction, Meineke faisait prononcer le prologue de l'*Hydria* par un vieillard, et M. Kock répète cette erreur.

(2) Sénèque, *Quaest. Nat.* IV, *praef.* Faut-il écrire *malos esse, male vivere?*

méchants et malfaisants, Et les autres pour être aux méchants complaisants. » Si l'on s'abandonne à cette coupable indulgence, qui se décore du nom de bonté, où s'arrêtera le mal?

Καὶ ποῦ βαδιεῖται τὸ κακὸν ἢ ποῦ στήσεται ;
οὐκ οἶσθ' ὅτι πηγὴν ἀέναον πονηρίας
κινεῖς ;

Ces derniers vers sont, il est vrai, cités sans nom d'auteur (*Adespota*, 353). Voici enfin un fragment dont la provenance est tout aussi incertaine : Ἀγροίκου μὴ καταφρόνει ῥήτορος (*ib.*, 627). Nous sera-t-il permis de rattacher ces mots à quelques vers prononcés par le personnage principal du Γεωργός (fr. 97) ?

Εἰμὶ μὲν ἄγροικος, καὐτὸς οὐκ ἄλλως ἐρῶ,
καὶ τῶν κατ' ἄστυ πραγμάτων οὐ παντελῶς
ἔμπειρος, ὁ δὲ χρόνος τί μ' εἰδέναι ποιεῖ
πλέον · <ὥστ'> ἀγροίκου μὴ καταφρόνει ῥήτορος.

Mais en voilà assez de ces combinaisons hasardeuses ; j'arrive au fragment publié, il y a douze ans, par M. Cobet d'après une copie de Tischendorf, et qui est certainement un des morceaux les plus intéressants que nous possédions de Ménandre (1). On y voit un homme qui se plaint de ne pas dormir la nuit, d'être mal à son aise, sans savoir pourquoi, de souffrir d'une maladie étrange, inexplicable. Il ne manque de rien, il a toutes les raisons possibles pour se trouver parfaitement heureux, et il est malheureux. Quelle est la cause de cet état singulier? Un ami perspicace l'a très bien démêlée. Notre malade souffre d'être trop heureux, il vit dans l'abondance et dans la mollesse; entouré de tous les biens de la fortune, il ne sait où cracher (la tournure grecque est plus vive) ; n'ayant rien à désirer ni à craindre, il ne prend goût à rien, ne fait aucun effort, il est tombé dans le marasme de l'homme blasé. Quel dommage que la comédie où se trouvait cette curieuse peinture soit perdue! Nous n'en possédons qu'un fragment, assez considérable, il est vrai, mais bien maltraité : pas un seul vers n'est conservé en entier. L'ensemble cependant se comprend suffisamment, et on ne

(1) Cf. *Mnemosyne*, 1876, p. 286. Kock, fr. 530.

doit pas désespérer d'en restituer les détails avec assez de probabilité. Je l'essaye après d'autres, et je commence par donner le morceau avec les suppléments sans lesquels il n'est pas lisible.

Ὅταν δ' ἀγρυπνεῖν εἴπῃς τί σε [ποιεῖν, ὧδέ πως
τὴν αἰτίαν γνώσει· περιπατ(ή)σ[ας βραχὺ
εἰσῆλθες εὐθὺς, ἂν κοπιάσῃ[ς τὼ σκέλη·
μαλακῶς ἐλούσω· πάλιν ἀναστ[ὰς κατεκλίνης
πρὸς ἡδονήν· ὕπνος αὐτὸς ὁ β[ίος ἐστί σοι.
Τὸ πέρας, κακὸν ἔχεις οὐδέν· ἡ [νόσος τρυφὴ
ἔσθ' ἣν διῆλθες· φορτικώτερ[ον δέ τι
ἐπέρχεταί μοι, τρόφιμε, συγγν [ώμην δ' ἔχε·
τὸ δὴ λεγόμενον, οὐκ ἔχεις ὅ[που χέσῃς
ὑπὸ τῶν ἀγαθῶν, εὖ ἴσθι. — B. Μὴ [λέγ', ὦ φίλε,
(εἰκαῖα). — A. Τἀληθῆ λέγω, νὴ τοὺς θε[ούς·
τοῦτ' ἔστι τἀρρώστημα. — B. Καὶ μὴ[ν, ὦγαθέ,
ἀτόπως ἐμαυτοῦ καὶ βαρέως [ἄγαν ἔχω. —
A. Φιλό]νικόν ἐστι τἀνόητο[ν· εἴξομεν·
φαῦλο]ν πάνυ γὰρ ταῦτ', εἰ λελ[ογίσμεθ', ἐξελεῖν·
B. Τί οὖν] παραινεῖς; A. Ὅ τι πα[ραινῶ; πρόσεχε δή·
Εἰ μέν τι κακὸν ἀληθὲς εἶχες, Φειδία,
ζητεῖν ἀληθὲς φάρμακον τούτου σ' ἔδει·
νῦν δ' οὐκ ἔχεις, κενὸν εὑρὲ καὶ τὸ φάρμακον
πρὸς τὸ κενόν, οἰήθητι δ' ὠφελεῖν τί σε.
Περιμαξάτωσάν σ' αἱ γυναῖκες ἐν κύκλῳ
καὶ περιθεωσάτωσαν· ἀπὸ κρουνῶν τριῶν
ὕδατι περίρραν' ἐμβαλὼν ἅλας, φακούς.

Dès le premier vers, je me sépare de mes devanciers. M. Cobet mettait la virgule après εἴπῃς, et les autres éditeurs l'ont suivi. Malgré l'autorité d'un si grand helléniste, j'avoue n'être pas bien sûr que les mots ὅταν ἀγρυπνεῖν εἴπῃς puissent signifier : « Quand tu dis avoir des insomnies ». Pour faire ce sens, je demanderais ὅταν δ' ἀγρυπνεῖν φῇς; mais εἰπεῖν, suivi d'un simple infinitif, a toujours, si je ne m'abuse, le sens de κελεύειν. — Quel est le sens général des vers 2-5? M. Kock croit qu'ils renferment des conseils hygiéniques, qu'il y est question d'un régime à suivre pour conjurer les insomnies. Les aoristes εἰσῆλθες, ἐλούσω ne se

prêtent guère à cette manière de voir; chose plus grave, le vers 2, annonce l'explication des causes du mal, non les moyens de le lever. Ces moyens ne sont indiqués que plus bas, et la question τί οὖν παραινεῖς; montre assez que nul conseil de ce genre n'avait été donné avant le vers 16. Ici le sage ami de notre malade imaginaire essaye de lui faire comprendre que, s'il ne dort pas la nuit, c'est qu'il ne fait rien du matin au soir, qu'il se laisse aller à une molle indolence, que toute sa vie n'est que sommeil. Aussi, tout en adoptant, au vers 2, περιπατήσας (msc. περιπατεισ...) βραχύ, proposé par M. Kock, et en écrivant au vers 3, τὼ σκέλη, avec M. Cobet, j'ai cherché d'autres compléments pour les vers 4 et 5. — Il ne restait plus rien à faire pour les quatre vers suivants. Ἡ νόσος τρυφή est dû à M. Kock. M. Cobet s'est souvenu à propos du dicton grec dont les gens bien élevés de la nouvelle comédie ne se servent qu'après en avoir demandé pardon. — Les vers 10 et 11 ne doivent pas être donnés en entier au même interlocuteur. Le jeune homme a dû interrompre le vieillard, lui dire de ne pas se moquer de lui : on comprend alors pourquoi le vieillard proteste de sa sincérité, et comment ensuite, quand le jeune homme persiste, il peut le trouver obstiné. Mais si je vois clairement le sens, je suis loin de garantir les mots. Le commencement du v. 11 est altéré, le manuscrit porte ικοι; encore les deux dernières lettres ne sont-elles pas sûres. — Arrivons aux vers 14-15. Ils s'éclairent par le vers suivant. En effet, la question du jeune homme τὶ οὖν παραινεῖς; laisse deviner la marche du dialogue. Jusqu'ici, le vieillard avait contesté que son interlocuteur fût réellement malade ; maintenant, il consent à lui indiquer un remède : il change donc de langage, il cède, ou il feint de céder, en admettant l'existence d'un mal à guérir. Les gens déraisonnables, dit-il, veulent avoir le dernier mot : soit, je cèderai ; aussi bien n'est-il pas difficile d'enlever ces maux. Quant à φαῦλον, il faut l'entendre ici comme synonyme de ῥᾴδιον. Aristophane rapproche les deux mots φαυλότατα καὶ ῥᾷστα au vers 778 des Nuées. Voir aussi *Acharn.* 214 : Οὐκ ἂν ἐπ' ἐμῆς γε νεότητος ὧδε φαύλως ἂν ἐξέφυγεν. Il serait facile de multiplier les exemples. Les mots εἰ λελογίσμεθα, « si nous avons appris à raisonner », annoncent le raisonnement qui va suivre. — A partir d'ici nous marchons sur un terrain ferme.

Les vers 17-18 sont cités sans lacune par Clément d'Alexandrie, qui y ajoute les cinq vers suivants : le tout a déjà été réuni par M. Cobet. Il ne reste plus qu'une seule rectification à faire. Au v. 19, la leçon κενὸν εὕρηκα τὸ φάρμακον donne un vers faux. Pourquoi veut-on à εὕρηκα substituer ἄρα καὶ ou ἆρα καί? En restant plus près des manuscrits, il suffira d'écrire κενὸν εὑρὲ καὶ τὸ φάρμακον, ce qui se rattache très bien à ζητεῖν σ' ἔδει, ainsi qu'à οἰήθητι. Le vieillard ne recommande pas un remède déterminé, il donne un exemple du genre de ceux qu'on pourrait employer indifféremment : l'essentiel est de croire à l'efficacité du remède.

Pour mieux préciser, ajoutons une traduction française.

« ...Tu dis encore que quelque chose t'empêche de dormir la nuit : voici comment tu pourras connaître d'où cela vient. Après une courte promenade, tu rentres aussitôt que tu sens un peu de fatigue aux jambes; tu te baignes douillettement; sorti du bain, tu t'étends sur un lit de repos, tout à ton aise : c'est un vrai sommeil que ta vie. Enfin, tu n'as point de mal : le luxe, voilà la maladie que tu viens de décrire. Il me vient à l'esprit un mot un peu trivial, pardon mon pupille : comme dit le dicton, tu ne sais où cracher, tant est grande ton opulence, sache le bien. — B. Ne parle pas à tort et à travers, mon cher. — A. Je dis la vérité, par tous les dieux : c'est-là ta maladie. — B. Hé, mon excellent ami, je me trouve cependant dans un état étrange, et bien mal à mon aise. — A. Rien n'est obstiné comme la déraison. Soit, nous céderons. Aussi bien est-ce chose toute simple que de guérir ces maux, si nous savons raisonner. — B. Eh bien, que conseilles-tu ? — A. Ce que je conseille? Suis-moi bien. Si tu avais un mal réel, Phidias, il te faudrait y chercher un remède réel; mais tu n'as rien. Trouve donc un chimérique remède à une maladie chimérique ; mais persuades-toi qu'il te fera du bien. Que les femmes fassent les gestes de la lustration, rangées en cercle autour de toi, qu'elles brûlent du soufre autour de toi, qu'à trois sources, on puise, pour t'asperger de tous les côtés, de l'eau où tu jetteras du sel et des lentilles ». Comment rendre en français la plaisante solennité des longs mots περιμαξάτωσαν et περιθεωσάτωσαν? Je crois que Plutarque s'est souvenu de ces vers dans son traité de la Superstition. On

y lit, au chapitre VII, περιθυόμενος οἴκοι κάθηται καὶ περιματτόμενος, mais j'aimerais à écrire περιθειούμενος.

Passons à d'autres morceaux qui ne sont pas encore tout à fait en bon état, et tâchons de leur appliquer des remèdes plus doux que ceux dont on a essayé jusqu'ici. Dans le fragment 541, on entend un jeune homme philosopher sur l'amour. Par où, se demande-t-il, les amants sont-ils donc subjugués? Ce n'est ni par les yeux, ni par la volupté : car tous seraient amoureux de la même personne. Il doit, dit-il, y avoir une convenance secrète : chacun a dans son âme un point vulnérable qui doit être touché pour qu'il sente la blessure d'amour.

Τίνι δεδούλωταί ποτε;
Ὄψει; φλύαρος· τῆς γὰρ αὐτῆς πάντες ἂν
ἤρων· κρίσιν γὰρ τὸ βλέπειν ἴσην ἔχει.
Ἀλλ' ἡδονή τις τοὺς ἐρῶντας ἐπάγεται
συνουσίας· πῶς οὖν ἕτερος ταύτην ἔχων
οὐδὲν πέπονθεν, ἀλλ' ἀπῆλθε καταγελῶν,
ἕτερος δ' ἀπόλωλε; Καιρός ἐστιν ἡ νόσος
ψυχῆς, ὁ πληγεὶς δ' εἴσω δὴ τιτρώσκεται.

Le dernier vers est faux. M. Kock propose ὁ πληγεὶς δ' ἡσυχῇ, qui n'est pas plus plausible que ἔνδοθεν, εἰς ὅλην et les autres conjectures mises en avant. Il serait plus facile, et plus satisfaisant, ce me semble, d'écrire ὁ πληγεὶς εἰς ὃ δὴ τιτρώσκεται : « cette maladie tient au point vulnérable de l'âme, où doit être blessé celui qui est frappé du mal d'amour ». On sait qu'en grec un pronom neutre reprend quelquefois l'idée d'un substantif masculin ou féminin. Cf. Platon, *Ménon*, p. 73, C : Ἐπειδὴ τοίνυν ἡ αὐτὴ ἀρετὴ πάντων ἐστί, πειρῶ εἰπεῖν καὶ ἀναμνησθῆναι τί αὐτό φησι Γοργίας εἶναι. D'autres exemples chez Krueger, 58, 3, 6. Quant à la locution εἰς ὃ τιτρώσκεται, renvoyons à Homère, *Il.*, XVI, 820 : Οὔτα δὲ δουρὶ νείατον ἐς κενεῶνα.

Frg. 553. Ἐὰν πονηροῦ γείτονος ἔσῃ,
πάντως παθεῖν πονηρὸν ἢ μαθεῖν σε δεῖ·
ἐὰν ἀγαθοῦ γείτονος γείτων ἔσῃ,
ὡς προσδιδάσκεις ἀγαθὰ καὶ προσμανθάνεις.

Entre deux voisins il y a toujours action réciproque, soit en

bien soit en mal. Tel est le sens général, plus clairement indiqué par le vers 4 que par le vers 2, et qu'il faut rétablir sans toucher aux mots πονηρός et ἀγαθός, qui sont répétés à dessein, ni à παθεῖν (souffrir) et μαθεῖν (apprendre, c'est-à-dire apprendre à concevoir et à faire), προσδιδάσκειν et προσμανθάνειν, dont la relation est évidente. Ecrivons :

Ἐὰν πονηροῦ γείτονος γείτων ἔχῃ,
πάντως παθεῖν πονηρὰ καὶ μαθεῖν σε δεῖ·
ἀγαθοῦ δ' ἐὰν σὺ γείτονος γείτων ἔχῃ,
ὡς προσδιδάσκει σ' ἀγαθὰ, καὶ προσμανθάνει.

Meineke avait pensé à γένῃ, pour ἔσῃ. Je prends ἔχῃ, qui s'éloigne moins des manuscrits, dans le sens de « être attaché, être en contact ». Si j'ai légèrement modifié le vers 4, c'est qu'il me semble que la première impulsion doit venir, dans les deux cas, du voisin.

Frg. 560 : Θύων οὐδεπώποτ' ηὐξάμην
ἐγὼ τὸ σῷζον τὴν ἐμὴν οἰκίαν,
ἀλλὰ παρέλιπον οἰκετῶν εἶναι στάσιν
ἔνδον παρ' αὐτῷ, πρᾶγμα χρησιμώτατον.

Pour corriger ce texte fautif, il faut serrer de près la paraphrase donnée par le scholiaste d'Homère *(Il.*, XXI, 389) : Οὐδέποτε θύων εὐξάμην ἄλλως σῴζεσθαι τὴν οἰκίαν ἢ στάσιν οἰκετῶν εἶναι ἐν αὐτῇ. Les conjectures de M. Kock s'écartent trop et de cette paraphrase et de la leçon du manuscrit. Comblons la lacune du deuxième vers par le mot ἄλλο; le reste n'aura plus besoin que de corrections faciles.

Θύων οὐδεπώποτ' ηὐξάμην
ἐγὼ τὸ σῷζον τὴν ἐμὴν ἄλλ' οἰκίαν,
ἀλλ' οὐ παρέλιπον οἰκετῶν εἶναι στάσιν
ἔνδον, παρ' αὐτῶν πρᾶγμα χρησιμώτατον.

M. Buecheler avait déjà proposé ἀλλ' οὐ. Je mets la virgule après ἔνδον, et je rattache παρ' αὐτῶν (en conservant l'esprit doux) à πρᾶγμα χρησιμώτατον : la discorde des esclaves est ce qui peut venir d'eux de plus utile pour le maître.

Parmi les fragments cités sans nom d'auteur, plus d'un, on ne peut en douter, vient de Ménandre. M. Kock a mis un soin

particulier à recueillir ces *adespota* et à en augmenter le nombre. Grâce à lui, cette collection s'est enrichie de beaucoup de vers détachés et de locutions proverbiales qui semblent empruntés à la comédie attique. Ce n'est pas tout : les atticistes des premiers siècles après notre ère se sont nourris des poètes comiques, mais il n'était pas donné à tous de s'assimiler cette nourriture; la plupart n'ont fait qu'en charger leur mémoire, et les mieux doués, Lucien lui-même, émaillent leurs écrits de réminiscences qu'il est possible de reconnaître à certains indices. M. Kock s'est ingénié à découvrir ces débris de poésie enfouis sous la prose, à les raccorder et à les restaurer discrètement. La légitimité de ce travail de reconstruction, la méthode à suivre, les dangers à éviter, ont été exposés par lui de la manière la plus intéressante dans quelques articles de Revue (1).

Est-ce à dire que l'auteur se soit toujours conformé aux sages principes formulés par lui-même, sans jamais s'écarter de la prudence qu'il recommande avec tant de raison? Quand on fait d'immenses lectures avec l'unique préoccupation de découvrir des fragments de comédies perdues, on est naturellement enclin à en voir un peu partout, même où il n'y en a point : on aime à trouver ce que l'on cherche. Il ne faut donc pas s'étonner que M. Kock ait été, lui aussi, quelquefois sujet à de pareilles illusions, et il serait injuste de les lui reprocher. Dion Chrysostome écrit dans son Discours 65, p. 342 : Ἀδίκως γάρ μοι δοκοῦσιν οἱ πολλοὶ τῶν ἀνθρώπων τῆς τύχης κατηγορεῖν. On peut tirer de ces mots le vers δοκοῦσι τῆς τύχης κατηγορεῖν, et d'une phrase de la page précédente cet autre vers : Φασὶ(ν) δικαίαν [αὐτοῖς] γεγονέναι τὴν μεταβολήν. Mais qu'est-ce que cela prouve? La mesure iambique est familière à la prose, et dans la conversation même, Aristote en a déjà fait la remarque, les Grecs laissaient échapper des trimètres. J'avoue que la plupart des prétendues trouvailles de ce genre faites dans Dion Chrysostome (2) m'inspirent une médiocre confiance. Dans le discours 32,

(1) Voy. *Hermes*, XXI, p. 372 et suiv.; *Rhein. Mus.*, XLIII, p. 29 et suiv. — *Ib.*, p. 605 et suiv., on trouvera un supplément au volume que nous annonçons.

(2) Fragm. 1383-1391.

p. 682, il y a une allusion évidente aux *Bacchantes* d'Euripide : le vers 709 de cette tragédie y est à peu près textuellement inséré, et je ne vois pas pourquoi le reste serait emprunté à un poète comique imitateur d'Euripide. Dion lui-même a paraphrasé le récit du poète tragique. — A la page 330 (dans le soixante-quatrième des discours attribués à Dion), on lit un vers tiré de l'*Antigone* d'Euripide, et immédiatemeet après la phrase : ἡ τύχη γὰρ αὐτῷ... τὸ ἀγνοεῖν | ἔδωκεν, ὅπερ ὅμοιον ἦν τῷ μὴ παθεῖν. Voilà évidemment un autre vers trimètre. Mais rien n'empêche, ce me semble, de le croire emprunté à la même tragédie, plutôt qu'à je ne sais quel poète comique. — Un passage de Plutarque a fourni à M. Kock son fragment 113. Je ne puis y reconnaître qu'une seule réminiscence poétique, sûre et certaine celle-là, ce sont les mots χαίροντας, εὐφημοῦντας ἐκπέμπειν δόμων, lesquels, toutefois, ne viennent pas d'une comédie, mais sont extraits du *Cresphonte* d'Euripide (fr. 452, Nauck). — Le frg. 619 est aussi à retrancher. Le scholiaste d'Euripide, qui n'est autre que Thomas Magister, explique la différence entre πόσα, ποστόν, ποσταῖον, etc. Au premier de ces interrogatifs, on répondra par τρία τυχὸν ἢ τέσσαρα, dit-il, au second par τρίτον ἢ τέταρτον, au troisième par τριταῖος τυχὸν ἢ τεταρταῖος. A propos de ce troisième exemple, Thomas, qui a lu Diogène de Laerte, se souvient du mot adressé par Diogène le cynique à un philosophe qui prétendait connaître la nature des corps célestes : ποσταῖος ἀπ' οὐρανοῦ πάρει ; Il n'y a ici que la prose du grammairien byzantin, et rien qui puisse servir à prouver que Lucien doit l'idée de son *Icaroménippos* à quelque comédie. — Le nº 624 contient certainement un trimètre ; il ne vient pas toutefois d'une comédie ayant quelque ressemblance avec la première partie des *Nuées* d'Aristophane, mais il est tiré de l'*Alexandra* de Lycophron (v. 34). Les hommes les plus savants sont sujets à des distractions.

Il y aura donc à reviser et à trier les nouveaux fragments. Il n'en est pas moins vrai que la plupart, et particulièrement les plus longs, les plus suivis, doivent être regardés comme définitivement acquis à la comédie attique. Les lettres d'Alciphron et d'Aristénète, les déclamations de Libanios, ont fourni des morceaux habilement restaurés par notre éditeur. Les dialogues

de Lucien ont aussi fourni une assez ample récolte. M. Kock a très bien montré que Lucien se rencontre parfois presque textuellement avec Alciphron, sans que l'on puisse dire que le dernier ait puisé dans le premier : les deux écrivains ont évidemment puisé à la même source. Il y a plaisir à lire les tirades aisées et élégantes que la science et le goût de M. Kock ont su tirer de ces paraphrases encore assez voisines des originaux. — Synésios dit quelque part (1) qu'en lisant les vieux auteurs il s'assimile leur esprit et leur style, au point d'ajouter des développements tout à fait appropriés au ton de chacun de ces écrivains, comme s'il devenait contemporain tantôt de Cratinos et de Cratès, tantôt de Diphile et de Philémon. M. Kock possède le talent de Synésios : il est tellement familiarisé avec ses poètes favoris, il connaît si bien leur langue, leur style, la facture de leurs vers, qu'il lui a été possible de distinguer ce qui leur appartient dans les amplifications des paraphrastes, et de relier ces fragments, heureusement retrouvés, par des suppléments qui ne les déparent pas.

Henri Weil.

(1) Synésios, *Dion*, vers la fin : passage intéressant qui a été signalé par M. Kock lui-même. Citons cette phrase : Ἐγὼ δὴ θαμὰ καὶ τραγῳδίαις ἐπεπραγῴδησα καὶ κωμῳδίαις ἐπιστωμύλλομαι πρὸς τὸν πόνον (lisez τόνον) ἑκάστου τοῦ γράψαντος.

LA 13E PRYTANIE

ET LE

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES MONNAIES D'ATHÈNES

Dans mon récent article intitulé *Les stratéges sur les monnaies d'Athènes*, (*Revue des études grecques*, n° 2), j'ai signalé en passant un tétradrachme athénien du nouveau style où la lettre numérale gravée sur la panse de l'amphore est N, c'est-à-dire 13. Une pareille pièce paraissait en contradiction avec la théorie généralement reçue, suivant laquelle ces lettres d'amphore représentent le numéro d'ordre de la *prytanie*. On croyait, en effet, tout récemment encore, que pendant la période historique correspondant à la frappe des monnaies du nouveau style (IVe à Ier siècle av. J.-C.), Athènes avait eu tantôt 10, tantôt 12 tribus, jamais davantage. Le nombre des prytanies étant égal à celui des tribus, comment aurait-il pu exister une 13e prytanie? Dès lors, comme la lecture N est certaine, il fallait ou bien supposer une erreur du graveur, ou bien rejeter la théorie courante et admettre désormais que la lettre d'amphore représente le *mois* et non la *prytanie* (tout le monde sait que dans les années *embolimiques* l'année attique comptait 13 mois).

La question en était là, lorsque la découverte d'un texte épigraphique, dont je parlerai tout à l'heure, ramena mon attention sur ces lettres d'amphore. Je dépouillai, à ce point de vue spécial, avec plus de soin qu'auparavant, les *Monnaies d'Athènes* de Beulé et le *Catalogue du Musée britannique* de M. Head : je ne me contentai pas de parcourir la colonne des lettres d'amphore mises en vedette; je vérifiai toujours, à l'aide du commentaire ou des

fac-similé, si l'auteur, obéissant à un système préconçu, n'avait point par hasard supposé implicitement une erreur du graveur, et imprimé Λ ou M là où, en réalité, il avait lu N. Je parcourus également les médailliers du cabinet de France et de la collection Rollin et Feuardent. A mon grand étonnement, je reconnus que la prétendue monnaie unique, signalée naguère par moi avec une réserve facile à comprendre, n'était unique qu'en apparence : en fait, je connais déjà à l'heure actuelle au moins 7 coins, appartenant à 6 séries différentes, qui présentent tous cette particularité remarquable, une N comme lettre d'amphore. Voici ces pièces, classées approximativement par ordre chronologique :

1° *Série à monogrammes* n° 12 de Beulé, 10 de Head. (Monogrammes composés de XM et de ANI. Symbole adjoint : 2 serpents entrelacés). Un exemplaire du cabinet de France, cité et gravé par Beulé (p. 170), porte la lettre N. Même coin au Musée britannique (p. 30, n° 297, du Catalogue de Head) : j'ai entre les mains une empreinte très nette, qui ne laisse aucun doute sur la lecture.

2° *Série à 2 magistrats* ΝΕΣΤΩΡ ΜΝΑΣΕΑΣ (symbole : cerf). Un exemplaire du musée Hunter (n° 80 de ce catalogue) avec la marque d'atelier (?) ΑΠ porte la lettre N (Beulé, p. 346, classe cette pièce sous l'M, en indiquant en marge la lecture de Combe). Autre pièce de la même série : marque d'atelier ΕΡ, lettre N (musée Hunter, n° 81). Ici encore Beulé transcrit M et ajoute : « le N sur l'amphore, tel que Combe l'a vu, *doit être lu* M ». Mais un exemplaire du même coin (peut-être l'exemplaire même du musée Hunter ?) se trouve actuellement au Musée britannique (p. 69, n° 479 du Catalogue Head) et présente également un N. M. Head, sous l'impression de la même idée fixe que Beulé, écrit : « *On amphora*, N [for M ?] »

3° *Série à 3 magistrats* ΑΜΜΩΝΙΟΣ ΚΑΛΛΙΑΣ (symbole : 2 torches). Une pièce du cabinet de Prokesch (actuellement, sans doute, au Musée de Berlin), publiée par Prokesch, *Inedita meiner Sammlung*, p. 30, porte le nom ΕΠΙΦΑΝΗΣ comme 3e magistrat, la marque d'atelier Σ[Φ] et la lettre d'amphore N. Bien entendu, Beulé (p. 195) classe cette pièce sous l'M, ajoutant en marge : « M. de Prokesch a lu un N sur l'amphore. »

4° *Série à* 3 *magistrats* ΜΕΝΕΔ(ημου?) ΕΠΙΓΕΝΟ(υς?) (symbole : Esculape). Pièce du Musée Britannique : 3e magistrat ΑΡΙΣΤΟ (φανης?), marque d'atelier ΣΦ, lettre N. Beulé (p. 332) transcrit M et ajoute : « La lettre sur l'amphore paraît un N ; mais, comme nous ne trouvons jamais que les douze premières lettres de l'alphabet sur plusieurs milliers d'exemplaires, on peut supposer une erreur. » Cette même pièce figure naturellement dans le Catalogue de M. Head (p. 64, n° 450), mais l'auteur corrige implicitement, sans même avertir, la prétendue erreur de gravure : « *on amphora,* M. » Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que la pièce est reproduite par la photographie à la fin du volume (planche XI, n° 6), et on lit sur le cliché aussi clairement que possible N ! Peut-on demander un exemple plus frappant de cette insincérité inconsciente, à laquelle n'échappent pas les archéologues les plus éminents, sous l'empire d'un préjugé enraciné ?

5° *Série à* 3 *magistrats* (le 3e nom manque quelquefois) ΔΩΣΙΘΕΟΣ ΧΑΡΙΑΣ (symbole : Tyché). Une pièce du cabinet Rollin, sans 3e nom et avec la marque d'atelier ΣΟ, porte très distinctement la lettre N sur l'amphore.

6° Série à 3 magistrats ΧΑΡΙΝΑΥΤΗΣ ΑΡΙΣΤΕΑΣ (symbole : Déméter portant 2 torches). Pièce du cabinet de France : 3e magistrat ΘΕΟΞ (ενιδης?), marque d'atelier ΣΩ, lettre N, et non pas comme le dit Beulé (p. 381) « un Λ mal fait. » La pièce du cabinet Prokesch (actuellement à Berlin) avec ΔΙ et un Λ « qui est peut-être un M » (Beulé, *ibid.*,), porte sans doute aussi un N ; on voit ainsi qu'à chaque 3e magistrat correspond une lettre : l'Λ appartient exclusivement à Nicagoras.

Arrêtons-nous ici. Je n'ai pas la prétention d'avoir fait une énumération complète : le temps et les moyens m'ont manqué pour dépouiller toutes les collections publiques de l'Europe, et l'on vient de voir, par plusieurs exemples, que l'ouvrage de Beulé ne peut malheureusement pas dispenser d'une vérification directe. Ainsi, dans la série ΤΙΜΟΣΤΡΑΤΟΣ ΠΟΣΗΣ (p. 373-4 de Beulé), où Beulé remarque que « les M de cette série sont presque tous faits de telle sorte qu'on est tenté de les confondre avec des N, » dans combien de cas l'auteur n'a-t-il pas eu tort de résister à la « tentation ? » Il faudrait aller à l'Hermitage, où

sont actuellement les pièces de la collection Beulé, pour s'en assurer. De même, dans la série ΓΛΑΥ(κος) ΕΧΕ(κρατης?), n° 21 de Head, la lettre d'amphore du n° 352 (pl. x, 3), au Musée britannique, pourrait bien être N.

Au reste, pour le but que je me propose en ce moment, les exemples cités suffisent : ils sont assez nombreux, ce me semble, pour écarter définitivement l'hypothèse d'une « erreur de graveur ». Faut-il donc s'arrêter à la seconde explication que je proposais naguère et remplacer la dénomination de « lettre prytanique » par celle de « lettre mensuelle? » Je ne le crois pas ; *à priori* déjà, j'éprouvais quelque répugnance pour cette solution, en raison de la prédominance incontestable qu'avait dans la vie politique d'Athènes le comput par *prytanies* sur le comput par *mois;* une inscription récemment découverte à Eleusis nous permet heureusement de conserver l'ancienne théorie, sans escamoter ni corriger les lettres gênantes. Voici l'intitulé de ce texte important, que je remercie M. P. Foucart de m'avoir signalé, avant même qu'il fut publié (1) :

ἐπὶ Διοκλέους ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς Ἱπποθωντίδος τρίτης καὶ δεκάτης Πρυτανείας, ᾗι Ἀριστοφάνης Στρατοκλέους Κειριάδης ἐγραμμάτευεν · Βουλῆς ψηφίσματα. Σκιροφοριῶνος τρίτει ἱσταμένου, τρίτει τῆς Πρυτανείας....

« Sous l'archonte Dioclès, la 13e prytanie, la tribu Hippothontide étant en fonctions, et Aristophane, fils de Stratoclès, du dème de Keiriades, greffier. Décrets du sénat. Le 3 du mois Scirophorion, 3e jour de la Prytanie... »

Cet intitulé nous révèle le fait tout nouveau qu'à une certaine époque du IIIe siècle av. J.-C. (l'archonte Dioclès paraît appartenir à l'année 214) (2), il y eut, à Athènes, 13 prytanies, par conséquent 13 tribus.

L'époque de notre décret est toute marquée par le style, l'orthographe et l'écriture; si l'on veut une preuve de plus qu'il

(1) L'inscription a paru dans le 4e fascicule de l' Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική de 1887, p. 177, avec un commentaire très savant de M. Philios. Malgré le millésime de 1887, je tiens à faire remarquer que ce fascicule n'avait pas encore paru au moment de la publication de mon article *Les stratèges sur les monnaies d'Athènes.*

2. Voir SCHTCHOUKAREFF, *Archontes athéniens du IIIe siècle*, dans le *Bulletin de corr. hellénique*, XII (1888), p. 75.

n'appartient pas au siècle d'Hadrien, où la création de la tribu *Hadrianis* porta de nouveau à 13 le nombre des tribus, il suffit de lire la ligne 26 de l'inscription : le Sénat y est appelé « le Conseil des 650 » (τεῖ βουλεῖ τοῖς ἑξακοσίοις καὶ πεντήκοντα), à raison de 50 sénateurs par tribu ; or, sous Hadrien, le sénat n'avait que 500 membres et il est toujours désigné sous le nom de Βουλὴ τῶν ϙ'.

Du moment qu'il y a eu, pendant un certain temps, au IIIe siècle, 13 tribus, l'existence de la lettre d'amphore N sur les tétradrachmes du nouveau style n'a plus rien d'anormal : les monnaies qui présentent cette lettre ont tout simplement été frappées pendant que la 13e tribu était en fonctions. Le nombre relativement restreint de ces pièces s'explique par le fait que le système des 13 tribus n'a pas eu à Athènes une très longue durée, et l'on sait que pour beaucoup de séries nous n'avons conservé qu'un petit nombre de lettres d'amphore.

Tâchons de déterminer aussi exactement que possible la durée et l'époque du système des 13 tribus. Sans vouloir entrer ici dans la discussion approfondie d'une question, pour laquelle nous ne possédons peut-être pas encore tous les éléments nécessaires, je rappelle d'abord qu'il n'y a eu que 10 tribus jusqu'à l'année 306, où la création des tribus *Antigonis* et *Demetrias*, en l'honneur d'Antigone Ier et de son fils, porta le nombre à 12 (1). Après la rupture ouverte des Athéniens avec Antigone II, mais à une date qu'on ne peut encore préciser (2), ces deux nouvelles tribus furent, non pas supprimées, mais débaptisées : elles prirent les noms de 2e *Erechthéide* et 2e *Antiochide*, le nombre des tribus restant provisoirement le même. Presque aussitôt après fut créée la tribu *Ptolémaïs*, en l'honneur de Ptolémée Philadelphe, comme l'affirme expressément Pausanias : sa création se place donc avant l'an 247, date de la

(1) Plutarque, *Démétrius*, 10. Cp. pour la date exacte, C. I. A. II, 246, rapproché du n° 238.

(2) Après 277/6 (archonte Polyeucte C. I. A. II, 322 où figure encore l'Antigonis) ; après 266, s'il est vrai qu'un des deux noms proscrits ait été martelé sur l'inscription C. I. A. II, 332, qui se place à cette date. Cp. Dittenberger, dans l'*Hermès*, II, 301.

mort du deuxième Ptolémée (1). Il est très probable qu'elle eut lieu déjà entre les années 266 et 263, époque de la guerre dite de Chrémonide, où Ptolémée figure comme allié des Athéniens contre Antigone Gonatas. Jusqu'à présent, on supposait que la création de la *Ptolémaïs* avait coïncidé avec la suppression de la 2e *Antiochis*, de manière que le nombre des tribus restât fixé à 12 (2); la 2e *Erechthéis* aurait subsisté jusqu'en l'an 200 où elle fut remplacée par l'*Attalis*, ainsi nommée en l'honneur d'Attale Ier, roi de Pergame (3). L'inscription d'Eleusis oblige de renoncer à cette construction hypothétique : la 2e *Erechthéis* et la 2e *Antiochis* ont dû continuer à exister *concurremment avec la Ptolémaïs* pendant tout ou partie de l'intervalle compris entre 260 et 200. J'incline à croire que les 2 tribus dédoublées ont été, à cette dernière date, fondues dans l'*Attalis;* on se trouva ainsi ramené au chiffre de 12 tribus, qui ne fut plus dépassé jusqu'au temps d'Hadrien.

Ce n'est pas ici le lieu de montrer les conséquences importantes de la découverte de M. Philios pour l'histoire du calendrier attique, pour la reconstitution des intitulés de décrets et des fastes éponymiques, etc. Plusieurs équations de « dates mensuelles » et de « dates prytaniques » au IIIe siècle, qui paraissaient jusqu'à présent inintelligibles, ou qui nécessitaient les corrections les plus violentes, les interprétations les plus forcées, vont s'expliquer le plus simplement du monde par l'existence de 13 tribus et, par conséquent, de prytanies de 27 jours, dans les années ordinaires. D'autre part, la coïncidence approximative d'une date mensuelle et d'une date prytanique (par exemple : 5e Boédromion = 5e jour de la 3e prytanie) ne prouvera plus nécessairement qu'on est en présence d'une année *commune;* car, à l'époque des 13 tribus, c'est au contraire dans l'année *embolimique* que la durée moyenne des prytanies — 384 divisé par 13, soit 29 jours, et une fraction — coïncidait avec celle des mois.

(1) Pausanias, I, 8, 1. On a contesté ce témoignage, sans raison sérieuse.

(2) Gilbert, dans le *Philologus*, XXXIX, 373 suiv., et *Handbuch der griech. Staatsalterthümer*, I, 190. — Dittenberger dans l'*Hermès*, IX, 415, admet 11 tribus entre 265 et 200.

(3) La date est certaine; elle résulte de Polybe, fr. XVI, 25.

Je ne fais qu'indiquer ces conséquences épigraphiques, mais je ne veux pas finir sans noter de quel secours va être l'heureuse trouvaille d'Eleusis pour *le classement chronologique des monnaies athéniennes.* On peut désormais poser en principe que *toute série de tétradrachmes qui présente la lettre d'amphore* N *appartient à l'époque comprise entre les années* 255 (1) *et* 200 *av. J.-C.* D'après les échantillons cités plus haut, on voit qu'on trouve dans cette classe : 1° des tétradrachmes à monogrammes ; 2° des tétradrachmes avec 2 noms de magistrats ; 3° des tétradrachmes avec 3 noms. C'est déjà une preuve décisive que, contrairement à l'opinion de beaucoup de numismatistes modernes, les monnaies athéniennes du nouveau style commencent bien avant la fin du IIIe siècle. D'autre part, puisqu'une série à monogrammes présente certainement une N, on peut affirmer que toute pièce où les noms de magistrats sont écrits soit en abrégé, soit *in extenso*, étant postérieure aux pièces à monogrammes, est à plus forte raison postérieure à l'an 255 av. J.-C. En particulier, puisque l'N se rencontre sur quelques séries à 3 magistrats, toutes les « séries de transition » (nos 18 à 26 de Head) se placent dans la 2e moitié du IIIe siècle.

Voilà, si je ne me trompe, grâce à l'inscription d'Eleusis, quelques jalons nouveaux de posés; joints aux considérations de style, à l'identification à peu près certaine des deux premiers magistrats monétaires avec les deux chefs du collège des stratéges, ils permettront, si je ne me trompe, de faire sortir enfin la numismatique athénienne de l'état chaotique où elle est encore plongée, état qui se traduit par le classement toujours purement alphabétique des séries dans les meilleurs catalogues. Nous ne sommes qu'au début d'un long travail, mais je n'ai pas voulu manquer de signaler dès à présent aux lecteurs de la *Revue* ce nouvel et éclatant exemple du concours que se doivent prêter, en toute circonstance, la numismatique et l'épigraphie.

Théodore Reinach.

(1) Je dis 255, et non 263 ou 266, parce que c'est en cette année qu'Antigone Gonatas rendit la liberté aux Athéniens. (Eusèbe, ad ol. 131, 2. Ed. Schœne, II p. 120). Il est peu probable qu'Athènes ait pu frapper monnaie tant qu'une garnison macédonienne occupait le Musée.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1887-88)

PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ASSOCIATION

I. — RECUEILS PÉRIODIQUES (1)

ANNUAIRE de l'Association pour l'encouragement des études grecques. 21e année, 1887.

Paul Tannery. Théodore Prodrome, sur le Grand et le Petit (à Italicos). Texte grec inédit et notice. — *Em. Egger* et *Eug. Fournier*. Traduction française du Ier livre de Théophraste sur les Plantes. — *Ch. Huit*. Platon et Aristote. — *Ch.-Em. Ruelle*. Note sur le manuscrit aristotélique de Philippopolis. — *V. Duruy*. La statuaire colossale et la statuaire chryséléphantine au temps de Périclès. — *Gidel*. De l'interprétation des textes anciens dans les écoles de la Grèce moderne. — *Et.-A. Vlasto*. Relation d'un voyage en Corse. — La colonie grecque de Cargèse. — *Paul Girard*. Timbres amphoriques d'Egypte. — *E. Revillout*. Deux contrats grecs du Louvre provenant du Faïoum. — *C. E. R.* Catalogue de publications relatives aux études grecques. — Table générale alphabétique des auteurs et des matières pour l'Annuaire et les Monuments grecs, publiés par l'Association (1867-1887).

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN (bi-mensuel), 6e année, 1887.

A. Sayce, Origine des poèmes homériques, p. 143.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE, Revue des lettres, sciences et arts (hebdomadaire), 16e année, 1887.

C. Huit, le Phédon, p. 4, 66, 114. — *A. Croiset*, Platon (sommaire d'un cours professé à la Sorbonne), p. 25, 77, 150, 182, 261, 315, 375, 407, 440, 482, 521, 581, 637, 686, 734. — *A. Bergaigne*, le verbe grec (sommaire d'un cours professé à la Sorbonne), p. 101, 135, 183, 203, 278, 547. — *A. Matinée*, De la théorie des gouvernements dans Aristote, p. 161, 178, 255, 273. — *C. Waddington*, les philosophes grecs (sommaire d'un cours professé à la Sorbonne), p. 276, 313, 355, 387, 436, 469, 501, 555, 585, 605, 639, 657. — *M. Croiset*, La race grecque et son génie, p. 337. — *H. Bernier*, La comédie grecque, p. 353. — *C. Huit*, La Médée d'Euripide, p. 386 et 417. — *C. Huit*, Le Théétète de Platon, p. 477. — *A. Gélis*, Homère, les poètes cycliques, Hésiode, p. 496. — *J. Blancard*, la prononciation du grec, p. 537. — *A. Croiset*, le philosophe poète Parménide, p. 669. — *C. Huit*, l'infinitif grec, p. 748.

— — 17e année, 1888, (1er semestre).

A. Croiset, Les historiens grecs (sommaire d'un cours professé à la Sorbonne),

(1) Les articles non mentionnés dans cette section doivent être recherchés, d'après la matière traitée, dans les sections auxquelles ils appartiennent.

p. 37, 53, 137, 166, 200, 262, 310, 390. — *F. Robiou*, Institutions grecques (sommaire d'un cours professé à la Faculté des lettres de Rennes), p. 70, 154, 183, 234, 279, 297, 345. — *C. Waddington*, les philosophes grecs (sommaire d'un cours professé à la Sorbonne), p. 86, 148, 215, 241. — *C. Huit*, le Sophiste de Platon, p. 161, 193, 225, 241. — *M. Bréal*, le XVIe chant de l'Iliade (sommaire d'un cours professé au Collège de France), p. 292, 323, 359, 388. — *C. Huit*, l'Electre de Sophocle, p. 321, 353.

ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ (1). T. 10, nº 11-12, juill.-août, 1887.

(Traduction des titres). *Jo. Sakelion.* Lettre du métropolitain Gazis. — *K. A. Palaiologos.* Requête de la nation grecque à l'impératrice Catherine II. — *Ath. Petridis.* Sur le Ténare (Cavo-Matapa), la province de Laconie et le château médiéval Maïna, d'où le nom de *Magne.* — *Georges-A. Papavasilios.* Correction de quelques passages de Sophocle, Polyen, Galien, Josèphe. — Analectes néo-helléniques : Contes de Théra, Le Jour et la Nuit.

Tome 11, nº 1. Sept. 1888. *J.-A. Typaldos.* Quelques mots sur la bataille de Marathon. — *A. Pothitos.* Importance de la traduction des poèmes d'Homère dans notre langue. — *J. Gouzis.* Histoire de Souli.

Nº 2, octobre. *Georges-M. Saccoraphos.* Sur l'Electre d'Euripide, avec l'explication de quelques passages. — *A.-Ch. Papadimos.* Nomenclature historico-géographique des localités de la province d'Olympie. — *B.-A. Mystakidis.* Renseignements historiques sur Kourotsesmé, c'est-à-dire, sur les églises, patriarcats, écoles, etc. — P. I. *Ph.-Paul Lambros* (notice nécrologique).

Nº 3, novembre. *D. Bikélas.* Sur les livres et sur l'habitude de la lecture. — *A.-K. Ch.* Monument élévé à Hermopolis en l'honneur de Coray.

Nº 4, décembre. *Mystakidis.* (suite). *P.-J. Zerlandos* Oraison funèbre par le métropolitain Ignace en l'honneur du général Emmanuel Papadopoulos.

Nº 5 (manque).

Nº 6, février-mars 188 , *J. Sakélion.* Deux discours du très pieux empereur Mathieu Cantacuzène, tirés de la bibliothèque publique de Berlin. Édition complétée. — *Mystakidis* (suite). — *Pér.-G. Zerlandos.* Sur l'élection à Naxos d'un évêque d'Abydos. — *G.-M. Saccoraphos.* Notes critiques.

Nº 8-9, avril-mai. *Per.-G. Zerlendos.* Lutte à Naxos des Κοστρινοί et des Νεοχωρῖται.

Nº 10, juin. *Mystakidis* (suite).

PLATONIST, the, vol. III, 1887.

Nº 7, july. *Alexandre Wilder.* Iamblichos : On the mysteries. A new translation (concluded). — Lives of the philosophers and Sophists, by Eunapios.

Nº 8, August. Eunape (suite). — *Juliett Burdett Graham.* Interpretation of the Timaeus of Plato.— *Th. Taylor.* Orpheus. His life, writings and theologie. (Réimpression de l'introduction qui précède sa trad. angl. des hymnes orphiques.)

Nº 9, september. *Jul. Graham* (suite). — *Taylor* (suite).

Nº 10, october. *J. Graham* (suite). — *Taylor* (suite). — Eunape (suite).

Nº 11, november. Eunape (suite). *W.-W. Goodwin.* Plato's and Aristotle's Doctrines of the immortality of the soul. — *Th. Taylor.* Example of the dialectic of Plato. (Réimpr. d'un art. du *Monthly Magazine*, nov. 1797.) — *James Harris.* The Hellenic genius and language (Extr. de l'Hermès).

Nº 12, december. *J. Graham* (suite). — Eunape (suite).

Vol. IV, nº 1, january 1888. *Myle Cocerdale.* The letters of Paul. A new translation.

Nº 3, march. *Robert Brown.* The Euphratean kosmological theogony perserved by Damaskios. — *Coverdale* (suite). — *Maurice Thomson.* On the Cave of the Nymphs in the Odyssey, by Porphyrios.

Nº 4, april. *Thomson* (suite). — Πρόκλου στοιχείωσις θεολογική, text and translation. — *Isaac Meyer.* On Dreams, by Synesios, translated with notes.

Nº 5, may. *Meyer* (suite). — Πρόκλου κ. τ. λ. (suite). — *Coverdale* (suite). — Plotinos. On the nature of living itself, and on the nature of man. — *Th. Taylor.* Hymn to Apollo. (Réimpression de l'édit. de 1794).

(1) Les articles relatifs à l'antiquité non mentionnés ici ont été placés dans leurs sections respectives.

II. — RELIGION. — PHILOSOPHIE. — DROIT. — INSTITUTIONS

ARMANDI, P., Histoire des éléphants dans les guerres et les fêtes des peuples anciens jusqu'à l'introduction des armes à feu. Limoges, Ardant. 304 p. gr. 8.

BACK, F., Zur Geschichte griechischer Gœttertypen. 1. Hermes u. Dionysos mit besonderer Rücksicht auf die Darstellung des Pheidias. (Neue Jahrbücher fur Philologie, t. 135, p. 433-456).

BAETHGEN, Ernst, De vi ac significatione galli in religionibus et artibus Graecorum et Romanorum. Diss. inaug. Gœttingen, Vandedhoeck & Ruprecht. 41 S. gr. 8. 1 M.

BAND, O., Das attische Demeter-Kore-Fest der Epikleidia. Neuer Beitrag z. griech. Heortologie. 1. Tl. Berlin, Gaertner. 31 S. gr. 4. 1 M.

BARTH, Bernh., De Graecorum asylis. (Diss. inaug.) Strassburg, Trübner, 77 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

BAZIN, Hippol., Hypnos, dieu du sommeil; ses représentations dans les musées et collections du sud-est. (Avec 1 pl.) (Gazette archéologique, 1888, p. 25-27.)

BELSER, Die attischen Strategen im V. Jahrh. (Aus : « Korrespondenzbl. f. d. württ. Gelehrten- u. Realschulen ») Tübingen 1886, Fues. 37 S. gr. S. 60 Pf.

— dasselbe, noch einige Bemerkungen. (du même recueil). Ebd. 8. S. gr. 8. 20 Pf.

BELOCH, J., Das attische timema. (Hermes, 22. S. 371-377.)

— Finanzgeschichte Athens. (Forts.) (Rhein. Mus. N. F. XLIII, S. 105-122.)

BIGONI, G., Ipatia Alessandrina. Studio storico. (Atti del r. istituto Veneto, 6, V, S. 397-437, 495-526.)

BLUMNER, H., Leben u. Sitten der Griechen, 3. Abtlg. : Feste u. festl Spiele. Das Theaterwesen. Kriegs- u. Seewesen. Landwirthschaft, Gewerb. u. Handel. Die Sklaven. Mit 15 Vollbildern u. 43 in den Text gedr. Abbildgn. (Das Wissen der Gegenwart. Deutsche Universalbibliothek f. Gebildete. 63. Bd. Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag. V, 190 S. 8.) 1 M.

BOBBA, Maria. Pitagora, i suoi tempi e il suo istituto. Torino, Tarizzo e figlio. 64 p. 16. 1 L.

BORGEAUD, Ch., Histoire du plébiscite. Le plébiscite dans l'antiquité. Grèce et Rome. Genève, Bâle; Lyon, Georg. XV, 200 p. 8. 3 fr. 50 c.

BORSARI, L., Di un bassorilievo con rappresentanza relativa al mito di Penteo. Con 1 tav. (Bullettino della Commissione archeologica communale di Roma, 15, p. 215-219.)

BOYER, E., Les consultations chez les Grecs et les Romains (thèse). Montauban, imp. Granié. 66 p. 8.

B(UCHELER), F., Der Philosoph Nikasikrates. (Rhein. Mus. N. F. XLIII, S. 151-153.)

CESCA, Giov., La teorica della conoscenza nella filosofia greca. Verona, Padova, Drucker e Tedeschi. 68 p. 8.

CHAIGNET, A.-Ed. Histoire de la psychologie des Grecs. T. 1 : Histoire de la psychologie des Grecs avant et après Aristote. Paris, Hachette, XXII, 431 p. 8.

CHIAPPELLI, Aless. : Zu Pythagoras u. Anaximenes. (Archiv für Geschichte der Philosophie, I, S. 582-594.)

CLARKE, Jos. Thacher, On the fish 'Ορφός. (Transactions of the philological Society, II, S. 97-99.)

COX, G. W., The myth of Andromeda and Perseus. (The Academy, 1887, II, p. 136.)

— The myth of Cupid and Psyche. (Ibid. p. 25-26.)

CURTIUS, E., Studien zur Geschichte der Artemis. (Sitzungsberichte der K. preuss. Akad. des Wissenschaften zu Berlin, 1887. S. 1167-1183.)

DIELS, H., Bericht über die Litteratur der Vorsokratiker, 1886. I. Hælfte. (Archiv. f. Geschichte d. Philos. I, S. 95-110.)

DITTENBERGER, W., De sacris Rhodiorum commentatio altera. Accedit epimetrum de inscriptione quadam Coa. Ind. schol. p. aestat. 1887. Halis. XVI S. 4.

DRACHMANN, A.-B., De manumissione servorum apud Graecos qualem ex inscriptionibus cognoscimus. (Nordisk Tidskrift for filologi, VIII. S. 1-74.)

DRUMMOND, J., Philo-Judaeus; or, the Jewish Alexandrian philosophy in its development and completion. 2 vols. London, Williams and Norgate. 700 p. 8. 21 sh.

DUMMLER, F., Zu den histor. Arbeiten der æltesten Peripatetiker. (Rhein. Mus. 42. S. 179-197.)

DUPRÉ, Jean. Quelques notes sur l'histoire économique des peuples avant les physiocrates et spécialement des peuples de l'antiquité. Tournai, Vasseur-Delmée. 83 p. 18. 1 fr. 25 c.

EULER, Karl. Die vorchristliche Religions- u. Sittengeschichte als Einleitung zur Kirchengeschichte. Ein Beitrag zur Gymnasial-Pædagogik. Progr. d. Studienanstalt. Landau 1887. VIII, 48 S. 8.

FAVRE, Mme Jules. La morale des stoïciens. Paris, Alcan, 1888. IX, 386 p. 18 jésus.

FORCHHAMMER, P.-W., Die Kentauren als Wildbæche. (Berliner philologische Wochenschrift. VIII, Sp. 187-188.)

— Mythologie eine Wissenschaft. (Philologus, XLVI, S. 193-200.)

FRIEDLÆNDER, L., Griechische Mythologie. (Deutsche Rundschau, XIV, 1.)

GALASSO, Ant., Le idee nelle scuole filosofiche primo di Platone : studio storico-critico. Napoli, Morano, 1886 [1887]. VIII, 89 p. 8.

GERCKE, Alfr., Alexandrinische Studien. (Forts.) (Rhein. Mus., N. F. XLII, S. 590-626.)

GRUPPE, Otto, Die griechischen Culte u. Mythen in ihren Beziehungen zu den orientalischen Religionen. 1. Bd. Einleitung. Leipzig, Teubner. XVIII, 706 S. gr. 8. 16 M.

GUNTHER, S., Bericht über neuere Publikationen auf dem Gebiete der Naturwissenschaft, der Technik, des Handels u. Verkehrs in Altertum. (Jahresbericht v. Bursian, LII, S. 90-139).

HEINZE, M., Bericht über die in den Jahren 1881-1887 erschienenen auf die nacharistotelische Philosophie bezüglichen Schriften. (même recueil, L, p. 34-133.)

HAGER, Friedr., Die geschichtliche Entwickelung des Herakles-Mythos. Gymn.-Progr. Wandsbeck. XX. S. 4.

HILDEBRANDT, Rich., Ἀθήνη Γλαυκῶπις. (Philologus, S. 201-209.)

HOFMANN, Guil., De iurandi apud Athenienses formulis. Diss. inaug. Argentorat. Darmstadii 1886. 2 Bl. 50 S. 1 Bl. gr. 8.

KEIL, Bruno, Zum Testament der Epikteta. (Hermes, XXIII. S. 289-302.)

KIUS, Osk , Die attische Kleruchie. Progr. d. Friedrichs-Gymn. Cassel S. 1-26. 4.

KNAACK, Geo, Zur Phaetonsage. (Hermes, XXII, S. 637-940.)

— De fabulis nonnullis Cyzicenis. (Commentationes philol. in hon. sodalitii philologorum Gryphiswald.)

— Ἀστός. (Hermès, XXIII, S. 311-312.)

— Ein griechisches Tiermærchen. (Berliner philolog. Wochenschrift, VIII, Sp. 507-508.)

KŒSTLIN, K., Geschichte der Ethik. Darstellung der philosoph. Moral-, Staats- u. Social-Theorien d. Alterthums u. der Neuzeit. 1. Bd. Die Ethik d. class. Alterthums. 1. Abth. Die griech. Ethik. bis Plato. Tübingen, Laupp. XII, 493 S. gr. 8. 8 M.

KREJCI, F., Ueber die ursprüngl. Bedeutung der griech Daimones. (Zeitschrift für Volkerpsychologie u. Sprachwinenschaft, XVII, S. 161-175.)

KUHN, Otto, Die sittlichen Ideen der Griechen u. ihre Verkünder, die Tragiker. Leipzig, Fock. 52 S. 4. 1 M.

LAFAYE, G., Les découvertes en Grèce au point de vue de l'histoire des religions. I. (Revue de l'hist. des religions, t. XV, p. 189-202.)

LANG, A., The myth of Andromeda and Perseus. (The Academy, 1887, II, p. 121.)

LANGL, Jos., Griechische Gœtter- u. Heldengestalten. Nach antiken Bildwerken gezeichnet u. erlæutert. Mit kunstgeschichtl. Einleitg. von Carl. v. Lützow. 16-18. (Schluss-Lfg). Wien, Holder. XXIX u. S. 129-156 m. eingedr. Illustr. u. 5 Lichtdr.-Taf. Fol. à 2 M. 50 Pf.

LICATA-LOPEZ, G., Compendio della storia postale universale. Messina, tip. del Progresso. 67 p. 8. 2 L.

LUDWICH, A., Zu den griechischen Orakeln. (Neue Jahrbücher, etc., 135, S. 386-388.)

MAASS, Ernst, ΔΙΟΝΥϹΟϹ ΠΕΛΑΓΙΟϹ. (Hermes, XXIII, S. 70-80.)

MILCHHŒFER, A., Das Heiligtum des Dionysos in Ikaria. (Berliner philolog. Wochenschrift, VII.

MILLER, Otto, Die Procheirotonie der Athener. (Philol. Abhandlungen, M. Hertz dargebrscht. S. 189-197.)

MUELLER, Felix, Historisch-etymologische Studien über mathematische Terminologie. Progr. d. Luisen-Gymn. Berlin. 32 S. 4.

NATORP, P., Nochmals Diogenes u. Leukippos. (Rhein. Mus. 42. S. 374-385.

NEBE, Aug., De mysteriorum Eleusiniorum tempore et administratione publica. Diss. inaug. Halae Sax. 1868. 28 S. 1 Bl. 8.

OBERZINER, Lod., Il culto del sole presso gli antichi orientali. Vol I. Trento, Monauni. X, 218 p. 8.

OVERBECK, Johs., Atlas der griechischen Kunstmythologie. 5 Lfg. Apollon. Leipzig, 1887, Engelmann. 8 Taf. m. 1 Bl. Text. gr. Fol. In Mappe. 60 M. (1-5. : 232 M.)

— Griechische Kunstmythologie. Besonderer Thl. 3. Bd. 5. Buch : Apollon. 1 Lfg. Mit 5 Lichtdr.-Taf. [Münzen] u. 19 Fig. im Text. Ebd. 1887. VI, 320 S. Lex.-8. 10 M. (I-II., 5. : 63 M.

PARTSCH, Jos., Geologie u. Mythologie in Kleinasien. (Philol. Abhandlungen, M. Hertz dargebracht. S. 105-122.)

PASANISI, F. M., L'offerta dei vestiti negli usi funebri attici. (Rivista di filologia, etc., XV, p. 513-533.)

PICAVET, F., Le phénoménisme et le probabilisme dans l'école platonicienne. (Fin.) (Revue philosophique XII, S. 498-513.)

PILLING, Car., Quomodo Telephi fabulam et scriptores et artifices veteres tractaverint. Diss. inaug. Halae Sax. 1886. 2 Bl. 104 S. 2 Bl. 8.

PREUNER, A., Bericht über die Mythologie in den J. 1876-1885. (Jahresbericht über die Forstchritte der class. Alterlhums wissenschaft, Suppl.-Bd. 25. Bd.) 1. und 2. Hft.)

RITTER, H. et L. **PRELLER**. Historia philosophiae graecae. Testimonia auctorum conlegerunt notisque instruxerunt H. R. et L. P. Pars II septimum edita. Physicorum doctrinae recognitae a Fr. Schultess. Gotha, 1888, F. A. Perthes, 8. VI und p. 181-598. 6 n. 40.

ROSCHER, W.-H., ausführliches Lexicon der griechischen und rœmischen Mythologie, im Verein m. Th. Birt, O. Crusius, R. Engelmann etc., unter Mitred. v. Th. Schreiber. Mit zahlreichen Abbildgn. 11. u. 12 Lfg. Leipzig, Teubner. Sp. 1761-2112. Lex.-8. à 2 M.

ROHDE, Erw., Ein griechisches Mærchen. (Sitzungsberichte der Kais. Akad. d. Wissenschaften. Phil. Classe. Wien, N. F. XLIII, S. 303-304.)

SCHNEIDER, O., Ueb. Anschwemmung v. antikem Arbeitsmaterial an der Alexandriner Küste. (Aus : « Naturwissenschaftl. Beitræge z. Geogr. u. Kulturgeschichte ».) Dresden (1883), Gilbers. VII, 52 S. m. 1 Plan. Lex.-8. 2 M.

SCHOLL, Athenische Fest-Commissionen. (Sitzungsberichte der phil. Cl. der k. b. Akad. der Wiss. zu München, 1887, S. 1-24.)

SCHROEDER, Leop, v., Griechiche Gœtter u. Heroen. Eine Untersuchung ihres ursprüngl. Wesens m. Hülfe der vergleich. Mythologie. 1. Heft : Aphrodite, Eros u. Hephæstos. Ebd. VII, 118 S. gr. 8. 4 M.

SCHULTHESS, Otto, Zur hellenischen Agoranomie. (Wochenschrift für class. Philologie, V, Sp. 120-125. 151-156.)

SCHULTZE, Vict., Geschichte des Untergangs des griechisch-rœmischen Heidentums. (In 2 Bdn.) I. Staat u. Kirche im Kampfe m. dem Heidentum. Jena, Costenoble. VIII, 455 S. gr. 8. 12 M; geb. 14 M 50 Pf.

SCHWARZ, Paul, Menschen u. Tiere im Aberglauben der Griechen und Rœmer. Realgymn.-Progr. Celle. S. 23-50.

SIEMANN, O., The mythology of Greece and Rome. With special reference to its use in art. Edit. by G. H. Bronctie. With 64 illustr. New and revised ed. London, Chapman. 272 p. 8. 5 sh.

SOLTAU, Frdr., die Mythen u. Sagen-Kreise im Homerischen Schiffer-Epos, genannt Odyssee, desgleichen der Ilias, wie auch der Argonauten-Sage, zeitgeschichtlich, naturwissenschaftlich u. sprachlich beurtheilt u. erlæutert. Berlin, Stargardt. XX, 135 S. gr. 8. 4 M.

SPINDLER, Karl Heinr., Der Gigantenmythus in seiner alteren Ueberlieferung. Gymn.-Progr. Zwickau. S. 1-26. 26. 4.

STUTZLE, Das griechische Orakelwesen, u. besonders die Orakelstætten Dodona u. Delphi. (I. Abt.) Gymn.-Progr. 1887. Elwangen. S. 1-35. 4.

SZANTO, E., Hypothek u. Scheinkauf im griech. Rechte. (Wiener Studien, IX, S. 279-296.

TAYLOR, Isaac, and A. Nutt : The myth of Cupid and Psyche. (The Academy, 1886, II, p. 11.

— The myth of Perseus and Andromeda. (Ibid. p. 105.)

TOEPFFER, Johs., [Die attischen Pythaisten u. Deliasten. (Hermes, XXIII, S. 321-332.)

TUMPEL, K., Bemerkungen zu einigen Fragen der griechischen Religionsgeschichte. Gymn.-Progr. Neustettin. S. 1-23. 4.

— Karl : Tyrsenisches von Kyllene. (Neue Jahrbücher, etc., CXXXVII, S. 58-60.)

VALETON, J. M. J., Questiones Graecae. II. De Ostracismo. (Mnemosyne, N. S. XV, S. 129-171 ; p. 337-355 ; p. 357-426.)

WESSELY, Ch., Lettre à E. Revillout sur les contrats grecs du Louvre provenant de Faïoum. (Suite.) (Revue égyptologique, V, p. 66-72 ; p. 135-144.)

WIESELER, F., 2. Nachtrag zu der Abhandlung über die Einlegung u. Verzierung von Werken aus Bronze mit Silber u. anderen Materialen in der Griech. u. Rœm. Kunst. (Nachrichten von der K. Gesellschaft Wiss. und der Georg-Augusts Umversitæt zu Gœttingen, 1887. S. 275-289.)

WOISIN, Joh., De Graecorum notis numeralibus. Diss. inaug. Lips. Kiliae 1886. 1 Bl. 54 S. 1 Bl. lithogr., 1 Bl. 8.

ZELLER, E. : Bericht über die deutsche Litteratur der sokratischen, platonischen und aristotelischen Philosophie. 1886, 1887. II. : Plato. 12. I, S. 597-626.

III. — HISTOIRE. — CHRONOLOGIE. — GÉOGRAPHIE

AMIAUD, A., Cyrus, roi de Perse, (Bibliothèque de l'Éc. des hautes études, fasc. 73 Mélanges Renier, p. 241-260.)

B(ELGER), Chr., Die modernen Ortsbezeichnungen im Piræus. (Berliner philolog. Wochenschrift. VIII, Spalten 441-452.)

BAUMGARTEN, Fritz, Ein Rundgang durch die Ruinen Athens, Gymn.-Progr. Wertheim a. M. 1887. 37 S. n. 1 Taf. 4.

BIEDERMANN, Georg., Die Insel Kephallenia im Altertum. Mit 1 Kærtchen, 22 Orig.-Zeichnungen n. 2 Planskizzen. Progr. d. Maximilians-Gymn. München 1887, 2 Bl. 84 S. 1 Karte 4 Taf. 8.

CLASEN, Christian, Kritische Bemerkungen zur Geschichte Timoleons. (Forts. (Neue Jahrbücher, etc., 137. S. 161-170.)

COUSIN, G., et G. **DESCHAMPS**, Emplacement et ruines de la ville de Κῶς en Carie. (Bull. de corresp. hellénique, 1887, p. 205-311.)

CURTIUS, F., u. J. A. **KAUPERT**, Karten v. Attika. Auf. Veranlassg. d. kaiserl. deutschen archæolog. Institutes u. m. Unterstützg. d. k. preuss. Ministeriums der geistl., Unterrichts- u. Medicinal-Angelegenheiten aufgenom-

men durch Offiziere u. Beamte d. k. preuss. Grossen Generalstabs m. erlæut. Text. 5. Hft. 3 Karten. 1 : 25,000. Chromolith. Berlin, Reimer. Imp.-Fol. 8 M. (1-5 : 54 M.)

DŒRPFELD, Wilh., Der alte Athenatempel auf der Akropolis. III. (Mittheilungen des K. deutschen archeol. Instituts, Athen. Abtheil., XII, S. 190-211.)

ΔΡΑΓΑΤΣΗΣ, Ἰακ. Χ. Οἱ νεώτοικοι τῆς ζέας καὶ τὰ περὶ αὐτοὺς εὑρήματα. (Παρνασσός, XI, σελ. 109-126.)

EVERS, Edwin, Der historische Wert der griechischen Berichte üb. Cyrus u. Cambyses. Progr. d. Kœnigstædt. Realgymn. Berlin, Gaettner. 26 S. gr. 4. 1 M.

FISCHER, Paul, Quæstiones de Atheniensium sociis historicae. Diss. Bonnae, 1887. 38 S. 8.

FREY, K., Das Leben d. Perikles. Bern; Leipzig, Fock. 35 S. gr. 4 1 M. 20 Pf.

ΓΑΒΑΛΑΣ, Ζαφείριος Δ., Φολέγανδρος. (Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος. Τομ. II. p. 475-514.)

GASQUET (A). Etudes byzantines. L'Empire byzantin et la monarchie franque. Paris, Hachette, in-8°. 10 fr.

GERCKE, A., Alexandrinische Studien (1. Die Regierungszeit des Kœnigs. Magas v. Kyrene. 2. Der Regierungsantritt Hierons II. 3. Die Geschwisterehe.) (Rhein. Mus. 42. S. 262-275.)

HAUSSOULLIER, B., Notes sur les trois tribus doriennes en Crète. (Bibliothèque de l'Éc. des hautes études, fasc. 73, Mélanges Renier, p. 359-367.)

HERTZBERG, G. F., Histoire de la Grèce sous la domination des Romains. Trad. de l'Allemand sous la direction d'A. Bouché-Leclercq. T. 2, par Scheurer. Paris, Leroux, 8. 10 fr.

HOGARTH, D. G., The deification of Alexander the Great. (The English historical review, 1887. S. 317-329.)

JODIN. Hypothèse sur l'origine des trois noms : Ἀχαϊός, Δαναός, Δωριεύς. (Revue de géographie, nov. 1888.)

JURIEN DE LA GRAVIÈRE, La marine des anciens; deuxième partie : la revanche des Perses; les tyrans de Syracuse. 2. éd. Paris. Plon, Nourrit et Ce. 295 p. 18 jésus. 3 fr. 50 c.

KASTROMENOS, Panagiotis, Die Demen von Attika. Inaug.-Diss. Leipzig, 1886. 2 Bl. 109 S. 1 Bl. 8.

KROKER, Ernst, Zur Aristeidesfrage. (Berliner philolog. Wochenschrift, VIII, Sp. 218-220.)

LANGE, Lykurg. (Jahresberichte des philol. Vereins zu Berlin, XIII, S. 155-152.)

LEZIUS, Jos., De Alexandri Magni expeditione indica quæstiones. Diss. inaug. Dorpat 1887. (Karow). 160 S. gr. 8. 2 M.

LULLIES, H., Die Kenntnis der Griechen u. Rœmer vom Pamir-Hochlande und den benachbarten Gebieten Asiens. E. Beitrag zur Entdeckungsgeschichte. Progr. d. Wilhelms-Gymn. Kœnigsberg i. Pr. 1 Bl. 22 S. 4.

MARIÉJOL, J. H., De Orthagoridis Sicyoniorum tyrannis; thesis. Paris, Hachette. 97 p. 8.

MEIER, M.-H.-E., u. G.-Fr. **SCHŒMANN**, Der attische Process. Vier Bücher. Eine gekrœnte Preisschrift. Neu bearb. v. J. H. Lipsius. (Calvary's philol. u. archæol. Bibliothek. 79. u. 80. Bd.) Berlin, Calvary & Co. Bd. XVI u. S. 885-1053. 8. Subscr.-Pr. à 1 M. 50 Pf; Einzelpr. à 2 M.

MILCHHOEFER, A., Ueb. Standpunkt u. Methode d. attischen Demenforschung. (Sitzungsberichte d. k. preuss. Akad. d. Wissensch. zu Berlin, 1887. S. 41-56.)

MONCEAUX, Paul, Fastes éponymiques de la ligue thessalienne. Tages et stratèges fédéraux. (Revue archéol., 3, XI, p. 221-241.)

OBERHUMMER, E., Akarnanien, Ambrakia, Amphilochien, Leukas im Altertum. M. 2 Karten. München, Ackermann. XVIII, 330 S. gr. 8. 10 M.

PERVANOGLU, P., Della paletnologia della penisola italica nelle sue attinenze colla penisola balcanica. (Archeografo Triestino, N. S. XIII, p. 355-378.)

ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΥΣ, Θ. Νικολ., Τὰ Παραδείσια καὶ ὁ δῆμος « Βατή ». (Παρνασσός, X, σελ. 494-499.)

RADET, G., et H. **LECHAT**, Notes de géographie ancienne. 1. La ville d'Aegae en Eolie. — 2. Attaleia de Lydie. — 3. Sandaina. (Bull. de corr. hellénique, XI, p. 391-404.)

REDHOUSE, J.-W., Were Zenobia and Zebba'u identical? (Journal of the r. asiatic Society of Great Britain und Ireland, N. S. XIX, p. 583-597.)

REICKE, Aemil., De rebus post Alexandri Magni mortem Babylone gestis quaestionum particula I. Diss. inaug. Regimonti 1887, Koch. Ex off. Leupoldiana. 37 S. 1 Bl. 8. 1 M.

RHODE, E., Die Zeit des Pittacus. (Rhein. Mus., 42. S. 475-478.)

SCHAEFER, Herm., Der lamische oder hellenische Krieg, nach den Quellen dargestellt. Giessener Inaug.-Diss. Viersen, 1886. 1 Bl. 72 S. 8.

SCHMIDT, Adf., Handbuch der griechischen Chronologie. Nach d. Verf. Tode hrsg. v. Rühl. Jena, Fischer. XV, 804 S. gr. 8. 16 M.

— Max C. P., Zur Geschichte der geographischen Litteratur bei Griechen u. Rœmern. Progr. d. Askan. Gymn. Berlin, Gaertner. 27 S. gr. 4. 1 M.

SCHUBERT, Rud., Geschichte d. Agathokles. Neu untersucht u. nach den Quellen dargestellt. Breslau, Koebner. V, 210 S. gr. 8. 5 M.

SCHWEISTHAL, Martin, Eine Reise in den Sipylus. (Allgemeine Zeitung, Beilage, No. 100. 101.)

SCHWELDER, Geo. Imm., De rebus Tegeaticis. Diss. inaug. Lipsiae. 3 Bl. S. 265-306.

SEELMANN, W., Ptolemaeus über die Sitze der Semnonen. (Jahrbuch der Vereins für niederdeutsche Sprachforschung, XII, S. 39-52.)

SERRE, Etudes sur l'histoire militaire et maritime des Grecs et des Romains. Paris, Baudoin. XII, 270 p. 18 jésus. 3 fr.

SCHTSCHOUKAREFF, Alex., Archontes athéniens du IIIe siècle. (Bull. de corr. hellénique, XII, p. 69-81.)

TOEPFFER, J., Εὐπατρίδαι. (Hermes, 22. S. 479-483.)

TREUBER, Osk., Beiträge zur Geschichte der Lykier. II. Teil. Beilage z. Jahresbericht 1886/87 des Gymn. Tübingen. 47 S. 4.

TUEMPEL, Karl, Die Aithiopenländer des Andromedamythos. Studien zur rhodischen Kolonisation. (Jahrbücher f. class. Philologie. Suppl.-bd. XVI, S. 127-220.)

— T. à p. Leipzig, Teubner. 92 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

UNGER, Die Zeiten des Zenon von Kition u. Antigonos Gonatas. (Sitzungsberichte der philos.-philolog. und histor. Cl. der K. b. Akad. der Wissensch. zu München, 1887. S. 101-168.)

VALETON, J. M. J., Quaestiones graecae. II. De ostracismo. (Contin.) (Mnemosyne, N. S. XVI. S. 1-25. 162-238.)

VIAUD-GRAND-MARAIS, Étude sur la mort de Cléopâtre. (Annales de la Soc. acad. de la Loire-Inférieure, 1887, t. 8.) T. à P. Nantes, Mellinet. 20 p.

WACHSMUTH, C., Neue Beiträge zur Topographie v. Athen. (Berichte über die Verhandlgn der K. sæchs. Gesellsch. d. Wiss. Phil.-histor., Cl. 1887. S. 369-405.)

— Die Diabathra in Alexandria. (Rhein. Mus., N. F. XLIII, S. 306-308.)

WALLON, H., Histoire des Grecs [de M. Duruy]. (Journal des Savants, 1887, p. 492-503.)

WARSBERG, (Alex. Frhr. von) Ithaka. Mit 5 Aquarellfarbendr., 1 Karte u. 40 Phototypien nach Originalen v. Ludw. Hans Fischerr. Wien, Gerold's Sohn. V, 144 S. hoch. 4. geb. 20 M.

WEBER, Ludw., Quaestionum laconicarum capita II. Diss. inaug. Gœttingen. (Vandenhoeck et Ruprecht.) 64 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

WELSING, Car., De inquilinorum et peregrinorum apud Athenienses indiciis. Diss. Monasterii, Guestfal. 53 S. 2 Bl. 8.

WELZEL, Paul, Kallias, ein Beitrag zur athenischen Geschichte. Progr. d. St-Matthias-Gymn. Breslau. 1 Bl. XXXIV S. 4.

WIEGAND, Heinr., Die Platæer in Athen. Gymn.-Paogr. Ratzeburg. 1 Bl. 15 S. 4.

WILISCH, D., Beiträge z. inneren Geschichte des alten Korinth. Gymn.-Progr. Zittau. 34 S. 4.

ZELLER, E. : Ueber den Begriff der Tyrannis bei den Griechen. (Sitzungsber. der K. preuss. Akad. d. wiss. zu Berlin, 1887, S. 1137-1146.)

IV. — ARCHÉOLOGIE. — NUMISMATIQUE. — ÉPIGRAPHIE. — SCIENCES ANCIENNES.

ALLMAN, G. J., Greek geometry from Thales to Euclid. Contin. (Hermathena, VI, p. 269-278.)

ARNDT, Paul, Studien zur Vasenkunde. [Münchener Inaug.-Diss.] Leipzig, Engelmann. IX, 37 S. 8.

— Dasselbe. Ebd. IX, 170 S. gr. 8. 4 M.

ASSMANN, E., Zur Nautik des Altertums, contra Breusing. (Schl.) (Berliner philol. Wochenschrift, VIII, Sp. 58-60.)

BABELON, Ern., Tarcondimotus, dynaste de Cilicie. (Revue numismatique, 3, V. p. 378-381.)

— Le Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, choix des principaux monuments de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance conservés au

département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. 1. série. Paris, Lévy. XIX, 64 p. et 20 pl. Grand fol.

BAGNATO, v., Beitræge zur Geschichte der Gesetzgebung im Altertum. Progr. d. Gymn. in Ehingen. Stuttgart, 1887. S. 1-28. 4.

BATTIFFOL, Pierre, Inscriptions byzantines de Saint-Georges au Vélabre. (Mélanges d'archéologie et d'histoire p. p. l'Ecole française de Rome, VII, p. 419-431.)

BAUER, A., Die Inschriften auf der Schlangensæule u. auf der Basis der Zeusstatue in Olympia. (Wiener Studien, IX, S. 223-228.)

BAUNACK, Johs., The inscription of Gortyn. (Transactions of the philological Society. Proceedings, 1886-87, p. XIII-XV.)

BAYER, Edm., Badeorte u. Badereisen im Alterthum. (Wissensch. Beilage d. Leipziger Zeitung. No. 30-31.)

BAZIN, H., Le galet inscrit d'Antibes. Offrande phallique à Aphrodite. (Annales du musée Guimet, t. X, 1887, p. 579.)

BENNDORF, Otto, Πίναξ ἐκ τῆς Ἀκροπόλεως Ἀθηνῶν. (Ἐφημερὶς ἀρχαιολογ., III, col. 115-130), 1 taf.

BENT, J. Th., Discoveries in Thasos, II, 3. The temple of Apollo at Alki. (The Athenaeum, 1887, II, p. 123.)

— Thasiote tombs. (The classical review I, p. 210-211.)

BÉRARD, V., Inscription de Laurium. (Bull. de corr. hell., XII, p. 246-248.)

BIE, Osc. : Die Musen in der antiken Kunst. Berlin, Weidmann. VI, 106 S. m. 19 Fig. gr. 8. 2 M. 80 Pf.

BISHOP, H. H., Pictorial architecture of Greece and Italy. New York, Young et Co., 1887. 135 p. il. obl. 8. cloth. 1 Doll. 50 c.

BLASS, F., Dialekt-inschriften von Korinth, Kleonai, Sikyon, Phleius u. den korinth. kolonien am ionischen meere. (Beitraege zur kunde der Indogerm. Sprachen, XII, S. 169-214.)

BLUMNER, Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste bei Griechen u. Rœmern. 4. Bd. 2. Abth. Mit zahlreichen Abbildgn. Leipzig, Teubner. XI, u. S. 389-629. gr. 8. 7 M 20 Pf. (cplt. : 50 M. 40 Pf.)

BOETTICHER, Adf., Die Akropolis v. Athen. Nach den Berichten der Alten u. den neusten Erforchgn. Mit 132 Textfig. u. 36 Taf. Berlin, 1888. Springer. XV, 295 S. Lex.-8. geb. in Leinv. 20 M.
in Liebhaber-Halbfrzbd. 25 M.

BŒHLAU, Johs., Eine melische Amphora. Mit 1 Taf. (Jahrbuch des kaiserl. deutschen Archaeolog. Institutes, II, S. 212-215.)

BOJESEN-HOFFA, Kurzgefasstes Handbuch der griechischen Antiquitæten. 2. Aufl., bearb. v. Emil Szanto. Wien, Gerold's Sohn. X, 215 S. gr. 8. 4 M.

CAVALLARI, Franc. Sav., Su alcuni vasi orientali con figure umane, rinvenuti in Siracusa e Megara-Iblea : memoria. (Atti d. r. accad. di Palermo. N. S. IX.)

ΧΑΤΖΙΔΑΚΗΣ, Ι., Εἰλειθυίας σπήλαιον ἐν Κρήτῃ. (Παρνασσός, X, S. 330-342.)

CLERC, M., Inscriptions de la vallée du Méandre. 1. Tralles. 2. Nysa. 3. Attuda. 4. Laodicée. 5. Colosses. (Bull. de corr. hell., XI, p. 346-354.)

CLERMONT-GANNEAU, Sur une inscription bilingue, grecque et palmyrénienne. (Journal asiatique, XI, p. 303-304.)

COHAUSEN, A. V., Der cymbelnschlagende Satyr. (Mit 1 Taf.). (Annalen des Vereins f. Nassauische Altertumsk. u. Geschichtsforschung, XX, S. 1-5.)

COLLIGNON, M., Fragments d'une statue en marbre d'ancien style attique au musée du Louvre. Av. 1 pl. (Gazette archéolog., 1887. S. 88-93.)

— La sculpture attique au British Museum. II. (Gazette des beaux-arts 2. XXXV, S. 379-403.)

— Le combat d'Erechthée et d'Immarados sur une tessère grecque en plomb. (Mémoires de la société nat. des antiquaires de France, t. 47). — T. à p. No. gent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. Paris. 9 p. avec armoiries. 8.

COMPARETTI, D., Iscrizioni arcaiche di Gortyna rinvenute nei nuovi scavi presso il Letheo. (Museo italiano di Antichità classica, II, 2.)

— Iscrizioni di varie città cretesi (Lyttos, Itanos, Praesos, Knossos). Ibid.

— Le recenti scoperte archeologische in Creta. (Nuova antologia, 3. XIII, p. 643-679.)

CORPUS inscriptionum atticarum consilio et auctoritate academiae litterarum regiae borussicae editum. Vol. IV supplementa complexi partis I fasc. 2, supplementorum vol. 1 partem 2 continens. Berlin, G. Reimer. S. 57-132. Fol. 7 M.

COUSIN, Geo. et Gast. **DESCHAMPS**, Inscription de Magnésie du Méandre. (Bull. de corr. hell., XII, p. 204-223.)

— Et Ch. **DIEHL**, Inscriptions de Mylasa. Ibid. p. 8-37.

CRUSIUS, O., De inscriptione imbria versibus inclusa. (Rhein. Mus., N. F. XLIII, S. 305-306.)

DARBISHIRE, H. D., The *Numasios* inscription. (Journal of philology, XVI, p. 196-204.)

DARCEL, Alfr., La technique de la bijouterie ancienne. 1. II. (Gazette des beaux-arts. 2, XXXVII, p. 146-155. 242-250.)

DAREMBERG et **SAGLIO**, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, etc. Fasc. 11 (Cup-Del), comprenant la fin du t. 1 publié en deux parties, et le commencement du t. 2. Paris, Hachette. p. 1600 à 1703 et p. 1 à 56, à 2 col.

— — Fasc. 12. (Del-Dil), t. II, p. 57 à 216.)

DARESTE, R., Inscriptions de Gortyne. (Bull. de corr. hell. XI, p. 239-244.)

— La loi de Gortyne. Texte, traduction et commentaire. (Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques. XX, p. 300-349.)

— Note sur une inscription hypothécaire. (Bull. de corr. hell., XII, p. 302-305.)

DÉCRET de Magnésie du Méandre. (Bull. de corr. hell., t. XII, p. 328-330.)

DENKMÆLER, d. klassichen Altertums zur Erläuterung d. Lebens der Griechen u. Rœmer in Religion, Kunst u. Sitte. Lexikalisch bearb. v. B. Arnold, H. Blümner, W. Deecke, etc. u. dem Hrsg. A. Baumeister. Mit Abbildgn., Karten u. Farbendr. 31-44. Lgf. München, Oldenbourg. S, 1137-1480. 4. à 1 M.

— Antike, hrgs. vom kaiserl. deutschen archaolog. Institut. 1. Bd. 1. Hft. (1886.) Berlin, Reimer. 5 S. m. 12 Taf. gr. Fol. In Mappe. 40 M.

— — 1. Bd. 2. Hft. [1887.] Berlin, G. Reimer. S. 7-11 m. eingedr. Fig. u. 12 Taf. gr. Fol. In Mappe. (à) 40 M.

DESCHAMPS, Gaston, Fouilles dans l'île d'Amorgos. (Bull. de corr. hell., XII, p. 324-327.)

— G. et G. **COUSIN**, Inscriptions du temple de Zeus panamaros. Une famille sacerdotale. — Th. Flavius Aenas et ses enfants. (M. recueil, XI, p. 373-391.)

— Inscriptions du temple de Zeus Panamaros. (M. recueil, XII, p. 82-104.)

— Inscriptions du temple de Zeus Panamaros. Ex-voto et dédicaces. (Même vol., p. 249-273.)

DIEHL, Ch., et G. **COUSIN**, Inscription de Lagina (suite). (M. vol. S. 145-163.)

DŒRPFELD, Wilh, Der alte Athenatempel auf der Akropolis. II. Baugeschichte. — Zusatz dazu von Eug. Petersen. (Mittheilgn d. k. deutschen Archaeol. Institutes ; Athen. Abth. XII, S. 25-72.)

DROYSEN, H., Heerwesen u. Kriegführung der Griechen. 1. Hælfte. Mit 1 Taf. Freiburg i/Br., Mohr. V, 184 S. gr. 8. 5 M.

DUHN, F. v., Charonlekythen. (Jahrbuch d. k. deutschen Archool. Institules, II, S. 240-243.)

DUMMLER, Ferd., Ueber eine Classe griechischer Vasen mit schwarzen Figuren. Mit 2 Taf. (Mittheil. d. k. deutschen archaeol, Institutes ; Rœm. Abth. II. S. 171-192.)

— Attische Lekythos aus Cypern. Bemerkungen zur Vasenchronologie u. Malergeschichte. Mit 1 Taf. (Jahrbuch d. k. d. arch. Institutes, II, S. 168-178.)

DURUY, V., La statuaire colossale et la statuaire chryséléphantine au temps de Périclès. (Séances et travaux de l'acad. des sciences et polit. N. S. 28. p. 156-172

ENGELMANN, R., Jahresbericht über Archæologie. (Schluss). (Jahresber. des philol. Vereins zu Berlin, XIV, S. 129-158. 157. XLII.)

EPHEBENINSCHRIFTEN, unedierte, antikes Gebæude im Piræus, Massengrab. (Berliner philolog. Wochenchrift, VIII, col. 386-387.)

EUTING, J., Zwei bilingue Inschriften aus Tamassos. (Sitzungsberichte d. k. preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1887. S. 115-123.)

EWALD, Ernst, Farbige Decorationem alter u. neuer Zeit. 7. Lfg. Berlin, Wasmuth. 8 Chromolith. Fol. (à) 20 M.

FAVERO, Andr. : Dell'architettura greco-dorica in Sicilia : ricordi. Livorno, tip. lit. Calafati. 16 p., con 11 tav. 4.

FEDDE, Friedr. : Der Fünfkampf der Hellenen. Progr. d. Gymn. zu St. Elisabet. Breslau. 40 S. 4.

FONTRIER, A.-M., Inscription métrique d'Erythrées. (Mittheil. d. Kais. deutschen archaolog. Instituts; Athen. Abtheil., XII, p. 262-263.)

FORCHHAMMER, P.-W., Akropolis. Mythologie, neueste Entdeckung eines Tempels. (Beilage zur Allgem. Zeitung. No. 289. S. 4257-8.

FOUCART, P., Liste d'affranchissements de la ville d'Halos en Phthiotide. (Bull. de corr. hell., XI, p. 364-372.)

— Note sur une inscription d'Olympie. Ibid. p. 289-296.

— Décret athénien du VIe siècle. (M. recueil, XII, p. 1-8.)

— Décrets athéniens du IVe siècle. (Ibid. p. 153-179.)

— Les Victoires en or de l'Acropole (Ibid., p. 283-293.)

— Décret athénien. (Ibid. p. 330-322.)

FOUGÈRES, Gust., Fouilles de Délos. Avril-août 1886. Dédicaces grecques et latines. (M. recueil, XI, p. 244-275.)

— Rapport sur les fouilles de Mantinée. (m. recueil, XI, p. 485-490.)

— Bas-reliefs de Mantinée. Apollon, Marsyas et les Muses. (Avec 3 pl.) (M. recueil, XII, p. 105-128.)

— Bas-reliefs de Thessalie. I. Bas-relief de Larissa. II. Bas-relief de Pharsale. (Ibid. p. 179-187), 2 pl.

— Bas-relief archaïque de Tyrnavo (Phalanna). (Av. 1 pl.) (Ibid. p. 273-276.)

FOWLER, The statue of Asklepios at Epidaurus. (The American Journal of archaeol. III, 1. 2.)

FOX, H.-B., L'obole athénienne et ses fractions à l'époque macédonienne. (Rev. numism., 3. V, p. 209-211.)

FROEHNER, Une collection de terres-cuites grecques. I. (Gazette des beaux-arts, 2. XXXVI, p. 265-274. — II p. 478-487,) 1 pl.

— Le mariage de Pan, groupe en terre cuite de la collection de M. Frédéric Spitzer. Avec 1 pl. (Gaz. archéol., 1887, p. 304-305.)

FROTHINGHAM, A, Proto-Ionic capital, and bird-worship, represented on an Oriental stele. (The Amer. Journal of archaeol. III, 1. 2.)

FUHRER durch die Ruinen v. Pergamon. Hrsg. v. der Generalverwaltg. der kœnig. Museen zu Berlin. Berlin, Spemann. 27 S. m. 2 Plænen u. 1 Abbildg. 8. 60 Pf.

FURTWÆNGLER, A., Eine Eros- u. Psyche-Gemme. (Zu Arch. Ztg. 1884, S. 17 f.) (Jahrb. d. Kais. deutschen Archaeolog. Institutes, III. S. 73-74.)

— Studien über die Gemmen mit Künstlerinschriften. (Ibid. S. 105-139.)

GAMBIER-PARRY. Olympia (The Antiquary, october 1887.)

GARDNER, E.-A., Two Naucratite vases. With pl. (Journal of hell. Studies, VIII, p. 119-121.)

— Recently discovered archaic sculptures. Ibid. p. 159-193.

— An inscription from Boeae. (Ibid. p. 214-215.)

— Sculpture and epigraphy, 1886-1887. (Ibid. p. 278-285.)

— The inscriptions from Naukratis. (The Academy, 1887. II. p. 43-44. p. 139.)

— The exchange-value of Cyzicene staters. (Ibid. p. 185-190.)

— New Greek Coins of Bactria and India. (The numismatic Chronicle, 3, VII, p. 177-184.)

GIADRELLI, Concetto, Saggio di antichità pubbliche siracusane. Palermo, tip. dello Statuto. 196 p. 16.

GILDEMEISTER, J., Bemerkungen zu den griechischen Inschriften Frei's u. Schumacher's. (Zeitschr. d. dtsch. Palæstina-Vereins. XI, 1.)

GOMPERZ, Zu griech. Inschriften. (Archæologisch epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn, XI, S. 91-93.)

— Ein Grabepigramm aus Lydien. (Ibid. S. 183-189.)

GRÆBER, Frdr., Die Wasserleitungen von Pergamon. Vorlæufiger Bericht. Mit e. Beitrage v. Carl Schuchardt. [Aus : « Abhandlgn. d. k. preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin ».] Mit 2 Taf. Berlin, G. Reimer. 31 S. gr. 4. 2 M.

GREENWELL, W., The electrum coinage of Cyzicus. With 6 plates. (The Numismatic Chronicle, 1887, p. 1-125.)

GULDE, O., Die Kriegsverfassung des ersten attischen Bundes. Gymn.-Progr. Neuhaldensleben. 1888, S. 3-22. 4.

HALBHERR, F., Relazione sui nuovi scavi eseguiti a Gortyna, presso il Le theo (con 4 tav.). (Museo italiano di Antichità classica, II, 5.)

HARRISON, J.-E., Itys and Aedon : a Panaitios cylix. (Journal of hell. Studies, VIII, p. 439-445.

HARTWIG, P., Testa di Helios. Discorso. (Mittheilgn d. k. archæolog. deutschen Institutes; Rœm. Abth. II. S. 159-166.)

— Rapporto su una serie di tazze attiche a figure rosse con nomi di artisti e di favoriti, raccolta a Roma. (Ibid. S. 167-170.)

HASSE, C., Wiederherstellung antiker Bildwerke. 2 Hft. : 2. Ilioneus. 3. Torso vom Belvederé. Mit 7 lith. Taf. Jena 1887, Fischer. 21 S. Imp.-4. 6 M. (1. 2. : 13 M.)

HAUSER, Alois, Sæulen-Ordnungen. Wandtafel zum Studium der wichtigsten architekton. Formen der griech. u. rœm. Antike u. der Renaissance 2 Serie. Taf. VIII. Chromolith. qu. gr. Fol. Mit Text. Wien, Hœlder. 2 Bl. gr. 4. à 7 M. 20 Pf.; auf Leinw. m. Stæben à 10 M.

HEAD. Barclay V., Catalogue of Greek coins [of the British Museum]. Attica-Megaris-Aegina. Ed. by Reginald Stuart Poole. LXX, 174 p. with 26 plates of coins. Demy 8. cloth, 15 sh.

HERMANN, K.-F., Lehrbuch der griechischen Antiquitæten. Unter Mitwirkg. v. H. Droysen, A. Müller, Th. Thalheim u. V. Thumser neu hrsg. v. H. Blümner u. W. Dittenberger. 2 Bd. 2 Abth. 1. Hælfte. Freiburg i/Br. 1888, Mohr. gr. 8. 5 M.
(II, 1. 2, I. III, 2 u. IV. : 29 M.)

— Kriegsalterthümer v. Hans Droysen. 1. Hælfte. VII, 184 S. m. 1 Taf.

HÉRON DE VILLEFOSSE, Ant., Anse d'amphore en bronze appartenant au musée du Louvre. Avec 1 pl. (Gaz. archéolog., 1887. p. 263-266.)

— Fragments de la frise du temple de Magnésie du Méandre nouvellement découverts. (Rev. archéolog., 3. X, p. 257-258.)

HERRMANN, Paul., De Horarum apud veteres figuris. Diss. inaug. Berolini 1887. 48 S. 1 Bl. 8.

HEYDEMANN, H., Seilenos vor Midas. (Jahrbuch d. k. deutschen archæolog. Institutes, II, S. 112-114.)

— Hetære Kallipygos. (Ibid. S. 125-126.)

— Zu Berliner Antiken. (m. recueil, III, p. 144-149.)

— Jason in Kolchis. Mit 1 Doppeltaf. (11. Hallisches Winckelmannsprogramm.) Halle, 1886, Niemeyer. 23 S. gr. 4. 2 M.

— Pariser Antiken. Mit 2 Taf. u. 8 Holzschn. [12. Hallisches Winckelmannsprogramm.] Halle, 1887 (Niemeyer). 91 S. gr. 4. 7 M.

HICKS, E.-L., A Thasian decree. (Journal of hell. Studies, VIII, p. 401-408.)

— and J. Theod. Bent : Inscriptions from Thasos. (Ibid. p. 409-438.)

HIRSCHFELD, Gust., Ueber die griechischen Grabschriften, welche Geldstrafen anordnen. (Kœnigsberger Studien. Hft. I, p. 84-144.)

— The inscriptions from Naukratis (The Academy, 1887, II, p. 29-122.)

HIRST, Jos., Notes from Crete. (The Athenæum, 1888, I, p. 378-379).

HOFFMANN, Otto Adalb., Ægis oder Bogen? Beitrag zur Erklærung des Apollo v. Belvedere. Lyceums-Progr. Metz, 1887.

HOGARTH, D.-G., Inscriptions from Salonica. (Journal of hell. Studies, VIII, p. 356-375.)

— and W. M. **RAMSAY**, Apollo Lermenus. (Ibid. p. 376-400.)

HOLLEAUX, M., Statue archaïque trouvée au temple d'Apollon Ptoos. Avec 2 pl. (Bull. de corr. hell., XI, p. 275-288.)

— Fouilles au temple d'Apollon Ptoos. (Suite) Statuettes archaïques. (Ibid. p. 354-368.)

— Inscription d'Acraephiae. (M. recueil, t. XII, p. 305-315.)

HOMOLLE, Th., Deux bas-reliefs trouvés à Délos. (Avec 1 pl. (M. vol., p. 315-323.)

HUBO, Geo., Originalwerke in der archæologischen Abteilung d. archæologisch-numismatischen Institutes der Georg-Augusts-Universitæt. Festschrift zur Feier d. 50 jæhr. Doctorjubilæums d. Directors Friedrich Wieseler am 13. Jan. 1887. Im Namen d. Institutes verf. Gœttingen, 1887, (Dieterich.) VII, 200 S. Lex.-8. 8 M.

IMHOOF-BLUMER, Frdr., Zur Münzkunde Grossgriechenlands, Siciliens, Kretas etc. Mit besond. Berücksicht. einiger Münzgruppen m. Stempelgleichheiten. Mit 3 (Lichtdr.-) Taf. (Aus : « Numismat. Zeitschr. ») Wien. (Leipzig. K. F. Koehler's Antiqu.) 82 S. gr. 8. 4 M. 50 Pf.

— and **PERCY GARDNER**, A numismatic commentary on Pausanias. (Journal of hell. Studies, VIII.)

KAIBEL, G., Scenisches in Rhodos. (Hermes, XXIII, S. 268-278.)

KAUPERT, Die Rekonstruktion der Agora des Kerameikos. (M. Skizzen v. Kaupert). (Berliner philolog. Wochenschrift, VII, S. 571-572.)

KAWERAU, Die Ausgrabungen auf der Akropolis zu Athen. (M. recueil, VIII, col. 122-124. 154-156.)

KEELHOFF, J., Les formes du verbe dans l'inscription de Gortyne. Mons, Manceaux. 58 p. 8. 8 fr. 50 c.

— Het inschrift van Gortyna in Kreta. (Nederlandsch Museum. 3. série, 1. année. 7. liv.)

KEIL, Bruno, Die griech. Inschriften im sog. « Schatz des Attila ». (Repertorium f. Kunstwissenschaft, XI, S. 256-261.)

KEKULÉ, Reinhard, Ueber eine Statue in der Glyptothek in München. (Mit 1 Taf.) (Jahrb. d. k. deutschen archælog. Instituts, III. S. 37-45.

KERN, Otto, Zu den beiden Peliadenreliefs. (Ibid. S. 68-72.)

KIRCHHOFF, A., Zwei Peloponnesische Inschriften. (Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1887, p. 989-994.)

— Inschriften von der Akropolis zu Athen aus der Zeit nach dem Jahre des Archon Eukleides. (Ibid. p. 1059-1074.)

— Suite. (Ibid. p. 1185-1205.)

— Suite. (M. recueil, 1888, p. 239-254, 313-327.)

KIRCHNER, Ioh. E., Zum Gesetz v. Gortyn. (Rhein. Mus., N. F. XLIII, S. 145-148.)

— Zur βεβαίωσις des Demos Sypalettos. (Berliner philolog. Wochenschrift, VIII, Sp. 91-92).

KLEIN, Wilh.. Studien zur griechischen Malergeschichte. 1. Die sikyonische Schule. (Archæolog.-epigraphische Mittheilgn aus Oesterreich-Ungarn, XI, S. 193-233.)

KOEHLER, Ulr., Hermokopiden-Inschriften. (Hermes, XXIII, S. 392-401.)

— Die Grabstætte bei der Hagia Trias. (Ibid., S. 474-476.)

KOEPP, Friedr., Giganten in Waffenrüstung. (Jahrbuch des Kais. deutschen Archæolog. Instituts, II, S. 265-271.)

ΚΟΝΤΟΛΕΩΝ, Ἀλέξ. Ἐμμ. : Ἐπιγραφαὶ τῆς Ἐλάσσονος Ἀσίας. (Bull. de corr. hell., XII, S. 245-261.)

ΚΟΥΜΑΝΟΥΔΗΣ, Σ.-Ἀ., Ἐπιγραφαὶ Ἀθηνῶν καὶ Θίσβης. Μετὰ ξυγκογραφήματος. (Ἐφημ. ἀρχαιολογ., III, σελ. 49-54.)

— Ἀ. Σ. : Πινάκια δικαστικά. Ibid. σελ. 55-56.

— Ἐπιγραφὴ ἀττικὴ περὶ οἰκοδομῆς τινος ἐν Δήλῳ. (Ibid., col. 57-66.

— Σκύφοι βοιωτικοὶ δύο. (Ibid., col. 67-76), 1 Taf.

KRETSCHMER, P., Die korinthischen Vaseninschriften. (Zeitschrift für vergleich. Sprachforschung, 29. S. 152-176.)

KROKEN. Katechismus der Archæologie. Uebersicht üb. die Entwickelg. der Kunst bei den Vœlkern d. Altertums. Mit 3 Taf. u. 127 in den Text gedr. Abbildgn. Leipzig, Weber. XII, 189 S. 8. geb. 3 M.

KUHNERT, Ernst, Eine neue Leukippidenvase. (Jahrbuch des kais. deutschen archæol. Institutes.) II, S. 271-274.

KUBICKI, Konr., Das Schaltjahr in der grossen Rechnungs-Urkunde, Corp. Inscr. Attic. I. Nr. 273. Gymn.-Progr. Ratibor. 50 S. 4.

LECHAT, Henri, Les fouilles de l'Acropole. (Bull. de corr. hell., XII, p. 238-245 et 332-336.)

— et G. **RADET**, Note sur deux proconsuls de la province d'Asie. (Ibid., p. 63-69.)

— — Inscriptions d'Asie-Mineure. Ibid., p. 187-204.

LINTON, E. Lynn, Womanhood in Greece. In history and art. (The Fortnightly review. N. S. 41. c. 715-731.)

LŒBBECKE, Arth., Griechische Münzen aus meiner Sammlung. III. (Zeitschrift für Numismatik, XV, S. 35-54.)

LOESCHKE, G., Die westliche Giebelgruppe am Zeustempel in Olympia. Dorpat, 1887. (Karow.) 8 S. gr. 4. 40 Pf.

— Archaische Niobidenvase. (Jahrb. des K. deutschen archæolog. Institutes. II, S. 275-279.)

LOEWE, Aemil., De Aesculapi figura. Diss. inaug. Argentorati, Heitz, 1887. 86 S. gr. 8.

LOEWY, Eman., Antike Sculpturen aus Paros. (Mit 5 Taf.) (Archæolog. epigraphische Mittheilungen aus Oesterseich-Ungarn, XI, S. 147-188.)

— Zur Troilosschale des Euphronios. Ebd. S. 190-192.

— Zur Geschichte des Torso vom Belvedere. (Zeitsch. f. bildende Kunst XXIII. S. 74-81.)

LOLLING, H.-G., Zum Kuppelgrad bei Menidi. (Mittheil. d. k. archæolog. deutschen Institutes, Athen. Abth. XII, S. 139-140.)

— Mittheilungen aus Thessalien. II. Grabinschriften. (Schl.) (Ibid. S. 347-364.)

— Inschrift aus Delphi. (Ibid. XII, S. 384-385.)

— Thessalische Freilassungsurkunden. (Sitzungsberichte der K. preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1887, S. 557-571.)

— Eine Delphische Weihinschrift. (M. recueil, 1888, p. 581-582.)

— u. Paul **WOLTERS**, Das Kuppelgrab bei Dimini. II. (Mittheil. d. K. deutschen archæol. Institutes, Athen. Abtheil. XII, S. 136-138.)

— — Zum Monument des Eubulides. (Ibid. S. 365-371.)

MAHAFFY, J.-P., Greek life and thought from the age of Alexander to the Roman conquest. London, Macmillan. 632 p. Post. 8. 12 sh. 6 d.

MANGOLD, B., La ville homérique. Progr. des Collège français. Berlin. 1887. S. 1-20. 4.

MANNS, Otto, Ueber die Jagd bei den Griechen. Abth. I. Progr. d. Wilhelms-Gymn. Zu Breslau. S. 7-38.

MEISTER, Rich. Zu den Kyprischen Inschriften. (Berliner philol. Wochenschrift, VII, col. 1644.)

MICHAELIS, Ad., The Cnidian Aphrodite of Praxiteles. (With 1 pl.) (Journal of hell. Studies, VIII p. 324-355.)

MILCHHŒFER. A., Attische Inschrift d. 5. Jahrh. Eine βεβαίωσις des Demos Sypalettos. (Berliner philolog. Wochenschrift, VII, Sp. 1452.)

— Antikenbericht aus Attika. (Mit 2 Taf.). Mittheil. d. k. archæol. deutschen Institutes; Athen. Abth. XII, S. 81-104 et 277-330, 2 Taf.

— Vorlæufiger Bericht über Forschungen in Attika. (Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1887, S. 1095-1097.)

— Attische Studien. I et II. (Deutsche Rundschau, XIV, 6 et 8.)

MOMMSEN, Aug., Jahresbericht über die griech. Staatsalterthümer. (Schl.) (Jahresbericht über d. Fortschritt d. class. Alterthumwissenschaft, XLVIII, S. 315-352).

MONCEAUX, P., Inscriptions grecques inédites. Mégare, Trézène, Athènes, Varna. (Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques, XX, p. 228-240.)

MONET, P., Métrologie grecque et romaine par J. Wex, traduite de l'allemand sur la 2e éd. et adaptée aux besoins des élèves français, avec introduction, par H. Goelzer. Paris, Klincksieck, 1887, in-12. 2 50

MORDTMANN, J. H., Zur Topographie des nœrdlichen Syriens aus griechischen Inschriften. (Zeitschrift der deutschen morgenlænd. Gesellschaft, XLI, S. 302-307.)

— Inschriften aus Bithynien. Nicomedia. Prusias ad Hypium. Claudiopolis. Düzdsche. Amastris. Biledjik. (Mittheil. d. K. archæolog. deutschen Institutes; Athen. Abth., S. 168-183.)

MORGENTHAU, J.-C,. « Athena u. Marsyas ». (Jahrb. d. k. archaeol. deutschen Institutes, II. S. 193-195.)

MUELLER, Emil., Drei griechische Vasenbilder. Festgruss der archaeolog. Sammlg. der Züricher Hochschule an die XXXIX. Versammlg. deutscher Philologen u. Schulmænner. Zürich, (Hœhr). 20 S. m. Taf. gr. 4. 1 M. 35 Pf.

MUNTZ, E., La tradition antique au moyen âge. (Journal des Savants, 1888, p. 40-50.)

MURRAY, A.-S., Two vases from Cyprus. (Mit 2 Taf.) (Journal of hell. Studies, VIII, p. 317-323.)

MYLONAS, K. D. Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἀκροπόλεως. (Bull. de corr. hell., XII, p. 129-152.)

NÉROUTSOS-BEY, Inscriptions grecques et latines recueillies dans la ville d'Alexandrie et aux environs. (Revue archéolog., 3, IX, p. 198-209. 291-298, et X, p. 61-68. 208-216.)

NUTT, G., A Thessalian inscription contemporary with the second Punic war. (The English historical Review, III, p. 294-295.)

OHNEFALSCH-RICHTER, M., Die vorbabylonischen und babylonischen Einflüsse in Hissarlik und Cypern. (Zeitschrift für Assyriologie, III, S. 62-68.)

PARIS, P., Fouilles d'Élatée. Inscriptions du temple d'Athèna Cranaia. (Bull. de corr. hell. XI, p. 318-346.)

— Les Ex-voto (avec 3 pl.) Ibid. p. 405-444.

— Fouilles au temple d'Athèna Cranaia. (M. rec., XII, p. 37-63.)

PATON, W.-R., Excavations in Caria. (Journal of hell. Studies, VII, p. 64-82.)

— Chryse. (The classical Review, II, p. 123.)

— Vases from Calymnos and Carpathos. (With 1 pl.). (Journal of hell. St. VIII, p. 446-460.)

— Inscription de Myndos. (Bull. de corr. hell., XII, p. 277-283.)

PELLEGRINI, Astorre, Iscrizioni ceramiche d'Erice e suoi dintorni. (Archivio stor. siciliano. N. S. XII, p. 184-303.)

PENROSE, F.-C., Excavations in Greece, 1886-1887. (Journal of hell. Studies, VIII, p. 269-277.)

PERROT, G., Les statues de Diane à Délos (suite). (Journal des savants, 1887. S. 229-240.)

ΠΕΤΡΗΣ, Ν., Ἑλληνικὴ ἐπιγραφὴ ἐν τῇ πόλει Πόρτῳ. (Παρναασσός, 1887, σελ. 454-456.)

PETRIE, W.-M. **FLINDERS**, Miscellanea from Egypt. (The classical review, I, p. 209-210.)

ΦΙΛΙΟΣ, Δ., Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐλευσῖνος, (Συνέχεια.) (Ἐφημερὶς ἀρχαιολογ., III, col. 109-114.)

— Κεφαλὴ ἐξ Ἐλευσῖνος (μετὰ πανομοιοτύπου ἐπιγραφῆς.) (M. vol., p. 1-10. — Suite, p. 257-266.)

PIEHL, Karl, Inscription grecque trouvée en Égypte. (Proceedings of the Society of biblical archæology, X, p. 143.)

PODSCHIWALOW, A., Anse d'amphore avec la figure de Méduse. (Gaz. archéolog., 1888, p. 79-81.)

POMTOW, H., Zwei Delphische Bustrophedon-Inscriften. (Sitzungsber. d. k. preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1887, S. 703-708.)

POTTIER, E., Vases peints inédits du musée de Ravestein, à Bruxelles. Avec 2 pl. (Gaz. archéolog., 1887, p. 108-115.)

— Et S. **REINACH**, La nécropole de Myrina, fouilles exécutées au nom de l'École française d'Athènes, par E. Pottier, S. Reinach, A. Veyries : texte et notices. Paris, Thorin, fig. dans le texte, cartes en couleur et planches en héliogr. hors texte. 2 vol. Grand 4.

PUCHSTEIN, Otto, Das ionische Capitell. 47. Programm zum Winkelmannsfeste der archaeolog. Gesellschaft zu Berlin. Berlin 1887, G. Reimer. 68 S. m. eingedr. Illustr. gr. 4. 3 M.

RADET, G., Inscriptions de Lydie. I. De Sardes à Thyatire. — II. Thyatire. — III. De Thyatire à Julia Gordus. — IV. De Thyatire à Stratonicée-Hadrianopolis. (Bull. de corr. hell., XI, p. 445-484.)

— Inscriptions d'Amorgos. (M. Rec., XII, p. 224-237.)

RAYET, Oliv. et Max. **COLLIGNON**, Histoire de la céramique grecque. Paris, Decaux. XVIII, 424 p. avec 145 grav. et 16 pl. hors texte. 4.

REINACH, Th., Essai sur la numismatique des rois de Bithynie. Avec 3 pl. (Rev. numismatique, 3. V, p. 220-248. II, avec 2 pl. 3, V, p. 337-368.)

— La monnaie et le calendrier. (Rev. archéol., 3, X, p. 229-233.)

REINACH, Salomon, Buste d'athlète au musée du Louvre. Av. 1 pl. (Gaz. archéol., 1887. p. 81-85.)

— Tête de Bacchus Ammon au musée de Constantinople. Av. 1 pl. (Ibid., p. 86-87.)

— Observations sur l'apothéose d'Homère, bas-relief en marbre du Musée britannique. Avec 1 pl. (Ibid., p. 132-137.)

— Chronique d'Orient. (Rev. archéol., 3, X, p. 69-108, p. 350-358; XI, p. 61-97.)

— Courrier de l'art antique. IV. (Gazette des beaux-arts. XXXVII, p. 60-77.)

— L'Hermès de Praxitèle. Avec 1 pl. (M. recueil, 3. XI, p. 1-4.)

— The so-called Asiatic terracotta groups. (The classical Review, II, p. 119-123.

— La Vénus de Cnide. (Gazette des beaux-arts. 2. XXXVII, p. 89-104.)

— La Vénus drapée au musée du Louvre. Avec pl. (Gaz. archéol., 1887, p. 250-262, p. 271-285.)

REISCH, Emil., Heraklesrelief vom Lamptrae. (The American Journal of philology, Athen. section, XII, S. 118-130.)

RENAN, Ern., Inscription phénicienne et grecque découverte au Pirée. Avec 2 pl. (Rev. archéol. 3. XI, p. 5-7.)

REVILLOUT, Eug., II. Lettre à M. Lenormant sur les monnaies égyptiennes. Les monnaies de cuivre et d'or. (Suite.) (Annuaire de la Soc. franç. de numismatique et d'archéologie, 1887, p. 553-580.)

RICHTER, W., Die Spiele der Griechen u. Rœmer. Mit Illustr. VII, 220 S. (Kulturbilder aus dem klass. Altertume. II, Leipzig, Seemann. 8.)

ROBERT, C., Beiträge zur Erklærung des pergamenischen Telephos-Frieses. (Jahrbuch des Kais. deutschen archeolog. Institutes, II. S. 244-259; III, S. 45-65, 85-105.

— Olympische Glossen. (Hermes, XXIII, S. 424-453.)

ROBERTS, E.-S., An introduction to Greek epigraphy. Part I, The archaic inscriptions and the Greek alphabet. London, Cambridge Warehouse. 420 p. 8.

ROSCHER, Wih. Heinr., Nochmals die Schlangentopfwerferin des Altarfrieses von Pergamon. (Neue Jahrbücher, etc., 135, S. 612 ff.)

ROSSBACH, Otto, Auge u. Pelopeia. (Philol. Abhandlungen, M. Hertz dargebracht, S. 144-155.)

S***, F., Von der Akropolis. (Wochenschrift für klass. Philologie. IV. Sp. 964-968.)

SAGNIER, A., La Vénus antique du musée Calvet. Avignon, Seguin frères. 14 p. 8.

SAMMLUNG, der griechischen Dialekt-Inschriften v. J. Baunack, F. Bechtel, A. Bezzenberger, F. Blass, H. Collitz, W. Deeke, A. Fick, R. Meister, W. Prellwitz. Hrsg. v. H. Collitz u. F. Bechtel. 3. Bd. 1. Hft. Gœttingen, Vandenhoeck et Ruprecht. gr. 8: Die megarischen Inschriften, bearb. v. F. Bichtel. 59. S. 2 M. 40 Pf.

— 4. Bd. 2. Hft. 1. Abth. Ebd. gr. 8: Wortregister zum 1. Hft. d. 2. Bds. v. Johs. Baunack. S. 107-166. 2 M. 60 Pf.
(I. II, 1., III. 1., IV, I. 2. : 27 M. 60 Pf.)

SAUER, Bruno, Die Anfænge der statuarischen Gruppe. Ein Beitrag zur Geschichte der griech. Plastik. Leipzig, Seemann. III, 82 S. gr. 8. 2 M.

— Ausgrabungen in Delphi. (Beilage zur Allgemeinen Zeitung. No. 296. S. 4362-4364.)

SAYCE, A.-H., Letter from Cyprus. (Academy, 1888, I, p. 102-104.)

SCHAEFER, Heinr. Wilh., Die Alchemie. Ihr ægyptisch-griech. Ursprung u. ihre weitere histor. Entwicklg. Gymn.-Progr. v. Flensburg. (Berlin, Calvary et Co.) 34 S. 4.

SCHINNERER, F., De epitaphiis Graecorum veterum. Inaug.-Diss. Erlangæ, typis Jacobi, 1886. 53 S. 8.

SCHIPPKE, Em., Die praenestinischen Spiegel. Progr. d. K.-Wilhelms-Gymn. Breslau. S. 3-14. 4.

SCHNEIDER, O. Ueber den roten Porphyr der Alten. Mit 1 Karte v. Aegypten u. 8 Lichtdr.-Beilagen, sowie e. grossen Karte u. 1 Panorama der zwischen Nil u. rotem Meer lieg. Porphyrgebirge v. G. Schweinfurth. (Aus : « Naturwissenschaftl. Beitræge zur Geogr. u. Kulturgeschichte, 1883, S. 75-176. Lex.-8. 4 M. 50.

— Zur Bernsteinfrage, insbesondere üb. sicilischen Bernstein u. d. Lynkurion der Alten. (Ibid., S. 177-213 m. 1 Karte.) Lex.-8. 1 M. 50 Pf.

SCHOEMANN, G.-F., Antiquités grecques. Traduites par C. Galuski. T. 2. 2. partie. Paris, Picard. p. 173 à 732. 8.

SCHUMACHER, K., Πισύη und Κύλλανδος zwei rhodische Gemeinden in Carien. (Rhein. Mus., N. F. XLII, S. 635-637.)

SCHWEISTHAL, Mart., L'image de Niobé et l'autel de Zeus Hypatos au mont Sipyle. Avec pl. (Gaz. archéol., 1887, p. 213-232.)

SEATON, R.-C., The Astragalizontes of Polycletus. (The classical review. I, p. 170.)

SIX, J., Ein Portræt des Ptolemaios VI Philometor. (Mit 2 Taf.) (Mittheil. d. k. deutschen archæolog. Institutes; Athen. Abth., XII, S. 212-222.)

SMITH, A.-H., Notes on a tour in Asia Minor. (Journal of hell. Studies, VIII, p. 216-267.)

SOPHOULIS, Th., Die Museen Athens. In Lichtdr.-Reproduction v. Gebr. Rhomaidès. Veröeffentlicht v. C. Rhomaidès. (1. Abth.) Ausgrabungen der Akropolis. Beschreibender Text (in neugriech., deutscher, franzœs. u. engl. Sprache) 2. Lfg. Athen 1887, Wilberg. S. 9-19 m. 8 Taf. gr. 4. à 6 M.

— Μνημεῖα ἀρχαϊκοῦ τρόπου. Μετὰ 2 πινάκων. (Ἐφημ. ἀρχαιολογ., III, σελ. 35-44.)

— Χαλκῆ κεφαλὴ ἀρχαϊκῆς τέχνης. Μετὰ πίνακος. (Ibid. σελ. 43-48.)

SORLIN-DORIGNY, Al., Obole funéraire en or de Cyzique. (Rev. numismatique, 3. VI, p. 1-7.)

SPRATT, T., Note on three gold coins from Crete. (The Numismatic Chronicle, 3. VII, p. 309-311.)

ΣΤΑΗΣ, Β., Ἐπιγραφὴ ἐξ Ἐπιδαύρου (Ἐφημ. ἀρχαιολογ., III, σελ. 10-24.)

— Ἀγαλμάτιον Ἀθηνᾶς ἐξ ἀκροπόλεως. Μετὰ πίνακος. (Ibid. σελ. 31-34.)

STENGEL, Paul, Opferspenden. (Neue Jahrbücher, etc., CXXXV, S. 649-654.)

— Θυσίαι ἄσπονδοι. (Hermes, XXII, S. 645-648.)

STERNBACH, L., De Gnomologio Vaticano inedito I. (Wiener Studien, IX, p. 175-206.)

STILLMAN, W.-J., On the track of Ulysses; together with an excursion in quest of the socalled Venus of Melos; two studies in archaeology made during a cruise among the Greek islands. New-York, Coston, Houghton, Mifflin et Co., 1888. 8, 106 p. il. 4. 4 Doll.

STSCHOUKAREFF, A., Ein unedirter attischer « Catalogus iudicialis ». (Mittheilungen d. k. deutschen Archæolog. Institutes, Athen. Abth. XII, S. 131-135.)

STUDNICZKA, F., Antenor der Sohn des Eumares und die Geschichte der archaischen Malerei. Mit 1 Taf. (Jahrbuch d. k. deutschen archæolog. Institutes, II. S. 135-168.)

— Zur Herkunft der mykenischen Cultur. (Mittheilungen d. k. deutschen archæol. Institutes; Athen. Abth. XII, S. 1-24.)

— Ἀγαλματία Ἀθηνᾶς ἐκ τῆς τῶν Ἀθηνῶν Ἀκροπόλεως. (Ἐφημερὶς ἀρχαιολογ., III, col. 133-154.) 2 taff.

SVORONOS, J.-N., Monnaies crétoises inédites. Av. 1 pl. (Rev., numism., 3. VI, p. 53-68.)

— Die kretische Münze mit ΜΩΔΑΙΩΝ. (Zeitschrift für Numismatik, XV, S. 258-261.)

THÉOXÉNOU, M., Les fouilles récentes de l'Acropole d'Athènes. (Avec 2 pl.) (Gaz. archéol., 1888, p. 28-48; p. 82-88.)

TIEDE, A., Zur Werthschætzung Karl Bœttcher's Tektonik der Hellenen. Dem Andenken an Herm. Spielberg. Berlin. Ernst et Korn. 21 S. 4. 1 M.

TOEPFFER, Johs., Thargeliengebræuche. (Rhein Mus., N. F. XLIII, S. 142-145.)

ΤΣΟΥΝΤΑΣ, Χρ., Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐρετρίας. (Ἐφημερὶς ἀρχαιολογ., III, col. 77-110.)

USENER, H., Alterthümliche Verse. (Rhein. Mus., N. F. XIII, S. 149-150.)

USSING, J.-L., Tiryns og de der fundne Ruiners Betydning for Forstaaelsen af Homer. Indbydelsesskrift. Kjœbenhavn, 1886. S. 1-41 u. 1 Karte. 4.

VARS, J., L'art nautique dans l'antiquité et spécialement en Grèce, d'après A. Breusing [Die Nautik der Alten], accompagné d'éclaircissements et de comparaisons avec les usages et les procédés de la marine actuelle, avec introduction par le contre-amiral A. Vallon. Paris, Klincksieck, 1887, in-12. 56 fig. et carte intercalées dans le texte. 3 fr. 50

WALDSTEIN, Pasiteles and Arkesilaos, the Venus Genetrix and the Venus of the Esquiline. (The American Journal of archaeol. III, 1. 2.)

WALLIS, Henri, The archaic sculpture of the Acropolis. (The Athenaeum 1887, II, p. 680-681.)

WALZ, Abhandlung über die Erklærung der Eckfiguren am Ostgiebel des olympischen Zeustempels u. am Westgiebel des Parthenon. Progr. d. ev.-theol. Seminars Maulbronn. Tübingen. S. 3-39. 4.

WEIZSÆCKER, Paul, Zur Eurotasstatue des Eutychides. (Neue Jahrbücher, etc., CXXXV, S. 798-800.)

WILHELM, Adolph, Zur Geschichte der attischen Kleruchen auf Lemnos. (Mit 2 Beilagen.) (Hermes, XXIII, S. 451-463.)

— Attisches Psephisma aus dem Jahre des Kallimachos 349/8 v. Chr. (Ibid. S. 471-474.)

WILKEN, Ulr., Zum Curs der aegyptischen Drachme. (Zeitschrift für Numismatik, 1887, S. 325-329.)

— Die Titulatur des Vaballathus. (Ibid. S. 330-333.)

WINTER, Fr., Zur altattischen Kunst. (Mit 2 Taf.) (Jahb. d. K. deutschen archæolog. Institutes, II, S. 216-239.)

— Thetisvase des Euphronios. (Mit 1 Taf.) (M. recueil, III, S. 66-67.)

— Vasen aus Karien. (Mit 1 Taf.) (Mittheil. d. K. deutschen archæolog. Institutes; Athen. Abth., XII, S. 376-371.) 1 Taf.

— Vase aus Mylasa. (Ibid., S. 223-244.)

WOLTERS, Paul, Zwei Thessalische Grabstelen. (Ibid., XII, S. 73-80.)
— Apollo u. Artemis, Relief in Sparta. (Ibid., S. 378-383.) 1 Taf.

ZUCKER, Marc., Zur æltern griechischen Kunstgeschichte. (Neue Jahrbücher, etc., CXXXV, S. 785-797.)

V. — GRAMMAIRE. — LINGUISTIQUE (GREC ANCIEN).

BEITRÆGE, zur historischen Syntax der griechischen Sprache. Hrsg. v. M. Schanz. 2. Bd. 3. Hft. [der ganzen Reihe 6. Hft.] Würzburg, Stuber. gr. 8. (Der freie formelhafte Infinitiv der Limitation im Griechischen. Von L. Grünenwald. 38 S.) 1 M. 80 Pf.

— Dasselbe. 3. Bd. 1. Hft. [der ganzen Reihe 7. Hft.]. Ebd. gr. 8. (Inhalt : Entwickelungsgeschichte d. substantivierten Infinitivs. Von Frz. Birklein. 109 S.) 4 M. (I-III, 1. : 17 M. 80 Pf.)

BEZZENBERGER, A., Σύριγξ. (Beitræge zur Kunde der Indogerman. Sprachen, XIII, S. 299.)

BISCHOFF, Ernst., Beitræge zur Kentniss nichtattischer Tagesnamen. (Leipziger Studien für class. Philologie, X, S. 299.)

BLOMFIELD, Maur., The origin of the recessive accent in Greek. (The American Journal of philology, IX, p. 1-41.)

BRÉAL, Mich., Sur la valeur primitive de la lettre grecque *H*. (Mém. de la soc. de linguist. de Paris, VI, p. 209-211.)

— Phonétique syntactique. (Ibid., p. 326-336.)

CUCUEL, C., Règles fondamentales de la syntaxe grecque d'après l'ouvrage d'Albert von Bamberg. 2. éd., entièrement remaniée par Ch. Cucuel, sous la direction d'O. Riemann. Paris, Klincksieck. IV, 264 p. 12.

DEECKE, W., Die griechischen u. lateinischen Nebensætze, auf wissenschaftlicher Grundlage neu geordnet. Gymn. Progr. v. Buchsweiler. Colmar 1887, 54 S. 4.

DESROUSSEAUX, A.-M., Note sur le fragment crypto-tachygraphique du Palatinus graecus 73. (Mélanges d'archéologie et d'histoire p. p. l'École française de Rome, VII, S. 212-215.)

EHLINGER, J. Karl., Griechische Schulgrammatik m. Angabe d. nicht-attisch Prosaischen. Als Anh. die homer. u. herodot. Formenlehre. Freiburg i/Br., Herder. XV, 284 S. gr. 8. 2 M. 20 Pf. ; Einbd. 40 Pf.

EICHTHAL (Gustave d'), La langue grecque. Mémoires et notices. 1864-1884. Précédé d'une notice sur les services rendus par M. G. d'Eichthal à la Grèce et aux études grecques, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Paris, Hachette, 1888, in-8°. (Publication surveillée par M. Eug. d'Eichthal.)

FICK, August., Die griechischen Personennamen nach ihrer Bildung erklært, mit den Namensystemen verwandter Sprachen verglichen und systematisch geordnet. Gœttingen, Vandenhœck u. Ruprecht, 1887. gr. 8. 8 Mk.

— Φυσίζοος. (Beitræge zur Kunde de Indogerman. Sprachen, XIII, S. 316.)

— G., B. L., Μετά and σύν. (The American journal of philology, VIII, p. 218-221.)

GUÉRARD et **PASSERAT**, Cours complet de langue grecque. Supplément aux lettres, noms, adjectifs, pronoms et verbes. Paris, Delagrave. p. 265 à 480. 8.

HAVET, Louis, Initiales doubles. (Mém. de la Soc. de linguistique, VI, p. 324-325.)

— *VE* en grec. (Bibliothèque de l'Éc. des hautes études, 73 ; Mélanges Renier. p. 369-372.)

HENRY, Vict., Précis de grammaire comparée du grec et du latin. Paris, Hachette. XVIII, 356 p. 8.

HERFORTH, Ern., De dialecto cretica. Diss. inaug. Halis Sax. 37 S. 8.

IMMISSCH, Otto, De pronominis interrogativi ΤΙΣ liberiore quodam usu. Leipziger Studien, X, S. 309-318.)

KEIL, Bruno, Μάσθλης. (Hermes, XXII, S. 612-615.)

KING, J. E., and C. **COOKSON**, The principles of sound and inflexion as illustrated in the Greek and Latin languages. London, Frowde. 550 p. 8. 18 sh.

KRAPOLS, Car., De adjectivorum graecorum in -ι-μο, -σ-ι-μο exeunti um vi, forma, origine. Diss. inaug. Lipsiae. VI, 94 S. 8.

KREBS, Fr., Zur Rection der Casus in der spæteren historischen Græcitæt. 1. Heft. München, Lindauer. 24 S. gr. 8. 1 M.

— — 2. Heft. Ibid. 30 S. 1 M. 20

KRELING, Mar. Adrian, De usu poeticorum et dialecticorum vocabulorum apud scriptores graecos seriores. Pars I indicem e Polybio et Diodoro haustum continens. Diss. inaug. Trajecti ad Rh. 1886, Beijers. XV, 80 S. 8.

LEHMANN, K., Griechische Majuskeln. (Wochenschr. f. klass. Philol. IV, Sp. 394-396.)

LUGEBIL, K., Zur Frage über die Accentuation der Wœrter u. Wortformen im Griechischen. (Rhein. Mus., N. F. XLIII, S. 1-20.)

LUTZ, Leonh., Die Præpositionen bei den attischen Rednern. Ein Beitrag zur histor. Grammatik der griech. Sprache. Progr. d. Studienanstalt. Neustadt a. d. H. 1887. 1 Bl. 180 S. 1 Bl. 8.

MAGUIRE, T., Greek interjections. (Hermathena, VI, p. 143-146.)

MEKLER, G., Beitræge zur Bildung d. griechischen Verbums. I. Verba contracta m. langem Themenvocal. II. Die Flexion d. activen Plusquamperfects. Inaugural-Diss. Dorpat (Karow). 90 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

MOMMSEN, Tycho, Beitræge zu der Lehre v. den griechischen Præpositionen. 2. u. 3. Heft. Frankfurt a/M., Jügel's Verl. S. 97-288. gr. 8. 4 M. 80 Pf.; (1-3. : 7 M. 20 Pf.)

MOULTON, J.-H., On the Greek treatment of original hard aspirates. (The American Journal of philology, VIII, p. 207-213.)

MULLER, H. D., Griechische Grammatik für Gymnasien. Auf Grund der vergleichenden Sprachforschung bearbeitet von H.-D. Müller und J. Lattmann. II. Teil. Syntax von H.-D. Müller. Gœttingen, Vandenhœck et Ruprecht, 1887. X, 214 S. gr. 8. Preis geb. 2 Mk. 40 Pf.

PAPE'S, W., Griechisch-deutsches Handwœrterbuch. In 3 Bdn., deren 3. die griech. Eigannamen enthælt. 1. u. 2. Bd. à 2 Abthlgn. 3. Auff., bearb. v. M. Sengebusch. 2. Ausg. Braunschweig, Vieweg et Sohn. XVIII. 1548 u. 1424 S. S. Lex.-8. 20 M.

PETZOLD, W., Die Bedeutung d. Griechischen für das Verstændnis der Pflanzennamen. (Paedagogisches Archiv., 29. S. 305-316.)

PLATT, Arth., On the meaning of ἀρετή. (The class. review I, p. 280.)

REGNAUD, Paul, La question des aspirées en sanskrit et en grec. (Annales du musée Guimet, t. X, 1887, p. 447.

— Le δαίμων. Histoire d'un mot et d'une idée. (Revue de l'hist. des religions. T. XV, p. 156-158.)

— Remarques morphologiques sur les verbes grecs en -νυ-μι, -νω, -ανω. (Revue de linguistique, 20. S. 193-200.)

SAUSSURE, F. de, Un ancien comparatif de σώφρον. (Mém. de la Soc. de linguistique de Paris, VI, p. 323.)

SCHEINDLER, Aug., Methodik d. grammatischen Unterrichtes im Griechischen. Im Anschluss an W. v. Hartels Neubearbeitg. der griech. Schulgrammatik v. G. Curtius. |Wien u. Prag. Tempsky. — Leipzig, Freytag. VI, 121 S. gr. 8. 1 M. 40 Pf.

SCHULZE, Karl, Paul, Ἑπτόμην-ἑπτάμην. (Neue Jahrbücher, etc., 135, S. 226-230.)

SCHULZE, Wilh., Zwei verkannte aoriste (ἴαχον, ἄιον). (Zeitschr. für vergleichende Sprachforschung, 29. S. 230-355.)

— Miscellen. Ibid. S. 355-171.

— De reconditioribus quibusdam nominum in ΥΣ exeuntium formis. (Commentationes philol. in hon. sodalitii philologorum Gryphiswald.)

SMYTH, H., Weir, The dialects of North Greece. (The American Journal of philology, VII, S. 421-445.)

SOLMSEN, F., Sigma in verbindung mit nasalen u. liquiden im griechischen. (Zeitschrif für vergl. Sprachforschung, 29. S. 59-124. 329-358.)

SOPHOCLES, E.-A., Greek lexicon; Roman and Byzantine periods (from B. C. 146 to 1100.) Memorial ed., issued under the supervision of J. R. Thayer. New York, Scribner's Sons 8. cloth. 10 Doll.

TOURNIER, E., et O. **RIEMANN**, Premiers éléments de grammaire grecque. 2. éd. Paris, Hachette. VI, 124 p. 8. 1 fr. 50 c.

THUMB, Alb., Die pronomina μίν u. νίν. (Neue Jahrbücher, etc., CXXXV, S. 641-647.)

ΤΣΕΡΕΠΗΣ, Γ., Ἐξέτασις τῆς γραμματικῆς Καταιβαίνη ὑπὸ γλωσσολογικὴν κυρίως ἔποψιν. (Παρνασσός, 1887. σελ. 434-451.)

VEITCH, W., Greek verbs, irregular and defective: their forms, meaning and quantity. New ed. London, Frowde. 728 p. Post 8. 18 sh. 6 d.

WACKERNAGEL, Jac., Miscellen zur griechischen Grammatik. 12. Ueber die behandlung von σ in Verbindung mit ρ, λ, μ. — 13. Ueber attische contraction nach ausfall des vau. — 14. ἕκαστος. — 15. ἀείδω. (Zeitschr. für vergl. Sprachforschung, 29. S. 131-152.)

WREDE, De praepositione εἰς. Part. I Progr. d. Gymn. an Aposteln. Kœln. 15 S. 4.

V. *bis*. — MUSIQUE. — RYTHMIQUE. — MÉTRIQUE.

AMBROS', A.-W., Geschichte der Musik. Mit zahlreichen Notenbeispielen u. Musikbeilagen. 1. Bd. 3., gænzlich umgearb. Aufl. Leipzig, Leuckart. gr. 8: Die Musik de griechischen Alterthums u. d. Orients, nach R. Westphals u. F. A. Gevaert's neuesten Forschgn. dargestellt u. berichtigt von B. v. Sokolovsky. XXXII, 384 S. 12 M.

AMSEL, G., De vi atque indole rhythmorum quid veteres judicaverint (Breslauer philologische Abhaudlungen, 1. Band. (1886) Heft 1.)

CHAIGNET, Ed., Essais de métrique grecque. Le vers iambique, précédé d'une introduction sur les principes généraux de la métrique grecque. Paris, Vieweg; 1887, in-8, 282. p.

CRUSIUS, O., Σύμπτυκτοι ἀνάπαιστοι. (Rhein. Mus., N. F. XLIII, S. 197-202.)

GROSSMANN, Henr., De doctrinae metricae reliquiis ab Eustathio servatis. (Inaug.-Diss.) Argentorati ap. Treubner, 1887. 55 S. 8.

JOSEPHY, Carl., Der oratorische Numerus bei Isokrates u. Demosthenes m. Berücksicht. der Lehren der alten Rhetoren. Inaug.-Diss. Zürich, 1887, (Klemm.) 141 S. gr. 8.

KOHN, L. et **STUDEMUND**, G. Variae lectiones ad scriptores de re metrica et de musica. (Breslauer philolog. Abhdlgen, 1 Band. Heft 1 (1886).

LUGEBIL, K., Zur Frage über die Accentuation der Wœrter u. Wortformen im Griechischen. (Rhein. Mus. N. F. XLIII, S. 220-235.)

NAUMANN, E., The history of music; transl. by F. Praeger; ed. by F. A. Gore Ouseley; with il. and reproductions of famous ms. 2 voll. New York, Cassell, 1886. 8. cloth. 10 Doll.

REISCH, Emil., De musicis Graecorum certaminibus capita IV. Ad summos in philosophia honores ab amplissimo philosophorum Vindobonensium Ordine rite impetrandos scripsit Aem. Reisch. Vindobonae, Gerold, 1885. 8.

SPIRO, F., Der kykliche Dactylus u. die lesbische Lyrik. (Hermes, XXIII, S. 234-257.)

STEIGER, Karl, De versuum paeonicorum et dochmiacorum apud poetas graecos usu ac ratione. Partic. III. Realgymn.-Progr. Wiesbaden. 28 S. 4.

WIRTZENS, J., Ein Beitrag zur griechischen Accentlehre III. Gymn.-Progr. Teschen 1887. S. 1-32. gr. 8.

VI. — PHILOLOGIE. — HISTOIRE LITTÉRAIRE. — PALÉOGRAPHIE

ALLIEVO, G., Delle idee pedagogiche presso i Greci. Pitagora, Socrate, Senofonte, Platone, Aristotele, Plutarco, Cuneo, Oggero. 191 p. 8. 3 L.

BLASS, F., Die griechischen u. lateinischen Hss. im alten Serail zu Konstantinopel. (Hermes, XXIII, S. 219-233.

CATALOGUE des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale en 1885. Paris, Klincksieck (1886). 119 p. à 2 col. 8.

COHN, Leop., Konstantin Paleokappa u. Jacob Dissorinos. (Philol. Abhandlungen, M. Hertz dargebracht. S. 123-143.)

CORAY, Lettre inédite à Chardon de la Rochette, publ. par de Queux de Saint-Hilaire. (Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques, XX, p. 77-82.)

— Lettre inédite à Koumas, publiée en grec par la direction du musée et de la bibl. de Smyrne, trad. en franç. par de Queux de Saint-Hilaire. Ibid. p. 83-87.

CROISET, A., Rapport de la commission des écoles d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux écoles pendant l'année 1886. Paris, imp. Firmin-Didot. 16 p. 4. (Institut de France.)

DIELS, H., Bericht über die Litteratur der Vorsokratiker. 1886. II. (Archiv. für Geschichte der Philosophie, I, S. 243-251.)

ECKSTEIN, F.-A., lateinischer u. griechischer Unterricht. Mit e. Vorwort. v.

W. Schrader, Hrsg. v. H. Heyden. Leipzig, Fues. XIII, 501 S. gr. 8. 9 M.

EGENOLFF, P.. Bericht über die Grammatiker. (Jahresber. über die Fortschritte der class. Alterthumwissenchaft. 46. S. 113-141.)

— Zur Geschichte der Ueberlieferung griechischer Metriker. (Neue Jahrbücher etc., 135. S. 389-408.)

FRACCAROLI, Gius., Del realismo nella poesia greca. Verona, stab. tip. lit. di Frenchini. 36 p. 8.

FRÆNKEL, Arth., Die schœnsten Lustspiele der Griechen u. Rœmer, zur Einführg. in die antike Komœdie nacherzæhlt u. erlæutert. Mit e. (Stahlst.) Bildniss d. Aristophanes u. e. Plan d. griech. Theaters. Halle 1888, Buchhandlg. d. Waisenhauses. VIII, 365 S. 8. 3 M.

FRITZSCHE, F.-V., Coniectaneorum pars II. Ind. lect. Rostock. 1887. S. 3-8. 4. (I. De numeris dochmiacis partic. VIII. — II. Adnotationes ad Aristophanis Nubes v. 110 sqq.)

GIRARD, J., La comédie grecque. (Journal des Savants, 1887. S. 189-203; 417-430.)

GROTH. Der Griechische Unterricht in Tertia. Gymn. Progr. von Charlottenburg. Berlin. 1 Bl. 26 S. 4.

HAMMER, C., Bericht üb. die auf d. griech. Rhetoren u. spæteren Sophisten bezügl., v. Anfang 1882 bis Ende 1886 erschienenen Schriften. (Jahresbericht üb. d. Fortschr. d. Class. Altertumwiss., 46. S. 85-96.)

HARTFELDER, Karl, Bericht über die Litteratur des Jahres 1886, welche sich auf Encyklopædie u. Methodologie der klassischen Philologie, Geschichte der Altertumswissenschaft u. Bibliographie beziehen (nebst Nachtrægen zu den früheren Jahren), (M. recueil, LII, p. 140-176.)

HÉRON DE VILLEFOSSE, A., Bibliographie des ouvrages de Léon Renier. (Bibliothèque de l'éc. des hautes études, 73; Mélanges Renier, p. XXIII-LX.)

HILLER, E., Beitræge zur griechischen Litteraturgeschichte (Forts.) 5. Homer als Collectivname. (Rhein. Mus., 42, S. 321-361.)

— Jahresbericht üb. die griech. Lyriker (m. Ausschluss Pindars) u. die griech. Bukoliker f. 1884 u. 1885. (Schl.) (Jahresbericht, etc., 46. S. 51-84.)

— Bemerkungen zu « Omont's Catalogue des Manuscrits grecs des Bibliothèques de la Suisse. » (Berliner philolog. Wochenschrift, 1886. No. 51.)

HOSPITAL, L'instituteur dans l'antiquité. Clermont-Ferrand, Imp. Mont-Louis. 7 p. 8.

HOYER, R., Alkibiades Vater u. Sohn in der Rhetorenschule. Gymn.- Progr. Kreuznach. 20 S. 8.

HUG, Arn., Zu den Testamenten der griech. Philosophen. (Festschr. z. Begrüss. d. 39. Philol.-Vers., v. d. Univ. Zürich. S. 1-22.)

JACOB, Alfr., De nonnullis codicibus graecis palimpsestis in bibliotheca majore Parisiensi asservatis. (Bibliothèque de l'éc. des hautes études; Mélanges Renier, p. 348-358.)

— Note paléographique. La souscription du Parisinus grec 290. (Revue de philologie, XI, p. 78-79.)

LIARD, Louis, Les universités de France en 1789. (Revue internat. de l'enseignement. VII. 11-12.)

LUMBROSO, Giac., Piero Strozzi fiorentino e la Metafrasi greca dei Commentarii di Giulio Cesare. (Atti dell' Accademia dei Lincei. Rendiconti, 1888, I, p. 166-173.)

MATRANGA PAPAS FIL. Il monastero del ss. Salvatore dei Greci dell'

Acroterio di Messina e s. Luca primo archimandrita del Cartofilacio o sia della raccolta dei codici greci di quel monastero : dissertazione. Messina, tip. di De Domenico. 83 p. 8.

MOURIER, Ath., et F. **DELTOUR**, Catalogue et analyse des thèses françaises et latines admises par les facultés des lettres, avec index et table alphabétique des docteurs. Année scolaire 1886-1887. Paris, Delalain frères. 1 fr. 50 c.

MUELLER, Iwan., Handbuch. der klassischen-Wissenschaft in systematischer Darstellung m. besond. Rücksicht auf Geschichte u. Methodik der einzelnen Disciplinen. In Verbindg. m. Autenrieth, Ad. Bauer, Blass etc. 9 Halbbd. Nœrdlingen, Beck. (3. Bd. S. 305-688.) gr. 8.

NAGEOTTE, E., Histoire de la poésie lyrique grecque. Paris, Garnier fréres. VIII, 327 p. 18 jésus.,

NOLHAC (Pierre de). Les Etudes grecques de Pétrarque. (Acad. des Inscr. et b.-l., c. r. des séances de 1887, p. 455.)

OMONT, Henri, Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Bruxelles et des autres bibliothèques publiques de Belgique. Gand, Vanderhaeghen. 61 p. 8.

(Extrait de la Revue de l'instruction publ. supér. et moy. en Belgique.)

— Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. Seconde partie. Ancien fonds grec. Droit. Histoire. Sciences (nos 1319-2541.) Paris, A. Picard, 1888, in-8. 10 fr.

— Troisième partie. Anciens fonds grecs; belles-lettres (nos 2542 — fin de l'inventaire). — Coislin. — Supplément. — Paris et départements. Paris, Alph. Picard, 1888, in-8o.

— Deux registres de prêts de manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise (1545-1559). (Bibl. de l'éc. des chartes XLVIII, p, 651-686.)

— Catalogue des manuscrits grecs des bibliothèques publiques des Pays-Bas (Leyde exceptée). 89. IV. S. 185-214.

— Catalogue de manuscrits grecs copiés à Paris au XVI. siècle par Constantin Palaeocappa, (Annuaire de l'assoc. pour l'encour. des études grecques, XX, p. 241-279.)

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (mis de), Discours. [Eloges fun. de E. Egger, B.-Cl.-E. Miller, G. d'Eichthal, R. Grousset] (Ibid., p. LX-LXXXIII.)

REMÉNYI, Ede, A gœrœg epigramma s a gœrœg anthologia eredete. (Da griechische Epigramm u. der Ursprung der griechischen Anthologie). Budapest, 1887, Révai. 63 S.

SCHMIDT, Joa. Osw., Ulixes comicus (Jahrbücher für class. Philologie, Suppl.-bd. XVI, S. 373-403.)

SCHŒLL, R., Polykrite. (Hermes, XXII, S. 559-565,)

SETTI, Giov., Disegno storico della letteratura greca. Firenze, Sansoni. 262 p. 8. 2 L. 50 c.

SMYTH, Herbert Weir, On poetical words in Cyprian prose. (The American Journal of Philology, VIII, p. 467-471.)

TAVERNI. Romeo, Sopra la questione del greco e del latino, saggio di una soluzione nuova. Roma, tip. Prasca alle Terme Diocleziane. 12 p. 8.

(Extr. della Rivista didascalica, Roma. Inglio 1887.)

TESSIER, Andr., Stampatori in Venezia nel sec. XV. (Archivio Veneto, XXXIV, p. 193-201.)

URLICHS, L., Ueber griechische Kunstschriftsteller. Inaug.-Diss. Würzburg. 48 S. 8.

WESSELY, Charles, Griechische Zauberpapyrus v. Paris u. London, [Aus : « Denkschr. d. k. Akad. d. Wiss. »] Wien, Tempsky. (Deipzig. Freytag.) 184 S. Imp.-4. 9 M. 20 Pf.

— K., Griech. Papyri des British Museum. (Wiener Studien, IX, S. 235-278.)

WILCKEN, Ulr., Die Chalkussiglen in der griechischen Cursive. (Hermes, XXII, S. 633-635.)

— Die Achmîm-Papyri in der Bibliothèque Nationale zu Paris. (Sitzungsber. d. k. preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1887, S. 807-820.)

VII. AUTEURS GRECS ANCIENS.

ADAMANTIUS.

Foerster, Rich., De Adamantii physiognomonicis recensendis. (Philologus, XLVI, S. 250-275.)

Zahn, Th., Die Dialoge des « Adamantius » mit den Gnostikern. (Zeitschr. f. Kirchengeschichte. IX, S. 193-239.)

ADRIEN, Εἰσαγωγὴ εἰς τὰς θείας γραφάς aus neu aufgefundenen Hss. hrsg. übers. u. untersucht v. *Friedr. Goessling*. Inaug.-Diss. Leipzig. 69 S. 8.

— — Hrsg., übers. u. erläutert v. F. G. Berlin, Reuther. XII, 140 S. gr. 8. 3 M. 20 Pf.

ÆLIUS DIONYSIUS.

Scherer, Car., De Aelio Dionysio musico qui vocatur. Diss. Bonnae, 1886 58 S. 8.

ALCIPHRON.

Volkmann, Wolfg., Studia Alciphronea. Part. I. De Alciphrone comoediae imitatore. Diss. inaug. 1886. Vratislaviae (Köhler.) 2 Bl. 44 S. 1 Bl. gr. 8. 1 M.

AMMONIUS SAKKAS.

Arnim, H., v., Quelle der Ueberlieferung über Ammonius Sakkas. (Rhein. Mus., 42. S. 276-285.)

AMMONIUS.

Kreuttner, Xav., Handschriftliches zu dem Lexikon des Ammonius. (Philologus, XLVI, S. 371-375.)

ANACRÉON.

Hanssen, Friedr., Zur Kritik der Pseudo-anakreontea. (Philologus, XLVI, S. 445-457.)

Pescl, Dino, Sopra un' ode di Anacreonte : studio. Cremona, tip. Sociale. 36 p. 8.

ANAXIMANDRE.

Ziegler, Theob., Ein Wort von Anaximander. (Archiv f. Geschichte der Philosophie, I, S. 16-27.)

ANAXIMÈNE.

Tannery, Paul, Un fragment d'Anaximène dans Olympiodore le chimiste. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 314-321.)

Usener, H., Anaximenes auch Dichter. (Rh. Mus., N. F. XLIII, S. 150.)

ANTIPHON. Œuvres complètes d'Antiphon, trad. par Ch. Cucuel. (Biblioth. de la Fac. des lettres de Lyon, t. 5).

Brandenburger, Jul., De Antiphontis Rhamnusii tetralogiis. Gymn.-Progr. Schneidemühl. 20 S. 4.

Brueckner, Frid. Jon., De tetralogiis Antiphonti Rhamnusio adscriptis. Diss. inaug. Lips. Budissae. 1 Bl. 28 S. 1 Bl. 4.

Cucuel, C., Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon. Angers; Paris, Leroux. IX, 146 p. 8.

Wilamowitz-Mœllendorff, U. v., Die erste Rede des Antiphon. (Hermes, 22. S. 194-210.)

ANTISTHÈNE.

Susemihl, F., Der idealstaat des Antisthenes u. die dialoge Archelaos, Kyros u. Herakles. (Neue Jahrbücher, etc., 135. S. 207-214.).

APOLLONIUS DE RHODES.

Linsenbarth, Osc., De Apollonii Rhodii casuum syntaxi comparato usu homerico. Diss. inaug. Leipzig, 1887, (Fock). 84 S. gr. 8. 1 M.

Seaton, R. C., Notes on Ap. Rhod. (The classical Review, II, p. 83-84.)

— Corrections and omissions of L. and S. in connection with Apoll. Rhod. (The American Journal of philology, IX, p. 85-86.)

APPIEN.

Giles, P., Emendation of Livy XLII. 17, and of Appian, Maced. XI, 7, 8. (The Classical Review I, p. 170.)

ARATUS, The phaenomena, or havenly display of Aratos, done into english verse, with an Introduction, Notes, Appendices and 68 engravings from rare Works, mss. Euphratean Boundary-stones and other sources, of the Constellation-figures and mythological personnages mentioned in the poem, together with a Folding map showing in colours the Constellations on the Equinoctial circle with the Stars adjacent for the year B. C. 2084, in illustration of the archaic statement preserved by Aratos and hitherto unexplained, by Rob. Brown. London Longmans, in-8. 10 sh. 6 d.

Sieg, Gust., De Cicerone Germanico Avieno Arati interpretibus. Diss. inaug. Halis Sax. 1886. 52 S. 8.

ARCHIMÈDE.

Heiberg, J. L., En gammel latinsk oversaettelse af Archimedes. Mindre afhandlinger udg. af d. philol.-histor. samfund, p. 1-8.)

Maleyx, L., Étude sur la méthode suivie par Archimède pour déterminer approximativement le rapport de la circonférence au diamètre, suivie d'un procédé élémentaire pour résoudre la même question. Paris, Gauthier-Villars. 35 p. avec fig. 8. 1 fr. 25 c.

Sassoli, V., L'arbelo di Archimede : memoria con un teorema di *G. Fairfax*. Bologna, Zanichelli. 15 p. 8.

ARISTARQUE DE SAMOS.

Tannery, P., Scholies sur Aristarque de Samos. (Revue de philologie, XI, p. 33-41.)

ARISTIDE.

Müller, Ernest, Aelius Aristides. (Zeitschr. f. allgem. Geschichte, 1887, No. 12.)

ARISTIPPE.

Zeller, E., Zu Aristippus. [Plato, Phileb. 53 C. ff.] (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 172 ff.)

ARISTOPHANE. Aristophanis comoediae. Annotatione critica. commentario exegetico et scholiis graecis instruxit *Fred. H. M. Blaydes*. Pars VII. Acharnenses. Halle, Buchhandlg. d. Waisenhauses. XX, 509 S. gr. 8. 10 M. (I-VII. : 50 M.)

— Acharnians. With introduction, notes, and a dialectical glossary by *W. W. Merry*, London, Frowde. 12. 3 sh.

— The Knights. With introduction and notes by *W. W. Merry*. London, Frowde. 12. 3 sh.

— Die Wolken. Erklært v. *W. S. Teuffel*. 2. Aufl., bearb. v. Otto Kaehler. Leipzig, Teubner. VI, 221 S. gr. 8. 2 M. 70 Pf.

Allègre, F., Une scène des Grenouilles d'Aristophane. (Biblioth. de la Fac. des lettres de Lyon, t. 5.)

Chiapelli, A., Ancora sui rapporti fra l'Ecclesiazuse d'Aristofane e la Repubblica Platonica. (Rivista di filologia, 15, p. 343-352.)

Erbe, M., Cleon in den Rittern des Aristophanes. Gymn.-Progr. v. Eisenberg. Altenburg. 21 S. 4.

Hiller, E., Der Kokalos des Aristophanes. (Neue Jahrbücher, etc., 135, S. 527-528.)

Kuehne, Car., De codicibus qui Aristophanis Ecclesiazusas et Lysistratam exhibent. Diss. inaug. Halis Sax. 1886. 2 Bl. 50 S. 1 Bl. 8.

L(eeuwen) J., J. van, Ad Aristophanis Pacis vs. 1159. (Mnemosyne, N. S. XV, S. 210.)

— Ad Aristophanis Pacis vs. 48. *(Ibid.* S. 239-240.)

— Aristophanes (Equit. 894 sq.) *(Ibid.*, p. 336.)

— Ad Aristophanis Equitum vs. 742. *(Ibid.* p. 459-460.)

M., D. S., Arist. Ach. 100, Vespae 355. (The classical review, I, p. 204-205.)

Montijn, Joa. Fred. Lud., De praepositionum usu apud Aristophanem. Diss. inaug. Traiecti ad Rh., van Huffel. XI, 158 S. 8.

Petri, Ferd., De enuntiatorum condicionalium apud Aristophanem formis et usu. Diss. inaug. Halis Sax. (Berlin, Mayer et Müller.) 62 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Pœkel, Wilh., Bemerkungen zu Aristophanes. (Neue Jahrbücher, etc., CXXXVII, S. 245-266.)

Ruppersberg, A., Ueber die Eirene des Aristophanes. Gymn.-Progr. Saarbrücken. 32 S. 4.

Rutherford, W., Gunion, Notes on the scholia of the Plutus. (The classical review, I, S. 78 et 242.)

Schauenburg, Ad., De comparationibus Aristophaneis. Caput I. Gymn.-Progr. v. Jever. 20 S. 4.

Tyrrel, R. Y., Aristophanica. (The classical review I, p. 128-132.)

Zacher, K., Zu Aristophanes Wespen. (Neue Jahrb. 135. S. 529-535.)

— Zu Aristophanes Frieden. *(Ibid.*, S 536.)

ARISTOTE. Traité de la génération des animaux. Trad. pour la première fois, et accompagné de notes perpétuelles, par *J. Barthélemy-Saint-Hilaire*. 2 vol. Paris, Hachette. T. 1 : CCLXXXIII, 128 p.; T. 2 : 557 p. 8. 20 fr.

— Aristotelis quae feruntur Oeconomica. Rec. *Frz. Susemihl*. Leipzig, Teubner. XXX, 94 S. 8. 1 M 50 Pf.

— Aristotle's Politics. Transl. with an analysis and critical notes, by *J. E. C. Welldon*. London, Macmillan. 502 p. Post. 8. 10 sh. 6 d.

— Aristotle's Politics. With an introduction, two prefatory essays, and notes, critical and explanatory, by *W. L. Newman*. 2 vols. London, Frowde. 1080 p. 8. 28 sh.

— De sensu, c. 1, 2, 3 bis p. 439 B. 18, übers. u. mit Anmerkungen versehen von *J. Ziajá*. Progr. des Kœnig-Wilhelms-Gymn. S. 3-15. 4.

— Commentaria in Aristotelem graeca edita consilio et auctoritate academiae litterarum regiae borussicae. Berlin, Reimer. Lex.-8. — Vol. IV, 1. *Porphyrii* isagoge et in Aristotelis categorias commentarium ed. Adf. Busse LVI, 181 S. 9 M. — Vol. XVI. Ioannis *Philoponi* in Aristotelis physicorum libros III priores commentaria ed. Hieron. Vitelli. XX, 495 S. 20 M. — Vol. VI pars 2. Berlin, G. Reimer. gr. 8. *Asclepii* in metaphysica commentaria edidit Mich. Hayduck. VII, 505 S. 19 M.

Azarias, Brother, Aristotle and the Christian Church : an essay. London. Paul, Trench and Co. 140 p. Post 8. 3 sh. 6 d.

Bénard, Ch., L'esthétique d'Aristote. (Séances et travaux de l'Acad. des sc. mor. et pol. N. S. XXVIII, p. 667-689.)

— — L'esthétique d'Aristote. II. De l'art. (M. vol., p. 854-876.)

— — III. La poésie. (La poétique.) (M. rec., XXIX, p. 422-450.)

Bullinger, Ant., Metakritische Gänge, betr. Aristoteles u. Hegel. Mit krit. Seitenblicken auf die Wissenschaft der Gegenwart. München, Ackermann Verl. 39 S. gr. 8. 60 Pf.

Busse, Ad., Aristoteles de anima III. 11, 434a 12-15. (Hermes, XXIII, S. 469-470.)

Chinazzi, G., Dell'accusa di suicidio mossa contro Aristotile da alcuni scrittori antichi, colla parafrasi italica dell'inno aristotileo in morte d'Ermia. Genova, tip. Sordomuti. 14 p. 8.

(Estr. dalla Strenna a beneficio del pio istituto dei rachitici, anno IV.)

Diels, H., Zu Aristoteles' Protreptikos u. Ciceros Hortensius. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 477-497.)

— Ueber die arabische Uebersetzung der Aristotelischen Poetik. (Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1888, S. 49-54.)

Elfes, Aug., Aristotelis doctrina de mente humana ex commentariorum graecorum sententiis eruta. Pars I. Alexandri Aphrodisiensis et Joannis Grammatici Philoponi commentationes continens. Bonn, Strauss. 47 S. gr. 8. 2 M.

Ferrari, Sante, L'etica a Nicomaco in relazione alle dottrine greche anteriori ed al pensiero moderno. Mantova, tip. lit. Mondovi. 143 p. 8.

(Estr. dagli Atti della r. accademia di Mantova.)

— La morale di Aristotile e il pensiero etico anteriore presso i Greci. — La morale aristotelica e il pensiero moderno. (Atti e mem. d. r. accad. virgil. di Mantova. 1885-87.)

Foerster, Rich., De Aristotelis quae feruntur secretis secretorum commentatio. Kiel, Universitäts-Buchhandlg. 41 S. gr. 4. 1 M. 50 Pf.

— De Aristotelis quae feruntur physiognomonicorum indole ac condicione. (Philol. Abhandlungen, M. Hertz dargebracht. S. 283-303.)

Goebel, Karl, Zur Katharsis des Aristoteles. (Neue Jahrb. etc., CXXXVII, S. 102-104.)

Gomperz, Th., Skylla in der aristotelischen poetik u. der jüngere dithyrambos. (Neue Jahrb. etc. 135. S. 460-461.)

Haas, L., Zu den logischen Formalprincipien des Aristot. Progr. d. Studienanstalt, 1887. Burghausen. 38 S. 8.

Heine, Th., Studia Aristotelica. I. Aristoteles : Ueber die Arten der Tragödie. Gymn.-Progr. 1887. Kreuzburg O.-S. S. 1-29. 4.

Heman, C. F., Zur Geschichte d. Lehre v. d. Freiheit des menschl. Willens. 1. Hft. A. u. d. T. : Des Aristoteles Lehre v. d. Freiheit d. menschl. Willens. Leipzig, Fues. XVIII, 194 S. gr. 8. 4 M.

Havet, Julien, Les proverbes d'Aristote en hexamètres latins. (Revue de philologie, XI, p. 123-124.)

Heidenhain, Frdr., Die Arten der Tragoedie bei Aristoteles. Ein Beitrag zur Erklärg. seiner Poetik u. zur Geschichte der ästhet. Homerkritik bei den Alten. II. u. III. Strasburg Wpr. (Berlin, Mayer et Müller. 40 S. gr. 4. 1 M.

Joyau, E., Théorie d'Aristote sur le libre arbitre (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, N. S. IV, S. 257-270.)

Kappes, Math., Die Aristotelische Lehre üb. Begriff u. Ursache der κίνησις. Eine naturphilosoph. Studie. Inaugural-Diss. Bonn. (Freiburg i/B., Herder.) 46 S. gr. 8. 1 M.

Konstantinidès, G., Ein neuentdeckter codex des Aristoteles. (Neue Jahrb. etc., 135. S. 214-218.)

— Τὸ ἐν Φιλιππουπόλει ἀρτίως ἀνακαλυφθὲν νέον Ἀριστοτελικὸν χειρόγραφον. (Παρνασσος, X, p. 332-337.)

Meiser, C. E., Beiträg z. Lösung der Katharsisfrage. (Plutarch, Wie man von Feinden Nutzen ziehen kann, c. X.) (Blatter f. d. bayer. Gymnasialschulwesen, 23. S. 211-214.)

Michaelis, Zur aristotelischen Lehre vom νοῦς. Gymn.-Progr. Neu-Strelitz. 16 S. 4.

Natorp, P., Thema u. Disposition der aristotelischen Metaphysik. (Philosoph. Monatshefte, XXIV, S. 37-65.)

— Ueber Aristoteles' Metaphysik, K 1-8, 1065 a 25 (*Ibid.*, S. 178-193).

Pluzanski, Aristotelea de natura astrorum opinio ejusque vices apud philosophos tum antiquos, tum medii aevi, thesis Paris. Paris, Thorin. 145 p. 8.

Poschenrieder, Franz. Die naturwissenschaftlichen Schriften des Aristoteles in ihrem Verhältnis zu den Büchern der hippokratischen Sammlung. Progr. d. Studienanstalt. Bamberg, 1887. 67 S. 8.

Ruelle, Ch. Em., Correction à un passage d'Aristote (Physique, II, 2, 194 a 13). (Revue de philologie, XII, p. 29).

Schmidt, Joh., Aristotelis et Herbarti praecepta, quae ad psychologiam spectant, inter se comparantur. Progr. d. akadem. Gymn. Wien 1887. S. 3-18. gr. 8.

Susemihl, F., Skylla in der aristotelischen Poetik. u. der jüngere Dithyrambos. (Neue Jahr., etc., 135. S. 219-223).

— Die textüberlieferung der aristotelischen Politik. (*Ibid.*, S. 801-805).

Unger, P., De antiquissima Aenianum inscriptione (Aristot. mir. ausc. c. CXLV) commentatio. Gymn.-Progr. Altenburg. 12 S. 4.

Weber, Bernh., De οὐσίας apud Aristotelem notione ejusque cognoscendae ratione. Diss. Bonn, Behrendt. 32 S. gr. 8. 1 M.

Weidenbach, P., Aristoteles u. die Schicksalstragödie. Progr. d. Gymn. z. heil. Kreuz. Dresden, (v. Zahn & Jaensch.) XV S. gr. 4. 1 M.

Wilcken, Ulr., Zu den Berliner Fragmenten der Ἀθηναίων πολιτεία des Aristoteles. (Hermes, XXIII, S. 464-468.)

Wrobel V., Aristotelis de perturbationibus animi doctrina. Diss. particula I, Sanoci, 1886, (Leipzig, Fock.) 58, S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Zahlfleisch, J., Zu Aristoteles 1135 b 3-8 (Nikom. Eth. E 10). (Zeitschrift f. die œsterr. Gymnasien, 38 S. 249-252).

ATHÉNÉE.

Athenaei Naucratitae dipnosophistarum libri XV, recensuit *Geo. Kaibel*. Vol. I, II. Leipzig, Teubner. 8.

Hauvette, A., Sur un passage d'Athénée (Liv. VI, c. 26-27, p. 234 d-235 d) relatif à certaines attributions religieuses de l'archonte-roi. (Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques, XX, p. 159-171).

Kalbel, G., Zu Athenaeus. 1. Athenaeus u. Suidas. 2. Athenaeus u. der Grammaticus Hermanni. (Hermes, 22. S. 323-335.)

Nicole, J., Athénée et Lucien. (Bibliothèque de l'Éc. des hautes études, 73, Mélanges Renier, p. 27-35.)

ARRIEN.

Mücke, R., Zu Arrians u. Epiktets Sprachgebrauch. Progr. d. Klosterschule zu Ilfeld. Nordhausen. Leipzig, Fock, S. 3-35. 4. 1 M.

Nissen, H., Die Abfassungszeit von Arrians Anabasis. (Rh. Mus., N. F. XLIII, S. 236-257.)

ASCLÉPIUS. — Voir Aristote. Commentaria, etc.

CALLIMAQUE.

Knaack, G., Callimachea. Progr. d. Marienstifts-Gymn. Stettin. (Berlin, Weidmann.) S. 1-16, 4. 1 M. 20 Pf.

— Zu den Aitien des Kallimachos. (Hermes, XXIII, S. 131-141.)

CÉBÈS.

Cebes' tablet (Greek); with introduction, notes, vocabulary, and grammatical questions, by *R. Parsons*. Boston, Ginn. 94 p. 12. cloth. 80 c.

CELSUS.

Heine, Otto, Ueber Celsus' ἀληθὴς λόγος. (Philol. Abhandlungen, M. Hertz dargebracht. S. 197-214.)

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Bratke, Die Stellung des Clemens Alexandrinus zum antiken Mysterienwesen. (Theolog. Studien u. Kritiken, 1887. S. 647-708,)

CRATERUS.

Krech, Paul, De Crateri ψηφισμάτων συναγωγῇ et de locis aliquot Plutarchi ex ea petitis. Diss. inaug. Berol. Gryphiswaldiae. (Leipzig, Fock.) 103 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

CRINAGORAS.

Rubensohn, Maxim., Crinagorae Mytilenaei vita et epigrammata. Partic. prior. Diss. inaug. Berolini 1887. 2 Bl. 49 S. 8.

CTÉSIAS.

Smith W. Robertson, Ctesias and the Semiramis legend. (The English historical review, 1887, S. 303-317.)

DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE.

Unger Geo. Friedr., Das sophistengesetz des Demetrios Phalereus. (Neue Jahr., 135, S. 755-763.)

DÉMOCRITE.

Natorp, P., Ueber Demokrits γνησίη γνώμη. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 348-356.)

DÉMOSTHÈNE. L'orazione per la corona, comment. da *D. Bassi*. Torino, Loescher, LXX, 258 p. 8.

— Discours contre Eratosthène. Texte grec revu sur les meilleures éditions, avec sommaires, analyse et notes par *A. Mottet*, Paris, Delalain frères. 32 p. 12. 75 c.

— Orations against Philip. With introductions and notes by *Evelyn Abbot* and *F. E. Matheson*. London, Frowde. 12. 3 sh.

Blass, Friedr., Zu Demosthenes Leptinea. (Neue Jahrb., etc., CXXXV, S. 717-720.)

— Demosthenische Studien. (Rh. Mus.,) N. F. XLIII, S. 268-290).

Burger, Friedr., Stichometrisches zu Demosthenes. (Hermes, XXII, S. 650-654.)

Girard, P., Conjecture à propos de Démosthène, *Disc. sur la Couronne*, 169. (Revue de philologie, XI, p. 25-32.)

Haerter, E., Dispositionen zu den drei Reden gegen Philip sowie zu der Rede: Περὶ τῆς εἰρήνης von Demosthenes. Gymn.-Progr. Stendal. 18 S. 4.

Hude, C., Adnotationes criticae ad (Demosth.) or. LIX (κατὰ Νεαίρας). (Nordisk tidskrift for filologi, VII, S. 289-300)

Muther, Heinr., Ueber die Komposition der ersten Philippischen Rede des Demosthenes. (Gymn.-Progr.) Festschrift. Coburg. 1 Bl. 17 S. 4.

Pearson, A. C., Demosthenes, Androt. p. 606, § 44. (The classical review, I, S. 77-78.)

Rosenberg, E., Curae Demosthenicae. Gymn.-Progr., Hirschberg. S. 3-12. 4.

Schimmelpfeng, Geo., Orationes quae sunt in Macartatum (XLIII) et in Olympiodorum (XLVIII) et in Lacriti exceptionem (XXXV) sub Demosthenis nomine traditae num unius ejusdemque oratoris esse iudicandae sint. Diss. inaug. Marpurgi Catt. (Leipzig, Fock.) 68 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Spengel, A., Ein Beitrage zur Wortschätzung u. zum Verständnis der III. Philippischen Rede des Demosthenes. (Sitzungsb. d. philos.-phil. u. hist. Cl. d. k. b. Akad. d. Wiss. zu München, 1887, II, S. 272-316.)

Swoboda, Raimund., De Demosthenis quae feruntur prooemiis. Wien, Konegen. VI, 103 S. m. I Tab. gr. 8. 3 M.

Thalheim, Th., Der Prozess des Chrysippos gegen Phormion. (Demosthenes, or. XXXIV). (Philol. Abhandlungen, M. Hertz dargebracht. S. 58-68.)

— Der Prozess Demons gegen Zenothemis. (Demosthenes XXXII). (Hermes, XXIII, 202-210).

— Der Prozess des Androkles gegen Lakritos u. seine Urkunden. (Demosthenes XXXV.) *(Ibid.*, S. 333-345).

DENYS L'ARÉOPAGITE.

Dræseke, J., Dionysiaca. (Zeitschrift f. Wissenschaftl. Theologie, 30 S. 300-333.)

Hipler, Fr., De theologia librorum qui sub Dionysii Areopagitae nomine feruntur Particula IV. (Index lectionum per hiem. a. 1885-86). Brunsbergae, typ. Heyneanis (1885). 18 S. 4.

DENYS D'HALICARNASSE.

Greilich, Aug., Dionysius Halicarnassensis quibus potissimum vocabulis ex

artibus metaphorice ductis in scriptis rhetoricis usus sit. Diss. inaug. v. Breslau 1886. Suidniciae. (Breslau, Köhler.) 1 Bl. 46 S. 1 Bl. gr. 8.

Jacoby, Karl, Zu Dionysius v. Halikarnasos (ant. R. IV, 15). (Neue Jahrb., etc., CXXXV, S. 766—767).

DENYS LE PÉRIÉGÈTE.

Anhut, Eugen., In Dionysium Periegetam quaestiones criticae. Diss, inaug. Regimonti. Ex off. Leupoldiana. 2 Bl. 47 S. 2 Bl. 8.

DEXIPPE.

Busse, Ad., Der Historiker u. der Philosoph Dexippus. (Hermes, S. 402-409).

DIDYME. Didymi de Aristarchea Odysseae reliquiarum recensione supplementum, ab *Arth. Ludwich* editum. Kœnigsberg (Akadem. Buchhandlg. v. Schubert & Seidel.) 10 S. gr. 4. 20 Pf.

DINARQUE. Dinarchi orationes III. Ed. *Th. Thalheim*, Berlin, Weidmann. VIII, 52 S. 8. 75 Pf.

Thalheim, Th., Zu Deinarchos. (Hermes, 22 S. 378-387).

DIODORE DE SICILE. Diodori bibliotheca historica. Editionem primam curavit Imm. Bekker, alteram Ludov. Dindorf, recognovit *Frdr. Vogel*. Vol. I. Leipzig, Teubner. XCVI, 533 S. 8. 3 M. 60 Pf.

Adams, H., Die Quellen des Diodoros im 16. Buche. (Neue Jahrb., etc., 135, S. 345-385).

Bethe, E., Quaestiones Diodoreae mythographae. Diss. inaug. Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht), 106 S. gr. 8, 2 M. 40 Pf.

Burger, C. P., Ad annalium Romanorum reliquias a Diodoro servatas. (Mnemosyne. N. S. XVI, S. 82-90.)

DIOGÈNE D'APOLLONIE.

Weygoldt, Zu Diogenes v. Apollonia. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 161-171.)

DIOGÈNE LAERCE.

Hultsch, F., Zu Laertios Diogenes. (Neue Jahrbr, etc., 135, S. 223-225.)

DION CASSIUS.

Hagen, Paul, Quaestiones Dioneae. Diss. inaug. Kiel 1887 (Lipsius & Tischer). V, 80 S. gr. 8. 1 M. 40 Pf.

DION CHRYSOSTOME.

Breitung, Arno, Das Leben des Dio Chrysostomus. Gymn.-Progr. Gebweiler 1887. 23 S. 4.

Weber, Ern., De Dione Chrysostomo Cynicorum sectatore. (Leipziger Studien, X, S. 77-268).

DIOS.

Ludwich, Arth., Der Grammatiker Dios. (Berliner philolog. Wochenschrift, VIII, Sp. 602-604.)

DORION.

Wellmann, M., Dorion. (Hermes, XXIII, S. 179-193.)

ÉLIEN.

Brunk, A., Zu Aelians varia historia. (Commentationes philol. in hon. sodalitii philologorum Gryhiswald.)

EMPÉDOCLE.

Kern, Otto, Empedokles u. die Orphiker. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 498-508.)

Tannery, P., La cosmogonie d'Empédocle. (Revue philosophique, XII, p. 285-300.)

ÉPHREM.

Hilberg, Isid., Die Verstechnik des Ephraëmios. (Wiener Studien, X, S. 50-92.)

ÉPICHARME.

Hiller, E., Zu Epicharmos. (Neue Jahrb., 135. S. 202-206.)

ÉPICTÈTE.

Asmus, Rud., Quaestiones Epicteteae. Freiburg 1/Br., Mohr. VII, 51 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Schenkl, Heinr., Die epiktetischen Fragmente. Eine Untersuchung zur Ueberlieferungsgeschichte der griechischen Florilegien. (Sitzungsb, d. Kais. Akad. d. Wiss. Phil.-hist. Cl., Wien, CXV, S. 443-546.)

— — T. à p. Wien, Tempsky : 106 S. Lex.-8. 1 M. 60 Pf.

Schranka, E. M., Der Stoiker Epiktet u. seine Philosophie. Von dem philosoph. Doctoren-Collegium d. Universität Prag. m. dem 1. Preise gekrönte philosoph. Monographie. Frankfurt a/O, 1885, Waldmann. VIII. 119 S. gr. 8. 2 M.

ÉPICURE.

Brieger, Adolf., De atomorum Epicurearum motu principali. (Philol. Abhandlungen, M. Hertz dargebracht, S. 215-228.)

Knighton, Will., The philosophy of Epicurus and modern agnosticism. (Transactions of the R. Soc. of literature, 2, XIV, p. 41-67.)

ÉRATOSTHÈNE.

Boehme, J., Ueber Eratosthenes' Katasterismen. (Rh. Mus., 42, S. 286-309.)

Hergt, Maxim., Quam vere de Ulixis erroribus Eratosthenes iudicaverit. Prog., d. Studienanstalt. Landshut 1887. 46 S. 8.

Niese, Bened., Die Chronographie des Eratosthenes. (Hermes, XXIII, S, 92-102.)

ESCHINE.

Opitz, Gust., Scholiorum Aeschineorum qui fontes fuerint quaeve origo conlatis glossographis Graecis exploratur. Gymn.-Progr. Dortmund. S. 3-19. 4.

Tschiedel, Josh., Quaestiones Aeschineae. De verborum insiticiorum quodam genere. Diss. inaug. Berolini, 1887. 56 S. 8.

ESCHYLE. Eumenides. With introduction and notes by *A. Sidgwick*. London. Frowde. 136 p. 12. 3 sh.

— — New York, Macmillan, 1887. 16. cl., 75 c.

— Prometheus vinctus. Ed. with notes, by *M. G. Glazebrook*. London, Rivingtons, 148 p. 8. Text and notes separately; (each : 1 sh. 3 d.;) 2 sh. 6 d.

Beare, J. J., Verrall's edition of the « Septem contra Thebas ». (Hermathena, VI, p. 176-184.)

Bury, J., B., Aischylos, Agam. 1227-1230. 1310. Eurip., Or. 399. (The Classical Review I, p. 241-242.)

Housman, A. E., The Agamemnon of Aeschylus. (The Journal of philology, XVI, p. 244-290.)

Jahns, Th., Aeschylus quo tempore composuerit Oresteam quaeritur. Progr. d. Gymn. Andreanum. Hildesheim. S. 3-10. 4.

Kussmahly, Frz., Beobachtungen zum Prometheus des Aeschylus Progr. d. Sophien-Realgymn. Berlin, Gaertner. 24 S. 4. 1 M.

Lowinski, A., Zur Kritik des Prologs im gefesselten Prometheus des Aeschylus. Gymn.-Progr. Deutsch-Krone. S. 3-17. 4.

Ludwich, A., Zu Aeschylos Eumeniden. (Rh. Mus., 42. S. 474-475.)

Macnaghtan, Hugh., Aeschylea. (The Journal of philology, XVI, p. 205-215.)

Neidhardt, Aemil., Questiones Aeschyleae. Partic. 1. Eumenidum fabulae quae Delphis aguntur complectens. Gymn.-Progr, Erfurt. 1 Bl. 26 S. 4.

Pallis, A., Aeschyl. Agam. 301. (The classical review, I, P. 201.)

Παπαγεωργίου, Πετρ. Ν. : Κριτικὰ καὶ παλαιογραφικὰ εἰς τὰ παλαιὰ Αἰσχύλου σχόλια. (Jahrb. f. class. Philologie. Suppl.-bd. 16. S. 221-247.)

Salza, N., I Persiani di Eschilo : saggio critico. Casale, tip. Pane. 24 p. 3. 30 c.

Verral, A. W., The « Septem contra Thebas ». (Hermathena, VI, p. 219-224.)

Wecklein, Ueber den Schauplatz in Aeschylus' Eumeniden u. über die sogenannte Orchestra in Athen. (Sitzungsb. d k. b. Akad. d. Wiss. zu München, phil.-hist. Cl., 1887, S. 62-100.)

Weil, H., La fable de Prométhée dans Eschyle. (Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques, XX, p. 280-299.)

EUCLIDE. Opera omnia. Edd. I. *L. Heiberg* et *H. Menge*. Elementa. Ed. I. L. Heiberg. Vol. V, continens elementorum qui feruntur libros XIV-XV et scholia in elementa cum prolegomenis criticis et appendicibus. Leipzig, Teubner. CXIII, 738 S. 8. 7 M. 50 Pf.

Heiberg, J. L., Om Scholierne til Euklids Elementer. Avec un résumé français. (Vidensk. Selsk. Skr., 6. Rœkke, histor. og philos. Afd. II, 3.) Kjöpenhavn, Dreyer, in-4.

Riccardi, P., Saggio di una bibliografia euclidea. (Memorie della r. Accademia delle science dell'istituto di Bologna. Serie IV, tomo VIII, fasc. 3.)

— — (Extrait.) Bologna, tip. Gamberini e Parmeggiani. 125 p. 4.

EUDOXE DE CNIDE. Ars astronomica qualis in charta aegyptiaca superest, denuo edita a *F. Blass*. Kiel, Universitæts-Buchh. 25 S. gr. 4. 1 M.

EUNAPE.

De Codice Eunapii Laurentiano. Gratulationschr. des Lemgoer Gymnasiums für L. Hoelscher. Lemgoviae. 3 Bl. 4.

EUPHORION.

Knaack, Geo., Euphorionea. (Neue Jahrb. etc., CXXXVII, S. 145 ff.)

EURIPIDE. Hippolytus; with English notes and a literal translation by a graduate. Cambridge Hall; London. Simpkin. 100 p. Post 8. 3 sh. 6 d.

— Scholia in Euripidem, collegit, recensuit, edidit Ed. Schwartz. Vol. I. Scholia in Hecubam, Orestem, Phoenissas. Berlin, Reimer. XVI, 415 S. gr 8. 9 M.

Arnold, L. E. Bruno, De Euripidis re scenica. P. III, continens Helenam et Hippolytum. Gymn.-Progr. Nordhausen. S. 1-14. 4.

Barthold, Th., Kritisch-exegetische Untersuchungen zu des Euripides Medea u. Hippolytus. Progr. d. Wilhelm-Gymn. zu Hamburg. Hamburg. Herold. 42 S. gr. 4. 2 M. 50 Pf.

Busche, C., Observationes criticae in Euripides Troades. Leipzig, Fock. 48 S. 8. 75 Pf.

Bussler, Er., De sententiarum asyndeti usu Euripideo. Diss. inaug. Halis Sax 88 S. 1 Bl.

Cucuel, Ch., Phérès, Admète et Hercule dans l'*Alceste* d'Euripide. (Revue de philologie, XI, p. 17-21)

Della Giovanna, Ildebrando : Osservazioni intorno ad alcuni versi dell « Ifigenia in Aulide » d'Euripide. (Rivista di filologia, XVI, p. 414-420.)

Heiland, J., Beiträge zur Textkritik des Euripides. Progr. d. Studienanstalt 1887. Speier. 36 S. 1 Bl. 8.

Hiller v. Gaertringen, F., Zu Euripides' Erechtheus. (Wochenschr. f. klass. Philol. IV, S. 571-573.)

Kuiper, K., Euripidea. (Mnemosyne, N. S. 15. p. 326-332.)

— Wijsbegeerte en godsdienst in het drama van Euripides. Bijdrage tot de kennis van het godsdienstig leven der Atheners ten tijde van Pericles. Haarlem, Willink. VIII, 436 bl. gr. 8. 4 fl. 50 c.

Lugge, G., Quomodo Euripides in Supplicibus tempora sua respexerit. Gymn.-Progr. Münster. S. 1-20. 4.

Neumann, Theodor, Quid ex Euripides Cyclope et ad elocutionem et ad rem metricam dramatis satyrici accuratius definiendam redundet pluribus explicatur. Gymn.-Progr. Colberg. 17 S. 4.

Rassow, Johs., Zur Hekabe des Euripides. (Hermes, XXII, S. 515-531.)

Σακόρραφος, Γεώργ. Μ. : Περὶ τῆς Εὐριπίδου Ἠλέκτρας μεθ' ἑρμηνείας τινῶν τῆς τραγῳδίας χωρίων. (Παρνασσός, XI, σελ. 82-89.)

Stadtmüller, H., Zur Kritik des Euripides. (Blætter f. d. bay. Gymnasialschulwesen, XXIII, S. 434-448.)

Stoppel, P., Specimen lexici Euripidei. (Fetschrift z. Feier des 50 jähr. Dienstjubiläums des Gymn.-Dir. Nölting. Wismar 1886. S. 139-166.)

(Vahlen, J., De nonnullis locis Electrae Euripideae.) Ind. lect. p. sem aest. 1887. Berolini. S. 313-14.

Weidgen, J., De Euripidis Phoen. vv. 793-796, 817-820, 1190-1193. Progymn.-Progr. Prüm. XV S. 4.

Weil, H., Deux passages de l'*Alceste* d'Euripide. (Revue de philologie, XI, p. 10.)

EUSÈBE.

Concordanze dei vangeli : codice queriniano illustrato da *Andrea Valentini*. Brescia, tip. Apollonio, 1887. VI, 44 p., con cinquantasei tavole. 8.

Heikel, I. A., De praeparationis evangelicae Eusebii edendae ratione. Helsingforsiae. (Berlin, Mayer et Müller.) VIII, 106 u. Text-Ausg. 75 S. gr. 8. 2 M 40 Pf.

Reitzenstein, R., Zu Eusebius. (Hermes, XXIII, S. 148.)

EUSTATHE.

Grossmann, Henr., De doctrinae metricae reliquiis ab Eustathio servatis. Diss. inaug. Argentorati, ap. Truebner, 1887. 55 S. 8.

— **Hotop, Aug.,** De Eustathii proverbiis. (Jahrb. f. class. Philologie. Suppl.-bd. XVI, S. 249-314.)

GALIEN.

Amari, Mich., Sul supposto sepolcro di Galeno alla Cannita. Palermo. tip. dello Statuto. 15 p. 8.

(Estr. dall' Archivio storico siciliano, N. S., anno XI.)

GEORGES PISIDÈS.

Hilberg, I., Textkritische Beiträge zu Georgios Pisides. (Wiener Studien, IX, p. 207-222.)

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

Knaack, Geo., Zu Gregorios v. Nazianz. (Neue Jahrb. etc., 135, S. 619-620.)

Ludwich, A., Nachahmer u. Vorbilder des Dichters Gregorios v. Nazianz, (Rh. Mus, 42. S. 233-238.)

HARPOCRATION.

Kalkoff, Geo., De codicibus epitomes Harpocrationeae. Diss. inaug. Halis Sax. 1886. 33 S. 8.

HÉCATÉE.

Diels, H., S. Voir Hérodote.

HÉLIODORE.

Zlinszky, Aladar., Heliodoros a magyar irodalomban. (Heliodoros in der ungarischen Literatur. Literarhistor. Studie.) Budapest 1887, Kilian. 42 S.

HELLANICUS.

Niese, Bened., Die Chroniken des Hellanikos. (Hermes, XXIII, S. 81-91.)

Wellmann, M., De Hellanici Troicis. (Commentationes philol. in hon. sodalitii philologorum Gryphiswald.)

HÉPHESTION.

Engelbrecht, Aug., Hephaestion v. Theben u. sein astrologisches Compendium. Ein Beitrag zur Geschichte der griech. Astrologie. Wien, Konegen 102 S. gr. 8. 2 M.

HÉRACLITE.

Gomperz, Theod., Zu Heraklit's Lehre u. den Ueberresten seines Werkes. (Sitzungsb. d. kais. Akad. d. Wiss. Wien, Phil.-hist. cl., 113, S. 997-1055.)

— — (Extrait). Wien, Gerold. 1 M.

Pfleiderer, E., Die pseudoheraklitischen Briefe u. ihr Verfasser. (Rh. Mus., 42. S. 153-168.)

HERMAS. Hermae Pastor : Graece integrum ambitu primum ed. *Adf. Hilgenfeld.* Leipzig, T. O. Weigel. XXXIX, 130 S. gr. 8. 4 M.

— Collection of the Athos codex of the Shepherd of Hermas. With an introduction by *Spyr. P. Lambros.* Transl. and edit. by *J. A. Robinson.* Cambridge Warehouse. 8.

Dræseke, J., Zum Hirten des Hermas. (Zeitschrift f. wissenschaftl. Theologie, 30. S 172-184.)

Hilgenfeld, A., Zu dem griechischen Schlusse des Hermas-Hirten. *(Ibid.,* S. 185-186)

— Die Hermas-Gefahr. *(Ibid.,* S. 334-342.)

HÉRODICUS.

Schoenemann, J., Herodicea. (Herodicus über Aristoph. Ran. v. 1028.) (Rh. Mus., 42. S. 467-471.)

HÉRODIEN. Hilgard, Alfr., Excepta ex libris Herodiani technici. Heidelberger Gymn.-Progr. Heidelberg 1887. (Berlin, Calvary et Co.). 38 S. gr. 4. 2 M.

Gœtzeler, L., Zu Herodians Kaisergeschichte II, 11, 18. (Blætter f. d. bay. Gymnasialschulwesen, XXIV, S. 191-192.)

HÉRODOTE. Herodoti belli persici historiae [libri V, VI, VII, VIII, IX], scholarum in usu ed. *Alfr. Holder.* Cum 5 mappis geographicis. Wien u. Prag, Tempsky. — Leipzig, Freytag. XXIV, 305 S. 8. 1 M. 80 Pf.

— Historiae, recensuit *Alfr. Holder.* Vol. II. Editio major. Ebd. 420 S. 8. 4 M. (I. et II. : 6 M.)

— The Ionian revolt. Extracted from Herodotus, with introduction and notes, by *E. D. Stone.* Eton, Drake; London, Simpkin. 50 p. 12. 2 sh.

Abicht, Karl, Die Wiener Handschrift d. Herodot. Gymn.-Progr. Oels. (Leipzig, Fock.) 1 Bl. 17 S. 4. 90 Pf.

Bahr, P., De ἕκως conjunctionis apud Herodotum vi et usu. (Progr.) (Jahrbuch d. Pädagogiums z. Kloster Unser Lieben Frauen in Magdeburg. N. Forts. 51. Hft. Magdeburg. S. 3-20.)

Diels, H., Herodot u. Hekataios (Hermes, 22. S. 411-444.)

Fritsch, Adf., Zum Vokalismus d. Herodotischen Dialectes. Progr. d. Gelehrtenschule des Johanneums. Hamburg, Herold. 47 S. gr. 4. 2 M. 50 Pf.

Meuss, Heinr., Der sogenannte Neid der Götter bei Herodot. Progr. d. Ritter-Akademie. Liegnitz (Reisner). 21 S. 4. 1 M.

Tomaschek, Wilh., Kritik der Nachrichten Herodot's über einen alten Tauschhandel zwischen den pontischen u. innerasiatischen Völkern. (Mitth. d. anthropol. Gesellsch. in Wien. XVII, S. 70-71.)

HÉSIODE. Hesiod's gedichte, in ihrer ursprüngl. fassg. u. sprachform wiederhergestellt v. *Aug. Fick.* Mit e. anh. üb. die versabzæhlg. in den homer. epen. Gœttingen, Vandenhoeck et Ruprecht. 131 S. gr. 8. 4 M.

Hild, J. A. — Voir HOMÈRE.

Koch, Guuther, In carmen Hesiodi quod opera et dies inscribitur meletematum criticorum specimen. Diss. inaug. Rudolstadt, (Keil). 38 S. gr. 8. 75 Pf.

Ludwich., Arth., Zu Hesiodos theogonie [v. 48.] (Neue Jahrb. etc., CXXXVII, S. 131.)

— Zu Hesiodos. *(Ibid.,* S. 241-244.)

Meyer, Arthur, De compositione Theogoniae Hesiodeae. Diss. Berolini, (Mayer et Müller) 2 Bl. 102 S. Bl 1. 8. 2 M.

Paulson, Johs., Studia Hesiodea. I. De re metrica. Commentatio academica. [Aus : « Acta universitatis Lundensis ».] Lund, 1887, (Möller). III, 168 S. 4. 4 M.

Puntoni, Witt., Sulla narrazione del mito di Prometeo nella Teogonia Esiodea. (Memorie d. r. accad. d. sc. di Torino. II, t. 38.) Torino, Loescher. 19 p. 4. (Estr.)

— — Sul catalogo delle Nereidi nella Teogonia esiodea. (Rivista di filologia, 15. p. 289-295.)

Seip, Otto, De participii et infinitivi apud Hesiodum usu. Diss. inaug. Gissa. 70 S. 1 Bl. 8.

Sittl, Der Hesiodische Schild des Herakles. (Jahrb. d. kais. deutschen archæolog. Institutes, II, S. 182-192.)

HÉSYCHIUS.

Brown, Rob., Remarks on some Euphratean names in the lexicon of Hesychios. (The Babyl. and Orient. Record I, 9. 10.)

Keil, Bruno, Hesychianum. (Hermes, XXIII, S. 317-318.)

HIÉROCLÈS.

Kurtz, E., Zum Philogelos des Hierokles (ed. A. Eberhard. 1869.) (Blætter f. bay. Gymnasialschulwesen, 23. S. 368-370.)

HIPPOCRATE.

Grot, Rud. v., Ueb. die in der hippokratischen Schriftensammlung enthaltenen pharmakologischen Kenntnisse. Inaug.-Diss. Dorpat, Karow. 84 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Hilberg, I., Zur Ueberlieferung des Hippokratischen Corpus. (Rh. Mus., 42 S. 436-461.)

Kühleweln, H., Die Textesüberlieferung der angeblich Hippokratischen Schrift über die alte Heilkunde. (Hermes, 22. S. 179-193.)

— Zur Ueberlieferung der hippokratischen Schrift κατ' ἰητρεῖον. (Hermes, XXIII, S. 259-267.)

Vingtrinier, Aimé, Un exemplaire d'Hippocrate annoté par Rabelais. Lyon, imp. Mougin-Rusand. 11 p. 8.

HOMÈRE. Homeri Iliadis carmina, cum apparatu critico. Ed. J. van Leeuwen, J. Fil., et M. B. Mendes da Costa. Pars prior. Carm. I-XII. Lugduni Batavorum, Sijthoff. XX, 282 bl. gr. 8. 1 fl. 50 c.

— Iliadis carmina, ed. *A. Rzach*. Pars II, Carm. XIII-XXIV. Prag, Tempsky. — Leipzig, Freytag. 375 S. 8. à 1 M.

— La Batrachomyomachie. Le combat des rats et des grenouilles, poème héroïcomique attribué à Homère. Nouvelle adaptation en vers avec une préface et des notes par *A. Loubignac*. Paris, imp. Barré. 32 p. 18.

— Scholia in Homeri Odysseae A 1-43, auctiora et emendatiora edita ab A. L. Kœnigsberg (Akadem. Buchhandlg. v. Schubert & Seidel). 27 S. gr. 4. 20 Pf.

Brandt, K., Ueber eine Erweiterung der alten Epopœe vom Zorne des Achilleus. Gymn.-Progr. Königsberg, i. d. N. S. 3-18. 4.

— Zur geschichte d. composition der Ilias. (Forts.) (Neue Jahrb., etc., CXXXVII, S. 81-102.)

Eberhard, E., Metrische Beobachtungen zu den homerischen Hymnen. II. Progr. d. Domgymn. Magdeburg. 30 S. 4.

Gemoll, A., Homerische Blätter. II. Progymn.-Progr. Striegau. 1 Bl. 18 S. 4.

Gladstone, The Homeric Herê. (The contemporary review, febr. 1888.)

Hahn, Wilh., Zeus in der Ilias. I. Gymn.-Progr. Stralsund. S. 1-14. 4.

Hecht, Max., Zu Aristarchs erklärung Homerischer wortbedeutungen. (Philologus, XLVI, S. 434-441.)

Hentze, C., Dic Parataxis bei Homer. I. Gymn.-Progr. Göttingen. (Vandenhoeck & Ruprecht). 32 S. gr. 4. 1 M. 20 Pf.

Hergt, Max., Quam vere de Ulixis erroribus Eratosthenas indicaverit. Diss. inaug. Erlang. Landishutae. 46 S. 8.

Herwerden, H. van, Ad hymnum in Mercurium. (Rh. Mus. N. F. XLIII, S. 73-85.)

Hild, J.-A., Le pessimisme moral et religieux chez Homère et Hésiode. H. (Revue de l'hist. des religions. T. XV. p. 22-45.)

Holwerda, A. E. J., Οὐδός, Ὀρσοθύρη, Ῥῶγες. (Mnemosyne, N. S. 15, p. 297-304.)

Iskrzycki, M., Zu den Scholien der Odyssee. (Zeitschrift f. die Œsterr. Gymnasien, 38, p. 409-415.)

Jung, Arth., De homine homerico. Gymn.-Progr. Meseritz. 33 S. 4.

Kowaleck, Ueber Passiv u. Medium vornehmlich im Sprachgebrauche des Homer. Eine Skizze. Progr. des Kgl. Gymn. Danzig. 23 S. 4.

Krenkel, Max, Biblische parallelen zu Homeros. (Neue Jahrb., etc., CXXXVII, S. 15-44.)

Krohnert, Rud., Zur Homerlektüre. I. Theil : Homerische Epitheta u. Gleichnisse. (Forts.) Gymn.-Progr. Memel, 1887. S. 3-29. 4.

La Roche, J., Homerisches. (Zeitschrift f. die Œsterr. Gymnasien, 38. S 161-169.)

Leaf, W., Aristarchos' reading and interpretation of Iliad *N.* 358-9. (The Journal of philology, XVI, p. 157-160.)

— The trial scene in Iliad XVIII. (Journal of hellen. Studies, VIII. p. 122-132.)

Leask, W. Keith, The Homeric. Phaeacians. (The English historical Review, III, p. 292-294.)

Lemme, J., Des Odysseus Kampf mit den Freiern. (Fetschrift z. Feier d. 50 jähr. Dienst-Jubilaums d. Gymn.-Dir. Nœlting. Wismar 1886 S. 43-70.)

Lepeleer, Eug. de, Nog een meuwe vorm van Homeros' Ilias. Gand, Leliaert, Siffer et Ce. 25 p. 8. 60 c.

Leuwen, J. van, et **M. B. Mendes da Costa,** Grammaire de la langue d'Homère, avec un appendice contenant le premier livre de l'Iliade et de l'Odyssée, trad. du néerlandais, avec des additions et des corrections des auteurs, par *J. Keelhof*, Mons, Manceaux. 198 p. 8. 3 fr. 50 c.

Leeuwen, J. van, Homerica. (Contin.) (Mnemosyne, N. S. XVI, S 26-38.)

Ludwich, Arth., Der Homerische Hymnus auf Pan. (Rh. Mus., N. F. XLII, S. 547-558.)

— Homeri Iliadis et Odysseae periochae metricae. (Acad. Alb. Regim. 1887, II.) Regimontii, 1887. 16 S. 4.

— Zum homerischen Hermeshymnos. (Neue Jahrb., etc., 135, S. 229-240.)

— Angebliche Widersprüche im homerischen Hermeshymnos. *(Ibid.* S. 321-340.)

Mangold, B., La ville homérique. — Voir section IV.

Marx, F., Ueber die Nausikaaepisode. (Rh. Mus., 42. S. 251-261.)

Nolhac, Pierre de, Les scholies inédites de Pétrarque sur Homère. (Revue de philologie, XI, p. 97-118.)

Peppmüller, Zum homerischen Hermeshymnos. (Neue Jahrb., etc., 135. S 201.)

— — Suite. *(Ibid.*, p. 805-806.)

Perrin, B., The Odyssey under historical source-criticism. (The American Journal of philology, VIII, p. 415-432.)

Platt, J. A., Notes on the Homeric genitive. (The classical Review, II, p. 12-13, 99-102).

Πο θη τός, Α., Ἀξία τῆς μεταφράσεως τῶν Ὁμηρικῶν ἐπῶν εἰς τὴν καθ' ἡμᾶς ἑλληνικὴν διάλεκτον. (Παρνασσός, XI, σελ. 19-27).

Potvin, Un peu de poésie homérique. Comment il faudrait la traduire et l'illustrer. Lecture. Bruxelles, imp. Hayez. 42 p. avec 3 pl. hors texte et de nombreuses gravures dans le texte. 4. (Extrait du tome XLVII des Mémoires de l'Académie royale des sciences et des beaux-arts de Belgique, 1887.)

Reinhardstœttner, K. v., Der erste deutsche Uebersetzer der Odyssee v. J. 1537 — ein münchener Beamter. (Jahrbuch. f. münchener Geschichte. I.)

Ribbeck, Wold., Homerische Miscellen. II. Progr. d. Askan. Gymn. Berlin, Gaertner. 23 S. gr. 4. 1 M.

Rothe, C., Jahresbericht über Homer. (Jahresberichte des philol. Vereins zu Berlin, XIII, S. 305-336. — S. 337-342).

Schrader, H., Florentinische Homerscholien. (Hermes, 22. S. 282-308.)
— Die Ambrosianischen Odysseescholien. *(Ibid.*, S. 337-370.)

Schrœter, R., Homerlectüre u. prähistor. mythologie. (Neue Jahrb., etc., CXXXVI, S. 444-453. 481-490.)

Scotland, A., Zur Odyssee 6. 7. (M. Recueil, CXXXV, p. 153-169.)

— Zu Homers Ilias [Δ 79-85. Ξ 265 ff.]. (M. Rec., CXXXVII, p. 12-14.)

— Krit. untersuchungen zur Odyssee. Zu welchem zwecke unternahm Telemachos die reise nach Pylos u. Lacedaemon? (Philologus, XLVI, S. 421-433.)

Seaton, R. C., The Symplegades and the Planctae. (The American Journal of philology, VIII, p. 433-440.)

Seiling, H., Ursprung u. Messung des homerischen Verses. Realgymn.-Progr. v. Münster i. W. Nördlingen. 20 S. 4.

Stiebeling, C., Beiträge zum homerischen Gebrauch der tempora praeterita, insbes. des Imperfektums. Realgymn.-Progr. Siegen. S. 1-31. 4.

Tannery, Paul, Sur la géographie de l'Odyssée. (Annales de la fac. des lettres de Bordeaux, VIII, p. 24-35.)

Thomson, J., De modis temporibusque comparationum homericarum. Commentatio academica. Lund, Gleerup. XII, 91 s. 8. 1 kr. 50 öre.

Vogrinz, Gottfr., Jahresbericht über homer Syntax u. Sprachgebrauch für 1886. (Jahresb. v. Bursian, XLVI, S. 193-204).

Volkmann, R., Nachträge zur Geschichte u. Kritik der Wolf'schen Prolegomena zu Homer. 2. Theil, Gymn.-Progr. Jauer. 16 S. 4.

Warr, G. C., The Aeolic element in the Iliad and Odyssey. (The classical review, I, p. 35-38.) — Concl. (*Ibid.*, p. 91-93.)

Weck, Ferd., Homerische probleme, (Forts.) (Neue Jahrb., etc., CXXXVII, S. 225-233.)

Weck, G. Vogrinz u. A. Gemoll, Jahresbericht über Homer. (Schl.) (Jahresb. v. Bursian, 46. S. 178-188.)

Wegener, W., Die Tierwelt bei Homer. Realgymn.-Progr. Königsberg, S. 1-40. 4.

Weil, H., Les hymnes homériques. (Journal des Savants, 1887, p. 365-371).

W(ilamowitz)-M(œllendorff), U. v., Zu den Homerscholien. (Hermes, XXII, S. 635-636.)

— Zu den Homerscholien. (M. rec., XXIII, S. 142-147).

HYPSICLÈS.

Manitius, Karl, Des Hypsikles Schrift Anaphorikos nach Ueberlieferung u. Inhalt kritisch behandelt. Progr. d. Gymn. zum heil. Kreuz. Dresden. XXXI. S. 4.

IGNACE.

Boor, C. de, Der Epigrammendichter Ignatius. (Hermes, XIII, S. 149 ff.).

Vœlter, D., Ignatius-Peregrinus? (Theolog. Tijdschrift XXI, bl. 272-320.)

IRÉNÉE.

Loofs, Fr., Die HSS. der latein. Uebersetzung d. Irenaeus u. ihre Kapiteltheilung. (Kirchengeschichtl. Studien, Herm. Reuter zum 70. Geburtstage gewidmet. Leipzig, Hinrichs. S. 1-93. gr. 8.)

ISOCRATE.

Brand. Henr., De Isocratis Panathenaico. Diss. Monasterii Guestfal. 2 Bl. 66 S. 2 Bl. 8.

Keil, Bruno, Der Marcianus 415 des Isokrates (Ξ). (Hermes, XXII, S. 641-642.)

— Epikritische Isokratesstudien. (Hermes, XXIII, S. 346-391.)

JAMBLIQUE.

Pistelli, E., Dei manoscritti di Giamblico e di una nuova edizione del Protreptico (con un saggio della medesima). (Museo italiano di autichità classica, II, 2.)

JEAN D'ANTIOCHE.

Boissevain, U. Ph., Ueber die dem Joannes Antiochenus zugeschriebenen Excerpta Salmasiana. (Hermes, 22. S. 161-178.)

Sotiriadis, Georg, Zur Kritik des Johannes v. Antiochia. Münchener Inaug. Diss. Leipzig. 2 Bl. 52 S. 8. Jahrbücher f. class. Philologie, Suppl.-bd. XVI, S. 1-126.)

JEAN CHRYSOSTOME, d. hl. Johs., περὶ ἱερωσύνης λόγοι ἕξ. De Sacerdotio libri VI. Mit Anmerkgn. neu hrsg. *v. Carl Seltmann.* Paderborn, Schœningh. XV, 215 S. gr. 8. 2 M. 50 Pf.

— — E recensione *J. A. Bengelii*. Editionis stereotypae C. Tauchnitianae nova impressio. Leipzig, Bredt. 88 S. gr. 8. 1 M.

Molines, Ch., Chrysostome orateur. Thèse. Montauban, 1886. 64 p. 8.

JOSÈPHE. Flavii Josephi, opera, recognovit Benedictus *Niese*. Editio minor. 2 voll. Berlin, Weidmann. IV, 282 u. 317 S. gr. 8. à 3 M.

— Epitomae adhuc ineditae pars I a Bened. Niese prolata. Univ.-Schrift. Marburgi. VI. p. 1-24.

Bois, Henri, Notes sur l'empire de la raison (IV• livre des Macchabées). (Revue de philologie, XI, p. 119-122.)

Ohle, R., Die Essener. Eine kritische Untersuchung der Angaben des Josephus. (Jahrbücher f. protestant. Theologie, XIV, S. 221-274.)

Poznanski, Adolf, Ueber die religionsphilosoph. Anschauungen d. Flavius Josephus. Inaug.-Diss. Halle a. d. S. 41 S. 8.

JULIEN.

Klimek, Paul, Zur Würdigung der Handschriften u. zur Textkritik Julians. Gymn.-Progr. Leobschütz. 8. S. 4.

Schwarz, Wilh., De vita et scriptis Juliani imperatoris. (Inaug.-Diss.) Bonn, Behrend. 43 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

LONGIN. Διονυσίου ἢ Λογγίνου περὶ ὕψους. De sublimitate libellus, in usum scholarum ed. *O. Jahn*. a. MDCCCLXVII. Iterum ed. J. Vahlen. Bonn, Marcus. XII, 80 S. gr. 8. cart. 2 M. 40 Pf.

Rothstein, M., In libellum de sublimitate coniectanea critica. (Hermes, XXII, p. 535-546.)

— Caecilius v. Kalakte u. die Schrift vom Erhabenen. (M. recueil, XXIII, p. 1-20.)

LUCIEN. Dialogues des morts. Disposés progressivement et annotés à l'usage des classes, par *Ed. Tournier*. 2 éd., revue, corrigée et complétée avec la collaboration d'A. M. Desrousseaux. Paris, Hachette, XXVIII, 169 p. Petit 16. 1 fr. 50 c.

— Dialogue des morts. Ed. class., avec notes et remarques en français, imitations de Fénelon, et lexique élémentaire, par *J. Geoffroy*. Paris, Delalain frères. 180 p. 12. 1 fr.

— Choix des Dialogues des morts (texte grec). Edition classique, conforme au texte adopté par le conseil de l'instruction publique, avec lexique, arguments et notes en français, et une notice sur Lucien, par *M. de Parnajon*. Paris. Delagrave. VIII, 159 p. 12.

Blümner, H., Zu Lukianos. (Neue Jahrbücher f. Philologie, etc. 135. S. 306.)

Bruns, Ivo, Lucians philosophische Satiren. III. (Rhein. Museum. N. F. XLIII, S. 86-103; 161-196.)

Bürger, Karl, De Lucio Patrensi sive de ratione inter Asinum q. f. Lucianeum Apuleique metamorphoses intercedente. Berlin. Leipzig, Fock. 59 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

Desrousseaux, A.-M., Observations sur divers auteurs. (Lucien, Hérodote.) (Revue de philologie, XI, p. 49-61.)

Kock, Theod., Lucian u. die Komödie. (Rh. Mus. N. F. XLIII, S. 29-59.)

Nicole, Athénée et Lucien. — Voir ATHÉNÉE.

Nilén, Nils, Zur Ueberlieferung des Lucian. (Wochenschr. f. klass. Philol.) IV, Sp. 1526-1533.)

Schwartz, K. G. P., Ad Lucianum. (Mnemosyne, N. S. XV, S. 187-210.)

Wichmann, O., Lucian als Schulschriftsteller. Gymn.-Progr. Eberswalde. 42 S. 4.

LYCOPHRON.

Spiro, F., Prolog u. Epilog in Lykophrons Alexandra. (Hermes, XXIII, S. 194-201.)

LYCURGUE.

Busson, Arn., Lykurgos u. die grosse Rhetra. Rede. Innsbruck, Wagner. 29 S. gr. 8. 80 Pf.

Hoffmann, O., Erklärungen zu Lykurgs Rede gegen Leokrates, für den Schulgebrauch bestimmt. Gymn.-Progr. Hamm. S. 3-16. 4.

Lange, G., Lycurg. (Zeitschrift f. Gymnasialwesen, 41. Jahresber. des philolog. Vereins zu Berlin, S. 113-144.)

LYSIAS. Lysiae orationes selectae. Mit Einleitgn., erklær. Index u. e. Anh. aus Xenophons griech. Geschichte. Für den Schulgebrauch hrsg. v. *Andr. Weidner*. Leipzig, Freytag. VIII, 168 S. 8. 1 M. 25 Pf.

— Ausgewæhlte Reden. Für d. Schulgebrauch erklært v. *W. Kocks*. 2. Bdchn. Augs. A. Kommentar unterm Text. Gotha, F. A. Perthes. V u. S. 105-199. gr. 8. à 1 M. 50 Pf.

— Augs. B. Text u. Kommentar getrennt in 2 Hftn. (IV u. S. 51-93 u. 53-105) à 1 M. 50 Pf.

Albrecht, F., [Jahresbericht über] Lysias. (Jahresberichte des philol. Vereins zu Berlin) XIV. S. 189-216. (Zeitschrift f. Gymnasialwesen, XLII.)

Hallensleben, De orationis, quae inter Lysiacas fertur octava, ratione et tempore commentatio. Gymn.-Progr. Arnstadt. S. 3-21. 4.

Hirzel, R., Polykrates' Anklage u. Lysias' Vertheidigung des Sokrates. (Rh. Mus., 42. S. 239-259.)

Kocks, Wilh., Kritische u. exegetische Bemerkungen zu Lysias. Progr. d. Friedrich-Wilhelms-Gymn. zu Köln. 15 S. 4.

Thomaschik, Petr., De Lysiae Epitaphii authentia verisimili. Diss. inaug. Vratislaviae. (Kœhler.) 1 Bl. 44 S. 1 Bl. gr. 8. 1 M.

MARC-AURÈLE. The meditations. Transl. from the Greek by *J. Collier*. Revis., with introduction and notes, by *A. Zimmern*. London, Scott. 236 p. 8. 1 sh.

MARCUS DIACONUS.

Dræseke, Joh., Zu Marcus Diaconus' Vita Porphyrii episcopi Gazensis. (Zeitschrift f. wissenschaftl. Theologie, XXXI, S. 352-374.)

MELISSUS.

Tannery, P., Le monisme de Mélissos. (Revue philosophique, XXIV, p. 75-80.)

MOSCHOPOULOS, Manuel : Le traité sur les carrés magiques. Texte grec et traduction par *P. Tannery*. (Annuaire de l'Ass. pour l'encour. des études grecques, XX, p. 88-118.)

NÉMÉSIUS. Nemesii Emeseni libri περὶ φύσεως ἀνθρώπου versio latina. E libr. ms. nunc primum ed. et apparatu critico instruxit *C. Holzinger*. Prag. Tempsky. — Leipzig, Freytag. XXXVII, 175 S. gr. 8. 6 M.

Burkard, Karl Im., Die handschriftliche Ueberlieferung von Nemesius περὶ φύσεως ἀνθρώπου. (Wiener Studien, X, S. 93-135.) 1 Tafel.

ŒNOMAUS DE GADARE.

Saarmann, Th., De Oenomao Gadarend. Diss. inaug. Lipsiae. (Bonn, Behrendt.) 31 S. gr. 8. 1 M.

ORPHÉE.

Guttmann, A., Zur Handschriftenkunde der Orphischen Argonautika. I. Gymn.-Progr. v. Königshütte O. S. Beuthen O.-S. 16 S. 4.

Ludwich, Arth., Zu den Orphischen Argonautika. (Neue Jahrb., etc. CXXXV, S. 647-648.)

PAUSANIAS.

Hitzig, Herm., Zur Pausaniasfrage (Festschr. d. philol. Kränzchens in Zürich zur 39. Philol.-Vers. S. 57-96.)

— Conjectanea Pausaniaca. (Neue Jahrb., etc., CXXXVII, S. 48-57.)

Imhoof-Blumer, Frdr., and **Percy Gardner**, Numismatic commentary on Pausanias III. Books IX. X., I. 1-38 and supplement. (With 5 pl.) (Journal of hellenic Studies, VIII, p. 6-63.)

— — (Sep.-Abdr.) London (Leipzig, Köhler's Antiq.) 58 S. m. 10 Lichtdr.-Taf. gr. 8. 5 M. 50 Pf. (cpl. : 15 M.)

Mayor, J. E. B., Pausan. VIII, 16, § 5. (The Journal of philology, XVI, p. 111-112.)

Wernicke, Konr., Pausanias u. der alte Athenatempel auf der Akropolis. (Mittheil. d. k. deutschen archæol. Institutes. Athen. Abth., XII, S. 184-189.)

Weizsæker, Paul, Die Beschreibung des Marktes von Athen. u. die Enneakrunosepisode bei Pausanias (Neue Jahrb., etc., 135, S. 577-612.)

PHERECYDE.

Diels, H., Zu Pherekydes von Scyros. (Archiv f. Geschichte der Philos. I, S. 11-15.)

PHILODÈME.

Bücheler, F., Philodem üb. das homer. Fürstenideal (Rh. Mus., 42 S. 198-208.)

PHILON D'ALEXANDRIE.

Ausfeld, Rich., De libro περὶ τοῦ πάντα σπουδαῖον εἶναι ἐλεύθερον, qui inter Philonis Alexandrini opera fertur. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht's Verl. 58 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

Hilgenfeld, A., Die Essäer Philo's (Zeitschrift f. Wissenschaftl. Theologie, XXXI, S. 49-71.)

Ohle, R., Die Essäer des Philo. E. Beitrag zur Kirchengeschichte. (Schl.) Jahrbb. f. protestant. Theologie, 13. S. 376-394)

— Ueber die Essäer in Quod omnis probus liber. (M. rec., 14, 314-320.)

Wendland, Paul, Die Essäer bei Philo. (*Ibid.*, p. 100-105.)

— Philo's Schrift Περὶ τοῦ πάντα σπουδαῖον εἶναι ἐλεύθερον. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 509-517.)

PHILOPON, Jean.

Tannery, Paul, Notes critiques sur le traité de l'astrolabe de Philopon. (Rev. de philologie, XII, p. 60-73.)

PHILOSTRATE.

Bourquin, E.-J., Essai sur la correspondance de Flavius Philostrate. (Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques, XX, p. 119-158.)

Guiraud, J., Un essai de réforme païenne au IIIe siècle. La vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate. Thèse. Montauban, 1886. 48 p. 8.

Platt, Arth., Philostratus, Vita Apollonii I, 24. (The class. review, I, p. 280-281.)

PHOTIUS.

Roellig, Paul, Quae ratio inter Photii et Suidae lexica intercedat. Diss. inaug. Halis Sax. 1886. 1 Bl. 31 S. 8.

PINDARE.

Bornemann, L., Jahresbericht über Pindar, 1885-1887. (Jahresbericht über d. Fortschritt der class. Alterthum wissenschaft, L, S. 21-33.)

Bury, J.-B., Paronomasia in Pindar. VI, p. 185-208.

Fraccaroli, G., Le due odi di Pindaro per Trasibulo d'Agrigento (Pitia VI ed Istmica II). (Riv. di filologia, 15, p. 296-342.)

Lloyd, W. Watkiss, On a crux in Pindar's VII. Nemean. (Transactions of the philological Society, II, S. 118.)

Luebbert, Edu., Prodromus in Pindari locum de Pelopis pueritia. Ind. schol. v. Bonn, 1888. Bonnae, ap. Cohen et fil. XX S. 4. 1 M.

— Commentatio de Pindaro theologiae Orphicae censore. Ind. schol. 1888/89. Bonnae. XXII S. 4.

— Commentatio de Pindaricorum carminum compositione ex Nomorum historia illustranda. Universitätsprogr. Bonnae, Cohen & fil. 19 S. 4.

— Commentatio de Pindaro dogmatis de migratione animarum cultore. Index schol. 1887/88. *Ibid.* XXI S. gr. 4.

— Commentatio de Pindari studiis chronologicis. Index schol. 1887. *Ibid.* XXVIII S. gr. 4.

Schmidt, Leop., Quaestionis de Pindaricorum carminum chronologia supplementum alterum. Ind. lect p. sem, aest. 1887. Marburgi X S. 4.

PLANUDE. Maximi Planudis, monachi, epistulae, particula II (p. 49-96) ed. *M. Treu*. Progr. d. Friedrichs-Gymn. Breslau. 8. — Part. III (p. 97-144).

Cruslus, O., Ueber die Sprichwörtersammlung des Maximus Planudes. (Rh. Mus., 42 S. 386-425.)

Melber, J., Zu den angeblich aus Dio Cassius stammenden planudischen Excerpten. (Blætter f. d. bayer. Gymnasialschulwesen, 23 S. 99-102.)

PLATON. Sammlung ausgewæhlter Dialoge mit deutschem Kommentar, veranstaltet von *M. Schanz*. I. Bdchn. Eutyphro. Leipzig, Tauchnitz. 69 S. gr. 8. 75 Pf.

— I dialoghi : nuovo volgarizzamento di *Gius. Meini*, con argomenti e note. Torino, Paravia, 1887. XIV, 214 p. 16. 1 L. 80 c.

— Apology. With introduction and notes by St. *George Stock*. London, Frowde, 12. 2 sh.

— Laches. With introduction and notes by *M. T. Tatham*. London, Macmillan. 112 p. 2 sh. 6 d.

— Timaeus. Edit. with introduction and notes, by *R. D. Archer*. 16 sh.

Apelt, Otto, Zu Platons Apologie (Neue Jahrb., etc., CXXXVII, S. 160.)

Baeumker, C., Die Ewigkeit der Welt bei Plato. (Philosoph. Monatshefte. Bd. 23. S. 513-529.)

Berndt, Theod., Bemerkungen zu Platons Menexenos. Gymn.-Progr. Herford. XI S. 4.

Carrau, L., Etude historique et critique sur les preuves du Phédon de Platon en faveur de l'immortalité de l'âme humaine. (Séances et travaux de l'Acad. d. sciences mor. et pol. N. S. 28 p. 50-121.)

— — Paris, Picard. 116 p. 8. (Extr.)

Demme, Carl, Die Hypothesis in Platos Menon. Progr. d. Annenschule. Dresden. S. 1-22. 4.

Dupuis, J., Le nombre géométrique de Platon. (Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Nancy, 1886.) — Extr. 6 p.

Fouillée, Alfred, La Philosophie de Platon, 2e éd. revue et augm. T. Ier. Théorie des idées et de l'amour Paris, Hachette, in-16. 3 fr. 50 c.

Gomperz, Theod., Platonische Aufsätze. I. Zur Zeitfolge platonischer Schriften. (Sitzungsb. d. Kais. Akad. d. Wiss., phil.-hist. Cl. Wien, CXIV, S. 741-768.) — Extr. Wien, Gerold.

Henry, Charles, Lettre à M. le prince Boncompagni sur divers points d'histoire des mathématiques. (Bullett. di bibliogr. e di storia d. scienze matem. e fis. XX, p. 389-403.)

Herwerden, H. van, Platonica. (Mnemosyne, N. S. XV, S. 172-186.)

Hochegger, Rud., Ueb. die Platonische Liebe. Berlin, Eckstein Nachf. 22 S. gr. 8. 50 Pf.

Huit, Ch., Platon et Xénophon. (Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques. XX, p. 63-76.)

— Étude sur le Politique attribué à Platon. (Séances et travaux de l'Acad. des sc. mor. et pol. t. 125 et 126, N. S. XXVIII, et XXIX) — Extrait. Paris, A. Picard.

Janet, Paul, Rapport sur le prix Victor Cousin. Les dialogues de Platon. (M. recueil, t. 125, p. 441-459.)

Jezienicki, Mich., Ueb. die Abfassunsgzeit der Platonischen Dialoge Theaitet u. Sophistes, m. e. kurzen Einleitg. üb. die Versuche der Gelehrten die Zeitfolge Platonischer Schriften zu bestimmen. Lemberg, Milikowski in Comm. 49 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Joël, Karl, Zur Erkenntniss der geistigen Entwicklung u. der schriftstellerischen Motive Platos in besonderer Rücksicht auf Phaed. 96A-100B u. Phaedr. 274B-278B. Inaug.-Diss. Leipzig. 2 Bl. 90 S. 1 Bl. 8.

Kalmus, Platons Vorstellungen über den Zustand der Seele nach dem Tode. Gymn.-Progr. Pyritz. 1 Bl. 16 S. 4.

Leeuwen, J. van, « Een booze demon » ? (Theolog. Tijdschrift, 21, p. 405-418.)

Liebhold, Karl Jul., Zu Platons Politeia, (Neue Jahrb., etc., CXXXVII S. 105-112.)

Lukas, F., Erklärung der Stelle Platon Sophistes p. 253 DE : Οὐκοῦν ὅγε τοῦτο, δυνατὸς ὁρᾶν . . . . διακρίνειν κατὰ γένος ἐπίστασθαι. (Zeitschrift f. d. Œsterr. Gymnasien, 38. S. 329-338.)

— Der grosse Mythos in Platons Phaidros in Bezug auf die im zweiten Theile des Dialoges gestellten Forderungen für die Untersuchung über die Natur der Seele. (Philos. Monatshefte, XXIV, S. 292-315.)

Monrad, M. J., Nonnulla de Platonis philosophandi via et ratione. Oratiuncula. (Nordisk tidskrift for filologi, VII, p. 282-288.)

Pfleiderer, Edm., Zur Lösung der platonischen Frage. Freiburg i/Br., Mohr III, 116 S. gr. 8. 3 M. 20 Pf.

Sartorius, M., Ruht oder bewegt sich die Erde in Platos Timäus? (Zeitschr. f. Philos. u. philos. Kritik, N. F. XCIII, S. 1-25.)

Schirlitz, Carl, Beiträge zur Erklärung der Platonischen Dialoge Gorgias u. Theätetos. Gymn.-Progr. Neustettin. S. 1-31. 4.

Schneider, G., Bericht über die Litteratur zu Plato aus den Jahren 1880-85. (Jahresbericht, etc. L. S. 134-176.)

Suman, Jos., Weitere Bemerkungen zu einzelnen Stellen der Platonischen Apologie des Sokrates. Gymn.-Progr. Laibach 1887. S. 6-19. gr. 8.

Susemihl, Fr., Zu Platons Theaitetos. (Philologus, XLVI, S. 375-378.)

Sybel, Ludw, v., Platon's Symposion, e. Programm der Akademie. Gratulationsschrift. Marburg i/H., Elwert. VIII, 122 S. gr. 8. 3 M.

Tiemann, Johs., Kritische Analyse von Buch I u. II der platonischen Gesetze mit besonderer Berücksichtigung der Fragen, welche Bruns hinsichtlich der Abfassung derselben angeregt hat. Rats-Gymn.-Progr. Osnabrück. 34 S. 4.

Waddington, Charles, Le Parménide de Platon. (Séances de l'Acad. d. sc. morales, N. S. XXIX, p. 305-332.)

— — Publié à part sous le titre de : Le Parménide de Platon, son authenticité, son unité de composition, son vrai sens. Paris, Alph. Picard, 1888, in-8.

Was, H., Plato's Symposion. Eene erotische studie. Arnheem, Gouda Quint. 11 en 103 bl. post 8. 1 fl. 25 c.

Westerwick, Car., De Republica Platonis commentatio. Diss. Monasterii. Guestphal. 4 Bl. 55 S. 8.

Würz, Carl., Die sensualistische Erkenntnislehre der Sophisten und Platons Widerlegung derselben. Nach dem Theätet dargestellt u. beurteilt. Gymn.-Progr. Trier. S. 1-22. 4.

Zeller, E., Ueber die Unterscheidung einer doppelten Gestalt der Ideenlehre in den platon. Schriften. (Sitzungsb. d. k. preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1887, S. 197-220.)

PLOTIN.

Besobrasof, M., Ueb. Plotins Glückseligkeitslehre. Leipzig, Fock. 39 S. gr. 8. 1 M.

Kleist, Hugo, v., Zu Plotinos. Enn. IV, 3 u. 4. Gymn.-Progr. Leer. S. 3-20. 4.

Müller, H. F., Jahresbericht über Plotinos (Forts.). (Philologus, XLVI, S. 354-370.)

PLUTARQUE.

Vie de Cicéron. Nouv. éd., contenant des notes historiques géographiques et littéraires en français, préc. d'une notice littéraire, par *M. Gidel*. Paris, Ve Belin et fils. VI, 94 p. 12.

— Life of Nikias ; with introduction, notes, and lexicon by Hubert *A. Holden*. New York, Macmillan, 1887. 16. clot. 1 Doll. 25 c.

Bernardakis, G., Remarques critiques sur quelques passages de Plutarque. (Revue de philologie, XI, p. 65-68.)

Crozals, J. de, Plutarque. Paris, Lecène et Oudin. 240 p. avec portrait et plusieurs reproductions de la Bibliothèque nationale. 8. 1 fr. 50 c.

Crusius, O., Ad Plutarchi de proverbiis Alexandrinorum libellum nuper repertum. (Neue Jahrb. etc.) 135. S. 241-257 ; 657-675.)

Kurtz, Edu., Miscellen zu Plutarch's Vitae u. Apophthegmata. Leipzig, Neumann. 1 Bl. 40 S. 8. 1 M.

Mantey, Welchen Quellen folgte Plutarch in seinem Leben des Artaxerxes? Gymn.-Progr. Greifenberg i. Pomm. S. 1-23. 4.

Sachse, Adolf., Die Quellen Plutarchs in der Lebensbeschreibung des Königs Agesilaos. Gymn.-Progr. Schwerin. 1 Bl. 29 S. 4.

Schunck, Ludw., De Pseudo-Plutarchi Institutis Laconicis. Pars prior. Gymn.-Progr. Warburg. S. 3-17. 4.

POLYBE. History of the Achaean league. With introduction and notes by *W. W. Capes*. London, Macmillan. Fcap. 8. 6 sh. 6 d.

Hultsch, Friedr., Zu Polybios. (Neue Jahrbücher, etc., CXXXV, S. 763-766.)

Mollenhauer, Gust., De eis verbis cum praepositionibus compositis, quae a Polybio ipso novata sunt, Gymn.-Progr. Merseburg. 27 S. 4.

POLYEN. Strategematon libri VIII ex recensione *E. Woelfflin*. Iterum recens., excerpta Polyaeni e codice tacticorum Florentino addidit, Leonis imperatoris strategemata e R. Schoellii apographo subiunxit *J. Melber*. Leipzig, Teubner. XXVI, 562 S. 8. 7 M. 50 Pf.

PORPHYRE.

Schrader, Herm., Zu den Fragmenten der φιλόσοφος ἱστορία des Porphyrius bei Cyrill von Alexandria. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 359-374.)

POSIDONIUS.

Wendland, Paul, Posidonius Werk Περὶ θεῶν. (Ibid., I. p. 200-210.)

PROCOPE.

Kirchner, Bemerkungen zu Prokops Darstellung der Perserkriege des Anastasios, Justin u. Justinian v. 502 bis 532. Progr. d. Gr. Stadtschule. Wismar 1887. 19 S. 4.

PROTAGORAS.

Müntz, ernh., Protagoras u. kein Ende. I. (Zeitschr. f. Philos. u. philos. Kritik, N. F. XCII, p. 107-125.)

PTOLÉMÉE. Ptolemaeus περὶ διαφορᾶς λέξεων. Ed. G. *Heylbut*. (Hermes, 22. S. 388-410.)

SAPHO. Memoir, text, selected renderings, and a literal translation by *H. Thornton Wharton*. 2. ed. Chicago, McClurg. 1, 213 p. por. 12. 1 Doll. 75 c.

— — London, Stott. 222 p. 12. 7 sh. 6 d.

SOLON.

Piccolomini, E., La simulata pazzia di Solone e l'elegia Σαλαμίς. (Museo italiano di antichità classica, II, 2.)

SOPHOCLE. The plays and fragments. With critical notes, commentary and translation in English prose, by *R. C. Jebb*. Part 3, The Antigone, Cambridge Warehouse. 340 p. 8. 12 sh. 6 d.

— Sophokles' Tragœdien. Erklært *v. C. Schmelzer*. 6. Bd. Philoctet. Berlin, Habel. 150 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

— — 7. Bd. Trachinierinnen. 1 M. 80.

(1-7.: 13 M. 20 Pf.)

— Antigone. Traduction de M. de Rochefort, avec introduction et Vie de Sophocle. Paris, Gautier. 32 p. 8.

— Oedipus Rex, in scholarum usum ed. *J. Holub*. Wien, 1887, Konegen. VIII, 52 S. gr. 8. 56 Pf.

— Oedipus Coloneus. In scholarum usum ed. *J. Holub*. Wien, Konegen. VIII, 62 S. gr. 8. 56 Pf.

Berndt, H., Quaestiones grammaticae et criticae in Sophoclis Trachinias. Progr. d. Stadtgymn. Halle a. S. S. 1-19. 4.

Blümner, H., u. R. Paehler, Zu Sophokles Aias (v. 651). (Neue Jahrb. etc., 135. S. 456-459.)

Brandt, H., Zur Erklärung des Sophokles. Gymn.-Progr. Bernburg. 1 Bl. 48 S. 4.

Breiter, Theod., Zu Sophocles Antigone. (Neue Jahrb. etc., CXXXVII, S. 159.)

Damiralis, Konst., Ein neuer Kodex des Sophokles aus Athen. (Berliner philolog. Wochenschrift, VIII, Sp. 291.)

Holub, J., Soph. OK. 1556-1578 (Krit. u. exeget. Bemerkungen. Rhythm. Bau). Gymn.-Progr. v. Weidenau, 1887. Freiwaldau. S. 28-33 gr. 8.

Holzer, Jos., Kurze Betrachtungen über die Hauptcharaktere u. die wichtigsten Nebengestalten der erhaltenen Tragödien des Sophokles vom ethischen u. ästhetischen Standpunkte. Gymn.-Progr. Triest, 1887. S. 3-25. gr. 8.

Leeuwen, J. van, Ad Sophoclis Aiacis vs. 646 sqq. (Mnemosyne, N. S. XVI, S. 119-120.)

— Ad Sophoclis Antigonae vs. 280 sqq. (Ibid. p. 239-240.)

Masson, J., A lost edition of Sophocles' Philoctetes. (The Journal of philology, XVI, p. 114-123.)

Müller, H. F., Was ist tragisch? Ein Wort für den Sophokles. Gymn.-Progr. Blankenburg a. H. S. 1-37. 4.

Nieberding, Karl., Zu Sophokles Antigone. (Neue Jahrb. etc. 135, S. 654-656.)

Paehler, R., Technologisches zu Sophokles Aias (v. 651). (Ibid. S. 171-194.)

Papageorg, P. N., Emendationsvorschläge zu Sophokleischen Stellen I-IV) (Berliner philolog. Wochenschrift, VII, Sp. 1459-1460. 1491-1492. 1523-1524. 1586-1588.

Pflugl, Franz, X., Studia Sophoclea. Progr. gymn. Straubingae, 1887. 30 S. 8.

Rackwitz, Herm., De genetivi usu Sophocleo. Pars I. Diss. inaug. Halae. 51 S. 8.

Schneider, Theod, Ueber den Text der Trachinierinnen des Sophokles m. besond. Berücksichtigung der Retractationstheorie Bergks u. seiner Nachfolger. I. Th Progr. d. Staatsgymn. im IX. Bez. Wien, 1887. S. 1-28. gr. 8.

Schneidewind, E., Quaestiunculae Sophocleae. Gymn.-Progr. v. Eisenach. 12 S. 4.

Schubert, Fr., Soph. Ai. 835 ff. (Zeitschrift f. d. œsterr. Gymnasien, XXXVIII, S. 822-823.)

— Beiträge zur Kritik des Sophokles. (M. rec., XXXIX, 481-486.)

Sprotte, J., Die Syntax des Infinitivs bei Sophokles. Ein Beitrag z. histor. Grammatik der griech. Sprache. Teil I. Der Infinitiv in seiner ursprünglichen kasuellen Bedeutung. Gymn.-Progr. Glatz. 20 S. 4.

Steuding, Herm., Zu Sophokles Oidipus Tyrannos. (Neue Jahrb. etc., 135, S. 618.)

Vetter, M. H., Ueber den character des K. Oedipus in der gleichnamigen Tragödie des Sophokles. I. Gymn.-Progr. Freiberg 32 S. 4.

Walser, J., Das Moment der Idealität im Charakter des Oedipus Tyrannos. (Zeitschrift f. d. œsterr. Gymnasien, 38. S. 493-509; 573-585, Schluss)

Wilson, J. Cook., A recent emendation of Sophocles. [Ajax 646-649.] Academy, 1888, I, p. 137.)

Wittich, W., Ueber Sophokles' « König Oedipus » und Schillers « Braut von Messina ». Realgymn.-Progr. Cassel. S. 3-24. 4.

Zavadial. M., Wodurch wird die Ueberlieferung, dass Sophokles den Philoktetes im höchsten Greisenalter geschrieben, im Stücke selbst bestätigt? Gymn.-Progr. Mitterburg 1887. S. 3-33. gr. 8.

SOPHRONIUS. Anacreonticorum carmen XIV primum ed. *L. Ehrhard.* Progr. d. kathol. Gymn. Strassburg 1887. S. 16-20. 4.

STRABON.

Butzer, H., Ueber Strabos Geographica, insbes. über Plan u. Ausführung des Werkes u. Strabos Stellung zu seinen Vorgängern. Progr. d. Wöhlerschule. Frankfurt a/M. S. 3-36. 4.

Herwerden, J. van, Spicilegium Strabonianum. (Mnemosyne, N. S. XV, p. 427-459.)

Niese, Bened., Straboniana. VI. VII. (Rh. Mus., N. F. XLII, S. 559-581.)

Ridgeway, Will., Contributions to Strabo's biography. (The classical Review, II, p. 84.)

Schrœter, F.-M., Bemerkungen zu Strabo. Progr. d. städt. Real.-gymn. Leipzig, Hinrichs. 17 S. gr. 4. 1 M.

SUIDAS. — Voir PHOTIUS.

SYNCELLUS.

Frick, K., Zu Synkellos. (Neue Jahrb., etc., 135. S. 320.)

TATIEN.

Kalkmann, A., Tatians Nachrichten über Kunstwerke. (Rh. Mus., N. F. XLII, S. 489-524.)

TAURUS.

Bæumker, C., Zum platoniker Tauros. (Bei Joannes Philoponos περὶ ἀϊδιότητος κόσμου, VI, 21.) (Neue Jahrb., etc., 135. S. 388.)

THÉMISTIUS.

Gasda, A., Kritische Bemerkungen zu Themistios. (Forts.) Gymn.-Progr. Lauban. (Leipzig, Fock.) 20 S. 4. à 90 Pf.

THÉOCRITE.

Buck, Car., De scholiis Theocriteis vetustioribus quaestiones selectae. Diss. inaug. Argentorati. Truebner, 1886, 64 S. 8.

Mertens, F., Quaestiones Theocriteae. Partic. I. Progr. des Progymn. zu Lötzen. Rastenburg. 25 S 4.

Traut, H., Quaestionum Theocritearum pars prior. Gymn.-Progr. Krotoschin. 29 S. 4.

THÉODOSE. Scholien zur Sphaerik des Theodosios hrsg. v. *Friedr. Hultsch.* Leipzig, Hirzel. 1 Bl. S. 381-446. Lex.-8. (Abhandlungen philol.-hist. Cl. d. Kgl. Sæchs. Ges. d. Wiss. Bd. X, No. 5.)
— Separ. Abdruck. Ebd. 66 S. Lex.-8. 3 M. 60 Pf.

Hultsch, Eine Sammlung von Scholien zur Sphärik des Theodosios. — Autolykos u. Euklid. (Berichte üb. d. Verhandlgn d. k. Sæchs Gesellschaft. d. Wiss., 38, S. 119-155.)

THÉOGNIS.

Corsenn, A., Quaestiones Theognideae. Progymn-Progr. v. Geestemünde. Leipzig. 45 S. 8.

Hiller, Eduard, Zu Theognis (v. 6.) (Neue Jahrb., etc., 135, S. 754.)

Sitzler, J., Zu Theognis. *(Ibid.*, p. 169-170.)

THÉOPHRASTE.

Gercke, A., Ein angebliches Fragment des Theophrast. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 357-358.)

Heylbut, G., Zur Ethik des Theophrast v. Eresos. *(Ibid.*, S. 194-199.)

Werle, Guil., Eis quae in Theophrasteo Characterum libello offendunt quatenus transpositione medela afferenda sit. Diss. inaug. Marburgi Chatt. 1 Bl. 28 S. 4.

THÉOPHYLACTE.

Bury, John B., The chronology of Theophylaktos Simokatta. (The English historical Review, III, p. 310-315.)

THUCYDIDE. Erklærende Ausg. f. den Schul- u. Privatgebrauch v. *Frz. Müller.* Mit 1 Doppelkarte u. e. Anh., Litteratur zur Sprache d. Thukydides. Ebd. 1888. VI, 201 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.
— Book I. Ed. on the basis of Classens' ed., by *Charles D. Morris.* Boston, U. S., Ginn. and Co.; London, Trübner. IV, 349 p. Post 8. 7 sh. 6 d.
— Book 7. Ed on the basis of Classens' ed., by *Charles Forster Smith.* Ibid. 202 p. Post 8. 6 sh.
— 6. Buch. Schulausg. v. *Frz. Müller.* Mit 2 Kærtchen. Paderborn 1888. Schœning. 83 S. 8. geb. 1 M.

Bauer, Adf., Der herausgeber des Thukydides. (Philologus, XLVI, S. 458-490.)

Bœhme, Walth, Quaestionum Thucydidearum capita selecta. Gymn.-Progr. Schleiz. S. 5-23. 4.

Boissevain, U. Ph., Epistula critica (P. A. Nabero). (Mnemosyne, N. S. XVI, S. 78-81.)

Boltz, Car., Questiones de consilio, quo Thucydides historiam suam conscripserit. Diss. inaug. Halae Sax. 1 Bl. 34 S. 1 Bl. 8.

Essen, M. N. H. v., Index Thucydideus ex Bekkeri editione stereotypa confectus. Berlin, Weidmann. IV, 457 S. gr. 8. 12 M,

Graeber, G., Einige Reste nebengeordneter Satzbildung in untergeordnetem Satzgefüge bei Thucydides u. Xenophon, namentlich nach temporalen Vordersätzen. Breklum Christl. Buchhandlg.). 20 S. gr. 4. 1 M.

Herbst, L., Jahresbericht üb. Thukydides, IV. (Philologus, XLVI, S. 491-587.)

Humphreys, M. W., Varia. I. Thukydides and geometry, etc. (The American Journal of philology, 8, p. 343-346.)

Junghahn, Emil Aug., Zu Thukydides. (II, 2-5.) (Neue Jahrb., etc., 135, S. 748-753.)

Kleist, H., Ueber den Bau der Thukydideschen Reden. 2. Teil. Die Argumentation. Gymn.-Progr. Dramburg. S. 3-19. 4

Lange, Edm., Zur Frage über die Glaubwürdigkeit des Thukydides. (Neue Jahrb., etc., 135, S. 721-748.)

L(eeuwen), J. v., Thucydides (IV, 63, 2; VI, 11, 7). (Mnemosyne, N. S. 15, p. 356.)

Müller, Hugo, Quaestiones de locis Thucydideis ad comprobandam sententiam Ullrichianam allatis. Diss. inaug. Gissae. 70 S. 1 Bl. 8.

Oeltze, Otto, De particularum μέν et δέ apud Thucydidem usu. Diss. inaug. Halis Sax. 60 S. 1 Bl. 8.

Pflugk-Harttung, J. v., Perikles u. Thukydides. (Zeitschrift f. d. Œsterr. Gymnasien, 38. S. 241-249.)

Polle, F., Zu Thukydides. (Neue Jahrb., etc., 135. S. 341-344.)

Schroeder, Ferd., Thucydidis historiarum memoria quae prostat apud Aristidem, Aristidis scholiastas, Hermogenem, Hermogenis scholiastas, Aristophanis scholiastas. Diss. inaug. Göttingen 1887, (Vandenhoeck & Ruprecht). 58. S. gr. 8. 1 M. 40 Pf.

Steig, R., Bericht über Thukydides. (Forts.) (Jahresberr. d. philol. Vereins zu Berlin, XIV, S. 1-50. Zeitschrift f. d. Gymnasial-Wesen, XLII.)

Walther, Car., Num quae imitationis Thucydidiae vestigia in Demosthenis orationibus inveniri possint. Additum est epimetrum de Eubulideae prooemio. Diss. inaug. Gissae 1886. 42. S. 8.

Wœhler, R., Zu Thukydides. (II, 54.) (Neue Jahrb., etc., 135. S. 462-464.)

TIMÉE DE TAUROMENIUM.

Columba, G. M., De Timaei historici vita. (Rivista di filologia, 15. p. 353-363.)

Kothe, H., Timaeus Tauromenitanus quid historiis suis profecerit. Progr. d. St. Matthias-Gymn. Breslau. XV S, 4.

XÉNOPHANE.

Freudenthal, J., Zur Lehre des Xenophanes. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, I, S. 322-347.)

XÉNOPHON. The Anabasis. Books 1 and 2 separately. With notes, vocabulary and map. London, Rivingtons. 116 p. 16. each. 1 sh.

— La spedizione di Ciro, commentata da *Adolfo Bersi* : libri terzo e quarto. Torino, Loescher. LXXXV, 154 p. 8. 3 L.

Baldes, Xenophons Cyropädie als Lehrbuch der Taktik. Gymn.-Progr. Birkenfeld. S. 3-16. 4.

Belli, Mar., La Πολιτεία τῶν Λακεδαιμονίων di Senofonte ateniese : osservazioni. Udine, tip. del Patronato. 156 p. 16.

Fleischanderl, Bruno, Die spartanische Verfassung bei Xenophon. Leipzig, Friedrich. VIII, 139. S. gr. 8. 3 M.

Gemoll, Wilh., Beiträge zur Kritik u. Erklärung von Xenophons Anabasis. Progr. Kreuzburg O.-S. 1 Bl. 2 S. 4.

Græber, G. — Voir THUCYDIDE.

Grosser, Rich., Kritische-exegetische Beiträge zur Textgestaltung von Xenophons Hellenika B. III-VII Gymn.-Progr. v. Wittstock, S. 1-15. 4.

Hermanstorff, L., Et artiumspensum af Xenofons Anabasis. Till aegtil grammatiken. Christiania, Cappelen. 8 S. 8. 10 ore

Herwerden, H. van, Symbolae exegeticae et criticae ad Xenophontis historiam graecam. Accedunt paucae in Anabasin coniecturae. Trajecti ad Rhenum Beijers. IV, 65 bl. gr. 8. 90 c.

Joost, Art., Was ergiebt sich aus dem Sprachgebrauch Xenophons in der Anabasis für die Behandlung der griechischen Syntax in der Schule? Cap. I. Gebrauch der Casus (Accusativ u. Genitiv). Progymn.-Progr. v. Lötzen. Königsberg. 28 S. 4.

Kruse, H., Ueber Interpolationen in Xenophons Hellenika. Gymn.-Progr. Kiel. 30 p. gr. 4. 2 M.

Kurtz, Ed., Zu Xenophons Anabasis III, 2, 26. (Blætter f. d. bayer. Gymnasial-Schulwesen, 23, S. 444-445.)

Mahn, Louis, Gebrauch der Kasus in Xenophons Anabasis u. Hellenika. Gymn.-Progr. Lissa. XXXVI S. 4.

Reuss, F., Kritische u. exeget. Bemerkungen zu Xenophons Anabasis. Gymn.-Progr. Wetzlar. S. 1-23. 4.

Schulze, Carl Paul, Quaestiones grammaticae ad Xenophontem pertinentes. Progr. d. Friedrichs-Werderschen Gymn. Berlin, Gaertner. 27 S. gr. 4 1 M.

Simon, Joh.-Alph., Xenophon-Studien. 2. Tl. : Die Hellenika-Ausgabe d. Harpokration 3. Tl. : Zwei verlorene Hellenika-Handschriften. [Ein Rekonstruktionsversuch.] Gymn.-Progr. v. Düren. Leipzig. Fock. 32 S. gr. 4. 1 M. 60 Pf. (1-3 : 3 M. 60 Pf.)

Stern, E. v., Xenophons Hellenika u. die böotische Geschichtsüberlieferung. Eine histor. Quellenstudie. Dorpat, Karow. III, 71 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

Tournier, Ed., Observations sur le texte de l'Économique de Xénophon. (Bibliothèque de l'Éc. des hautes études, 73, Mélanges Renier, p. 65-73.)

Westphal, F., Die Präpositionen bei Xenophon (im besonderen ἀνά, πρό, ὑπέρ, ἀμφί, ἀντί, μετά, σύν). Gymn.-Progr. Freienwalde a. Oder. S. 1-21. 4.

Ζηκίδης, Γ. Δ., Χωρία Ξενοφῶντος διορθούμενα (Παρνασσός, X, p. 337-339).

ZÉNON.

Brinker, Karl, Das Geburtsjahr des Stoikers Zeno aus Citium u. dessen Briefwechsel mit Antigonus Gonatas. Realgymn.-Progr. Schwerin. 12 S. 4.

Brochard, Vict., Les arguments de Zénon d'Élée contre le mouvement. (Séances et travaux de l'Acad. des sc. morales, N. S. 29, p. 555-568.)

ZOILE.

Spindler, Gotth., De Zoilo Homeromastige qui vocatur. Progr. d. Ritter-Akademie. Brandenburg a. d. Havel. 15 S. 4.

VIII. — AUTEURS DIVERS. — COLLECTIONS. — ANONYMES.

ALCHIMISTES.

Berthelot, M. et **Ch. Em. Ruelle**, Collection des anciens alchimistes grecs. Paris, Steinheil.

— 2. livr. comprenant : les œuvres de Zosime, texte grec et traduction française, avec variantes, notes et commentaires, p. 107 à 252 et p. 117 à 242. 4.

— 3. livraison, comprenant : 1° les vieux auteurs ; 2° les traités techniques ; 3° les commentateurs.

ANECDOTA GRAECA. Bodleiana. *Ed. R. Schneider*. Leipzig, Teubner. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

Contenu : I. Additamenta ad volumen II. anecdotorum Oxoniensium Crameri. II. De Arcadii qui fertur codice Bodleiano disputatio. III. Excerpta e libris Bodleianis. 52 S.

ANTHOLOGIA PALATINA.

Knaack, G., Zur Phaethonsage. (Anthol. Pal. XIV. 53.) (Berliner philol. Wochenschrift, VII, Sp. 732.)

Lang, Andrew, Byways of Greek song. (The Fortnightly Review, N. S., XLII, p. 491-502.)

Stadtmüller, H., Zur Anthologia Palatina. (Neue Jahrbücher, etc. 135, S. 537-544.)

BIBLE GRECQUE. The old Testament, in Greek, according to the Septuagint. *By Henry Barclay Swete.* Vol. I, Genesis to I Kings IV. London, Clay. 820 p. Post. 8. 4 sh. 6 d.

— Paul's St., first epistle to the Corinthians. With a critical and grammatical commentary. *By Ellicott.* London, Longmans. 364 p. 8. 16 sh.

Bœhme Wilh., Der mutmassliche Wortlaut in einigen Abschnitten einer Quellenschrift des Matthäus u. Lukas u. die Abhängigkeit derselben von Markus, Gymn.-Progr. Stolp. 29 S. 4.

Bois, Henri, Ueber die Interpunktion einiger neutestamentl. Stellen. (Theol. Studien u. Kritiken, 1888, S. 362-367.)

Bruder, Carl Herm., Ταμιεῖον τῶν τῆς καινῆς διαθήκης λέξεων sive concordantiae omnium vocum Novi Testamenti graeci. Ed. ster. IV. auctior et emendatior, lectionibus Tregellesii atque Westcotti et Hortii locupletata. Leipzig, Bredt. gr 4. 20 M.

Corssen, Petr., Epistularum Paulinarum codices graecè et latine scriptos Augiensem Boernerianum Claromontanum examinavit inter se comparavit ad communem originem revocavit. Specimen I ad programma gymnasii Jeverensis additum. Kiliae, 1887. 2 Bl. 27 S. 4.

Graefe, Ferd., Der Schluss des Lukasevangeliums u. der Anfang der Apostelgeschichte. Eine textkrit. Studie, zugleich ein Beitrag zur Italaforschung. (Theol. Studien u. Kritiken, 1888, S. 522-541.)

Graetz, H., Abfassungszeit u. Bedeutung des Buches Baruch. (Monatschrift f. Gesch. und Wissensch. des Judenthums, 36. S. 385-401.)

Houghton, Will., The pistic nard of the Greek Testament. (Proceedings of the Soc. of bibl. Archaology, X, p. 144-146.)

Iselin, L. E., Apokalyptische Studien. I. (Theolog. Zeitschr. aus d. Schweiz, Heft 1.)

Krüger, F. H., L'Epître de Jacques, le plus ancien document du Nouveau Testament. (Revue chrétienne. N. S., III, p. 605-618.)

Manen, W. C., Marcion's brief van Paulus aan de Galatiërs. II. (Theolog. Tijdschrift XXI, bl. 451-533.)

Marshall, James, The account of St. Paul at Athens, illustrated by monuments and literature. (Proc. of the Soc. of bibl. Archæology, p. 281-286.)

Nestle, E., The first English edition of the New Testament in Greek. (The Academy, 1887. II, p. 56-57.)

Paul. Ludw., Die Abfassungszeit der synoptischen Evangelien. Ein Nachweis aus Justinus Martyr. Leipzig, Grunow. 50 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

Reimpell, J. Ch., Das κατέχειν im 2. Thessalonicherbrief. Eine bibl. Studie. (Theolog. Studien u. Kritiken 1887, S. 711-736.)

Richter, Ueber das Verhältnis der Begriffe πιστεύειν u. γινώσκειν in dem Evangelium u. den Briefen des Johannes. Gymn.-Progr. Greifenberg in Pomm. S. 1-13. 4.

Resch, Alfr., Miscellen zur neutestamentl. Schriftforschung. (Zeitschrift f. kirchl. Wissensch. u. kirchl. Leben, 1888, S. 144-148.)

Roberts Al., Greek the language of Christ and his apostles. London, Longmans. 510 p. 8.

Vœlter, Dan., Der Barnabasbrief, neu untersucht. (Jahrb. f. protestant. Theologie, XIV, S. 106-144.)

Weissbrodt, W., De codice Cremifanensi Millenario et de fragmentis evangeliorum Vindobonensibus N 383 (Salisb. 400), Norimbergensibus N. 27932 commentatio. Part. I. Ind. lectt. 1887/88. Brunsbergae. S. 3-24. 4.

Zimmer, Friedr., Zur Textkritik des 2. Thessalonicherbriefes. (Zeitschrift f. wissenschaftl. Theologie, XXXI, S. 322-342.)

ETYMOLOGICUM MAGNUM.

Schoemann G., De Etymologici Magni fontibus. II. De Zenobii praeter commentarium rhematici Apolloniani scriptis verisimilia. Progr. d. Städt. Gymn. Danzig. S. 1-8. 4.

GRAMMAIRIENS.

Egenolff, P., Bericht über die griech. Grammatiker. (Jahresbericht v. Bursian, 46. S. 109-112. 145-177)

HISTORIENS.

Neumann, Carl., Griechische Geschichtschreiber u. Geschichtsquellen im 12. Jahrh. Studien zu Anna Comnena, Theod. Prodromus, Joh. Cinnamus. Leipzig, 1888, Duncker et Humblot. V, 105 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

LUTOSLAWSKI, W., Erhaltung u. untergang der Staatsverfassungen nach Plato, Aristoteles u. Macchiavelli. Breslau, Koebner. VIII, 140 S. 8. 2 M. 40 Pf.

(MENANDRI ET PHILISTIONIS), Incerti scriptoris σύγκρισις cum appendicibus edita a *G. Studemund*. Ind. lect. p. aest. 1887. Vratislaviae S. 3-42. 4.

MÉTRICIENS. Tractatus Harleianus qui dicitur de metris editus a *Guil. Studemund*. Ind. lect. Vratislav, p. hiem 1887/88. Breslau, (Kœhler). 29 S. gr. 4 75 Pf.

ORATEURS. Bravo y Tudela, Anton., Los grandes oradores de Grecia y Roma; estudios historico-critico y doctrinales. Valladolid, tip. Pasto, 1886. VII, 289 p. 4. 4 pes. en Madrid y 5 en provincias.

Weil, H., L'auteur du premier discours contre Aristogiton est-il bien informé des institutions d'Athènes? (Bibliothèque de l'éc. des hautes études, 73, Mélanges Renier, p. 17-25.)

Παπαβασιλείου, Γεωργ. Α. : Διόρθωσις χωρίων Σοφοκλέους, Πολυαίνου, Γαληνοῦ, Ἰωσήπου. (Παρνασσός, X, σελ. 513-516.)

PAPYRUS GRECS. Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer. Hrsg. u. red. *v. Jos. Karabacek*. 2. u. 3. Bd. Mit 3 Lichtdr.-Taf. u. 18 Textbildern. Wien, Hof-u. Staatsdruckerei. IV, 272 S. Imp.-4. 20 M.

Wessely, Karl, Ein Papyrus aus der Zeit des Aurelianus und Vaballathus. (Mitth. aus der Sammlung der Papyrus Erzh. Rainer, IV, 1888.)

PARÉMIOGRAPHIE.

Cohn, Leop., Zu den Paroemiographen. Mitteilungen aus Handschriften. Breslau, Koebner. 86 S. gr. 8. (Breslauer philol. Abhandlgn. II, 2). 1 M. 80 Pf.

Koch, Johs., Quaestionum de proverbiis apud Aeschylum, Sophoclem, Euripidem caput I. Diss. inaug. Königsberg, Græfe et Unzer). 92 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

PATROLOGIE. Patrologiae cursus completus. *Series graeca*, in qua prodeunt Patres, doctores, scriptoresque Ecclesiae graecae a. S. Barnaba ad Bessarionem, accurante *J. P. Migne*. *Patrologiae graecae* tomus 140. Paris, Garnier frères. 1619 p. à 2 col. Gr. 8. 20 fr.

— Dottrina, la, dei 12 apostoli : documento del 1. secolo della chiesa, publ. ne. suo testo orig. con vers. e commenti di *R. Majocchi*, Ed. 2. corr. ed. ampll Modena, tip. pont. ed. arciv. dell'Imm. Concezione. 288 p. 8. 4 L.

— Fathers, the ante-Nicene; transl. of the writings of the fathers down to a. D. 325. Editors : Alex. Roberts and Ja. Donaldson. In 8 vols. Vols. 3-8; and 1 supplementary vol. cont. biographical synopsis and index. Buffalo, The Christian Literature Co. 8. (American reprint of the Edinburgh ed., rev. and chronologically arranged with brief prefaces and occasional notes by A. Cleveland Coxe.) each cloth, 3 Doll.

— Library, a select, of the Nicene and post-Nicene Fathers of the Christian Church. Ed. by Phil-Schaft. vol. 6-7. Buffalo, New-York, Christian Literature, each, cloth 3 doll.

PHILOSOPHES.

Susemihl, F., De Platonis Phaedro et Isocratis contra sophistas oratione dissertatio cum appendice Aristotelica. Ind. schol. per sem. aest. 1887. Gryphiswaldiae. XVI S. 4.

Susemihl, Franz, Bericht über Aristoteles u. Theophrastos für 1886. (Jahresbericht v. Bursian, L. S. 1-20.)

Wilson, J. Cook, Some recent emendations of Aristotle and Plato. (The Academy, 1888, I, p. 119-120.)

POÈTES BUCOLIQUES.

Baar, Adolf, Sprichwörter u. Sentenzen aus den griechischen Idyllendichtern, gesammelt u. erläutert. In : 37. Jahresber. d Staats-Gymnas. Gœrz, 1887. S. 3-41. gr. 8.

POÈTES DIVERS.

Peppmueller, R., In poetas Graecos, maxime in elegias Theognideas exercitationes criticae. Accedunt *Theodori Bergkii* ad Periclis vitam Plutarcheam adnotamenta Gymn.-Progr. v. Seehausen. Halle a. S. 3-16. 4.

Schmidt, F. W., Kritische Studien zu den griechischen Dramatikern, nebst e. Anh. zur Kritik der Anthologie 3. Bd. Berlin, Weidmann. gr. 8. 7 M. (cplt : 29 M.)
— Zu den kleineren Tragikern, den Adespota, den Komikern u. d. Anthologie. III, 236 S.

Sternbach, Leo, De Gnomologio Vaticano inedito. II. (Wiener Studien, X, S. 1-49.)

POÈTES ÉLÉGIAQUES.

Müller, Carl Herm., De similitudinibus imaginibusque apud veteres poetas elegiacos. Diss. inaug. Bremen. (Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.) 69 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

POÈTES ÉPIGRAMMATIQUES.

Dilthey, C., De epigrammatum graecorum syllogis quibusdam minoribus commentatio. (Gœttingen, Dieterich. 25 S. hoch. 4.) 80 Pf.

POÈTES ÉPIQUES.

Weil, H., Les *Posthomerica* cycliques. (Revue de philologie, XI, p. 1-5.)
— Observations sur les épiques grecs. (*Ibid.*, p. 5-9.)

POÈTES LYRIQUES.

Deventer, C., Zu den griechischen Lyrikern. Natur u. Naturgefühl bei denselben. Gymn.-Progr. Gleiwitz. 21 S. 4.

Fick, A., Die sprachform der altionischen u. altattischen lyrik. (Forts.) (Beiträge zur Kunde der indogerm. Sprachen, XIII, S. 173-221.)

POÈTES TRAGIQUES.

Deltour, Fél., et **Charles Rinn**, La tragédie grecque, analyses et extraits du théâtre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, avec de nombreuses illustrations. Paris, Delagrave. 220 p. 8.

Hippenstiel, Guil., De graecorum tragicorum principum fabularum nominibus. Diss. inaug. Marpurgi Catt. 2 Bl. 57 S. 8.

Housman, A. E., On Soph. El. 564, and Eur. I. T. 15 and 35. (The Classical Review, I, p. 240-241.)

Stadtmüller, H., Zur kritik der griechischen tragiker. (Neue Jahrbücher, etc., 135. S. 195-201.)

Walter, Kritische-Exegetische Beiträge zu den griechischen Tragikern. Gymn.-Progr. Wurzen. S. 3-32. 4.

Wecklein, N., Bericht über die griech. Tragiker betreff. Litteratur der J. 1885 u. 1886. (Jahresbericht v. Bursian, XLVI, S. 205-256.)

RHÉTEURS.

Apelt, Otto, Gorgias bei Pseudo-Aristoteles u. bei Sextus Empiricus. (Rh. Mus., N. F. XLIII, S. 203-219.)

Hammer, C., Bericht über die auf die griech. Rhetoren u. späteren Sophisten bezüglichen, vom Anfang 1882 bis Ende 1886 erschienenen Schriften. (Schl.) (Jahresb. v. Bursian, 46, S. 97-108.)

ROMANCIERS.

Schnepf, Max, De imitationis ratione quae intercedit inter Heliodorum et Xenophontem Ephesium, commentatio. Progr. d. Studienanstalt. Kempten, 1887. 48 S. 8.

THÉOGONIE.

Kern, Otto, Die Orphei, Epimenidis, Pherecydis theogoniis quaestiones criticae. Berlin, Nicolai. 110 S. gr. 8.

— — Diss. inaug. Berolini. 2 Bl. 44 S. 8.

IX. LANGUE ET LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUES (1).

Ἀνάλεκτα, Νεοελληνικά. Θηραϊκὰ παραμύθια, Ἡ μέρα καὶ ἡ νύχτα. (Παρνασσός, X, σελ. 517-525.)

BOURNE, Edw. G., The derivation of Stamboul. (The American Journal of philology, VIII. p. 78-82.)

BRUZZANO, Luigi, Il monaco punito. Novella popolare greca di Roccaforte. (Archivio per lo studio delle tradizioni popolari, VI, p. 368-376.

CAPIALBI, E., e L. **BRUZZANO**, Tridicino, novella popolare greca di Roccaforte. (M. recueil, V, 469-478.)

CHALCONDYLE, Démétrius, Huit lettres inédites p. p. H. Noiret. (Mélanges d'archéologie et d'histoire p. p. l'Ecole française d'Athènes, VIII, p. 472-500.)

CHATZIDAKIS, G., Zum vocalismus des neugriechischen (Zeitschrift für vergl. Sprachf. de M. Kuhn, N. F. X, 4, 358-398.)

CURTIUS, E., Die Volksgrüsse der Neugriechen in ihrer Beziehung zum Altherthum (Sitzungsb. d. k. preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1887, S. 147-158.)

EGENOLFF (Professor Dr), Die orthoepischen Stücke der byzantinischen Litteratur. Wissenschaftliche Beilage zu dem Programm des Gr. Gymnasiums Mannheim für das Schuljahr 1886/87. Leipzig, 1887; gr. 8, 48 p.

— Die orthographischen Stücke der byzantinischen Litteratur (Programme pour l'année scolaire 1887-88). Leipzig, 1888; gr. 8, 34 p.

EICHTHAL, Gustave d', La langue grecque, etc. (voir Section V).

FOY, Karl, Griechische Vocalstudien (Bezz. Beitr., XII, 38-75).

GRASBERGER, Dr. Lor, Studien zu der griechischen Ortsnamen. Mit einem Nachtrag zu den griechischen Stichnamen. Würzburg, 1888, 8, X, 392 S.

HANDWŒRTERBUCH der neugriechischen u. deutschen Sprache. Karl Tauchnitzsche Ster.-Ausg. Neuer Abdr. Leipzig, Holtze. VIII, 672 S. 16. 3 M. 50 Pf.; Einbd. 75 Pf.

HAUSSOULLIER, Grèce. 1. Athènes et ses environs (dans la collection des Guides-Joanne). Paris, Hachette, 1888; in-12, LXXXIV-216, 104.

(1) La plupart des articles mentionnés dans cette section nous ont été signalés par notre confrère, M. J. Psichari. (E. R.)

HERTEL, Sprachreinigung im Neugriechischen. (Zeitschr. f. deutsche Sprache, I, 9.)

HERZBERG, Gust.-Frd., Αἱ Ἀθῆναι, traduction grecque savante, par I. A. Londos. Athènes, 1888, 8, α'-ιβ', 254 p., avec cartes.

KRUMBACHER, Eine Sammlung byzantinischer Sprichwœrter. (cod. Paris, gr. 1409). (Sitzungsb. d. philos.-philol. u. hist. Cl. d. k. bay. Akad. d. Wiss. zu München, 1887, II, S. 43-96.)

— Ein Problem der vergleichenden Sagenkunde und Litteraturgeschichte (Die Lenorensage). (Ztschr. f. vgl. Litt.-Gesch. I, 214-220.)

— Die Aussprache des Griechischen. Compte-rendu du livre de E. Engel (Blætter f. d. bayer. Gymnasialschulw. XXIV Jahrg., 45-49).

— Byzantinische Poesien. (Beilage zur Allgemeinen Zeitung. Münich, 20 et 21 déc., 1888, nos 353-354, p. 5201-5202, 5219-5220).

— Griechische Reise. Blætter aus dem Tagebuche einer Reise in Griechenland und in die Türkei. Berlin, A. Hettler, 1886. In-12, XLVIII-390 p.

LAMBROS, Spyridion, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων. Τόμος Α', μέρος Α'. Βιβλιοθῆκαι Πρωτάτου, Ἁγίας Ἄννης, Ἁγίου παύλου, Χιλιανταρίου, Ζωγράφου, Κωνσταμονίτου Γρηγορίου, Ξενοφῶντος. Athènes, 1888; 8, α'-η', 194 p.

LEGRAND, Émile, éditeur, Éphémérides daces ou chroniques de la guerre de quatre ans (1736-1739), par Constantin Dapontès, secrétaire du prince Constantin Mavrocordato, publiées, traduites et annotées. (Publications de l'Ecole des langues orientales vivantes, 1re série, t. XX.) Paris, E. Leroux, 1888, gr. 8.

— Bibliothèque grecque vulgaire, t. IV. Epistolaire grec ou recueil de lettres adressées pour la plupart à Chrysanthe Notaras, patriarche de Jérusalem, par les princes de Valachie et de Moldavie. Paris, Maisonneuve, 1888, gr. 8, XXII-288.

— Généalogie des Maurocordato de Constantinople et autres documents concernant cette famille. Tirage à cinquante exemplaires numérotés. Paris, Imprimerie Générale A. Lahure, 1886. Gr, 8, XII-75

MEYER, Wilhelm, professeur à l'Université d'Iéna. Simon Portius. Grammatica linguae graecae vulgaris. Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique. Paris, F. Vieweg, 1889 (forme le 78e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes). In-8, LVI-256 p.

MILIARAKIS, A., Μελέτη περὶ τῆς θέσεως τοῦ ἰονίου πελάγους ἐν τῇ ἀρχαίᾳ καὶ νέᾳ γεωγραφίᾳ. Athènes, Perris, 1888, 8, 88 p.

MUELLER, Hans, Das Verhæltniss des Neugriechischen zu den romanischen Sprachen. Eine sprachvergleichende Betrachtung. Leipzig, 1888. 8, VIII-71.

NEUMANN, Dr Carl., Griechische Geschichtschreiber und Geschichtsquellen im zwœlften Jahrhundert. — Studien zu Anna Comnena, Theod. Prodromus, Joh. Cinnamus. Leipzig, 1888; 8, VI-106.

PASPATIS, A. G., Τὸ χιακὸν γλωσσάριον ἤτοι ἡ ἐν Χίῳ λαλουμένη γλῶσσα μετά τινων ἐπιγραφῶν ἀρχαίων τε καὶ νέων καὶ τοῦ χάρτου τῆς νήσου. Athènes, Perris, 1888. 8, 430 p.

PERRIS, Pierre. Μέθοδος πρὸς κατασκευὴν καὶ διατήρησιν τῶν τυπογραφικῶν κυλίνδρων καὶ διαβροχῆς τυπογραφικοῦ χάρτου. Athènes, Perris, 1888. 8, 32 p.

— Εἰκοσαετηρίς. Κατάλογος τῶν ἐκτυπωθέντων βιβλίων ἐν τῷ τυπογραφείῳ ἀδελφῶν Πέρρη ἀπὸ τῆς συστάσεως αὐτοῦ ἐν ἔτει 1868 μέχρι τέλους τοῦ ἔτους 1887. Athènes, Perris, 1888. In-12. 116 p.

PHARDYS, N. B., Ὕλη καὶ σκαρίφημα ἱστορίας τῆς ἐν Κορσικῇ ἑλληνικῆς ἀποικίας μετὰ συλλογῆς καρυατικῶν πραγουδίων καὶ συλλογῆς καρυατικῶν λέξεων. Athènes, 1888. In-16, α'-ε', 206, α'-β'.

ΠΟΛΙΤΗΣ, Ν. Γ., Τὸ δημοτικὸν ᾆσμα περὶ τοῦ νεκροῦ ἀδελφοῦ, συμπλήρωμα. (Δελτίον τ. ἱστορ. καὶ ἐθνολογ. ἑταίρας τῆς Ἑλλάδος. II, p. 552-557.)

ΠΡΑΣΣΑΣ, Κ. Ἰ., Ἀνέκδοτα κρητικὰ δίστιχα. (Même vol., p. 557-561.)

PSICHARI, J., Le poème à Spanéas. (Bibliothèque de l'Éc. des hautes Études, 73, Mélanges Renier, p. 261-283). — Tirage à part, 8. Paris, 1886.

— Étude sur la langue médiévale (Zur Entstehung der neugriechischen Schriftsprache), réponse en allemand à un article de M. Chatzidakis. (Berliner philol. Wochenschrift, nos 17, 18, 20, 1888, pp. 515-516; 547-548; 611-612.)

— Observations phonétiques sur quelques phénomènes néo-grecs. (Mémoires de la Société de linguistique, VI, p. 303-323.)

— Le même, Paris, Imp. nat. 24 p. 8. — (Tirage à part modifié.)

— Essais de grammaire historique néo-grecque, tome I. Paris, E. Leroux, 1886; 8, XXIII, 300 p. — Tome II. Études sur la langue médiévale. Paris, E. Leroux. 1889. 8, CLX-336 p.

— Observations sur la langue littéraire moderne et le style de Solomos. Paris. E. Leroux, 1888, 8, 16 p. (Tirage à part modifié de la Revue des Études grecques, I, 2, 192-208.)

— Introduction, sous forme de lettre, à la grammaire de la langue grecque vulgaire de S. Portius, édition W. Meyer. Paris, Vieweg, 1888, LVI p. (Voir W. Meyer).

— Questions d'histoire et de linguistique. Ἱστορικὰ καὶ γλωσσολογικὰ ζητήματα (Discours destiné au Congrès du Syllogue littéraire grec de Constantinople, avec un Avant-propos en français). Constantinople, 1888. (Extrait du supplément du 18e vol. de l'Annuaire du Syllogue littéraire grec de Constantinople, 441-497.) Gr. 8, 56 p.

— Τὸ Ταξίδι μου. Athènes, S. K. Vlastos, imprimeur-éditeur, 1888, in-12, α'-δ' 270 p.

— Quelques observations sur la phonétique des patois et leur influence sur la langue commune. Paris, E. Leroux, 1888, 8, 42 p. (Extrait développé de la Revue des patois gallo-romains, II, 5-6, 7-30.)

— Langue littéraire et langue savante considérées dans leur développement historique. (Article en grec dans le journal Ἐφημερίς, Athènes, no 243, 4 septembre 1888.)

TIEN, Anton., Neo-Hellenic manual; comprising pratical rules for learning the language, vocabulary, dialogue, letters, idioms, etc., in English and Neo-Hellenic. London, Allen. 250 p. 12. 5 sh.

USPENSKI, Géomètres byzantins, contribution à l'histoire de la vie rurale (en russe). Odessa, 1888, gr. 8, 70 p.

VARDIDIS, (Ἐμμανουὴλ Βαρδίδης), éditeur. Κρητικαὶ ῥῖμαι. Τὰ τραγούδια Δασκαλογιάννη καὶ Ἀληδάκη. Athènes. Librairie de l'*Hestia*, in-8. 1 fr.

VLACHOS, A., Grammatica della lingua greco-moderna. Trad. della 4. ed. tedesca di *Ed. Canevello*. Genova, tip. dell'istituto Sordomuti. XVIII, 116 p. 8. 2 L.

WIED, Carl, Ὁμιλεῖτε Ἑλληνικά; Neugriechischer Sprachführer enthaltend eine kurze Grammatik, Gespræche und Lesestücke für Reisende und Studierende. Zweite verbesserte Auflage, Leipzig, 1886. In-12, VIII-109.

XANTHOPOULOS, K. S., Αἰσχύλου Προμηθεὺς δεσμώτης. Ἔμμετρος παράφρασις μετ' εἰσαγωγῆς καὶ σημειώσεων. Athènes, Perris, 1888; 8, 96 p.

ZACHER, Dr Konrad, Die Aussprache des Griechischen. Vortrag gehalten im wissenschaftlichen Verein zu Breslau. Leipzig, 1888, 8. 52 p.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

DANS LES SÉANCES D'AVRIL A DÉCEMBRE 1887.

APOSTOLIDÈS, Essai d'interprétation de l'inscription préhellénique de l'Ile de Lemnos. — Alexandrie d'Egypte. Pénasson, 1887, in-8.

ASOPIOS, Irénée, Ἀττικὸν ἡμερολόγιον τοῦ ἔτους 1887. Ἔτος 21 τον. Athènes, 1886.

Don du syllogue littéraire hellénique de Constantinople.

CHAIGNET, Ed., Essais de métrique grecque. Le vers iambique, précédé d'une Introduction sur les principes généraux de la métrique grecque. In-8, 1887. Paris, Vieweg.

COLLIGNON, Max., Le combat d'Erechthée et d'Immarados. (Sur une Tessère grecque en plomb). — Extrait des mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, t. XLVII. Paris, 1887.

COUGNY, Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. — Texte et traduction nouvelle, t. V. Renouard, 1887. (Publication de la Société de l'Histoire de France.)

CROISET, Alfred et Maurice, Histoire de la littérature grecque. — Tome Ier : Homère, la Poésie cyclique, Hésiode, par Maurice Croiset. Paris, E. Thorin, 1887, in-8.

DIMITZA, Marg., Βιογραφία Ὀλυμπιάδος. Athènes, 1887, in-8.

DIMITZA, Cartes de la Chersonèse, de l'Asie-Mineure et de l'Italie.

DOZON, A., Les noces de Maxime Tzernoïevitch, poème populaire traduit du serbe. — Imprimerie nationale. Gr. in-4.

D'EICHTHAL, Gustave, La langue grecque, mémoires et notices, 1864-1884. Paris, Hachette, 1887, in-8. (Publication posthume faite par les soins de M. Eugène d'Eichthal, fils de l'auteur.)

HEUZEY, Léon, Une étoffe chaldéenne (le Kaunakès). — Extr. de la Revue archéologique. Paris, Leroux, 1887.

HOMOLLE, Th., De antiquissimis Dianæ simulacris deliacis. Thesim proponebat etc., Parisiis apud viduam Labitte, 1885, in-8.

— Les archives de l'Intendance sacrée à Delos (315-166 av. I.-C.). — Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 49e. E. Thorin, 1887, in-8.

Thèses pour le doctorat ès-lettres.

— Rapport sur une mission archéologique dans l'île de Délos. — Extrait des archives des missions scientifiques et littéraires (3e série. Tome 13), 1887. Paris, Imprimerie nationale, in-8.

KALOGERAS, Nicéphore, Ἡ ποιημαντική.

— Λόγος πανηγυρικὸς εἰς τὸν Ἁγ. τὸν Ἀρεοπαγίτην.

— Λόγος ἐπικήδειος εἰς τὸν ἀοίδιμον Ἀλέξανδρον.

— Λόγος κατ' ἐντολὴν τῆς Ἐκκλησίας.

— Ἀλεξανδριναὶ θεολογικαὶ καὶ φιλοσοφικαὶ μελεταί.

— Εὐθυμία τοῦ Ζιγαβήνου Ἑρμηνεία εἰς τὰς ιδ' ἐπιστολὰς τοῦ ἀποστόλου Παύλου. (Texte inédit.) Athènes, 1887, 2 vol. in-8.

MILLER, Catalogue d'une collection de lettres autographes ayant appartenu à M. Miller, 1887, in-8. — Catalogue de la Bibliothèque de M. Miller. Paris, E. Leroux, 1887.

NIZET, F., Notice sur les catalogues de bibliothèques publiques, 2e édit. Bruxelles, imprimerie Vaubuggenhout, rue d'Isabelle, 42. Broch.in-8, 1887.

PALÉOLOGOS, Ath., Ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς φιλολογικὸν καὶ ἐπιστημονικόν 1887, 6τον ἔτος Constantinople, 1886, in-12.

PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, Neue Briefe von Julianus Apostata. — Extr. du Rheinisches Museum, t. 42.

PSICHARI, J., Le poème à Spanéas, extrait des Mélanges Renier. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, n° 73.)

SKILIZZI, Mme Virg. Stephanovic, Ἑλληνικῆς μυθολογίας ἱστορίας τὰ κυριώτερα ἐν ἐπιτομῇ. Leipzig, 1887, in-8.

TANNERY, Paul, La géométrie grecque. Comment son histoire nous est parvenue et ce que nous en savons. Essai critique. 1re partie. Histoire générale de la géométrie élémentaire. Paris, Gauthier-Villars, 1887.

— Pour l'histoire de la science hellène. De Thalès à Empédocle. Paris, Félix Alcan, 1887. (Collection historique des grands philosophes).

TYPALDO, J.-A., Ἑρμηνεία τῆς ἐν Γόρτυνι τῆς Κρήτης τῷ 1884 ἀνακαλυφθείσης ἐπιγραφῆς.

VALAVANI, Georges-A., Διηγήματα (8 contes). Athènes, 1887, in-12.

ZALOCOSTAS, Georges, Œuvres publiées par Eug. Zalocostas. Athènes, 1873, in-8.

ZALOCOSTAS, Eugène, Traduction en grec moderne de *Le Roi s'amuse* de V. Hugo. Athènes, 1885.

Pour les recueils périodiques que l'Association reçoit en échange de ses publications, voir, dans la partie administrative, l'article qui suit la liste des membres, p. LXV.

CHRONIQUE[1]

§ 1.

Archéologie (fouilles et découvertes).

ATTIQUE.

Athènes. — L'exporation du sous-sol du musée de l'Acropole et le déblaiement de la partie de l'Acropole comprise entre le mur de Cimon et le côté sud du Parthénon ont été terminés au mois de septembre. Depuis cette époque on a commencé à fouiller l'enceinte d'Artémis Brauronia, vers l'extrêmité sud-ouest du rocher. M. Cavvadias constate, avec tristesse, que plus on s'avance vers l'occident, moins les trouvailles deviennent intéressantes. Notons cependant parmi les fragments découverts pendant ces derniers mois : 1° un beau fût de colonne du premier Parthénon, du diamètre de 1 m. 79, avec 20 cannelures, d'un travail presque achevé; 2° une *tête de taureau* en tuf, plus grande que nature et vivement coloriée; 3° une *tête barbue*, grandeur naturelle, dans le style de la Niké d'Archermos; 4° une stèle en marbre pentélique, offrant à sa partie supérieure un bas-relief allégorique — Pallas et Héra se tendant la main — et au-dessous un important décret athénien de l'année 405/6 av. J.-C. conférant le droit de cité à tous les habitants de Samos qui étaient restés fidèles au parti d'Athènes.

= Sous les salles nord du Musée de l'Acropole les fouilleurs ont atteint un débris du mur cyclopéen, ainsi que trois tombeaux « préhistoriques » dont l'un renfermait un squelette et un vase de style mycénien.

= Le Deltion publie (p. 123) un croquis (par l'architecte Kawerau) de la *Pallas mélancolique* dont nous avons annoncé la découverte dans notre précédent numéro (p. 348). L'œuvre est d'un caractère vraiment singulier. A en juger par l attitude du corps et surtout de la main droite qui soutient le flanc, on dirait une Pallas blessée plutôt qu'une Pallas pensive.

= Sous la maison du Dr Schliemann, rue des Muses, on a découvert des tombeaux helléniques. Comme les morts ne pouvaient être ensevelis dans l'enceinte de la ville, cette découverte oblige de modifier légèrement le tracé hypothétique du mur de Thémistocle tel qu'il figurait sur les dernières cartes d'Athènes (Doerpfeld, *Athen. Mittheilungen*, 1888, p. 231).

(1) A partir du présent numéro M. D. Bikélas a bien voulu se charger de rédiger sous le titre de *Correspondance grecque* la section de la chronique consacrée au mouvement intellectuel et économique de la Grèce contemporaine. Nous remerçions notre cher collaborateur de son précieux concours. — Le Bulletin épigraphique est ajourné, faute d'espace, au prochain numéro.

= Parmi les récentes acquisitions du *Musée d'Athènes*, nous signalerons : 1° une stèle funéraire représentant un jeune athlète nu, armé du strigile (ve siècle ; provenance : Thespies) ; 2° une tête de satyre en marbre (provenance : Tralles) ; 3° une statuette d'Artémis en bronze, dans l'attitude d'une tireuse d'arc (Péloponnèse) ; 4° une belle tête de jeune homme, en terre cuite (Thessalie).

Le Pirée. — Aux environs du théâtre Tsokha et des loges à vaisseaux, le hasard a récemment amené la découverte d'une bonne statue d'Esculape, de grandeur naturelle. Des fouilles ont été aussitôt entreprises dans cet endroit; les fragments de sculptures et d'inscriptions qu'elles ont mis au jour ne permettent pas de douter que là ne fût situé l'*Asclépieion* du Pirée.

BÉOTIE.

Tanagra. — A quels dangers on s'expose en reproduisant les nouvelles archéologiques des journaux quotidiens, même les plus sérieux! Dans notre dernier numéro (p. 349), nous avions annoncé, parmi les récentes trouvailles de l'éphorie, une coupe signée ΦΙΝΔΙΑΣ (le *Figaro* disait *Phidias*) et représentant un cavalier au galop. Le *Deltion* nous apprend aujourd'hui que l'artiste (bien connu d'ailleurs) s'appelle ΦΙΝΤΙΑΣ et que le prétendu cavalier est un hoplite à genoux.

= S'il faut rayer Phidias du nombre des peintres de vases, peut-être doit-on y faire figurer un de ses collaborateurs, Mys, celui qui grava sur le bouclier de la Pallas en bronze un combat de Centaures et de Lapithes, d'après un dessin de Parrhasios. Une tombe tanagréenne a récemment fourni, en effet, un beau lécythe à figures rouges, représentant Artémis, Apollon, Hermès et Latone, avec la signature Μῦς.

Acraephiae. — Au mois de septembre M. Holleaux a repris les fouilles au sanctuaire d'Apollon Ptoos. Elles ont amené la découverte d'un monument circulaire, probablement le *tholos* mentionné par Plutarque, et d'une très curieuse inscription qui reproduit le texte du discours prononcé par Néron aux jeux isthmiques devant la Grèce assemblée. Quoique l'inscription ait été, depuis lors, éditée avec un excellent commentaire dans le *Bulletin de correspondance hellenique,* nous croyons rendre service à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux la traduction de ce précieux échantillon de prose impériale :

« Ordre de César Auguste.

« Voulant remercier la très noble Grèce de sa piété et de son affection envers moi, j'invite les habitants de cette province à venir en aussi grand nombre que possible à Corinthe, le 4 avant les calendes de décembre.

« La multitude s'étant réunie, l'empereur a prononcé dans l'assemblée les paroles suivantes :

« Vous ne pouvez vous attendre, citoyens de la Grèce, à la faveur que je vous accorde, bien que chacun pût l'espérer de ma grandeur d'âme (μεγαλοφροσύνη). Cette faveur est si grande, que vous n'auriez pas osé la demander, vous tous Grecs qui habitez l'Achaïe et le pays appelé jusqu'ici le Péloponnèse.

« Recevez la liberté et l'exemption de tribut, ces biens que vous ne possédiez pas tous, même dans les temps les plus heureux, car vous étiez asservis aux étrangers ou les uns aux autres.

« J'aurais voulu accorder cette faveur à la Grèce dans sa prospérité, afin qu'un plus grand nombre jouisse de mes bienfaits ; aussi j'en veux au temps, qui d'avance en a amoindri la grandeur. Et maintenant le bien que je vous fais n'est pas dû à la compassion, mais à l'affection.

« Je remercie aussi vos dieux, dont j'ai éprouvé la protection constante et sur terre et sur mer ; je les remercie de m'avoir donné les moyens de vous accorder un bienfait aussi considérable. En effet, d'autres chefs, eux aussi, ont rendu la liberté à des villes. Néron seul l'a rendue à la province. »

A la suite, est gravé un décret par lequel la ville d'Acræphiæ décide d'élever un autel à Néron et de l'associer aux dieux de la cité sous le nom de *Jupiter libérateur*.

Thespies. — Au mois de novembre M. Jamot, de l'école française, a commencé des fouilles au temple des Muses près de Thespies. Dans les onze premiers jours des travaux on a dégagé les soubassements du temple, des chapiteaux ioniques, des fragments de bronze, plusieurs inscriptions, parmi lesquelles les dédicaces de statues élevées par les Thespiens à Sylla, à Agrippa et aux membres de sa famille.

PELOPONNÈSE.

Épidaure. — M. Staïs a ouvert, non loin des ruines de l'ancienne Epidaure, sept tombes « préhistoriques » creusées dans le roc. Quelques-unes renfermaient plusieurs squelettes. Parmi les objets recueillis, signalons de petits vases dans le style de Mycènes, une pointe de lance en bronze, et une agrafe du même métal.

Mycènes. — Les tombes ouvertes à Mycènes par M. Schliemann ont livré une moisson encore plus riche de pierres gravées, et d'objet divers en ivoire, verre et cristal. Le style oriental domine dans le mobilier funéraire.

CHYPRE.

M. Ohnefalsch Richter a ouvert plusieurs tombeaux de la nécropole de *Marion,* ville de la côte occidentale de l'île détruite par Ptolémée Soter. Beaucoup des poteries recueillies sont d'importation attique, mais on signale aussi une série de curieux vases chypriotes, avec un goulot en forme de figurine de femme, qui offrent une intéressante étude d'évolution artistique.

ASIE-MINEURE.

On lit dans le *Levant Herald* (19 octobre 1888) : « De précieux objets d'antiquité viennent d'être mis au jour sur différents points du caza de Vizé dans le district de Kirk Kilissé. Il y a environ deux ans, des découvertes très intéressantes avaient été faites dans cette localité. Des fouilles opérées sur un monticule, dit Tchemlekdji Tépé, avaient mis au jour une magnifique construction en marbre qui devait avoir été un bain. Sur les murs intérieurs, tous de marbre sculpté, se voyaient en relief des divinités ornées tout autour de baguettes d'or. Aux environs de ce monument, on trouva une grande quantité de pièces d'or et de bronze. On ignore ce que sont alors devenus ces objets, mais des fragments de marbre sculpté sont encore en possession de particuliers. Un correspondant de Vizé écrit à un journal turc que tout

le terrain de cet endroit renferme de très précieuses antiquités que l'on peut découvrir sans creuser très profondément. »

CAUCASE

La commission archéologique russe a ouvert dans la vallée du Kouban, près du lieu dit Krimskaya, un tumulus, appelé par les habitants le *Grand Kourgan;* cette colline artificielle paraît avoir servi de nécropole à une dynastie méotienne, frottée de civilisation hellénique, vers le Ier siècle de l'ère chrétienne. Le monument se compose de trois chambres reliées par un couloir, la hauteur varie de 7 à 11 pieds. Les murs, en maçonnerie solide, sont revêtus à l'intérieur de stuc, sur lequel apparaissent des lambeaux de fresques. La salle du centre était vide. La salle nº 1 renfermait un squelette féminin, les débris d'un char attelé de deux chevaux dont on a retrouvé les ossements, et une quantité de beaux objets d'orfèvrerie : bandeau royal en filigrane d'or, pendants d'oreille en or, plaque en or sur laquelle est gravée, au repoussé, une tête de taureau, autre plaque triangulaire en or représentant un jeune homme qui offre une corne à boire à une femme coiffée d'un bonnet pointu; ce bonnet est orné d'une plaque triangulaire exactement semblable à celle qui s'est retrouvée. On cite encore des perles en verre (parfois gravées) et en or battu, un bracelet en forme de serpent, terminé par des têtes de chevaux, une bague, sur le châton de laquelle est représentée Erato jouant de la lyre. Dans la salle nº 3 était le squelette d'un roi; les objets recueillis sont des vases, des coupes et des cornes d'argent, un collier d'or dont les extrémités figurent des lions luttant avec des sangliers, un carquois d'argent plaqué d'or et renfermant 50 flèches de cuivre, un cimeterre, 12 pointes de javelots, etc. La seule valeur de métal déterré est estimée à 200,000 francs. Ce trésor est parti pour Saint-Pétersbourg, où il figurera dignement parmi les merveilles des tumulus bosporans.

MUSÉES ET PUBLICATIONS

= M. Pottier publie dans la *Gazette archéologique* la liste des objets de céramique grecque (vases et figurines) acquis par le musée du Louvre, de février 1886 à janvier 1888.

= Parmi les récentes acquisitions du Musée britannique, on signale une curieuse Artémis archaïsante du IIe siècle ap. J.-C., plus grande que nature. La tête et l'attitude sensuelles contrastent avec la rigidité voulue des plis du vêtement et les traces de peinture. La main gauche tient un éventail : c'est la première fois, croyons-nous, qu'on rencontre cet attribut sur une statue de Diane.

= M. Six a consacré dans les *Mitheilungen* d'Athènes (XIII, 142) un très ingénieux article à la fameuse Niké d'Archermos, découverte par M. Homolle. M. Six croit qu'Archermos a non seulement imaginé (comme le dit un scoliaste) de donner des ailes à la Victoire, mais que c'est encore lui qui a inventé de représenter le mouvement du vol par l'attitude agenouillée.

Il restitue ainsi l'inscription de la statue :

Μικκία[δης τόδ' ἄγαλ]μα καλό[ν πετεεινὸν ἔτευξεν]
Ἀρχέρμου σο[φ]ιήσιν · Ἑκηβό[λῳ αὖτ' ἀνέθηκεν]
Οἱ Χῖοι, Μέ[λαν]ος πατρώιον ἄσ[τυ νέμοντες].

= M. Robert avait publié, il y a quelques années, un intéressant bas-re-

lief conservé au Musée du Pirée, que M. Haussoullier, dans son *Guide d'Athènes*, décrit en ces termes : « *Dionysos, Paidéia et trois acteurs.* Dionysos (Διόνυσος) imberbe est étendu sur un lit, au pied duquel est assise la déesse de l'Instruction ou Paidéia, dont le nom n'est pas entièrement lisible... » Vérification faite, le nom de la femme n'est point ΠΑΙΔΕΙΑ, mais ΠΑΡΑΛΙΑ : c'est une personnification des districts côtiers de l'Attique (Schuchardt, *Ath. Mitth.*, 1888, p. 221).

= Intéressante étude de M. Tozer, dans *The Antiquary*, sur les fresques des églises byzantines souterraines d'Otrante. Les fresques de l'église de *Giurdigniano* seraient parmi les plus anciennes peintures byzantines connues : elles portent la date 959 ap. J.-C.

= M. Miliarakis a raconté dans l'*Hestia*, d'après des documents inédits entrés dans la possession de la Société historique et ethnologique d'Athènes, l'histoire de l'enlèvement des marbres du Parthénon et du naufrage d'un des bâtiments qui les emportaient dans les eaux de Cérigo.

= La Société archéologique d'Athènes a fait paraître le volume de ses Πρακτικά pour 1886. Il serait à désirer que ces intéressants rapports parussent un peu moins en retard.

= Sous le titre Ἀλεξανδρινὸς Διάκοσμος, notre collègue M. le docteur Oiconomopoulos, médecin au Caire, annonce la prochaine publication d'un ouvrage illustré dont le sujet sera l'hellénisme à Alexandrie depuis la fondation de la ville (331 av. J.-C.) jusqu'à la conquête arabe (642 ap. J.-C.) ; en particulier, l'auteur donnera les portraits ou les monuments de tous les Hellènes marquants qui ont eu Alexandrie pour siège de leur activité. L'ouvrage complet, qui comprendra 4 volumes in-8° (en 50 fascicules), coûtera 50 francs. On reçoit les souscriptions à dater du 1er juillet dernier ; on peut payer par fascicule à raison de 1 fr. 50. — Nous recommandons cette importante publication à nos lecteurs, hellènes et non hellènes.

T. R.

§ 2

Correspondance grecque.

Le 5 novembre 1888, on a célébré à Athènes le 25e anniversaire de l'arrivée du roi George en Grèce. La présence de plusieurs princes étrangers, l'arrivée au Pirée de vaisseaux de guerre de tous les pays, ont donné à cette solennité un éclat inaccoutumé. Le peuple de la capitale et les nombreux visiteurs venus de la province et de l'étranger, (évalués à près de 25,000) ont donné par leurs acclamations le caractère d'une fête nationale à cette solennité officielle. On n'a pas voulu oublier que ce règne, commencé au milieu de difficultés de toute espèce, traversé par tant d'évènements qui ont souvent entravé la marche du pays vers le progrès, a été, en somme et à ne voir que les résultats acquis, un règne heureux et prospère. Durant les moments d'épreuve on s'en est plus d'une fois pris au roi des rigueurs du sort; sa popularité en a eu souvent à souffrir. Par un juste retour, on lui sait gré maintenant des difficultés surmontées; on se rappelle que durant ce quart de siècle les limites de l'état se sont accrues de près d'un tiers, que sa population s'est doublée, que le revenu public de 37,000,000 drachmes en 1867 est monté à 83,000,000 en 1887, et que l'état des finances est enfin

entré dans la période d'équilibre ; on se rappelle encore qu'il y a vingt ans le brigandage infestait le pays et que les moyens de communication étaient primitifs, tandis que maintenant la sécurité est complète et qu'en dehors des routes ouvertes depuis ce temps, la Grèce est en train d'être dotée d'un réseau de lignes ferrées, dont plusieurs branches sillonnent déjà le pays, sur une longueur de 600 kilomètres. Si toutes les espérances nationales n'ont pas encore été réalisées, on aime à les reporter sur le jeune prince héritier et sur la nombreuse famille qui entoure le souverain, gage de continuité et de stabilité dynastiques, qui n'est pas la moindre des causes de la popularité actuelle de George Ier.

L'exposition inaugurée par le roi durant ces fêtes est une preuve palpable du progrès accompli. On n'a pas la prétention de comparer cette exposition à celles que l'on voit dans les autres pays plus avancés de l'Europe ; mais on la compare à celles qui ont déjà eu lieu à Athènes, et l'on a tout lieu d'en être satisfait. Ces expositions ont reçu de leur fondateur le nom d'*Olympiques* par un de ces souvenirs classiques qui provoquent souvent le sourire des étrangers, mais qui n'ont rien d'inexplicable si l'on tient compte du culte de l'antiquité si naturel sur le sol classique de la Grèce. Elles devaient avoir lieu tous les quatre ans ; la première fut ouverte en 1859. La chute du roi Othon fut une première cause d'interruption. Renouvelées en 1870 et en 1875 ces expositions ont été de nouveau interrompues à cause des évènements dont l'Orient et la Grèce ont été le théâtre depuis 1878. On sait que les fonds nécessaires, ainsi que le palais où ces expositions se tiennent, sont dûs à la munificence de M. Zappas, un riche Epirote établi en Roumanie. M. Zappas, âgé maintenant de 80 ans, est venu pour la première fois en Grèce, sur l'invitation du roi, pour assister à l'inauguration du Palais qui porte son nom. Le gouvernement l'a traité en hôte de la Grèce ; le roi lui a fait l'accueil le plus gracieusement bienveillant ; le peuple l'a acclamé. Ces honneurs exceptionnels sont bien mérités. La famille Zappas tient un des premiers rangs parmi les nombreux bienfaiteurs de la Grèce. La résurrection des jeux olympiques à la moderne n'est pas le seul effet de sa munificence. On doit, entre autres, à ce vieillard généreux la fondation de l'école normale de jeunes filles à Constantinople, une des meilleures institutions helléniques et l'un des ornements de cette ville.

Le palais de l'Exposition n'a pas été le seul édifice inauguré par le roi à l'occasion de son 25e anniversaire. Athènes possède enfin un nouveau théâtre. Le besoin s'en faisait depuis longtemps sentir, celui qui avait été construit durant les premières années du règne d'Othon ne répondant plus aux exigences des Athéniens. La capitale avait alors à peine une trentaine de mille habitants ; on évalue maintenant sa population à près de cent mille. C'est encore à la munificence d'un compatriote que l'on doit ce nouveau théâtre. Il a été construit aux frais de M. Syngros, qui, lui aussi, a déjà par de nombreux bienfaits habitué sa patrie à l'usage généreux qu'il sait faire de sa fortune. Il a affecté le revenu de son théâtre à l'hôpital de l'*Evanghélismos*, fondé et patronné par la reine. On a inauguré le théâtre par une représentation de l'Antigone de Sophocle, en grec ancien. L'idée était excellente. Espérons que les auspices du vieux Sophocle porteront bonheur au jeune théâtre d'Athènes. Actuellement une troupe française vient d'en prendre possession. On y joue des pièces du répertoire parisien, à la grande satisfaction du public athénien.

A l'occasion du jubilé, des numéros spéciaux ont été publiés par les journaux *Ephéméris*, *Acropolis* et par la revue *Hestia*. Ils contiennent des articles sur l'histoire de la Grèce durant ce quart de siècle et des aperçus intéressants sur les progrès accomplis. Le numéro de l'*Hestia*, qui est illustré, contient, en outre, des autographes d'un nombre assez considérable d'auteurs étrangers qui, répondant à l'appel de cette revue, se sont empressés de donner ainsi une marque nouvelle de leurs sentiments de philhellénisme. Parmi les français, il y a un sonnet de M. Sully-Prudhomme et des pensées de MM. Renan, Coppée, Mezières, Claretie, Henry Houssaye, marquis de Queux de Saint-Hilaire et E. Legrand. Nous sommes certains de faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ici le beau sonnet de M. Sully-Prud'homme. Le voici :

A la Grèce.

Tes chefs-d'œuvre ont formé nos cœurs, nos yeux, nos fronts ;
Des échos de ta voix nos écoles sont pleines ;
Nos arts sont tous, ô race illustre des Hellènes,
De ton pur idéal héritiers ou larrons.

L'air libre des hauteurs, l'air que nous aspirons,
Tes poètes l'ont fait de leurs nobles haleines ;
Tes héros ont sauvé l'Europe dans tes plaines ;
Ils ont chassé le Perse à grands coups d'avirons.

Tu restes à jamais la nourrice sacrée
De tous les peuples fiers dont l'âme chante et crée,
Et dont le bras ne sert que le droit et l'honneur ;

Et tes derniers enfants, de toi dignes encore,
Sous un sceptre béni renaissant au bonheur,
Rajeunissent l'éclat du nom qui les décore.

Ajoutons que l'Université d'Athènes, voulant avoir sa part dans ces solemnités, a chargé M. le professeur Pantazidès de la représenter. Celui-ci s'est acquitté de sa tâche en composant en grec ancien une idylle en vers hexamètres, (1) où un Athénien expliquant à un étranger la raison de l'air de fête qu'a pris la ville de Minerve, fait un résumé, aussi poétique que précis, de l'histoire de la Grèce sous le règne de George Ier.

Nous ne croyons pas faire double emploi avec la section bibliographique de la Revue en signalant à cette place quelques ouvrages récemment parus en Grèce et qui peuvent donner une idée du mouvement intellectuel et littéraire de ces derniers mois. M. le prof. C. Paparrigopoulos a achevé la nouvelle édition, revue et corrigée, de son « *Histoire de la nation hellénique* » ; M. C. Sathas vient de publier le 7e et le 8e volumes de ses *Documents inédits, relatifs à l'histoire de la Grèce durant le moyen âge ;* M. le prof. S. Lambros continue la publication, en fascicules, de son « *Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne d'Othon* ». Avec le 3e volume, qui doit commencer avec la nouvelle année, il entrera dans la période Romaine. Notons encore l'« *Histoire de la colonie grecque à Cargèse*,

(1) Εἰδύλλιον εἰς τὴν ΚΕ' ἀμφιετηρίδα τῆς βασιλείας Γεωργίου τοῦ Α, κατ' ἐντολὴν τῆς Ἀκαδημαϊκῆς συγκλήτου ὑπό Ι. Πανταζίδου.

en Corse » par M. N. Phardys de l'île de Samothrace, l'étude sur la diplomatie européenne en Grèce par M. Ch. Mélétopoulos, et la publication d'une charte de Philippe d'Anjou, souverain de Tarente, contenant la traduction d'un chrysobulle de Michel II, despote d'Epire, par M. J. Romanos, le savant gymnasiarque de Corfou.

En philologie nous devons mentionner l'apparition du 1er volume de l'édition d'Euripide par M. D. Bernardakis. Elle fait partie de la bibliothèque *Zographos*, ainsi appelée du nom de son généreux fondateur. Le 1er vol. de l'édition de Sophocle, par M. le prof. Semitélos, faisant partie de cette même bibliothèque, a paru en 1887. Il ne contenait que l'*Antigone*. M. Bernardakis commence par les *Phéniciennes*; c'est un gros volume, comprenant une notice détaillée sur Euripide et de nombreuses notes. M. G. Constantinidès a également publié le 1er volume d'une édition annotée des principaux dialogues de Platon. Citons encore le « *Glossaire de l'île de Chios* » par M. A. Paspatis, ainsi que le livre en grec populaire de M. J. Psichari sous le titre Τὸ ταξίδι μου, *Mon voyage*. L'auteur entremêlant, d'une façon aussi habile qu'agréable, la science aux impressions de voyage, rouvre en le rajeunissant l'ancien débat entre les avocats du parler vulgaire et les adeptes de la langue littéraire. M. Psichari comprend dans sa condamnation, non seulement ceux qui voudraient rapprocher le grec actuel de la langue antique, mais aussi ceux qui voient la solution de cette question difficile dans un compromis qui, croient-ils, s'établit de lui-même par l'usage journalier, grâce auquel l'influence de l'école d'un côté et de l'autre la tradition populaire tendraient à fusionner graduellement.

La publication est annoncée d'un Ἐγκυκλοπαιδικὸν λεξικόν. Ce livre manquait jusqu'ici à la Grèce. La direction en est confiée à M. N. Politis qui s'est assuré la collaboration de nombreux savants grecs; leurs noms ainsi que celui du directeur garantissent le succès de l'entreprise. L'ouvrage sera complet en 150 fascicules de 2 feuilles chacun. Le 1er fascicule est sous presse.

Nous ne citerons point les publications, souvent dignes d'être remarquées, qui se font dans les recueils périodiques. Bornons nous à dire que le nombre et l'importance de ces revues vont en croissant. On peut en dire autant de la presse quotidienne, dont le développement n'est pas un des signes les moins importants du progrès accompli en Grèce durant ces dernières années. Il faut placer parmi les recueils périodiques les almanachs, ἡμερολόγια, qui sont des espèces de revues littéraires annuelles. Un de ces almanachs pour 1889, celui de M. Scocos, nous donne les portraits de ses collaborateurs. Comme presque tous les écrivains grecs connus y ont collaboré, ce livre devient une galerie des auteurs grecs contemporains.

Puisque nous parlons de progrès, il faut bien parler encore des livres de classe. Nous en avons devant nous quelques uns qui ne rappellent en rien l'aspect rébarbatif de ceux qui ont servi à l'instruction des générations maintenant vieillissantes. On sait que d'après une loi récente le Ministère de l'Instruction publique ouvre tous les quatre ans un concours pour le choix des meilleurs livres pour l'enseignement. Le but du ministère est de ne pas laisser l'entrée de l'école ouverte à des livres qui n'auraient d'autre recommandation que l'intérêt de leurs auteurs ou des professeurs. Les adversaires de cette mesure lui reprochent de fermer la porte aux bons livres écrits par des auteurs qui n'auraient pas voulu se soumettre au contrôle des commis-

sions nommées par le ministère. Somme toute et malgré certains mécomptes, la mesure paraît avoir réussi jusqu'ici. La plupart des livres choisis sont meilleurs que ceux qu'ils ont remplacés dans les classes. Nous avons sous les yeux les rapports des diverses commissions nommées à cet effet en 1888. Ils sont tirés du *Journal officiel de Grèce* et forment un assez gros volume in-4°. L'analyse des ouvrages rejetés n'est pas précisément une lecture attrayante, mais elle offre souvent de l'intérêt, comme un tableau du mouvement intellectuel en Grèce. Ainsi, nous voyons que la tendance de la plupart des auteurs de livres destinés à l'enseignement élémentaire est de trop respecter la grammaire et la syntaxe du grec ancien. La commission combat et condamne cette tendance. Voici comment son rapporteur s'exprime à ce sujet. « On doit écrire de façon à être compris et goûté par les enfants, « dans une langue non pas tout à fait vulgaire et rustique, mais dans celle « qui est employée couramment par nos lettrés. Cependant cette langue doit « être simple, facile, également éloignée et des formes grammaticales que le « grec actuel n'admet pas et des formes syntactiques enchevêtrées du grec « ancien. »

Un dernier mot pour signaler le récent succès à Rome d'un jeune compositeur grec, M. Spiro Samara, dont il a déjà été question dans ce Recueil. Son nouvel opéra, *Medgé*, si nous en croyons les journaux français, a pleinement réussi et confirmé le premier succès obtenu par M. Samara dans son opéra de *Flora Mirabilis*, représenté l'an passé à la Scala de Milan.

D. B.

§ 3.

Nouvelles diverses.

= A l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Albert Gaudry a appelé l'attention de ses collègues sur la découverte que vient de faire M. Forsyth Major, dans le terrain tertiaire moyen de l'île de Samos, de gisements considérables d'ossements fossiles. Les anciens avaient quelque connaissance de ces gisements; Elien rapporte une tradition d'après laquelle il aurait existé dans cette île une race de monstres qu'il appelle « Néades ». M. Major a retrouvé, au cours des fouilles qu'il a exécutées, environ quarante espèces de cet âge géologique, parmi lesquels M. Gaudry cite l'hipparion (cheval à trois doigts), des espèces nouvelles d'édentés, de grands ruminants, le mastodonte, etc. Cette faune, la même que celle de Pickermi, suppose de vastes et abondants pâturages que le sol actuel de la Grèce ne saurait donner : elle ramène, ajoute M. Gaudry, à cette hypothèse, chaque jour plus probable, que, dans cette période tertiaire, l'archipel n'existait pas et que les deux continents d'Europe et d'Asie n'en faisaient qu'un.

= M. Dœrpfeld croit avoir retrouvé le cours de l'Eridan athénien, cette « Bièvre » d'Athènes. Le ruisseau, plus tard transformé en égoût, descendait du Lycabète, traversait le nord de la ville et le Dipylon et rejoignait l'Ilissus à la croisée de la chaussée du Pirée.

= Par 268 voix contre 257, la Chambre des députés française a rejeté le traité de commerce franco-grec. A la suite de ce vote, qu'a vainement combattu le ministre des affaires étrangères dans un éloquent discours, le ministère grec a déclaré qu'il ne présenterait pas à la Chambre la convention

archéologique autorisant les fouilles de Delphes. Nous n'avons pas besoin de dire les regrets que nous inspire ce double dénouement, qui, nous l'espérons, ne mènera ni à une guerre de tarifs, ni à l'abandon définitif des fouilles de Delphes. Le discours de M. Tricoupis, que nous avons sous les yeux, est animé de sentiments aussi bienveillants pour la France que celui de M. Goblet pour la Grèce : il n'y a que des intérêts économiques en jeu.

= Voici, d'après le *Levant Herald,* un écho du récent voyage de l'impératrice d'Autriche en Grèce : « Une agréable surprise attendait l'impératrice d'Autriche lors de sa visite à Kravassara, petit village grec près de Missolonghi. Les habitants de cette modeste localité, hautement flattés de la visite de la gracieuse impératrice, voulurent lui montrer leur reconnaissance en lui conférant le plus grand honneur qu'il fût en leur pouvoir d'accorder. Le siège de député de Kravassara à la chambre des députés étant vacant, ils l'offrirent à l'impératrice qui, ayant dû décliner cet honneur, voulut se montrer reconnaissante et envoya au maire du village une somme d'argent pour les pauvres de la localité. Le digne magistrat se montra visiblement déconcerté lorsqu'on lui remit le message de l'impératrice et le don qui l'accompagnait, et l'officier porteur des deux, se trompant sur la cause de l'hésitation du maire, assura ce dernier que si la somme était insuffisante, elle serait doublée et triplée immédiatement. « Ce n'est pas cela », hasarda le maire, s'étant un peu remis de son embarras, « c'est qu'il n'y a pas de pauvres à Kravassara. »

= Parmi les récentes promotions dans l'ordre hellénique du Sauveur, nous relevons celles de Hamdi Bey, directeur du Musée de Constantinople, nommé Commandeur, et de MM. Max Collignon et Démosthène Baltazzi, nommés officiers.

= Un nouveau périodique hebdomadaire intitulé *L'Orient, revue franco-hellénique,* directeur N. Nicolaïdès, paraît à Paris depuis le 14 octobre dernier.

= Voici, d'après un document officiel, le tableau du commerce général de la Grèce (importations et exportations réunies) pendant l'année 1887 :

Pays de provenance et de destination	valeurs
Russie	39,185,575
Angleterre	78,855,696
Allemagne	7,488,712
France	34,032,177
Pays-Bas	2,253,317
Belgique	11,715,144
Suisse	465,883
Autriche-Hongrie	25,748,677
Italie	8,386,502
Roumanie	7,111,564
Turquie	28,485,574
Egypte	2,412,641
Etats-Unis	4,435,770
Possessions anglaises de l'Amérique du Nord.	415,174
Australie	172,494
Autres pays	2,887,555
TOTAUX	254,112,455

Le Shah de Perse s'est fait représenter aux fêtes du jubilé du roi Georges Ier par un envoyé spécial, Nariman. Les journaux athéniens ont fait observer que c'est la première ambassade de ce genre depuis les guerres médiques. Il faut avouer que la réception que les Grecs avaient fait, à cette époque, à l'ambassadeur de Xerxès n'était pas précisément de nature à encourager les relations diplomatiques entre les deux nations.

T. R.

Décembre 1888.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

8 *novembre* 1888. — Présidence de M. Croiset. M. le Président annonce la mort de M. Bergaigne, membre de l'Institut, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Sorbonne. Bien que M. Bergaigne prît peu de part aux travaux de l'Association, il avait tenu, dès 1867, à figurer sur la liste de ses membres. M. le Président rend hommage à son talent et à son caractère et se fait l'interprète des sentiments unanimes de ses confrères en exprimant les regrets que cause à tous sa fin cruelle et imprévue.

Est admis à faire partie de l'Association, à titre de membre donateur : M. G. Paspatis, de Liverpool. Sont admis comme membres ordinaires : MM. P. Masqueray, P. Mengin, Papadopoulos Kérameus, R. Pessonneaux, Mlle A. Carbon-Bazaine. MM. le baron A. de Courcel et P. de Nolhac, membres ordinaires, deviennent membres donateurs.

M. Th. Reinach indique le contenu du prochain numéro de la *Revue*.

M. Max Egger donne lecture d'une note sur *l'Apollon de Daphné d'après un fragment inédit de Philostorge*. M. Maspéro présente à ce sujet quelques observations.

M. Th. Reinach lit ensuite un travail de M. Maurice Croiset sur *la Tétralogie dans l'histoire de la tragédie grecque*. Cette lecture donne lieu à quelques remarques de M. Weil.

6 *décembre* 1888. — Présidence de M. Croiset. Sont admis à faire partie de l'Association : MM. Bouvier, Michéli, L. Richard.

Le secrétaire communique une proposition de M. Lamouroux, membre de l'Association, tendant à instituer des conférences, cinq ou six par année, destinées à faire connaître l'Association au dehors et à lui concilier les sympathies du public qui ne s'intéresse pas spécialement aux choses d'érudition. La proposition est renvoyée à la commission de publication.

M. Ruelle donne lecture d'une note sur Pindare, *Ol.*, II, 70 (126).

M. P. Girard lit des fragments d'un travail de M. Maurice Potel, étudiant de la Faculté des lettres de Paris, sur l'enseignement du grec dans les gymnases allemands. MM. Weil, Croiset, Gidel font à ce propos un certain nombre de remarques.

M. Th. Reinach a la parole pour la lecture d'un mémoire intitulé : *La 13me prytanie et les stratèges sur les monnaies d'Athènes.*

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

Dans les séances d'octobre et de décembre 1888.

ARISTARCHI-BEY. — **Mémoires**. Paris, 1888.

BONDURAND, archiviste du Gard. — **Le manuel de Dhuoda**. Paris, Picard, 1887.

C. CASTELLANI. — **Epitalamio di Teodoro Prodromo.**

J. GIRARD. — **Idylles de Théocrite**, trad. française. Paris, Jouaust, 1888.

Κ. Γ. ΚΑΛΛΑΡΗ. — Περὶ τακτικῆς πολιορκίας παρ' ἀρχαίοις. Athènes, 1888.

Steph. KOUMANOUDIS. — Στράτης Καλοπίχειρος. — Ἑλλ. βιβλιοθήκη. Athènes, 1888.

Spyr. P. LAMBROS. — Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ ἁγίου ὄρους Ἑλληνικῶν κωδίκων. L. I. 1re partie. Athènes, 1888.

— Πλουταρχεῖα ἀπανθίσματα ἐν ἁγιορειτικῷ Κώδικι τῆς μονῆς Διονυσίου. Athènes, 1888.

Μιχαὴλ ΛΕΛΕΚΟΥ Κλεωναίου Ἐπιδόρπιον, t. I, en 2 parties. Athènes, 1888.

G. MISTRIOTIS. — Τραγῳδιαι Σοφοκλέους · Αἴας. Athènes, 1888.

Δ. Ι. ΟΙΚΟΝΟΜΟΠΟΥΛΟΣ. — Λεριακὰ ἤτοι χωρογραφία τῆς νήσου Λέρου, publ. aux frais de M. N. Tzigada. Athènes, 1888.

— Ἡ ἐν Αἰγύπτῳ χόλερα τῷ 1883. Athènes, 1888.

Henri OMONT. — **Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale**, en trois parties. Paris, 1888.

A. G. PASPATI. — Χιακὸν γλωσσάριον. Athènes, 1888.

PHARDYS. — Ὕλη καὶ σκαρίφημα ἱστορίας τῆς ἐν Κορσικῇ ἑλληνικῆς ἀποικίας. Athènes, 1888.

H. M. STEVENSON (senior). — **Theodori Prodromi commentarios..... edidit.** Préface du cardinal Pitra. Rome, 1888.

TELFY Ivan. — **Harom Franczia Hellenista és a Volapük.** Budapest, 1888.

K. S. XANTHOPOULOS. — **Prométhée enchaîné**, trad. en grec moderne. Athènes, 1888.

Atti della reale Academia di archeologia, lettere, e belle arti, 1884-85-86, Naples, 1887.

Bulletin de correspondance hellénique, XII, 3, 4, 5.

Concours général. Palmarès de la distribution des prix. 1888.

Κατάλογος τῶν ἐκτυπωθέντων Βιβλίων ἐν τῷ τυπογραφείῳ ἀδελφῶν Πέρρη ἀπὸ 1868 μέχρι 1887.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, VIIe série, t. IX, année 1886, Nîmes, 1887.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, VIe série, 2e vol., 1887. Besançon, 1888.

L'Orient, revue franco-hellénique, les premiers numéros. Paris, 1888.

Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, 1886-87. Constantine, 1888.

Smithsonian report, 1885, partie II.

Societa reale di Napoli. Comptes-rendus, première année, 1887.

Statuts et règlement de la Société philhellénique d'Amsterdam, 1888.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

MUSÉE IMPÉRIAL
OTTOMAN

Constantinople, 10 décembre 1888.

Monsieur,

Je lis dans le dernier numéro de la *Revue des Etudes grecques*, page 251, la dénonciation d'un acte de vandalisme qui aurait été commis à Kaariè-Djami. On en aurait arraché 25 c. q. de mosaïque, portant des lettres.

Aussitôt qu'on a signalé ce fait, au mois d'août dernier, je crois, je me suis rendu à Kaariè-Djami, accompagné d'un préposé du ministère de l'Evkaf, et je n'y ai rien constaté de semblable.

Je lis plus loin, page 360, ce qui suit :

« Le Directeur du Musée de Tchinili-Kiosk a enfin obtenu du ministère « des Finances les fonds nécessaires pour achever le nouveau pavillon du « Musée, dont les travaux étaient suspendus *depuis plusieurs années*. »

Il n'y a pas plusieurs années que cette nouvelle construction a été décidée. C'est seulement au mois de septembre de l'année dernière que nous avons été autorisés à en faire commencer à creuser les fondations.

J'ai dû suspendre les travaux au mois de novembre à cause de l'hiver exceptionnel que nous avons eu ici. Ces travaux ont été repris en mars, avant mon départ pour Saïda, et depuis lors ils n'ont pas été interrompus.

Aujourd'hui, cette construction, qui a 64 mètres de façade, est presque achevée, et déjà tous les sarcophages de Saïda ont pris place dans leurs salles respectives.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

O. Hamdy.

ERRATA

Page 1, ligne 9. Au lieu de « En 1857 », lire « En 1867 ».

Page 66, ligne 8 du bas. Au lieu de « Κὰρ Κᾶρας νίπτει », lire « Χεὶρ χεῖρα νίπτει. »

Page 124, ligne 12 du bas. Au lieu de « Khalil Bey qui tua de sa propre main Athanase Dracos », lire « Khalil Bey, le bourreau d'Athanase Diacos. »

Page 249, fin du 2e alinéa. Supprimer les mots « que signifie au nº 54 et *passim* Στρατεία Ἀρτέμα γ? Faut-il suppléer γ(υνή)? »

Page 351, ligne 19. Au lieu de « Une reproduction du *Doryphore* de Polyclète », lire « du *Diadumène*. »

Page 368, ligne 3. Au lieu de « l'abbé Rayon », lire « l'abbé Ragon. »

Le lecteur est prié d'excuser un certain nombre de fautes d'accentuation grecque qui ont pu échapper à une revision attentive des épreuves.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE.

Pages.

Statuts de l'Association I
La médaille de l'Association IV
Souscription pour les monuments grecs V
Assemblée générale du 5 avril 1888 VI
Discours de M. Jules Girard, président VI
Rapport de M. Paul Girard, secrétaire XIII
Concours de typographie XXV
Prix du concours général XXVI
Rapport de la commission administrative XXVII
Membres fondateurs de l'Association XXXIII
Membres fondateurs pour les monuments grecs XXXV
Anciens présidents XXXVI
Bureau, comité et commissions XXXVII
Membres donateurs XXXVIII
Liste générale des membres au 31 décembre 1888 XLIV
Sociétés correspondantes LXIV
Périodiques échangés LXV
Prix décernés dans les concours de l'Association (1868-1888) LXVI

PARTIE LITTÉRAIRE.

I. Articles de fonds

Jules Girard ..... A nos lecteurs 1
Henri Weil ..... Des traces de remaniements dans les drames d'Eschyle 7
— ..... Observations sur les fragments de Ménandre 381
Théodore Reinach. L'inscription de Lygdamis 27
— . Les stratèges sur les monnaies d'Athènes 163
— . La 13e prytanie et le classement chronologique des monnaies d'Athènes 397
Charles Huit ..... Platon et Isocrate 49
— ..... Platon et Aristophane 297
P. de Nolhac ..... Le grec à Paris sous Louis XII, récit d'un témoin. 61
Paul Tannery ..... Les correspondants italiens de Jean Schweighaeuser. 68
D. Bikélas ..... Le cinquantenaire de l'Université d'Athènes 78
Paul Monceaux ..... La légende et l'histoire en Thessalie 129
Alfred Croiset ..... La véracité d'Hérodote 154
H. Omont ..... Le dernier des copistes grecs en Italie : Jean de Saint-Maure 177
Jean Psichari ..... Quelques observations sur la langue littéraire moderne 192
Amédée Hauvette, Hérodote et les Ioniens 257

A. H. Sayce..... Les anciennes carrières de Ptolémaïs..... 311
Eugène Müntz..... La colonne théodosienne à Constantinople..... 318
Maurice Croiset.... Les origines de la tétralogie grecque..... 369

II. Notes et documents.

R. Dareste..... Une inscription de Gortyne..... 86
Ernest Babelon.... Aba de Carie..... 88
Spiridion Moraïtis. Passage de Chalcondyle relatif aux Anglais..... 94
C. E. Ruelle..... Sur un 4e manuscrit grec par le copiste du Platon de Paris n° 1807..... 326
Henri Caffiaux..... Sur le fragment d'oraison funèbre attribué à Gorgias. 328
Théodore Reinach. Villes méconnues (Licinia, Sampsamé)..... 333
H. Omont..... Note sur un manuscrit grec copié en 1050 au mont Latros..... 336

III. Variétés.

Mis de Queux de Saint-Hilaire. La jeunesse de M. Miller..... 209

IV. Bibliographie.

Comptes-rendus bibliographiques..... 94,340
Bibliographie annuelle, par C. E. Ruelle..... 404

V. Chronique.

I. Archéologie, etc..... 108,239,347,464
II. Epigraphie..... 116,246,361
III. Grèce contemporaine..... 119,356,468
IV. Nouvelles diverses..... 123,251,359,472

VI. Actes de l'association.

Séances du comité..... 126,254,368,475
Ouvrages offerts..... 127,255,368,462,476

VII. Correspondance.

Lettre de M. Babelon..... 256
Lettre de Hamdi Bey..... 478
Errata..... 478

Le Puy, typographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

DF
10
R4
t.1

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY